



# CONGRÈS NATIONAL ORDINAIRE

2083

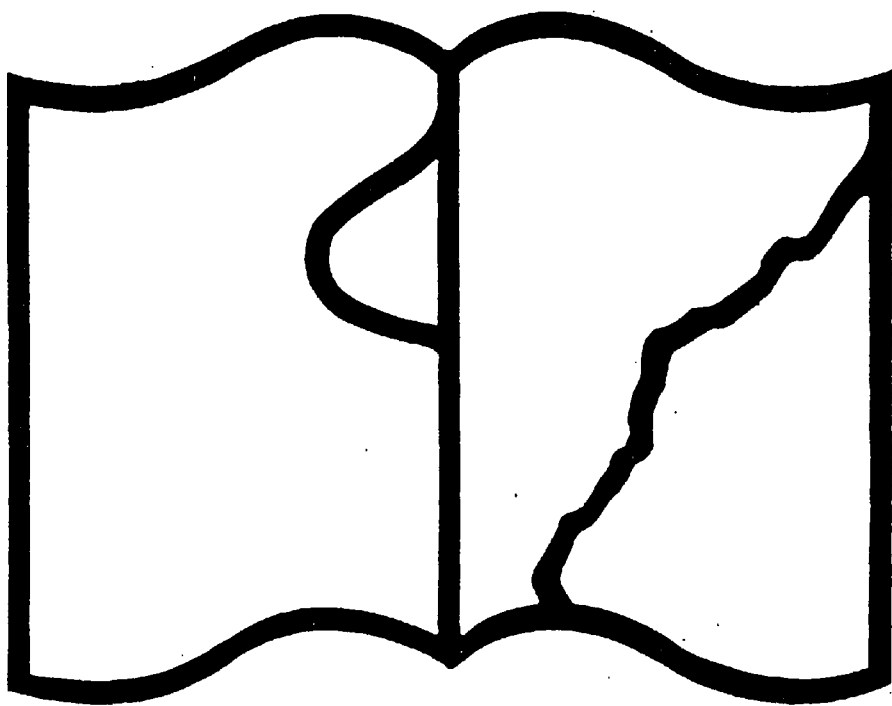
**VIII<sup>e</sup> CONGRÈS  
DE LA C.G.T.U.**

**ISSY-LES MOULINEAUX**  
**du 24 au**  
**27 Septembre 1935**

**SALLE DES FÊTES  
DE LA MAISON DU PEUPLE**

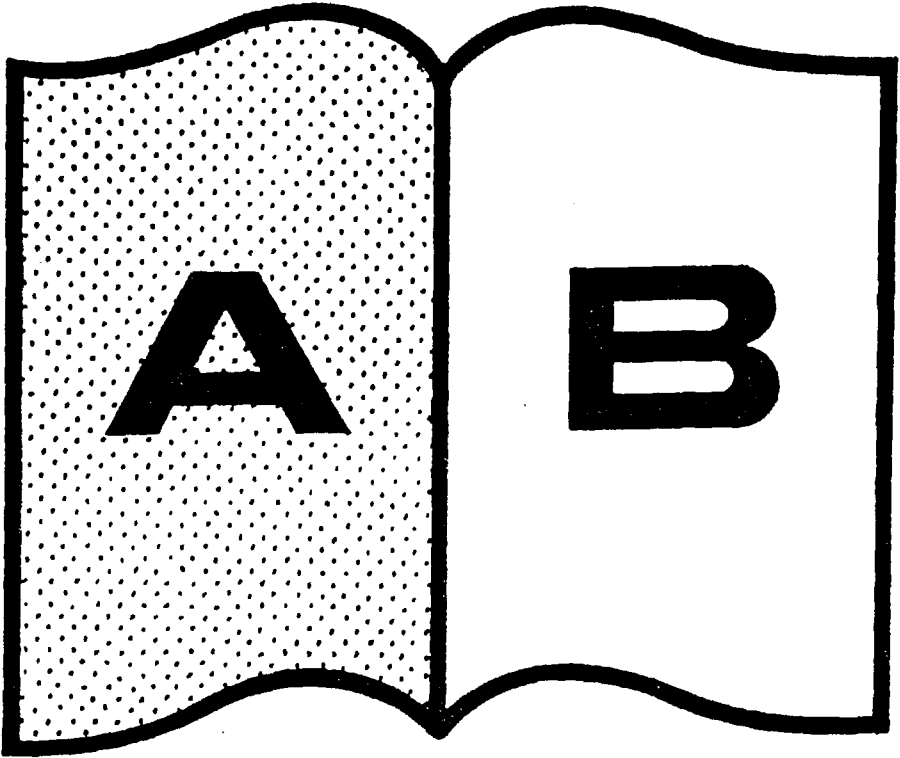
80. TP  
45877  
(1935)

BOX  
215926



Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**



Contraste insuffisant

**NF Z 43-120-14**

# Ordre du Jour du Congrès National Ordinaire d'Issy-les Moulineaux

(VIII<sup>e</sup> Congrès de la C. G. T. U.)



1. **LES SYNDICATS DEVANT LA CRISE**  
RAPPORT D'ACTIVITE ET TACHES :
  - a) Programme d'action immédiate ;
  - b) L'unité syndicale ;
  - c) Front Populaire des masses laborieuses pour les revendications contre le fascisme et pour la paix.
2. **RAPPORTS FINANCIER ET DE LA COMMISSION DE CONTROLE.**
3. **ELECTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE ET DE LA COMMISSION DE CONTROLE.**
4. **QUESTIONS DIVERSES.**



# PREMIÈRE PARTIE

---

---

## Compte Rendu Sténographique des Débats.

---

---

### PREMIÈRE JOURNÉE

Séance du 24 Septembre (matin)

■

La séance est ouverte à 10 h. 15, par RACAMOND, secrétaire confédéral.

RACAMOND (secrétaire confédéral). — Camarades, nous allons ouvrir les travaux de notre VIII<sup>e</sup> Congrès ordinaire. Les circonstances dans lesquelles ces assises vont se tenir leur donnent une importance exceptionnelle et les syndicats unitaires l'ont bien compris, puisque nous sentons que, malgré les onze cents places réservées aux délégués, il nous faudra prendre des dispositions pour en faire entrer encore quelques dizaines de plus.

Par conséquent, c'est un très grand succès et nous vous demandons si, à cette première séance, vous êtes un peu à l'étroit, de comprendre que des dispositions seront prises ultérieurement pour que vous soyez mieux à l'aise.

#### Désignation du Bureau du Congrès

RACAMOND. — Ceci dit, camarades, nous vous proposons pour diriger les travaux du Congrès de désigner le Bureau suivant :

##### Bureau du Congrès

RAYNAUD (XX <sup>e</sup> Union régionale),	Georgette BODINEAU (Vêtement),
GOURDEAUX (P.T.T.),	ROTH (U. R. Nancy),
MIDOL (Cheminots),	ROYER (Roanne),
BOURNETON (U. Rég. de Lille),	LOCHE (Chauffeurs Taxi R.P.),
FARSAL (Féd. de l'Agriculture),	COSTE (Métaux),
COISNE (Textile),	BROUT (Bâtiment),
CROIZAT (Métaux),	ARRACHARD (Représ. la C.G.T.U.
RIUS (U. R. Béziers),	à l'I.S.R.).

(Le Bureau, ainsi composé, est adopté à l'unanimité).

### Désignation du Président de séance

RACAMOND. — Nous proposons que la première séance de ce Congrès soit présidée ce matin par notre camarade Raynaud, secrétaire général de la XX<sup>e</sup> Union régionale qui a le plaisir et l'honneur de saluer en ce jour tous les délégués des Syndicats unitaires de France.

Je mets aux voix cette proposition.

*(Adoptée à l'unanimité.)*

(Les membres du Bureau et le Président prennent place à la tribune).

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

RAYNAUD (Président). — Chers camarades, l'Union des Syndicats unitaires de la Région parisienne, qui continue la vieille Union des Syndicats de la Seine d'avant la douloureuse scission, dont les effectifs ne cessent actuellement de croître à un rythme de plus en plus accéléré, dont les syndiqués atteignent aujourd'hui le nombre de cent dix mille, et qui est, sans aucun conteste, la plus puissante Union régionale du pays, vous remercie de l'avoir appelée à présider la première séance de ce VIII<sup>e</sup> et probablement dernier Congrès de la C.G.T.U., ce Congrès historique et décisif où tout va être mis en œuvre pour assurer, dès le début de 1936, la réalisation définitive de l'unité syndicale, d'une C.G.T. unique qui mènera la classe ouvrière à la victoire contre les puissances oppressives d'argent, les fauteurs de misère, de fascisme et de guerre.

Au nom de notre Union et de ses Syndicats, nous élevons tout de suite avec vous une protestation véhémement contre le scandaleux refus de passeport qui empêche les délégués de notre Internationale Syndicale, de l'I.S.R., ainsi que ceux de nos frères de Russie et des autres pays de participer aux travaux de ce Congrès.

Pourquoi faut-il que ce refus nous soit opposé par un Ministre de l'Intérieur appartenant à ce grand parti radical et radical-socialiste dont la masse profondément démocratique et attachée à la liberté se range de plus en plus dans le front populaire ?

Nous voyons à la fois la manifestation de la peur de la grande bourgeoisie de notre pays devant la réalisation de l'unité syndicale et une preuve de plus des hypocrites manœuvres d'hostilité qu'elle ne cesse de multiplier, malgré la signature du pacte franco-soviétique, contre l'U.R.S.S., ce pays sans crise, ce pays aux vingt millions de syndiqués, ce pays de l'unité syndicale, ce pays du socialisme triomphant, ce pays qui lutte pour la paix.

Le grand nombre de délégués ici présents, la puissance et la profondeur de la préparation de ce Congrès à la base prouvent à quel point le pays a compris l'importance considérable de ces assises.

Aujourd'hui, nous ouvrons notre VIII<sup>e</sup> Congrès, au moment même où, dans une salle assez voisine, à Paris, se tient celui de la C.G.T. Ces deux assises nationales du mouvement syndical français, encore et pour quelques jours seulement, pensons-nous, divisées, se tiennent dans une situation nationale et internationale des plus graves pour l'avenir des masses laborieuses.

A l'intérieur, une poignée de gros capitalistes, de puissants et universels administrateurs, de grands consortiums, veulent imposer au pays la dictature de leurs mesures de misère, d'esclavage et de ruine.

Non contents d'avoir momentanément imposé au peuple la saignée nouvelle des décrets-lois, ils en préparent d'autres, sachant très bien que ces mesures seront sans effet sur l'équilibre du budget et pour l'assainissement de la situation économique, mais les appliquant uniquement parce qu'elles préservent leur fortune et leurs abominables profits.

Tenant entre leurs mains la Banque de France et le crédit du pays, ils commandent en maîtres le Gouvernement, et se préparent à mater la révolte qui monte contre leur politique désastreuse, en livrant le pays à la guerre civile, les militants ouvriers à l'assassinat de leurs bandes armées, et en cherchant à étrangler la liberté pour enchaîner le peuple et le mener de force dans les horreurs de la guerre.

A l'extérieur, malgré la volonté de paix unanime du pays, sur l'ordre du Comité des Forges, des marchands de canons, des colonisateurs impérialistes, Laval soutient à Genève les manœuvres guerrières de Mussolini. Au même moment, où le spectre de la guerre risque d'heure en heure de devenir une réalité en Afrique et en Méditerranée, Hitler, à Nuremberg, menace la France et l'U.R.S.S. Il se prépare à prendre Memel de force et à allumer l'incendie dans le centre du continent.

La presse réactionnaire multiplie ses calomnies, ses attaques contre l'U.R.S.S., alors que ce pays poursuit, dans le plus grand sang-froid et avec la plus grande opiniâtreté, ses efforts en faveur de la paix.

Jamais le pain des travailleurs, leur liberté, la paix n'ont été en si grand danger.

Mais les travailleurs de ce pays ont compris, ils veulent mettre un terme à leurs souffrances, ils veulent élargir l'action contre les décrets-lois, ils veulent défendre leurs salaires et traitements, ils veulent du travail pour les chômeurs, ils veulent faire payer les riches, ils veulent un Gouvernement qui respecte la volonté du pays, ils veulent imposer la mise en application d'un plan de salut économique et de défense sociale.

Pour cela, ils sont prêts à la lutte, pour cette lutte ils veulent s'unir, ils veulent l'unité syndicale, ils veulent des syndicats uniques, des fédérations et unions uniques, une C.G.T. unique, organisme de lutte et de combat. Ils veulent dans le Front Populaire l'alliance de la classe ouvrière avec la classe moyenne, petits artisans, petits commerçants, intellectuels, l'alliance avec les masses paysannes si douloureusement frappées.

Le courant d'unité syndicale a grandi, il est aujourd'hui le problème central qui va dominer dans ces deux Congrès.

L'unité syndicale est votre première préoccupation, c'est la première question que vous allez débattre, celle à laquelle vous allez savoir apporter la solution tant attendue.

C'est la grande fierté de la C.G.T.U., la justification de son titre, c'est la gloire de l'Union des Syndicats unitaires de la Région parisienne, dans cette capitale, centre décisif du pays, région que toute la France regarde et où tout ce qui se passe a tant de répercussion dans l'ensemble du territoire, d'avoir, de tout temps et particulièrement

depuis février 1934, résolument et décidivement mené l'action pour l'unité de la classe ouvrière.

On ne doit pas oublier que ce fut l'appel initial à la grève contre le coup de force du 6 février, appel qui, à l'instigation des unitaires, fut lancé en commun par dix Syndicats unitaires et confédérés des services publics, fut à la base de la magnifique grève du 12 février ; que ce fut l'unité d'action réalisée dans la rue, dans le sang de nos camarades, dans les batailles avec la police le 9 février, qui déchaîna dans tout le pays l'enthousiasme, la volonté de lutte et d'union de tous les travailleurs.

Depuis, C.G.T.U. et Union des Syndicats unitaires de la Région parisienne, dans le mouvement d'Amsterdam-Pleyel, créé par notre inoubliable grand camarade Henri Barbusse, dans le Comité d'unité d'action antifasciste de la Région parisienne, se placèrent résolument à l'avant-garde de la volonté d'unité d'action et de la constitution du Front Populaire.

Paris, qui avait agi le premier et si fortement contre le fascisme, a réagi aussi le premier avec force contre les décrets-lois, le mouvement de Buffalo reste dans ce domaine la réalisation la plus importante et la plus large d'action commune ; il joue en ce moment et jouera encore demain un grand rôle dans l'unification complète dans la lutte de toutes les victimes des décrets-lois.

Comment peut-on, après tout cela, soutenir que l'unité d'action empêche l'unité syndicale ? Comment peut-on dire cela, alors que c'est précisément l'unité d'action de plus en plus large dans les grèves, dans la lutte contre le fascisme et contre les décrets-lois qui a permis le développement de l'unité syndicale. C'est, ne l'oublions pas, le renforcement qui s'est opéré entre les deux Unions régionales unitaire et confédérée de Paris, dans la lutte antifasciste, dans le C.U.A.A., dans une série de manifestations communes, qui a fait mûrir plus vite les possibilités d'unité syndicale dans la Région parisienne. C'est l'unité d'action de plus en plus serrée, de plus en plus élargie à tous les échelons avant que l'unité syndicale ne soit devenue complète et définitive qui en hâtera et simplifiera la réalisation.

Camarades, vous allez commencer les travaux de ce Congrès par le grand débat sur l'Unité syndicale. Notre C.G.T.U. a fait pour l'unité syndicale, en face des obstacles, des difficultés accumulées sur sa route, de nombreuses concessions, certaines n'ont pas été sans sacrifices de sa part, c'est grâce à eux que nous sommes, aujourd'hui, presque arrivés au but. Quelques désaccords subsistent encore, ils ont trait aux modalités de réalisation.

La discussion de la Commission mixte des deux C.G.T. n'a pu, sur ces points, réaliser l'entente. Vous avez, aujourd'hui, à vous prononcer. Au moment où vous allez le faire, vous comprendrez certainement que ce n'est pas sans de profondes raisons que la C.G.T.U. maintient sa position. Vous comprendrez que l'unité syndicale exige que ne soit pas permis l'étouffement du courant révolutionnaire dans les syndicats et que soit observé le respect de la plus large démocratie, en particulier dans la désignation de la direction de la C.G.T. unique. Mais vous devez vous souvenir de tous les obstacles successifs que la C.G.T.U. et les Syndicats unitaires ont réussi à écarter de la route de l'unité syndicale. Vous aborderez donc ce débat avec l'optimisme réfléchi que donnent



une confiance en soi et la volonté ferme de donner à la classe ouvrière de ce pays l'unité syndicale au début de 1936.

En ouvrant cette première séance du VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U., en vous salueant tous au nom de l'Union des Syndicats unitaires de la Région parisienne, permettez-moi d'affirmer que ces assises sauront donner à la classe ouvrière de ce pays l'unité syndicale qu'elle attend et deviendront, de ce fait, historiques dans l'histoire du mouvement ouvrier de ce pays.

Vive l'unité syndicale ! Vive la C.G.T. unique !

*(Vifs et unanimes applaudissements.)*

### Désignation de la Commission des mandats

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous vous proposons de procéder tout de suite à la désignation des membres de la Commission de vérification des mandats et nous vous proposons comme membres les camarades suivants :

LANGUMIER, ALBERT, SIMONIN, LECLAIRE, MAURY, GUIRAUD, BONTEMS.

Je mets aux voix cette composition. *(Adopté.)*

### Communication du Comité d'organisation

LE PRÉSIDENT. — Camarades, le Comité d'organisation du Congrès me prie de vous communiquer toute une série de renseignements. Il indique, d'abord, que des dispositions ont été prises pour permettre de téléphoner aux délégués qui auraient des communications à faire avec l'extérieur. A cet effet, une cabine téléphonique a été installée, à droite en sortant de la salle. D'autre part, les délégués pourront, le cas échéant, trouver ici leur courrier quand ils l'auront fait adresser au Congrès.

Nous vous demandons de vous rappeler que cette salle où nous avons l'honneur de tenir le présent Congrès est une des plus belles et des plus grandes salles municipales de la banlieue de Paris et dont nous pouvons disposer grâce à la consolidation de la victoire du Front Populaire dans cette cité.

Cette salle des fêtes a été mise à notre disposition par la municipalité ouvrière d'Issy-les-Moulineaux. Nous la remercions, en votre nom, de toutes les commodités qu'elle a données au Comité d'organisation pour l'organisation de ces assises. *(Applaudissements.)*

Nous vous demandons de prendre soin de l'ameublement, car s'il ne saurait être question de vous empêcher de fumer, veuillez faire attention à ce que les cendres de vos cigarettes ne détériorent pas les fauteuils.

Camarades, en ce qui concerne les repas, les séances se termineront à une heure. Vous avez tous, en même temps que vos mandats, reçu des indications à ce sujet. Nous demandons à ceux qui n'ont pas retenu de chambre de n'en pas chercher à Issy, car il n'y en a plus de disponibles.

Enfin, je recommande à ceux d'entre vous qui occupent les deux balcons de faire attention à ne pas toucher aux fils du micro, ce qui aurait pour effet de gêner la transmission des discours.

## LECTURE ET VOTE DE RESOLUTIONS

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons reçu toute une série de résolutions dont je vais vous donner connaissance et que nous vous demanderons de voter.

*(Le camarade Raynaud donne lecture des résolutions suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité.)*

### Résolution contre la répression

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U., dès l'ouverture de ses travaux, élève une véhémence protestation contre la répression inouïe du gouvernement Laval qui frappe les militants et les organisations ouvrières.*

*Depuis le dernier Congrès de la C.G.T.U., lors des événements de Février, vingt fils du peuple furent assassinés. Plus récemment, pour faire appliquer ses décrets-lois, il fait fusiller, à Toulon et à Brest, des ouvriers défendant avec dignité leurs conditions de vie.*

*Le Congrès salue respectueusement toutes ces victimes du capital et exprime à leurs familles sa solidarité.*

*Il appelle les travailleurs à s'unir toujours plus pour lutter contre la répression et à réaliser la défense populaire en vue de faire échec aux bandes fascistes.*

### Adresse aux Syndicats soviétiques

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. salue, dans un enthousiasme fraternel, les syndicats de l'U.R.S.S. qui forment la centrale syndicale la plus forte du monde et donnent au prolétariat universel le plus magnifique exemple d'unité qui ait été réalisé.*

*Il salue de toute son admiration et de toute sa foi le gigantesque et victorieux effort de construction socialiste auquel ils participent avec tant de puissance invincible sous la direction de Staline.*

*Il proteste de toute son énergie contre le refus intolérable apporté par le gouvernement Laval au visa des passeports des délégués soviétiques à ses assises et qui constitue une atteinte des plus graves au droit syndical.*

*Le Congrès assure les syndicats de l'U.R.S.S. de sa volonté ardente de reconstituer l'unité syndicale afin de fournir à la classe ouvrière l'arme décisive du succès dans son action revendicative quotidienne et dans sa lutte pour son émancipation totale.*

### Adresse à l'I. S. R.

*En saluant, dès l'ouverture de ses travaux, les efforts qu'elle n'a cessé de déployer dans le monde pour le rassemblement et l'unification des forces ouvrières en vue du triomphe du prolétariat dans sa lutte pour le pain, la liberté et la paix, le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. entend exprimer à l'Internationale Syndicale Rouge son fidèle attachement et son entière confiance.*

*Il proteste de toutes ses forces contre le refus du gouvernement français de viser le passeport de son délégué. Il voit dans ce geste d'hostilité une manifestation de la crainte qu'éprouvent les capitalistes*

*à la pensée de l'entente universelle des travailleurs et il considère qu'en œuvrant à la réalisation rapide de l'unité syndicale sur le plan international, comme il la poursuit sur le plan national, il démontrera la vanité des tentatives de la bourgeoisie qui voudrait empêcher l'union des travailleurs du monde entier.*

### **Résolution de solidarité à l'égard des victimes du fascisme international**

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès National de la C.G.T.U., réuni à Issy-les-Moulineaux, du 24 au 27 septembre 1935, envoie son salut fraternel et l'expression de sa solidarité révolutionnaire à toutes les victimes du fascisme international.*

*Il appelle les travailleurs de France à redoubler d'efforts pour arracher Thaelmann, Rakosi, des mains de leurs bourreaux, pour empêcher leur assassinat depuis longtemps prémédité, pour sauver du peloton d'exécution les 70 condamnés à mort d'Oviédo.*

*Les syndicats et unions de syndicats groupés dans la C.G.T.U. agiront par tous les moyens en leur pouvoir pour organiser l'action de masse la plus énergique pour sortir des geôles fascistes les milliers d'ouvriers révolutionnaires qui y sont torturés.*

### **Résolution contre les atteintes au droit syndical**

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. s'élève avec la plus grande force contre les graves atteintes que le gouvernement Laval vient de porter au droit syndical.*

*Il proteste notamment contre les décisions prises par les ministres de l'Education nationale et des Finances, d'interdire l'accès de leurs cabinets et de leurs services aux délégations régulièrement mandatées des syndicats d'instituteurs et d'agents des contributions indirectes.*

*Il assure les fonctionnaires et les travailleurs des Services publics si durement frappés par les décrets-lois dans leurs conditions d'existence et de travail, de son entière solidarité et de son appui le plus total dans leur lutte pour la reconnaissance et le maintien de leurs droits.*

### **Résolution pour le maintien de la paix**

*Ouvrant ses travaux dans une atmosphère internationale chargée de menace de guerre, le VIII<sup>e</sup> Congrès de la Confédération Générale du Travail Unitaire de France, affirme la volonté de paix des masses laborieuses, leur opposition résolue à toute nouvelle boucherie impérialiste.*

*Il dénonce les responsabilités écrasantes des régimes fascistes comme principaux auteurs de guerre, régimes qui, ayant fait faillite dans tous les domaines, ne se maintenant que par la terreur, s'imaginent trouver une solution à leur crise dans le déclenchement d'aventures guerrières de prestige et de conquêtes.*

*Mussolini poursuit ses préparatifs de guerre contre l'Abyssinie décidée à défendre son indépendance. Au Congrès national socialiste de Nuremberg, Hitler menace la Lithuanie, revendique le territoire de Memel, pendant que Goebels se livre à des excitations antisoviétiques.*

inouïes. De son côté, le fascisme polonais affirme ouvertement son intention de revendiquer un partage de la Tchécoslovaquie et de soutenir une fusion de l'Autriche avec l'Allemagne hitlérienne. Plus que jamais, le fascisme c'est la guerre !

Tout en condamnant l'attitude équivoque de Laval dans les derniers débats de Genève, le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. déclare que la seule chance d'empêcher la guerre réside dans l'application complète et générale du pacte contre l'agresseur comme l'a réclamée l'U.R.S.S.

Il appelle tous les travailleurs à mener une lutte sans merci contre l'entreprise de guerre des régimes fascistes, pour la défense de l'Union Soviétique, pour la Paix et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

LE PRÉSIDENT. — Racamond a la parole.

### INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, on ne peut s'empêcher de penser, au moment où s'ouvrent ces assises, que, dans une autre salle des délégués mandatés par des syndicats sont également réunis et, qu'entre leurs travaux et les nôtres, il y a non pas seulement une similitude, mais tout un ensemble de préoccupations qui correspondent aux intérêts de la classe ouvrière tout entière.

Nous pensons que cette première séance de notre Congrès ne doit pas se terminer sans qu'une liaison fraternelle, unitaire, soit assurée entre le Congrès qui siège à Issy-les-Moulineaux et celui qui siège à la Mutualité. (*Vifs applaudissements.*)

Ce sont des représentants des syndicats, chers camarades, comme nous sommes des représentants des syndicats. Vous sentez bien que la division qui a duré pendant quinze années bientôt doit prendre fin. Vous sentez bien qu'à l'issue des travaux de ces deux Congrès des dispositions définitives seront prises pour qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1936 il y ait dans chaque syndicat la même carte confédérale, pour qu'il n'y ait dans chaque localité qu'un syndicat pour chaque corporation, qu'une Union départementale dans chaque département, qu'une Fédération par industrie et qu'une seule Confédération Générale du Travail. (*Vifs applaudissements.*)

Vous sentez sous ces paroles la volonté, j'en suis certain, d'entrer en contact le plus rapide avec nos frères de la Confédération Générale du Travail qui discutent ce matin des mêmes problèmes que ceux que nous sommes en train de discuter. C'est pourquoi le Bureau Confédéral vous propose l'envoi du message suivant au Congrès de la C. G. T. :

« Chers camarades,

« En ouvrant ses travaux, le VIII<sup>e</sup> Congrès des syndicats unitaires tient à saluer les délégués du XXIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T. et à leur exprimer la ferme volonté de voir nos deux Congrès consacrer l'unité syndicale.

« L'unité syndicale a fait des progrès considérables dans notre pays au cours des deux années qui nous séparent de nos précédentes assises.

« Les adhérents, militants et organisations de nos C.G.T. ont eu

souvent l'occasion de se rencontrer et de s'unir dans la lutte pour les revendications, ainsi que contre le fascisme.

« Tous ont acquis la conviction que l'unité était indispensable et possible.

« Cette conviction se renforce chaque jour en présence du chaos de la crise économique, de l'attaque brutale du grand capitalisme contre les masses ouvrières, de l'arrogance des ligues fascistes soutenues par le président du Conseil, Pierre Laval, et de la menace de guerre.

« La commission interconfédérale d'unité a tenu de nombreuses séances au cours desquelles put être réalisé un accord sur les points les plus controversés.

« Il est impossible que nos deux congrès ne parviennent pas à réaliser l'accord nécessaire sur les questions pratiques pour la convocation rapide d'un congrès d'unification.

« Soucieux d'aider à cette solution, notre VIII<sup>e</sup> Congrès vous propose de régler d'un commun accord ces questions pratiques.

« Il soumet à votre examen les propositions suivantes :

*Les deux congrès fixent à fin janvier la date du congrès d'unité, l'ordre du jour de ce congrès comportant les questions essentielles intéressant la vie et le fonctionnement de notre C.G.T. réunifiée.*

*Il nous paraît possible en effet que les assemblées syndicales, les congrès d'unions et de fédérations tiennent leurs assises au cours des trois mois qui nous sépareraient du congrès d'unité.*

*Dès le lendemain de nos congrès, les fusions commenceraient dans les syndicats pour se prolonger dans les fédérations et unions.*

*Afin d'organiser et de diriger ces fusions, les bureaux des fédérations, syndicats, unions entreraient immédiatement en contact.*

*La commission mixte confédérale aurait à connaître de toutes difficultés qui pourraient surgir.*

*Nous vous proposons également qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1936 une même carte et un même timbre soient édités pour l'ensemble des syndiqués. Afin d'approvisionner les organisations en temps voulu, la commission mixte serait chargée de régler les questions pratiques se rapportant à cette décision.*

*Le seul point de désaccord surgi entre les délégations de la C.G.T. et de la C.G.T.U. est celui concernant le fonctionnement de la direction, pendant la période des fusions, c'est-à-dire trois mois.*

*Comme il s'agit d'un court laps de temps, il nous paraît aisé de surmonter cette difficulté. En effet, lorsque le cycle des fusions sera terminé dans les syndicats, les unions et les fédérations, nous arriverons à la date du congrès qui réglera toutes choses.*

*Quant à l'ordre du jour du congrès, il nous apparaît que sur les questions devant y figurer il ne saurait y avoir de désaccord, celle du programme et des méthodes d'action se pose couramment dans chaque congrès, celle des statuts et des problèmes internationaux sont naturellement posées par la constitution actuelle des organisations qui vont fusionner.*

*Et nous suggérons qu'à l'issue de leurs travaux, les deux congrès tiennent une séance symbolique commune, affirmation tangible de l'unité enfin réalisée.*

« Voilà, camarades, les propositions que nous vous soumettons ; elles sont uniquement inspirées du souci d'aboutir sans délai à un accord qu'attendent avec une grande et légitime impatience les syndiqués ainsi que les millions de travailleurs de notre pays.

« Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles et syndicalistes. »

Ainsi, vous le voyez, camarades, dès l'ouverture de nos travaux nous faisons des propositions déjà contenues, vous le savez bien, dans l'ensemble de celles que votre délégation a faites lors des derniers pourparlers ; mais il nous apparaît comme d'une importance encore plus haute que le Congrès unitaire fasse siennes ces propositions pratiques, les envoie tout de suite au Congrès de la C.G.T., avec l'espoir qu'elles seront acceptées, ou que, dans la discussion commune, nous pourrions surmonter les difficultés qui pourront encore subsister ; et aussi avec le ferme espoir que, dans une des plus grandes salles de Paris, on puisse réunir les deux mille ou trois mille délégués de tous les syndicats, afin qu'avant de se séparer ils jurent de reconstituer l'unité syndicale et de faire du mouvement syndical unique un instrument de libération du prolétariat. Voilà ce que nous vous proposons. (*Applaudissements.*)

Je demande en conséquence au Président de mettre aux voix les termes de cette lettre qui, à notre avis, doit être acceptée d'enthousiasme. (*Applaudissements unanimes.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix cette lettre, camarades, en vous demandant de l'adopter dans l'unanimité et avec le plus grand enthousiasme.

*(Le Congrès adopte à l'unanimité les termes de cette lettre et se lève pour entonner l'Internationale.)*

RACAMOND. — Nous vous proposons, camarades, que la lettre dont je viens de vous donner lecture soit portée par la délégation suivante :

Nos camarades : *Dupuy*, secrétaire du réseau unifié du P.-O. ;

*Sandra*, secrétaire de l'Union Régionale de l'Isère ;

*Boisvert*, secrétaire de l'Union Régionale des Alpes-Maritimes ;

*Martha Desrumeaux*, de l'Union Régionale de Lille ;

Et *Langumier*, de l'Union Régionale parisienne.

Ces camarades vont donc aller porter votre message et nous sommes persuadés que les délégués de la C.G.T. feront à ce document l'accueil que nous espérons tous, c'est-à-dire un accueil fraternel et unitaire. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous des observations à présenter au sujet de la désignation de cette délégation ?

Aucun camarade ne demandant la parole, *cette délégation est donc désignée à l'unanimité.*

Je donne la parole à notre camarade Frachon, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail Unitaire. (*Vifs applaudissements.*)

## EXPOSÉ DE FRACHON

Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail Unitaire

CAMARADES,

Les deux années qui se sont écoulées depuis le VII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. ont été marquées par des événements de la plus haute importance.

On peut considérer cette période comme la plus mouvementée dans notre pays depuis la guerre.

La crise économique, commencée plus tard en France, se poursuit actuellement.

Les pronostics des augures qui voulaient montrer la France comme un îlot sain au milieu d'un monde malade, alors que la crise se développant dans les autres pays n'avait encore que faiblement touché le nôtre, qui, ensuite, prévoient que cette crise serait moins forte et moins longue en France, ces pronostics sont bousculés par les faits.

La crise a atteint tous les domaines de l'activité. Elle sème les ruines et la misère, elle provoque le désordre.

Les classes possédantes, inquiètes du mécontentement populaire, ajoutent encore à leur malfaisance en attendant aux libertés publiques. Leur domination ne s'accommode plus des formes usitées jusqu'alors par la dictature capitaliste. Elles créent la misère au milieu de l'abondance des produits et la volonté de conserver leurs privilèges les pousse à la barbarie. Pour continuer à régner, ces féodaux modernes ont besoin d'instaurer une domination moyenâgeuse.

Elles veulent asservir le peuple jusqu'à l'esclavage et elles parent leur tyrannie de toutes les vertus. Elles pillent les travailleurs, les dépouillent de la plus grande partie de leur travail et c'est au cri de : « A bas les voleurs ! » qu'elles mènent à l'assaut leurs bandes de mercenaires.

Le grand capital emploie les méthodes les plus raffinées de violence contre la grande majorité du peuple qu'il exploite, il crée le désordre, provoque les divisions, s'allie aux capitalistes étrangers quand son profit l'exige, affiche sa préférence pour Hitler quand il s'agit de combattre les millions de Français qui ont fait leur le mot d'ordre : « Du pain, la paix et la liberté ». Et c'est en parlant de l'ordre, de l'union et de la nation qu'il commet toutes ses exactions.

Aujourd'hui, d'autres graves préoccupations viennent s'ajouter à celles, si nombreuses pourtant, qui assaillent le monde du travail. La guerre menace d'embraser le monde à bref délai.

Tout ce que nous avions dit sur la marche du capitalisme à la guerre menace de se réaliser avec une redoutable précision. Et, bien entendu, ce sont les pays où le capitalisme a réussi à instaurer la dictature fasciste, où toutes les libertés ouvrières ont été supprimées, les syndicats détruits, qui menacent le plus dangereusement la paix.

C'est l'Allemagne de Hitler, c'est l'Italie de Mussolini qui recherchent dans la guerre de conquête et de rapine, une solution aux difficultés que, loin de les atténuer, leur régime exaspère.

Ce sont ces dictatures féroces qui rêvent de détruire par les armes l'exemple vivant, glorieux, qui crée l'enthousiasme chez les millions d'hommes qui cherchent la voie d'un monde meilleur et que nous

donnent les travailleurs de l'Union Soviétique qui bâtissent le socialisme.

Quand on a élevé la misère et l'esclavage à la hauteur d'un principe, quand on brûle les livres sur la place publique, comment pourrait-on ne pas haïr le premier Etat qui a libéré les ouvriers et les paysans de leurs chaînes ? Ou tout est fait pour développer le bien-être du peuple et pour lequel la liberté, la satisfaction de tous les besoins des hommes et la culture sont les biens les plus précieux.

Mais, ne nous contentons pas de voir ce qui se passe dans les pays à dictature fasciste. Chez nous, le gouvernement actuel et son chef, Laval, constituent un danger public. Contre la majorité du peuple il soutient les bandes fascistes, contre la volonté de la nation, il s'efforce de saboter le pacte franco-soviétique, gage de paix. Toutes ses manœuvres tortueuses tendent au soutien de l'Italie dans son agression contre le peuple abyssin.

Comme vous le voyez, notre VIII<sup>e</sup> Congrès s'ouvre dans une période des plus graves. Les tâches et les responsabilités du mouvement ouvrier sont immenses. Nous sommes ici ses représentants les plus qualifiés et nous devons avoir la claire conscience de ce que les masses populaires attendent de nous.

Non loin de nous, à la Mutualité, siègent les délégués des syndicats confédérés. Ils ont les mêmes responsabilités que nous, les mêmes tâches à remplir. Nous souhaitons que ces deux Congrès ne se terminent pas sans qu'une séance commune, fraternelle, scelle l'accord commun en vue du prochain Congrès d'unité qui doit faire disparaître cette plaie de la scission syndicale.

Nous le souhaitons de toutes nos forces, des millions de travailleurs qui ont les yeux fixés sur nos Congrès le désirent avec la même ardeur que nous. Il ne sera point difficile de leur donner satisfaction si nous sommes animés les uns et les autres du seul désir de défendre notre classe contre les coups du grand capital, d'améliorer son sort en poursuivant son émancipation, de sauver l'humanité du cataclysme de la guerre.

Il faut avoir confiance en la classe ouvrière, il faut laisser aux syndiqués le soin de déterminer librement la voie qu'ils entendent faire suivre à leurs organisations. Ce respect de la démocratie syndicale, cette souveraineté du Congrès, nous les acceptons sans réserve.

Que nos camarades du Congrès confédéré manifestent la même largeur de vue, qu'ils repoussent avec mépris les invitations de nos ennemis communs, les grands capitalistes, qui leur prodiguent les conseils de prudence, qui s'évertuent à leur montrer comme des manœuvres dangereuses notre volonté sincère d'unité.

Si les grands financiers et les gros industriels se montrent si inquiets devant la perspective d'unité prochaine, c'est qu'ils sentent parfaitement qu'elle est une menace pour leurs privilèges. La classe ouvrière, elle, y voit avec raison un renforcement de sa puissance, un moyen efficace pour contraindre les riches à payer les frais de leur crise, une arme incomparable pour la défense de la paix, une chose nécessaire pour marcher d'un pas ferme à son émancipation.

Deux idées essentielles avaient dominé les débats de notre VII<sup>e</sup> Congrès : la lutte contre la misère et pour l'unité.

Déjà, à cette époque, il n'était pas difficile de prévoir que le



grand capitalisme pousserait plus avant l'offensive déclenchée contre les salaires, les lois sociales et les conditions de travail des ouvriers.

Il ne manquait pas, alors, de prophètes pour démontrer que les réductions de salaires et de traitements étaient un corollaire indispensable à la reprise des affaires.

Déjà, il était question de capitalisme organisé et dirigé. Vous vous souvenez des innombrables discours et articles sur la résorption de la crise et la ranimation de l'industrie, sur les grands travaux contre le chômage. Les gouvernements, en particulier ceux qui ont suivi l'émeute fasciste, n'ont pas marchandé les promesses à ce sujet.

Ces promesses venaient surtout au moment où on frappait un nouveau coup à la classe ouvrière.

Aux ouvriers et aux chômeurs, on disait qu'il valait mieux gagner moins et être sûr d'avoir du travail. Aux petits commerçants et aux paysans, on expliquait que la diminution des traitements des fonctionnaires leur serait profitable, que, les impôts diminuant, les affaires reprendraient, que les uns verraient leur commerce plus florissant, que les autres vendraient leurs produits un meilleur prix.

Vous vous souvenez que lorsque nous dénoncions leurs mensonges et leur hypocrisie, gouvernants et capitalistes nous accusaient de souhaiter la misère du peuple, de vouloir le désordre et la guerre civile qui, selon eux, étaient notre unique objectif.

L'actuel président du Conseil use encore volontiers de ce subterfuge pour tenter de masquer la malfaisance de ses décrets-lois et pour essayer d'échapper à la réprobation populaire.

Le bilan des grands capitalistes de notre pays, pour ces deux dernières années, parle cependant fort éloquemment contre ces procédés peu scrupuleux. Leur politique a exercé assez de ravages pour qu'ils montrent un peu plus de pudeur dans leurs appréciations. La misère du peuple, ils l'ont portée à un degré plus élevé ; le désordre, ils l'ont créé partout ; la guerre civile, ils la provoquent, ils en organisent et arment les troupes.

Non seulement ils n'ont apporté aucune amélioration dans la situation économique du pays, mais ils se sont montrés impuissants à enrayer l'aggravation de la crise.

Au cours des années 1934 et 1935, la production est descendue à son niveau le plus bas malgré la production renforcée pour la guerre. Le nombre des chômeurs a atteint le chiffre le plus élevé. C'est au cours de cette période que des firmes toutes-puissantes, comme Citroën, ont connu des krachs retentissants.

Des entreprises du textile ont fermé leurs portes et des ouvriers durent lutter pour empêcher la destruction d'usines.

La grande bourgeoisie a pourtant cherché des remèdes à ce mal. Ses économistes et ses hommes d'Etat ont été mis à contribution pour trouver une issue. Qu'ont-ils fait ?

Ils ont élevé les barrières douanières et ils ont aggravé le marasme des échanges internationaux. Ils ont réduit les prix de revient en perfectionnant leurs méthodes d'exploitation, ils ont exigé une production plus intense de la part de chaque ouvrier en même temps qu'ils diminuaient leur capacité d'achat en réduisant leurs salaires. Ils ont aggravé ainsi l'écart entre la capacité de production et les possibilités de consommation. Ils ont provoqué une nouvelle source de chômage.

Le prix des produits agricoles s'est effondré et qu'offrent-ils aux paysans ?

Ils décident d'arracher des vignes, ils en viennent à considérer une mauvaise récolte comme une bénédiction.

Sur un seul point, ils ont une politique d'une logique implacable : au fur et à mesure que s'accroissent les difficultés, en faire supporter le poids aux masses laborieuses.

Le tribut qu'ils ont déjà imposé à la classe ouvrière est immense. Le chômage lui a fait perdre environ 80 milliards de salaires. La diminution des salaires et traitements qui dépasse en moyenne 30 %, atteint parfois jusqu'à 50 %. Les récents décrets-lois qui frappent plus d'un million de fonctionnaires et de travailleurs des services publics, ainsi que l'ensemble des anciens combattants, aggravent encore ces mesures. Après quelques mois de chômage, l'ouvrier se voit privé du bénéfice des assurances sociales. Les dépenses sociales de l'État sont réduites au moment où la misère grandit.

Cette année, le budget pour l'assistance aux vieillards a été ramené de 400 à 300 millions, celui de l'assistance aux femmes en couches de 39 à 35, les primes d'allaitement de 72 à 60 et ainsi de toutes les dépenses destinées à soulager un peu la misère des pauvres.

Et, cependant, la politique du grand capital a fait des centaines de milliers de nouveaux pauvres.

Ainsi, des millions d'hommes se voient réduits à des conditions d'existence difficiles et pour beaucoup misérables.

Les champions de l'ordre et de la civilisation capitalistes aboutissent à organiser le régime de la faim, de la maladie, de la déchéance physique et morale pour des masses innombrables.

Ils voient toute une génération de jeunes hommes à l'inaction et à la désespérance. Chaque année, 150.000 jeunes gens sortent de l'école. Que deviennent-ils ? La production n'a pas besoin de leurs bras. Quand on les occupe, ce n'est pas pour en faire des ouvriers qualifiés et avertis, c'est pour avoir une main-d'œuvre meilleur marché.

Le capitalisme décadent s'avère un ennemi déterminé de l'instruction, de la culture.

Sa presse mène une campagne systématique contre l'accession des fils du peuple à l'enseignement secondaire. Elle réclame des économies par la fermeture de certains collèges et universités.

Cette année, le chapitre du budget sur les subventions aux étudiants est ramené de 7 millions à 5 et demi.

Les chercheurs, les savants, pourtant déjà si peu favorisés, n'ont pas été épargnés et les dépenses pour les recherches scientifiques ramenées de 10 millions 774.000 à 8 millions 500.000 francs.

Alors que les privations aggravent l'état sanitaire des masses populaires, que la tuberculose trouve un terrain plus favorable dans ces foyers sous-alimentés, les dépenses pour la lutte contre la tuberculose sont ramenées de 42 millions 925.000 francs à 29 millions 555.000 francs.

L'instruction primaire n'est pas épargnée. Ce qui fut un titre de gloire pour les républicains de la fin du siècle dernier, — l'instruction obligatoire, — est bafoué.

L'analphabétisme progresse et voyez ce que le grand capital fait de l'école laïque !

On supprime des maîtres, on surcharge des classes et l'on met les

instituteurs dans la presque impossibilité de donner une instruction sérieuse aux trop nombreux élèves dont ils ont la charge.

Pour faire des économies, on diminue le nombre des élèves-maîtres.

En 1934 on admettait 1.961 normaliens dans les écoles, actuellement 1.000.

2.049 normaliennes en 1934, 1.000 aujourd'hui.

On ferme des écoles laïques de village au plus grand profit des écoles cléricales.

Mais alors que l'Etat réalise ainsi des économies au détriment de l'instruction de la jeunesse, il subventionne les écoles libres.

La malfaisance du grand capitalisme ne se limite pas aux salariés. Il s'engraisse des dépouilles des paysans et des classes moyennes qu'il ruine et exproprie.

Quoi de plus tragique que la situation des paysans laborieux dans la période présente ?

La baisse catastrophique des produits du sol et du bétail a bouleversé la vie de millions de travailleurs de la terre.

L'usurier et l'huissier, ces fléaux de toujours du paysan, rôdent dans tous les villages.

D'innombrables petits fermiers sont menacés par la faillite et les saisies. De nombreux petits propriétaires, si attachés à leur terre, peuvent en être dépossédés et chassés d'un jour à l'autre. Le gros propriétaire foncier, le grand capitaliste, ces féodaux modernes, s'empareront de ses dépouilles et lui, il subira un joug plus dur.

Les expropriateurs de petites gens exercent aussi leurs ravages dans cette couche, si nombreuse en France, si laborieuse aussi, des petits commerçants.

Les clients du petit commerçant, l'ouvrier, le fonctionnaire, ont dû réduire leurs achats. Le chiffre d'affaires a diminué. Mais le loyer, les impôts, l'électricité sont restés chers. Les grandes sociétés ont installé des magasins géants où les employés sont honteusement exploités. Et voilà le petit commerçant, qui avait mis son modeste avoir dans sa boutique, ruiné, dépossédé par le grand capital, victime lui aussi de la crise dont il n'est pas responsable. Soixante mille faillites en cinq ans. Soixante mille petits possédants dépouillés, expropriés. Et comment l'Etat les aide-t-il ?

Le gouvernement a opéré 460 millions de dégrèvements fiscaux, 355 millions ont profité à 43.500 gros commerçants qui avouent plus de 50.000 francs de bénéfices. Par contre, 725.000 petits commerçants se sont vus chargés de 310 millions d'impôts nouveaux.

Les grands capitalistes qui accumulent ces misères et ces ruines, qui créent le désordre, le chaos, opposent une résistance acharnée à toute tentative d'améliorer la situation des masses laborieuses en touchant à leurs profits.

Ils sont prêts à dissenter à perte de vue sur les moyens de combattre le chômage, ils parlent avec volubilité de grands travaux à exécuter. Mais qu'on leur parle de la semaine de 40 heures sans réduction de salaires, qu'on leur démontre la justesse de cette revendication par l'augmentation intense de la production de chaque ouvrier et ils se hérissent. Ils sont prêts à tout, à affronter toutes les batailles, à aggraver encore le chômage, à employer les pires violences, à faire mourir de misère des centaines de milliers d'hommes plutôt que de consentir à cela.

Montrez-leur que le moyen de financer les grands travaux c'est de prélever une partie des richesses qu'ils ont accumulées entre leurs mains et ils deviennent féroces pour défendre leurs coffres-forts.

Prouvez aux magnats de la mine que leurs bénéfices ont augmenté pendant qu'ils réduisaient le salaire des mineurs, réclamez la revalorisation de ces salaires et vous voyez ces potentats mobiliser la presse, déchaîner la répression la plus implacable contre ceux de leurs salariés qui ont osé poser une telle question.

Le budget est en déficit, montrez que les milliards nécessaires à son équilibre peuvent être prélevés sur les grosses fortunes et vous les voyez mobiliser les banques, provoquer la panique, faire évader les capitaux, menacer le franc, jusqu'à ce que des décrets-lois appauvrissent à nouveau les masses laborieuses de 10 milliards.

Par contre, jetez un coup d'œil sur les bénéfices de quelques grosses sociétés. Les chiffres sont vraiment éloquentes. L'appauvrissement général du peuple engraisse une oligarchie qui concentre de plus en plus entre ses mains capitaux et richesses de toutes sortes de la nation.

Voici quelques exemples puisés dans les comptes rendus officiels des principales firmes capitalistes :

### LES BÉNÉFICES AVOUÉS

	Capital en millions de francs	Bénéfices nets en millions de francs
Schneider (Le Creusot).....	100	25 en 1933
Hotchkiss .....	16	15 —
Compteurs et matériel d'usine à gaz.	60	34 —
Peugeot .....	250	38 1934
Aciéries du Nord.....	52	13 —
Mines de Lens.....	225	31 —
Mines de Marles.....	208	34 1933
Mines d'Aniche.....	164	27 —
Mines d'Anzin.....	222	28 1932
Mines de Courrières.....	220	25 1933
Kuhlmann .....	320	37 —
Rhône-Poulenc .....	75	32 —
Air Liquide.....	88	54 1934
Union d'Electricité.....	350	52 1933
Electricité de Paris.....	155	36 —
Energie Industrielle.....	180	25 —
Société Générale.....	625	60 —
Crédit Lyonnais.....	408	83 —
Crédit Foncier.....	375	157 1934
Métropolitain .....	102	28 1933

Soit pour 20 firmes françaises seulement : **4 MILLIARDS 195 MILLIONS** de capitaux accumulés ayant produit **834 MILLIONS DE BÉNÉFICES**, c'est-à-dire à peu près **20 o/o** du capital en une seule année.

## LES BÉNÉFICES DISSIMULÉS

Et ceci ne représente qu'une infime partie des bénéfices réalisés ; car on doit ajouter les bénéfices non avoués, dissimulés sous différentes formes.

Voici, en effet, un court aperçu de ces derniers :

### **SCHNEIDER**

En 1933, 258 millions de réserves.

### **HOTCHKISS**

En 1933, 65 millions de réserves.

### **PEUGEOT**

En 1934, 192 millions de réserves et amortissements.

### **MINES DE LENS**

En 1933, plus d'un milliard de réserves et amortissements.

### **MINES D'ANICHE**

En 1933, 138 millions de réserves et amortissements.

### **UNION D'ELECTRICITE**

En 1933, plus de 100 millions de réserves et amortissements.

### **ENERGIE INDUSTRIELLE**

En 1933, 240 millions de réserves et amortissements.

### **CREDIT LYONNAIS**

En 1933, 800 millions de réserves et amortissements.

Soit, pour ces huit firmes seulement : **2 MILLIARDS 793 MILLIONS** de francs de bénéfices dissimulés.

Ayant concentré entre leurs mains les richesses de la nation, ils entendent en être les maîtres absolus. Après les avoir dépouillées de leur bien et du produit de leur travail, ils veulent soumettre les masses travailleuses à leur tyrannie.

Que les élus du suffrage universel montrent quelque répugnance à exécuter leurs ordres, qu'ils résistent à l'application des décrets-lois qui épargnent les riches et frappent les pauvres et l'oligarchie financière emploie les mesures de coercition les plus cyniques.

Elle corrompt la presse. La direction omnipotente de la Banque de France menace de fermer la caisse et d'organiser la faillite, de provoquer la ruine des petites gens et de créer les plus grands désordres, d'organiser la guerre civile.

Ainsi, les fameuses 200 familles qui sont maîtresses des richesses du pays se rient de la volonté du peuple.

La loi, pour ces expropriateurs du travail, n'existe pas. L'ouvrier qui veut se syndiquer commet un crime dont il est châtié par la privation de travail et de salaire.

Quand les masses populaires grondent, que la légalité ne permet plus d'opposer un barrage suffisant à leur volonté de se libérer des charges dont on les écrase, les puissances financières organisent et arment les bandes fascistes.

Ces soi-disant partisans de l'ordre préparent et déclenchent l'émeute fasciste du 6 février. Ils forcent la représentation parlementaire à se

donner un gouvernement opposé à celui que le suffrage universel a voulu.

Ces patriotes embauchent dans leurs bandes des généraux, ils essaient de faire pression sur les officiers qui résistent à leurs sollicitations, qui veulent rester des officiers républicains, qui veulent croire malgré tout que l'armée ne peut pas être un instrument de destruction de la république. Ces défenseurs de la patrie sont prêts à transformer l'armée en une troupe de guerre civile contre l'immense majorité du peuple.

Au vu et au su du gouvernement de M. Laval, avec l'appui du président du Conseil, ils arment leurs troupes de guerre civile de mitrailleuses et de canons de tranchée. Ils prêtent leurs châteaux pour les essais de mobilisation de leurs troupes illégales. Ils assassinent impunément des travailleurs antifascistes. Ouvertement, ils appellent au meurtre des militants ouvriers.

Ils cambriolent les sièges d'organisations, saccagent les Maisons du Peuple comme à Levallois et Argenteuil.

Et ils font tout cela en vitupérant contre le marxisme dans lequel ils englobent tout ce qui résiste à leur politique néfaste et à leurs violences. Et ces porteurs de torches, ces ilôtes qui, pour défendre leurs coffres-forts, n'hésiteraient pas à plonger l'humanité dans la barbarie et les ténèbres, conduisent leurs croisades fascistes au nom de la civilisation et de la culture françaises.

Ce n'est pas assez qu'ils aient à leur actif la misère et la dictature, le désordre et l'ignorance, leur intérêt sordide leur commande de préparer la guerre.

Ces deux années qui nous séparent de notre VII<sup>e</sup> Congrès, nous avons dû les remplir d'une vigilance soutenue pour combattre et déjouer les manœuvres constantes des provocateurs de guerre.

Ils nouent des intrigues internationales, ils s'arment et arment leurs alliés. Constamment, nous avons dû mobiliser l'opinion populaire pour dénoncer les campagnes obstinées des éléments les plus réactionnaires du grand capital contre l'Union des Républiques Soviétiques. Il nous a fallu beaucoup de vigilance pour déjouer les manœuvres hypocrites par lesquelles ils tentaient de faire pénétrer leur haine du premier Etat socialiste jusque dans les rangs des travailleurs.

Quels cris de joie ils poussaient quand, exploitant honteusement les dissensions de la classe ouvrière, ils pouvaient faire insérer dans les journaux que cette dernière lit, des attaques inconsidérées, malveillantes contre l'Union Soviétique.

Même lorsque, sous la poussée populaire, M. Laval dut signer le pacte franco-soviétique dans lequel, avec raison, le peuple averti de notre pays voit un élément de paix, même alors et depuis lors, tout ce qui est pacifiste chez nous doit bander ses forces pour garantir son maintien. Il reste beaucoup à faire pour qu'il soit appliqué dans toute son ampleur. Nous savons que pour cette tâche, il nous faut lutter contre des puissances ouvertes ou occultes, nous savons que l'actuel président du Conseil ne fera jamais cela de bon gré, mais nous savons aussi que nous, travailleurs, ne sommes pas seuls à vouloir cela. Et quand il s'agit de la paix, quand il s'agit d'établir des relations amicales entre le premier Etat socialiste et le peuple du pays qui fonda la première république, nous sommes heureux que nos efforts se joignent à ceux d'hommes qui n'ont pas les mêmes conceptions que nous certes,

mais qui veulent la paix et qui ont manifesté depuis longtemps leurs sympathies pour la République des Ouvriers et des Paysans.

Dans le grave conflit actuel, quand l'impérialisme fasciste d'Italie menace d'embraser le monde pour étendre ses conquêtes, voyez comment les grands capitalistes de chez nous, les fascistes prennent parti pour le provocateur de guerre. Il a fallu toute la pression de l'opinion publique, qui s'est répercutée jusqu'au sein du gouvernement, pour que le président du Conseil, Laval, prenne une attitude moins belliqueuse à Genève.

Mais quelle campagne de presse pour soutenir Mussolini, que d'argent ont dû verser les marchands de canons pour l'alimenter !

Vous le voyez, camarades, pendant ces deux années, le grand capitalisme de notre pays a exercé sa malfaisance dans tous les domaines de l'activité humaine. Il a aggravé le désordre de la crise ; il a accentué la misère dans les masses travailleuses ; il a détruit ou tenté de détruire les conquêtes de la science, de la culture ; il a exproprié des masses de petits possédants ; il a organisé la guerre civile ; essayé de détruire les libertés et d'instaurer une dictature sanglante et, pour lui, l'éventualité de massacres collectifs est envisagée comme une source de profits.

Son activité malfaisante n'a connu d'entrave que l'action des masses populaires. Dans cette action, l'activité des syndicats a joué un rôle important que nous voulons examiner.

Vous vous rappelez, camarades, que dès le début de la crise, on essayait de faire pénétrer dans l'esprit des ouvriers cette théorie, selon laquelle il est impossible à la classe ouvrière de lutter en période de crise soit contre l'offensive du capital, soit pour obtenir des améliorations.

Il n'est pas douteux que la grande bourgeoisie de notre pays s'est efforcée de faire prévaloir cette théorie. Elle a mené une campagne constante pour essayer de prouver qu'existait une solidarité étroite entre le capital et le travail, victimes à titre égal de la crise économique, dit-elle.

Chaque fois qu'elle a pris des mesures pour défendre ses profits aux dépens de la classe ouvrière, elle a tenté de les justifier en déclarant qu'elles étaient des mesures d'intérêt général.

Le tableau des bénéfices de quelques grandes Sociétés que nous avons donné tout à l'heure, montre toute l'hypocrisie d'une telle affirmation.

Il nous est aisé également de montrer que le patronat de la corporation des mineurs qui est un de ceux dont les ouvriers ont le plus à souffrir a augmenté régulièrement ses bénéfices.

En développant cette conception de l'impossibilité de combattre efficacement l'offensive du capital pendant la crise, on glissait insidieusement dans l'esprit des travailleurs les plus conscients cette idée que la seule lutte qu'il convenait de mener était celle de la transformation sociale. Nous verrons tout à l'heure comment, même sur ce point, la bourgeoisie s'entend à déformer la pensée des travailleurs, à les fourvoyer.

De telles théories sont éminemment favorables à l'action présente du capitalisme. Si elles étaient adoptées par les organisations syndicales elles supprimeraient le seul obstacle qui s'oppose à la malfaisance de la grande bourgeoisie : l'action de masse des travailleurs.

Notre VII<sup>e</sup> Congrès avait dénoncé ce dilemme dans lequel on essayait d'enfermer la classe ouvrière : « Ou subir les coups du capitalisme, ou lutter seulement pour la transformation sociale ».

Chacun sait que les syndicats unitaires attachent la plus grande importance à ce qui fut l'objectif de toujours des syndicats dans notre pays : la suppression du salariat et du patronat. Ce n'est pas pour nous un simple article de statuts, c'est une tâche sacrée, un devoir envers l'humanité tout entière auquel nous entendons ne pas faillir. Dans le chaos présent, cet objectif est le pôle de salut vers lequel regardent bien des travailleurs hier encore indifférents. On nous reproche même, bien à tort d'ailleurs, comme nous le démontrerons, de ne penser qu'à cela et de n'exister que pour cela.

Ce que nous savons aussi, c'est qu'en préparant sa libération définitive, il est possible d'obtenir des améliorations sensibles pour la classe ouvrière même dans le cadre du régime capitaliste, qu'il est possible de mettre un frein aux appétits et aux méfaits du patronat.

Cette conviction a guidé toute notre activité au cours de ces deux années. Et nous avons quelque fierté de constater la part importante que notre C.G.T.U. a prise dans l'effort soutenu de la classe ouvrière pour sa défense.

Certes, la misère engendrée par le capitalisme est grande, elle s'est accrue au cours des deux dernières années. Mais il est facile de voir qu'elle serait pire si la classe ouvrière n'avait pas combattu pour la défense de son pain et de ses libertés.

Il serait vain de dire que la crise, le chômage ne rendent pas plus difficile, plus compliquée l'action des travailleurs.

Cependant, malgré ces difficultés nouvelles, les prolétaires de ce pays nous ont donné, au cours de ces deux années, assez d'exemples magnifiques de leur volonté de lutte pour nous montrer ce qu'une classe ouvrière, unie dans une même C.G.T. toute dévouée à ses intérêts, peut faire et quels résultats elle peut atteindre.

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir un bilan complet de l'effort accompli par l'ensemble des ouvriers.

Dans la métallurgie de la région parisienne, par exemple, l'organe officiel du patronat a reconnu que dans les usines d'aviation, les salaires avaient dû être augmentés sensiblement grâce à l'action systématique et persévérante des syndicats unitaires.

Il y a eu peu de grèves dans cette industrie, peu d'actes visibles, si l'on peut dire, mais que d'efforts de la part des militants unitaires ! Pendant des semaines, ils ont travaillé patiemment au rassemblement des ouvriers dans les entreprises, ils ont édité des tracts, organisé des pétitions, des réunions, des délégations. Les ouvriers ont appuyé leurs délégations par des manifestations diverses et, souvent sans grève, ils ont enregistré des succès.

Ces exemples ne sont point si rares, quoiqu'il serait possible d'en multiplier le nombre. Ils ne sont pas particuliers à la métallurgie de la région parisienne et ils ont eu pour résultats, dans tout le pays, de faire bénéficier la classe ouvrière de dizaines de millions de francs qu'auraient encaissés les capitalistes.

Le nombre des grèves qu'il nous a été possible de recenser du 1<sup>er</sup> octobre 1933 au 30 juin 1935 s'élève à 702; le nombre des grévistes à 234.000. Sur 446 résultats qui nous sont connus, 102 sont des victoires partielles, 276 des victoires complètes et 68 des échecs. En considérant



même que parmi les 253 résultats inconnus la proportion des échecs soit grande, il n'en reste pas moins que dans le plus grand nombre des cas, les ouvriers ont réussi à battre en brèche l'offensive capitaliste et à obtenir parfois des augmentations de salaires.

Si l'on examinait les résultats acquis seulement en tenant compte de ce qu'ils furent pour les ouvriers qui ont participé effectivement à la lutte, certains pourraient penser que les avantages obtenus sont disproportionnés avec les sacrifices consentis. Un tel examen serait entaché d'erreur.

La bataille menée par une partie de la classe ouvrière a profité à la classe tout entière. Ainsi, en 1934, dans la région de Roanne, le patronat du textile entreprenait une action pour la diminution des salaires. Cette décision des patrons roannais marquait le début d'une offensive générale dans la corporation.

Nous apprenions en effet que les patrons du textile de la Seine-Inférieure, ceux des Vosges, de l'Aisne, avaient, eux aussi, décidé d'appliquer une diminution. Ils en avaient même fixé la date. C'était donc une centaine de milliers de travailleurs, déjà bien mal payés, qui étaient menacés à brève échéance de voir leurs salaires encore réduits.

La grève des 15.000 ouvriers du Roannais, leur résistance admirable, l'appui qu'ils reçurent de toute la population laborieuse de la région, tout cela donna à réfléchir aux patrons des autres centres qui reculèrent dans la crainte d'un mouvement semblable dans leurs usines.

La victoire partielle des grévistes de Roanne eut donc des répercussions heureuses pour 100.000 travailleurs du Textile.

Si nous prenons l'exemple plus récent de la grève des agriculteurs du Midi, peut-on nier sa valeur pratique pour la sauvegarde des intérêts de la classe ouvrière et ses répercussions incontestables parmi les salariés de l'agriculture ?

Là aussi, on a tenté d'utiliser la crise pour empêcher la lutte. Les gros vigneronniers ont voulu se servir de la mévente du vin pour affamer les ouvriers qu'ils emploient. Si les 50.000 travailleurs qui ont participé à la grève s'étaient laissés prendre aux boniments sur la communauté d'intérêts entre eux et les gros propriétaires, ils auraient payé cette erreur de plusieurs millions de francs sans que les ouvriers qui consomment du vin enregistrent la moindre baisse.

Ils n'ont pas accepté cela. Ils ont lutté et obtenu gain de cause.

Les journaux bien pensants se sont indignés de leur audace. Pensez donc, ils ont osé choisir le meilleur moment pour déclencher leur grève et ceux qui, en d'autres temps, auraient résisté à leurs légitimes revendications en affamant toute une population, ceux qui ont vainement tenté de provoquer des bagarres entre grévistes et gardes mobiles, ceux-là ne peuvent admettre que des travailleurs aient l'intelligence de choisir le moment où leur action sert le mieux leurs intérêts.

Ils l'admettent d'autant moins que les ouvriers agricoles du Midi ont su établir la différence qui existe entre les viticulteurs qui vivent du produit de leur travail et les gros exploiters. Ils n'ont pas voulu que les petits propriétaires souffrent de la bataille qu'ils étaient contraints d'engager contre les gros vinassiers.

Ils ont su réaliser cette alliance indispensable entre les salariés et les petites gens et ce n'est pas une des moindres leçons de cette grande grève, la plus grande à la campagne depuis bien des années.

Eh bien, camarades, croyez-vous que la grève des viticoles du Midi

profitera seulement aux 50.000 travailleurs qui y ont participé ? De même que la grève du textile de Roanne, elle aura des répercussions heureuses dans les autres régions.

C'est là un résultat auquel notre Fédération unitaire de l'Agriculture et nos Unions Régionales ne sont pas étrangères. Pendant près d'une année, elles ont travaillé patiemment à la préparation de cette action. Elles ont surtout fait des efforts considérables pour réaliser l'unité des travailleurs agricoles et le succès de la grève est un corollaire des succès obtenus là-bas grâce à ces efforts dans la réalisation de l'unité.

Nous pourrions donner d'autres exemples, mais chacun de vous les connaît, chacun de vous a participé plus ou moins à enrichir notre mouvement ouvrier de ces expériences en rendant de grands services à la classe ouvrière.

Lors de notre VII<sup>e</sup> Congrès, nous avons montré la nécessité d'organiser systématiquement la lutte pour briser les attaques dirigées contre les fonctionnaires.

Il était aisé de discerner alors que les premières atteintes portées à leurs traitements faisaient partie d'un plan d'ensemble dressé par les grandes puissances capitalistes. La stabilité du traitement des fonctionnaires, en même temps qu'elle contraignait à rechercher d'autres moyens que le prélèvement sur les pauvres pour équilibrer le budget, gênait la marche en avant dans la diminution des salaires des ouvriers de l'industrie privée.

Les grandes organisations patronales ne faisaient pas un mystère de cette appréciation et elles réclamaient instamment la diminution des traitements.

Vous connaissez les péripéties de cette lutte admirable des fonctionnaires qui s'est poursuivie pendant plusieurs années et qui dure encore.

Les syndicats unitaires, dont le nombre des adhérents est très restreint parmi cette catégorie de travailleurs, ont cependant joué un rôle des plus importants dans la bataille.

Ils ont combattu avec ardeur contre les idées dangereuses qu'on essayait à cette occasion d'introduire dans l'esprit des ouvriers et des classes moyennes et qui consistaient à opposer le reste des travailleurs à ceux de l'Etat. Ils ont lutté contre la théorie du moindre mal qui fut si néfaste pour les travailleurs d'Allemagne.

Dans la bataille qui se poursuit pour l'abrogation des décrets de misère de M. Laval, les syndicats unitaires n'ont cessé et ne cessent de montrer la nécessité impérieuse de poursuivre l'action jusqu'au succès.

Oui, camarades, lorsque nous jetons un coup d'œil sur le mouvement ouvrier de cette dernière période, nous avons quelque fierté de contempler notre œuvre, non pas qu'elle nous grise et que nous la jugions suffisante, mais, à considérer les obstacles accumulés, on peut mesurer le chemin parcouru.

Plus d'un million d'hommes ont manifesté depuis le 17 juillet contre les décrets-lois. Dans tout le pays, de nombreuses manifestations d'unité se sont réalisées et se réalisent encore dans l'action. Certes, malgré nos efforts répétés, nous n'avons pu encore obtenir que cette alliance soit réalisée au sommet, mais il n'est pas une ville, pas un bourg important où l'union ne se soit faite.

Quand nous voyons de grandes manifestations d'unité comme celles de Marseille, de Buffalo, quand les anciens combattants se mêlent aux travailleurs pour défendre avec eux leurs revendications communes, nous pouvons bien manifester notre joie, nous qui combattons depuis toujours pour cette union.

Qui pourrait dire qu'il n'y a rien de changé quand au cours de cette lutte contre les décrets-lois l'unité d'action se réalise entre toutes les organisations de cheminots de la base au sommet ?

Par des provocations sanglantes, comme celles de Brest et de Toulon, le gouvernement de M. Laval a tenté de discréditer cet admirable mouvement, de l'isoler et de dresser contre lui les classes moyennes. Avec une discipline remarquable, un sens aigu de la situation, la classe ouvrière a fait avorter ces plans criminels.

Les décrets ne sont pas encore abrogés, mais le nombre de leurs adversaires grandit. L'impopularité de leurs auteurs va croissant. Si les efforts d'unité pour l'action qu'ont déployés les syndicats unitaires avaient trouvé un appui au lieu d'un obstacle auprès de certains dirigeants confédérés, si ces mêmes hommes n'opposaient pas la mystique d'un programme plus complet, remplaçant tout, à la lutte pour cette abrogation, nous serions plus avancés dans cette voie.

Le gage en est dans la volonté de lutter et de vaincre que manifestent fonctionnaires, cheminots, anciens combattants et dans l'appui qu'ils trouvent parmi les autres couches de la population.

Dans ce domaine aussi, nous continuerons notre action avec ardeur et persévérance, certains qu'elle correspond à la volonté des masses laborieuses, qu'elle a l'approbation des travailleurs intéressés à quelque organisation syndicale qu'ils appartiennent.

Il a fallu combattre également en faveur des chômeurs. Les avantages qu'ils ont obtenus par une action soutenue depuis le début de la crise sont constamment menacés. L'Etat cherche à économiser sur leurs maigres allocations. Un peu partout, on multiplie les tracasseries, on crée de nouveaux obstacles pour réduire le nombre des inscrits.

Sans une action constante cette armée des sans-travail serait vouée à une misère encore plus grande et au désespoir. Elle deviendrait une proie facile pour la démagogie fasciste.

De 1933 à 1935, de nombreuses manifestations et marches de la faim ont eu lieu. Cette action a permis d'obtenir certains résultats positifs. De nombreuses radiations ont été empêchées, les chômeurs ont obtenu l'ouverture de nouveaux fonds de chômage, parfois l'augmentation de l'indemnité, des secours en nature, etc.

Il faut reconnaître cependant que dans ce domaine de la défense des chômeurs nous n'avons pas fait tout ce qu'il faudrait.

Le plus grand nombre des chômeurs ne reçoit pas encore d'allocation, presque tous les chômeurs partiels en sont privés. L'ouverture de travaux, ce qui les intéresse au plus haut point, pourrait être réclamée avec plus de vigueur.

Le mouvement syndical devra apporter plus d'attention à la défense de cette partie de la classe ouvrière la plus touchée par la crise et la plus digne d'intérêt.

Quand on examine le bilan de l'activité de la classe ouvrière au cours de ces deux dernières années, il faut donner une place d'honneur à son action énergique contre le fascisme.

Il n'est pas nécessaire, dans ce rapport, d'entrer dans les détails

d'une activité qui est parfaitement connue de vous tous. Les manifestations de 1934, celle du 9 février en particulier, la grève du 12 février, resteront des pages glorieuses de l'histoire du mouvement ouvrier français.

Cette unité, qui s'est réalisée contre la menace précise du danger fasciste, elle a été facilitée par les efforts précédents des syndicats unitaires. Déjà en février 1934, les travailleurs confédérés et unitaires n'étaient plus des adversaires. La bataille de plus d'une année contre les décrets-lois leur avait appris à se connaître, plus une seule grève ne se déroulait sans que confédérés et unitaires s'unissent fraternellement, entraînant dans leur union les syndiqués et syndicats chrétiens. Les premiers syndicats uniques venaient de se constituer.

Par leur volonté d'unité dans la lutte, par leur allant, leur enthousiasme, les militants unitaires sont parvenus à ce que la grève du 12 février, que d'aucuns voulaient morne, soit une grande journée d'action et d'unité.

Cette journée magnifique ne fut pas seulement une riposte passagère au fascisme, elle a marqué le développement d'un mouvement irrésistible en faveur de l'unité, mouvement qui ne se limita pas à la classe ouvrière, mais qui entraîna des couches profondes des classes moyennes.

La C.G.T.U., qui fut parmi les premières à répondre à l'appel de Barbusse et de Romain Rolland pour la constitution du Comité contre la guerre et le fascisme, fut également au premier rang pour la constitution du Front populaire.

Cela n'alla pas tout seul, il fallut surmonter bien des obstacles et des hésitations, ce n'est qu'à la veille du 14 juillet que nous pûmes saluer l'entrée de la C.G.T. dans le Front populaire. Mais, actuellement, quel chemin parcouru dans cette voie !

*Certains nous ont souvent fait grief de notre collaboration avec le Parti communiste. Quand notre action commune avec ce grand parti de la classe ouvrière a ouvert le chemin au Front populaire, quand la formule que nous avons défendue ensemble : « Pour le pain, la paix et la liberté », est devenue le mot d'ordre de millions d'hommes de notre pays ; quand dans un syndicat confédéré aussi important que celui des instituteurs, le secrétaire général, le camarade Delmas, déclare qu'il fait sienne cette formule sublime lancée par le Parti communiste, nous ne rougirons pas de cette collaboration, nous en constatons les bonfaits avec fierté.*

Nous pouvons d'ailleurs, sans aucune crainte, mettre en parallèle notre souci constant de réaliser dans son maximum l'union de toutes les masses laborieuses avec ce que firent ceux qui nous adressent ces reproches.

Nous savons parfaitement que dans les syndicats se trouvent des adhérents qui ne sont pas communistes.

Nous nous sommes bien gardés de froisser leurs sentiments politiques.

Chaque fois que cela fut nécessaire, nous nous sommes efforcés de réaliser l'entente pour l'action avec tous les partis de la classe ouvrière.

Ce n'est point notre faute si nos efforts n'ont pas toujours abouti. Malheureusement, ceux qui nous critiquent n'ont pas toujours agi ainsi.

Nous en avons eu le regret, récemment, de voir repousser nos propositions d'action commune par la C.G.T., alors qu'elle limitait son alliance au Parti socialiste.

En constatant le résultat de nos efforts pour le Front populaire, nous n'affichons pas l'orgueil des pionniers, nous exprimons la joie d'ouvriers de la première heure dont l'ouvrage sert la cause du peuple et qui n'ont qu'une ambition : polir leur œuvre, la perfectionner en collaboration étroite et fraternelle avec tous ceux qui sont venus mettre la main à la tâche commune.

Que ce soit dans le Comité d'Amsterdam-Pleyel ou dans le Comité du Rassemblement Populaire, vos représentants n'ont eu et n'ont qu'une ambition : agrandir la famille antifasciste, travailler à souder tous les éléments divers qui en font partie, tranquilliser les susceptibilités qui, parfois, risqueraient de créer des difficultés, donner à ce rassemblement une base commune favorable au peuple et mortelle au fascisme.

Les délégués de la C.G.T.U. dans ces différents comités peuvent venir tranquillement devant ce Congrès et dire qu'ils ont su remplir cette tâche éminemment utile.

Comme vous le voyez, camarades, les deux années écoulées depuis notre VII<sup>e</sup> Congrès n'ont pas été seulement deux années d'offensive capitaliste. Elles ont été aussi deux années de lutte de la classe ouvrière.

Nous avons montré quelques-uns des résultats obtenus grâce à cette action incessante. Sur certains points, ils ne sont pas négligeables.

Dans la défense des libertés, par exemple, nous avons avancé à grands pas. Il y a eu dans tout le pays de grandes manifestations, la grève générale de 24 heures. Cependant le danger est loin d'être définitivement écarté. Il subsiste d'autant plus en France que la crise économique s'approfondit et que la grande bourgeoisie ne voit pas d'autre moyen pour imposer sa politique de misère. Mais le prolétariat n'est plus isolé. Il a gagné des alliés nombreux dans les couches de la petite bourgeoisie.

Les progrès sont loin d'être aussi sensibles dans la défense du pain.

N'oublions pas que c'est notre tâche essentielle à nous dans les syndicats et que nous devons nous inquiéter de ce retard.

Ce que nous sommes parvenus à réaliser dans l'action antifasciste nous montre que nous pouvons également obtenir de grands succès dans la lutte pour le pain, malgré qu'il faille là tenir compte de ce que d'autres intérêts sont en jeu.

C'est sans doute plus difficile, néanmoins, si les problèmes que cette action pose sont plus compliqués, ils ne sont pas insolubles.

Les exemples que nous avons cités, ceux de Roanne, des agricoles du Midi, la grève des midinettes, l'action contre les décrets-lois, montrent que la volonté ne manque pas dans la classe ouvrière.

Mieux, ces exemples démontrent que lorsque nous nous en donnons la peine, nous pouvons obtenir de grandes et belles choses.

L'unité réalisée à la base dans chaque mouvement indique qu'il est possible de surmonter cet obstacle qu'est la division.

1° Il faut que l'action des syndicats soit uniquement inspirée du souci de défendre les intérêts de la classe ouvrière et que la notion très claire que ces intérêts sont en opposition avec ceux de la grande bourgeoisie soit toujours présente à l'esprit ;

2° Il faut que les syndicats soient plus attentifs aux moindres revendications de la classe ouvrière. Qu'ils sachent découvrir les conséquences les plus complexes de l'offensive capitaliste et qu'ils soient habiles à organiser l'action des travailleurs en leur assurant l'appui de la population laborieuse.

Sur le premier point, il n'est pas douteux qu'il y a encore à faire pour que tout le mouvement syndical de notre pays soit imbu de ces principes de la lutte de classe. Quand je parle de mouvement syndical je n'ai pas seulement en vue les syndicats unitaires mais l'ensemble des syndicats.

Prenons l'exemple le plus récent et aussi le plus caractéristique à ce sujet : l'action contre les décrets-lois. Vous connaissez les efforts des syndicats unitaires pour obtenir l'alliance de toutes les victimes de ces décrets. Notre activité n'est pas guidée uniquement parce qu'il y a du mécontentement et que nous aimons à faire du bruit. Nous laissons cette calomnie au compte des ennemis de la classe ouvrière.

Nous faisons cela parce que nous avons la conviction qu'on peut contraindre le gouvernement à changer de méthode pour équilibrer son budget. Nous sommes convaincus qu'une action vigoureuse, unifiée, allant jusqu'à la grève de masse, serait décisive pour que l'argent nécessaire à cet équilibre soit demandé aux riches.

Nous avons attaché beaucoup d'importance à ce que l'unité qui se réalise à la base soit complétée au sommet. Pour cet objet, nous avons fait de nombreuses et, hélas, infructueuses démarches auprès de la direction de la C.G.T.

Ce serait de l'enfantillage de croire que les raisons des refus que nous avons essayés sont la conséquence d'une opposition maladroite et irraisonnée à l'unité d'action.

Ces refus sont le résultat d'une conception différente de l'action à mener et des buts à atteindre qui existent entre certains dirigeants confédérés et nous-mêmes.

En effet, camarades, nous, nous sommes convaincus qu'on peut obtenir l'abrogation des décrets-lois même avant d'avoir imposé un programme complet.

Les camarades de la C.G.T. qui s'opposent à l'unité d'action affirment que l'abrogation des décrets-lois ne servirait à rien, que tout serait à recommencer et que rien ne sera fait tant que ne sont pas apportées des réformes de structure au régime lui-même.

A la lutte pour l'abrogation des décrets-lois et comme unique moyen de défendre les salaires et traitements, ils substituent le plan de rénovation économique et politique de la C.G.T. Ils estiment inopérant de combattre le capitalisme sur un seul point, ils envisagent seulement d'opposer une politique nouvelle à l'ensemble de la politique actuelle de la bourgeoisie.

Camarades, nous sommes, on le sait bien, convaincus de la nécessité d'apporter des transformations radicales dans le système social. Nous sommes même persuadés que dans le cadre du régime capitaliste, avant que nous soyons assez forts pour accéder au pouvoir, il est possible d'imposer des modifications importantes en faveur des masses laborieuses. Notre congrès sera d'ailleurs appelé à discuter d'un tel programme.

Mais ce que nous savons c'est qu'une politique qui impose des

sacrifices au grand capital ne peut se concevoir sans une action systématique et puissante de la classe ouvrière.

La résistance acharnée qu'il oppose aux moindres revendications, les mesures brutales qu'il emploie contre les petits mouvements, indiquent suffisamment ce dont est capable la grande bourgeoisie lorsqu'il s'agit de toucher à la base de ses privilèges.

Nul plus que nous n'est décidé à travailler au rassemblement des forces nécessaires pour obtenir cela.

Cependant, malgré qu'on nous en ait souvent accusés gratuitement, nous ne sommes pas des partisans du tout ou rien.

« La transformation sociale ou rien » est actuellement un mot d'ordre qui ne peut qu'aboutir à désarmer la classe ouvrière, à lui faire subir les attaques les plus brutales sans réagir, à permettre l'application des décrets de misère alors qu'il est possible d'en obtenir l'abrogation.

Et voyez, camarades, où nous conduit une appréciation aussi erronée ? Des camarades en viennent à soutenir que le seul moyen de lutte permis à la classe ouvrière c'est la grève générale qui, disent-ils, sera forcément insurrectionnelle.

Ce sont là des appréciations très gauches, très « allure révolutionnaire », mais cela n'a rien à voir avec la réalité de la lutte de classe. Et c'est peut-être parce que, malheureusement, cette conception est assez répandue dans certains milieux, que le mouvement contre les décrets-lois n'a pas, malgré l'ampleur des manifestations, encore pu prendre une orientation plus concrète, qui n'eût pas été la grève insurrectionnelle mais une grève ordinaire pour la défense des salaires. C'eût été moins ronflant que de parler de la grève générale insurrectionnelle ; c'eût été autrement profitable à la classe ouvrière aussi bien pour ses revendications immédiates que pour le développement ultérieur de son action en vue d'imposer un programme général.

Parmi les nombreuses opinions émises sur ces questions, nous devons cependant discerner celles qui constituent un progrès pour le mouvement syndical de notre pays.

Par exemple, le récent congrès du syndicat national des Instituteurs révèle une évolution très nette vers l'examen hardi des solutions à apporter.

La grande bourgeoisie pousse des hurlements à propos de certaines paroles prononcées dans ce congrès. Sa rage ne vient pas de ce que quelques phrases lui semblent outrancières, elle provient surtout du caractère général des débats qui se sont déroulés au congrès.

Il ne lui a pas échappé que ce congrès apportait quelque chose de nouveau, qu'il bousculait un peu le cadre étroit dans lequel se mouvait cette partie du mouvement syndical qui croyait être fidèle aux traditions du syndicalisme d'avant-guerre en refusant d'entrer de plain-pied dans les questions nouvelles que posent la vie, le développement du capitalisme et la crise.

Le congrès du syndicat national des Instituteurs a porté la hache dans ces entraves que le capitalisme souhaitait de voir persister toujours dans la vie des syndicats et c'est là la cause de sa grande colère et de sa haine contre nos camarades de l'enseignement.

Qu'ils aient osé dire que le mouvement ouvrier ne limiterait pas son activité à un corporatisme étroit, qu'ils aient envisagé les problèmes actuels sous tous leurs aspects économiques et politiques, que leurs

militants se soient résolument prononcés pour l'entrée en ligne de la puissance syndicale dans le règlement de toutes les questions intéressant la classe ouvrière, y compris celle du gouvernement, voilà ce qui les rend coupables aux yeux de la grande bourgeoisie et c'est ce qui fait que nous nous sentons encore plus proches d'eux.

Voyons maintenant la deuxième condition : l'attention aux revendications et l'habileté dans l'organisation des luttes.

Il ne vous a pas échappé qu'il existait une grande disproportion entre l'effort fait par les syndicats dans la lutte antifasciste et celui fourni en faveur des revendications. Il est clair aussi et nous l'avons déjà dit, que la lutte pour la liberté dépasse en ampleur la lutte pour le pain.

Sans doute l'action revendicative est plus difficile, elle demande plus de patience et plus de connaissances aussi.

Nous voulons ici, publiquement, rendre hommage aux milliers de militants courageux et persévérants qui se vouent à l'organisation de l'action économique de la classe ouvrière.

Ceux-là, qui poursuivent obstinément leur tâche ingrate, pour qui la défense des salaires de quelques dizaines ou de quelques centaines d'ouvriers coûte souvent plus de travaux, plus de soucis, plus de sacrifices aussi que la réalisation d'une grande manifestation de milliers d'hommes, ceux-là, camarades, sont aussi de vrais artisans du mouvement ouvrier. Comme les combattants antifascistes, ils ont droit à notre considération.

Chacun de nous a eu l'occasion de participer à la préparation de ces grandes démonstrations si retentissantes. Chacun de nous y a apporté toute son ardeur, toute sa volonté et chacun était content de soi au jour de la réussite.

Mais, imaginez-vous, camarades, ce qu'est la tâche du militant qui doit réaliser l'union des ouvriers dans son usine ?

Dans le grand meeting, la grande manifestation, on peut amener des milliers d'hommes, les plus convaincus, les plus conscients. Mais dans l'usine, il les faut tous ou presque. Il faut gagner ceux qui sont encore loin d'avoir compris ce qu'est la lutte de classe.

Dans la manifestation on vient, même lorsqu'il y a un peu de bruit, le risque est limité ; mais dans l'usine, l'ouvrier a affaire directement à son patron, celui-ci l'observe, voit la part qu'il prend à l'action ; là l'ouvrier risque la porte, le chômage, la misère à la maison.

Vous voyez que ce n'est pas une petite chose que l'organisation et la direction des luttes économiques.

Les militants qui ont organisé l'action dans les usines d'aviation de la région parisienne, action qui a abouti à une augmentation générale des salaires, ces militants n'ont pu faire cela à la légère. S'il en est ici, ils viendront dire les méditations auxquelles ils se sont livrés, les heures qu'ils ont passées à réfléchir sur l'état d'esprit de leurs camarades d'ateliers, sur les moyens d'unifier les efforts d'ouvriers ayant des conceptions différentes.

Ils vous diront la vigilance dont il faut faire preuve pour déjouer les manœuvres patronales.

J'en vois ici, parmi nous, qui ont dirigé de grandes grèves de milliers d'ouvriers. Eux aussi connaissent les soucis de la préparation et de la direction de ces mouvements quand il faut assurer la liaison étroite entre les travailleurs de plusieurs usines, forger et maintenir



le bloc des combattants quand tant de forces tentent de les séparer. Ils vous diront, ceux de Roanne, comment, après des semaines de grève, quand la misère était très grande, que le patronat affichait insolemment sa volonté de ne rien céder, ils vous diront qu'ils ne se sont pas laissés envahir par le pessimisme ; ils vous diront comment ils ont recherché des appuis ailleurs pour vaincre. Les grévistes de Roanne ont eu une victoire partielle, mais ce succès, pour l'obtenir, il a fallu déployer des trésors de tactique, aller jusqu'à 100 kilomètres, à Saint-Etienne, chercher un appui populaire à la grève.

Demandez encore à nos camarades du textile, ce qu'ils ont fait dans la basse Seine ! Là, il n'a pas fallu se contenter de réunions. Il a fallu, en tenant compte de l'état d'esprit des ouvriers, s'adresser aux élus, aux députés, aux maires, mais on est parvenu à un premier résultat.

Notre camarade Parsal pourra dire comment, depuis une année, furent préparées la lutte et la victoire des agriculteurs du Midi. Il pourra dire encore comment, malgré une préparation soignée, il a fallu, dans le mouvement, faire preuve d'initiative et d'intelligence, s'allier les petits vigneronniers et l'ensemble de la population laborieuse, et, tout en assurant le respect de la grève, éviter les bagarres avec la police.

Les faits que je signale montrent clairement que nous pouvons obtenir dans la lutte revendicative des résultats aussi satisfaisants que dans l'action antifasciste. Pour cela, il faut cesser de considérer cette lutte comme une chose facile. Ce que quelques-uns font doit devenir la tâche de nous tous.

Le front populaire pour la liberté peut et doit s'étendre à la défense du pain. Cela apparaît d'autant plus possible que les exemples deviennent plus nombreux où les petits commerçants, les paysans, des couches importantes des classes moyennes et les partis qui les représentent participent au soutien de l'action économique de la classe ouvrière.

De l'examen des différents problèmes auquel nous venons de nous livrer, une chose ressort par-dessus toutes : la nécessité d'unifier les forces de la classe ouvrière pour l'action qui s'impose.

Les travailleurs n'ont jamais accepté le fait de la scission syndicale. Ils l'ont toujours considéré comme une anomalie qu'il fallait faire disparaître le plus tôt possible.

Les meilleurs artisans pour le maintien de la scission, ceux qui ont toujours trouvé un tas de raisons pour justifier l'existence de deux C.G.T., il faut les chercher dans les rangs du grand patronat de combat.

Le Comité des Forges a suivi et suit encore avec la plus grande attention les efforts persévérants de la C.G.T.U. en faveur de l'unité. Devant les résultats obtenus, il a exprimé ouvertement son inquiétude. Il a flatté les uns, calomnié les autres. Cet ennemi irréductible des syndicats ouvriers qui ne peut souffrir dans ses entreprises l'existence d'une organisation, à quelque C.G.T. qu'elle appartienne, s'est mis à donner des conseils à nos camarades confédérés. Il les a mis en garde contre ce qu'il appelle les « manœuvres communistes ».

Eh bien ! camarades, malgré ces nombreux et puissants ennemis, l'unité syndicale a fait des pas décisifs dans la voie de sa réalisation.

Notre VII<sup>e</sup> Congrès enregistrait le développement de l'idée d'unité dans les masses ouvrières. Notre VIII<sup>e</sup> Congrès peut discuter des

réalisations obtenues et sera, nous l'espérons, le dernier congrès avant l'unité.

On a beaucoup épilogué sur les causes des rapprochements qui se sont opérés entre syndiqués et militants des deux C.G.T.

D'aucuns ont voulu y voir un mouvement purement sentimental, sans base politique et sociale et qu'il serait possible d'ignorer. D'autres, et le Comité des Forges a exprimé cette opinion, ont voulu y voir le résultat d'on ne sait quelle manœuvre machiavélique de Moscou dirigée contre la C.G.T.

Ce sont là appréciations de gens qui ne voient pas ou ne veulent pas voir les changements profonds qui s'opèrent dans l'esprit des masses, ni les raisons de ces changements.

Pendant sa période de prospérité, le capitalisme parvenait à donner l'illusion à une partie importante de la classe ouvrière qu'il pouvait lui apporter des réformes importantes, améliorer son sort sans combat.

Tout cela est fini. La crise économique, la misère grandissante, l'offensive brutale contre les salaires et les conditions d'existence ont mis en pièces ces illusions.

L'Etat a frappé les fonctionnaires, chez ceux-ci là aussi il a détruit les illusions. Du même coup il a développé l'esprit de lutte de classe dans les syndicats qui constituent les deux tiers des effectifs de la C.G.T.

Les syndiqués et militants des deux C.G.T. se sont rapprochés parce que leurs conceptions ont subi ce rapprochement dans le feu de la lutte de classe.

Notre VII<sup>e</sup> Congrès avait dit que c'est dans l'action indépendante de la classe ouvrière contre l'ennemi commun : le capitalisme, que s'unifie le mouvement ouvrier, au cours de ces deux années, les faits ont illustré cette appréciation.

Des masses importantes de prolétaires, de fonctionnaires, hier encore indécis, ont perdu toute confiance en la collaboration pacifique avec le capitalisme. Ils se convainquent chaque jour davantage qu'on ne peut rien imposer que par l'action et ils veulent être forts et unis pour cette action.

La menace fasciste est venue renforcer cette opinion. Comment pourraient-ils croire en la collaboration ces syndiqués ! quand ils voient le patronat organiser et financer les fascistes, pousser à une dictature qui détruirait leurs organisations.

Voyez, camarades, ce qui se passe depuis plus d'une année ? Pas une grève ne s'est déroulée sans que l'unité d'action se réalise entre les diverses organisations syndicales.

Regardez le mouvement contre les décrets-lois ! Le cartel central confédéré ainsi que certains camarades de la C.G.T. s'opposent à l'unification de la direction. Dites voir s'il est une seule ville où les meetings, les manifestations, les actions diverses qui se sont déroulées se sont faits en ordre dispersé ?

Partout les organisations confédérées, unitaires et autonomes ont collaboré étroitement. Même à Paris, malgré certains refus, les manifestations se sont faites ensemble. On peut regretter qu'au grand rassemblement de Buffalo n'aient pas adhéré le Cartel et l'Union confédérés, mais même là, les syndicats et sections confédérées ont participé.

Un tel mouvement, il n'est au pouvoir de personne de l'ignorer ou de le détruire.

Cependant, la classe ouvrière aurait pu se décourager, se détourner de ses organisations si elle n'avait pas senti chez ses militants la volonté d'aider à la réalisation de leurs désirs.

Le VII<sup>e</sup> Congrès avait donné à la C.E. le mandat de mettre au premier plan de ses préoccupations la réalisation de l'unité syndicale ; elle se présente aujourd'hui devant vous avec le sentiment qu'elle n'a pas failli à cette tâche.

Vous connaissez suffisamment les multiples efforts accomplis. Comme des milliers d'autres vous avez suivi au jour le jour l'action pour l'unité, vous en avez été des acteurs chacun dans votre secteur. Il serait superflu d'en rappeler tous les détails.

Dès le lendemain de notre congrès, nous nous sommes mis à la tâche. Nous pouvons bien dire aujourd'hui que lorsque sont survenus les événements de février notre action pour l'unité dans les mois précédents a favorisé considérablement le front unique dans les manifestations et dans la grève.

Vous connaissez aussi les difficultés rencontrées, les refus que nos premières propositions ont essuyés. Ni les sarcasmes, ni les refus parfois un peu hautains ne nous ont rebutés. Au-dessus de tout, il y avait pour nous cette mission sacrée : réaliser l'unité syndicale.

On nous a posé des conditions, on a soulevé des questions qui souvent ne se rapportaient que de loin aux problèmes syndicaux.

Nous avons fait des concessions importantes. Certains camarades s'en sont émus. Ils ont craint que les sacrifices que nous consentions soient exagérés. Nous-mêmes nous nous sommes parfois posé cette question. Toujours le désir d'aller vite dans la réalisation de l'unité l'a emporté.

Nous sommes sûrs que le congrès approuvera notre attitude.

Seulement sur deux points nous sommes restés fermes : « L'application de la démocratie syndicale et l'affirmation que les syndicats sont des organisations indépendantes de la classe ouvrière défendant ses intérêts de classe. »

Nous avons écarté délibérément toutes les questions de forme ou de procédure et nos dernières propositions sont claires à ce sujet.

Quand sont nés les premiers syndicats uniques, que les travailleurs inquiets des discussions prolongées, du retard apporté à la réalisation de l'unité ont voulu passer par-dessus les obstacles, nous avons soutenu leurs initiatives.

On nous mettait en garde contre le danger de ces syndicats unifiés, on essayait de nous effrayer en nous disant qu'ils pouvaient apporter la désorganisation ; nous n'avons pas écouté ces sages timorés qui nous donnaient de tels conseils.

Nous avons confiance dans la classe ouvrière, nous connaissons le bon sens de ces initiatives de la base. Nous avons approuvé chaque parcelle d'unité qui se réalisait.

Nous saluons les délégués de ces syndicats uniques, ceux de ce congrès et ceux qui sont au congrès de la C.G.T. Ils ont bousculé les routines, ils ont eu l'audace d'agir, ils ont été un des éléments moteurs de la marche à l'unité.

Aujourd'hui, la réalisation de cette unité nous apparaît à tous comme certaine. Bientôt il n'y aura plus qu'une seule C.G.T.

Nous pouvons avoir quelque fierté à contempler ce que nous apporterons, nous, à cette organisation unique.

Quatorze années d'une expérience si riche acquise dans la lutte incessante pour la défense des intérêts les plus divers de la classe ouvrière. Des milliers de militants ardents, dévoués, forgés à la dure école de la lutte de classe. Des conducteurs d'hommes hardis et prudents tout à la fois formés dans les grèves. Des organisateurs avisés qui ont fondé notre réseau de sections d'entreprises au milieu des pires difficultés. Des militants liés aux couches les plus décisives de la classe ouvrière.

Lorsque, au cours de nos discussions, nous faisons des concessions, certains se mettaient à prophétiser que nous entrerions dans une C.G.T. unifiée en abandonnant nos conceptions sur le mouvement syndical. Qu'ils se tranquillisent. La classe ouvrière n'aura pas à déplorer un tel abandon. Nous serons les partisans les plus respectueux de la démocratie syndicale mais aussi les défenseurs les plus fidèles de ce qui fut toujours à la base des décisions de la C.G.T. d'avant-guerre : la lutte de classe.

Cette tradition du mouvement syndical français, nous l'avons toujours poursuivie, nous ne l'abandonnerons pas.

Nous voulons également poursuivre notre effort d'unité sur le plan international. Nous affirmons notre accord avec notre I.S.R. Le congrès décidera souverainement sur ce problème comme sur les autres. Mais ce que nous pouvons affirmer c'est que toujours nous défendrons les principes qui sont à la base de notre Internationale Syndicale Rouge et que nous l'aiderons dans la tâche qu'elle a entreprise pour la réalisation d'une Internationale Syndicale Unique.

Camarades, sur toutes ces questions, les organisations unitaires ont été à peu près unanimes au cours de ces deux années.

Il nous faut faire une exception pour une partie de la Fédération de l'Enseignement. Ceux-là n'ont pas changé. Déjà à notre VII<sup>e</sup> Congrès nous avions eu l'occasion de démontrer que les événements les plus considérables pouvaient surgir sans qu'ils en retirent le moindre enseignement.

Ils ont tenu à confirmer cette appréciation. Pendant que les délégués des 80.000 instituteurs confédérés abordaient les problèmes les plus brûlants, les discutaient avec un grand souci de leurs responsabilités, les dirigeants de la Fédération unitaire nous donnaient un bien triste spectacle.

Ils n'ont pas trouvé d'ennemi à leur taille chez les capitalistes de notre pays. M. Laval était en train de saboter le pacte de paix franco-soviétique, il manigançait ses arrangements avec Mussolini, cela était sans importance pour ces dirigeants d'organisation. Leur ennemi c'était Staline et le communisme.

Etonnez-vous après cela qu'ils soient dans notre mouvement une petite secte détachée de la vie et qui se rétrécit chaque jour davantage.

Je crois bien qu'ils sont les seuls dans notre C.G.T.U. à avoir protesté contre notre soi-disant abandon des principes dans notre activité en faveur de l'unité.

Eux n'abandonnent pas ce qui leur sert de principe : la haine contre l'Union Soviétique et le Communisme. Mais ce sont les travailleurs et les instituteurs qui les abandonnent.

L'examen du bilan des deux années écoulées depuis notre VII<sup>e</sup> Congrès, l'analyse de l'activité des forces capitalistes, celle du mouvement ouvrier pendant la même période nous fournissent les bases néces-

saires pour déterminer les tâches du mouvement syndical dans la période qui vient.

Nous ne le ferons pas en songeant seulement aux syndicats unitaires mais au mouvement syndical tout entier.

Que doit faire la C.G.T. unifiée ? Quels sont ses devoirs envers la classe ouvrière ? Quel est le programme immédiat qui peut rassembler les masses laborieuses dans l'action pour sortir de la situation misérable où les plonge le capitalisme ? Quelles sont les méthodes d'action les plus rationnelles et les plus efficaces ?

Voilà, camarades, ce qu'il s'agit de déterminer.

Dans un récent article, le secrétaire général de la C.G.T., Jouhaux, émettait la crainte que les discussions qui s'engageraient à ce sujet au cours des fusions et du congrès d'unité ne soient l'occasion de faire naître des germes de divisions nouvelles. Si cette allusion s'adressait à nous, cette crainte est parfaitement vaine. Nous avons donné assez de gage de notre volonté d'unité pour que personne ne doute que nous nous efforcerons de la maintenir et de la consolider.

S'il s'agit de confronter des programmes et des méthodes nous pouvons montrer les efforts incessants de la C.G.T.U. pour unir la classe ouvrière tout entière dans une action déterminée, réfléchie et féconde.

Nous pouvons soumettre à l'examen critique de tous les syndiqués notre activité en vue de réaliser l'alliance de la classe ouvrière et des masses laborieuses des villes et des champs.

Nulle part où les délégués de la C.G.T.U. ont participé à de telles alliances on ne leur a adressé le reproche d'être sectaires. Nous pouvons même dire sans forfanterie qu'on rend hommage à leur esprit de conciliation.

Nous soutiendrons avec ardeur notre programme et notre conception du mouvement syndical. Nous ferons cela parce qu'ils sont l'un et l'autre le fruit d'analyses approfondies, le résultat de toutes les expériences accumulées du mouvement ouvrier.

Nous avons la ferme conviction que ce que nous apportons correspond aux besoins et aux possibilités actuelles des masses laborieuses. Mieux, nous sommes persuadés que cela correspond à la possibilité de bâtir une centrale syndicale plus nombreuse et plus forte et de poursuivre l'unification de la classe ouvrière tout entière, car nous avons l'ambition d'unir les 10 millions de salariés de notre pays.

La première tâche qui s'impose au mouvement syndical, c'est de briser l'offensive du grand capital.

Dix millions de salariés ont vu leurs salaires diminués. Nous, les militants des syndicats, nous savons trop ce que cela représente de misères physiques et morales pour ne pas mettre au premier plan de nos préoccupations cette importante question.

Il faut empêcher les diminutions nouvelles, il faut travailler à la revalorisation des salaires de famine.

Il n'est pas possible que les syndicats n'entendent pas les appels de détresse des mineurs, des métallurgistes, des ouvriers du bâtiment, du textile, aux salaires dont on ose à peine imaginer le chiffre dérisoire.

Les capitalistes trouveront tout un tas de bonnes raisons pour essayer de nous persuader que la revalorisation des salaires est impossible tant que dure la crise.

Nous fermerons l'oreille à ces conseils intéressés. Nous sommes bien décidés à soutenir et à faire triompher notre plan de salut économique et de défense sociale. Mais nous ne lâcherons pas pied pour cela dans la bataille quotidienne.

Nous voulons combattre la misère qui ravage les foyers ouvriers. Les ouvriers viticoles du Midi ont obtenu des augmentations de salaires, leur lutte et leur victoire n'ont pas affaibli, au contraire, l'action pour des succès plus importants.

L'amélioration des salaires des mineurs et des métallurgistes n'est pas plus impossible que celle des salaires des ouvriers viticoles.

Le moyen ; les 50.000 travailleurs de la vigne du Midi nous l'ont montré.

On essaiera encore, sans doute, comme on l'a fait bien souvent, de nous montrer comme des partisans de la grève à tout prix.

Ce n'est jamais de gaité de cœur que nous avons conseillé aux ouvriers d'employer cette arme. Mais nous n'avons jamais hésité à le faire quand elle était le seul moyen de battre un patronat intraitable.

Le patronat de la métallurgie de la région parisienne a été contraint de reconnaître que les salaires avaient dû être augmentés dans toutes les usines d'aviation de cette région et cela sans grève, grâce à d'autres méthodes d'action qui furent efficaces. Ceux qui ont organisé cette action, ce sont nos courageux militants du syndicat unitaire des Métaux.

La deuxième des grandes tâches qui s'impose c'est d'obtenir l'abrogation des décrets d'injustice et de misère qui frappent un million et demi de salariés.

À ce sujet aussi on nous dira qu'il est impossible de faire cela sans trouver les ressources correspondantes. On nous invitera à attendre la réalisation d'un plan complet. On agitera la menace de l'inflation qui dévaluerait les salaires et ruinerait les petites gens.

Nous sommes les ennemis les plus déterminés de cette dévaluation. Nous la combattons pour défendre les salaires et les biens des petites gens.

Nous ne sommes pas des nihilistes et nous indiquons la possibilité de trouver les ressources nécessaires. Nous remercions beaucoup les donneurs de conseils, mais nous leur indiquons que ceux qui subissent les effets désastreux des décrets-lois n'ont pas le temps d'attendre.

Nous ferons tout ce que doit faire un mouvement syndical pour chasser du gouvernement les responsables de ces décrets et obtenir que le parlement les annule.

Nous sommes même convaincus que des résultats beaucoup plus importants auraient déjà été obtenus dans ce sens, si nos efforts pour l'unification et l'action n'avaient pas rencontré certaines résistances.

Il y a dans le pays des couches importantes de la population qui sont convaincues de la nécessité d'abroger ces décrets. Il est des partis politiques, des élus, des organisations diverses qui ne sont pas toutes des organisations ouvrières qui les combattent. Nous voulons raffermir encore notre alliance avec eux, avec tous.

Nous voulons peser de tout notre poids dans les décisions gouvernementales et parlementaires, nulle solution ne nous effraie.

Mais, ce que nous ne devons pas oublier, c'est le rôle particulier des organisations syndicales, leurs moyens d'action à elles, y compris

la grève, qui doivent jouer un rôle décisif dans les solutions à intervenir.

Les syndicats doivent s'occuper plus attentivement de la situation des chômeurs.

Bien entendu, ce qu'ils réclament avec le plus de force, c'est du travail. Notre programme contient la revendication de grands travaux ainsi que les moyens de les financer.

Nous mènerons une action incessante pour en obtenir l'exécution.

On pourra encore vous suggérer que c'est seulement cela qu'il faut faire pour les chômeurs, que seule la reprise économique les intéresse.

C'est évidemment une question des plus intéressantes et qui nous préoccupe beaucoup. Mais, en attendant, les chômeurs souffrent avec leurs femmes et leurs enfants.

Cette souffrance ne nous est pas indifférente et la tâche des syndicats est d'y apporter sans retard un soulagement.

Les chômeurs ont des revendications immédiates que les syndicats doivent soutenir et faire aboutir.

Qu'on promette du travail à l'ouvrier qui n'en a pas, c'est bien, c'est une espérance qu'il souhaite voir se réaliser au plus tôt. Mais en attendant, il veut manger et faire manger les siens. Si les tracasseries bureaucratiques ou les décrets draconiens lui interdisent d'être inscrit au fonds de chômage, c'est un devoir pour les syndicats d'obtenir son inscription. Et voilà pourquoi ils doivent agir pour l'inscription de tous les chômeurs complets ou partiels.

Il n'est pas indifférent au chômeur que son indemnité soit plus ou moins élevée en attendant l'ouvrage que nous désirons lui faire obtenir. Aussi les syndicats doivent-ils être actifs dans la lutte pour obtenir l'augmentation de l'allocation.

Il en est de même pour la question des loyers et des assurances sociales.

Mais je veux dire ici qu'il est un autre problème des plus importants en ce qui concerne les chômeurs : c'est l'organisation de la solidarité à leur égard.

Nous luttons pour que l'Etat et les communes accordent aux chômeurs en sus de leur indemnité des secours divers (soupes, vêtements, chauffage, etc.), mais cela non plus nous ne l'obtenons pas toujours. Faut-il alors laisser les chômeurs privés de toutes ces choses ? Faut-il les laisser à la merci de la démagogie des organisations fascistes ?

Il faut combattre l'opinion parfois émise, que les secours donnés aux chômeurs les détournent de l'action pour leurs revendications. Ce n'est ni juste, ni humain. Notre objectif est de sortir les chômeurs de la misère. Nous savons que le meilleur moyen pour cela est d'obliger la grande bourgeoisie à prélever sur ses profits.

Mais, tout en organisant l'action pour aboutir à ce résultat, nous faisons tout pour secourir ceux de nos frères qui souffrent.

Organiser une soupe avec l'appui de ceux qui sont moins frappés par la crise, recueillir des vêtements pour les enfants des chômeurs, venir en aide à une famille privée de tout, ce ne sont point là des occupations qui nous échappent. Elles font partie des attributions des syndicats. La sensibilité, l'esprit de solidarité sont assez grands dans le peuple laborieux de notre pays pour nous permettre d'obtenir des résultats appréciables.

Ce sont toutes ces tâches que les syndicats doivent accomplir en

faveur des chômeurs. En particulier, ils doivent aider les comités de chômeurs à les réaliser.

Il est de bonnes âmes qui nous disent qu'en faisant tout cela nous perdons notre temps parce que nous ne nous attaquons pas aux sources du mal.

On prétend qu'il est inutile de lutter contre les effets de la crise et que c'est seulement la crise qu'il faut combattre.

On nous adjure d'abandonner ces « vétilles » pour ne voir que la transformation sociale. Nous ne nous laisserons pas enfermer dans ce cadre étroit.

Nous sommes parfaitement convaincus de la nécessité d'opérer une transformation sociale radicale. La malfaisance du régime capitaliste exerce assez de ravages pour que nous soyons plus fermement attachés que jamais à sa disparition.

Mais nous savons aussi qu'avant ce terme les syndicats doivent combattre sans cesse pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Nous avons même la certitude qu'il est possible d'imposer au capitalisme des modifications importantes dans ses méthodes d'exploitation.

La Commission exécutive a condensé dans « *le plan de salut économique et de défense sociale* » qu'elle soumet à votre discussion, les principales revendications d'un tel programme.

Elle a d'abord rappelé les revendications immédiates les plus sensibles et les plus urgentes pour la classe ouvrière.

La défense des salaires et l'abrogation des décrets de misère dont nous venons de parler. La semaine de 40 heures sans diminution de salaires. Les conventions collectives de travail. L'assurance-chômage et l'amélioration de la loi sur les assurances sociales.

La C.E. a précisé également ce que devait être un programme de grands travaux ainsi que les moyens de les financer en prélevant sur les bénéfices des grandes sociétés et sur les grosses fortunes.

Les propositions que nous vous soumettons contiennent également des revendications correspondant au besoin des paysans et des petits commerçants. Elles posent le problème du contrôle par la collectivité des grandes banques. Il est, en effet, intolérable que quelques personnalités de la haute finance disposent à leur gré de tous les moyens financiers et exercent une pression éhontée, grâce aux leviers de commande qu'ils ont entre les mains. Pour mettre un terme à ce scandale, nous réclamons la déchéance du Conseil de Régence de la Banque de France et le retour de cette dernière à la collectivité sans indemnité ni rachat.

Nous considérons comme réalisable la nationalisation de certains grands services publics et d'industries importantes.

Mais nous nous refusons à envisager cette nationalisation sous la forme du rachat. D'abord ce rachat est plus que problématique dans une situation financière où le budget de l'Etat est en continuels déficits. Ensuite, nous n'avons nul désir de faire payer aux masses populaires des richesses qu'elles ont produites et qui leur ont été soustraites par le grand capital et moins encore de payer les frais d'exploitations déficitaires.

Nous savons que dans les grands services publics comme les chemins de fer, dans les grandes entreprises ont été drainées des sommes importantes qui appartiennent à des petites gens. A ceux-là, nous voulons garantir leur patrimoine. Quant aux grands capitalistes, nous considérons qu'ils ne peuvent prétendre à autre chose que de vivre décemment.



Comme vous l'avez vu, le plan que nous vous soumettons envisage la constitution d'organes économiques. Mais la Commission exécutive, en vous présentant ce projet, lui a maintenu son caractère de défense des intérêts particuliers des masses laborieuses contre l'hégémonie du grand capital.

Rien dans ce programme qui ne corresponde aux besoins des grandes masses populaires. Il rejette le mensonge de l'intérêt général et tient compte seulement de l'intérêt du peuple. Il n'est pas un programme d'expropriation et les mesures qu'il préconise sont applicables dans le régime actuel. Tous ceux qui sont décidés à lutter contre la crise et ses conséquences néfastes peuvent en accepter les bases.

Si ce plan de salut économique et de défense sociale est applicable en régime capitaliste, il ne faudrait pas en déduire que cette application peut être obtenue sans combat.

La grande bourgeoisie résiste avec acharnement à tout ce qui touche, même légèrement, à ses privilèges.

Aussi, pour mener cette bataille dans la période présente, les syndicats doivent-ils intervenir dans tous les domaines de l'activité sociale et politique.

On nous a longtemps fait le grief de nous mêler à toutes ces questions. On nous en voulait parce que nous avons brisé le cadre corporatiste étroit dans lequel, pendant de longues années, on a voulu enfermer le syndicalisme français.

Aujourd'hui, nous enregistrons avec satisfaction une évolution sérieuse dans l'ensemble du mouvement syndical.

Rappelons les débats du Congrès du Syndicat National des Instituteurs où fut discutée longuement la question du gouvernement et la façon dont l'action des syndicats peut influencer la composition et le programme d'un gouvernement.

Il y a quelques jours, au Congrès du Syndicat National des Agents des Lycées, Neumeyer déclarait après avoir examiné l'appui qu'un gouvernement pouvait donner au fascisme : *« C'est pourquoi il importe qu'il y ait au pouvoir des hommes résolus à briser le fascisme et à pratiquer une politique économique et financière nouvelle »*.

Nous saluons cette orientation nouvelle dans les syndicats confédérés. Nous ne pouvons que nous réjouir que dans de grandes organisations on pose hardiment ces problèmes que le mouvement syndical ne peut pas ignorer sous peine d'être à la remorque des événements.

Nous en sommes d'autant plus satisfaits qu'ils s'y posaient jusqu'alors de la plus mauvaise manière. La C.G.T. elle-même n'a pu échapper aux réalités qui surgissent de la vie même. Et il ne servait à rien, sinon qu'à obscurcir les questions, de se mêler à toute la vie politique, d'être entraîné dans ce grand mouvement avec les partis tout en se défendant de vouloir le faire.

Pour justifier cette répugnance à dire franchement que le mouvement syndical ne peut s'isoler, on évoque souvent les traditions du mouvement syndical d'avant-guerre.

Relisez, camarades, les débats des congrès de la C.G.T., consultez ses résolutions, voyez même cette fameuse charte d'Amiens : la base essentielle de ces résolutions c'est la nécessité pour le syndicalisme de pratiquer la lutte de classe.

Quand on étudie les grandes luttes d'alors, le débat célèbre entre Renard et les dirigeants de la C.G.T. qui s'opposaient au parti socialiste.

on est bien obligé de constater que le souci principal de ceux qui combattaient Renard était de combattre la pénétration dans les syndicats du réformisme que représentait pour eux le parti socialiste.

Ce serait de la stupidité de reprendre tout du syndicalisme d'avant-guerre et de ne tenir aucun compte de l'expérience, de ne pas corriger les erreurs que cette expérience a mises à nu. Mais les meilleures traditions du mouvement syndical d'avant-guerre, nous les retrouvons chez nous. Nous les avons continuées en adaptant la lutte de classe aux conditions nouvelles dans lesquelles elle se déroulait.

A ceux qui pensent que ces traditions consistent à s'enfermer dans des formules, je veux citer un passage de l'intervention qu'un défenseur de la charte d'Amiens faisait en 1908, deux ans après le vote de cette charte, au Congrès de Marseille.

Le camarade Janvion, répondant à Niel qui lui reprochait de violer cette charte en faisant de la politique antimilitariste, déclarait : *« Et alors les Congrès, d'après Niel, seraient des bornes kilométriques fixées immuablement sur la route des étapes syndicales et non des jalons déplaçables selon les termes d'une évolution parcourue »*... Et il poursuivait : *« Il n'y a pas à s'arrêter à la définition du Congrès d'Amiens, à la tenir comme fixée, comme figée. Nous sommes à Marseille et il s'agit, au Congrès de Marseille, dans cette nouvelle question, de voir si, avec l'expérience donnée, nous pouvons faire mieux et donner un meilleure définition du syndicalisme »*, et le Congrès applaudissait Janvion.

Nous ne pourrions dire mieux que ne dit Janvion en 1908. Nous avons examiné à chaque instant si, avec l'expérience donnée, on pouvait faire mieux.

Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est qu'on ne peut représenter à la fois les intérêts irréconciliables de deux classes opposées.

Au moment où nous allons enfin refaire l'unité, il n'était pas inutile de rappeler cela.

Une autre grande tâche immédiate du mouvement syndical, c'est la lutte contre la guerre.

Jamais la paix n'avait été menacée comme en ce moment. Dans cette situation grave, les syndicats ont à concrétiser leurs résolutions de lutte contre la guerre.

Mais l'action ne se mène pas en général. Il ne s'agit pas aujourd'hui de déclarer : *« Nous sommes contre toutes les guerres »*, il faut être contre la guerre qui menace actuellement.

Il ne s'agit pas d'inventer des ennemis de la paix, il faut voir ceux qui la mettent en danger et les combattre.

Nous avons dit et répété à la C.G.T.U. que le danger de guerre le plus grand provenait des pays à dictature fasciste.

Aujourd'hui, c'est l'Italie qui menace d'incendier le monde pour conquérir une colonie. C'est Hitler qui menace et attaque violemment l'Union Soviétique.

Mais chez nous, le chef de notre gouvernement, Laval, a favorisé les desseins criminels de l'Italie, et chez nous aussi, les fascistes flirtent avec Hitler.

Notre devoir est de lutter contre ces ennemis de la paix.

Certains ironisent parce que nous menons la campagne pour que le représentant de la France à Genève se prononce pour l'application du pacte de la Société des Nations.

On nous dit : « Vous dénonciez hier la S.D.N. quand nous la soutenions, aujourd'hui vous la trouvez bonne à quelque chose » !

Comment peut-on voir une contradiction dans notre attitude ? Quand la S.D.N. était l'agent des puissances capitalistes qui se dressaient contre l'U.R.S.S., qu'elle était un instrument pour écraser le peuple allemand, — je dis bien le peuple et non les grands capitalistes — et qu'ainsi elle donnait une base nationaliste au développement du fascisme, nous avons avec raison dénoncé son rôle malfaisant.

Aujourd'hui, alors que l'application des pactes qu'elle a établis peut empêcher la guerre, nous menons l'action pour l'application de ces pactes. Ainsi, nous affirmons notre politique constante en faveur de la paix.

Nous n'oublions pas surtout le rôle essentiel que les syndicats ont à jouer dans cette situation.

Nous avons proposé à la C.G.T. d'organiser en commun l'action en vue d'empêcher la fabrication et le transport du matériel de guerre pour l'Italie. On nous a répondu que c'était un problème international. Mais, camarades, c'est aussi un problème pour nous et le temps presse. Notre mot d'ordre reste juste et nous le soutiendrons demain dans l'ensemble du mouvement syndical.

Faut-il encore rappeler à ce sujet qu'en agissant ainsi, nous maintenons encore une des bonnes traditions du mouvement syndical d'avant-guerre.

En 1912, alors que la guerre était déclenchée dans les Balkans, la C.G.T. organisait une protestation de masse dans tout le pays. Elle avait rencontré des difficultés pour organiser l'action internationale. D'aucuns prétendaient que ces difficultés étaient un motif pour ne pas agir en France. La majorité des syndicats repoussaient avec indignation une telle opinion.

La C.G.T. convoquait un Congrès spécial qui se tint les 24 et 25 novembre. Elle lançait le mot d'ordre de grève de 24 heures pour le 16 décembre, il y eut 600.000 grévistes dont 120.000 dans la région parisienne. Dans une circulaire, la C.G.T. disait : « *La grève générale du 16 décembre ne sera pas un mouvement corporatif, mais un mouvement social* ».

L'Union des Syndicats de la Seine et la C.G.T. organisèrent un rassemblement qui groupa 200.000 participants.

Vous voyez, camarades, que nous avons continué ces bonnes traditions quand nous avons organisé la grève du 12 octobre 1925 contre la guerre du Maroc et que nous les continuons quand nous voulons agir sans retard pour le maintien de la paix. Nous qui avons fait la grève de 1912 contre la guerre dans les Balkans, nous avons fait la grève contre la guerre du Maroc et maintenant nous voulons combattre sans retard les nouveaux fauteurs de guerre.

Le mouvement syndical qui a joué un si grand rôle dans la lutte antifasciste au cours de la période récente, doit rester toujours au premier rang pour la défense des libertés.

La grève du 12 février 1934 fut un des éléments décisifs dans l'action contre le fascisme.

Cette arme de la grève, il faut que les syndicats soient toujours prêts à l'employer dans les moments opportuns.

La grande bourgeoisie connaît parfaitement cette valeur du mou-

vement syndical. Aussi, dans le développement de son activité contre la liberté, elle tente de porter des coups aux organisations ouvrières.

Son dévoué président du Conseil, Pierre Laval, déclenche une nouvelle offensive contre les syndicats qui ne se plient pas à sa politique.

C'est le Syndicat National des Instituteurs auquel on ne pardonne pas la hardiesse avec laquelle il a examiné les problèmes actuels à son récent Congrès contre lequel on dirige les feux. C'est le Syndicat des Indirectes qui, à son tour, se voit frappé d'interdit.

M. Pierre Laval, cet ancien anarcho-syndicaliste dilettante, cet avocat besogneux des syndicats, n'aime pas ce qui lui rappelle ce passé de dèche dont M. le comte du pape rougit.

Il faut enfin, camarades, poser une bonne fois, dans toute son ampleur, ce problème de la liberté syndicale.

Voilà 51 ans que la loi sur les syndicats a été votée par le Parlement. Voilà 51 ans que le grand patronat viole impunément la loi.

Dans les usines de M. de Wendel, de Schneider, dans celles de Peugeot, de Renault, dans la plupart des grandes entreprises de France, les ouvriers doivent se cacher comme des malfaiteurs pour adhérer et militer dans leurs syndicats.

Les patrons sont si sûrs de l'impunité qu'ils ne prennent même plus aucune précaution pour chasser les syndiqués de leurs usines. On ne cherche même plus un prétexte. Ouvertement, on renvoie le syndiqué ou le militant.

Voilà une atteinte à la liberté absolument intolérable. Les syndicats doivent entreprendre une vigoureuse campagne pour faire respecter la loi de 1884.

Mais nous, militants des syndicats, qui apportons au mouvement du front populaire toute notre ardeur, toutes nos forces, nous nous adressons à toutes les organisations, à tous les partis qui y participent et leur demandons d'être avec nous pour cette action indispensable.

Nous nous adressons à la délégation des gauches à la Chambre et lui demandons de poser devant le Parlement cette question importante. La défense des libertés ne pourrait être efficace si les organisations ouvrières qui sont les piliers de cette défense ne trouvaient pas les concours qu'elles sont en droit d'attendre pour mettre à la raison ceux qui violent une loi qui les gêne.

Peut-être la loi de 1884 sur les syndicats n'est pas suffisante. Peut-être ne prévoit-elle pas les sanctions contre les patrons qui la violent. Dans ce cas, il faut la compléter. Les syndicats veulent vivre et se développer en pleine liberté.

Le rôle des syndicats ne se limite pas à l'action à l'entreprise. Ils ont des tâches multiples et quotidiennes. Le syndiqué doit trouver dans son organisation syndicale une réponse à toutes les questions qui se posent au cours de sa vie de tous les jours.

Le Conseil juridique n'est point une petite question subalterne dont on peut se passer. Un syndicat n'est pas complet s'il n'a pas cela.

Imaginez-vous tous les soucis qui accablent actuellement l'ouvrier. Il doit trouver dans son organisation syndicale l'appui qui lui permet d'y faire face.

C'est une erreur de penser qu'on peut former un bon militant syndical en quelques jours. C'est une non moins grande erreur de juger qu'on peut mettre n'importe qui à la direction d'un syndicat.

Le secrétaire du syndicat doit connaître beaucoup de choses. S'il a

le sentiment de sa responsabilité, il doit connaître les lois ouvrières, étudier les droits des ouvriers, il faut qu'il puisse répondre à toutes les questions compliquées des assurances sociales. Il doit savoir organiser des cours, des groupes sportifs, trouver des appuis pour cela.

Le militant syndical doit apprendre à connaître parfaitement le milieu dans lequel il vit. Pour être le guide averti, il doit sentir battre le cœur des travailleurs dont il doit s'occuper. Seulement ainsi il peut gagner la confiance et l'autorité qui lui sont indispensables.

Vous voyez, camarades, qu'il n'est pas aussi simple de devenir un bon dirigeant de syndicat. Peut-être n'est-il pas inutile de dire qu'il faut avoir des égards pour les vieux militants avertis, ils peuvent donner beaucoup d'excellents conseils aux jeunes dirigeants pleins de foi et d'ardeur et animés du désir d'apprendre ces multiples choses dont ils ont besoin.

Les syndicats ont un rôle culturel à remplir. Ce fut la pensée de toujours de la C.G.T. d'avant-guerre d'aider à l'éducation, au développement culturel de la classe ouvrière.

Les syndicats ont créé tout un réseau de cercles, de groupes d'éducation sociale, de bibliothèques. Actuellement, quand la grande bourgeoisie s'affirme l'ennemie de la culture, nous devons redoubler d'efforts dans ce domaine. Nous saluons la constitution de l'Université Ouvrière de la Seine qui montre par le nombre de ses étudiants et la diversité des cours qu'ils suivent, quelle soif de savoir anime la classe ouvrière.

Nous disons toute notre sympathie, toute notre reconnaissance aux professeurs qui prennent sur leurs loisirs pour accomplir cette noble tâche.

Nous voulons dire aussi que nous sommes heureux qu'il y ait dans notre pays près de 100.000 instituteurs qui prennent place dans le mouvement ouvrier et qui peuvent aider considérablement à cette tâche culturelle des syndicats.

Camarades, nos efforts en faveur de l'unité vont aboutir à la réalisation de notre vieux mot d'ordre : « Une seule classe ouvrière, une seule C.G.T. ».

Cette organisation, que nous voulons grande, puissante, remplira sa tâche en se vouant tout entière à la défense exclusive des intérêts, de tous les intérêts des travailleurs.

Seulement si elle pratique cette politique de classe, elle peut unifier tous les ouvriers.

La grande bourgeoisie se répand en histoires horribles sur la lutte de classe. Elle voudrait bien que les syndicats abandonnent cette conception de leur mouvement pour s'enfoncer dans le marais de la collaboration.

Mais la lutte de classe, ce ne sont pas les ouvriers qui l'ont inventée. Le grand capital la pratique chaque jour. Dans l'usine, dans la rue, partout le capitalisme exerce la lutte de classe et la violence. Il l'emploie avec férocité quand ses privilèges sont menacés.

La classe ouvrière n'a pas d'autre moyen que la lutte de classe pour se défendre contre ces violences et pour poursuivre son émancipation.

Nous allons unifier les adhérents des deux C.G.T. Ce n'est pas là

toute l'unité. Nous avons l'ambition d'unifier la classe ouvrière tout entière, nous voulons réaliser le bloc des 10 millions de salariés.

Ce n'est pas impossible. Nous voulons être assez fraternels, assez compréhensifs pour amener à nous tous les travailleurs qui sont encore en dehors des organisations. Nous n'aurons pas terminé notre tâche unitaire tant que nous n'aurons pas arraché à l'influence capitaliste le dernier salarié.

Nous ne saurions terminer cet examen sans parler des tâches internationales. Dans cette période où la guerre menace avec une si redoutable précision, elles apparaissent avec toute leur importance.

Il y a quelques jours, la F.S.I. tenait une conférence en commun avec l'I.O.S. avec à l'ordre du jour le problème de la guerre qui menace en Ethiopie.

Nos camarades Monmousseau et Racamond pour l'I.S.R. et la C.G.T.U. ont proposé à cette Conférence que l'action soit menée en commun. Le Parti communiste de France faisait une démarche semblable.

La Conférence n'a pas cru devoir répondre favorablement à ces propositions.

Cependant, les participants à cette Conférence pouvaient aisément se rendre compte qu'une de ses faiblesses était qu'elle était loin de représenter la masse de la classe ouvrière.

Comment peut-on parler au nom de la classe ouvrière quand on veut ignorer les syndicats qui ne sont pas adhérents à l'Internationale d'Amsterdam ? N'est-ce pas une aberration de vouloir ignorer l'Internationale Syndicale Rouge avec ses 19 millions et demi de syndiqués russes, sa C.G.T.U. française qui tient tout de même une place des plus importantes dans le mouvement ouvrier de notre pays, ses centrales de Tchécoslovaquie, de Grèce, d'Espagne et de nombreux autres pays des cinq parties du monde ?

Comment peut-on penser qu'il est possible d'unifier les forces de la classe ouvrière pour une action commune si l'on se borne à l'entente avec la II<sup>e</sup> Internationale. En plus du fait que de nombreux syndiqués communistes ou sympathisants communistes peuvent à bon droit protester contre ce qu'ils sont fondés de considérer comme une atteinte à leur liberté de conceptions politiques, c'est un non-sens de vouloir ignorer une force aussi considérable que le communisme.

En France, par exemple, et surtout dans la région parisienne, qui pourrait commettre cette folie de vouloir diriger la classe ouvrière contre le Parti communiste ou sans lui ?

Et puis, camarades, peut-on ignorer qu'il est de nombreuses organisations syndicales qui sont en dehors des deux Internationales ?

Sur le terrain international comme sur le terrain national, il est indispensable de lutter pour l'unité.

L'I.S.R. a fait des propositions dans ce sens à la F.S.I. Malheureusement, la direction de cette dernière n'y a pas répondu favorablement. Elle a répondu ce qu'on nous disait à nous il y a quelques années : « Rentrez chez nous ».

La F.S.I., au nom de 7 millions d'adhérents exige que les 23 millions d'adhérents de l'I.S.R. se soumettent à sa loi.

En France, une telle méthode n'a abouti à rien. Dans le domaine international, elle ne peut donner des résultats différents.

L'I.S.R. est fermement attachée à l'unité. Elle en poursuivra inlassablement la réalisation. N'est-elle pas symptomatique cette adresse des syndicats soviétiques au récent Congrès des Trade-Unions ? Cette adresse fraternelle de la plus forte centrale syndicale du monde à la plus forte centrale de la F.S.I., n'est-elle pas un exemple des efforts d'unité et de rapprochement faits par les organisations de l'I.S.R. ?

L'I.S.R. a également proposé que les deux Internationales s'entendent pour lutter contre la guerre et le fascisme et pour aider à la reconstitution des syndicats libres en Allemagne et en Autriche.

Ces choses si raisonnables, si indispensables à la classe ouvrière, ont été qualifiées de manœuvre par certains dirigeants de la F.S.I.

Chez nous, quand la question s'est posée au cours des discussions sur l'unité, on nous a suggéré également de ne pas poser cette question de l'affiliation internationale.

Vous connaissez nos réponses à ce sujet. Le Congrès d'unité est seul qualifié pour régler cette question. Mais nous avons fait d'autres propositions. Nous voulons que nos efforts unitaires servent à l'unité internationale.

De même que nous voulons en France que l'unité ne se limite pas aux syndiqués des deux C.G.T. ou autonomes, mais qu'elle entraîne dans les organisations la masse des salariés non syndiqués, nous voulons travailler au rassemblement de toutes les centrales dans une seule Internationale.

Elles sont nombreuses ces organisations que la scission tient éloignées de l'une et l'autre Internationale. En voici quelques-unes :

La Fédération Américaine du Travail, plus de trois millions de membres ;

Le Conseil syndical australien, 500.000 adhérents ;

La Confédération Syndicale Brésilienne récemment unifiée, 500.000 adhérents ;

La C.G.T. d'Argentine, 250.000 adhérents ;

Au Mexique, 250.000 adhérents ;

L'Union Syndicale Norvégienne, 150.000 adhérents ;

Une Centrale de Syndicats Ouvriers tchécoslovaques qui compte 300.000 membres ;

Le Congrès Pan-Indien des Syndicats, 90.000 membres ;

Le Congrès Syndical du Japon, 190.000 membres.

Et bien d'autres encore, en Roumanie, Yougoslavie, aux Philippines, etc.

L'organisation d'un Congrès International d'unité créerait dans le monde entier un grand élan d'enthousiasme. Dans les pays fascistes, ce serait une grande espérance pour les travailleurs écrasés sous la botte des dictatures sanglantes.

La puissance du prolétariat mondial s'en trouverait considérablement renforcée et quand tant d'événements internationaux graves se déroulent ou se préparent, quel est le travailleur qui ne désirerait pas cela ?

Il y a au Congrès de la C.G.T. les représentants de nombreuses centrales. Si le chef du gouvernement, Pierre Laval, n'avait pas commis cette atteinte au droit syndical de refuser les visas à nos frères de l'U.R.S.S., il y aurait ici, en plus de nos camarades des centrales diverses, la plus puissante organisation du monde. Nous aurions aimé voir ces représentants des diverses organisations prendre contact et examiner le problème de l'unité internationale.

Nous aurions été fiers et heureux que Paris où est en train de se forger l'unité syndicale dans un des grands Etats capitalistes, voie s'ébaucher les bases de l'unité internationale.

Nous voulons nous adresser à tous les syndiqués de la F.S.I., à leurs représentants qui sont ici, et qui vont voir avec quelle passion les travailleurs de France veulent réaliser l'unité. Nous voulons leur demander s'ils ne sentent pas à cette heure les responsabilités qui pèsent sur nous tous et s'ils ne pensent pas qu'il n'est que temps de mettre en pratique cette formule du Manifeste Communiste : « *Proletaires de tous les pays, unissez-vous !* »

Elle dominera les débats de ce congrès. Nous sommes persuadés qu'elle deviendra prochainement une réalité dans notre pays, et nous mènerons l'action pour qu'elle devienne une réalité internationale.



# PREMIÈRE JOURNÉE

Séance du 24 Septembre (après-midi)

La séance est ouverte à 15 h. 15.

Président : COSTES.

LE PRÉSIDENT. — Nous recevons de la délégation de la Fédération des Transports une demande d'édition en brochure du Rapport présenté par le camarade Frachon. Cette proposition est appuyée par les délégués du Syndicat autonome du Métro ; le Syndicat des ouvriers tonneliers et similaires de la Gironde fait exactement la même proposition. Le Bureau du Congrès et le Bureau confédéral sont d'accord pour l'édition de cette brochure.

Voici la proposition du Syndicat des ouvriers tonneliers :

*Le Syndicat des ouvriers tonneliers et similaires de la Gironde :*

*Considérant qu'un discours comme celui prononcé ce matin devant les délégués au 8<sup>e</sup> Congrès par le camarade Frachon ne peut rester en dehors de la connaissance des plus larges masses ouvrières et paysannes de notre pays, et même de tout le prolétariat international, discours qui est tout un programme d'action et d'éducation syndicale en face de tout le gâchis capitaliste ;*

*Considérant qu'il situe de la façon la plus lumineuse la position de la C.G.T.U. devant les vastes problèmes de l'heure ;*

*Propose son édition en brochure afin d'en faciliter la plus large diffusion parmi les classes travailleuses.*

(La proposition est adoptée par acclamation).

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu deux télégrammes :

*Bâtiment unitaire Oyonnax envoie salutations fraternelles au Congrès ; délégué impossible assister cause grève de 110 ouvriers pour renvoi de 40.*

MORISSETTI.

*Comité unité instituteurs Seine-et-Oise lance appel Congrès C.G.T. C.G.T.U. pour réaliser enfin fusion syndicale.*

*Le secrétaire : MAURICE.*

La Fédération des Transports nous communique :

« La délégation dont les noms suivent :

Le camarade Pilatre, délégué unitaire.  
 La camarade Hubert, syndiquée unitaire.  
 La camarade Bouteyre, syndiquée unitaire.  
 Le camarade Oscar, syndiqué confédéré.  
 La camarade Tempère, syndiquée confédérée.  
 La camarade Ferrer, syndiquée unique.  
 Le camarade Le Cardinal, non organisé.  
 (Dépôt de Flandre)

vient demain mercredi apporter l'appui du dépôt pour qu'il n'y ait qu'un Syndicat unique.

La même délégation présentera la même résolution au Congrès de la C. G. T. »

Voici, d'autre part, plusieurs motions et communications qui nous sont également parvenues :

**Motion adoptée par le Comité de Coordination  
 composé des Syndicats généraux (unitaire et confédéré)  
 du personnel de la Société du Gaz de Paris**

Dans la séance du 23 septembre 1935, les syndicats se sont engagés à déposer respectivement ladite motion à leur Congrès, à l'ouverture de ses assises.

*Motion*

« Les organisations syndicales du personnel du Gaz de Paris,  
 « Syndicat Général confédéré,  
 « Syndicat Général unitaire.

« Proposent immédiatement aux deux Congrès la nomination d'une Commission d'unité composée en nombre égal de délégués des deux Congrès. »

Cette Commission est chargée d'aboutir avant la fin des assises confédérales à un accord déterminant les modalités de fusion du mouvement syndical et d'organiser une réunion commune des deux Congrès consacrant cet accord.

**Motion sur l'unité, adoptée par le Comité de coordination  
 du personnel du Gaz de Paris  
 (Syndicat Général Unitaire, Syndicat Général Confédéré)**

Dans la séance du 23 septembre 1935, les syndicats se sont engagés à déposer respectivement ladite motion à leur Congrès dès l'ouverture de ses assises.

*Motion*

« Les organisations syndicales du personnel du Gaz de Paris,  
 « Syndicat Général confédéré,  
 « Syndicat Général unitaire,

« Considérant que l'unité syndicale est indispensable pour com-

battre efficacement le fascisme et la guerre, abroger les décrets-lois et faire aboutir les revendications ouvrières ;

« Convaincus que cette unité doit se faire dans l'indépendance absolue et totale du mouvement syndical et par l'application de la plus large démocratie ;

« Pensent qu'elle doit se réaliser sur les bases suivantes :

« a) Assemblée de fusion des syndicats confédérés et unitaires de la même profession, élection des bureaux et conseils syndicaux nouveaux ;

« b) Congrès fédéraux enregistrant la fusion corporative pour arrêter le programme de revendications professionnelles et nommer les organes de la direction fédérale ;

« c) Congrès d'Unions départementales pour arrêter les formes d'action à engager dans le cadre départemental et constituer les nouveaux organismes de direction ;

« d) Les deux Commissions exécutives confédérales conserveront la direction du mouvement syndical jusqu'au Congrès de la C.G.T. reconstituée, seul qualifié pour déterminer son orientation, son organisation et désigner sa direction. »

### **Syndicats confédéré, unitaire et autonome des P.T.T. de Rouen**

*Ordre du jour commun à l'occasion des congrès de la C. G. T. et de la C. G. T. U. :*

« Le personnel des P.T.T. de Rouen, toutes tendances, confédéré, unitaire, autonome, affirme une fois de plus, à l'occasion des congrès de la C.G.T. et de la C.G.T.U., sa volonté que soit réalisée sans délai l'unité syndicale organique de la classe ouvrière ;

« Les syndicats confédéré, unitaire et autonome des P. T. T. de Rouen se sont mis d'accord sur les points suivants pour mandater les délégués de Rouen au Congrès de la C.G.T. et de la C.G.T.U. :

« 1° Réunion commune des délégués aux congrès des deux C.G.T. ;

« 2° Fixation de la date du Congrès de fusion, par tous les délégués, lors de la réunion commune (fin novembre, début décembre au plus tard) ;

« 3° Considérant que la procédure à suivre pour réaliser rapidement l'unité est la suivante : que la direction du mouvement syndical pendant la période qui va s'écouler entre les fusions syndicale et fédérale, et la tenue du Congrès d'unité, soit assurée en commun par les deux organismes confédéraux actuels, qu'une commission mixte, composée en parties égales d'unitaires et de confédérés, veille au respect des accords et résolve les difficultés soulevées au cours des opérations de fusion ;

« Que cette commission soit soumise à l'approbation des délégués aux deux congrès au cours de leur réunion commune.

« Le syndicat des agents des P.T.T. : *Bouat* ;

« La section unique des ouvriers unitaires et confédérés des P.T.T. : *Hutte, Yvon*.

« Le syndicat autonome des techniciens des P.T.T. : *Gillette*. »

## Les P.T.T. du Central de Paris-IX<sup>e</sup> pour le Congrès de fusion avant la fin de l'année 1935

Les P.T.T. du Central de Paris-IX<sup>e</sup>, réunis le 13 septembre, après avoir entendu les camarades Fleury, Robaglia et Geneix, délégués responsables respectivement des syndicats unitaire, confédéré, autonome, des employés des P.T.T. de la Seine, désignent :

Deux délégations composées chacune de trois membres (un unitaire, un confédéré, un autonome) pour assister, l'une au Congrès de la C.G.T., l'autre au Congrès de la C.G.T.U., avec le mandat suivant :

« Demandent aux Congrès confédéraux de septembre (C.G.T. et C.G.T.U.) de tenir une séance commune qui décidera de la date et de la préparation, sous la direction des deux commissions exécutives confédérales, du Congrès interconfédéral de fusion ;

« Ainsi se tiendront les assemblées syndicales de fusion qui désigneront, après discussion sur les revendications, les statuts et l'orientation, leurs délégués aux Congrès confédéral et fédéral de fusion qui devront avoir lieu avant le 31 décembre 1935 ;

« La C.G.T. unique ainsi réalisée devra fonctionner en appliquant les règles de la démocratie syndicale, la représentation proportionnelle aux organismes responsables et application par tous des décisions prises à la majorité ;

« La délégation au Congrès de la C.G.T. est composée des camarades : *Bazergue* (confédéré) ; *Cuchot* (autonome) ; *François* (unitaire).

« La délégation au Congrès de la C.G.T.U. est composée des camarades : *Cotte* (confédéré) ; *Albert* (autonome) ; *Crouzet* (unitaire). »

### Motion des syndicats de l'Alimentation sur l'unité

Les syndicats présents : Syndicat confédéré limonadiers Biscuitiers confédérés ; Cuisiniers confédérés ; Employés du froid confédérés ; Union syndicale des limonadiers autonomes ; Boulangers unitaires ; Pâtisseries unitaires, réunis le mercredi 11 septembre 1935, sous la présidence du camarade Colin, du Syndicat autonome des limonadiers-restaurateurs, et sur convocation du syndicat confédéré et de l'Union syndicale des limonadiers,

Ont décidé de présenter la motion suivante :

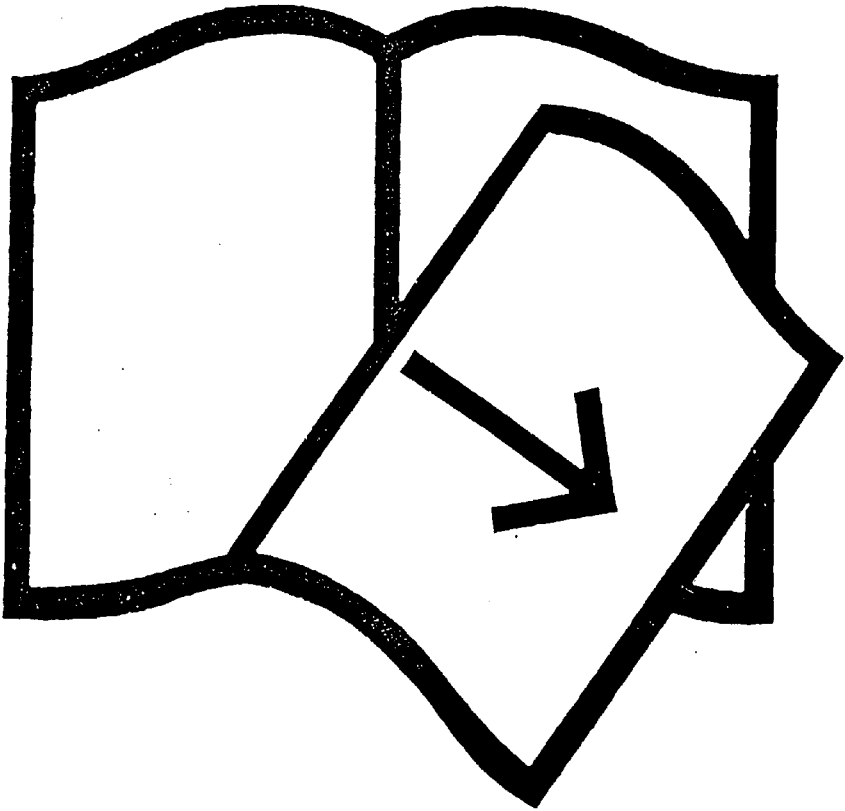
« Après avoir suivi de près les pourparlers sur l'unité échangés par les centrales, enregistrent avec satisfaction le progrès fait sur cette importante question ;

« Tant sur l'indépendance du mouvement syndical que sur l'interdiction de toute fraction dans les organisations ;

« Demandent aux congrès fédéraux et confédéraux d'aplanir toutes les difficultés d'ordre administratif qui apparaissent n'être qu'une formalité de procédure ;

« La gravité des événements présents ne permettant plus ni attermoissements ni la division de la classe ouvrière, les militants de la base désirent sincèrement une unité loyale ;

« Demandent que les congrès ne se séparent pas sans avoir établi la formule d'entente complète, qui aboutira à l'unité organique immédiate ;



Documents manquants (pages, cahiers...)

**NF Z 43-120-13**

*ments. Acclamations. Cris : Unité ! Unité ! Le Congrès, debout, chante l'Internationale.)*

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Bothereau, secrétaire adjoint de la C.G.T.

## DECLARATION DE BOTHEREAU

BOTHEREAU. — La délégation qui vous est présentée par le Congrès confédéral national est composée de Michaut (Etat), Giron (Fonctionnaires), Jarrigion (Cheminots), Molat (Union départementale du Nord), Chauffard (des Bouches-du-Rhône), Guélot (Bâtiment) et moi-même.

La déclaration que j'ai à vous faire au nom du Congrès confédéral est prête et je vais immédiatement vous en donner lecture.

Au cours des réunions qui se sont tenues ces temps derniers entre les commissions interconfédérales chargées d'examiner les moyens susceptibles d'aboutir à la réalisation de l'unité syndicale, la Confédération Générale du Travail avait souhaité que les délégués dûment mandatés des deux Congrès pussent assister aux travaux desdits Congrès.

En nous chargeant de venir vous renouveler aujourd'hui l'ardent désir d'unité syndicale qui l'anime, le Congrès confédéral a entendu donner suite, dans toute la mesure où le permet l'état des pourparlers antérieurs, à cette proposition.

Notre présence dans ce Congrès doit être considérée comme un geste symbolique concrétisant la volonté d'unité organique de la classe ouvrière française organisée.

Parlant à des militants, nous n'insisterons pas sur les mobiles qui militent en faveur de l'unité syndicale : la crise, le chômage, la misère ouvrière, le fascisme et l'absurde politique de déflation sont du nombre.

A cette heure, nos Congrès nationaux sont réunis. Nous espérons qu'ils sauront prendre des décisions pour que l'unité organique soit rapidement acquise. L'unité, nous la voulons. Le monde ouvrier la veut. Elle doit être une réalisation de demain. C'est dans cet esprit, avec cet espoir, que nous sommes venus, au nom de notre Congrès confédéral, vous apporter le fraternel salut des organisations groupées dans la Confédération Générale du Travail. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Racamond, secrétaire de la C.G.T.U.

## INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — L'accueil que vous avez réservé à la délégation du Congrès de la C.G.T. démontre que la volonté d'unité qui existe, nous en avons la certitude absolue, parmi les délégués de ce Congrès, trouve ici un écho bien amplifié dans vos esprits et, permettez-moi de vous le dire, dans vos cœurs de militants.

Nous venons de recevoir l'affirmation éclatante, dont nous étions certains, que les délégués des syndicats confédérés, comme ceux des syndicats unitaires, pensent que le moment est venu de donner à la classe ouvrière de France la Confédération Générale du Travail Unique

qui rassemblera toutes les forces organisées pour la défense de ses revendications. (*Applaudissements.*)

Chers camarades délégués du Congrès de la C.G.T., regardez ces militants ! Regardez cette masse d'hommes de toutes les générations, et dites-moi si elles ne représentent pas exactement celles qui composent vos assises dans la salle de la Mutualité ! (*Vifs applaudissements.*)

Dites-moi s'il est impossible que les directions des deux confédérations se mettent d'accord avant la fin de nos débats pour que, dans une vaste démonstration symbolique, dans une salle quatre fois grande comme celle-ci, sous l'œil de la population ouvrière de cette région parisienne, les délégués de tous les syndicats, sans distinction de tendance, puissent se réunir avant de rentrer dans leur province et dire à leur retour : nous avons travaillé pour forger l'unité ! (*Applaudissements.*)

Il y a des différences d'opinion ; il y a des différences de statuts ; il y a des différences de régime particulier à chacune de nos deux confédérations. Il n'y a pas de différence dans l'oppression que font peser le capitalisme et son gouvernement sur la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

Nous vous demandons de rester quelques instants parmi nous et nous vous assurons, camarades de la C.G.T., que la délégation que vous avez faite avec autant de fraternité vous sera rendue par notre Congrès avec la volonté d'apporter, comme vous l'avez fait ici, l'assurance que vendredi soir les décisions des deux Congrès seront unanimes pour que, le 1<sup>er</sup> janvier 1936, chaque syndiqué ait la même carte dans sa poche, chaque syndiqué ait le même syndicat pour sa corporation, la même union départementale, la même fédération et la même Confédération Générale du Travail. (*Applaudissements.*)

Nous avons dit à la grande bourgeoisie de ce pays, nous avons dit à ce Comité des Forges qui spéculait sur les divisions à l'intérieur du prolétariat : « Vous en serez pour vos frais ». Oui ! camarades. Les oligarchies financières et industrielles en seront pour leurs frais. La classe ouvrière va montrer que ses militants sont capables de discuter sagement, pratiquement, et que le seul esprit qui les anime est l'intérêt du prolétariat qu'ils représentent. L'accord se réalisera sur les méthodes pratiques pour l'unité syndicale et samedi prochain le *Bulletin du Comité des Forges*, *l'Echo de Paris*, *le Matin*, *la Liberté*, toute cette presse vendue au capitalisme pourra encadrer de deuil la première page en disant : « Ici sont mortes nos espérances de voir la classe ouvrière divisée ». (*Applaudissements.*)

Dans notre presse ouvrière, dans nos syndicats, dans ce magnifique Front populaire dont les organisations syndicales doivent être les animatrices, parce qu'elles groupent les troupes les plus disciplinées, nous marquerons ces débats d'une pierre blanche. Nous les marquerons avec toute la joie des résultats obtenus par une lutte obstinée en faveur de l'unité syndicale.

Et je veux m'adresser, pour terminer, au-dessus de ceux qui font partie de cette délégation que nous accueillons si chaleureusement, à tous les militants des syndicats, dans tous les pays, à ceux qui sont là-bas au Congrès de la C.G.T., à ceux qui sont ici, assistant à notre propre Congrès : prenez l'exemple de ce qu'est la volonté unitaire

que vous voyez se manifester devant vous. Prenez aussi l'engagement que l'unité, en France, c'est le prélude de l'unité syndicale internationale qui abattra le capitalisme et préparera l'accès au pouvoir des ouvriers et des paysans. (*Vifs applaudissements. Cris : Vive l'unité !*)

LE PRÉSIDENT. — Les camarades de la délégation confédérée nous demandent la permission de se retirer afin qu'ils puissent assister aux travaux de leur propre Congrès.

(*Les délégués de la C.G.T. quittent la salle du Congrès aux cris répétés de : l'Unité ! l'Unité ! entrecoupés de vifs applaudissements et d'acclamations enthousiastes.*)

## INTERVENTION DE GARNIER

GARNIER (Bâtiment de Saint-Etienne). — Je répète que j'ai ici un double rôle à remplir : celui de secrétaire du syndicat unitaire du Bâtiment et du Comité d'action réalisé entre le syndicat unitaire et le syndicat confédéré.

Je suis obligé de rester dans le rôle qui m'est dévolu quoi qu'il me dérange vraiment de donner mon opinion sur la délégation qui vient de partir. Je laisse ce soin à mes camarades responsables et j'entre dans le vif de mon sujet.

Il y a quatre ans, à Saint-Etienne, nous étions un nombre infime d'ouvriers du bâtiment syndiqués. A la suite des divers événements qui ont été retracés ici, notamment par le camarade Frachon, les ouvriers de Saint-Etienne ont compris qu'il ne suffisait pas de se défendre une fois ou deux fois dans l'année contre les fauteurs d'un régime qui voudrait les asservir, mais qu'ils devaient également se défendre contre un patronat particulièrement affameur.

Dans nos deux syndicats, les bureaux se sont réunis. Nous avons élaboré un programme d'action et il est évident qu'il fallait donner à ces deux syndicats un point de liaison et de coordination qui permette d'éviter tous les heurts qui peuvent se produire entre camarades qui ne pensent pas exactement de la même façon.

Nous avons désigné un comité d'action composé de quatre membres confédérés et de quatre membres unitaires. On a donné à ces camarades la mission de poursuivre et d'intensifier l'action pour que les ouvriers du bâtiment de Saint-Etienne obtiennent de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Au début, comme je vous l'ai dit, nous étions un nombre infime de camarades. Certes, ce n'est pas l'esprit de lutte et de combativité qui manque dans la région que je représente, mais il fallait coordonner les forces ; il fallait que ces camarades se sentissent soutenus et qu'ils eussent devant eux une ligne, une route à suivre avec, au bout, l'amélioration de leur triste sort.

Depuis, nos effectifs sont passés de 150 à 1.800. (*Applaudissements.*)

Il faut vous dire que, pour arriver à ce résultat, mes camarades et moi, nous avons parcouru du matin jusqu'au soir, malgré la défense du patronat, les chantiers et que notre propagande a été faite très rapidement.

Certes, nous avons la partie belle, car le patronat de Saint-Etienne



n'est pas différent de celui des autres pays, des autres localités. Il avait sa, par exemple, dresser une barrière, je ne dirai pas infranchissable, mais quelque peu haute, entre les ouvriers qualifiés et les manœuvres. J'ai sous les yeux le barème des salaires des ouvriers qualifiés : 5 francs de l'heure ; les manœuvres : 2 fr. 50 à 3 francs.

Nous avons, dans notre presse, demandé l'unification des salaires, ou tout au moins une moins grande différence entre les ouvriers qualifiés et les manœuvres en expliquant les raisons, naturellement.

C'est pourquoi, après deux mois d'activité sans cesse accrue, je vous l'ai dit et vous le répète, nous sommes fiers d'en faire connaître les résultats au Congrès, et je regrette que la délégation confédérée soit partie — car nos camarades délégués du Bâtiment confédéré ont eux aussi déposé leur résolution d'unité en disant que s'il y a 1.800 syndiqués au Comité d'action du Bâtiment de Saint-Etienne, c'est grâce à l'effort de conciliation et de coordination dans l'action, grâce à la volonté de lutte non pas simplement des dirigeants, mais aussi des ouvriers.

Cela, malgré tout, amène réflexion. Je veux croire que nous rapporterons dans nos provinces — et je l'ai presque promis — l'unité totale. Mais il y a quelques réflexions à faire. Je félicite nos camarades confédérés et la direction du syndicat qui, par-dessus la tête de la direction locale départementale, ont pris leurs responsabilités contrairement — je ne dirai pas aux mesures — mais aux indications du secrétaire départemental qui s'est toujours refusé à venir prendre la parole à nos réunions d'unité, alors que le secrétaire unitaire prenait les siennes et apportait l'appui de la C.G.T.U. aux délégués de l'Union départementale confédérée.

Je ne veux apporter ici la moindre désunion car j'en suis empêché par la résolution que je vais vous lire. Malgré tout, je signale cela en passant, car le jeu en vaut la chandelle. Si les militants unitaires, les camarades de la direction de l'Union régionale, avaient eu la même attitude que les confédérés, nous n'aurions pas eu la possibilité de nous défendre contre le patron rapace ; nous n'aurions pas obtenu plusieurs victoires partielles et surtout nous n'aurions pas amélioré le sort de nos camarades dans les conditions de travail et de salaire.

Je vais vous donner lecture de la résolution votée et par le Comité d'action et par l'assemblée générale des deux syndicats :

*Le Comité d'action constitué entre les syndicats unitaire et confédéré du Bâtiment, devant les magnifiques résultats obtenus grâce à l'entente et à la volonté de lutte des ouvriers, désireux de ne rien faire qui puisse les diviser, fidèles à leur signature, respectueux de l'entente conclue qui leur a permis de grouper plus de 1.600 travailleurs du Bâtiment, les deux syndicats*

*Décident :*

*De convoquer mutuellement leurs adhérents à une assemblée syndicale pour y discuter de l'unité syndicale.*

*À la veille des deux Congrès confédéraux, cette réunion prend une importance capitale.*

*En effet, les délégués qui vont s'y rendre, forts de l'expérience de plusieurs mois de travail collectif, comprennent qu'ils doivent, en toute camaraderie, discuter des rapports qui seront soumis à leur approbation dans leurs Congrès respectifs.*

*Pour cela, ils doivent se concerter, présenter à leurs mandants les résolutions que ceux-ci devront défendre pour que se réalise l'unité syndicale, tant attendue de la classe ouvrière.*

*Soucieux les uns et les autres de voir le mouvement syndical évoluer librement, ils se déclarent d'accord avec les deux C.G.T., en ce qui concerne cette question et leur demandent de régler au plus tôt les points litigieux qui les séparent pour qu'à la fin de l'année soit réalisée l'unité syndicale.*

*Partisans de la formule « ni vainqueurs, ni vaincus », ils estiment que la rentrée pure et simple des syndicats dans l'une ou l'autre C.G.T. ne servirait pas la cause de l'Unité.*

*C'est pourquoi ils déclarent que seul un Congrès de fusion, basé sur la représentation loyale des syndicats qui se contrôleraient mutuellement, peut et doit donner aux travailleurs français une seule C.G.T. en attendant que l'unité internationale syndicale se réalise.*

*L'heure est trop grave, le fascisme se développe toujours, il menace ; la guerre montre sa hideuse figure, préparée par le capitalisme toujours avide de conquêtes coloniales ou autres.*

*Les décrets-lois, comme pour nous rappeler que nous devons nous anir, nous dirigent de plus en plus vers la misère.*

*C'en est assez !*

*Les ouvriers du Bâtiment veulent vivre, eux dont le métier est périlleux et malsain, soumis aux caprices des temps, mal payés, ils ont droit à la vie en travaillant.*

*C'est pourquoi ils feront tout pour que l'Unité se réalise ; ils demandent à tous les autres syndicats de les imiter.*

*Assez de chômage, assez de misère !*

*Unissons-nous pour obtenir toutes nos revendications.*

*Pour le Comité d'action du Bâtiment :*

*Ont signé :*

*Pour le Syndicat unitaire :*

*A. GARNIER.*

*Pour le Syndicat confédéré :*

*E. BEFORT.*

Avant de quitter cette tribune, je veux dire encore que je n'ai aucun doute sur les décisions et les mots d'ordre qui sortiront de ce Congrès en faveur de l'Unité syndicale.

Malgré tout, je veux souligner l'attitude de certains dirigeants qui n'ont pas su comprendre leur rôle au sein de la C.G.T. comme il y en a encore au Comité national de la Fédération confédérée du Bâtiment. Nous saurons oublier toutes ces rancœurs ; nous saurons oublier même toutes vicissitudes d'hier ; mais nous saurons aussi rappeler aux ouvriers que c'est notre C.G.T.U. qui a été à la hauteur de sa tâche sur le terrain national et international et qu'elle sera encore dans l'avenir à même de conduire les ouvriers à leur libération définitive (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Voici la composition de la délégation unitaire qui se rendra au Congrès de la C.G.T. : Racamond, Semard, Paul Marcel, Brout, Martha Desrumeaux, Nedelec, Quinet, Croizat, Raynaud. (*Adopté à l'unanimité.*)

Je mets aux voix la désignation de cette délégation. (*Adopté.*)

UNE VOIX. — Je propose d'ajoinde à la délégation un délégué de la Fédération de l'Agriculture.

LE PRÉSIDENT. — Personne ne s'oppose à l'adjonction du camarade Parsal, de la Fédération de l'Agriculture ? Je mets cette proposition aux voix. (Adopté.)

La délégation est donc ainsi composée : Racamond, Semard, Paul Marcel, Brout, Martha Desrumeaux, Nedelec, Quinet, Croizat, Reynaud, Parsal.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Doucet, de l'Union régionale de Valence.

### INTERVENTION DE DOUCET

DOUCET (Drôme-Ardèche). — Camarades, le rapport de notre camarade est assez complet sur les différents problèmes posés devant le mouvement syndical, mais, bien qu'il puisse recueillir votre approbation, il est juste d'examiner certaines questions et, pour ma part, j'examinerai plus profondément le problème de l'unité syndicale dont la solution est si attendue des masses.

Il y a chez nous, nous l'avons vu tout à l'heure, un autre état d'esprit que chez certains camarades confédérés et, ici, j'apporterai quelques précisions.

L'unité syndicale, dans les réunions que nous avons faites pour la préparation du Congrès de la C.G.T.U., est attendue par un grand nombre de travailleurs et de travailleuses qui considèrent, avec raison, que, face à la misère qui augmente partout, au développement du fascisme, aux menaces de guerre et à l'attaque de la bourgeoisie contre le mouvement syndical, nous devons réaliser le bloc de la classe laborieuse.

Nous sommes une région assez pauvre : deux départements très arides à travailler où les militants responsables sont obligés sans arrêt de parcourir le pays pour essayer de fortifier les syndicats existants et d'en créer d'autres.

La misère est une des raisons pour lesquelles nous rencontrons de grandes difficultés. Dans le textile, il y a des salaires qui approchent de près d'un franc de l'heure ; pour nos camarades des filatures et du tissage, il y a des salaires de 24 sous de l'heure.

Si l'ouvrière se syndique, si elle s'organise et si le patronat l'apprend au début, elle est congédiée.

Les difficultés dans le textile sont donc parmi les plus grandes de celles de tout le pays.

Nous employons tous les moyens pour combattre ce courant pessimiste dans le textile, de même que nous essayons de lutter plus efficacement contre l'augmentation du coût de la vie.

Ce matin, dans le rapport de Frachon, j'aurais aimé que d'une façon plus précise encore on marquât l'intention de la C.G.T.U. d'engager dans toute la presse, par un matériel approprié, une grande campagne contre la vie chère. En effet, il est bon de démontrer que les gouvernants, pour faire accepter les décrets-lois, ont prétendu à tort qu'ils menaient une activité pour faire diminuer le coût de la vie.

Dans notre région, depuis quinze jours, nous avons, au contraire, relevé que le coût de la vie était en augmentation constante et que de nombreux produits ont subi une élévation de coût depuis trois semaines.

Le fait que, dans toutes les régions du Midi, le prix de la vie a augmenté marque la nécessité d'une campagne de toute notre C.G.T.U. contre la vie chère.

Nous devons donc, contre le fascisme, contre la guerre, contre la misère, élargir notre action pour endiguer ces trois fléaux.

L'unité syndicale ! Je sais que certains militants confédérés ne tiennent pas à la réaliser et qu'ils tentent de développer certain état d'esprit pour diviser davantage les camarades unitaires et les camarades confédérés.

Le camarade Jeannin, dans la deuxième journée du Congrès national des Métaux, n'a-t-il pas dit : « Si vous insistez, ils reculeront encore, si vous tenez bon, ils accepteront de faire des affirmations nouvelles. Et puis, demain, car il y a toujours chez eux un précepte qui reste en honneur : dissimuler et mentir, ils agiront en communistes ».

Voilà les arguments qu'on emploie pour essayer de diviser davantage la classe ouvrière et de s'opposer au courant d'unité à travers le pays.

De telles interventions ne faciliteront pas la réalisation rapide de l'unité et ne créent pas l'atmosphère favorable pour les fusions.

Jeannin traite les communistes de menteurs. Il y aurait une autre action à faire que celle-là, dans cette période qui est grave, pour ceux qui sont à la tâche.

Il en est de même d'un camarade des Monteurs, champion de l'indépendance du syndicalisme, quand il déclare que nous ne savons pas ce que c'est que le mouvement syndical, que nous n'en connaissons rien. Or, nous avons le regret de lui apprendre que ce n'est pas de maintenant que nous militons, que nous étions membres de la C.G.T. d'avant la scission, que nous sommes de la C.G.T.U., et que, demain, nous serons de ceux qui auront travaillé à réaliser l'unité syndicale. Nous ne tomberons pas dans les panneaux que certains confédérés nous tendent. Nous allons vers l'Unité. Est-ce que notre idéologie, notre capacité révolutionnaire ne serait pas en danger si nous étions obligés de le faire ? Nous sommes d'accord avec Jouhaux pour dire, comme il l'a fait en 1911, que nous voulons remettre entre les mains des producteurs les instruments de production pour que chacun, travaillant selon ses forces, puisse consommer selon ses besoins. Aussi notre C.G.T.U. a-t-elle pris immédiatement la forme d'un groupement de classe, en menant le combat sur le terrain de la lutte de classes.

Jouhaux, examinant le mouvement de classe, déclarait en 1911 que la conciliation doit aussi n'être qu'une incidente et non un moyen d'action. Quand le travailleur, disait-il, voit que par cette voie il peut retirer des avantages, il doit s'en servir, mais jamais, à aucun moment, il ne doit lui venir à la pensée que c'est là la forme que doit revêtir la lutte ouvrière.

En 1935, nous sommes en plein accord avec le Jouhaux de 1911 sur les méthodes de lutte et sur la forme de la lutte de classes.

L'unité syndicale réalisée, en fait, à la fin de nos Congrès, c'est l'enthousiasme dans le pays, car quoiqu'en disent certains militants confédérés, la mystique de l'Unité existe. L'Unité réalisée, mais c'est le

Front populaire renforcé, consolidé et allant de l'avant. L'Unité syndicale réalisée en France peut être le début du renversement de la situation en notre pays.

Si l'Unité était en échec — et nous, à la C.G.T.U., nous ne ferons rien pour cela — alors, la désillusion serait grande, des cartes syndicales seraient déchirées, ce serait l'affaiblissement de la C.G.T. et aussi de la C.G.T.U., ce serait l'affaiblissement du mouvement ouvrier en France.

Nous, à la C.G.T.U., malgré l'ironie de certains et les attaques des autres, nous devons éviter cela. Nous devons aller aussi loin que possible pour renforcer le front ouvrier et lui donner une capacité révolutionnaire.

L'Unité en échec, ce serait les syndicats uniques troublés, les cheminots déroutés et la facilité pour le mouvement autonomiste de se développer et de briser ce qui a été accompli depuis une année.

Nous, unitaires, nous devons être audacieux, nous devons aller plus loin s'il le faut encore, nous devons tout faire pour repousser les obstacles, même si nous devons être obligés de contourner certaines difficultés.

Nous n'avons pas peur des masses, nous ne craignons pas les inorganisés. Non ! Alors, montrons-nous encore les meilleurs pour l'Unité, déjouons les pièges, car de l'autre côté certains craignent l'Unité.

L'Unité est indispensable pour faire face aux fléaux qui nous menacent, l'Unité est indispensable pour gagner les 10 millions d'ouvriers inorganisés. Allons aussi loin qu'il le faut pour la réaliser de suite. (*Applaudissements.*)

Allons plus loin pour qu'à la fin de 1935 il n'y ait plus qu'une seule C.G.T. et pour qu'à l'intérieur de cette C.G.T. nous travaillions à la conquête de tous les militants, de toute la classe ouvrière par nos méthodes de lutte de classe afin de donner satisfaction à la classe laborieuse de ce pays. (*Nouveaux applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Mansour, de l'Algérie.

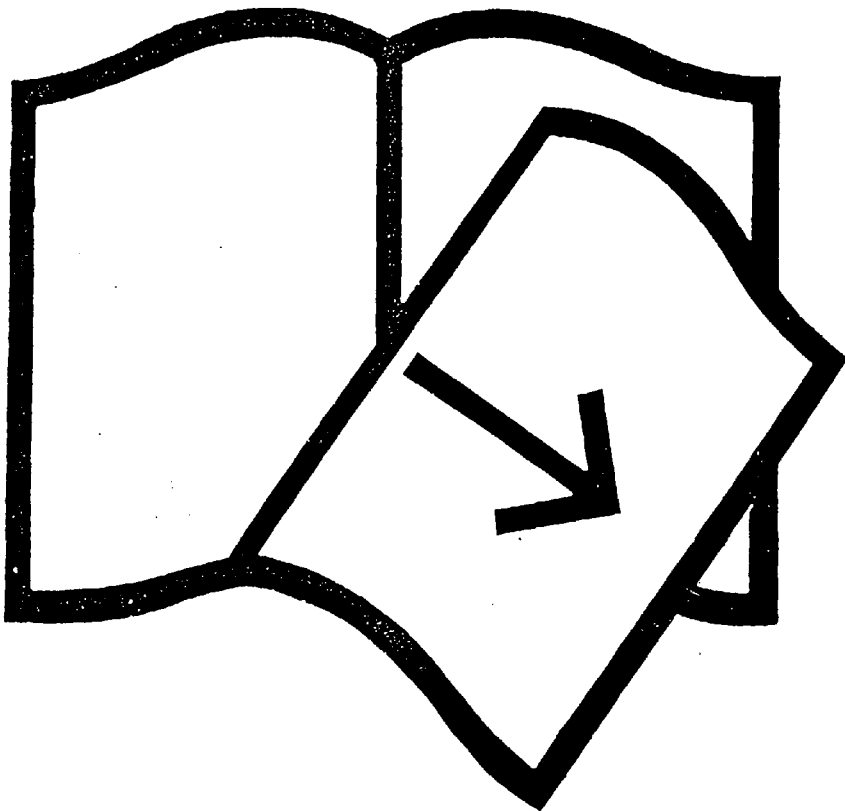
## INTERVENTION DE MANSOUR

MANSOUR (Algérie). — Camarades, je vous apporte aujourd'hui le salut fraternel des travailleurs de l'Algérie et particulièrement des ouvriers et paysans arabes qui peuplent cette colonie. En effet, dans la colonie impérialiste, en plus de l'oppression patronale, que les ouvriers subissent dans la métropole, nous subissons l'oppression et la répression impérialiste (*Applaudissements.*)

Je voudrais brièvement vous dépeindre la situation tragique dans laquelle se débattent les travailleurs des villes et surtout ceux des campagnes.

Il y a des collègues de la C.G.T.U. qui ont parcouru notre territoire depuis de nombreuses années et qui ont pu se rendre compte de la misère affreuse dans laquelle nous nous débattons. Ils ont étudié avec la volonté d'y porter remède la possibilité de donner aux travailleurs de l'Algérie une arme puissante qui puisse faire front aux attaques du colonialisme et de l'impérialisme qui oppriment l'Algérie.

Camarades, on a parlé tout à l'heure des erreurs qui ont pu être



Documents manquants (pages, cahiers...)

**NF Z 43-120-13**

l'étude de leurs revendications dans le Congrès confédéral, parce que plus nous allons, plus les travailleurs d'Algérie auront une place considérable dans le mouvement syndical français et il faut que l'on en tienne compte.

Camarades, je vous salue une dernière fois et je mets l'espoir des travailleurs algériens dans les assises de la C.G.T.U. afin que, grâce à l'Unité syndicale, nous puissions apporter à nos ouvriers arabes la réalisation de nos espérances les plus larges. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Ferret, de l'Union de Béziers.

## INTERVENTION DE FERRET

FERRET (de l'Union de Béziers). — Camarades, il n'est pas besoin de faire de longs discours pour exprimer et résoudre le problème de l'unité syndicale. Il ne s'agit simplement que de matérialiser et de concrétiser les faits nouveaux qui se sont produits depuis que l'idée d'unité est sortie de la pensée de la masse des ouvriers.

Nul ne peut opposer un démenti à ce qu'est la menace fasciste qui a fait que ce sont les ouvriers eux-mêmes qui ont senti simultanément le besoin d'unité. Or, depuis les événements de février 1934, les syndicats, et ceux des cheminots en particulier, se sont attachés avec ardeur et confiance à la reconstitution de l'unité, sentant la nécessité impérieuse du regroupement des forces de la classe ouvrière, en face des graves dangers qui la menaçaient et qui la menacent encore.

Malgré quelques légers obstacles rencontrés sur ce chemin, nous sommes parvenus à récréer sur une large échelle une unité avec nos camarades confédérés, principalement (unité qui n'aurait jamais dû être détruite). Si notre souvenir doit se rappeler encore des effets néfastes de la scission, n'en conservons que les leçons qui nous empêcheront de retomber dans les mêmes erreurs. Ne regardons plus le passé, préparons l'avenir.

Pourquoi désirons-nous l'unité syndicale ? Parce que nous sentons que, malgré les assertions de certains chefs syndicaux adversaires de l'unité (il faut le dire), le regroupement syndical des forces ouvrières nationales et internationales sera le plus solide rempart à opposer à la vague fasciste qui tend à submerger le monde. Malgré les différents aspects de la politique fascisante instaurée sur divers points du globe, nous apercevons un admirable accord entre les diverses dictatures capitalistes qui règnent sur certains pays.

Pourquoi donc entre les diverses couches ouvrières et paysannes du monde n'y aurait-il pas aussi un même accord, mais pour des buts différents ? La lutte contre nos exploitateurs et leurs séides, nos gouvernants, exige, de la part du prolétariat, une unité de force, une unité de lutte, une direction unique. C'est pour cela que nous réclamons et que nous voulons une unité puissante et combattive pour pouvoir arracher au patronat les revendications nécessaires aux besoins d'existence de la classe ouvrière. Nous concevons que sans unité, presque tous mouvements de protestation ou de grève sont voués à l'échec. Aussi nous faisons ici le serment de travailler encore plus que jamais à l'unité de la classe ouvrière internationale, et ceci sur tous les terrains.

En 1932, le camarade Thorez, à la Conférence d'Ivry, disait : « Il

nous faut gagner le fascisme de vitesse ». Il ne faut pas seulement lui donner raison, mais il faut aussi l'aider dans cette tâche. Or, le plus grand bastion contre l'avènement du fascisme, c'est l'unité syndicale. C'est pour cela que nous sommes décidés à briser tous les obstacles qui se dresseraient contre l'unité. Malheur à ceux qui prendraient la responsabilité de la briser. Nous ne les considérerions pas seulement comme des traîtres à la classe ouvrière, mais comme des criminels assassinant la démocratie du peuple, se rangeant volontairement du côté de ceux qui sont chargés par le pouvoir capitaliste d'opprimer de plus en plus ceux qui produisent tout et qui devraient et doivent bénéficier de tout.

Souvent, certains responsables syndicaux d'à-côté ont dressé devant nous, en réponse aux propositions d'unité de la C.G.T.U., la démocratie syndicale. Eh bien, que dans les deux congrès confédéraux on la laisse sincèrement agir et se prononcer cette démocratie et nous sommes sûrs que nous reviendrons devant nos mandants avec l'immense joie et l'importante action de l'unité réalisée.

Ils trouvent aussi à redire que la C.G.T.U. serait subordonnée à un parti politique. Eh bien, nous, nous ne regardons pas de quels horizons politiques sont nos militants syndicaux ; ce que nous voulons, c'est de travailler avec ardeur avec ceux qui sont les plus acharnés à défendre la classe ouvrière et à faire disparaître le capitalisme. Ceux-là ce sont les nôtres et nous leur ferons toujours confiance.

Mais nous n'osons pas croire qu'il se trouvera parmi ces dirigeants syndicaux des hommes qui, soit par amour-propre syndical ou pour toute autre cause, se refuseraient encore à consacrer l'unité totale. La classe ouvrière est trop imbue de cette nécessité et ne laisserait pas commettre un tel acte. Pour nous l'unité est indispensable, donc inélectable. Nous n'avons que trop tardé à la réaliser.

Mais si, par malheur, par des circonstances imprévues ou des embûches, l'unité ne pouvait se faire, la classe ouvrière serait vouée à la pire des catastrophes, au pire des cataclysmes ; car le fascisme aurait beau jeu pour prendre le pouvoir et la bourgeoisie ne pourrait que s'en réjouir. Or, nous ne voulons pas cela ; car lorsque la bourgeoisie rit, la classe ouvrière pleure ; quand elle chante, nous gémissons ; quand elle vit, nous, nous mourrons.

Donc, il faut œuvrer au rassemblement complet de toutes les forces du peuple, car nous voulons lutter, nous voulons écraser, vaincre le fascisme générateur de guerre et de misère, car en l'abattant nous abolirons ainsi l'exploitation de l'homme par l'homme. Nous voulons l'égalité pour tous. Nous voulons que le travail soit le maître.

Avant de conclure, je tiendrais à faire part à l'assemblée d'un sentiment que j'éprouve pour le cas où l'unité ne se réaliserait pas, mais je n'ose le croire. J'ai peur, j'ai grand-peur que si nous revenions dans nos syndicats les mains vides, ce ne soit la désagrégation complète des syndicats et peut-être la désagrégation complète du syndicalisme prolétarien. Aussi, du haut de cette tribune, je me permettrais d'adresser un appel fervent à nos camarades confédérés, siégeant en même temps que nous et discutant la même question, en leur disant :

Camarades, depuis que nous nous sommes unifiés dans nos syndicats de cheminots, la camaraderie et l'amitié ont présidé à nos réunions. Nous nous regardions avant en chiens de faïence, maintenant nous



discutons en frères. Nos efforts communs ont ramené vers nous d'autres nombreux camarades égarés ou isolés de nous. Eh bien, faites en sorte que cette union se perpétue et ne soit pas rompue. Faites comme nous tout pour la maintenir. Aidez vos camarades des autres organisations à suivre notre exemple, à nous imiter. Laissons de côté toutes les autres questions provisoirement, à part celles intéressant la lutte de classes, la démocratie syndicale se prononcera ensuite.

Ayant foi en vous, je vous dis : l'émancipation totale de la classe ouvrière ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. Aussi, c'est plein d'espoir que je crie avec vous : Une seule carte, un seul timbre, une seule direction, une seule C.G.T. au 1<sup>er</sup> janvier 1936.

Vive l'unité syndicale de lutte de classes ! (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Sémard, secrétaire de la Fédération des Cheminots.

### INTERVENTION DE SEMARD

SÉMARD (secrétaire de la Fédération des Cheminots). — Camarades, comme vous le savez, la délégation soviétique, la délégation des syndicats russes ne peut assister aux travaux de ce Congrès, par suite du refus qui a été opposé par le gouvernement à l'octroi des passeports nécessaires. Je veux ici vous donner lecture de la déclaration qui aurait été faite par son représentant.

#### Déclaration de la délégation soviétique

Camarades, au nom du Conseil Central des Syndicats de l'U.R.S.S., qui groupe 19.500.000 travailleurs manuels et intellectuels de notre patrie socialiste, nous adressons aux délégués du Congrès et, par leur entremise, à toute la classe ouvrière de France, notre chaleureux salut de lutteurs prolétariens.

Votre Congrès s'est réuni à une heure historique grave où les furieux débordements du fascisme ont frappé des dizaines de millions de travailleurs et où une nouvelle guerre, grosse de calamités et de ruines terribles pour les masses travailleuses, se dresse, comme un danger imminent.

En Allemagne et en Italie, les syndicats qui luttaient pour les intérêts des travailleurs ont été interdits et dissous, toute la presse ouvrière a été supprimée, les immeubles, les imprimeries et les ressources financières des syndicats ont été confisqués par les fascistes, des dizaines de milliers de combattants actifs de la cause ouvrière sont emprisonnés, des milliers et des milliers de militants d'élite ont été torturés et assassinés dans les geôles fascistes, la classe ouvrière a été dépouillée des libertés démocratiques élémentaires acquises au prix de longues années de lutte contre la bourgeoisie.

Le fascisme est la réaction la plus féroce, la plus sanguinaire. C'est le principal ennemi de la classe ouvrière, car il cherche à rejeter sur les masses travailleuses toutes les charges et toutes les conséquences de la crise du capitalisme.

La bourgeoisie est désormais impuissante à gouverner en se servant de ses anciennes méthodes, elle cherche l'issue dans le fascisme, c'est-à-

dire dans une pression exercée directement sur la classe ouvrière. Jamais encore la violence et le mensonge combinés n'ont trouvé une expression aussi atroce et aussi impudente que dans la dictature fasciste qui s'en sert contre les masses populaires.

Le but du fascisme est d'extirper de la tête des travailleurs toute idée de libération du joug capitaliste, et de faire des masses travailleuses les esclaves dociles des la bourgeoisie.

Le fascisme est le symbole et le champion d'une réaction furieuse dans toutes les sphères de la vie publique ; dans le domaine de la politique, de l'activité économique, des sciences et de l'art.

Par tous ces moyens, le fascisme veut écraser l'activité croissante de la classe ouvrière afin d'avoir les mains libres pour un nouveau partage du monde, pour la conquête de nouveaux débouchés, pour une nouvelle guerre mondiale encore plus dévastatrice que celle de 1914-1918. Telle est la solution qu'il prétend donner à la profonde crise du capitalisme.

Cette guerre a déjà commencé en fait.

Depuis plusieurs années, le Japon impérialiste fait une guerre de conquête en Chine ; l'Italie se prépare à attaquer l'Ethiopie. L'Allemagne fasciste pousse ses armements avec une hâte frénétique.

Pendant ce temps, sur un sixième du globe, dans l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, le socialisme a triomphé définitivement, un travail pacifique persévérant est développé pour la création d'une société socialiste sans classes.

Après avoir renversé, en octobre 1917, le pouvoir de la bourgeoisie et des propriétaires fonciers, la classe ouvrière de l'Union soviétique a obtenu des succès immenses dans l'œuvre de l'élévation de la prospérité matérielle et du niveau de culture des masses.

En 1928, nous avions la cinquième place dans le monde et la quatrième place en Europe, pour la production industrielle ; maintenant nous venons en deuxième place, après les Etats-Unis, et nous avons la première place en Europe.

Nous avons obtenu la première place, parmi les Etats d'Europe pour la production du pétrole, de la fonte, de l'acier, des machines, des tracteurs, des auto-camions.

Parallèlement au progrès des forces productives de notre pays, s'améliorent aussi la condition matérielle et le bien-être des masses travailleuses de l'U.R.S.S.

Grâce à l'expansion gigantesque des usines et à la collectivisation de l'agriculture, le chômage a disparu de notre pays.

Le nombre des ouvriers et des employés occupés est monté de 11 millions en 1928 à 23 millions en 1935, il a donc augmenté de plus de deux fois. Le fonds des salaires a plus que quintuplé pendant la même période.

Parmi ces travailleurs (ouvriers, employés, savants) les femmes sont au nombre de 7.500.000, elles forment 33,5 % de l'emploi.

En 1934, les salaires des ouvriers ont doublé par rapport à ce qu'ils étaient en 1928, pour l'ensemble de l'industrie de l'U.R.S.S. La journée de travail a été abaissée à sept heures dans l'industrie et à six heures pour les travaux du fond, les ateliers à haute température et les industries insalubres.

Ce sont les entreprises de l'Etat qui couvrent les frais des assuran-

ces sociales, dont la gestion est entièrement confiée aux syndicats. Le budget des assurances sociales est monté de un milliard 50 millions de roubles en 1928 à plus de six milliards de roubles en 1935, dont plus de deux milliards pour les allocations et les retraites, plus de un milliard et demi pour les soins médicaux gratuits aux assurés (et tous les ouvriers et employés soviétiques sont assurés ; environ un demi-milliard de roubles pour les enfants des assurés (indemnités de soins et d'allaitement, crèches, jardins d'enfants, cantines d'écoles, etc.). Il est dépensé près d'un milliard de roubles par an pour les maisons de repos, les sanatoria et les stations thermiques ; en 1933, un million 150.000 travailleurs ont séjourné gratuitement dans les maisons de repos et les sanatoria, aux frais des assurances sociales.

La législation ouvrière de l'U.R.S.S. est la plus avancée du monde car elle a été faite par des ouvriers pour des ouvriers.

Conformément à cette législation :

Il est interdit de se servir du travail des femmes et des jeunes gens de moins de 18 ans pour les travaux pénibles ou insalubres. Le travail de nuit leur est également interdit.

Les femmes enceintes faisant un travail manuel sont exemptées de travail pendant 56 jours avant et 56 jours après les couches ; le congé est de 42 jours avant et de 42 jours après les couches pour les femmes qui font un travail de bureau ou un travail intellectuel.

Les mères qui nourrissent au sein ont droit à une interruption de travail de 30 minutes au moins au bout de chaque 3 heures 30.

Une allocation pécuniaire est payée par les assurances sociales pour l'allaitement et les soins du bébé.

Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, la journée de travail ne peut dépasser six heures ; et, de plus, il leur est accordé chaque année un mois de vacances payées.

Le pouvoir des Soviets dépense des sommes formidables pour la protection du travail. Rien que pendant les années du premier plan quinquennal, il a été dépensé 450 millions de roubles pour la protection du travail, et cette somme a été portée à 750 millions dans le second plan quinquennal.

Le pouvoir des Soviets et les Syndicats entourent de toute leur sollicitude les enfants. Avant la révolution, les crèches, dans les villes, disposaient de 550 places ; en 1933, ce nombre est monté à 300.000. A la campagne, les crèches rurales avaient 10.000 places en 1913 ; en 1933, elles disposent de 5 millions de places.

Cette sollicitude pour le bien être des travailleurs a entraîné une importante diminution de la mortalité qui est tombée de 28,4 pour 1.000 en 1908-1913 à 16,9 pour 1.000 en 1935 ; la mortalité des enfants âgés de moins d'un an s'exprimait par 24,4 % en 1907-1911, elle est tombée à 15,5, en 1935.

Nos constructions communales se développent rapidement. L'urbanisme progresse, les taudis qui caractérisent les quartiers ouvriers des pays capitalistes disparaissent. Des maisons spacieuses et claires sont construites. Le gouvernement soviétique ne s'est pas borné à mettre à la disposition des travailleurs les splendides hôtels particuliers et les vastes et confortables appartements des anciens banquiers, négociants, grands propriétaires fonciers et fabricants ; il a créé pendant les années de révolution un immense fonds locatif nouveau en augmentant d'année

en année les crédits pour les constructions d'habitations (ils ont triplé dans l'intervalle de 1929 à 1934).

Le niveau de culture des travailleurs monte rapidement. 25 millions d'enfants fréquentent nos écoles primaires et secondaires. 500.000 membres de l'Enseignement les instruisent ; en 1915, le nombre des écoliers n'était que de huit millions. Avant la révolution (1915) les écoles supérieures et les écoles techniques secondaires étaient au nombre de 324 avec 173.000 étudiants ; actuellement, nous avons 3.210 établissements d'enseignement supérieur et écoles techniques secondaires avec un million 300.000 étudiants, dont environ 40 % de femmes. Près de 50 % des étudiants des établissements d'enseignement supérieur et des écoles techniques secondaires sont des ouvriers ; 75 % des élèves des établissements d'enseignement supérieur et 57 % des élèves des écoles techniques secondaires sont des boursiers d'Etat.

Nous avons dans notre pays plus de 60.000 clubs et plus de 67.000 bibliothèques (dont 13.000 bibliothèques appartenant aux syndicats), avec plus de 270 millions de volumes et plus de 18 millions de lecteurs.

Nous observons dans les Républiques soviétiques habitées par des nationalités autrefois opprimées, un puissant essor de l'industrie et de la culture nationale.

Les républiques d'Asie Centrale ont maintenant leur industrie propre desservie par une masse de 300.000 prolétaires. Avant la révolution, les écoles primaires du Turkestan étaient fréquentées par un nombre infime d'enfants qui, d'ailleurs, étaient Russes pour la plupart. En 1934, un million d'enfants fréquentaient 11.000 écoles primaires en Asie Centrale et y recevaient un enseignement donné dans leur langue maternelle. Actuellement, ces républiques possèdent 35 établissements d'enseignement supérieur. Avant la révolution, la Turkménie n'avait que 0,7 % d'habitants sachant lire ; aujourd'hui, 70 % de la population ont appris à lire et à écrire.

La femme de notre pays jouit de tous ses droits de citoyenne ; à l'égal de l'homme elle occupe des postes de direction dans l'industrie, dans l'agriculture, dans les institutions éducatives et dans les administrations publiques. 330.000 femmes ont été élues députées aux Soviets de ville ; les syndicats comptent dans leurs rangs 7.500.000 femmes, ce qui représente environ 40 % du total des syndiqués. La classe ouvrière de l'U.R.S.S. a créé de nouveaux cadres d'intellectuels prolétariens qui sont à la tête de puissantes entreprises, qui prennent possession des dernières réalisations de la science et de la technique mondiale et qui sont les porte-parole de l'art d'avant-garde.

Le nombre des ingénieurs et des techniciens de la grosse industrie a plus que triplé pendant les cinq dernières années, il a atteint plus de 400.000 en 1935. 51 % des directeurs d'entreprises et 53 % des chefs d'ateliers et d'autres secteurs de production sont des ouvriers, des vrais prolétaires qui, de par leur nature, sont les défenseurs inébranlables des intérêts de la classe ouvrière.

Tout l'aspect de notre pays change, le niveau de culture des travailleurs progresse, et il se forme un nouveau type d'hommes pour lesquels le travail collectif est « une affaire de gloire, une affaire d'honneur, une affaire de vaillance et d'héroïsme », et qui unissent leur sort à celui de toute la collectivité des travailleurs. Ce sentiment en-

vers le travail et la collectivité communiquée aux hommes les plus belles qualités morales : la fermeté, la volonté d'atteindre le but choisi, l'esprit d'organisation et de discipline. Les naufragés de « Tchéliouskine », les héros de la stratosphère, nos aviateurs, nos parachutistes, nos sportifs, nos enthousiastes des usines et des champs kolkhoziens, présentent les meilleurs traits de cet homme nouveau.

L'esprit de cohésion et d'organisation des travailleurs de notre pays, telle est la base des succès des ouvriers soviétiques, que ne peuvent nier même les pires ennemis de l'U.R.S.S.

La classe ouvrière de l'U.R.S.S. est la maîtresse en son pays, le pouvoir d'Etat est entre ses mains. Lorsque les travailleurs de l'U.R.S.S. poursuivent leur effort pour la croissance de l'industrie et de l'agriculture, ils sont uniquement préoccupés d'assurer le développement des forces productives de leur pays pour élever toujours plus haut le niveau de la condition matérielle et culturelle des travailleurs et pour défendre notre patrie socialiste menacée par les pirates impérialistes.

« Nous ne voulons pas un pouce de la terre des autres, mais nous ne donnerons à personne un seul pouce de notre terre » ; c'est en ces termes que le camarade Staline, chef des travailleurs de l'Union Soviétique, a défini la politique de paix de notre pays.

Les syndicats de l'U.R.S.S. m'ont chargé de transmettre à leurs frères ouvriers de France le vœu d'une activité solidaire et unanime pour faire échec à l'offensive capitaliste dirigée contre leur niveau d'existence, pour combattre le fascisme et la menace d'une guerre impérialiste.

Les ouvriers de France dont l'Histoire a fourni au mouvement ouvrier mondial plus d'un exemple de lutte émancipatrice héroïque, sont aujourd'hui aussi à la tête du mouvement antifasciste mondial. Les succès du mouvement antifasciste en France ont montré au monde entier toute la valeur de l'union des travailleurs pour la lutte contre le péril fasciste.

Nous, ouvriers de l'Union soviétique, suivons avec une attention et un intérêt profonds la fusion des syndicats dans votre pays, et je me permettrai d'exprimer ici la fraternelle solidarité de la classe ouvrière de mon pays envers les travailleurs qui sont groupés dans la C.G.T.U. et dans la C.G.T., et qui avancent solidairement vers la création d'une Confédération du Travail unique.

Les syndicats de l'U.R.S.S. furent toujours les partisans d'un syndicat unique pour chaque industrie, les partisans de l'unité syndicale dans chaque pays, les partisans d'Internationales d'industrie uniques et de l'Internationale syndicale unique, sur les bases de la lutte de classes.

Nous sommes pour le mouvement syndical unique parce que l'expérience nous a montré l'importance de l'unité dans la lutte émancipatrice de la classe ouvrière.

Les syndicats de l'U.R.S.S. qui sont la plus forte des sections de l'I.S.R. appuient sans réserve les propositions de leur Internationale tendant au rétablissement le plus rapide de l'unité du mouvement syndical mondial.

Nous applaudissons à tout ce que notre camarade Dimitrov a dit à ce sujet au VII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste.

Le camarade Dimitrov, qui fut pendant 17 ans le secrétaire général de la C.G.T. bulgare, et pendant de longues années membre du Bureau Exécutif de P.S.R., a exprimé les sentiments et les vœux de tous les militants syndicaux en déclarant bien haut que ce Congrès voyait dans le rétablissement de l'unité du mouvement syndical actuellement scindé la tâche la plus importante.

Les syndicats de l'U.R.S.S. sont prêts à prendre contact avec n'importe quelle organisation syndicale, quelle que soit l'Internationale à laquelle elle adhère, pour agir en commun contre le fascisme et la guerre, pour lutter en commun en faveur de l'unité du mouvement syndical mondial.

Que faut-il pour la création d'un mouvement syndical mondial ?

Il faut qu'on se fasse confiance mutuellement ; il faut se réunir sans aucune condition préalable et créer une Internationale syndicale où des hommes d'opinions différentes puissent lutter coude à coude contre l'ennemi commun.

La lutte contre le capital et la démocratie syndicale, telle est la base sur laquelle doit être créée l'Internationale unique.

Les syndicats de l'U.R.S.S. ont été très peinés par le refus de la Fédération Syndicale Internationale d'accepter la proposition d'une conférence des deux Internationales où l'on discuterait les formes et les méthodes du rétablissement de l'unité syndicale sur le plan national et international.

Les syndicats soviétiques participeraient bien volontiers à une conférence des deux Internationales et contribueraient de leur mieux à l'élaboration des bases d'un accord.

Au nom du Conseil Central des syndicats soviétiques je déclare : « Il est temps de mettre un terme à la scission de nos rangs, il est temps de comprendre la terrible leçon de l'Allemagne, où l'expulsion des éléments révolutionnaires des syndicats a gravement affaibli les organisations syndicales et où le refus des chefs de la C.G.T. allemande d'organiser des mouvements en commun avec les ouvriers révolutionnaires, a entraîné la victoire du fascisme ; il est temps de comprendre que le fascisme apporte la terreur, des tortures, la mort aux ouvriers de toutes les tendances, et que la suppression de la scission dans nos rangs est la condition préalable d'une lutte victorieuse contre le fascisme ».

En terminant, je tiens à adresser aussi, au nom des ouvriers de l'U.R.S.S., un salut prolétarien au Congrès de la Confédération Générale du Travail qui s'est ouvert aujourd'hui à Paris. Je suis convaincu que les deux Congrès accompliront enfin la volonté des grandes masses ouvrières en rétablissant l'unité syndicale en France.

Les syndicats de l'U.R.S.S. saluent chaleureusement tous ceux qui, en Autriche, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Tchécoslovaquie, en Espagne, aux Indes, au Canada, au Mexique, en Chine, au Japon, en Australie et dans les autres pays, ont élevé bien haut le drapeau de l'Unité syndicale mondiale, et leur promettent l'aide totale de toute la classe ouvrière du pays des Soviets.

Plus que jamais, à l'heure actuelle, la scission de nos rangs frappe durement les intérêts des masses travailleuses. La dispersion des travailleurs ne profite qu'aux ennemis de la classe ouvrière.

A bas les auteurs de guerre fascistes !

Vive la classe ouvrière de France et la Confédération Générale du Travail Unique !

Vive l'Internationale Syndicale Unique et Universelle ! (*Applaudissements prolongés.*)

### REPOSE DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT. — Camarades, au nom du Bureau de ce Congrès et, j'en suis persuadé, au nom de l'unanimité des congressistes et du prolétariat de France, je veux souligner ici l'immense joie que nous apporte le salut des ouvriers syndiqués de la plus grande Centrale syndicale du monde.

M. Laval s'était imaginé que, grâce à cette mesquinerie de bas étage, les travailleurs et les délégués des syndicats unitaires n'entendraient pas la voix des représentants du prolétariat soviétique. Eh bien ! par ce salut que vient de lire ici notre camarade Sémard, les délégués du Congrès unitaire ont entendu dans le détail tout ce que peut contenir de succès et de résultats le travail des travailleurs et des syndiqués du pays des Soviets.

Dans cet appel, deux mondes se sont affirmés : celui où le prolétariat a conquis le pouvoir comparativement à celui qui est représenté par la dictature capitaliste, et quand nous entendions les magnifiques résultats obtenus dans le pays des Soviets, nous ne pouvions pas manquer d'établir une comparaison avec la situation misérable des ouvriers de notre pays. Je pensais, quant à moi, à ces dizaines de milliers de jeunes ouvriers, de jeunes ouvrières subissant quotidiennement la dictature du patronat industriel des textiles du Nord, à ces ouvriers des mines auxquels les Compagnies minières qui continuent d'accumuler des millions de bénéfices n'accordent plus maintenant que 500 francs par mois de salaire, à ces dizaines de milliers de chômeurs que nous voyons chaque jour déambuler dans les rues des centres industriels, exprimant tout ce que peut contenir de misère ce régime capitaliste. Je pensais, et je crois que vous pensiez avec moi à toute cette misère que le capitalisme engendré, alors que de l'autre côté de la frontière qui sépare le pays de la liberté des pays de l'esclavage capitaliste, là-bas, tous les efforts sont portés dans le sens de l'amélioration du sort du prolétariat. Ce sont les salaires qui augmentent sans cesse, les heures de travail que l'on diminue, des milliards d'assurances sociales mis au service exclusif du prolétariat, une éducation sans cesse en développement, une culture qui fait la merveille du monde. Eh bien ! ce sont les délégués de ces ouvriers qui, après avoir expliqué les résultats grandioses de leur pays, nous apportent leurs conseils et leurs suggestions. Ils nous disent : « Vous vous engagez dans la voie de l'Unité syndicale et vous avez raison, il faut persister ». Quel meilleur conseil de quels meilleurs conseillers pouvions-nous obtenir ?

Quand ils nous disent que nous faisons bien, que notre méthode de travail vers l'Unité syndicale leur plaît, cela veut dire que nous sommes dans la bonne voie. Ils ont toute autorité pour nous donner les meilleurs conseils, car ils nous ont précédés dans la lutte victorieuse contre la bourgeoisie, et ils nous ont montré comment on peut implanter le travail au pouvoir.

Ce sera par conséquent le meilleur salut que nous pouvons apporter à nos camarades de l'Union soviétique que de suivre leur enseignement, que de persister sans cesse dans la voie de la réalisation de l'Unité syndicale ; si, dans les travaux de ces deux Congrès, nous réussissons à réaliser le vœu de tout le prolétariat de notre pays, si nous arrivons à créer la réalisation de l'Unité syndicale, dites-vous bien que les prolétaires de l'Union soviétique seront les plus heureux : ils trouveront en cette réalisation le meilleur salut que les prolétaires de France pouvaient leur apporter.

Camarades des syndicats unitaires, disons à nos camarades de l'Union soviétique, à ceux qui sont les vainqueurs d'octobre 1917, que les descendants de la Commune de Paris réaliseront l'Unité syndicale, réaliseront le Front populaire, s'empareront du pouvoir, que nous les suivrons dans la voie du socialisme : c'est le meilleur vœu que nous puissions leur apporter et, pour cela, faisons l'Unité syndicale. (*Vifs applaudissements.*)

### INTERVENTION DE GOUTHIER

GOUTHIER (des P.T.T. de Toulon). — Camarades, par une ville plus que Toulon, qui comprend une population de travailleurs de l'Arsenal et également une population de fonctionnaires et de retraités, ne pouvait sentir plus qu'elle la dureté des décrets-lois, des décrets de misère de Doumergue d'abord, de Laval ensuite.

Vous avez su de quelle façon la population a apporté une réaction violente, puis-je dire, aux attaques gouvernementales. Vous avez suivi sans doute de quelle façon nos camarades ont réagi et de quelle façon aussi ils ont été les victimes d'une police implacable et d'une garde mobile meurtrière.

Camarades, c'est par un bilan de plus de 150 blessés, de deux morts, de 50 emprisonnés, que s'est traduite la réaction de la population toulonnaise. Cette réaction s'est traduite par une agitation toute naturelle contre les décrets-lois, décrets de misère qui l'assaillaient. Elle s'est traduite aussi par l'attitude de la police et de la garde mobile qui, à la suite d'une manifestation de force, a voulu prendre sa revanche et a provoqué les résultats que vous avez connus, que vous avez lus dans la presse.

Mais il importe ici, dans ce Congrès, de rétablir ce que, sans doute, beaucoup d'entre vous ont déjà rétabli. On a prétendu que les manifestants toulonnais avaient été débordés par des éléments troubles, que des pillages avaient eu lieu dans notre ville. Camarades, il n'y a pas de plus odieux mensonges que ceux-là. Nous avons eu la bonne fortune d'avoir dans nos murs, à ce moment-là, des camarades absolument qualifiés pour apporter la clarification de ces événements : notre camarade Gourdeaux, de la Fédération postale unitaire, notre camarade Midol, qui ont enquêté sur les causes des événements qui s'étaient déroulés et aussi sur les conditions dans lesquelles s'étaient produits les troubles dont on a tant parlé.

Il en est résulté que la preuve a été faite, sans aucune contestation possible, qu'il n'y a pas eu dans notre ville d'émeute à proprement parler, qu'il n'y a surtout pas eu de pillage et de vol. Lorsque d'une vitrine détruite par les fusils-mitrailleurs de la garde mobile, des



paires de souliers se sont échappées sur le trottoir, si les manifestants s'en sont emparé, ce n'était pas pour les dérober aux commerçants à qui elles appartenaient, mais pour s'en servir en guise de projectiles contre la garde mobile et contre la police d'Etat de la ville.

Voyez-vous, camarades, nous avons vécu là, nous autres militants, des heures particulièrement tragiques lorsque nous assistions aux arrestations éhontées, lorsque nous constatons les véritables méfaits de la garde mobile et de la police d'Etat et, quand les militants unifiés, à ce moment-là, des organisations confédérées et unitaires intervenaient auprès des autorités pour mettre fin à ce véritable scandale, c'était sous la menace de cette garde mobile qui tirait à jet continu à travers nos rues, tuant deux camarades et en blessant des quantités d'autres qui n'appartenaient même pas aux manifestants et qui, de ce fait, a révolté toute une population contre de semblables procédés.

C'est sous ce signe scandaleux que nous avons eu à intervenir, nous militants responsables, et auprès de la préfecture et auprès des autorités qui ont véritablement terrorisé notre ville.

Et, camarades, au lendemain de ces tristes événements, nous avons parcouru notre ville, interrogé toutes les classes de notre population, qu'il s'agisse de petits commerçants, qu'il s'agisse de petits industriels ou artisans, de toutes parts nous avons recueilli les manifestations unanimes de sympathie envers la classe ouvrière de Toulon.

Il en a été tellement ainsi que lors des obsèques grandioses qui ont réuni plus de 30.000 personnes dans la ville de Toulon, nous avons pu constater le degré d'unité et aussi le degré de combativité contenu de tous les travailleurs de notre ville, et croyez bien que, depuis lors, cette combativité n'a été en aucune façon diminuée. Si des militants non avisés s'adressaient demain à cette population maritime pour l'entraîner vers des manifestations violentes, elle y réussirait sans aucun doute. Mais nous pensons, nous autres, que nous avons d'autres buts à atteindre.

Nous pensons, ainsi qu'il a été dit ce matin dans le rapport d'activité, que la population des travailleurs a le devoir de se discipliner, qu'elle doit attendre des mots d'ordre pour s'exaspérer et pour apporter l'activité et la violence qui seront peut-être nécessaires à ce moment-là.

C'est pourquoi, dans notre grande ville, nous estimons qu'il est absolument indispensable de nous organiser et de nous préparer pour les luttes à venir.

Un comité d'unité existe déjà au sein du grand arsenal maritime qui groupe plus de 8.000 ouvriers. Il s'est constitué également des comités d'unité d'action dans d'autres organisations comme celle des P.T.T. Là, nous préparons les luttes à venir. Nous estimons qu'il importe tout d'abord de réaliser notre unité et c'est la raison pour laquelle, mandatés unanimement, nous venons ici apporter le tribut de notre travail, de notre activité pour cette unité que nous pensons pouvoir réaliser dans les jours qui viennent.

Mais, camarades, à titre aussi d'ancien Algérien qui a lutté sur cette terre d'Afrique pendant 25 ans, je crois devoir apporter quelques paroles en réponse à celles aussi pessimistes que vous avez entendues au début de cette séance.

Par les rapports que j'ai conservés avec mes camarades indigènes des trois départements d'Algérie, je sais combien nous pouvons comp-

ter sur leur concours absolu. Le camarade indigène qui m'a précédé à cette tribune l'a indiqué d'une façon tout à fait exacte. Je puis dire que nos camarades, aussi bien travailleurs que fellahs, ont compris parfaitement l'attitude de notre Confédération Générale du Travail unitaire. Ils sont comme nous les victimes de leur capitalisme à eux qui ne vaut pas mieux que le nôtre et ils ont déjà commencé à réagir. Je suis certain, quant à moi, que lorsque nous aurons eu la possibilité de lancer le mouvement d'unité, il se réalisera de la même façon parmi les travailleurs indigènes qu'il se réalisera parmi les travailleurs européens.

Voyez-vous, camarades, les indigènes algériens ont été des victimes au travers des années qui viennent de s'écouler, on leur a fait faire la guerre, on leur a dit, à ce moment-là, qu'ils étaient nos frères, on les a envoyés à la boucherie pour défendre ce que l'on a appelé la patrie, et lorsque cette guerre a été finie et qu'ils ont regagné les terres d'Algérie, à ce moment-là les capitalistes et les gros colons algériens ont indiqué qu'après tout ils n'étaient que des « bicots ». (*Applaudissements.*)

Eh bien ! camarades, nous autres, nous avons indiqué à tous ces capitalistes et à tous ces gros colons algériens que ceux qu'ils peuvent considérer comme des bicots, pour nous ce sont des frères, ce sont des travailleurs que nous voulons affranchir comme nous voulons nous affranchir nous-mêmes. (*Applaudissements.*)

### INTERVENTION DE NEDELEC

NÉDELEC (Marseille). — A propos de l'unité, je pense qu'il ne serait pas mauvais de revoir ensemble le chemin que nous avons parcouru depuis deux ans et depuis le précédent Congrès de la C.G.T.U.

Parlant au nom d'une des régions les plus importantes de ce pays, la région marseillaise qui est pour la C.G.T., comme pour la C.G.T.U. une des forteresses du mouvement syndical, une des régions où nous avons eu le plus de difficultés pour obtenir des résultats dans l'unité d'action, je voudrais montrer comment nous sommes parvenus à améliorer considérablement, désormais, nos rapports avec les camarades confédérés.

Ces rapports, il y a deux ans, étaient les plus mauvais qu'on puisse imaginer ; pour reprendre une expression populaire, on se regardait en « chiens de faïence ».

Même après le 12 février où, dans la rue, 100.000 prolétaires marseillais ont manifesté, c'est-à-dire se sont livrés à une manifestation plus forte, en proportion, que dans Paris, même après ce beau résultat de l'unité d'action, les propositions que nous faisons pour réaliser l'unité d'action étaient en général très mal accueillies par les camarades de la C.G.T. Ou bien on ne répondait pas à nos lettres de front unique, ou bien on y répondait par des fins de non recevoir polies.

Progressivement, appliquant la tactique de la C.G.T.U., nous avons fait la démonstration d'abord de notre bonne foi ; ensuite — et c'est ce qui a été bon pour bien des résultats — nous avons montré que nous étions des militants capables d'organiser les masses pour la

lutte contre le fascisme et le patronat. De leur côté, les camarades confédérés de notre région ont senti peser davantage sur eux comme sur presque tous les ouvriers d'ailleurs, les menaces de la bourgeoisie et du fascisme.

Eux-mêmes, les militants confédérés ont mieux interprété que par le passé le désir d'unité des masses ouvrières et de ceux de la base, syndiqués confédérés comme syndiqués unitaires. Je disais tout à l'heure que nous avons eu des succès de rapprochement. Ceux-ci ont connu des étapes qui comptent dans l'histoire du mouvement syndical en France.

Je veux rappeler rapidement que le Premier Mai de cette année, à Marseille, on a obtenu un beau résultat dans la grève générale qui a porté non seulement sur l'industrie privée, mais sur les services publics, les tramways étant arrêtés ainsi que les services de voirie, grève générale qui nous a permis de réaliser la plus grande manifestation que le pays ait connue cette journée-là. Plus de 25.000 travailleurs étaient dans la rue.

Le 14 juillet, nous avons réalisé l'unité avec les syndicats confédérés et aussi avec leurs organisations supérieures comme leurs Unions départementales. Le 14 juillet nous avons 100.000 personnes dans les rues de Marseille.

Le 20 août, lors du mouvement déclenché contre les décrets-lois, où il y avait à Paris 50.000 personnes qui se rendaient à l'appel du comité d'organisation à Buffalo, nous avons à Marseille 35.000 manifestants, grâce à l'attitude modifiée des militants confédérés qui avaient accepté l'unité d'action. C'est ce qui explique qu'à Marseille, ville moins importante que Paris, — malgré la légende, — nous avons, en proportion, obtenu une manifestation plus importante que la manifestation de Paris, puisque Paris, avec une agglomération de plus de 4 millions d'habitants y compris la banlieue, n'avait que 50.000 personnes à Buffalo, alors que Marseille, qui atteint à peine 1 million, en avait 35.000 autour du Vieux-Port. (*Applaudissements.*)

Ce n'est pas une histoire marseillaise (*rires*) : il faudrait d'ailleurs pour la raconter un peu d'accent...

Mais c'est simplement la vérification de la justesse de notre politique de l'unité d'action. Si, à Marseille, on a pu obtenir 35.000 personnes grâce à l'unité d'action, à Paris on aurait dû en obtenir 80.000 ou 100.000.

D'autres événements sont venus également sceller l'unité d'action entre les unitaires et les confédérés dans notre région.

Le camarade qui m'a précédé à cette tribune vous a parlé des événements de Toulon. C'est pourquoi je ne veux pas y revenir longuement. Je veux simplement constater que les 7.000 ouvriers de l'arsenal qui ont manifesté à diverses reprises, notamment les 5 et 8 août de cette année, l'ont fait sur l'appel des deux syndicats, unitaire et confédéré. Tout en étant additionnés, les chiffres de ces deux syndicats n'atteignaient pas plus d'un millier de membres ; c'est parce que l'unité a été réalisée que les 7.000 ouvriers, c'est-à-dire la totalité des ouvriers de l'arsenal de Toulon, ont répondu comme un seul homme et ont appliqué les mots d'ordre du comité, ont quitté le travail.

Il y a eu aussi les événements que vous connaissez. S'ils ont eu lieu, c'est parce qu'à Toulon la bourgeoisie a pris peur devant cette

unité d'action de cette masse ouvrière ; elle a pris peur devant ces ouvriers unis ; elle a pris peur également parce que Toulon est le premier port de guerre de l'impérialisme français. C'est là qu'il y a la plus grosse escadré et inévitablement nos camarades marins de la marine de guerre sont influencés par les manifestations que font les ouvriers de l'arsenal. La bourgeoisie a préféré répandre le sang, assassiner les blessés graves, emprisonner des dizaines de camarades ouvriers, plutôt que de courir le risque de voir la discipline de la marine se détendre par rapport à l'exemple qui lui était donné par les ouvriers de l'arsenal.

Les militants syndiqués unitaires et confédérés ont su garder leur sang-froid en face de ces provocations, en face de ces événements inouïs ; ils ont su non seulement conserver leur calme, mais rétablir la vérité et montrer quel était le coupable, c'est-à-dire le gouvernement Laval. Il me semble que c'est là la justification de ce que disait ce matin le camarade Frachon, lorsqu'il expliquait que le travail syndical n'était pas une chose simple. On l'a vu lors des événements de Toulon comme on l'a vu pour de nombreuses grèves. On commence à faire un mouvement pour 20 sous ou 40 sous par jour. On ne sait pas quand il va se terminer, quelles sont les manœuvres gouvernementales qui vont être déclenchées. Si les camarades de Toulon ont pu déjouer les provocations, s'ils ont pu garder leur calme, c'est que véritablement ils sont les dirigeants de la classe ouvrière.

Il y a encore d'autres exemples de ce que nous avons obtenu dans notre région grâce à l'unité d'action.

A Marseille, il y a plus de 60.000 ouvriers répartis dans diverses corporations qui sont assujettis à l'indice du coût de la vie depuis des années.

Ces 60.000 ouvriers voient leurs salaires augmenter, — ce qui est très rare, — et beaucoup plus souvent diminuer par la simple décision de la commission préfectorale du coût de la vie qui décide si le prix de la vie a baissé.

Comme ces 60.000 ouvriers ont des contrats qui prévoient l'échelle mobile, la diminution est pour eux automatique. Depuis des années, les militants unitaires ont dénoncé le truquage qui était opéré dans cette commission de l'indice du coût de la vie ; ils ont également dénoncé le principe qui consiste à faire dépendre les salaires d'un indice établi dans des conditions telles que les ouvriers n'ont aucun contrôle sur les travaux de la commission.

Il y avait dans cette commission, jusqu'à présent, un certain nombre de délégués ouvriers mandatés par les syndicats confédérés. Eh bien, nos efforts de rapprochement avec les militants confédérés ont été tels que, finalement, plus de 21 syndicats de l'industrie privée, c'est-à-dire les 21 syndicats des corporations intéressées à l'indice du coût de la vie, ont réalisé l'unité d'action dans ce que l'on a appelé un comité de liaison de l'industrie privée. On a obtenu que les délégués ouvriers, membres des syndicats confédérés, se refusent à participer à la comédie qui allait se jouer une fois de plus, mais dans des circonstances encore plus graves, pour constater et enregistrer une baisse factice de 10 % ou 15 % du coût de la vie après les décrets-lois Laval.

Les camarades confédérés qui siégeaient dans la commission ont

refusé de siéger ; ils ont fait approuver leur attitude dans un meeting où il y avait plus de 5.000 ouvriers de l'industrie privée, et dans de multiples réunions d'industrie. La victoire a été obtenue. La commission qui devait constater une soi-disant baisse du coût de la vie, ce qui aurait eu pour conséquence de faire diminuer les salaires des ouvriers de 1 franc, 1 fr. 50 ou 2 francs par jour, cette commission a dû reporter ses travaux à deux mois plus tard et les diminutions de salaires n'ont pas eu lieu.

Encore d'autres exemples : dernièrement, les camarades dockers du port de Marseille, unitaires et confédérés, ont donné un exemple qui a d'ailleurs été repris par la C.G.T.U. dans la lutte contre les préparatifs de guerre en Abyssinie. Les camarades dockers du port de Marseille ont arrêté le travail, en signe de protestation, sur un navire italien qui, d'ailleurs, ne transportait pas de matériel de guerre. C'est une manifestation symbolique. Les dockers déclarèrent que s'il s'était agi d'un transport de matériel de guerre, le travail n'aurait pas été interrompu pendant un quart d'heure, mais qu'aucun chargement de matériel n'aurait été effectué. (*Applaudissements.*)

Cette manifestation a eu lieu grâce à l'unité d'action dans une corporation où, il y a quelques mois, sans parler de quelques années, nous avons les plus grandes difficultés à réaliser l'union, même dans nos rangs, et où, par conséquent, il était encore plus difficile de réaliser l'unité d'action avec le syndicat confédéré.

C'est parce que, là aussi, nos tentatives de rapprochement ont été couronnées de succès que l'on a obtenu cette manifestation à propos du vapeur italien « Rossini ». Dernièrement, le 20 septembre, lorsque la Fédération confédérée, se souciant peu des multiples propositions faites par la Fédération unitaire des ports et docks pour organiser une action commune, a décidé d'organiser à elle seule un mouvement de 24 heures, ce mouvement n'a pu réussir que parce que depuis dix semaines l'unité d'action était un fait accompli et qu'elle se manifestait quotidiennement dans la pratique, sur le port de Marseille. C'est grâce à l'unité d'action que ce mouvement a pu englober l'immense majorité des ouvriers dockers.

Je tiens à indiquer que si nous avons obtenu de tels résultats dans la région de Marseille, comme il en a été obtenu d'autres semblables dans d'autres régions, cela n'a pas toujours été facile.

Il a fallu faire preuve de beaucoup de persévérance ; il a fallu surtout s'inspirer des revendications des masses ouvrières. C'est elles qui, en définitive, nous ont servi de levier dans notre travail en faveur de l'unité d'action et c'est grâce à elles que nous avons obtenu de tels succès.

Nous avons pu œuvrer avec les camarades confédérés bien que nous ayons toujours les mêmes divergences de vues au sujet de l'orientation du mouvement syndical. Mais ces divergences, elles pèsent bien peu lorsqu'il s'agit d'entraîner les ouvriers unitaires et confédérés, autonomes et inorganisés, dans la lutte contre les attaques de la bourgeoisie.

C'est cela qui nous a permis de nous mettre d'accord. Cela ne signifie pas — tous ces succès ne signifient pas — que notre tâche est terminée. Il reste encore dans l'esprit de nos camarades confédérés certaines craintes. Ils ont peur du front unique. L'unité d'action, ils

l'ont pratiquée à plusieurs reprises avec nous. Les mots leur font peur. De cette unité d'action qu'ils pratiquent, ils ne veulent pas entendre parler. C'est chez eux une idée. Ils s'imaginent que nous, nous nous servons encore du front unique pour refuser l'unité syndicale tout court. C'est une opinion qu'ils ont conservée, qui leur a été inculquée au cours de plusieurs mois et ils n'ont pu s'en débarrasser.

On peut se parler fraternellement, entre camarades délégués dans un congrès, surtout quand on parle au nom d'une Union régionale qui a donné de tels résultats grâce à l'unité d'action, malgré des difficultés qui n'étaient pas minces. Nous pouvons dire à nos camarades confédérés : vous nous avez vus à vos côtés dans l'action, jamais vous n'avez eu à vous plaindre de nous. Mais tout cela, ce sont des arguments que nous n'emploierons pas pour nous en tenir essentiellement au front unique.

Ce que nous voulions, quand nous pratiquions le front unique, c'était le rapprochement immédiat entre unitaires et confédérés parce que le temps pressait. Maintenant, nous sommes à la veille de l'unité syndicale. Nous disons avec satisfaction que notre tactique de front unique a rapproché ce moment. Ce n'était pas pour refuser l'unité syndicale, au contraire. Nous sommes partisans plus que jamais de cette unité. Nous formulons l'espoir qu'après avoir démontré que les uns et les autres nous étions capables de nous battre ensemble contre le même ennemi, nous serons capables, après la conclusion des deux congrès confédéraux, de souder notre force d'une façon définitive, de fusionner nos syndicats unitaires et confédérés pour n'avoir plus, dans le pays, qu'une seule C.G.T. qui pourra encore faire mieux la démonstration de ce que peut le prolétariat quand il est uni. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE BRESSAN

BRESSAN (Terrassiers de Lyon). — Au nom du syndicat des terrassiers de Lyon, nous nous déclarons en complet accord avec le camarade Frachon. Je ne veux pas développer la politique générale de la C.G.T.U. au cours des batailles qui ont été menées, mais parler de ce qui a été fait par le syndicat unitaire des terrassiers sur la place de Lyon.

Il y a eu une situation tout à fait spéciale sur la place de Lyon. Il y a encore quatre tendances qui divisent les ouvriers. Je ne retracerai pas les luttes de 1930, 1931, 1932. Mais lorsque la C.G.T. a fait des propositions d'unité à toutes les organisations, dirigeant ou se partageant les ouvriers de la place de Lyon, il s'est constitué au syndicat des terrassiers un comité d'action englobant la C.G.T.U., les confédérés, le S.U.B. et les autonomes.

Ce comité d'action a pris ses responsabilités au début ; immédiatement après la constitution de ce comité, nous avons eu la grosse bataille de Versillère. Vous connaissez tous l'histoire de cette lutte ; il y a eu un mort et un blessé grave.

Nous avons fait capituler Versillère, mais au fur et à mesure que le comité d'action des terrassiers a continué la bataille, les critiques du S.U.B. ont désuni ce comité d'action. Pendant un an on a été en butte, nous, militants unitaires et confédérés, aux attaques systématiques du S. U. B. Pendant un an, l'action que nous avons engagée, que nous

essayions d'engager pour le maintien des salaires, pour les contrats de travail, a été systématiquement critiquée et brisée par le S.U.B.

Le comité d'action de Lyon était très fort et est encore très fort. Nous avons toutes les possibilités, aux terrassiers, de grouper sous le comité d'action, en faisant abstraction des tendances, la majorité des terrassiers. Nous n'avons pas su nous servir de ces possibilités. Ce n'est pas la faute du syndicat unitaire. Nous avons fait l'effort nécessaire partout pour laisser de côté les questions de tendance. Nous avons été obligés, devant la situation qui s'est aggravée, de prendre les mesures nécessaires pour continuer comme dans le passé à mener la bataille sur la place de Lyon.

J'ai donné ma démission parce qu'on négligeait les choses principales, les chantiers importants. On laissait travailler, par exemple, à des salaires de 3 fr. 50 et 4 fr. 25 de l'heure, ou 5 francs.

Evidemment, nous avons été obligés de prendre des mesures pour que l'unité d'action soit changée. Le comité d'action a à son actif de beaux gestes de solidarité. En un an nous avons payé 30.000 francs de solidarité ; cette année, 40.000 francs.

Les camarades, à Lyon, ont des cotisations élevées. Ils n'ont jamais refusé un geste de solidarité, mais cette situation ne pouvait pas durer.

Nous avons proposé, au syndicat unitaire, la constitution d'un nouveau comité d'action basé par exemple sur les ristournes de timbres.

Le comité d'action s'est reconstitué. Il groupe à l'heure actuelle les unitaires, les autonomes, la C.G.T. Nous avons mis en application la caisse commune, la direction commune, le travail commun.

Il y a un mois, nous avons obtenu des résultats satisfaisants. D'abord, la bataille s'est déclenchée à la maison Courtaux qui payait 3 fr. 50 de l'heure. Après deux jours de discussions avec les patrons, nous avons obtenu 4 fr. 25 ; quatre jours après, les gars du chantier posaient leurs revendications : 5 francs. Les patrons ont boudé pendant un mois. Les copains ont empêché l'embauche dans la région. Eh bien, les patrons ont capitulé. On a obtenu les 5 francs.

Il n'y a aucune victime dans cette grève.

Immédiatement, tous les patrons qui payaient 3 fr., 3 fr. 50, 4 francs de l'heure ont été obligés de donner 5 francs.

On n'en est pas resté là. Nous avons pris des entrepreneurs à la gorge. A la Charité, par exemple, où se construit l'Hôtel des Postes. Il y a quatre grosses entreprises à la Charité. J'ai fait une réunion sur le chantier la veille de la bataille. J'ai expliqué aux camarades que nous ne pouvions pas accepter continuellement la diminution des salaires, qu'il nous fallait, à nous autres terrassiers, un contrat de travail, un salaire fixe pour ne pas crever de faim.

J'ai expliqué aux gars la nécessité d'engager la bataille immédiatement si le patronat refusait de signer le contrat de travail. Le lendemain, il y avait une délégation du comité chez les patrons pour leur demander la signature du contrat.

Sur la place de la Charité, il y a deux sortes de compagnons terrassiers appartenant à diverses tendances. Unaniment, les camarades ont pris position. Les patrons nous ont reçus... par une fin de non recevoir. Il était 9 heures. A 10 heures, dans l'ensemble des chantiers, les propositions que nous avions faites étaient développées devant les cama-

rades et aussitôt les chantiers étaient désertés. A 1 heure de l'après-midi, le contrat était signé. (*Applaudissements.*)

Il ne faut pas se glorifier du travail que nous avons fait, mais il n'en est pas moins vrai que quand on voit la possibilité d'engager la lutte, il ne faut pas manquer l'occasion.

Il y a un cahier des charges qui respecte les us et coutumes des ouvriers terrassiers. On s'en est servi. On a fait le travail nécessaire. Cela n'a pas été tout seul. Il y a eu du tirage, mais il n'en est pas moins vrai que les compagnons étaient unanimes pour reconnaître le bon travail que nous avons fait et la nécessité d'engager la bataille.

D'ailleurs, la bataille n'est pas finie.

Il y a à peu près sur la place de Lyon une vingtaine d'entreprises, de fortes entreprises. Vendredi c'est à la maison Benoz que nous avons voulu faire signer le contrat de travail. Il y a eu du tirage. On a discuté avec les ingénieurs à ce sujet. Ils étaient intransigeants pour ne pas signer les contrats de travail. Samedi matin, quand ils ont vu qu'on menaçait de lever le chantier, ils nous ont fait appeler pour nous dire que la signature était prête.

Les principales maisons de la place de Lyon, la Chambre syndicale patronale ont signé les contrats de travail.

Les terrassiers de Lyon, ce n'est pas le point névralgique du bâtiment. Le point névralgique du bâtiment, ce sont les maçons. Il faut examiner cette situation. Si les maçons ont obtenu le contrat de travail permettant de sauvegarder leurs salaires depuis 1932, ils ne les ont plus maintenant. Les maçons n'ont plus de contrat de travail sur la place de Lyon.

Dans tous les chantiers de maçonnerie, malgré le cahier des charges, malgré les contrats de travail, on travaille maintenant à 3 fr. 75, 4 fr. 50, 4 fr. 75 de l'heure. Les maçons, qui avaient autrefois 7 francs de l'heure, ont d'abord accepté 6 fr. 25. Ils travaillent maintenant à 5 fr. 50, 5 francs et même moins.

Les maçons de Lyon n'ont pas l'autorité suffisante ; ils ont trop de querelles de tendances pour réaliser l'action commune.

C'est une situation qu'il faut rapidement dénouer et je fais appel, pour cela, aux camarades maçons de Lyon.

A la première réunion, chacun est resté sur ses positions, on a laissé tomber la corporation. Cette situation ne peut durer. Le syndicat confédéré des maçons, qui groupait 50 membres, est passé maintenant, à la suite de cette division des forces unitaires et autonomes, à 800 membres. Dans les chantiers de la ville, qui sont contrôlés directement par les confédérés, nos camarades sont obligés de changer de carte, s'ils veulent travailler. On n'a pas encore réussi à mener une action complète pour faire cesser cet état de choses.

En 1930, on s'est battu sur la place de Lyon, en 1935 c'est la C.G.T. qui reprend les méthodes des autonomes pour imposer sur les chantiers sa carte confédérale.

Il faut examiner cette situation un peu pour réaliser l'unité syndicale chez les maçons.

J'aurais d'autres choses à dire encore de quelques corporations du Bâtiment de Lyon. Les charpentiers ont eu une grève générale, ils ont essayé de dresser les camarades de la Charpente pour la revendication de leur salaire. Mais la préparation fut mauvaise, ils ont



envoyé des circulaires aux adhérents chez eux, sans faire l'agitation nécessaire sur les chantiers.

Je dois aussi signaler la défaillance du secrétaire du syndicat des charpentiers. Après une situation difficile, cependant, nos camarades ont réalisé de l'activité, ils ont enregistré des adhésions.

Il y a aussi du travail à faire en ce qui concerne les menuisiers. Depuis un an, ils ont constitué un syndicat unique, le travail se fait en commun, sous l'influence du syndicat unitaire, qui groupe 100 menuisiers, tandis qu'auparavant il n'y avait au syndicat unitaire que 80 menuisiers inscrits.

Pour terminer, je fais appel aux camarades de la place de Lyon. Nous avons reconstitué un cartel, appelé nos camarades à prendre la direction des organisations en vue de l'action syndicale. A Lyon, il y a de grosses possibilités de lutte et, si nous faisons du travail rapidement, nous obtiendrons le maintien des salaires et le contrat de travail. (*Applaudissements.*)

### INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, la Commission exécutive confédérale pense qu'à la fin des travaux de cette première journée il est bon de rappeler le souvenir d'un de nos meilleurs militants de la C.G.T.U., le camarade Richetta. (*Applaudissements. Le Congrès, debout, observe une minute de silence.*)

Richetta n'était pas seulement le secrétaire de la Fédération unitaire du Textile, il était aussi le militant confédéral par excellence et le militant international dont les qualités se révélaient dans chacune de nos discussions, et surtout dans les mouvements grévistes. Nous le disions au moment de sa mort si rapide, dans une séance de Commission exécutive où les militants pouvaient mal dissimuler leur peine, Richetta était un caractère. Défendant jusqu'au bout ses conceptions dans les assemblées et les congrès, mais payant de sa peau devant les gardes mobiles et la police dans les grèves. Est-il possible de dire que c'était le meilleur ? Quand on voit nos congrès, quand on connaît les ressources immenses que le mouvement révolutionnaire possède en France ? On peut dire que Richetta fut un animateur, mais il a laissé après lui dans la jeunesse une émulation qui donnera ses preuves chaque fois qu'il faudra se dresser face au capitalisme.

Richetta était non seulement le militant, mais aussi l'ami, l'ami avec qui on discute, avec qui on se fâche, avec qui on s'engueule, mais l'ami sérieux qui, lorsqu'on lui avait montré qu'il s'était trompé et lorsqu'on l'avait persuadé, vous tendait loyalement la main.

Ce Richetta, nous l'avons connu ; n'est-ce pas Monmousseau ? N'est-ce pas Gourdeaux ? Combien de fois, dans nos discussions, où l'on élève la voix, s'est-il montré aussi énergique avec nous, devant nous, que devant les forces de répression !

Des hommes comme celui-là ont droit au respect des militants de notre mouvement syndical : il a semé la graine et nous travaillerons à la faire germer, camarades ! (*Vifs applaudissements.*)

Puis, nous avons perdu aussi, nous les militants révolutionnaires, après Richetta, un artiste, un homme qui nous aimait, qui avait mis au service de l'art son grand talent, mais qui avait mis aussi toute sa

force aussi au service de la Révolution, le peintre Paul Signac. Nous l'avons connu dans ces assises d'Amsterdam-Pleyel où il apportait avec lui ces larges horizons qu'il a si souvent reproduits sur ses toiles lumineuses, mais aussi cet esprit de vaillance qui en faisait l'un d'entre nous. (*Nouveaux applaudissements.*)

Puis voici que, quelques semaines après, la mort nous frappait encore plus cruellement en la personne de notre grand chef dans le mouvement d'Amsterdam-Pleyel, celui à l'appel de qui se sont rassemblées les masses prolétariennes. Notre grand ami Henri Barbusse a disparu lui aussi. (*Applaudissements. Le Congrès, debout, observe une minute de silence.*)

Henri Barbusse, c'est l'auteur du « Feu », œuvre magnifique entre toutes celles qu'il a laissées et qui exprimait si bien les souffrances et l'opinion des masses terrées dans les tranchées, se ramassant sous les les tirs de barrage.

Barbusse, venu de la bourgeoisie, n'est pas que l'auteur du « Feu », et si nous exaltons en lui cette peinture de la souffrance des hommes dressés les uns contre les autres, nous saluons encore avec plus d'émotion le bourgeois qui nous a tracé la route dans son livre fameux et qui est resté fidèle à l'esprit révolutionnaire qui nous anime. (*Applaudissements renouvelés.*)

Henri Barbusse, croyez-vous, camarades, qu'il était indifférent à ce qui se passe dans nos syndicats ? Combien de fois nous a-t-il dit, à Richetta ou à Gourdeaux, à moi-même et à tant d'autres, lorsque nous conversions amicalement dans les réunions d'Amsterdam-Pleyel ou dans les meetings : « Où en êtes-vous de l'unité syndicale ? Comment organise-t-on la lutte contre la guerre ? Comment organise-t-on les dockers et les marins ? Comment coordonner les efforts des cheminots, de tous les ouvriers de tous les modes de transport terriens avec ceux des ouvriers de la grande mer ? Où en êtes-vous de cette force d'organisation que doit posséder le prolétariat pour être vainqueur dans la lutte contre la guerre et le fascisme ? »

Barbusse, ceux qui, comme moi, l'ont approché dans l'intimité, savent quel était son continuel souci, non pas d'animer les masses seulement, mais de les organiser, car, dans les plus petits détails, il s'intéressait à vos luttes. Quand le Syndicat des dockers du port du Havre a refusé d'embarquer les caisses de mitrailleuses destinées à l'Amérique du Sud, il s'en est réjoui, en disant : « C'est ainsi que commence l'action de lutte contre l'impérialisme ».

Barbusse est mort à Moscou, où il allait apporter la grande voix des travailleurs des pays capitalistes et où il constatait, chaque fois, avec une joie sincère et accrue, les progrès de la construction socialiste.

Le prolétariat de Paris a accompagné Barbusse à sa dernière demeure, trois cent mille ouvriers, femmes, hommes, petits artisans, petits commerçants, lui ont fait un cortège indescriptible, depuis la porte de la Chapelle jusqu'au cimetière du Père-Lachaise.

Barbusse a eu des obsèques comme jamais un homme d'Etat, un Président de République, un Laval quelconque ne peut en espérer.

Il n'y avait pas là le Paris officiel, mais il y avait des jeunes filles derrière son cercueil, il y avait des centaines de couronnes venues de Moscou, et, derrière, la foule immense dont Barbusse personnalisait la

lutte contre le fascisme, la lutte contre la guerre et l'espoir d'horizons nouveaux, de la Révolution définitive.

Souvenons-nous des hommes comme Richetta, comme Paul Signac, comme Henri Barbusse, qui nous ont montré, par leur activité, la route qu'il faut suivre. Ils sont toujours vivants dans notre mémoire et, puisque nous parlons de l'unité syndicale, disons, après eux : « L'unité syndicale, oui, tout de suite, mais l'unité pour la lutte finale, pour la lutte contre le fascisme, contre le capitalisme, pour la libération de tous les peuples, pour la prise de pouvoir par les ouvriers et les paysans ». (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

## COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT. — Avant de lever la séance, nous avons quelques mots d'explication à donner.

*La Vie Ouvrière* fait savoir qu'elle met en vente dans le vestibule un classeur pour deux années au prix de 10 francs.

Les camarades du Textile tiendront, demain, une réunion à 8 h. 30, salle 10, 4<sup>e</sup> étage.

De même, les camarades des Métaux se réuniront à 8 h. 45.

En ce qui concerne la Commission d'hébergement, comme des camarades se sont plaints de ne pas avoir été servis rapidement et des commerçants sympathisants de ce qu'on n'était pas venu chez eux, nous rappelons à nos camarades qu'ils doivent se munir de cartes de repas à la Commission des repas.

La séance reprendra demain à 9 heures, sous la présidence du camarade Bourneton. La séance est levée.

La séance est levée à 19 h. 05.

# DEUXIÈME JOURNÉE

Séance du 25 Septembre (matin)

Président : BOURNETON.

La séance est ouverte à 9 h. 30.

BEVERRAGI (Syndicat des Hospitaliers de Marseille). — Camarades, c'est la première fois que je prends la parole dans une importante assemblée comme celle-ci, où tout le prolétariat de ce pays est représenté. Je demanderai donc aux camarades de m'accorder leur indulgence.

Encore très jeune dans le mouvement ouvrier, venus au syndicat des unitaires depuis peu de temps, nous avons pu commettre quelques erreurs, nous avons pu avoir quelques faiblesses ; mais je pense qu'il est du devoir de tous les camarades délégués au Congrès fédéral de venir à cette tribune, non seulement aborder des questions locales, mais aborder aussi à fond toutes les questions qui ont fait l'objet du rapport de notre camarade Frachon, hier, avec lequel, je pense, tous nos syndicats seront d'accord.

J'ai été très heureux que le camarade Frachon ait divisé son remarquable rapport en deux parties : la première partie faisant une incursion dans le passé du mouvement syndical, et la deuxième partie concernant la situation présente.

Suivant le camarade Frachon, lorsque nous parlons du mouvement syndical, lorsque nous parlons du Front populaire, lorsque nous parlons aussi de l'union de toutes les forces prolétariennes, il faut faire une incursion dans le passé, afin de profiter des leçons que nous donne l'histoire de notre mouvement. Et si quelquefois il est des points qui peuvent nous diviser, il en est un qui doit nous unir : c'est la lutte contre le capitalisme.

Camarades, nous sommes parfaitement d'accord avec le camarade Frachon, qui nous disait hier avec une force remarquable que l'histoire du mouvement syndical, non seulement nous apportait les leçons du passé, mais nous donnait aussi un appoint formidable pour l'avenir. Que veut-on faire avec la fameuse formule : l'indépendance du mouvement syndical ? Nous savons, nous, à travers l'histoire du mouvement ouvrier, ce qu'est le mouvement syndical. Ne parlons donc pas de la fameuse Charte d'Amiens qui, vous le savez, a fait couler beaucoup d'encre. Frachon rappelait aussi qu'à ce fameux Congrès les partis po-

litiques d'alors voulaient renoncer à la lutte de classes, pour des combinaisons électorales, et qu'il appartenait au prolétariat, dans une société révolutionnaire, de continuer la lutte de classes.

C'est ainsi que nous comprenons l'indépendance du syndicalisme. Mais le syndicalisme est aussi l'école primaire du mouvement social. C'est dans le syndicat que le prolétariat vient chercher ses leçons quotidiennes. Je rappellerai ce mot connu : « Si les syndicats sont à la base des études et des défenses économiques, ils doivent être en même temps l'école politique du parti du prolétariat. »

Camarades, depuis les derniers événements, depuis que le grand capitalisme s'est transformé, nous nous rendons compte que nous avons, nous aussi, besoin de changer quelquefois notre doctrine dans le mouvement syndical. Nous ne pouvons pas dire que ce qui était vrai hier, ce qui est vrai aujourd'hui, sera vrai demain. Le mouvement syndical a besoin également des leçons du passé. Il faut qu'il s'adapte à toutes les circonstances de la vie moderne, comme le capitalisme s'est adapté aux circonstances de l'évolution moderne. Depuis que nous suivons le mouvement syndical, camarades, depuis que nous militons, nous constatons journalièrement les difficultés que nous éprouvons à amener à nous la partie du prolétariat qui n'est pas encore organisée. Si nous savions militer, si nous savons aborder toutes les questions nécessaires et vitales, nous ferons du syndicalisme français un mouvement des plus puissants et un mouvement d'unité syndicale, mais jusqu'à présent nous pouvons dire que nous avons été meurtris, quelquefois, dans les luttes fratricides qui ont été menées dans divers camps.

Moi qui milite depuis longtemps et qui ai été obligé de vivre des époques douloureuses, j'ai éprouvé un réconfort moral en voyant ici, hier, la délégation confédérée apporter des résolutions qui, peut-être, donneront lieu à discussion, mais qui permettent déjà de poser le jalon de l'unité syndicale.

Si nous voulons l'unité syndicale à tout prix, nous la voulons pour les questions théoriques et pratiques, mais nous ne voulons pas renier le mouvement révolutionnaire du prolétariat. Ce qui peut nous séparer, quelquefois, de nos camarades de la C.G.T., ce sont des questions de tendance, d'adaptation, de pratique ; mais nous ne renoncerons jamais, nous autres militants syndicalistes révolutionnaires, à notre mouvement, qui est l'unité du prolétariat. Sur ce point, nous serons peut-être appelés à discuter avec nos camarades confédérés, mais lorsque nous leur signalerons, dans la lutte quotidienne, l'erreur qu'ils commettent, alors, peut-être, tendront-ils vers nous une main fraternelle pour instaurer la société socialiste, la société communiste. (*Applaudissements.*)

N'oublions pas que le capitalisme, lui, nous donne une leçon d'unité. Vous savez que, dans la bourgeoisie, diverses tendances s'affrontent ; vous savez aussi que, lorsqu'il s'agit de frapper, dans un même mouvement, le prolétariat, ils sont tous d'accord. C'est à nous à faire taire quelquefois nos tendances, nos sentiments personnels, pour réaliser au plus haut point l'unité syndicale contre la bourgeoisie. (*Applaudissements.*)

Si nous réussissons à faire l'unité syndicale, avant de voir des événements tragiques, avant, surtout, de prendre une position nette, décisive, pour les combattre dans l'intérêt du prolétariat, sachant que nous apportons tous à notre cause un dynamisme nouveau, nous repar-

tirons contents, en disant : Il n'y a plus; maintenant, deux mouvements d'ouvriers français, deux C.G.T. ; mais une seule C.G.T., qui sera plus forte et plus puissante que jamais. (*Applaudissements.*)

Donnez-nous, camarades, donnez à toutes ces forces jeunes qui ne demandent qu'à lutter les conseils tirés de votre sagesse, de votre expérience du mouvement syndical antérieur. Et quand nous irons retrouver les jeunes militants, qui sont l'espoir de la génération de demain, ils se sentiront plus unis, plus forts. Si, demain, nous retournons dans nos provinces sans apporter la carte de la C.G.T. unifiée, ce sera peut-être le désespoir ; alors, le fascisme, plus que jamais, tâchera de nous diviser pour installer sa propre dictature.

Camarades, l'unité syndicale, qui est le point névralgique de notre lutte, l'unité syndicale, que nous ne voulons pas sentimentale, est pour nous la plus belle expérience du mouvement ouvrier. Nous ne cesserons de répéter que si le prolétariat est uni, la victoire pour nous est certaine : nous abattons le fascisme, nous ferons reculer les impérialistes et nous apporterons par notre solidarité internationale l'appui le plus formidable en faveur de la paix.

Nous ne nions pas que nous sommes sympathisants, que nous restons, nous, la force vivante du prolétariat international, liés à la question de la paix. Mais, camarades, pensons au moins à l'unité syndicale. Si tous les chemins fascistes mènent à Berlin ou à Rome, les chemins de l'unité du prolétariat, de la grande cause du prolétariat, doivent nous mener à Moscou.

Certes, nous savons mieux que quiconque que c'est aujourd'hui parce qu'ils voient la grande puissance du mouvement socialiste, qui n'est pas une mystique ou un sophisme et qui prend aujourd'hui plus d'ampleur que jamais, que tous les fascismes du monde crient : « A mort le marxisme ! » Mais ce n'est pas seulement contre le marxisme que l'on veut lutter ; c'est aussi contre la politique de paix du prolétariat russe. Vous savez que le camarade Litvinoff, délégué à la Société des Nations, apporte toujours ce point de vue de la résolution du prolétariat russe de maintenir la paix. Cette politique de paix permettra à la Russie de continuer sa politique intérieure et de suivre le chemin final du socialisme, conduisant à la société sans classes.

Si la Russie, il y a deux ans, a montré au monde toute sa sagesse et sa toute-puissance à propos de la question de la Mandchourie, et si, aujourd'hui encore, elle a réfuté les arguments de Mussolini, elle s'organise militairement, et elle a raison : l'armée rouge est la sentinelle la plus vigilante et la plus forte de toute la révolution russe et du socialisme.

Les camarades de la région marseillaise savent bien que je n'appartiens ni au parti socialiste, ni au parti communiste ; je suis un militant révolutionnaire qui parle objectivement et je dis que, dans le domaine de la politique internationale, la Russie inscrit sur le frontispice du Kremlin : Paix à l'extérieur ; nous ne voulons que la paix. Cela permettra de terminer le plan quinquennal et de sauvegarder l'avenir.

Camarades, nous sommes forts ; c'est de nous que dépend tout le pouvoir ; c'est de nous que dépendent les générations qui sont peut-être les meilleurs supports de la cause ; mais lorsque nous parlons de la guerre, du fascisme, nous sommes obligés de constater les intérêts

qui sont en lutte. Des intellectuels ont adhéré à notre mouvement, et nous sommes heureux de saluer ces intelligences et ces lumières de la science qui sont venus à nous, non seulement parce que ces intellectuels voulaient nous apporter leur aide morale, sentimentale ou intellectuelle, mais parce qu'ils ont compris, comme le disait si bien André Gide, il y a quelques années, toute la justesse de notre cause. C'est ainsi, camarades, que les intellectuels, ceux qui veulent sauver la culture, l'héritage du passé, viennent chez nous. Ils savent que nous sommes, non seulement les gardiens les plus vigilants de la pensée française, mais aussi les gardiens de toutes les cultures. N'avons-nous pas lu, camarades, le dernier discours d'un grand économiste français, Joseph Caillaux, criant aux bourgeois : « Arrêtez le progrès ! Arrêtez les machines ; autrement, nous allons être débordés. » Je vous assure qu'il m'est pénible de voir une partie de la bourgeoisie lutter contre le progrès social, contre le machinisme. On sait pourquoi ils veulent arrêter le progrès. C'est à nous de continuer, en accord avec la science, sa marche en avant.

Je voudrais, avant de quitter cette tribune, vous dire que si nous mettons notre confiance dans le mouvement syndical, si nous mettons notre confiance dans l'unité, nous pourrions retourner dans nos provinces heureux d'avoir jeté les premiers jalons de cette unité syndicale. Puisse nos camarades, puisse le bureau confédéral, comprendre que l'unité syndicale est plus nécessaire que jamais, qu'elle est pour nous le meilleur moyen de lutte contre le fascisme, contre la guerre, pour le maintien de la paix. C'est la force du prolétariat, c'est le premier jalon de la C.G.T. socialiste. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Une délégation du dépôt de Flandre, de la S.T.C. R.P., est venue saluer le Congrès. Je lui donne immédiatement la parole.

## DECLARATION DE PILATRE

PILATRE (Dépôt de Flandre). — Camarades, voici l'ordre du jour qui a été voté :

« Les camarades T.C.R.P. du dépôt de Flandre, réunis salle Bernard, à Aubervilliers, le 20 septembre 1935, protestent énergiquement contre les décrets de misère de Laval, qui se propose de réduire d'un tiers le salaire des femmes fonctionnaires (après avoir été déjà spoliées de 10 %, plus une indemnité de résidence) et attaque le régime des retraites.

« Ils s'engagent à mener l'action nécessaire pour grouper toutes les femmes fonctionnaires de la région parisienne et à aller protester auprès des pouvoirs publics, avec leurs camarades hommes, en amenant leurs enfants, qu'elles ne peuvent déjà plus nourrir. Et pour empêcher d'enlever les dernières libertés qui leur restent, celles de travailler ;

« Se séparent aux cris de :

« Vive l'unité syndicale !

« A bas les décrets-lois !

« A bas la guerre et le fascisme !

« Pour hâter la réalisation de l'unité syndicale, pour faire abroger les décrets-lois, une délégation est nommée pour porter cette résolu-

tion aux deux Congrès confédéraux siégeant à Paris, les 24, 25, 26, 27 septembre 1935.

« Suivent les noms de la délégation nommée :

« OSCAR, *confédéré* ; TEMPÈRE, *unitaire* ; PILATRE, *unitaire* ; BOULEYRE, *unitaire* ; Mme FERRET, *unique* ; LECARDINAL, *inorganisé*.  
(Applaudissements.)

## DECLARATION DE HERMECAIT

HERMECAIT (Syndicat Unique des Cheminots d'Alger). — Camarades, je vous apporte le salut fraternel des syndicats cheminots faisant partie du Syndicat Unique d'Alger, qui comprend les deux tiers des cheminots de la ville d'Alger ; c'est vous dire l'importance de ce Syndicat.

Le seul syndicat confédéré qui n'ait pas participé à cette formation unique est le syndicat confédéré des Chemins de Fer de l'Etat. Néanmoins, après avoir consulté plusieurs camarades, j'ai acquis la conviction profonde que la grande majorité des membres de ce syndicat confédéré étaient tout disposés à rentrer dans notre formation et que, seul, le secrétaire de ce syndicat était responsable de ce qu'il en était autrement. Il s'est toujours, évidemment, retranché derrière le mot d'ordre de la C.G.T. Plusieurs fois, j'ai eu des conversations très animées avec lui, et il m'a toujours laissé entendre qu'il était partisan de l'unité, mais qu'il ne pouvait pas déroger aux instructions données par la C.G.T.

Par conséquent, malgré tout ce qui a pu être dit à cette tribune, on peut penser que les cheminots d'Alger sont fermement décidés à réaliser l'unité ; je vous en donne la certitude.

Lorsque nous avons formé ce Syndicat unique d'Alger, lorsque notre secrétaire, Quenel, du syndicat confédéré P.-L.-M., nous a réunis en commission exécutive, c'est à la majorité — 8 sur 10 — que nous avons voté le rapprochement avec les unitaires en vue de la formation d'un syndicat unique. On peut donc dire que ce n'est pas le résultat d'une manœuvre communiste, d'une manœuvre unitaire, mais bien l'expression d'un sentiment profond des syndiqués confédérés.

Depuis lors, nous avons enregistré des résultats très appréciables. Nous avons obtenu 70 adhésions de camarades inorganisés. Ces camarades étaient décidés à ne plus jamais entrer dans aucune organisation syndicale, mais lorsqu'ils ont constaté que ce syndicat unique était destiné à établir finalement l'unité entre les deux fédérations, ils ont apporté leur adhésion.

On a quelquefois mal apprécié les syndicats uniques ; on a cru qu'ils devaient former une organisation spéciale, c'est-à-dire une troisième organisation syndicale. Mais nous avons toujours considéré — nous l'avons toujours déclaré à nos camarades — que, pour nous, le syndicat unique n'était qu'une formation d'attente, un trait d'union entre les deux C.G.T. et que, lorsque son rôle serait accompli, il disparaîtrait pour faire place à un syndicat national unique.

Quelques observations ont été faites, à cette tribune, au sujet de l'organisation unitaire d'Alger. Etant confédéré moi-même, je n'ai pas à entrer dans ces débats, mais je puis ici donner l'assurance que nous



sommes arrivés, à Alger, à créer une ambiance et un milieu sur lesquels nous pouvons compter ; et il reste très peu de chose à faire pour obtenir que la grande majorité, pour ne pas dire la totalité, des cheminots d'Alger adhère définitivement au Syndicat unique.

Mais ce que je veux apporter ici, à cette tribune, c'est l'esprit, le désir, la volonté ferme des cheminots d'Alger, qui demandent l'unité, non par plaisir, non par fanfaronnade, mais parce qu'ils sentent depuis longtemps déjà que, sans l'unité, la classe ouvrière est vouée à l'échec final et ses organisations à une disparition complète.

Personnellement, en 1919, j'avais déjà prévu les événements qui se déroulent aujourd'hui, et je pense que nombreux sont ceux qui, à la même époque, voyaient déjà, par ce qui se passait, que nous arriverions, en France comme partout ailleurs, à un déficit considérable, qui conduirait fatalement tous les Etats à la faillite. Nous sommes arrivés à cette limite extrême ; l'heure de la décision a sonné pour la classe ouvrière ; il n'est plus question de faire du sentiment, il faut voir les réalités comme elles sont. C'est pourquoi j'ai adressé au secrétaire général de la C.G.T., dès mon arrivée à Paris, la lettre que voici :

« Cher camarade secrétaire général,

« Ne pouvant avoir accès au Congrès de la C.G.T., je dois cependant accomplir la mission sacrée que les camarades des syndicats unifiés d'Alger m'ont confiée.

« Cette mission consistait à apporter à la tribune de votre Congrès la preuve formelle du mouvement instinctif qui pousse les masses de notre centre algérien vers l'unité syndicale.

« Je vais donc apporter cette preuve au Congrès de la C.G.T.U., et je vous jure qu'à ce moment j'allierai dans mon cœur de travailleur les deux grandes organisations syndicales de France, avec l'espérance absolue que ces deux Congrès sauront réaliser la chose la plus chère et la plus nécessaire à la classe ouvrière.

« Vous avez trop conscience de la grandeur de votre tâche et des conséquences graves qui pourraient résulter du découragement général qui s'emparerait des masses si elles apprenaient que l'unité leur a été refusée et qu'il faudrait continuer à suivre les errements d'autrefois, dont l'expérience a démontré l'action néfaste au détriment de l'organisation syndicale.

« Encore une fois, cher camarade, je te supplie, au nom des camarades d'Alger, de faire l'impossible avec les militants de la C.G.T. pour réaliser la fusion des deux Confédérations du Travail, parce que c'est la volonté réfléchie de la très grande majorité des masses, qui ne nous pardonneraient pas de les avoir laissées divisées à l'instant même où se jouait le sort des libertés syndicales.

« Je t'adresse, au nom des camarades cheminots d'Alger, nos bien sincères salutations fraternelles. »

Camarades, depuis l'ouverture de ce Congrès, j'observe l'ambiance, j'observe l'évolution des idées. Il y a des choses qu'on ne voit pas, mais qu'on comprend. Il m'a semblé comprendre, au cours de la déclaration faite ici par la délégation de la C.G.T., que nous sommes tout près de l'unité. Cette unité, il la faut absolument.

Que retirerons-nous de cette unité ? Nous pouvons tout en tirer,



mais à la condition qu'elle soit faite dans des conditions telles qu'elle lie pour toujours les masses ouvrières françaises.

Je crois même devoir attirer votre attention sur cette particularité : Une unité syndicale qui serait faite sans tenir compte de la situation actuelle, on peut dire de la situation future, ne donnerait aucun résultat. Il faudrait, et il faudra, que dans les statuts de cette nouvelle Confédération Générale du Travail, il soit dit explicitement qu'à l'avenir toute la classe ouvrière sera solidaire. Il ne faut pas qu'on puisse faire comme autrefois des mouvements séparés de grèves, et lorsqu'une catégorie de travailleurs se trouvera en difficultés, il faudra qu'elle puisse être sûre d'avoir avec elle la masse des travailleurs français pour la soutenir. Voilà ce que nous devons appeler l'unité. Voilà ce qu'il faudrait inclure dans les statuts de la nouvelle Confédération Générale du Travail. Il faut que le patron ait l'impression très nette que c'est tout un peuple qui se défend, et non pas seulement une certaine catégorie.

Nous allons vivre dans quelque temps, peut-être dans quelques jours, des heures très graves. Cette situation, d'ailleurs, a été définie avant moi par tous les orateurs qui m'ont précédé. Il faut qu'au moment suprême, si nous nous apercevons que, malgré toutes nos bonnes volontés, il n'est pas possible d'obtenir de nos gouvernants quelque chose de positif, il faut que nous prenions une décision grave. Mais, évidemment, si nous réalisons l'unité, nous n'aurons pas besoin de la prendre, cette décision grave. C'est pourquoi il vous appartient, à vous qui êtes, en somme, les pionniers de cette nouvelle conception ouvrière, de savoir comprendre les événements, de savoir faire nôtres toutes les positions qui seront nécessaires. Vous n'avez rien à perdre d'une polémique, vous avez tout à gagner. Vous avez d'abord l'idéal, qui est tout. Il faut savoir ce qu'on veut, savoir s'organiser. Du moment que vous possédez ces éléments principaux, quelles que soient les concessions que vous puissiez faire à la C.G.T., vous êtes absolument certains que la grande majorité des travailleurs saura toujours vous comprendre et vous suivre.

Par conséquent, c'est vous qui détenez en ce moment la décision de l'unité syndicale. Evidemment, la C.G.T. cherchera toujours à conserver ses vieilles conceptions. Puisque vous êtes les plus avancés, c'est à vous à savoir surmonter ces difficultés.

Je terminerai, camarades, en vous demandant de ne plus jamais vous diviser. Il faut, malgré tout ce qui peut arriver, éviter les dissensions. C'est là une question de temps ; c'est le temps qui règlera tout.

Je vous demande également de faire tous les efforts nécessaires pour réaliser cette unité syndicale, car jamais les classes laborieuses ne triompheront si l'unité syndicale est compromise. (*Applaudissements.*)

### PROPOSITION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, nous proposons que la soirée d'aujourd'hui soit consacrée aux réunions organisées par les Fédérations pour réunir leurs délégués présents au Congrès confédéral.

Il y a déjà la Fédération des Cheminots qui réunit ses délégués dans une conférence d'information. Si les délégués des cheminots sont

absents d'une séance plénière, notre Congrès perdra son caractère d'unanimité. C'est pourquoi nous proposons que les secrétaires fédéraux prennent dès maintenant des dispositions pour trouver des salles, en s'adressant au camarade Maurin.

Les diverses Fédérations pourront profiter de cette soirée pour examiner une première fois les problèmes qui les intéressent et pour organiser leurs interventions dans les deux journées qui resteront, soit dans les commissions techniques, soit même dans la dernière journée plénière du Congrès.

*(Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.)*

LABAUME. — Mon intention n'est pas de faire un discours, d'autant plus que dans cette salle il y a un camarade de Saint-Etienne, dont la voix est certainement plus autorisée que la mienne pour vous parler du travail syndical qui a été fait à Saint-Etienne et dans notre région stéphanoise. Je ne ferai donc qu'une simple déclaration.

Camarades, représentant du syndicat unique de Saint-Etienne à ce Congrès, ouvert sous le signe de l'unité syndicale, j'apporte le salut fraternel de mon organisation, composée des éléments cégétistes et unitaires, réunis en une seule organisation.

Je veux espérer que ces assises syndicales confédérales ne se termineront pas sans que soient réalisées les aspirations de la classe ouvrière tout entière sur l'unité syndicale, car, à mon avis, elle ne comprendrait pas les raisons du déluge de paroles qui ont été prononcées sur ce sujet brûlant, s'il n'y avait aucun résultat positif à enregistrer après le Congrès. Les coiffeurs de Saint-Etienne, après de nombreuses entrevues entre les représentants des syndicats unitaires et confédérés, ont fait une unité partielle, c'est-à-dire que cette unité s'est réalisée sur la base des revendications immédiates.

Je suis heureux de constater ici que depuis que nous avons réalisé cette unité partielle, les camarades confédérés qui étaient les plus réfractaires à cette idée d'unité syndicale sont aujourd'hui enchantés de l'avoir réalisée, parce que, depuis, nous avons pu obtenir certaines satisfactions de la part de notre patronat, que nous n'aurions pas eues si cette unité ne s'était pas faite.

Je terminerai en criant : Vive l'unité syndicale ! *(Applaudissements.)*

## DECLARATION DE VIGNE

VIGNE. — Camarades, au nom de la délégation des mineurs du Gard, je déclare être en complet accord avec le rapport de notre camarade Frachon et avec toute l'action menée par la C.G.T.U.

La situation qui est faite aux mineurs du Gard est des plus misérables. Les salaires sont avilis et ont été diminués dans des proportions de 25 à 30 % ; le chômage s'accroît sans cesse ; la rationalisation est poussée à l'extrême ; les brimades, les vexations sont de plus en plus nombreuses. Le rendement qu'on demande aux mineurs est toujours plus grand.

Aussi, les mineurs ne peuvent-ils pas prendre toutes les mesures de sécurité que nécessite le travail périlleux des mines. De ce fait, les accidents deviennent de plus en plus nombreux. Pour ne citer qu'un

exemple : à la Compagnie de Bessèges, nous avons eu, depuis janvier 1935, neuf accidents mortels. Les rentes des accidents de travail ne sont plus payées et les mineurs rencontrent de très grandes difficultés pour obtenir la carte de blessure à laquelle ils ont droit.

Par suite du surmenage et de la sous-consommation auxquels sont astreints les mineurs, le nombre des malades s'accroît de plus en plus.

L'augmentation du nombre des malades, la diminution des effectifs dans les mines et la diminution des salaires mettent nos caisses de secours en danger.

Les décrets-lois concernant ces dernières vont encore aggraver considérablement leur situation. C'est pourquoi notre C.R.U. a mis tout en œuvre pour rassembler les mineurs dans l'organisation syndicale, pour riposter aux attaques contre les droits qu'ils ont acquis de haute lutte et organiser la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

A aucun moment, notre C.R.U. n'a négligé de travailler à la réalisation de l'unité syndicale. Dès 1934, au mois d'août, un syndicat unique des mineurs d'Alès et de Saint-Martin a été constitué, ce qui nous permit de recruter 60 adhérents nouveaux à ce syndicat. Un comité d'unité syndicale a été également constitué au Martinet.

La constitution de ce syndicat unique et de ce comité d'unité syndicale nous a permis de resserrer des liens fraternels avec les militants confédérés du Gard ; à Alès, en particulier, par l'action du syndicat unique, nous avons empêché le défilé des Sokols fascistes dans le faubourg prolétarien de Rochebelle, le jour de Sainte-Barbe, en ripostant par une vigoureuse manifestation.

En novembre 1934, nous propositions à la Fédération confédérée du Gard la constitution d'une Fédération unique des Mineurs du Gard et la préparation commune de la journée nationale du 23 décembre. Nos camarades confédérés n'ont pas accepté. Nous ne nous sommes pas découragés et nous n'avons jamais manqué une occasion de marquer notre volonté de réaliser l'unité syndicale.

Notre C.R.U. votait et faisait sienne la résolution de la Fédération confédérée des Services publics.

Le 13 juillet, nous propositions à la Fédération confédérée la tenue d'un congrès revendicatif, ce qui fut accepté par la C. A. confédérée, dans notre réunion commune du 3 août.

Une tournée de réunions communes fut organisée dans tout le bassin minier du Gard, ce qui nous permit de toucher un nombre considérable de mineurs.

Nous aurions voulu qu'à ce Congrès y participent et soient invitées nos deux Fédérations nationales. Nos camarades confédérés n'acceptèrent pas, en donnant comme indication que notre Congrès devait se dérouler dans le cadre régional.

Nous aurions voulu aussi qu'à ce Congrès participent non seulement les unitaires et les confédérés, mais que soient invités les mineurs inorganisés. Là encore, nos camarades confédérés n'acceptèrent pas cette proposition.

Ce congrès réunit le 22 septembre 223 délégués, dont 85 confédérés et 188 unitaires. Militants unitaires et confédérés manifestèrent leur désir de réaliser l'unité syndicale, indiquant dans un manifeste que, quoi qu'il arrive, il fallait rester unis et travailler plus fortement que

jamais au rassemblement de tous les mineurs. Ils ont manifesté leur volonté de s'unir, non pas pour des raisons de sentiment, mais pour engager une action virile contre les puissantes compagnies minières, pour le triomphe de leurs revendications.

Devant la violation de la loi de 1898 par les compagnies minières du Gard, sur les accidents du travail, pour sauvegarder les intérêts des accidentés du travail, le Congrès de La Grand'Combe a mandaté les délégués aux Congrès confédéraux de la C.G.T. et de la C.G.T.U. pour demander aux directions confédérales de déposer un projet de loi sur la refonte de la loi de 1898 sur les accidents du travail.

Ils ont mandaté également leurs délégués pour faire pression auprès des congressistes, afin que soit décidée la tenue d'une séance commune des deux Congrès, en vue de réaliser au plus tôt l'unité syndicale.

J'ai le ferme espoir que les délégués de la C.G.T. manifesteront leur désir aussi fortement et avec autant d'enthousiasme que vous l'avez manifesté à la délégation confédérée qui est venue dans ce Congrès, et qu'en janvier 1936 nous pourrons avoir un seul syndicat par corporation, une seule fédération d'industrie, une C.G.T. unique.

Devant les dangers et les menaces qui pèsent sur l'ensemble du prolétariat, notre mot d'ordre doit rester plus que jamais : « Faire payer les riches », à l'exemple de la municipalité ouvrière d'Alès.

Pour combattre le fascisme et la guerre, il nous appartient, à nous militants des syndicats, de nous inspirer de l'expression du grand savant Anatole France : « L'union des travailleurs fera la paix du monde. » (*Applaudissements.*)

## DECLARATION DE PERIOT

PERIOT (des Cheminots du Bourget). — Camarades, au nom de notre syndicat, et avant d'aborder la question de l'unité, je propose au Congrès de faire une collecte en faveur de nos camarades du textile exploités par le patronat rapace.

Notre camarade Bellugue nous a justement remis une circulaire que nous n'avons pas eu le temps de mettre en circulation, et nous demandons, pour que les camarades aient un bon écho de notre Congrès et de leur C.G.T.U., qu'une collecte soit faite, à la sortie, par exemple, pour que nous puissions envoyer des fonds immédiatement à ces camarades, qui, d'après la circulaire, n'ont plus droit qu'au pain et au lait.

Maintenant, camarades, j'indique, au nom du syndicat, que nous voterons le rapport d'activité de notre C.G.T.U., car ce rapport contient tout ce dont a besoin la classe ouvrière pour lutter contre le patronat et contre la servilité du gouvernement. Nous pensons que tous les efforts doivent être faits et que tous les camarades doivent sortir d'ici avec la ferme conviction que notre grande centrale a fait l'indispensable pour que l'unité se réalise ; non pas l'unité sentimentale, naturellement, mais l'unité de lutte de classes. Nous pensons que les camarades sont d'accord à ce sujet.

Nous sommes dans un syndicat où nous pouvons dire que, depuis longtemps, la question de l'unité nous est chère. Dès l'année 1924, notre syndicat, pour le rassemblement des masses, a essayé par tous les moyens d'obtenir cette unité, de façon à pouvoir combattre les pré-

tentions du patronat et à faciliter la circulation de nos jeunes camarades cheminots. Nous avons déjà eu à mener des luttes, évidemment, contre certaines attaques. Lorsque l'action avait été trop forte chez nos camarades cheminots, les compagnies ne manquaient pas de saboter le travail qui avait été fait et d'attaquer, à ce moment-là, nos conditions d'existence. Nous faisons appel à l'ensemble de nos camarades des diverses organisations, mais il faut regretter que le syndicat confédéré ne voyait pas la possibilité de se rencontrer avec nous et ne voyait même pas l'utilité d'une rencontre, permettant d'amener les camarades à se dresser devant l'attaque constante du patronat.

Poursuivant notre travail inlassablement et suivant, naturellement, les directives de nos centrales syndicales et de nos fédérations, nous essayions par tous les moyens, pour arriver à cette unité, de constituer des comités d'entente. Nous y parvenions, toujours avec les mêmes organisations, exception faite des camarades confédérés, qui n'ont jamais même daigné répondre à nos invitations, si ce n'est d'une façon ironique.

Camarades, j'indique ceci en passant pour bien faire remarquer aux camarades confédérés qui se trouvent dans cette salle et qui suivent les travaux de notre Congrès que si l'unité a avancé quelque peu — peut-être tortueusement — on peut dire que les organisations unitaires y ont été pour beaucoup, et que si, de l'autre côté, les organisations avaient eu le même désir de défendre la masse, il y a de grandes chances pour que cette unité ait été réalisée depuis longtemps.

C'est ainsi que nous avons fait appel à nos camarades du Nord, qui avaient constitué également une sorte de comité d'entente et que nous leur avons demandé de descendre au Bourget, pour réaliser cette unité. Mais aucune contradiction, naturellement, n'est venue de la part des confédérés, qui n'ont pas jugé utile de se déranger pour venir dans cette assemblée, d'où aurait dû sortir un véritable syndicat unique.

Malgré cette opposition de nos camarades, nous constituâmes un embryon de syndicat unique, qui ne nous a pas donné, malheureusement, tous les résultats désirables, mais qui ne nous gêna certainement pas pour nous acheminer vers l'unité, que nous cherchons à l'heure actuelle.

*L'Humanité* indiquait hier que les camarades congressistes pourraient dire aux jeunes qu'ils étaient à ce Congrès lorsque l'unité a été soumise de telle façon que rien, aujourd'hui, ne l'empêchera. Nous indiquons que nous sommes heureux d'appartenir à ce Congrès, mais que nous aurions désiré que la délégation des confédérés, hier, restât un peu plus longtemps dans nos assises, de manière à faire un grand pas vers cette unité, ce qui aurait été réciproque, puisque, aujourd'hui, les délégations unitaires doivent se rendre au Congrès de la C.G.T. Nous aurions pu être ainsi à peu près certains que les camarades seraient rentrés chacun de leur côté avec un aperçu complet de la saine discussion qui aura lieu dans les deux Congrès.

Nous indiquerons, en terminant, que nous sommes d'accord, évidemment, pour que l'unité se fasse et nous crions : « Par-dessus tout, unité syndicale, mais unité syndicale de classe » ; nous ne voulons pas d'une unité sentimentale, malheureusement, les effets ne s'en sont que trop fait sentir dans la classe ouvrière. Les délégués qui m'ont précédé ont déclaré que, dans leurs diverses catégories, si les spolia-

tions avaient été telles, c'était en raison du manque d'unité. Aujourd'hui, camarades, je pense que la classe ouvrière est assez lasse de tout ce que le patronat et le gouvernement lui font subir, et qu'en ce moment, évidemment, l'unité doit être sur les lèvres de tous, mais la lutte doit y être aussi. Si les organisations avaient suivi les mots d'ordre que la C. G. T. U. a donnés à ses membres, nous ne serions pas dans le cas où nous nous trouvons, et la classe ouvrière n'aurait pas à souffrir des méthodes du renégat Laval et des autres. Nous n'entendrions pas parler, par exemple, d'une diminution du coût de la vie, qui se traduit par une augmentation du coût de la vie ; nous ferions une classe ouvrière unie, capable de pouvoir se dresser contre les menaces de guerre que pour ses revendications.

Camarades, nous voulons cette unité, pour donner confiance aux masses ouvrières afin qu'elles puissent se battre contre les prétentions fascistes, contre le patronat et son gouvernement ; pour que les masses soient dirigées par des militants dignes de ce nom ; enfin, pour qu'il n'y ait plus aucun freinage de la volonté des masses, mais de l'action.

Avant de quitter cette tribune, je demande aux camarades, pour la bonne propagande et pour pouvoir mener à bien les tâches qui nous sont demandées par nos organisations, d'assurer une large diffusion du journal *la Vie Ouvrière*, organe central de notre C.G.T.U. Je leur demande également, pour se bien edifier en ce qui concerne les menaces fascistes, de prendre connaissance du Livre blanc, qui permet de suivre pas à pas la situation extérieure ; je leur demande enfin, pour une guerre future, de s'inspirer de la brochure « Staline », écrite par notre camarade Barbusse, où vous pourrez contempler l'ensemble du mouvement syndical, les luttes à mener par nos militants, et, alors, l'acheminement vers la prise du pouvoir.

Je pense que tous les délégués sont d'accord sur cette question, car aujourd'hui, ce n'est plus qu'une question de force, et non une question de sentiment.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons reçu une demande de limitation du temps de parole. (*Applaudissements.*) Nous proposons un quart d'heure.

(Cette proposition est repoussée).

Alors dix minutes ? (Adopté).

## PROPOSITION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, il y a dans le discours de notre camarade cheminot une proposition pratique qu'il serait peut-être bon de ne pas laisser passer : c'est la demande d'une collecte pour les grévistes de Béthencourt. Le secrétariat confédéral propose que le Congrès vote 1.500 francs versés par la C.G.T.U.

Que les organisations qui pourraient faire un effort le fassent et s'adressent au trésorier pour verser les fonds ; et enfin, qu'une collecte, si modeste soit-elle, soit faite à la sortie de cette séance.

Camarades, il y a là-bas un gros effort fait pour réaliser l'unité d'action entre confédérés et unitaires, et malgré les obstacles, les ouvriers réalisent l'action commune. Ils ont affaire à l'un des magnats du textile parmi les plus arrogants, les plus combattifs. Il faut les aider

à vaincre, et c'est pourquoi je vous demande d'accepter cette proposition. (*Applaudissements.*)

(La proposition est adoptée à l'unanimité).

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu une lettre du camarade administrateur délégué de la Maison du Peuple d'Oullins. Comme vous le savez, c'est une œuvre commune aux organisations confédérées et unitaires. Ce camarade demande qu'on fasse bon accueil à leur timbre de 0 fr. 50.

Je crois qu'il suffira de vous rappeler que cette proposition avait été déjà acceptée et que le nécessaire sera fait pour accueillir les timbres dans les syndicats.

Nous avons reçu un certain nombre de résolutions d'unité syndicale ; l'une du Conseil d'administration de l'Union locale d'unité d'Aix-en-Provence ; des cheminots unitaires et confédérés de Vernon ; du Syndicat unique des Postes de la recette principale ; des P.T.T. du Central de Paris-XI ; de la Fédération Postale unitaire et de la Fédération Postale confédérée d'Algérie ; des sections confédérées et unitaires des métaux de Bry-St-Léger ; du Syndicat unifié des cheminots de..., etc.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous communiquer toutes ces résolutions ; nous les communiquerons à la Commission des résolutions d'unité.

UN CAMARADE DANS LA SALLE. — Le Congrès a limité tout à l'heure le temps de parole à 10 minutes, mais je considère que ce temps est trop court pour certaines interventions ; on ne peut pas expliquer par exemple la grève des viticulteurs dans le Midi en 10 minutes.

LE PRÉSIDENT. — Le Bureau est d'accord et fera respecter démocratiquement le temps de parole.

### INTERVENTION DE PARSAL

PARSAL. — Camarades, la question centrale qui est à l'ordre du jour des deux Congrès confédéraux qui se tiennent actuellement est l'unité syndicale, et nous avons la certitude que des décisions définitives pourront en sortir.

Je voudrais profiter de la tribune du Congrès de la C.G.T.U. pour souligner que la réalisation de l'unité syndicale donnera une grande impulsion aux autres couches de travailleurs dans le pays et permettra le rassemblement le plus large de toutes les catégories exploitées, et en particulier l'alliance des travailleurs des villes et des travailleurs des champs, dans la lutte contre la crise engendrée par le capitalisme, dans la lutte pour le pain, pour la paix, pour la liberté.

Le camarade Frachon, dans son rapport, a souligné l'acuité de la crise que traverse actuellement le capitalisme français. Je voudrais, très rapidement, donner quelques indications sur l'ampleur de la crise agricole. Depuis trois ans, nous avons assisté à une récolte très abondante pour le blé, sauf en 1935 où la récolte a été quelque peu déficitaire, ce qui a permis une très légère améliora-



tion de la situation. Malgré tout, il n'en demeure pas moins qu'avec les stocks provenant des années précédentes, il y a excédent de blé, et le prix de cette denrée à la production est encore, d'après les informations publiées aujourd'hui, à 82 francs le quintal à la Bourse de Commerce de Paris, ce qui signifie à 75 ou 76 francs pour le producteur.

En ce qui concerne une autre grande production, la viticulture, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir en parlant de la lutte admirable que viennent de mener les ouvriers agricoles dans le Midi, il y a eu l'année dernière une récolte comme on n'en avait jamais vue dans le pays : cent millions d'hectolitres. La récolte la plus abondante que l'on avait vue après la guerre, celle de 1922, était montée à 72 millions d'hectolitres.

Il en est résulté une crise inouïe dans cette branche de l'agriculture qui a fait tomber le prix du vin à huit sous le litre à la production.

Dans les autres productions importantes, la situation est à peu près la même. Je veux simplement rappeler que, l'année dernière, il y a eu des tas de betteraves qui ont pourri dans les champs parce que les grandes sucreries ne les acceptaient plus.

Dans l'élevage, c'est le marasme. La crise de l'agriculture atteint une ampleur que le simple chiffre que je vais vous donner vous permettra de mesurer : en quatre ans, la valeur des produits agricoles a diminué de 50 % et même plus ; alors qu'elle était normalement de 110 à 115 milliards, elle ne dépasse pas actuellement 55 à 60 milliards, et cela parce qu'il y a eu des récoltes abondantes, parce que la production a augmenté dans des proportions considérables.

La surabondance dans l'agriculture, c'est quelque chose qui saute aux yeux maintenant de toute la population travailleuse des champs, s'est révélée, dans le régime que nous vivons, génératrice de la plus noire misère.

Camarades, la bourgeoisie et le gouvernement ont pris une série de dispositions pour lutter soi-disant contre la crise qui atteint l'agriculture actuellement. Le nombre de lois qui ont été votées soit sur le blé, soit sur le vin, soit sur les divers autres produits de l'agriculture ou de l'élevage est très élevé et l'on a eu surtout en vue, lorsqu'on a élaboré ces lois, la sauvegarde des intérêts des gros propriétaires fonciers, des gros fermiers ou de la grande spéculation sur les produits agricoles aux dépens de ceux qui travaillent, de ceux qui souffrent.

Ces lois se sont révélées inefficaces, inefficaces du moins pour la population travailleuse des champs, puisque le vin est toujours à 40 francs l'hectolitre, le blé au prix que je vous ai indiqué tout à l'heure, et que le lait se vend à quelques sous le litre à la production, alors que le consommateur est appelé à le payer à un prix très élevé.

On n'a rien fait et les gouvernants actuels ne pouvaient rien

faire parce qu'il aurait fallu porter atteinte aux intérêts de la classe des capitalistes pour accroître la consommation des produits agricoles. Au contraire, comme l'a souligné Frachon, on procède en France comme on a procédé dans tous les pays capitalistes : on songe à détruire la richesse qui a été créée par le travail des paysans, à arracher les vignes, à donner le blé aux cochons ou au bétail, à détruire en somme les produits de l'agriculture.

Augmenter la consommation, permettre à tous les chômeurs d'avoir du pain, de boire du vin, d'avoir du lait, de telles mesures n'ont pas été prises. On n'a pas pu les prendre parce qu'elles se heurtent directement aux intérêts de la classe dirigeante, et comme malgré tout l'agriculture ne forme pas une classe uniforme, mais qu'il y a au contraire dans son sein des exploités et des exploités, nous avons vu les gros propriétaires fonciers ou les grands fermiers procéder exactement comme procède le patronat de l'industrie, comme a procédé l'Etat avec ses décrets-lois, et s'attacher par tous les moyens à rejeter les conséquences de la crise sur les travailleurs agricoles et, indirectement, sur la petite paysannerie.

En ce qui concerne les ouvriers agricoles, leurs salaires ont été réduits de 40 à 60 % dans l'espace de quelques années. Actuellement, le salaire moyen atteint 12 à 15 francs par jour maximum et il y a de nombreux cas d'ouvriers dans l'agriculture travaillant simplement pour la nourriture et un paquet de tabac qu'on leur distribue bénévolement à la fin de la semaine.

Le chômage rural a pris une extension considérable. On a dit pendant de nombreuses années que l'agriculture manquait de bras. Actuellement, il y a trop de bras, beaucoup trop de main-d'œuvre, et c'est par centaines de milliers que se chiffre le nombre de sans-travail dans les campagnes.

En outre, le prolétariat agricole est éliminé ou infériorisé systématiquement dans les diverses lois sociales que les travailleurs de l'industrie ont arrachées à la classe dominante : c'est ainsi, par exemple, que malgré que ce soit dans l'agriculture que l'on rencontre les familles les plus nombreuses, les allocations familiales n'y sont pas en vigueur et l'on résiste le plus possible, soit les dirigeants des grandes associations agricoles patronales, soit les dirigeants des chambres d'agriculture et le ministre de l'Agriculture, pour en retarder l'application.

En ce qui concerne les assurances sociales, les ouvriers agricoles forment une catégorie particulière qui est infériorisée par rapport à ses frères de l'industrie. Il n'y a pas de conseil de prud'hommes pour les travailleurs agricoles. Dans les accidents du travail, ils forment aussi une catégorie infériorisée. Il n'y a pas d'inspection du travail, aucune mesure de sécurité, aucune garantie de sécurité qui soit prise en leur faveur : c'est une misère effroyable dans tous les foyers des travailleurs des campagnes.

Dans les déplacements que nous avons l'occasion d'effectuer — et sans doute quelques camarades délégués de syndicats agricoles

viendront l'indiquer ici — on s'aperçoit que tous les travailleurs agricoles sont endettés chez le boulanger, chez l'épicier, chez les petits commerçants ruraux qui ont ainsi leur sort lié intimement à celui des travailleurs agricoles et des petits paysans.

Dans une telle situation, il ne fait pas de doute que les travailleurs de l'agriculture sont particulièrement sensibles à l'idée de l'unité syndicale. Bien que les ouvriers agricoles soient la catégorie la moins bien organisée syndicalement, là où leur conscience de classe est développée, là où ils ont compris la nécessité de l'organisation, on a fait de grands pas pour l'unité syndicale.

Je voudrais simplement rappeler très rapidement que dans la Nièvre, à la suite d'un congrès tenu l'année dernière, tous les syndicats autonomes, unitaires et confédérés ont décidé de travailler à l'avenir la main dans la main et de supprimer ces qualificatifs d'unitaires, confédérés et autonomes, pour prendre le titre de syndiqués tout court.

Dans le Midi, on a aussi fait un grand pas : nous avons réalisé avec les syndicats autonomes et les syndicats confédérés une Union régionale des syndicats agricoles unifiés. Quelque temps avant sa constitution, les syndicats groupaient au maximum 2.000 membres. Le seul fait de l'unité syndicale réalisée chez eux a permis de monter le chiffre d'adhérents à plus de 7.000 membres (Applaudissements) et ils se sont unifiés pour la défense de leurs revendications, pour faire payer les riches, pour rejeter sur les responsables de la crise, sur les responsables de la misère que traverse actuellement la population des campagnes les conséquences de cette crise.

Une série de Congrès se sont ensuite tenus dans cette région. congrès dont l'axe a été la défense des salaires, la défense des revendications des travailleurs. En l'espace de dix mois, dans la viticulture méridionale, on a fait une série de manifestations dans certaines desquelles ont participé plus de 10.000 travailleurs. On a fait des marches de chômeurs ruraux pour obtenir des fonds de chômage ou pour obtenir du pain pour les sans-travail.

Quelques jours avant les vendanges, alors que le patronat de la viticulture voulait réduire les salaires dans une proportion atteignant 30 à 40 %, on a tenu de nouveaux congrès où les tarifs ouvriers ont été déterminés. Mais les patrons ne voulaient absolument rien entendre et le 2 septembre, à Narbonne, les travailleurs confédérés, unitaires, et surtout les inorganisés qui étaient la majorité, décidaient la grève dans cette localité qui a été le stimulant pour que la grève se déclenche dans presque toute la région.

Alors que le 2 septembre, il y avait 4.000 travailleurs qui décidaient la grève, le 6 septembre il y en avait près de 50.000 qui étaient dans la bataille. (Applaudissements.)

Ce fut une véritable panique chez les patrons : ils ne s'attendaient pas à cela. Les pouvoirs publics avaient tenté par tous les moyens d'imposer le silence autour de la grève de Narbonne et de mater les travailleurs de cette localité. Deux jours après que la

grève était déclenchée, le sous-préfet annonçait qu'il faisait venir trente pelotons de gardes mobiles pour faire protéger la liberté du travail, c'est-à-dire la liberté pour les capitalistes d'exploiter le prolétariat, mais en même temps qu'il faisait cette déclaration, nous pouvions lui répondre que s'il y avait trente pelotons de gardes mobiles qui arrivaient, il y avait trente villages qui avaient décidé la grève. (Applaudissements.)

Devant cette lutte qui est une des principales luttes menées par le prolétariat de l'agriculture de notre pays, j'ai indiqué que c'était le désarroi chez les patrons : ceux-ci acceptaient de discuter même avec nous, avec moi en tant que secrétaire de la Fédération Unitaire de l'Agriculture, avec le camarade Rius, secrétaire de l'Union régionale, et l'on voyait même dans les conversations que nous avions avec eux que les patrons ne savaient plus de quel côté se tourner, qu'ils étaient entièrement battus, qu'ils avaient peur du mouvement grandiose que les vendangeurs et les travailleurs agricoles avaient déclenché, et très rapidement, nous avons pu obtenir la signature de trente contrats collectifs de travail locaux dans lesquels nous obtenions des augmentations de salaires allant de 3 à 7 francs par jour, et nous obtenions une des revendications principales des travailleurs de cette région, revendication qui est d'ailleurs commune avec les ouvriers qui travaillent dans le bâtiment : c'est que les contrats de travail spécifiaient que le tâcheron était interdit, qu'à l'avenir les patrons s'engageaient à ne plus employer de tâcherons.

Je voudrais souligner, bien que Frachon en ait dit quelques mots dans son rapport, que les travailleurs agricoles, dans la lutte, ont considéré qu'ils devaient marcher la main dans la main avec les petits vigneron.

Les gros viticulteurs essayaient par tous les moyens de s'allier les petits vigneron pour briser la discipline de la grève. Partout nous avons réuni ces petits vigneron. On leur a dit que leurs intérêts étaient les mêmes que ceux des travailleurs agricoles ; que la plupart d'entre eux allaient se trouver dans l'impossibilité de payer leurs impôts ; qu'un grand nombre ne peuvent plus acquitter les dettes qu'ils avaient contractées dans les années précédentes ; qu'ils étaient menacés d'expropriation et qu'ils devaient marcher la main dans la main avec les ouvriers agricoles. Ceux-ci ont pris l'engagement de soutenir toutes les revendications des petits vigneron. Nous leur avons dit : Si quelques-uns d'entre vous sont menacés d'expropriation, nous qui menons la lutte contre le grand patronat capitaliste, nous irons devant votre petite ferme, devant votre petite propriété, et nous empêcherons les huissiers d'y mettre les pieds.

Les petits vigneron ont compris et ont fait grève, lorsque nous le leur avons demandé, avec les ouvriers agricoles. Ils ont même participé aux piquets de grève et ce n'étaient pas eux les moins actifs.

C'est la démonstration qu'à la condition de donner les expli-

cations nécessaires, les ouvriers et les petits paysans peuvent marcher la main dans la main et par le canal des ouvriers agricoles qui constituent l'élément sur lequel nous devons nous appuyer dans les campagnes, nous pouvons gagner tous les petits vigneron et mener avec eux et avec toute la petite paysannerie une lutte commune.

Je voudrais dire rapidement quelques mots, — le temps étant limité, — sur l'attitude du Front Paysan fasciste dans cette bataille qui doit d'ailleurs servir d'exemple sur la façon dont nous pourrions battre le fascisme dans les autres contrées.

Sous l'aspect d'une « **Ligue de jeunes paysans** » qui avait à plusieurs reprises fait appel à Dorgères, le Front paysan fasciste déployait une assez grande activité au cours de ces dernières semaines et de ces derniers mois. Il avait même réussi à empiéter non seulement chez les petits vigneron, mais chez les ouvriers agricoles qui avaient participé aux manifestations du Front paysan réactionnaire. Sa tactique fondamentale était que tous avaient les mêmes intérêts, que les ouvriers devaient lutter avec leurs patrons pour la défense des intérêts de la viticulture en général, c'est-à-dire pour les intérêts des gros vinassiers ; que les ouvriers du Midi devaient s'allier avec leurs patrons dans la lutte contre les viticulteurs algériens, dont a parlé déjà un camarade indigène ici.

Mais les ouvriers se sont rendu compte que ce n'était pas en marchant la main dans la main avec leurs patrons que l'on pouvait espérer réussir. Et au cours de la lutte, les quelques ouvriers ou petits viticulteurs qui subissaient l'influence du Front paysan ont compris. Maintenant dans les fermes, lorsqu'ils voient arriver le patron ou le régisseur, au lieu d'entonner les chants de vendange que l'on chantait autrefois dans ces contrées, ils entonnent tous « l'Internationale » ou la « Jeune Garde ». (Applaudissements.) Ils chantent cet hymne du prolétariat qui, leur avait-on raconté, est un chant de haine ou de guerre civile. Ils se sont aperçus qu'autour de cet hymne ils ont obtenu la victoire et réussi à améliorer considérablement leur sort.

Voilà l'exemple que nous donne la lutte qui a été menée là-bas et qui aura des répercussions sur tout le prolétariat agricole, je dirai même sur tous les petits paysans. Nous avons des possibilités, du reste, de développer la même action dans d'autres régions.

Il a fallu un travail persévérant et systématique pour que nous aboutissions à ce résultat. Avec de la patience, en systématisant notre travail dans les autres régions, nous obtiendrons des résultats identiques.

Il y a d'autres contrées agricoles qui sont plus importantes que les régions du Midi : il y a les contrées de grandes terres de blé, telles que la Beauce et la Brie dans lesquelles nous pénétrons à peine ; il y a encore les contrées du Nord et de la Bretagne. Pour pénétrer dans ces régions, j'indiquerai ce que j'ai déjà montré dans différentes autres assemblées de la C.G.T.U. : on a besoin de l'appui de tout le prolétariat organisé, de tous les syndicats, de toutes les organisations

ouvrières. La lutte que nous avons menée dans le Midi est un de ces exemples, qui est valable non seulement pour les ouvriers agricoles, mais pour les travailleurs de toutes les corporations.

C'est autour du drapeau de l'unité que l'on s'est battu. C'est après avoir mené la lutte pour l'unité qu'on a mené l'action qui a permis d'aboutir à la victoire. C'est un exemple aussi de l'unité telle que nous devons la faire.

On a fait l'unité syndicale dans le Midi entre travailleurs agricoles, et on a obtenu la victoire. En faisant l'unité syndicale sur le terrain national et international, nous aurons la victoire contre le capitalisme ; nous ferons capituler le capitalisme et le fascisme ; nous ferons aussi reculer la guerre. (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu du syndicat des Boulangers de l'Aisne et de l'Alimentation de Saint-Quentin la proposition d'éditer en brochure le discours de Parsal. (Applaudissements.)

Je dois ajouter à la liste des résolutions en faveur de l'unité syndicale, celle du Comité intersyndical des travailleurs des Services publics lyonnais.

La parole est au camarade Teilhac, du Comité de parrainage en faveur des syndicats libres d'Allemagne. Ensuite, la parole sera au camarade Deinois, de la Fédération des Cheminots.

## INTERVENTION DE TEILHAC

TEILHAC. — Je suis très heureux de prendre la parole à ce Congrès pour faire entendre la voix de nos frères d'Allemagne.

Je vais vous donner lecture d'une résolution qu'ils m'ont prié de vous faire connaître. Je suis sûr que vous serez unanimes à protester contre la condamnation à mort des camarades Krausz et Kayser.

### **La reconstruction des syndicats libres d'Allemagne et les dangers de guerre**

*Les syndiqués allemands immigrés attirent l'attention des délégués de ce Congrès sur les dangers de guerre de plus en plus menaçants en Europe et sur le développement de la situation en Allemagne.*

*Le fascisme hitlérien est un des pires fauteurs de guerre. Dans le conflit italo-éthiopien, le fascisme hitlérien affecte une prétendue neutralité, cependant, tout comme le fascisme italien cherche à trouver par la guerre une issue à ses difficultés intérieures, le fascisme hitlérien espère également trouver dans la guerre une issue à sa situation intérieure intenable et qui empire de plus en plus.*

*La solution du conflit italo-éthiopien par la guerre sera, pour le fascisme hitlérien, l'occasion tant cherchée de résoudre également par la guerre le conflit de Memel et, poussant ses visées impérialistes à bout, à aggraver l'U.R.S.S.*

*Mais la paix est indivisible, car vu la tension extrême actuelle, la solution du conflit de Memel par la violence, comme d'ailleurs toute autre action guerrière en Europe, provoquera la guerre européenne*

*généralisée. La lutte illégale des antifascistes en Allemagne, c'est la lutte pour la paix.*

*Une des tâches essentielles dans cette lutte en Allemagne, c'est la reconstruction des syndicats libres dissous par Hitler. Ces syndicats illégaux en tant qu'organisations de l'unité révolutionnaire du prolétariat et en tant qu'organisations de lutte de classe sont une des meilleures armes dans la lutte contre le fascisme.*

*L'unité syndicale en Allemagne est, au point de vue national et international, de la plus grande importance dans la lutte contre la guerre.*

*Nous demandons à tous les syndiqués, à tous les antifascistes, à tous les amis de la paix de soutenir la reconstruction des syndicats illégaux d'Allemagne, dits syndicats libres.*

Il y a environ un mois, j'ai été mandaté, en compagnie de plusieurs camarades de la Fédération des Transports de la région parisienne, pour me rendre à Berlin et pour protester contre la condamnation à mort de Krausz et de Kayser. C'était, en effet, la première fois que le fascisme hitlérien allait si loin dans la répression contre nos camarades des syndicats allemands.

Kayser était le secrétaire des syndicats des Transports de la région berlinoise. Il avait été enfermé par les hitlériens parce qu'il avait essayé de remonter, dans l'illégalité, les syndicats illégaux allemands, c'est-à-dire les syndicats ayant des tendances antifascistes.

Ce camarade a été condamné à deux années d'emprisonnement, deux années dans un camp de concentration. Au bout d'une année, on lui a fait signer un papier comme quoi il allait être relâché, à la condition qu'il cesse à l'avenir de faire aucune action syndicale.

Pour sortir, Krausz a signé tout ce qu'on a voulu. Il aurait même signé davantage. Mais aussitôt qu'il fut sorti, il recommença la lutte et il réorganisa tous les syndicats des transports de Berlin.

C'est pour cette raison que, de nouveau, il a été arrêté et condamné à mort.

Il me semble que nous avons pas mal de leçons à tirer de ce régime hitlérien.

Vous avez pu voir dernièrement ce qui se passe encore à Berlin. Vous avez eu connaissance notamment de l'horrible accident de métro qui s'est produit, dû à la fameuse rationalisation.

Il y a là-bas une quantité de travailleurs qui sont occupés pour rien. Les camarades travaillant sur les chantiers du métro sont payés 80 à 90 pfennigs, ce qui équivaut à quatre ou cinq francs de notre monnaie. Pour certains travaux, on leur donne de véritables salaires de misère, encore plus minimes et ils ont une soupe à midi. Ce sont les fameux camps de travaux forcés. Je voudrais que vous puissiez voir le régime de terreur et d'oppression qui règne sur les chantiers. Constamment, dans les rues, sur les chantiers, on voit des camions chargés de S.S. et je vous assure que ces gaillards-là sont un peu plus gros que les gars qui travaillent sur les chantiers.

J'ai aussi causé avec certains camarades de la corporation des chauffeurs de taxis berlinois. Ces camarades se plaignent : ils ne travaillent que douze heures sur quarante-huit, également par rapport à cette fameuse rationalisation. Tous se plaignent avec juste raison de ces fameux syndicats fascistes auxquels tous les ouvriers sont obligés

d'adhérer. La cotisation syndicale, en effet, est résolue par un certain organisme placé entre le pouvoir patronal et le pouvoir politique, c'est-à-dire qu'entre le front du travail et le pouvoir politique, il existe des comités de confiance, soi-disant élus par la masse des ouvriers. Ils sont élus par la masse des ouvriers, mais il faut voir par quels moyens et comment. Ils sont là simplement pour maintenir un contrôle permanent sur les ouvriers. Tout ouvrier qui ose s'élever contre certaines directives des comités de confiance est immédiatement arrêté et emprisonné à temps.

De discussion, il n'y en a pas... Et c'est pourquoi j'ai pu voir, à Berlin, certains camarades qui remontent actuellement les syndicats dits libres, les syndicats illégaux. Ils nous ont déclaré : Dites bien aux camarades français qu'ils profitent de nos fautes, qu'ils profitent de nos erreurs ; dites-leur de continuer dans le chemin de l'unité qui, seule, peut barrer la route au fascisme. Si nous n'avions pas commis toutes ces fautes, le fascisme ne serait pas au pouvoir. Dites-le bien à tous les camarades français. Seule l'unité du prolétariat peut barrer la route au fascisme. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu une résolution d'unité des Cheminots unifiés d'Avignon, de Valence et de Saint-Rambert-d'Albon ; des Cheminots confédérés et unitaires de Marseille qui déposent sur les deux congrès la même résolution ; des Cheminots de Paris-Etat Rive Droite.

La parole est au camarade Demusois. Ensuite, la parole sera au camarade Fayet (Algérie).

(L'apparition de Demusois à la tribune est saluée d'applaudissements.)

## INTERVENTION DE DEMUSOIS

DEMUSOIS. — Nous sommes, à la Fédération unitaire des Cheminots, très heureux des dispositions favorables à l'unité syndicale qui président actuellement à la tenue des deux congrès confédéraux.

Notre satisfaction est en rapport avec la somme des efforts inlassables produits par notre C.G.T.U., par notre Fédération unitaire.

Notre satisfaction s'explique lorsque l'on veut examiner quelque peu le chemin parcouru depuis un peu plus d'une année et demie. Aussi bien sommes-nous arrivés à un moment où, enfin, notre espoir à tous va être réalisé, où enfin nous allons pouvoir nous trouver ; nous en sommes certains, côte à côte dans une C.G.T. unifiée.

Il est bon de rappeler ici très rapidement dans quelles conditions, après avoir piétiné des années et des années, nous avons réussi à marcher de l'avant et à marquer des résultats indiscutables dans la voie de l'unité syndicale.

Notre Fédération unitaire des Cheminots a été une de celles qui, depuis la scission de 1921, n'avaient jamais cessé de multiplier les propositions en vue de ressouder les tronçons du mouvement ouvrier, afin de réaliser l'unité syndicale.

Et, voyez-vous, c'est en 1934 qui, partant de petites initiatives de base, sur le Nord notamment, sur le P.-L.-M. également, à Marseille, qu'enfin nous avons trouvé la formule qui allait permettre de réaliser dans de nombreuses localités, dans de grandes régions et dans notre



Fédération une unité qui devait donner non seulement satisfaction à ceux qui s'unifiaient, mais qui devait offrir les plus grands espoirs pour l'ensemble de notre mouvement ouvrier.

Quand est partie de Marseille, de façon concrète, — expliquée jusque dans les modalités, — l'idée du syndicat unique, que d'hésitations, que d'inquiétudes, que d'incertitudes. Je dois dire même que parmi les militants quelque peu avertis responsables de notre mouvement unitaire, on ne savait pas très bien où nous allions.

En la circonstance, à l'origine, alors que se posait, par conséquent, la question de l'unité, nous avons trouvé, il faut le dire à ce huitième Congrès de la C.G.T.U., des appuis, des conseils éclairés de la part de notre direction confédérale (*Applaudissements*) et cela dès le moment où se posait la question de l'unité sous l'angle de la réalisation de syndicats uniques pouvant grouper confédérés, unitaires et inorganisés.

Je dois préciser qu'alors que même certains d'entre nous tâtonnaient, il appartenait au secrétariat confédéral de nous faire remarquer combien il importait pour nous d'être audacieux, de se saisir de l'idée du syndicat unique et d'essayer de la développer sur l'ensemble de nos réseaux.

Nous avons suivi le conseil. Nous nous sommes mis à la tâche et nous avons fait tous les efforts pour développer notre action.

Tout n'a pas toujours été pour le mieux : il y a eu des tâtonnements, des errements, des fautes. Mais si d'aucuns ont prétendu que nous allions dans l'inconnu, les résultats aujourd'hui sont là. Est-ce que maintenant ces résultats ne sont pas faits pour nous donner la plus grande confiance ? Est-ce que les résultats obtenus ne sont pas la preuve que nos militants, que notre C.G.T.U. avaient trouvé enfin la voie qui devait conduire à la réalisation de l'unité syndicale ? (*Applaudissements.*)

Le fait caractéristique qu'il faut ici souligner, c'est qu'alors qu'un certain pessimisme faisait craindre l'inconnu, nous avons fait, avec la C.G.T.U., preuve de hardiesse.

Oui, il y a eu des tâtonnements, des errements, des fautes. Mais nous avons eu le courage de marcher. Mieux valait risquer l'éventualité des erreurs possibles plutôt que de continuer à piétiner dans cette scission si défavorable au mouvement ouvrier. (*Applaudissements.*)

Je dois aussi marquer combien il a fallu être persévérants.

Oh ! ce n'était pas facile, dans notre Fédération, de prendre contact, et pourtant, en 1934 (au début de 1934) nous saisissons les congrès d'Unions de réseaux confédérés, nous y apportions nos propositions. Nous demandions à être reçus. Je dois dire qu'en raison de la clarté de nos propositions, un peu partout dans ces différents congrès confédérés, nous étions reçus avec des marques de sympathie qui n'étaient point déguisées. Et sur le plan général de notre Fédération, notre Congrès de 1934 nous a permis aussi de faire le pas décisif. Nous n'avons pas hésité. A notre Congrès sont venus des camarades confédérés au nombre de treize qui nous ont donné l'assurance qu'ils allaient travailler avec nous à la réalisation de l'unité syndicale. (*Applaudissements.*)

Nous avons progressé. On a connu un, vingt, cinquante, cent syndicats uniques se répartissant sur tous les réseaux. Le problème s'est

élevé ; il s'est placé sur une autre base. La question s'est posée d'une façon plus large, sur le plan de l'unification syndicale de chaque réseau.

En ce qui concerne les résultats, on a le droit d'être fiers au nom de la C.G.T.U. et de le dire dans un tel congrès. La Fédération des Cheminots a réalisé l'unité syndicale sur six grands réseaux, elle compte aussi des réalisations assez importantes sur le Nord, sur l'Etat et sur l'Algérie.

C'est dire que nous sommes dans une situation tellement favorable que l'année ne peut pas se passer sans qu'enfin nous ayons réalisé dans notre corporation l'unité syndicale si ardemment souhaitée.

Je dois dire encore que du point de vue positif ce n'est pas seulement par les résultats obtenus par la Fédération des Cheminots qu'il faut mesurer toute l'importance des efforts consacrés à l'unité.

Regardez maintenant. Si nous voulons jeter un coup d'œil sur les différentes corporations, il est indiscutable, en particulier dans les P.T.T., dans les Services publics, dans les Métaux, dans les autres corporations, que, là aussi, l'idée du syndicat unique a fait son chemin et que nous avons de sérieux morceaux d'unité déjà acquis à l'heure où nous parlons.

Je me rappelle aussi — je crois pouvoir compter parmi les vieux militants — les conditions dans lesquelles la direction confédérale essayait, au cours des années passées, d'avoir des contacts directs avec les dirigeants de la C.G.T. Vous connaissez aussi ces pages d'histoire. Or, aujourd'hui, nous sommes heureux d'applaudir aux résultats obtenus par les efforts de notre direction confédérale. C'est quelque chose de considérable que d'avoir vu ces mois derniers la direction de la C.G.T.U. se rencontrer avec nos camarades de la C.G.T. confédérée en commission interconfédérale pour essayer de rechercher les moyens d'unité ; c'est aussi quelque chose qui marque combien nous avons progressé que d'avoir salué dans ce Congrès avec un grand enthousiasme la délégation officielle de la C.G.T.

Ces dispositions générales nous permettent de dire que vraiment le sentiment profond d'unité est maintenant dans tous les esprits et dans tous les cœurs, et nous sommes certains de n'avoir demain qu'un seul syndicat, une seule fédération, une seule C.G.T. pour le mouvement ouvrier. (*Applaudissements.*)

Pendant, quelles sont les conditions qui ont été à la base de ces heureuses réalisations ? Je dois dire que c'est la persévérance que nous avons eue à poser le problème de l'unité syndicale sur le véritable terrain, la persévérance de poursuivre la lutte pour les revendications de l'ensemble de nos camarades. C'est notre volonté de ne pas séparer nos efforts pour l'unité syndicale de la nécessité urgente de réaliser l'unité d'action.

Nous l'avons dit, en toutes circonstances, nous n'avons jamais cessé de faire des propositions à la base, aux organismes intermédiaires et au sommet pour réaliser l'unité d'action indispensable.

Ce ne fut pas toujours facile ; au moment des décrets-lois Doumergue, nous n'avons pu obtenir le resserrement indispensable entre les diverses organisations, nous avons par cela même accusé une certaine faiblesse, mais nous avons persévéré, nous nous sommes servis de toutes les revendications, de toutes les attaques contre nous et,

lorsque sont venus les décrets-lois Laval, déjà dans le domaine de l'unité d'action, nous avons planté des jalons favorables.

Il n'est pas toujours aisé de prendre contact et de se lier aux autres organisations. Dans notre corporation, nous avons connu bien des difficultés. Nous avons des fédérations nationales importantes à côté des unitaires : les confédérés, les cadres, les chrétiens, l'Union de défense professionnelle, la Fédération des mécaniciens et chauffeurs. A toutes nous avons offert la défense des intérêts des cheminots, la soudure et le rassemblement des forces, l'examen des formes de lutte. Nous avons eu à vaincre des résistances, par exemple, quand les chrétiens ne voulaient accepter de s'unir à nous que pour autant que nous aurions admis à nos côtés la présence d'une organisation fasciste, celle du syndicat du Rail. Nous avons mené la bataille en déclarant que entre les fascistes et nous c'était une question de force et que nous n'accepterons jamais de travailler avec eux. Les organisations chrétienne, de défense professionnelle et les cadres étaient embarrassées, mais, quand sont venus les décrets-lois du 17 juillet, quand de nouveau nous avons posé la nécessité de l'unité d'action, nous avons été récompensés de nos efforts.

Avec la Fédération confédérée, nous avons, en effet, réalisé l'accord qui devait conduire les cheminots à la manifestation du cartel de la place de l'Opéra, avec elle et les cadres, nous avons obtenu les meetings de Paris où plus de 20.000 cheminots ont répondu à l'appel commun des trois fédérations.

Nous n'avons cessé de progresser et nous avons eu la satisfaction de voir la Fédération des Cheminots de France, l'Union de défense professionnelle et la Fédération des mécaniciens et chauffeurs déclarer que contre les décrets-lois il fallait s'unir. Une impression considérable s'est manifestée à la suite de ce resserrement et on peut dire que, depuis le 17 juillet, nous avons entrepris une agitation en profondeur qui a fait remuer des dizaines de milliers de cheminots.

Nous avons ainsi obtenu des résultats que nous n'avons pas obtenus depuis deux ans. De plus, nous avons enregistré de nombreuses manifestations sur le tas, sous des formes multiples allant jusqu'à la cessation de travail et au chant de *l'Internationale*.

Nos camarades ont formulé leur opinion sur les décrets-lois de misère et ont mis les Compagnies en position difficile. Un peu sur tous les réseaux, nous avons vu se multiplier les luttes.

Est-ce à dire que nous n'avons pas rencontré de difficultés ? Que toutes nos propositions aient été acceptées ? Non, mais notre Fédération a présenté son programme et ses formes d'action. Quand nous avons discuté avec les chrétiens, les cadres et même les confédérés, sur toutes nos propositions, nous avons été obligés de reculer quelque peu sur certains points. Par exemple, nous avons dû reculer sur la proposition du travail au ralenti et de manifestations sur le tas pouvant aller jusqu'à la cessation du travail. Mais nous avons vu nos propositions sur l'application des règlements acceptées par l'ensemble des organisations groupées dans le Cartel interfédéral.

Ce sont là des résultats d'autant plus appréciables qu'ils nous ont conduits à la réalisation de la direction unique pour l'agitation et l'action contre les décrets-lois. Il nous faut évidemment les améliorer, en proposant des objectifs encore plus clairs.

Parallèlement à la lutte revendicative et contre les décrets-lois, nous avons aussi posé le problème de la lutte contre le fascisme et la guerre. Récemment encore, nous faisons des propositions concrètes à la Fédération confédérée, en vue de réaliser un accord aux termes duquel nous mènerions une action convergente pour la dénonciation et le dépitage des transports de guerre. Nous avons demandé à tous les cheminots de faire obstacle au transport des armes et munitions à destination de l'Italie, dans son conflit avec l'Ethiopie. C'est donc avec l'unité d'action sur toutes ces questions que nous avons travaillé à l'unité syndicale. Nous entrevoyons pour demain la possibilité de réaliser le principal objectif des préoccupations de ce Congrès. Nous sommes certains que cette unité syndicale, depuis si longtemps réclamée, va, enfin, se réaliser.

Le 17 septembre, nous avons dit à nos camarades confédérés nos sentiments et notre volonté. Notre bureau fédéral a pris connaissance, dans *le Peuple* du 12 septembre, de la résolution sur l'unité syndicale adoptée par le Conseil national confédéré. Nous sommes complètement d'accord pour la reconstitution de l'unité fédérale et pour que le 1<sup>er</sup> janvier 1936 il n'y ait plus qu'une seule carte et un seul timbre.

Notre bureau fédéral a d'ailleurs désigné une commission composée des secrétaires d'unions de réseaux et de deux membres du secrétariat, qui se réunira avec la commission confédérée pour former la commission mixte d'unité fédérale. Cette commission mixte fédérale se réunira le plus tôt possible, pour décider la fusion des syndicats et unions de réseaux où l'unité n'est pas encore faite et fixer la date et l'ordre du jour du Congrès fédéral d'unité.

Nous avons même été plus loin : notre volonté est que le Congrès fédéral d'unité des Cheminots puisse se tenir, au plus tard, fin novembre.

Il faut faire connaître à tous, partout, et en particulier aux délégués confédérés, que nous ferons tout pour réaliser la Fédération unifiée de la corporation du rail, dès novembre 1935. (*Applaudissements.*)

Si, dans toutes les corporations, nous apportons une telle volonté, nous sommes persuadés que les propositions de la C.G.T.U. sur l'unité trouveront un accueil favorable chez les camarades confédérés et au Congrès de la C.G.T., ce qui aura pour résultat inévitable la carte unique et le timbre unique, dans une C.G.T. unique. (*Nouveaux applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Doury, des Métaux, de la région parisienne.

## INTERVENTION DE DOURY

DOURY (Métaux). — Le camarade Frachon vous a indiqué les résultats obtenus dans l'aviation de la région parisienne. Il est inutile de préciser comment ils l'ont été. Il y a quelques années, les ouvriers, quoique organisés, n'avaient pas une liaison permettant de coordonner les efforts sur les revendications, mais depuis, à la suite de l'action du syndicat unitaire des Métaux, nous pouvons dire que des

résultats très importants se sont produits. Déjà, depuis le début de l'année, des luttes multiples se sont déroulées, conséquence du travail d'unité d'action entrepris, notamment chez Bloch, en appliquant la tactique unitaire. Nos camarades ont formé ainsi une section unique comprenant les ouvriers de toutes tendances. Dès la fin du mois, tous les ouvriers de l'aviation, aussi bien chez Hispano que chez Gnome et Rhône ou chez Potez, ont réalisé l'accord. Il n'y a pas eu de grève pour ainsi dire, sauf de petits mouvements partiels, sans préparation, qui ont jailli spontanément dans certaines usines et qui ont démontré la volonté de lutte des ouvriers.

Nous pouvons citer l'exemple de nos camarades de Gnome et Rhône, usine importante de moteurs d'aviation, qui comprend plus de 6.000 ouvriers. Par la réalisation d'une section unique et un plan de rassemblement, ils ont pu arracher à la direction l'uniformisation, en principe, des salaires qui, auparavant, étaient par catégories.

En ce qui concerne Potez, citons aussi l'effort de nos camarades, en vue de l'amélioration de leurs salaires et d'une revendication particulière qui intéresse tous les ouvriers de l'industrie métallurgique : celle concernant l'indemnité de congédiement. La société Potez prétendait congédier ses ouvriers à la suite de la réalisation de son plan de décentralisation et nos camarades introduisirent cette revendication du versement d'une indemnité égale à une semaine de travail par année de présence à l'usine. Ce succès a été salué par l'ensemble des ouvriers et nous avons l'intention de l'élargir, car nous croyons que ce sera le moyen d'appuyer en même temps le projet de loi déposé par la fraction communiste l'an dernier et qui tend à faire accorder l'indemnité de congédiement à tous les travailleurs.

Nous avons entrepris de réaliser des résultats encore supérieurs ; une section industrielle de l'aviation a été constituée dans la région parisienne, qui comprend la majorité des ouvriers des usines de cette industrie, et elle a pris contact avec une série d'usines d'aviation appartenant aux mêmes sociétés. Elle a apporté sa solidarité aux grévistes d'Air-France, au Bourget, et il y a eu réalisation d'unité d'action. Mais nous voulons aller plus loin encore et obtenir la liaison entre tous les centres d'aviation. Nous voulons, notamment, défendre la situation du personnel navigant et aussi les conditions de sécurité des travailleurs à l'intérieur des entreprises. Nous organisons la lutte contre la surproduction ; nous défendons les conditions de travail des ouvriers dans l'usine, en exigeant l'application d'un système permettant d'exécuter le travail dans de bonnes conditions, avec un salaire normal.

Un contrat collectif a été établi pour les ouvriers de l'aviation et ils ont pu arracher une partie de ces revendications, parce que leur action a été préparée méthodiquement. Ils auraient été jusqu'à l'occupation de l'usine si le patron n'avait pas cédé. Mais celui-ci, sentant le danger, a préféré capituler et accorder une augmentation de salaire importante.

Le travail d'organisation réalisé par la section industrielle de l'aviation, les préparations de la lutte en vue de l'unité d'action dans cette industrie très importante, constituent aussi un moyen de lutte contre la guerre. En luttant contre la cadence, nos camarades luttent contre la guerre, à côté de tous les travailleurs. (*Applaudissements.*)

Mais ces résultats ont été obtenus par un travail persévérant, en dépit de la répression, avec l'aide de tous les militants de la métallurgie et du syndicat unitaire des Métaux. Je citerai à cet égard les actions entreprises chez Citroën, chez Chenard et chez Salmson.

Dans notre industrie, le problème de l'unité syndicale se pose de façon un peu particulière, parce que nous n'avons jamais pu obtenir l'unité d'action avec l'organisation confédérée. Néanmoins, les revendications qui permettront de réaliser dans la métallurgie l'unité syndicale permettront, à travers les revendications immédiates quotidiennes, la préparation de la libération totale et définitive de tous les travailleurs. (*Nouveaux applaudissements.*)

### Communications diverses

LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole au camarade Le Minter, des Marins, je vous donne lecture d'un télégramme :

« Les syndicats confédéré et unitaire des Métaux de Trith-Saint-Léger et de Mers (Nord) envoient leur salut aux congressistes, en demandant une réunion commune des délégués des deux Congrès pour fixer la date du Congrès de fusion.

« Signé :

« Pour les unitaires : BATAILLE LOUIS.

« Pour les confédérés : COLBERT. »

Nous avons également reçu des résolutions d'unité du syndicat des Cheminots d'Uxelles, du syndicat des Cheminots de Paris-Ceinture, de celui de Bobigny, de celui de Versailles-Ceinture, de celui de Saint-Cyr, de celui du Contrôle commun, de celui des Cheminots unifiés de Bordeaux-Saint-Jean, de celui des Cheminots unifiés de Paris-P.-L.-M. et de celui des Cheminots unifiés de Vitry.

La parole est au camarade Le Minter.

### INTERVENTION DE LE MINTER

LE MINTER (Marins-Pêcheurs). — Camarades, en saluant notre Congrès confédéral, notre syndicat se déclare entièrement d'accord avec le rapport de Frachon, qui, nous en sommes sûrs, aura un grand effet sur tous les travailleurs du pays et même du monde entier. Dans ces deux dernières années, l'action de notre Fédération unitaire des Marins et Pêcheurs dans les ports a été très forte pour les revendications des salaires des marins, si durement exploités et touchés par la crise économique. En effet, du fait du contingentement et des barrières douanières, notre corporation a été très éprouvée par la crise. Les compagnies de navigation, qui ne vivent que grâce à des subventions, opèrent de nombreux désarmements. C'est ainsi qu'on a désarmé 270.000 tonnes en une seule année, malgré les subventions. *La Normandie* doit être désarmée en octobre, jetant ainsi sur le pavé de nombreux marins. A Marseille, quatre paquebots des Messageries Maritimes seront désarmés incessamment. De ce fait, des milliers de marins sont en chômage. Néanmoins, nos camarades ont lutté ces

derniers temps, non seulement pour la défense de leurs salaires et conditions de vie, mais encore pour d'autres revendications. Par l'action de notre Fédération unitaire, en application de l'article 5 de la loi sur l'armement, dite loi Tassot, les armateurs, en octobre 1934, ont été forcés de signer une convention sur les salaires. A Rouen, nous avons obligé les compagnies à suspendre une diminution de salaires de 10 % et à payer huit mois de rappel de solde aux équipages.

Les marins du Havre, ceux des grands paquebots de la Transat, qui avaient fait grève en mai, ont obtenu également la suppression de certaines mesures. En août, des marins du Havre ont montré également la plus grande combativité. A la suite de leur action, ils ont obtenu le paiement intégral de multiples primes et heures supplémentaires, en compensation de la diminution appliquée, qui, de 10 %, était ramenée à 3 %.

En août, à Marseille, 200 apprentis garçons des Messageries Maritimes engageaient l'offensive pour améliorer leurs conditions de travail. Bien que d'un certain âge, leur salaire ne dépassait pas 340 francs par mois, alors que leurs collègues plus jeunes en gagnent 550 et 580.

Malgré le refus d'action commune du syndicat confédéré, nos camarades ont obtenu des améliorations importantes et, par exemple, la limitation de l'apprentissage à douze mois et la limite d'âge à vingt ans.

A Marseille, un projet de statut pour les marins a été établi, ainsi qu'un projet de contrat, à la suite de travail en commun.

Le 5 janvier, une délégation de notre Fédération faisait des propositions d'action commune au Congrès extraordinaire de la Fédération confédérée et le 5 août, au Havre, notre syndicat faisait également des propositions au syndicat de la Confédération confédérée, en vue d'une lutte en commun.

Enfin, le 24 août, notre Fédération faisait des propositions d'action commune à la Fédération des Marins et demandait la réalisation internationale de la loi de huit heures.

Toutefois, l'action pour l'unité syndicale chez les gens de mer a été rendue plus difficile par la scission survenue le 3 janvier dans la Fédération confédérée des Marins. Mais cette unité est désirée par tous les marins pour lutter contre les attaques. Ils se proposent de lutter contre le fascisme et contre ses éléments, qui cherchent à s'infiltrer à bord des navires et en particulier des grands paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique.

Nous avons eu plusieurs exemples qui nous prouvent, notamment à bord du paquebot *Normandie*, que les compagnies se sont mises complètement d'accord avec les patrons des boîtes de nuit, afin de favoriser les dépenses du personnel à bord des paquebots.

Camarades, vous savez quelle serait l'importance des ports en cas de guerre et en cas de lutte contre le fascisme. Cette importance, bien entendu, n'a pas échappé à la bourgeoisie et c'est pourquoi elle s'est servie de tous les moyens pour entraver l'action du syndicat unitaire dans les ports.

La circulaire de 1928, pareille à celle de Mario Roustan contre nos camarades instituteurs, a gêné beaucoup l'action de nos syndicats

dans leurs revendications, car, vous le savez, notre corporation est encore régie par des lois qui datent de 1914.

Aujourd'hui, les armateurs, par tous les moyens, cherchent à entraver notre action, mais grâce à la volonté de tous nos camarades qui veulent l'unité syndicale, grâce aux congrès de fusion qui doivent se tenir à la fin de cette année, les marins, comme tous les travailleurs de ce pays, sauront se défendre : ils n'auront qu'une seule Fédération, un seul syndicat. (*Vifs applaudissements.*)

### INTERVENTION DE HENAFF

HENAFF (XX<sup>e</sup> Union Régionale). — Camarades, le camarade Frachon, à l'ouverture du Congrès, a situé de la façon la plus claire quelle était l'importance de notre Union Régionale et également le rôle qu'avait joué l'Union des Syndicats Unitaires de la Région Parisienne dans les événements qui se sont succédé depuis le 6 février 1934.

Je ne veux pas analyser ni expliquer devant ce Congrès la politique sociale de notre Union des Syndicats. Ce sera la tâche d'un autre de nos camarades, qui interviendra plus particulièrement sur cette question. Je veux, dans mon intervention, au nom du bureau de la Commission exécutive des Syndicats de la Région Parisienne, examiner où nous en sommes, examiner ce que nous avons fait, et cela le plus rapidement possible, et voir également ce que nous entendons faire dans l'avenir.

Dans la région parisienne, comme dans tout le pays, la crise a eu des conséquences que vous connaissez ; mais ces conséquences s'affirment avec plus de force dans notre région industrialisée, parce que sont rassemblés à Paris des centaines de milliers d'hommes qui sont chassés de la production.

Evidemment, si l'on se base sur les statistiques officielles données par les pouvoirs publics, on se rendra compte du décalage énorme qu'il y a entre le nombre de chômeurs annoncé par ces statistiques et le nombre réel de chômeurs qui existent dans la région parisienne.

Nous sommes autorisés, à la suite d'un examen assez sérieux de la situation dans notre région, à déclarer qu'il y a présentement pour Paris et pour la région parisienne environ un quart de la population qui ne travaille pas. Ceci est suffisant pour vous faire comprendre combien est profonde la misère dans la population ouvrière. Il suffirait, pour les militants de province et aussi pour les militants de la région parisienne, qui ne s'inspirent pas, à mon avis, suffisamment de cet état de misère, d'aller vers les Halles, lorsque la fermeture du métropolitain est faite, pour constater qu'il y a des milliers de chômeurs, je ne dis pas de « clochards », car ce ne sont pas des clochards perpétuels, mais des ouvriers qui n'ont plus aucun refuge, qui ne savent pas où aller dormir et qui n'ont rien dans le ventre.

Il suffirait d'aller vers ces grandes maisons tenues par l'Armée du Salut pour voir, là encore, combien sont nombreux les sans-travail, qui vont là chercher une soupe et également un refuge pour pouvoir dormir pendant la nuit.

Cette misère que nous constatons partout, il faut absolument



qu'elle attire l'attention de notre mouvement syndical, car il n'est pas besoin d'insister devant les délégués de ce Congrès sur les efforts que réalisent en ce moment les organisations fascistes pour essayer de gagner, à la faveur d'une certaine démagogie, les chômeurs ; toutes ces organisations fascistes poursuivent leur action contre nos organisations de classe et contre les ouvriers.

Depuis le début de 1935, nous avons eu dans notre région un nombre important de grèves, bien que ce nombre de grèves ne traduise pas d'une façon absolue le mécontentement et la volonté de lutte des ouvriers dans les usines. Nous enregistrons 17 grèves dans la métallurgie, 39 dans le bâtiment, 7 dans les cuirs et peaux, 7 dans le livre et le papier, une grève dans les produits chimiques.

Il y a eu également plusieurs grèves dans l'habillement, et vous vous rappelez la victoire des midinettes de la région parisienne, qui a développé la volonté de lutte des travailleuses et des ouvrières dans l'ensemble de l'habillement de notre région.

Si nous examinons la caractéristique de ces grèves dans notre région, cela nous permet de dire que ces grèves sont mieux préparées à l'heure actuelle qu'elles ne l'étaient dans le passé ; cela nous permet d'affirmer qu'on a, aujourd'hui, aussi bien dans la préparation de la lutte que dans la lutte elle-même, une meilleure conception du travail de masse. C'est ainsi que nous sommes arrivés, à la faveur du mouvement de grève dans la métallurgie, par exemple, chez Chénard et Walcker, à mobiliser toute la population laborieuse autour de ces grèves, afin de les soutenir.

Et c'est ainsi que nous avons réalisé un pas décisif dans la voie de l'application des résolutions du VII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U.

Je dois dire encore — et cela au bénéfice du mouvement des chômeurs de la région parisienne — que nous avons constaté très peu de cas, nous pourrions dire qu'il n'y en a même pas eu, où des chômeurs auraient remplacé des ouvriers en grève dans les usines de la région parisienne. (*Applaudissements.*)

Au contraire, lorsque le travail a été fait par les syndiqués allant vers l'organisation, vers le mouvement des chômeurs, nous avons constaté que les chômeurs étaient avec les ouvriers dans la bataille. (*Applaudissements.*)

C'est aussi la signification qu'il faut attacher à ce mouvement des chômeurs dans la région une grosse importance.

Dans la bataille contre les décrets-lois, je ne voudrais pas m'étendre sur le rôle joué par notre Union des Syndicats, qui a participé au rassemblement de Buffalo, qui, à mon avis, a été une tentative dirigée par notre mouvement syndical en vue d'élargir la bataille contre les décrets-lois, et cela non pas seulement en faveur des fonctionnaires frappés par les décrets-lois, mais en faveur de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont été victimes de ces décrets. (*Applaudissements.*)

Il faut absolument accentuer notre travail, renforcer notre action pour l'élargissement de ces comités, à l'exemple du comité régional. Il faut qu'à la base nous puissions faire entrer dans le mouvement les ouvriers confédérés.

Je crois également qu'il n'est pas osé de déclarer que notre Union des Syndicats Unitaires de la Région Parisienne, avec tous ses syndicats et toutes ses fédérations, a participé dans une large mesure à

empêcher les organisations fascistes de gagner les ouvriers, surtout ceux d'entre eux qui sont sans travail.

Je ne veux pas rappeler dans les détails la position prise par nos organisations dans la protection et l'assistance des chômeurs. J'ajoute que, lorsque les Croix de Feu ont organisé les soupes populaires en faveur des chômeurs, nous avons fait en sorte d'utiliser ce mouvement en notre faveur. Ce fait prouve qu'il est possible, lorsque les fascistes font quelque chose, de réaliser le bloc des chômeurs et de combattre la politique néfaste que tendent à développer ces organisations fascistes.

C'est ainsi que nous avons dit aux chômeurs : Les fascistes organisent les soupes populaires ; eh bien ! il faut y aller, il faut manger cette soupe.

Il faut expliquer aux chômeurs que ces soupes populaires sont payées sur les profits réalisés par les gros capitalistes, lorsque les ouvriers étaient encore occupés dans les usines. Les chômeurs mangent cette soupe, mais cela ne les empêche pas de dire avec nous qu'il faut envoyer le colonel de La Rocque au poteau. (*Applaudissements.*)

Nos camarades sont ainsi intervenus, ils se sont soudés à l'ensemble des chômeurs et ils ont empêché dans une certaine mesure les fascistes d'atteindre leurs objectifs.

Nous pensons que cet hiver nous devons attacher une grosse importance à cette question. Les syndicats, précisément, doivent faire davantage qu'ils n'ont fait jusqu'à ce jour, et surtout lorsque nous aurons pu unifier nos efforts, lorsque nous serons dans une C.G.T. unifiée. Nous devons alors apporter notre aide, en tant que syndicats, au mouvement des chômeurs et obtenir que les syndiqués chômeurs ne soient pas des chômeurs comme les autres, mais qu'ils soient dans le mouvement des chômeurs les éducateurs et les entraîneurs des chômeurs. (*Applaudissements.*)

Enfin, notre Union Régionale s'est inspirée des décisions prises par les derniers Congrès et a examiné également le programme revendicatif, sur la base duquel on entend développer l'action de ces syndicats par l'action régionale, et suivant lequel nous voulons gagner la population laborieuse de notre région.

Qu'avons-nous indiqué dans notre programme ? Nous avons préconisé d'abord la lutte pour la défense des salaires, la lutte pour l'amélioration des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

En second lieu, les revendications des chômeurs, la lutte pour obtenir du travail. Oui, camarades, parce que les chômeurs veulent avoir du travail et nous avons inclus dans notre programme revendicatif un plan, ou plus précisément une partie de plan de travaux ; mais ce plan de travaux est encore trop général et ne pourra rentrer dans la réalité que dans la mesure où nos syndicats feront le travail nécessaire dans le pays et précisément en accord avec les chômeurs.

Nous pouvons réaliser, par exemple, ce qui s'est passé dans tel quartier de Paris : je vous rappelle, en effet, ce que notre Comité inter-syndical du XX<sup>e</sup> arrondissement a tenté de faire : il se trouvait que les enfants étaient sans école. Les organisations syndicales, les chômeurs et toutes les organisations locales se sont mis d'accord pour mobiliser la population, pour mener une campagne en faveur de la

construction d'une école dans ce quartier et, grâce à notre mouvement, nous sommes persuadés que nous obtiendrons les meilleurs résultats possibles.

Nous avons également posé dans notre programme les conditions dans lesquelles, à notre avis, doivent se réaliser les travaux pour la construction de l'Exposition internationale de 1937. Ces travaux, comme vous le savez, doivent commencer incessamment et nous pensons qu'il convient, dans tous nos organismes syndicaux de la région, d'organiser une action, de concert avec les élus du Front populaire, pour aboutir à mener l'action nécessaire.

Nous devons également poursuivre la lutte contre la vie chère. Nous avons fait à cet objet une place spéciale dans notre programme. Comme le disait très bien Frachon dans son rapport, nous devons absolument, nous membres des syndicats, faire la démonstration que nous sommes les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière, pas seulement dans l'usine, mais partout où se trouve la classe ouvrière.

Pour cela, nous avons engagé une grande bataille dans la région parisienne contre le scandale du gaz et de l'électricité. Nombreux sont, certainement, ceux qui, parmi vous, ont lu la petite brochure que nous avons diffusée, au prix de cinq sous, et dans laquelle nous avons fait la démonstration éclatante que le gaz et l'électricité sont payés trop cher par les consommateurs, et cela parce que les gros capitalistes qui sont placés à la tête de ces entreprises veulent réaliser des bénéfices trop considérables.

Nous sommes parvenus à toucher ainsi des masses importantes de travailleurs dans notre région, à rassembler dans des réunions purement syndicales un nombre considérable de femmes. Il y a un grand nombre de ménagères qui sont venues à nos réunions parce qu'elles ont bien senti que dans ces revendications à propos de la lutte contre la vie chère, nous faisons quelque chose qui correspondait vraiment à leur désir. Elles ont senti, en effet, qu'il était nécessaire de faire quelque chose et elles se sont associées à notre mouvement dans ce sens.

Nous voulons que le mouvement syndical puisse ainsi pénétrer dans les couches importantes des femmes et nous voulons les associer à notre mouvement dans une très large proportion, dans une proportion plus importante que celle dans laquelle elles sont représentées à notre Congrès. (*Applaudissements.*)

Pierre Laval, afin de faire avaler et encaisser ses décrets-lois, a prétendu qu'il allait se livrer à une action contre la vie chère. Or, les résultats de cette prétendue offensive contre la vie chère, vous les connaissez : le lait a augmenté de deux sous, et on nous annonçait ce matin, timidement, que le pain allait augmenter de deux sous à partir d'aujourd'hui. Voilà donc les singuliers effets de la campagne de Pierre Laval contre la vie chère. C'est pour cela que nous devons combattre avec toute notre énergie les décrets-lois et nous devons, dans ce but, élargir encore notre front de combat à tous ceux qui veulent s'opposer de toutes leurs forces à ces décrets de misère.

Mais nous ne devons pas prendre ces décrets-lois comme un tout et lutter pour imposer l'application de ceux qui visent la diminution du prix du gaz, de l'électricité, des loyers. Ce qu'il faut, surtout, c'est faire une campagne de masse, nous devons profiter de toutes les

assemblées pour exercer une action sur les innombrables personnes qui souffrent de ces décrets-lois, et ne pas nous adresser seulement dans ce but aux fonctionnaires ou travailleurs des Services publics.

Notre Union Régionale a également participé à l'action et à la lutte menée par les petits commerçants dans notre région parisienne. Je dois dire que, dans une certaine mesure, nous avons cherché à faire le rapprochement des petits commerçants de toutes les tendances pour la lutte contre le régime, qui est à la base de toutes leurs difficultés.

Je dois également indiquer à ce Congrès ce que nous avons réalisé pour assurer une meilleure liaison entre notre mouvement syndical dans notre région et les organisations ouvrières et paysannes dans la région parisienne. De nombreuses réunions ont été réalisées ; des rassemblements de paysans et d'ouvriers agricoles ont été organisés, et cela sous l'égide et sous le patronage direct de certains de nos syndicats de la région parisienne et aussi de comités intersyndicaux de la banlieue.

C'est ainsi que nous avons pu, dans une certaine mesure, par notre action sur les ouvriers agricoles et sur les petits paysans, aider à la victoire des ouvriers agricoles de la région de Mitry-Mory pendant cette période.

J'aurais voulu dire quelques mots sur notre position contre la guerre, parce que nous ne devons pas oublier ce que fut notre Union Régionale, ce que fut l'Union des Syndicats de la Seine, dans la lutte contre la guerre, même avant la grande boucherie de 1914-1918. Nous voulons ici rappeler que notre intention est de pousser encore plus activement nos efforts, afin de réaliser d'une façon encore plus complète ce qui a été réalisé à l'époque dans la lutte contre la guerre.

Telles sont les quelques questions que je voulais poser dans cette discussion.

Notre programme d'action est clair, il est compris par les ouvriers de la région parisienne. Il faut agir, mais pour agir il faut être unis et marcher tous ensemble. Pour cela, nous pensons qu'il faut absolument multiplier les contacts entre tous les syndicats et il faut que nous arrivions à agir encore davantage en commun que nous ne l'avons déjà fait dans le passé.

Je sais bien que nous avons dans notre région un grand nombre de syndicats unifiés. Nous ne pouvons que féliciter les camarades qui ont œuvré en vue de réaliser cette tâche et qui ont obtenu de tels résultats.

Mais je crois qu'il y a eu encore des faiblesses dans notre mouvement et que, dans une certaine mesure, nous n'avons pas assez coordonné les efforts de tous à la réalisation de l'unité syndicale totale. Malheureusement, il existe entre les syndicats unifiés et les non unifiés des cloisons étanches, il n'y a pas de liaison suffisante entre les organismes syndicaux unitaires.

Quant à nous, région parisienne, nous avons tenté à plusieurs reprises d'essayer d'agglomérer dans l'ensemble les efforts de tous ces syndicats, pour développer notre mouvement d'unité dans la région parisienne et obtenir davantage de résultats vers l'unité d'action avec nos camarades confédérés.

Aujourd'hui, pour la préparation de ce Congrès, nous avons

entendu pas mal de réflexions et d'observations, on a posé le problème de l'unité syndicale et certains camarades ont pensé : La C.G.T.U. va-t-elle continuer à faire des concessions ? Mais où allons-nous ? disaient ces camarades. Si notre mouvement syndical unitaire continue à faire des concessions, comme il a déjà commencé à en faire beaucoup, nous allons rentrer dans la C.G.T. purement et simplement et nous abandonnerons les conceptions du syndicalisme révolutionnaire, qui a existé depuis sa constitution dans notre C.G.T.U.

Ces camarades, sans doute, ont pensé cela avec le souci de maintenir au mouvement syndical le caractère de lutte de classe que nous lui avons donné, et que nous entendons lui maintenir, mais je crois que cela n'est pas suffisant pour que, dans certaines corporations, les camarades résistent à la réalisation de l'unité syndicale. Nous voulons signaler, nous, Union Régionale, ce qui a été réalisé dans la Seine entre le syndicat national des Instituteurs et notre syndicat unitaire de l'Enseignement de la Seine.

Nous tenons à le souligner parce que c'est l'application de la tactique juste de notre C.G.T.U. et envers la Fédération unitaire de l'Enseignement. Les camarades de la Fédération unitaire de l'Enseignement pourront venir à cette tribune répéter les calomnies qu'ils ont formulées à l'égard de notre mouvement syndical dans leur Congrès.

J'étais dans ce Congrès, mandaté par la direction confédérale. J'ai entendu la thèse développée par ses militants. Nous avons heureusement pour notre mouvement syndical, un grand nombre de syndiqués dans le corps enseignant qui viennent à notre conception.

Nous voyons la direction de cette Fédération de l'Enseignement, qui représente cette secte politique qui n'est pas autre chose qu'une organisation qui vise à discréditer dans le pays notre C.G.T.U., l'Union Soviétique, et qui s'est appliquée à détacher de ce grand mouvement la grande masse des travailleurs de ce pays. (*Applaudissements.*)

J'espère que le représentant de cette Fédération aura le courage de venir à cette tribune répéter ce qui a été dit dans ce Congrès. Ils disent, en effet, que la C.G.T.U., en approuvant la politique de paix de l'Union Soviétique, a eu une politique à la solde des Schneider et des de Wendel. (*Exclamations et protestations.*)

Ils ont été jusqu'à déclarer que la C.G.T.U. voulait entraîner le mouvement syndical, le mouvement confédéral, dans l'Union sacrée. Nous aimerions que les représentants de cette Fédération viennent ici répéter ces déclarations. Je comprends très bien pourquoi ces adversaires de l'unité ont tenu de pareils propos dans un congrès. Ils savaient bien que le prochain Congrès de la Fédération unique de l'Enseignement, où seront sans doute rassemblés plus de 100.000 camarades du corps enseignant, ne leur permettrait pas de se livrer à une telle offensive contre tout ce que la classe ouvrière approuve dans le monde entier. Ils seront obligés de tenir compte des revendications du corps enseignant, plutôt que de recommencer leur œuvre néfaste contre nous. (*Vifs applaudissements.*)

Certains camarades ont pensé qu'on allait se noyer dans la C.G.T. Ce n'est pas mon opinion. J'ai dit, au contraire, à la Fédération de l'Enseignement, je le dis au Congrès de la C.G.T.U. : Nous sommes des

syndicalistes révolutionnaires. Je sais bien, quant à moi, que, dans nos syndicats, dans l'atelier, dans le bureau, dans l'usine, au chantier, partout où je travaillerai, restant syndicaliste révolutionnaire, je veux absolument prendre la défense de toutes les petites revendications pour les faire aboutir.

Et, réalisant cette grande tâche, nous ne serons pas noyés dans le mouvement syndical unifié, mais les ouvriers, comme ils l'ont déjà prouvé dans les nombreux syndicats unifiés, sauront placer à la tête les meilleurs. (*Applaudissements.*)

Par conséquent, nous n'avons aucune crainte à avoir ; par conséquent, nous devons nous dire qu'il faut tout faire pour l'unité, parce que demain, si, par malheur, ces deux Congrès se tiennent sans que l'accord soit intervenu, ce sera un crime de notre part que de causer une telle déception dans la classe ouvrière. (*Vifs applaudissements.*)

Nous devons dire que nous devons tout faire pour réaliser l'unité syndicale, mais que nous entendons également tout faire, dans l'unité syndicale, dans la Confédération Générale du Travail Unifiée, pour conserver au mouvement syndical son caractère de lutte de classe, indépendante de la bourgeoisie. (*Vifs applaudissements.*)

La séance est levée à midi et demi.

# DEUXIÈME JOURNÉE

Séance du 25 Septembre (après-midi)

Président : COSTES.

Camarades, nous sommes saisis de plusieurs télégrammes :

Un des Travailleurs des P.T.T. du Calvados :

« Travailleurs P.T.T. Calvados, réunis 22 septembre, Bourse du Travail Caen, sur convocation Syndicat unique, exigent que Congrès tiennent commune séance afin arrêter ensemble modalités fusion ; demandent que fusion réalise base par prise contact immédiat entre syndicats confédérés et unitaires ; que commissions C.G.T. siègent commun pour coordonner fusion et diriger ensemble mouvement ouvrier jusqu'à Congrès unité ; que représentation proportionnelle soit appliquée dans C.G.T. reconstituée ; que Congrès fusion ait lieu avant 1<sup>er</sup> janvier 1936 et consacre unité réalisée. »

(Applaudissements.)

Un télégramme de nos camarades d'Oyonnax. Le Congrès se rappelle qu'hier nous avons lu une dépêche par laquelle un militant s'excusait de ne pas venir, du fait d'une grève. Voici le télégramme que nous recevons :

« Grève terminée satisfaction. »

(Applaudissements.)

Le bureau a pensé donner communication d'un document très important au Congrès : toutes les résolutions sur l'unité sont renvoyées à la Commission, mais nous croyons devoir faire exception pour celui-ci, qui sera certainement goûté du Congrès :

« Aux camarades délégués au Congrès confédéral de la C.G.T.U.

« Les Cheminots inorganisés de Tergnier ont voulu, à l'occasion de votre Congrès confédéral, travailler à la réalisation de l'unité syndicale. Nous avons pensé que pour activer sa réalisation, nous devons faire entendre notre voix au moyen d'une pétition de masse rassemblant 504 signatures collectées sur le lieu de travail, ce qui, avec les 425 syndiqués confédérés et unitaires de notre centre, nous donnerait, au lendemain de la fusion, une organisation syndicale forte de plus de

900 membres. Les mécaniciens et chauffeurs ainsi que les agents des trains n'ont pu être touchés par cette pétition, ce qui réduit considérablement le nombre des signatures.

« Nous vous demandons d'entendre notre voix et de vous en inspirer dans vos débats sur l'unité syndicale.

« Nous vous rappelons que l'ensemble de la classe ouvrière de France a les yeux fixés sur vous.

« Nous vous lançons un pressant appel pour que les travailleurs ne soient pas déçus dans leur espoir de voir réaliser bientôt cette unité syndicale, tant nécessaire à la défense de nos revendications, à la lutte contre le fascisme et la guerre et à l'abrogation des décrets-lois.

« Que des Congrès des deux C.G.T. sortent les moyens pratiques de réalisation rapide de l'unité syndicale. »

Voilà ce que vous demandent tous les camarades qui, avec vous, crient : *Vive l'unité syndicale !*

Comme vous pouvez le voir, camarades, les listes ont circulé sur le lieu de travail et sont couvertes de signatures.

Je crois refléter l'expression du Congrès en disant aux camarades de Tergnier que leur opinion ne sera pas déçue et que nous ferons tout pour que l'unité syndicale se réalise. (*Applaudissements.*)

Camarades, notre camarade Racamond, ce matin, a demandé à ce que les délégations se réunissent ce soir et de faire connaître au camarade Morin le lieu et la date de leur réunion. Jusqu'à présent, seules les Fédérations du Bâtiment, de l'Agriculture, des Services publics, des Cheminots et du Textile ont fait connaître leur lieu de réunion. Je demande que toutes les Fédérations aillent trouver le camarade Morin de façon à permettre la répartition des salles.

Autre communication : les souscriptions collectives pour les grévistes du textile sont reçues par notre camarade Cattanéo.

## INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, la délégation que vous avez élue hier va se rassembler et se rendre au Congrès de la C.G.T. Je rappelle sa composition : Semard, de la Fédération des Cheminots, Paul Marcel, des Services publics, Gros, du Bâtiment, Quinet, du Sous-sol, Croizat, des Métaux ; Parsal, de l'Agriculture ; Bourneton, de l'Union Régionale de Lille ; Raynaud Henri, de l'Union Régionale de Paris ; Nédelec, de l'Union Régionale de Marseille ; Racamond, secrétaire de la C.G.T.U.

Je demande à ces camarades de monter à la tribune, car nous voulons partir devant le Congrès avec le mandat de la masse des congressistes. (*Applaudissements.*)

Je dois vous dire, camarades, que le bureau confédéral propose, en plus de ce qui a été décidé dans notre première missive, que les deux Congrès désignent une commission mixte, qui siègera jusqu'à la fin des débats et en permanence, afin d'apporter aux deux Congrès des propositions décisives pour l'unité syndicale. (*Applaudissements.*)

J'ajoute que les deux Congrès ayant pris des dispositions analogues, nous estimons une fois de plus que l'opinion presque unanime des deux Congrès nous fait renouveler la proposition suivante : tenir



dans une seule salle, avant de nous séparer, une séance unique de tous les congressistes. (*Applaudissements unanimes.*)

Bien entendu, camarades, il ne s'agirait pas de discuter, dans une telle séance, des problèmes qui sont du ressort du Congrès d'unité syndicale qui se tiendra dès la réalisation de l'unité, mais nous avons la certitude — et c'est l'opinion de tous les travailleurs — que les délégués fraternellement unis, non pas les unitaires d'un côté, les confédérés de l'autre, mais tous les camarades qui se connaissent dans les mêmes travées et sur les mêmes bancs, travailleront à la préparation de l'unité, discutant fraternellement, avec la volonté de faire bloc contre la bourgeoisie. (*Vifs applaudissements.*)

Ces propositions reçoivent-elles l'assentiment du Congrès ? (*Oui ! Oui !*)

Je pense que le Président n'a pas besoin de mettre cette proposition aux voix.

Et maintenant, camarades, nous partons remplir le mandat que vous nous avez confié. (*Vifs applaudissements. Le Congrès, debout, chante l'Internationale. Cris de : « Vive l'unité ! »*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, en formulant l'espoir que nos camarades reviendront avec nos propositions acceptées, je pense que notre Congrès doit continuer ses travaux.

Voici une motion présentée par la 9<sup>e</sup> Union Régionale des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes :

« Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. proteste contre la menace de déplacement d'office dont est menacé notre camarade Puija, membre du Syndicat autonome des Indirectes de Nice. Ce militant est menacé à cause de l'action qu'il mène, en dehors de ses heures de travail, comme responsable du comité d'unité d'action antifasciste des Alpes-Maritimes.

« Il proteste aussi contre le déplacement et son maintien dans un poste de montagne des Alpes-Maritimes de Madeleine Farraut, institutrice, victime de la répression, à cause de l'activité qu'elle a déployée en faveur des intérêts des chômeurs et de l'ensemble de la classe ouvrière. »

Le bureau propose d'élargir cette proposition au camarade Cazaubon. Le Congrès est-il d'accord ? (*Adopté.*)

Nous avons reçu encore d'autres motions sur la question de l'unité. Nous les joignons au dossier, ainsi que nous l'avons dit ce matin.

## INTERVENTION DE CHERON

CHÉRON (du Syndicat du Bâtiment de Versailles). — Camarades, il est indiscutable que l'ensemble des interventions qui ont eu lieu avaient trait à la grosse question qui anime ce Congrès : celle de l'unité syndicale, mais je pense que si cette question de l'unité syndicale est l'axe de la discussion de ce Congrès, nous devons néanmoins nous occuper de deux questions : notre activité, nos tâches, c'est-à-dire l'activité de notre syndicat et de notre C.G.T.U.

Camarades, j'estime qu'une large place doit être consacrée dans nos discussions au mouvement des chômeurs, à la question du chômage, à ses répercussions profondes au sein du mouvement ouvrier et surtout

au sein de notre mouvement syndical, aux tâches que nous, syndiqués unitaires, avons dans ce mouvement. Il me semble que nous devons étudier ces questions et voir par la suite comment nous mènerons notre ligne de conduite.

Il est certain que depuis quelque temps, on s'est rendu compte dans les organisations syndicales et à notre C.G.T.U. qu'on avait quelque peu délaissé ces mouvements de chômeurs. Ce matin, le camarade Hénaff a signalé comment, dans la région parisienne, on avait vigoureusement réagi et comment notre Fédération Unitaire du Bâtiment a établi son programme et son plan de travaux.

Camarades, dans notre rapport d'activité, on a souligné le point essentiel qui est le suivant : d'abord donner du travail aux chômeurs. Il faut donc essayer de remonter le courant et voir comment, sur les chantiers, nous pouvons nous organiser.

Il ne faut pas oublier tout le battage fait par la bourgeoisie en ce qui concerne le plan des grands travaux ; le gouvernement a bien appliqué sa tactique, et je pourrais, sur cette question du chômage que j'ai suivie de très près, donner certaines précisions.

D'abord en ce qui concerne le travail des syndicats et les difficultés que nous avons rencontrées, vous n'ignorez pas qu'en ouvrant ces chantiers dans la région parisienne qui, d'après le gouvernement, devaient arrêter le chômage, à qui doivent s'adresser les entreprises du bâtiment pour récupérer la main-d'œuvre nécessaire. Cela a une très grosse répercussion dans le bâtiment et a soulevé de très grosses difficultés, et je puis en donner un exemple frappant.

Lorsque, par exemple, il y a quelques années dans nos chantiers on a vu une main-d'œuvre purement corporative, les luttes du bâtiment étaient beaucoup plus faciles à mener, mais aujourd'hui, un nombre considérable de travailleurs qui sont chômeurs sont placés sur ces chantiers de grands travaux, et alors, que se produit-il ? Ce sont des camarades qui ont peut-être travaillé dans le bâtiment en usine, dans la campagne, et la conséquence en a été une diminution de salaire dans le bâtiment. Ces travailleurs sont placés par ordre de chômage, par municipalité, et on les emploie comme manœuvres sur les chantiers.

Il y a autre chose encore : c'est que les entreprises elles-mêmes suivent ce courant, les entrepreneurs de travaux publics suivent les tarifs imposés par le gouvernement.

Dans ces conditions, vous vous rendez compte de la tâche de nos syndicats, lorsque nous arrivons dans un chantier et que nous nous trouvons en face d'une telle mentalité : nous n'avons plus, en effet, une corporation organisée d'avance, et la tactique de la bourgeoisie arrive ainsi à nous créer d'immenses difficultés dans notre travail syndical.

Je voudrais apporter encore une autre précision ; ayant suivi de près le mouvement des chômeurs et étant délégué des ouvriers de la Préfecture de la Seine, j'ai pu constater comment, dans les pouvoirs publics, on agissait pour enlever le pouvoir des chômeurs.

Je vous signale le côté positif des difficultés de nos syndicats dans la lutte contre les pouvoirs publics.

Comme je vous le signalais tout à l'heure, lorsque les bureaux de placement envoient des ouvriers sur les chantiers, c'est à un tarif extrêmement bas.

Autre point de vue de la question : nous devons envisager aussi comment, dans les circonstances actuelles, nous pouvons arriver à faire donner gain de cause aux chômeurs dans le domaine de la jurisprudence.

Vous n'ignorez pas, en effet, les uns et les autres, que le chômage n'est pas régi par des lois, mais par des décrets ministériels et préfectoraux, et dans ce domaine, à côté de celui qui consiste à donner du travail, il faut que nous connaissions toutes les possibilités pour faire aboutir les revendications immédiates des chômeurs. Je signalerai, par exemple, qu'à l'annonce de ces grands travaux qu'on devait ouvrir dans la région parisienne, le Conseil général de la Seine a pris la mesure suivante : interdiction à tous les chômeurs du département de pouvoir toucher les secours de chômage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1934, c'est-à-dire que tous les chômeurs du département n'avaient pas droit au secours de chômage.

Que s'est-il produit ? C'est qu'immédiatement le département de Seine-et-Oise, le Conseil général de Seine-et-Oise ont pris une décision dans les mêmes conditions, et aujourd'hui un chômeur venant de province chercher du travail dans la Seine ou en Seine-et-Oise ne peut plus, s'il est rentré après le 1<sup>er</sup> janvier 1934, avoir droit au secours de chômage.

Autre point de vue : un chômeur qui habite le département de la Seine, pour toucher le secours de chômage, doit avoir sa résidence dans sa localité depuis un délai qui varie de trois à six mois ; mais un chômeur qui habite le département de la Seine pour aller en Seine-et-Oise, qui quitte la Seine-et-Oise pour aller dans la Seine, n'aura pas droit au chômage tant qu'il n'aura pas le temps de résidence nécessaire. Tout cela est régi par des décrets ministériels et préfectoraux.

Autre point de vue encore : les allocations de chômage. Les Comités de chômeurs, l'Union Régionale de... ont lutté pendant longtemps pour la création du fonds national de chômage. En effet, tandis qu'on donne 12 fr. par jour à Paris, on ne donne que 10 fr. dans la Seine, 9 fr. dans la Seine-et-Oise et 7 fr. ailleurs.

Il y a une série d'autres revendications ; nous avons pu en arracher certaines auprès des municipalités.

Je pourrais signaler par exemple la question de la représentation des chômeurs. En ce qui concerne celle-ci, vous n'ignorez pas que le décret instituant une commission paritaire locale et départementale a été créé pour juger le cas des chômeurs. Or, je rappelle à nos camarades qui sont ici d'intervenir dans leurs départements pour la mise en application de ce décret, car il est incontestable que chaque fois que nous bougerons, nous arracherons l'élection d'un ou deux camarades, et nous obtiendrons donc quelque chose en faveur des chômeurs.

Je vous dirai même par expérience que lorsqu'au sein d'une commission paritaire nous sommes en face d'un problème, lorsque les délégués ouvriers ont la possibilité de discuter, nous arrivons dans une certaine mesure à arracher quelque chose.

Cela prouve donc aux chômeurs que par la présence d'un délégué dans les commissions paritaires nous pouvons obtenir quelques revendications. C'est pourquoi j'insiste énormément sur cette question.

Je signalerai aux camarades de Seine-et-Oise qui sont ici qu'en Seine-et-Oise il y a une commission préfectorale à Versailles, mais

qu'il y en a une aussi à Mantes, à Pontoise et à Corbeil. A ma connaissance, jusqu'ici aucune de ces commissions ne s'est réunie au siège de ces sous-préfectures. Pourquoi ? Parce que dans les comités de chômeurs, les organisations ouvrières, à la base, ne font pas de travail suffisant pour faire pression pour le fonctionnement de ces commissions.

Ceci dit, camarades, je pense que c'est là une tâche considérable de nos syndicats.

Il y a encore d'autres arguments. Nos camarades syndiqués doivent faire porter tous leurs efforts pour trouver du travail aux chômeurs et aussi tâcher d'arracher ce que nous pouvons dans le corps de la localité.

Nous ne demandons, certes, pas une législation du chômage. Mais nous pouvons, toutefois, dans ce domaine, demander quelque chose. Je crois refléter l'état d'esprit de l'ensemble de nos camarades syndiqués de Versailles, qui, dernièrement, dans une réunion qui groupait unitaires, autonomes, confédérés, ont fixé notre rôle à l'égard des partis politiques de gauche et ce que nous devons faire pour arracher à un gouvernement de front populaire toutes ces revendications.

Nous demandons que nos syndicats, nous demandons que notre C.G.T.U., se mettent en garde et prennent leur position à l'égard d'un gouvernement des partis ouvriers, d'un gouvernement de front populaire, pour, dans la mesure où cela sera possible, arracher les revendications en faveur des chômeurs.

En ce qui concerne notre comité de chômeurs, tout ce que nous avons arraché dans la région parisienne l'a été par les délégations aux municipalités, aux pouvoirs publics, et aussi grâce à nos marches de la faim.

Il faut constater que, dans la marche du comité des chômeurs, ce sont surtout les camarades unitaires qui sont les plus actifs. Lorsque, demain, l'unité sera réalisée, il faudra entraîner nos camarades confédérés dans la lutte : ce sera assez dur, car jusqu'ici, à part des chômeurs confédérés qui ont participé aux comités de chômeurs, la direction confédérée, les syndicats confédérés, n'ont pas suffisamment travaillé dans le mouvement des chômeurs. Cela a toujours été les syndicats unitaires ou le Parti communiste, ce qui a fait dire que les comités de chômeurs étaient des officines communistes.

Il faudra entraîner nos camarades confédérés à l'activité dans nos comités de chômeurs et que ce ne soit pas seulement les unitaires qui continuent à diriger ces comités.

C'est une grosse question, à l'heure où se pose la question de l'unité, non pas l'unité pour l'unité, mais l'unité dans l'action.

Alors que nous sommes en pleine discussion sur l'unité syndicale, que, de cette unité, doit sortir un renforcement considérable de tous nos syndicats, il faut considérer qu'avec les camarades unitaires, les camarades confédérés et un grand nombre d'inorganisés qui, demain, rentreront dans nos syndicats, ceux-ci se trouveront considérablement renforcés. La vitalité, les ressources de vitalité de nos syndicats en seront parallèlement augmentées.

Cette question doit être étudiée, car il faudra mettre debout la marche de nos syndicats, de nos fédérations, de notre C.G.T. unifiés.

Je prendrai l'exemple de notre union locale et de la Bourse du

Travail. Le Congrès régional s'est déjà préoccupé de cette question, mais nous insistons pour que les camarades qui seront désignés dans la commission mixte de fusion s'en préoccupent également. Dans certains gros centres, il existe encore des Bourses du Travail ; elles sont faibles aujourd'hui, mais demain leur importance sera considérable. Il faudra leur donner la possibilité de vivre et diriger sérieusement ce mouvement. Nous demandons avec force aux camarades qui seront, demain, dans les commissions mixtes, de poser le problème de la décentralisation à fond des syndicats et d'envisager la mise en application de cette décentralisation.

Si l'on prend quelques gros syndicats de la région parisienne, le syndicat des Terrassiers, le syndicat des Cheminots, le syndicat des P.T.T., qui ont dans l'ensemble du département de la Seine des sections syndicales jusqu'en Seine-et-Oise, nous demandons qu'on mette en application la transformation de ces sections syndicales en syndicats locaux, qui se rattacheront à l'union régionale locale ou à la Bourse du travail locale.

C'est le problème de développement de nos Bourses du Travail et de nos unions locales. La question a été également posée par nos camarades de Versailles. Il faut donner la possibilité de vivre à ces Bourses du Travail et ces unions locales dans les modalités de statut qui seront envisagées. Il faudra discuter de la question des ristournes vis-à-vis de l'union locale et de l'union régionale et de la Confédération.

La ristourne de 10 centimes qui est faite aux Bourses du Travail, par exemple, alors que nous, syndicats de base des Cheminots, du Bâtiment, des Métaux, nous payons à l'union régionale 60 ou 75 centimes, est tout à fait insuffisante.

Il faut que cette décentralisation soit faite pour que nous puissions donner demain toute la vitalité à nos Bourses du Travail, à nos comités intersyndicaux considérablement renforcés.

C'étaient les principaux points que j'avais à soulever.

Je voudrais dire un mot à nos camarades unitaires de cette question de l'unité. Il faut qu'ils sachent amener nos camarades confédérés dans l'action à la base, dans le mouvement des chômeurs, que l'on ne peut pas détacher de notre mouvement général.

Il faut que demain, avec un gouvernement de front populaire, nous soyons les meilleurs artisans pour arracher l'ensemble de nos revendications.

LE PRÉSIDENT. — J'ai un certain nombre de motions à vous signaler. Des camarades se sont plaints de ce que toutes les résolutions n'aient pas été signalées.

J'ai là une motion sur l'unité du syndicat général des Ouvriers du Cinéma ; une autre du syndicat unique des Raffineries de Sucre de Marseille ; une autre des Cheminots de Blainville, confédérés et unifiés.

Une autre, que je crois devoir vous lire, bien qu'elle soit assez longue, du syndicat confédéré des Travailleurs de Denain, votée à l'unanimité, moins trois abstentions :

### **Résolution adressée aux deux C.G.T. et aux deux Fédérations des S.P.**

*Les ouvriers et employés municipaux du syndicat confédéré de Denain, réunis le vendredi 13 septembre 1935, salle de la Mairie de Denain, après avoir discuté de l'unité syndicale, acceptent sans réserve*

le vote de la résolution de la Commission interconfédérale et estiment que cette base d'accord sur les principes fondamentaux est de nature à permettre l'unité syndicale.

De plus, ils pensent devoir rappeler les principes suivants pour la reconstitution de l'unité syndicale :

1° L'unité syndicale doit avoir pour but de renforcer la capacité d'action de la classe ouvrière et lui permettre, non seulement de se défendre contre les attaques patronales et gouvernementales, mais aussi de faire aboutir les revendications urgentes des ouvriers municipaux :

Amélioration des salaires. Pour la réduction du temps de travail à 40 heures, payées 48. Pour la création du fonds national de chômage et l'ouverture des grands travaux d'utilité publique. Contre les décrets-lois, etc.

2° L'unité syndicale ne peut être conçue par la disparition d'une centrale syndicale au bénéfice de l'autre. Les deux C.G.T. devront maintenir leurs organismes de direction jusqu'au Congrès confédéral d'unité, qui consacrera la fusion totale.

S'inspirant de ces principes et de la démocratie syndicale, ils se déclarent d'accord pour :

1° La fusion des syndicats parallèles par la tenue d'assemblées générales préparées par des commissions mixtes et dans lesquelles les questions de programme, de tactique, seront discutées et les directions syndicales élues ;

2° Congrès de fusion des fédérations dès que la fusion de leurs syndicats à la base aura été opérée, sous le contrôle d'une commission fédérale mixte ;

3° Congrès de fusion des unions départementales, sous la même procédure ;

4° Congrès confédéral de fusion devant consacrer l'unité syndicale complète, sur les mêmes bases, des syndicats et fédérations, où tous les problèmes intéressant la C.G.T. unifiée seront posés.

Le Congrès préparé par la Commission mixte confédérale élira la direction de la C.G.T. unifiée.

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale du syndicat des Travailleurs municipaux confédérés invite les délégués des deux commissions de la C.G.T. et de la C.G.T.U. à continuer leurs pourparlers sur les méthodes pratiques de l'unification du mouvement syndical dans une C.G.T. unique.

Pour bien marquer leur désir d'aboutir, ils prient les syndicats unitaires, confédérés et autonomes des Services publics de France de tenter entre eux les rapprochements les plus amicaux pour pouvoir opérer au plus tôt la fusion des divers syndicats en un seul syndicat unifié, en les invitant à travailler en commun sur les bases revendicatives contenues dans la résolution ci-dessus et pour la défense de la paix, contre le fascisme, pour le désarmement et la dissolution de ces ligues fascistes.

(Applaudissements.)

Je vous signale également que j'ai une autre résolution du syndicat de Paris-P.-O. unifié.

## INTERVENTION DE FEYDEAU

FEYDEAU (Rueil). — Pour la première fois, une petite région de Seine-et-Oise est représentée au Congrès de notre C. G. T. U. Une petite commune de 25.000 habitants, qui, il y a trois ans, n'avait aucune organisation syndicale, se présente aujourd'hui devant vous avec un syndicat du Bâtiment groupant 120 membres.

Si ce syndicat est né, c'est parce que les militants syndicalistes de notre C.G.T.U. ont su se pencher sur les revendications des chômeurs, parce qu'il ne faut pas oublier que, dans la Seine-et-Oise, la plus grande armée de chômeurs, c'est celle des camarades du bâtiment.

Il a fallu pénétrer parmi ces camarades chômeurs, mettre en avant leurs revendications. Et nous avons vu grandir notre organisation syndicale, non seulement celle du bâtiment, mais aussi nous avons pu reconstituer, il y a un mois et demi, l'union locale, qui était tombée depuis 1923.

A l'heure actuelle, notre union locale dirige 250 syndiqués, soit 120 du Bâtiment, 80 du syndicat des Communaux, 40 du Gaz, que nous avons reconstitué, et une dizaine de membres de la section des Métaux, que nous venons de former, il y a une huitaine de jours.

Au moment où la crise, de plus en plus, s'accroît, il faut s'adresser aux chômeurs et c'est en défendant leurs revendications que nous verrons affluer de nouveaux adhérents aux conceptions syndicales.

Notre mot d'ordre a été : « Faites des travaux pour les chômeurs ». Les municipalités réactionnaires ont tendance à croire que les chômeurs sont des fainéants. Nous avons dit à notre municipalité : Puisque vous dites que les chômeurs sont des fainéants, donnez-leur du travail au tarif syndical. Et nous avons obligé notre municipalité, en majorité, réactionnaire, à donner du travail aux chômeurs. (*Applaudissements.*)

Nous avons dit ensuite : Il ne suffit pas de donner du travail aux chômeurs ; il faut encore leur donner du travail à un salaire qui leur permette de vivre. Nous avons eu des chômeurs embauchés, à Rueil, c'est-à-dire pas loin de Versailles, pour des travaux de voirie, à des salaires plus élevés que ceux des chômeurs de Versailles. Le salaire des chômeurs de Rueil est de 4 fr. 25 de l'heure. Nous luttons pour les faire augmenter.

Nous avons demandé, en outre, qu'aucun travail municipal ne soit donné en adjudication, mais que tous les travaux de la municipalité soient faits en régie directe. Nous avons déposé le tarif syndical et nous sommes heureux de vous dire que la majorité du Conseil municipal réactionnaire a été obligée d'accepter le tarif syndical, qui est, pour la région, de 6 fr. 25 pour les compagnons, et 5 fr. 25 pour les garçons.

Sont arrivés les décrets-lois : diminution de 10 %. Immédiatement, nous avons marqué un avantage en demandant 11 % d'augmentation ; nous les avons obtenus pour les camarades qui travaillaient en régie directe.

C'est à la suite de ces revendications que notre syndicat, qui, à la fin de l'année dernière, groupait seulement 30 membres, est venu au Congrès de la XX<sup>e</sup> U.R. avec 70 membres. Nous sommes heureux de venir ici avec 120 membres et une union locale reconstituée.

Un autre fait montre que la protestation grandit, en Seine-et-Oise,

contre les décrets-lois. Dernièrement, ce sont les agents de la police du département de Seine-et-Oise qui, réunis en assemblée plénière, ont protesté contre les décrets-lois Laval, contre la diminution de 10 %, et je suis étonné que, tout à l'heure, le camarade de Versailles n'ait pas été au courant de cette protestation des agents de la police versaillaise, qui a paru cependant dans toute la presse locale.

Il est un autre fait qui va de soi. Il faut que notre C.G.T.U., que nos organisations syndicales se montrent dans la lutte contre le fascisme, au milieu du front populaire. A Rueil, petite commune, certains politiciens avérés ont tenté de se servir du front populaire comme d'un tremplin électoral. Notre C.G.T.U., avec ses militants, a placé le front populaire sur son véritable terrain, en en faisant un front de lutte et non un front de parade.

Dans notre Seine-et-Oise, il y a aussi un peu, beaucoup même, d'ouvriers agricoles. Il est nécessaire, dans ces petites localités proches de Paris, de faire l'unité de lutte avec les ouvriers et les paysans. Nous sommes en train, également, de canaliser le mouvement des ouvriers horticoles dans l'organisation syndicale. Certainement, c'est un travail très dur, mais nous ne désespérons pas d'y parvenir.

Il y a aussi le mouvement des jeunes, auquel beaucoup de camarades délégués au Congrès n'ont pas encore pensé. En défendant les chômeurs, nous défendons les jeunes. Nous avons eu une commission paritaire au sein de laquelle siègent deux délégués unitaires ; cette commission a dû examiner le cas de deux jeunes soldats, qui avaient refusé de signer leur engagement et à qui la municipalité, en majorité réactionnaire, refusait de donner du travail.

Nos délégués ont obligé la municipalité réactionnaire à leur donner du travail, à ces soldats qui ne voulaient pas s'engager dans l'armée capitaliste, mais qui étaient partisans de s'engager dans les rangs ouvriers de l'organisation syndicale pour défendre les revendications ouvrières.

A Rueil, il y a l'arsenal, où il existe une section unitaire, qui, malheureusement, est inconnue et n'est pas en relation avec l'union locale.

Il y a aussi au sein de cette usine une section de Croix de Feu. Je pense que si l'usine de Rueil croit qu'elle pourra, à elle seule, se défendre contre les Croix de Feu, elle se trompe. Libre à elle ! Mais nous estimons qu'elle doit rentrer dans le sein de l'union locale et, avec l'union locale, envisager l'action à organiser pour le mouvement revendicatif et pour la lutte contre le fascisme et les Croix de Feu.

Il y a encore autre chose. Beaucoup de camarades délégués se sont plaints des difficultés qu'il y a souvent à trouver des cadres dans les petites localités de la banlieue et de la province pour former l'organisation syndicale. Il y a dans la France entière un courant d'organisation syndicale et nous ne savons pas le canaliser. Tous les camarades devraient s'inspirer de ce qu'a fait notre petit syndicat de Rueil. Il existe un journal syndical unitaire : *La Vie Ouvrière*, qui reflète non seulement toute la politique économique de la C.G.T.U., mais qui donne en même temps aux camarades des renseignements juridiques sur la situation nationale et internationale. Notre petit syndicat de 120 membres a envoyé, en à peine deux mois, 50 abonnements à *La V. O.* Si l'on pense aux travaux du Congrès de la C.G.T., où il a déjà, certainement,



été question du *Peuple*, on doit constater qu'ici il n'a pas encore été dit un mot de *La Vie Ouvrière*, qui, pourtant, depuis sa transformation, qui date du début de l'année, est documentée comme *Le Peuple* ne l'est certainement pas au point de vue économique.

Il serait nécessaire que chaque camarade délégué ne parte pas de ce Congrès sans avoir rempli sa feuille d'abonnement à *La Vie Ouvrière* et qu'il emporte dans sa poche un bulletin qui pourrait amener d'autres adhérents.

Nous avons pris la décision, à notre syndicat, de faire abonner tous les membres et cette décision a été adoptée à l'unanimité.

Nous espérons élargir cette mesure à tous les syndicats adhérant à l'union locale. Nous ne désespérons pas d'y parvenir, malgré la dureté des temps.

En ce qui concerne l'unité syndicale, il faut se hâter. Aucun de nous ne voudrait se faire l'injure d'avoir travaillé contre l'unité syndicale. C'est un travail de chaque instant, de chaque jour, pour les militants syndicalistes. Il faut que chacun se mette à la tâche. Si, demain, nous étions obligés de rentrer dans la C.G.T., eh bien, camarades, nous devrions y rentrer et y mener la bataille pour que la vieille C.G.T. reprenne le chemin du syndicalisme, qu'elle avait abandonné. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Voici une autre résolution émanant du syndicat unifié de Bône, qui propose au Congrès la motion suivante :

### Résolution du syndicat unifié de Bône

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. élève sa protestation énergique contre les nouvelles attaques successives du gouvernement polonais, enlevant au peuple les dernières libertés démocratiques et conquêtes ouvrières, les dernières élections en constituant la preuve.*

*Le Congrès proteste contre la tentative gouvernementale de fasciser les syndicats ouvriers.*

*Il salue la lutte héroïque des travailleurs, en Pologne, contre le fascisme et la guerre et invite les travailleurs de France et en particulier les masses des immigrés polonais à soutenir cette lutte.*

*(Adopté à l'unanimité.)*

### INTERVENTION DE JACQUET

JACQUET (Cheminots). — La délégation du syndicat unitaire de Paris-Etat Rive Droite m'a donné mandat d'intervenir au cours du Congrès, afin de préciser la position de notre organisation sur les problèmes qui ont été évoqués et discutés depuis hier matin.

Le fait principal qui domine le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. est, indiscutablement, l'unité syndicale. Le courant de masse qui a déferlé sur le pays depuis le 6 février 1934 a permis d'aplanir la majeure partie des obstacles accumulés sur la route de l'unité syndicale.

La profonde et magnifique démonstration qui a accueilli, hier, la délégation du Congrès confédéral confédéré, l'allocution si émouvante, si pleine d'ardente foi dans la réalisation prochaine de l'unité syndicale, que prononça notre camarade Racamond, furent l'explosion d'une

volonté unanime de tous les délégués, de tous les assistants de notre Congrès.

Cette unanimité est un gage sûr, indiscutable, que tous les syndiqués unitaires veulent ardemment, puissamment, voir l'unité syndicale se réaliser dans le plus court délai possible. Ils ne veulent avoir qu'une seule carte syndicale au 1<sup>er</sup> janvier 1936.

C'est pour nous, militants de base du syndicat des Cheminots Paris-Etat Rive Droite, appartenant à un réseau où les pourparlers avec les dirigeants confédérés furent extrêmement difficiles à engager, en raison du caractère particulièrement hostile avec lequel nos propositions furent accueillies pendant longtemps, c'est pour nous, dis-je, un réconfort, une récompense des efforts consentis par tous nos camarades.

Quand on voit le chemin parcouru sur la voie de l'unité syndicale, depuis qu'au nom des deux syndicats, unitaire et confédéré, de Paris-Etat Rive Droite, nous lançions une résolution d'unité, qui fut repoussée par le Congrès confédéral confédéré de 1927, on peut se rendre compte de la ténacité avec laquelle les organisations unitaires ont poursuivi leur travail d'unité syndicale.

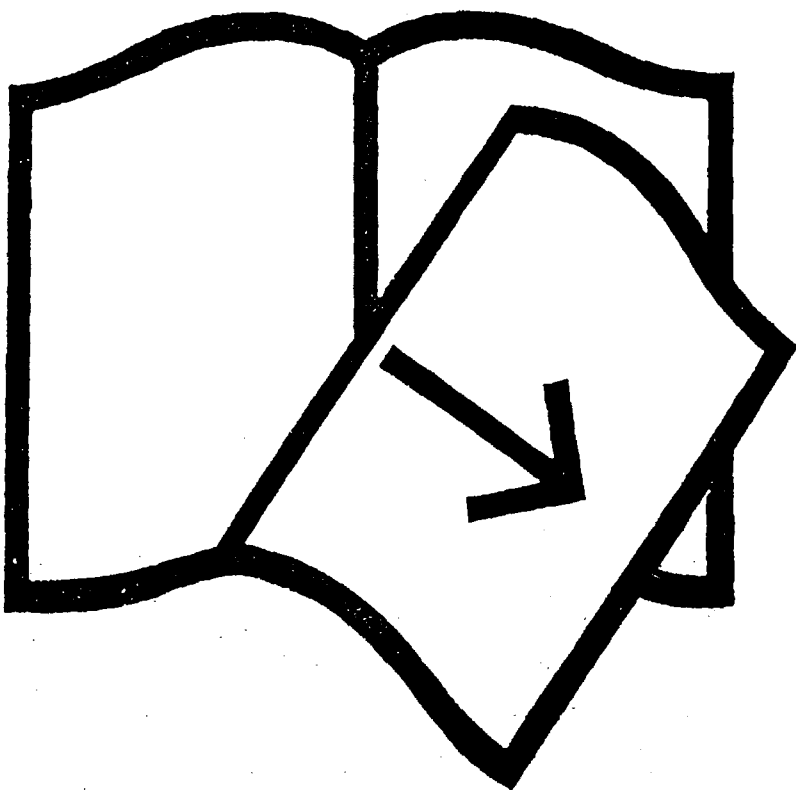
Nous avons su calmer nos impatiences, faire taire nos ressentiments à l'égard de ceux qui organisaient et pratiquaient, sur notre réseau de l'Etat, la scission en 1931. Nous nous sommes efforcés de mettre en application la formule si juste, si conforme aux intérêts du prolétariat, lancée par le grand et courageux Henri Barbusse : « Ne rien faire pour diviser, tout faire pour unir ». Malgré l'hostilité des militants confédérés, au Comité central de coordination des chemins de fer confédérés et unitaires du réseau de l'Etat, malgré les décisions d'exclusion contre nos camarades responsables de ce Comité, la poussée vers l'unité syndicale a fait son chemin sur le réseau de l'Etat, comme ailleurs, et maintenant plus rien ne peut entraver sa réalisation.

D'ailleurs, les multiples manifestations auxquelles les cheminots unitaires, confédérés, professionnels, inorganisés, ont participé depuis plusieurs mois, la puissante démonstration de la gare Saint-Lazare, où se souda l'unité d'action entre les syndicats confédérés et unitaires, ont fait plus pour le développement de l'unité syndicale que tous les pourparlers antérieurs.

Il était symptomatique de constater unanimement que les cheminots de la région parisienne conspuèrent en M. Dautry, non seulement le directeur général du réseau de l'Etat, mais surtout le conseiller technique du gouvernement Laval, dont les méthodes dictatoriales rappellent celles qui furent employées par le gouvernement Brüning, en Allemagne, peu de temps avant la prise du pouvoir par Hitler.

Cette prise de contact dans l'action a permis la formation d'une nouvelle intersyndicale locale, l'organisation de puissants meetings de protestation contre les décrets-lois, le fascisme et la guerre.

Les cheminots de l'Etat, comme ceux des autres réseaux, comme l'ensemble du prolétariat de ce pays, aspirent ardemment à l'unité syndicale. Mais ils veulent que celle-ci ne soit pas seulement une réconciliation entre deux fractions de la classe ouvrière. Ils ne considèrent pas la réalisation de l'unité syndicale dans un syndicat, une union de réseau, une union régionale ou départementale, une fédération, une C.G.T. unique, comme un but, mais surtout comme un moyen de lutter efficacement contre le patronat, contre le gouvernement, la



Documents manquants (pages, cahiers...)

**NF Z 43-120-13**

CAILLAUD. — Camarades, mes camarades du Front populaire d'aide aux victimes d'Espagne m'ont fait l'honneur de m'inviter à vous adresser un cordial salut et je les en remercie. Nous arrivons, nous aussi, de la C.G.T., où Vivès a proclamé, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, la nécessité impérieuse de l'unité syndicale.

Ai-je besoin de vous dire que j'acquiesce pleinement à ses déclarations et que, depuis longtemps, je ne cesse de dire à la bourgeoisie — aux petits commerçants, aux petits propriétaires, aux artisans, aux cultivateurs — à ceux que, chaque jour, empoisonne une presse véneale, à ceux à qui s'adressent quotidiennement les exorcismes du Micro : « Vous ne voulez pas rejoindre le Front populaire ? Prenez garde, si, demain, par votre faute, par votre inertie, vous favorisez l'avènement d'un Hitler au pouvoir, vous subirez le sort non pas seulement des socialistes et des communistes, mais également celui des Juifs, des Chrétiens, des réactionnaires, des libres penseurs qui ne sont pas cent pour cent nationaux-socialistes ». (*Applaudissements.*)

Mirabeau, en septembre 1789, lorsqu'il s'adressait aux privilégiés, ne leur disait-il pas : « Vous ne voulez pas faire les réformes et les concessions nécessaires et vous entraînerez le pays à des catastrophes » ?

A ceux qui, chaque jour nous attaquent, je dis simplement, n'ayant pas besoin d'en faire la démonstration péremptoire : « C'est vous qui, par vos excitations et vos crimes, êtes les fourriers de la révolution et de la guerre ». (*Approbaton.*)

A nos camarades de la C.G.T. j'ai dit : « Si par malheur, vous ne vouliez pas vous unir dans la lutte et dans l'action à vos camarades de la C.G.T.U., vous seriez, demain, acculés par votre faute à vous trouver dans la même charrette qui nous mènera au poteau d'exécution ou au camp de concentration ».

Donc, camarades, sans aucune distinction, notre devoir est d'entrer dans le Front Populaire et dans l'unité syndicale, de réaliser l'action commune contre l'ennemi commun, pour la liberté, le pain et la paix. (*Nouveaux applaudissements.*)

Pour conclure, je vous rappelle que nous approchons de l'anniversaire des événements d'octobre en Espagne et aussi que la répression féroce continue contre tous les antifascistes, qui ont, enfin, compris le danger commun, à la Conférence de Valence du 16 septembre, et la nécessité de s'unir, dans un ordre du jour unanime de solidarité juridique, matérielle et morale.

Il ne me reste qu'à vous remercier sincèrement de votre accueil cordial et sympathique et à vous demander en toute loyauté d'adopter la motion que va vous lire notre camarade Yvonne Derenne et qui a été acceptée à l'unanimité par la C.G.T.

YVONNE DERENNE. — Camarades, au nom du Comité Populaire, je vous présente l'ordre du jour que nous avons lu au Congrès de la C. G. T. :

### Ordre du jour

« Le Congrès National de la Confédération Générale du Travail Unitaire,

« Certain de traduire les sentiments de solidarité de tous les syndiqués,

« Adresse son salut fraternel aux milliers de travailleurs espagnols syndicalistes, antifascistes, socialistes, républicains, anarchistes, communistes, détenus dans les geôles d'Espagne et de Catalogne.

« Au peuple espagnol qui en appelle à la conscience humaine, contre les verdicts de mort, pour l'amnistie générale et le retour aux libertés démocratiques, le Congrès, en souvenir de la résistance héroïque opposée au fascisme, s'adresse à la population laborieuse de France pour qu'elle aide généreusement les Comités d'aide d'Espagne à secourir tous les défenseurs de la liberté,

« Le Congrès salue l'initiative du Comité populaire d'aide à toutes les victimes du fascisme en Espagne, qui organise, du 5 au 14 octobre 1935, une grande Semaine de solidarité, afin de recueillir l'obole de du peuple de France pour soulager les milliers de foyers de travailleurs tués, emprisonnés, exilés qui sont dans la plus grande détresse, et pour que les orphelins des Asturies ne soient pas sans gîte et sans pain,

« Le Congrès engage tous les amis de la liberté et de l'humanité à se porter au secours de toutes les victimes de la terreur en Espagne ».

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix cet ordre du jour.

*(L'ordre du jour est adopté à l'unanimité).*

Je vous rappelle, camarades, que le Front populaire a adopté ce texte, que je crois être l'expression de la pensée du Congrès. Ainsi nos camarades d'Espagne auront notre appui dans leur lutte antifasciste. *(Applaudissements.)*

## INTERVENTION DE DUPUY

DUPUY (Cheminots). — Camarades, hier, dans son rapport, Fra-chon a montré au Congrès les efforts de notre C.G.T.U. en faveur de l'unité syndicale. Il nous a apporté un bilan positif, il a dit comment, sur les chemins de fer, nous avions su sortir des sentiers battus et essayé de réaliser avec des méthodes concrètes cette unité. C'est donc pour l'Union des Syndicats unifiés du P.-O. une grande satisfaction que de voir que nous avons réalisé ce qu'on a appelé, hier, un morceau d'unité.

On nous a parfois reproché de risquer, par le syndicat unique, de diminuer la puissance des organisations confédérée et unitaire, mais nous pouvons apporter un bilan de 9 mois réalisé sur notre réseau : nous nous sommes non seulement renforcés en puissance, mais aussi en nombre, ayant donné confiance à de nombreux inorganisés.

Une particularité de notre réseau, c'est que nous avons laissé la faculté aux nouveaux syndiqués d'adhérer à l'une ou à l'autre des Centrales. Or, en 1934, sur l'ensemble du réseau, pour 8 mois 695 adhésions confédérées, il y en a eu, en 1935, 867, soit 172 de plus. Voilà la réponse à ceux qui prétendaient que nous voulions détruire l'organisation confédérée. En ce qui concerne les unitaires, en 1934 : 441 adhésions, et en 1935 : 1.287.

C'est la preuve que notre unité, si elle n'est qu'un morceau d'unité, au lieu de réduire la puissance et la force numérique des syndicats, les a augmentées.

Bien sûr, dans ce Congrès, comme dans celui de la C.G.T., le problème de l'unité domine les esprits, mais je veux apporter un point

de vue particulier. Oui, l'unité est nécessaire, mais il est impossible de ne pas lier à ce problème celui de la situation des masses travailleuses.

Comment pourrions-nous parler seulement d'unité au moment où la bourgeoisie procède par décrets-lois, où elle attaque les salaires, en atteignant les fonctionnaires, les cheminots, les travailleurs des entreprises ? Comment ne verrions-nous pas que, dans cette offensive du capital et du fascisme, ce sont toutes les lois sociales arrachées par nos luttes au cours des dernières années qui sont mises en péril ? Comment notre Congrès ne s'occuperait-il pas de tout cela ?

L'un des plus graves problèmes qui se posent maintenant c'est celui des Assurances sociales.

Camarades, vous avez pu voir ces jours-ci dans la presse que l'attaque contre les assurances sociales se précisait ; car il faut à la bourgeoisie des milliards pour préparer la guerre, et elle veut maintenant réduire les droits des assurés sociaux. Il faut que ce Congrès examine ce problème et examine comment il pourra sauvegarder les droits des assurés sociaux.

Il faut également remarquer que la rationalisation se développe partout. Nous voyons le chômage se développer dans notre pays ; or, une des principales causes de ce fléau réside dans le fait que les méthodes de rationalisation se développent dans les entreprises, si bien que des dizaines et des dizaines de milliers d'ouvriers se trouvent rejetés en dehors des entreprises.

Il y a là également une chose que notre Congrès doit examiner.

C'est une des raisons pour lesquelles la Commission exécutive de la C.G.T.U. a établi un programme revendicatif et de défense sociale et l'a soumis à ce Congrès. Très peu de camarades sont intervenus sur ce programme revendicatif et de défense sociale.

Camarades, voyons ce que nous devons faire dans ce sens : nous devons non seulement assurer la défense des salaires, mais arracher leur revalorisation, obtenir la généralisation des contrats collectifs de travail, assurer aussi une certaine garantie et stabilité pour les travailleurs. Tel est l'objet le plus immédiat à réaliser dans ce pays. Il faut organiser la résistance de ces dix millions de travailleurs exploités, et encore inorganisés, dont parlait hier notre camarade Frachon. Voilà aussi un des objectifs que nous voulons atteindre.

Et ainsi seulement les syndicats deviendront suffisamment forts pour qu'ils soient des syndicats de masse.

Aucune des préoccupations qui assaillent actuellement les travailleurs ne doit rester étrangère à notre Congrès. C'est là-dessus que les syndicats doivent particulièrement se pencher. Aucune question revendicative ne doit être ignorée par nous. Il faut aussi que nous puissions défendre l'ouvrier partout, sur le terrain juridique, contre les restrictions apportées aux lois sociales. Tel est également le rôle essentiel du syndicat.

Camarades, cela veut dire que toutes les revendications économiques ont une grande importance. Il ne faut pas considérer qu'elles sont des questions secondaires ; elles ne peuvent pas être des questions secondaires lorsqu'elles intéressent les besoins immédiats, la vie de millions de travailleurs et leurs familles.

Ce sont ces questions qui animent ces millions de travailleurs qui

les rapprochent, ce sont elles qui les unissent, qui leur montrent également la nécessité, de s'organiser pour défendre leur droit à la vie : qui leur montre le chemin du syndicat.

Camarades, nous sommes certains, je le dis ici au nom de l'Union des Syndicats unifiés du P.-O., que de ces deux Congrès sortira certainement un pas décisif en faveur de l'unité syndicale. Nous saurons d'autant mieux le réaliser que les syndicats auront su mieux organiser la résistance et qu'ils défendront pied à pied leurs plus petites revendications. Ainsi, avec l'unité syndicale, sera assuré le succès de la cause pour laquelle nous combattons : celle de l'émancipation des travailleurs. (*Vifs applaudissements.*)

## INTERVENTION DE MARGAILLAN

MARGAILLAN (de la Fédération unitaire de l'Enseignement). — Camarades, au nom de la Fédération unitaire de l'Enseignement, je voudrais apporter dans le débat sur l'unité syndicale la pensée de mon organisation, pensée différente sur des points très importants de celle de la majorité confédérale.

Avant d'aborder le fond de la question, qu'il me soit permis de dire du haut de cette tribune que, depuis de nombreuses années déjà, notre Fédération unitaire de l'Enseignement s'est prononcée en toute netteté sur le problème de l'unité syndicale. La première dans la C. G. T. U., à un moment où la majorité confédérale se déclarait avec la plus grande énergie contre le Congrès de fusion, mon organisation n'a pas craint de braver les injures, les calomnies pour affirmer sa volonté de travailler à la reconstruction de l'unité syndicale sans vainqueur ni vaincu.

Profondément unitaires, en 1931, en 1933, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous avons réclamé le Congrès de fusion, avec, bien entendu, des garanties touchant aux droits des minorités.

Nous n'avons cessé de préconiser le front unique à tous les échelons, en dépit des sarcasmes de la direction confédérale, à l'époque des fameux comités de lutte.

Profondément unitaire toujours, en juin 1934, la Fédération s'est réjouie de voir notre Confédération abandonner sa position antérieure sur l'unité syndicale et, approuvant sa plate-forme nouvelle, elle s'est employée à la diffuser dans la masse des instituteurs, en ce qui concerne notamment les élections au Conseil départemental.

Jamais systématiquement nous n'avons été contre la plate-forme d'unité syndicale de la C.G.T.U.

Mais, par la suite, nous avons eu des désaccords sérieux à ce point de vue.

Il me serait évidemment facile, en reprenant le compte rendu sténographique du dernier Congrès confédéral de Huyghens en 1933, de montrer comment les dirigeants confédéraux jugeaient, par une sorte de prescience vraiment savoureuse actuellement, les positions qu'ils occupent aujourd'hui.

Le camarade Racamond disait, à la page 51 du compte rendu :

« L'état-major de la C.G.T. a opéré cette transposition monstrueuse dans le mouvement syndical ouvrier de la défense de l'intérêt général, substitué à celle de l'intérêt de classe du prolétariat. C'est fou de s'obs-

tinier à méconnaître, consciemment ou inconsciemment, cette vérité que les dirigeants de la Fédération de l'Enseignement prétendent que l'unité syndicale peut se réaliser par la fusion pure et simple des deux organisations en présence ».

Eh bien, camarades, qui donc aujourd'hui méconnaît avec nous, consciemment ou inconsciemment, cette vérité ?

Il serait trop cruel d'insister sur nos tares communes : nous avons des choses bien plus graves à envisager. C'est ce que je veux m'efforcer de faire maintenant.

La direction confédérale a opéré sur la question de l'unité syndicale un tournant magistral. Ce tournant a succédé à d'autres ; nous l'aurions accepté tout simplement, car nous commençons à être entraînés à ce genre d'acrobaties, mais, par de nombreux caractères ce tournant différerait considérablement des précédents.

D'abord il venait dans une période excessivement grave, en pleine crise, il venait à la suite du putsch fasciste du 6 février ; puis son caractère insistant, les propositions répétées de la C.G.T.U. étaient aussi une nouveauté.

Pourquoi pareille insistance ? Quels sont les mobiles du tournant ?

Camarades, vous connaissez là-dessus notre position. Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de longs développements, mais je tiens à préciser : la solution elle est à Moscou. La crainte de voir un gouvernement français opposé à l'alliance franco-soviétique a été pour la bureaucratie russe l'occasion d'un changement radical de politique et de position. Craignant une attaque hitlérienne, les dirigeants russes se tournèrent vers la France impérialiste. Des tractations eurent lieu qui aboutirent à la fameuse déclaration de Staline et à la signature du pacte franco-soviétique. (*Exclamations.*)

Avec le recul du temps nous pouvons constater aujourd'hui qu'au fur et à mesure que l'accord entre les deux gouvernements se réalisait, les obstacles à l'unité s'évanouissaient.

Dans ces conditions, nous comprenons pourquoi, et ce sera une deuxième constatation, la C.G.T.U. a cédé sur tout. Elle a abandonné son programme, en déclarant qu'il ne pouvait pas constituer un obstacle à l'unité syndicale.

Elle a déclaré que le plan de la C.G.T., ce plan de collaboration de classes, visant à masquer aux masses la voie de l'action directe et de la révolution ne pouvait pas constituer aussi un obstacle.

Elle a accepté enfin la formule : indépendance absolue du syndicalisme.

Demain, elle entérinera sans discussion les dernières volontés de la C.G.T. (*Protestations.*)

Camarades, toutes ces sérieuses concessions ont été faites sans qu'en contre-partie la C.G.T. en fasse d'importantes. Il y a là l'indication que l'unité qui se réalise s'effectue dans la capitulation la plus complète. Le réformisme est vainqueur. (*Vives protestations.*)

Vous protestez, camarades, mais oui, le réformisme est vainqueur, parce que ce n'est pas seulement l'appareil de la C.G.T. qui triomphe, mais aussi le courant de collaboration de classes, d'union sacrée qui vient de se manifester avec autant d'éclat dans la majorité de la C.G.T.U. (*Protestation.*)

Car, si je me trompais, si vous aviez raison, pourquoi, alors que le courant qui porte sentimentalement les masses vers l'unité est si



puissant, si irrésistible, pourquoi avez-vous fait toutes les concessions ? Pourquoi n'avez-vous pas essayé de faire de ce courant, de cette volonté des masses, un levier pesant sur l'appareil réformiste pour réaliser l'unité sur des positions révolutionnaires ? (*Hou ! Hou !*)

La raison, je l'ai donnée il y a quelques instants. Vous n'êtes plus ce que vous étiez hier.

A une heure où se pose le dilemme : fascisme ou révolution, vous vous refusez à considérer la situation comme révolutionnaire ; vous guidez le prolétariat vers la voie sans issue du parlementarisme le plus confus, vous l'éloignez de l'action directe, vous l'engagez dans l'union sacrée.

La preuve de ce que j'avance, je la trouve dans le fait qu'à la Commission interconfédérale vous avez abandonné le droit de libre expression et de libre organisation des tendances. Vous acceptez donc de vous noyer dans les syndicats confédérés, et, ce qui est infiniment plus grave, vous interdisez aux minorités hostiles à la politique de collaboration de classes toute possibilité d'exprimer leur opinion, de se concerter, de propager leur conception. (*Bruit prolongé.*)

LE PRÉSIDENT. — Laissez notre camarade développer son exposé.

MARGAILLAN. — C'est là, camarades, une troisième question qu'il convient d'étudier sérieusement.

Nous sommes, nous tenons à le déclarer fermement, partisans de l'indépendance organique du syndicalisme. Le syndicat doit être mis à l'abri de la mainmise des partis, des sectes et des gouvernements. Aussi bien que nous, et même mieux que nous, car vous tenez la caisse, vous savez quel mal a fait à la C.G.T.U. le rôle dirigeant du Parti communiste. Vous savez aussi que c'est sur cette question fondamentale que le désaccord est survenu entre la majorité de la Fédération unitaire de l'Enseignement et la majorité confédérale. (*Protestations, applaudissements.*)

Nous sommes parfaitement qualifiés pour parler de l'indépendance du syndicalisme. Mais vous, à la C.G.T.U., pouvez-vous vous poser en champions de l'indépendance du syndicalisme ? (*Oui, oui.*)

Certainement non, parce que les membres du Bureau confédéral appartiennent au Parti communiste, et au moment où ils avaient plein la bouche des mots « indépendance absolue du syndicalisme », dans leurs oreilles retentissaient encore l'écho des « conseils » donnés par les dirigeants de l'U.R.S.S. et de Moscou.

Votre activité antérieure, les déclarations que vous faisiez naguère pour justifier le rôle dirigeant, les condamnations inouïes que vous avez infligées à ceux qui s'élevaient contre la folle politique de subordination du syndicalisme au Parti, tout vous interdit aujourd'hui de vous poser en parangons et en champions de l'indépendance absolue du syndicalisme. (*Bruit.*)

Enfin, vous reniez l'indépendance du syndicalisme au moment où vous la proclamez en jetant les organisations syndicales dans le Front Populaire où elles se dissolvent en tant qu'organisation de classe, où elles ne peuvent faire prévaloir leurs moyens de lutte, où enfin elles vont jouer le rôle d'agent électoral, de rabatteur d'hommes politiques bourgeois comme M. Herriot, M. Daladier, etc...

Je n'insisterai pas davantage sur ce point particulier...

UN CAMARADE. — Tu feras bien.

MARGAILLON. — ...car j'ai d'autres observations plus sérieuses à présenter.

Constatons en premier lieu que le point sur lequel l'accord s'est réalisé le plus rapidement est celui de la condamnation de l'organisation des tendances à l'intérieur du mouvement syndical. Pourquoi l'accord complet s'est-il réalisé sur ce point ?

Eh bien, pour rendre possible l'Union sacrée, il ne faut pas que des voix oppositionnelles s'élèvent ; il faut que l'unanimité apparente soit réalisée. C'est ce que vous voulez. Je sais bien que vous prétendez que l'expression de la pensée sera libre à l'intérieur du mouvement syndical. Mais empêcher la réunion par affinité des camarades qui ont la même conception, n'est-ce pas vouloir limiter cette liberté d'opinion ? La bourgeoisie ne poursuit pas toujours le révolutionnaire isolé, mais elle frappe constamment le révolutionnaire organisé, celui qui groupe autour de lui des camarades parce que c'est celui-là qui est dangereux pour elle. Sera-t-il donc dit que, dans l'organisation syndicale unifiée vous empêcherez le groupement des oppositionnels à l'union sacrée, ajoutant ainsi à la répression, la condamnation infligée par les statuts confédéraux ?

C'est une question très grave. Nous voulons l'unité, nous la désirons de toute notre âme ; mais nous la voulons avec la garantie que nous pourrions faire entendre notre voix, la propager. Or vous nous refusez cette garantie ; vous faites donc l'unité contre nous, pour étouffer les voix qui s'élèvent contre une politique de collaboration des classes. (*Protestations.*)

UN CAMARADE. — Et les décrets-lois ?

MARGAILLAN. — Eh bien, camarades, cette garantie qui nous est refusée par vous, nous nous efforcerons de l'obtenir. Dans les pourparlers que nous menons avec la Fédération Générale de l'Enseignement, nous essayons de sauver la possibilité d'expression des minorités révolutionnaires. Quelle que soit la loi que nous aurons à subir, nous affirmerons ce droit et nous le prendrons. (*Protestations. Applaudissements.*)

UN CAMARADE. — Cela c'est de l'unité.

MARGAILLAN. — Dans les pourparlers que nous menons avec la Fédération de l'Enseignement, actuellement, nous voulons que la minorité ne soit pas brimée, et je répète que, si on nous refuse ce droit, nous le prendrons. (*Applaudissements.*)

Sur ce point, qui permet de discriminer maintenant les révolutionnaires des partisans de la collaboration des classes, nous ne céderons pas d'une seule ligne.

Camarades, je veux conclure. (*Applaudissements.*) Nous allons à l'unité parce qu'avec notre position de toujours nous avons contribué à sa réalisation. (*Protestations.*)

Nous continuerons dans la Confédération unifiée à travailler contre l'union sacrée. Et, camarades, il se trouve dans ce que vous appelez notre « petite secte » des camarades qui reprennent le drapeau de l'Internationalisme prolétarien, que nos vieux camarades de la direction fédérale nous transmettent après l'avoir tenu sans faiblir pendant trente ans. Nous le jurons, nous ne laisserons pas l'union sacrée se réaliser.

Nous espérons que notre groupe tracera aux nombreux camarades déçus et désillusionnés la voie du regroupement révolutionnaire. Demain nous sommes persuadés qu'à notre voix viendra se joindre celle de nombreux militants qui seront d'accord avec nous sur ce point, et en dépit des trahisons, nous ne doutons pas d'amener ainsi le prolétariat, par la révolution, vers sa libération définitive. (*Bruit prolongé. Mouvements divers. Applaudissements.*)

## LE SALUT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE LA COMMUNE

REPIQUET, *ancien combattant de la Commune.* — Mes bons amis, je vous apporte mon salut révolutionnaire de communard. Ils ne m'ont pas eu, les brigands.

Je suis heureux de voir que nous sommes aujourd'hui les maîtres de la situation. Mes bons amis, c'est un grand honneur que vous faites au parti révolutionnaire d'Issy-les-Moulineaux de me recevoir.

Vive la République ! Vive l'union des travailleurs ! C'est moi, Repiquet, ancien combattant de la Commune qui vous apporte mon salut révolutionnaire. (*Vifs applaudissements. Le Congrès, debout, chante La Carmagnole.* »)

LE PRÉSIDENT. — Je pense que le Congrès a répondu de lui-même à l'appel de notre vieux camarade Repiquet, tête de liste à Issy-les-Moulineaux. L'accueil que lui a fait le Congrès montre en réponse aux paroles de notre camarade Margaillan, que nous n'avons pas perdu notre voix révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DU DELEGUE DE L'USINE BLOCH

LE DÉLÉGUÉ DE L'USINE BLOCH. — Camarades, au nom de la section unique, au nom de tous les ouvriers de chez Bloch, nous sommes heureux de saluer ici le Congrès de la C.G.T.U.

Nous avons été mandatés par les ouvriers de notre usine afin d'apporter ici le désir et la volonté des ouvriers d'arriver et d'aboutir à l'unification totale des forces ouvrières. Notre section unique, fondée sous le signe de l'unité et des luttes revendicatives, a prouvé par son action journalière qu'elle était en accord avec les aspirations de tous les ouvriers.

Nous sommes heureux de l'accueil qui nous a été réservé ici. Nous aurions aussi été heureux si le Congrès de la C.G.T. nous avait reçus. Nous avons mandat de lui apporter le même salut, mais on nous a refusé l'entrée du Congrès.

Camarades, j'ai été chargé de lire deux résolutions qui ont été votées à l'unanimité dans notre organisation, une pour la lutte contre le fascisme, une autre pour l'unité syndicale.

### PREMIERE RESOLUTION

*La section syndicale Bloch élève une véhémement protestation contre les actes de vandalisme commis par des gens appartenant sans aucun doute aux ligues fascistes.*

*Elle déclare que ces actes, qui tendent à devenir de plus en plus*

nombreux, ne sont possibles que grâce aux pouvoirs publics qui, par leur mansuétude, encouragent ces bandes d'assassins de travailleurs, qui veulent instaurer en France un régime de sang semblable à celui que connaissent l'Italie et l'Allemagne.

Aussi, devant la répétition de ces attentats qui restent impunis, même lorsque les coupables sont connus, elle engage les travailleurs à redoubler de vigilance et à ne compter que sur leurs propres forces pour donner, à l'occasion, la leçon que méritent ces imitateurs à la Hitler et à la Mussolini, et demande à la C.G.T.U. à l'occasion de son Congrès confédéral de jeter les bases de l'organisme national, capable de protéger les organisations ouvrières et leurs membres : l'auto-défense du prolétariat.

### DEUXIÈME RESOLUTION

La section unique de l'usine Bloch, réunie en Assemblée générale à la date du 19 septembre, considère que devant les attaques continues du patronat et du gouvernement son complice, contre les conditions de vie des travailleurs, que devant la mise en vigueur des décrets-lois réduisant honteusement les salaires des fonctionnaires et les pensions des retraités, cette offensive gouvernementale constitue pour les ouvriers des industries privées un danger imminent, visant à nouveau leurs salaires.

Devant une telle situation, adresse à votre Congrès un appel pressant pour l'unification des forces ouvrières.

Le Front populaire a réalisé l'unité pour la défense des libertés ouvrières et rassemblé toutes les forces décidées à lutter contre le fascisme et la guerre, sur le terrain syndical, tout doit être mis en œuvre pour le rassemblement immédiat des travailleurs, pour la défense de leurs conditions de vie et de travail.

Considérant qu'à la suite de l'accord conclu entre les deux C.G.T., plus aucun obstacle ne peut entraver la marche de l'unité, l'assemblée renouvelle son appel pour la tenue dans le délai le plus rapproché d'un congrès de fusion, qui, seul, déterminera les nouvelles directions.

Pour la défense des revendications ouvrières :

Pour la lutte contre le fascisme et la guerre ;

Pour l'unité de tous les ouvriers,

Vive la C.G.T. unique ! (Applaudissements.)

J'oubliais de vous dire que la section unique vote une somme de 50 francs pour les grévistes de Béthencourt. (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, le Bureau pense exprimer la pensée du Congrès tout entier en affirmant à nos camarades de chez Bloch qu'ils ont été un poids dans la lutte de l'aviation et ont déterminé le courant de luttes revendicatives dont nous a parlé notre camarade Doury, ce matin.

Le Congrès prend l'engagement de tout faire pour réaliser l'unité syndicale sur les bases qui sont proposées. (Applaudissements.)

### INTERVENTION DE RIUS

RIUS (X<sup>e</sup> Union régionale). — Camarades, contrairement à ce qu'ont fait jusqu'ici un grand nombre d'orateurs, je ne vous parlerai pas de l'unité syndicale : je voudrais vous donner quelques précisions sur le

mouvement gréviste qui s'est déroulé dans notre région, pensant que cela pourra servir à l'ensemble des militants ici réunis. Nous pensons d'ailleurs que, même lorsque nous aurons réalisé l'unité syndicale, nous aurons besoin de connaître les meilleures méthodes à employer pour organiser les travailleurs, pour les entraîner dans la lutte contre le patronat et pour leur permettre d'arracher la victoire.

Camarades, je veux vous indiquer comment nous avons préparé la grève des ouvriers agricoles. Je pense également que les quelques détails que nous allons donner pourront servir à nos camarades de la Fédération de l'Enseignement qui, tout à l'heure, déclareraient ici que les militants de la C.G.T.U. avaient laissé de côté leur passé révolutionnaire. Ils pourront voir comment, pendant que nous étions en train de préparer la lutte et qu'ils étaient, eux, en train de se réunir et de signer avec les renégats du mouvement syndical (*applaudissements*) un manifeste contre la C.G.T.U., contre la patrie des ouvriers, ils pourront voir comment nous avons organisé la lutte de classes. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous avons trouvé là-bas, comme partout, des résistances dans l'organisation de la lutte. Nous avons annoncé au dernier C.C.N. que nous aurions la lutte au mois d'avril. Nous n'avons pas eu la lutte à cette époque, parce que des camarades se sont laissé prendre à la propagande défaitiste du patronat et de certains militants syndicaux même ; mais nous avons démontré comment la propagande du patronat était fautive. A ce moment, que nous disaient les patrons ? Ils nous disaient : nous sommes ruinés et nous ne pouvons pas payer vos salaires. Nous avons démontré, avec preuves à l'appui, que ces patrons ruinés allaient dans les casinos, achetaient deux autos tous les ans et entretenaient plusieurs poules de luxe.

Il nous disaient également, et ils essayaient de faire croire aux travailleurs que s'il y avait la crise c'était la faute aux travailleurs d'Algérie. Ils voulaient dresser ainsi le prolétariat de la métropole contre le prolétariat algérien, et vous savez dans quel but les patrons français, la bourgeoisie française menaient une telle propagande.

Nous avons démontré également que, presque toujours, ceux-là même qui voulaient dresser les travailleurs français contre les travailleurs algériens étaient propriétaires ou actionnaires en Algérie. (*Applaudissements.*)

Nous avons développé également tout un programme aux petits paysans afin de les gagner à notre lutte, pour les détacher de ceux qui voulaient les entraîner ; nous avons tenu pendant des mois plus de 500 réunions chez les ouvriers agricoles ; nous avons édité plus de 5.000 affiches régionales, plus de 80.000 tracts. Mais nous n'avons pas fait seulement que du travail d'agitation, que du travail de propagande, nous avons beaucoup discuté entre militants, nous avons organisé des conférences, de multiples congrès afin de préparer dans les plus petits détails l'action que nous allions mener.

C'est ainsi qu'à Narbonne, lors du déclenchement de la grève, les soupes populaires étaient organisées et que plus de 20.000 repas ont été servis à tous les grévistes.

Camarades, pendant la lutte qui a atteint plus de 50.000 travailleurs vendangeurs et travailleurs sédentaires de la viticulture, nous avons pu assurer la discipline de la grève et déjouer toutes les provocations. Les

premiers jours, nos piquets de grève ont fonctionné normalement : deux jours après nous avons les gardes mobiles. Les piquets de grève dans les rues ont été faits avec la participation de toute la population.

Camarades, il est clair que le mouvement dont on vous a déjà parlé ce matin aura de grands résultats : les parias de la terre ont pris conscience de leur force. Rien que pour la période des vendanges, ce sont plus de 10 millions de francs qui ont été arrachés par l'action aux affameurs, et nous pouvons dire que si l'on considère ce qui a été arraché par les contrats de travail, ce sont encore des dizaines de millions de francs qui ont été dans les poches des travailleurs.

Si nous avons pu obtenir ce résultat, c'est parce que nous avons pu travailler dans la collaboration la plus étroite avec nos camarades confédérés ; c'est ainsi que nous avons pu réaliser les objectifs que nous nous étions tracés.

Camarades, je voudrais ajouter quelques mots sur la nécessité pour nous, syndicats, de nous occuper davantage des paysans, petits et moyens, de notre pays. On a déjà indiqué comment, dans notre région du Languedoc, le front paysan, par l'organe de la Fédération des jeunes paysans, avait essayé de s'implanter. Nous avons démoli cette jeune organisation. Et comment ? Pas avec des matraques. Non ! Nous sommes allés dans leurs réunions, nous avons dit : Vous posez des revendications qui sont justes. Pensez comme vous voudrez, quelle que soit votre étiquette. Mais pour ces revendications correspondant aux intérêts des petits paysans, des travailleurs, nous lutterons avec vous. Nous les avons mis ainsi dans l'obligation de mettre en application les revendications qu'ils posaient démagogiquement. Ils ont été obligés de se démasquer. (*Applaudissements.*)

Camarades, il faut que nos syndicats apportent une grande attention aux revendications de ces petits paysans ; il faut même que nous les posions concrètement et que nous nous adressions directement aux organisations de petits et moyens paysans afin de les arracher au front paysan, aux gros propriétaires et les amener dans la lutte à côté des ouvriers.

Camarades, nous pensons que l'unité syndicale réalisée, nous aurons demain des luttes beaucoup plus larges ; nous pourrons demain sceller davantage le front de tous les travailleurs contre ceux qui les exploitent.

En ce qui concerne les ouvriers de la viticulture, nous sommes convaincus qu'en les alliant plus étroitement aux petits et moyens viticulteurs, nous arriverons à leur faire arracher notre victoire, que nous les conduirons à la lutte jusqu'au jour où nous aurons fait en sorte que les vignes soient données à leurs véritables propriétaires, c'est-à-dire à ceux qui les travaillent.

Camarades, les gros vinassiers de notre pays, alliés de la bourgeoisie et du fascisme, voulaient entraîner les travailleurs à la collaboration des classes. Ils leur disaient : Il faut faire comme en 1907, il faut lutter pour vendre notre vin et vous aurez de meilleurs salaires. En effet, en 1907, on s'était battu dans la rue, le vin s'est vendu, mais les patrons gardaient le bénéfice. Eh bien ! les ouvriers ont déjà répondu. Ils ont dit : Nous nous battons dans la rue, nous mènerons votre lutte, mais pas pour les intérêts des affameurs, mais pour notre propre intérêt à nous. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE BRICHOT

BRICHOT (des Métaux de Maubeuge). — Camarades, je ne ferai pas de discours, estimant que c'est plus difficile que de conduire les camarades à l'action revendicative.

Je vous demanderai un peu d'indulgence, car je voudrais essayer de vous faire comprendre la bataille que nous avons menée dans le bassin de la Somme.

Ainsi que vous avez pu le voir dans *l'Humanité*, les grévistes ont mené contre les pouvoirs publics et la Société du Nord et de l'Est une bataille tout à fait grandiose. Nous n'avions jamais vu dans le bassin de la Somme une bataille aussi belle et nous ne pensions pas pouvoir compter sur une réserve de combativité aussi grande dans la masse ouvrière. Nous en avons été surpris nous-mêmes. Le mouvement a débuté par des jeunes qui gagnaient des salaires tout à fait insuffisants, et quand nous sommes partis avec ces jeunes pour étudier leurs revendications, nous ne pensions pas du tout à ceux qui pourraient rentrer dans la lutte. Dans l'intervalle, nos camarades de Trith-Saint-Léger, qui travaillaient pour la même Société, sont entrés en lutte également pour les conditions de salaire. Cela a déterminé la vraie impulsion qui a donné à nos camarades de l'Espérance l'idée de se mettre également en grève.

Cela n'a pas été facile, car là également, les dirigeants confédérés, qui ont des méthodes de lutte absolument contraires aux nôtres sur bien des points, étaient contre le dépôt de ces revendications ou n'étaient pas d'accord sur les mesures à prendre pour faire obtenir la victoire en ce qui concerne ces revendications.

La C.G.T.U. a fait tous ses efforts pour faire aboutir ces revendications et les camarades rassemblés dans une salle votèrent à l'unanimité, le soir même, la grève. Pour la première fois nous avons vu dans nos bassins l'occupation de l'usine. A ce moment, une véritable unité d'action dans tout le bassin s'est faite pour nos camarades de l'Espérance. On voyait les femmes apporter à manger, malgré les gardes mobiles, au-dessus des murs d'usines et aller ravitailler nos camarades grévistes à l'intérieur ; on voyait les gardes mobiles qui poussaient les femmes pour aller chercher leurs maris à l'intérieur des usines, et celles-ci, au lieu de cela, leur apportaient à manger, cachant la nourriture sous leurs jupons.

Après cela, comme nous n'avions au début du mouvement que huit syndiqués unitaires dans cette usine, il n'a pas été possible de faire appliquer jusqu'au bout nos méthodes unitaires et nous avons été obligés de prendre d'autres directives.

Pendant la lutte, nous avons pu également faire faire la grève des écoliers, et vous avez pu lire dans *l'Humanité* que les écoliers, fils de grévistes, avaient appris plus en une journée que pendant sept années de classe ; nous avons vu ces petits gosses aller poser des questions aux gardes mobiles, par exemple : « Vous, vous n'avez pas d'enfants peut-être que vous venez matraquer nos papas ici parce qu'ils demandent du pain ». (*Applaudissements.*)

Et ces gosses avaient une telle façon de s'y prendre qu'à certains moments, les gardes mobiles ne savaient plus où donner de la tête. Mais, avec l'intransigeance patronale tout de même, ils ont fait ressentir une

répression brutale. La réaction ouvrière a été forte, et nous pouvons dire que la Société du Nord et de l'Est a eu à payer pour 35.000 francs de carreaux cassés.

Je vous ai dit tout à l'heure que nous n'étions que huit syndiqués unitaires, mais dans le Comité de grève, l'unité d'action a été appliquée à cent pour cent. Des camarades confédérés et même des camarades chrétiens sont venus nous faire des déclarations qu'on n'aurait jamais entendues auparavant. Ils manifestaient énormément d'ardeur dans l'unité d'action, dans la combativité, dans les piquets de grève, et c'est ce qui a fait penser que sans unité d'action dans la lutte, il n'y a pas d'unité syndicale possible. Et puisque dans l'action nous arrivons à réaliser d'aussi belles choses, il n'y a plus d'entrave à l'unité syndicale.

Après 52 jours de grève, nos camarades sont retournés à l'atelier : d'abord les camarades de Trith avaient repris le travail quinze jours auparavant. Vous voyez déjà l'effet que cela a fait sur nos camarades de l'Espérance ; en outre de cela, nos copains disaient : Si nous ne rentrons pas tout de suite, si nous ne faisons pas de contre-propositions, les camarades vont être licenciés et il ne rentrera qu'une certaine partie du personnel.

A ce moment, nous avons dû faire des contre-propositions et la direction du Nord et de l'Est les a acceptées : au lieu d'une diminution de 10 % sur les salaires, elle a diminué de 3 à 8 % suivant le taux des salaires. Elle a pris l'engagement de faire cesser la pose de nuit et de la remplacer par une pose de jour. Elle a pris également l'engagement d'arranger le travail dans les services pour permettre de toucher le chômage.

Camarades, ce sont des revendications appréciables que nous avons pu faire aboutir et nous pouvons dire également que si nos camarades, avant la grève, étaient au nombre de 8, ils sont actuellement environ de 350 à 400. Cela revient à dire que si un mouvement revendicatif surgissait encore dans cette usine, nous aurions certainement la victoire, car depuis la rentrée, déjà deux petits mouvements ont eu lieu, et nous sommes sortis victorieux chaque fois, c'est-à-dire qu'il n'a pas été nécessaire de se mettre en grève : on a fait la grève sur le tas un quart d'heure, et le patron nous a donné satisfaction tout de suite.

C'est vous dire que maintenant nous possédons une force que nous n'avions pas auparavant.

Je vais vous donner maintenant connaissance de notre travail parmi les chômeurs : en parallèle avec l'action revendicative dans les usines, nous n'avons pas négligé nos camarades chômeurs qui sont une grosse majorité dans le bassin de la Somme, et nous pouvons dire que les syndicats unitaires étant les plus dévoués à la tête des revendications des chômeurs, les chômeurs suivent carrément la C.G.T.U. parce que, seule, elle les a toujours défendus dans le bassin de la Somme.

Là encore, nos camarades confédérés de la base nous suivent et manifestent complètement leur solidarité avec nous.

Pour les chômeurs, nous avons réussi à organiser des comités dans toutes les localités, même réactionnaires ; nous avons obtenu des vêtements, des chaussures, du pain, de la viande. C'est grâce à une activité sans cesse déployée que les sections syndicales sont organisées dans toutes les localités où il y a des chômeurs.

Comme le disait le camarade qui m'a précédé, après l'unité syndicale, que nous aurons certainement, il nous faudra avoir des méthodes



de lutte, et, en venant au Congrès, je pensais entendre davantage les camarades nous expliquer comment ils entendaient faire aboutir nos revendications, et sur la façon de travailler.

Camarades, je suis venu ici pour apprendre à lutter et je veux retourner auprès des camarades avec des méthodes plus justes et plus efficaces encore.

Quand nous faisons des adhérents aux syndicats unitaires, nous devons essayer par tous les moyens de les garder en répondant à leurs aspirations et, comme cela se constate un peu partout, s'ils ne viennent pas autour de notre drapeau, nous devons essayer de les toucher par la littérature. Nous devons essayer de les toucher par les journaux d'entreprises, les journaux locaux. Comme cela, s'ils ne viennent pas nous écouter, s'ils ne viennent pas dans nos réunions, ils peuvent nous lire au coin de leur poêle et ils nous comprennent.

Par la suite, ils assistent plus nombreux à nos réunions et deviennent des syndicalistes. Loin de perdre nos effectifs, nous les augmentons.

Avant de terminer, je vous dirai que le principal animateur de notre Union locale unitaire de la Sambre est le camarade Lucien Renaud, actuellement à la prison de Douai pour son action antifasciste. Il a été arrêté à Feignies, au cours d'une action contre les Croix de feu et condamné à six mois de prison. C'est une condamnation arbitraire parce que n'importe lequel d'entre nous aurait pu être arrêté aussi bien que lui. Cela démontre bien la liaison qu'il y a entre la justice bourgeoise et le gouvernement capitaliste. Je vous demanderai ici, car nous avons déjà fait de gros efforts pour essayer de ramener la peine de notre camarade, sans y parvenir, je vous demanderai d'empoisonner le directeur de la prison de Douai en envoyant chacun une carte postale à notre camarade Lucien Renaud. Une carte postale coûte vingt centimes, autant pour le timbre. Je demande que le plus grand nombre de camarades possible envoient une carte de solidarité à notre camarade Renaud et je les en remercie à l'avance du plus profond de mon cœur.

**VOIX DIVERSES.** — L'adresse ?

Lucien Renaud, Maison d'arrêt de Douai.

Nous avons demandé à aller le voir ; nous n'avons jamais reçu de réponse. Nous savons qu'il est assez gravement malade. Il l'était déjà avant son arrestation. Nous craignons même d'être obligés de l'envoyer se soigner en Union Soviétique, le seul endroit où l'on puisse désormais nous le guérir. (*Applaudissements.*)

**LE PRÉSIDENT.** — Plusieurs résolutions nous sont encore parvenues sur l'unité ; une du Syndicat unifié des cheminots du Buisson, l'autre de Boulogne-Billancourt.

## INTERVENTION DE ROYER

**ROYER (Roanne).** — C'est un vrai plaisir que d'entendre le camarade qui vient de quitter cette tribune dire : Je suis venu au Congrès pour m'instruire ; je suis venu apprendre comment on peut amener les ouvriers à revendiquer, comment on peut les amener à se battre et à améliorer leur sort.

En effet, je pense que dans un congrès comme le nôtre nous devons un peu examiner, les uns et les autres, comment nous avons procédé pour faire participer les ouvriers, dans le plus grand nombre possible, à la défense et à l'obtention de leurs revendications.

S'il y a une corporation qui a mené des luttes sévères, s'il y a une corporation où l'on peut parler de la misère, je pense que c'est bien celle de l'industrie du textile.

Chaque jour des attaques. Notre Fédération textile a conduit des grèves qui, certainement, lorsqu'on cherche à savoir ce qu'il y a de bon dans la tactique qui a été, à travers le pays, peuvent nous permettre de tirer des conclusions qui doivent nous servir pour l'avenir.

A travers tout le pays, les attaques se sont succédé dans le textile. Chaque jour aussi nous sommes obligés de chercher quelle tactique nous allons opposer aux patrons qui, eux aussi, changent de tactique chaque jour.

Les patrons qui, pendant un certain temps, ont pu frapper les ouvriers dans leur ensemble, ont pu frapper des régions groupant quelquefois 15.000, 20.000 ouvriers et même 100.000, ont compris qu'ils avaient en face d'eux une masse de travailleurs qui avaient la volonté de se défendre, des ouvriers qui, malgré la misère qui régnait dans leurs foyers pendant des semaines et des mois, leur résistaient et les obligeaient quelquefois à reculer.

Vous vous souvenez, j'en suis certain, de la grande grève de Roanne où 15.000 ouvriers, pendant plus de deux mois, et malgré la misère grandissante, malgré que les gosses n'avaient pas de goûter, malgré que les gosses n'étaient pas habillés — puisqu'il fallait les vêtir pour les envoyer à Saint-Etienne où les camarades stéphanois voulaient bien les accueillir, pour qu'ils ne souffrent pas trop de la bataille — les ouvriers, se serrant la ceinture, se privaient. Nos camarades ont résisté énergiquement et, de cette grande grève, on peut tirer des enseignements. Nous en avons tiré, mais les patrons aussi.

Tout à l'heure, un camarade de la Fédération du textile tirera les leçons des événements pour tous les ouvriers de notre pays, et même des pays voisins qui devront les étudier pour en tirer les conclusions qui s'imposent.

Si, à notre tactique, les patrons répondent par une autre, nous avons le devoir et la tâche essentielle d'essayer de déjouer la tactique des patrons et de ne pas subir leurs attaques. Nous devons, au contraire, prendre l'offensive puisqu'il est dit que celui qui frappe a souvent le dessus.

Après la grande bataille de Roanne, où les patrons voulaient appliquer une diminution de 12 %, cela ne leur suffisait pas. Ils avaient été presque vaincus. Quelques semaines après, ils reprenaient leurs attaques, mais d'une autre façon, d'une façon qui donnait de gros bénéfices à leurs caisses et aurait certainement amené dans les foyers des ouvriers du textile une misère encore plus grande.

On arrive tout de même à ne plus pouvoir diminuer des salaires de 120, 130 francs par quinzaine (?). Il arrive un moment où l'on n'ose plus faire savoir à l'opinion qu'on a la prétention de diminuer des salaires aussi bas. Il faut alors changer de tactique. Cette fois, on ne diminue plus les salaires, mais dans les milieux industriels textiles à travers la France, c'est le cas de nos camarades du Nord, des Vosges,

de la région lyonnaise, de la région roannaise, de Béthencourt et d'Evricourt, on a appliqué la rationalisation.

Aux ouvriers qui mènent deux métiers, on en fera mener quatre ; aux ouvriers qui mènent quatre broches, on en fera mener six ; aux ouvriers qui mènent 22 métiers automatiques, on en fera mener 36.

Comme cela, camarades, sans diminution de salaires, on arrivera à une grosse surproduction et à une consolidation, et même une augmentation des bénéfices scandaleux qui se réalisent sur la misère des ouvriers.

Comment avons-nous réagi ?

Malgré la grande perte que notre Fédération textile a subie il y a quelques mois, nous sommes arrivés, par une plus grande coordination du travail, à obtenir de bons résultats. A Roanne, nous menons une rude bataille, bien que les ouvriers soient épuisés et que beaucoup aient épuisé leurs économies — ceux qui en avaient — car nous venons de vivre une grande grève de six semaines. Les ouvriers viennent d'être atteints par cette rationalisation. On veut imposer aux ouvriers de Roanne quatre métiers avec, tenez-vous bien, une diminution de 42,5 %.

Si, dans toutes les régions qui groupent plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, on appliquait pareille politique, là où il y a 400 métiers menés actuellement par 200 ouvriers, il n'y en aurait plus que 200 ; là où il y en a 200 qui mènent quatre métiers chacun, il n'y en aurait plus que 100. Et ce serait autant pour le chômage.

Dans la région de Béthencourt où, malheureusement, pendant quelques mois, on a mené 36 métiers, on s'est battu. On a dit aux patrons : non. Nous ne ferons plus votre travail d'esclaves pour le salaire que vous voulez nous imposer. Nous voulons des conditions meilleures.

Vous avez montré votre solidarité à l'égard de ces camarades qui le méritent, parce que les batailles dans le textile c'est quelque chose ! Il faut les vivre pour voir les sacrifices que s'imposent les ouvriers. Ils en ont d'autant plus de mérite, et je crois qu'ils ne sont pas prêts à cette collaboration de classes, comme le laissent entendre des gens qui ne vont pas souvent dans les foyers où règne la plus noire misère. (*Applaudissements.*)

Dans la rationalisation, il nous faut une position et, dans la région roannaise, il nous est difficile de trouver cette position. Est-ce que nous pouvons être systématiquement contre quelque chose ? Si c'était du progrès ! Mais ce n'est pas du progrès ! Ce sont simplement des méthodes qui ne font qu'aggraver le sort des ouvriers, leurs peines, leurs conditions de vie. Il faut donc que nous cherchions une plate-forme qui nous permette de réaliser l'unité de tous les ouvriers, qui nous permette de leur faire comprendre la bataille et que nous sommes capables, malgré les sacrifices que nous devons faire, de faire reculer les patrons une fois de plus.

Malheureusement, il y a certaines organisations, par exemple nos camarades confédérés — et je regrette bien sincèrement d'avoir à le dire — qui n'ont pas toujours une attitude aussi franche que la nôtre et qui n'ont pas le souci du sort des ouvriers. Par une position fautive, ces camarades servent quelquefois le jeu des patrons en freinant la combativité des ouvriers.

Je vous citerai un exemple en passant. A Roanne, nous avons un secrétaire de Bourse du Travail qui était photographié sur le *Peuple* et qui a fait des déclarations très mauvaises sur l'unité. Il disait que

l'unité était une mystique, la mystique des inorganisés, qui seraient les inorganisés de toujours. Quand on a, pour travailler, des hommes comme cela, des camarades comme cela, on a beaucoup de difficultés.

Il faut le souligner dans ce congrès parce que nombreux sont les ouvriers qui n'ont pas lu le *Peuple*. Il faut dire que si ces militants ne veulent pas de l'unité, eh, bien ! cette unité, pendant la grande grève de Roanne, elle s'est réalisée. Nous avons des dizaines et des dizaines d'exemples de cette réalisation. Nous avons marché au Comité central de grève la main dans la main, dans les piquets de grève aussi. Ce sont souvent des chefs qui, dans des congrès, font des propositions, tiennent des propos semblables, et qui, en face des ouvriers, n'oseraient pas les tenir parce qu'ils savent que s'il en était ainsi, les ouvriers passeraient par-dessus leur tête parce qu'ils veulent se défendre. (*Applaudissements.*)

Il y a une région où règne une plus grande misère encore : c'est la région où se fabrique la soierie, cette belle soierie, camarades, que vous voyez dans les grands magasins de Paris, cette belle soierie que les belles dames paient à raison de 80, 100, 150 francs le mètre. Nos camarades de Charlieu, de l'Isère font cette soierie à quelque chose comme 15 et 18 centimes le mètre.

Dans ces régions, où les métiers sont quelquefois à domicile, où les usines sont dans un petit hameau, les ouvriers travaillent la semaine, le dimanche, et ce n'est pas 8 heures, mais, pour boucler leur budget, 10, 12, 14, 18 heures par jour.

Dans cette région, c'est la misère la plus grande. Les camarades paysans s'en ressentent parce qu'ils ne vendent plus leurs produits ou que ceux-ci sont tombés à des prix catastrophiques.

C'est la misère pour tous. Nous avons fait là un certain travail dont nous voulons vous donner connaissance.

Nous sommes allés dans ces régions. Nous avons réuni un congrès auquel sont venus les confédérés, les chrétiens, tous ceux qui ont voulu venir. Nous avons essayé d'apporter un peu d'amélioration chez les canuts.

De ce Congrès est sorti le comité intersyndical. Des ouvriers faisaient des kilomètres et des kilomètres à bicyclette, par n'importe quel temps pour venir à ce Congrès où nous avons dressé le cahier de revendications. Nous avons organisé des réunions et discuté avec les ouvriers pour savoir ce qu'ils pensaient et ce qu'ils voulaient et ce qu'il fallait mettre dans ce cahier de revendications. Ainsi, nous avons eu connaissance de toutes les aspirations du moindre des ouvriers. Nous n'avons pas demandé la lune et dit aux ouvriers : « Nous allons vous apporter des cailles toutes rôties ». Nous avons dit simplement : « Nous voulons améliorer vos salaires et régler vos heures ». Par ce travail patient, qui a duré plusieurs semaines, plusieurs mois, nous avons réussi à faire respecter les 48 heures, par l'arrêt total des métiers à l'usine comme à domicile, et nous avons pu imposer des augmentations de 15 à 25 %.

Nous estimons que c'est une réalisation, mais nous avons encore beaucoup à faire.

Je demande l'aide tout particulièrement des secrétaires des régions de l'Isère, du Rhône, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de

la Saône-et-Loire. Quelque chose va nous faciliter la tâche : c'est le décret du 11 août qui vient d'être pris par Frossard, ministre du Travail.

Ce décret a une très grande importance pour les canuts. On y parle du salaire minimum. Mais, attention! Il ne faut pas que le salaire minimum du décret soit simplement le respect de ce qui existe et la simple constatation des salaires misérables qui sont payés à l'heure actuelle. Il faut que ce décret permette de réaliser véritablement une amélioration de la situation des ouvriers.

Nous avons dit aux ouvriers : il n'appartient pas au ministre du Travail, ni à Pierre, ni à Paul, de vous faire avoir cela. Il faut compter sur votre cohésion et sur votre unité.

Nous travaillons en commun accord avec tous nos camarades unifiés dans notre région, car nous avons fait l'unité sans attendre la décision des deux Congrès. Nous allons chaque jour, la main dans la main, avec les chrétiens, les confédérés, les unitaires, avec même quelques paysans lorsqu'ils ont un métier à domicile. Tous ces travailleurs, nous en sommes persuadés, ont les yeux tournés vers notre Congrès parce qu'ils sentent qu'avec l'Unité il sera beaucoup plus facile d'arracher les revendications qu'ils attendent.

Un troisième exemple : la grève de chez Gillet, Gillet le grand magnat qui, à Lyon, déclarait que jamais un de ses ouvriers ne serait syndiqué. Il suffisait d'ouvrir la bouche pour prononcer le mot de syndicat ou de parti d'extrême-gauche pour ne pas faire long feu chez Gillet.

A propos d'une diminution que Gillet voulait imposer à ses ouvriers, ceux-ci ont riposté, une riposte vigoureuse. Nos camarades ont créé des sections syndicales d'usine. Ils se sont réunis à Saint-Chamond, dans une vaste conférence, où les délégués de la région ont établi un plan de travail et un cahier de revendications où seraient élaborées toutes les revendications de la corporation des apprêteurs et teinturiers de Lyon.

Comment ce Congrès a-t-il été organisé? Par une circulaire?... Non. Par des réunions à la porte, à la sortie des usines, par le travail à l'intérieur des usines, par une action revendicative dans les usines. Voilà comment nous avons préparé ce grand Congrès de Lyon qui a réuni des délégués de toutes les régions des teintures et des apprêts.

Après ce Congrès, on avait immédiatement établi un plan de travail. Nous avons réalisé une agitation et une organisation.

Gillet croyait se débarrasser facilement de ces sections syndicales qui le gênaient dans les usines, parce qu'il fallait écouter les plus petites revendications des travailleurs. Partout où se trouvaient les travailleurs — que ce soit pour l'hygiène, pour les salaires, pour la sécurité — les commissions de travail siégeaient en permanence dans les usines et intervenaient. Cela créait une grande agitation dans toute la région.

Un jour, Gillet voulut renvoyer le camarade secrétaire du syndicat, et il le renvoya. Ce simple renvoi nous permit d'entrer dans les usines Gillet de Villeurbanne, de Saint-Chamond et autres. Il y eut un grand conflit et nous avons obligé Gillet à capituler et à accepter les revendications établies par notre Congrès. (*Applaudissements.*)

Voilà des résultats. Voilà de quoi satisfaire quelques camarades

qui viennent dans le Congrès pour apprendre comment on peut établir et élaborer des revendications, et qui viennent pour entendre les directives qui permettent de réunir les ouvriers, de les guider et de réaliser des victoires sur les patrons.

De toutes ces batailles, de toutes les revendications que nous avons pu poser, nous avons à tirer de grandes conclusions.

Je laisserai ce soin à des camarades plus qualifiés que moi.

Je dois dire que partout où nous le pouvons nous déclarons que nous voulons l'unité. Mais comme on l'a dit déjà, nous voulons l'unité réelle, et lorsqu'elle sera réalisée, notre tâche ne sera pas terminée.

C'est de toute cette action revendicative qu'a été créé le courant d'unité qui nous a permis hier de saluer ici la délégation de la C.G.T. qui venait parmi nous. Ce sont toutes ces batailles qui ont permis d'aller jusque-là.

Maintenant, nous irons plus loin.

Nous ferons établir un cahier de revendications dans toutes les régions et avec l'appui des syndicats qui se seront unifiés, nous aurons la possibilité de travailler encore beaucoup mieux et de faire accepter par les patrons de recevoir nos doléances, de façon que les ouvriers ne soient plus les éternels battus mais, une fois pour toutes, les éternels vainqueurs. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Le bureau demande au Congrès d'éviter les allées et venues. Il vous demande d'apporter la plus grande attention aux paroles de nos camarades qui sont à la tribune.

La parole est à notre camarade Oger et ensuite à notre camarade Bauvineau, des chemins de fer de Tébessa (Algérie).

## INTERVENTION DE LA CAMARADE OGER

LA CAMARADE OGER. — Chers camarades, un fait apparaît à l'examen de la composition de ces assises confédérales : c'est la faible proportion de camarades femmes qui devraient venir exposer ici, d'une part, la particularité et l'importance de leurs revendications et, d'autre part, la conception du rôle syndical qu'elles ont à jouer.

Nous sommes cependant nombreuses à penser que le moment est venu où nous devons travailler avec une égale ardeur à celle de nos camarades hommes aux tâches immédiates que posent pour nous l'exploitation aggravée que nous subissons, la défense de nos droits syndicaux, le chômage qui affecte également les travailleuses, enfin la lutte contre le fascisme et la guerre.

Si les femmes sont passives en partie, alors que nous sommes aux prises avec les difficultés que crée le régime capitaliste, c'est parce que ces problèmes n'apparaissent pas à celles qui sont encore en dehors des syndicats ouvriers ou bien entraînées dans les syndicats chrétiens, et c'est un aspect du mouvement syndical qui a encore à gagner la partie que constituent dans la classe ouvrière les femmes travailleuses.

Les femmes souffrent de la situation économique, de la fatigue de la production rationalisée, que ce soit dans les services publics ou l'industrie privée, de l'impossibilité de boucler le budget familial, consécutive à la politique de déflation.

Les femmes sentent tout cela, mais il faut leur en faire com-

prendre les raisons et les moyens d'y remédier. Penchez-vous avec nous, camarades hommes, sur cette nécessité de ne pas laisser en dehors de l'action cette immense armée de femmes et de mères, que l'unité syndicale enfin réalisée pose avec plus de force encore et de développer la solidarité agissante dans toutes nos actions, de l'ensemble des femmes qui auront leur place dans la lutte pour le pain, la paix, la liberté. C'est dans cet esprit que le syndicat des Asiles, qui compte plus de mille femmes syndiquées, vote le rapport moral développé par le camarade Frachon.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Bauvineau, des Cheminots de Tébessa (Algérie), et ensuite au camarade Borel (Seine).

### INTERVENTION DE BAUVINEAU

BAUVINEAU (Chemins de fer de Tébessa, Algérie). — J'apporte au nom des cheminots unitaires d'Algérie le salut de tous les travailleurs et de tous les cheminots unitaires de l'Algérie, et en particulier des cheminots de Tébessa.

Notre mouvement syndical en Algérie au point de vue cheminots n'est pas si déplorable qu'on a bien voulu le faire entendre à cette tribune.

Nos syndicats vivent, font un travail intense. Ils sont en ce moment en liaison avec leurs unions régionales, chose qui n'était pas il y a quelques années.

Nos sections locales ont leurs commissions techniques. Elles apportent leurs revendications immédiates. Elles engagent des luttes sur le tas qui, telles les grèves d'un quart d'heure, telles que certains mouvements revendicatifs contre les décrets-lois représentent le travail des cheminots dans les sections locales.

On a parlé de la diminution de nos effectifs cheminots en Algérie. Nous constatons dans certains endroits une légère diminution du fait de la compression du personnel, du fait des mises à la retraite et de la non rentrée dans les Compagnies de nouveaux éléments. Mais nous constatons dans différents centres qu'il y a une augmentation de nos effectifs, comme à Bel-Abbès, à Bône, à Tébessa d'où j'arrive.

A Tébessa, petite localité, 98 % des cheminots sont syndiqués unitaires. Il me semble que c'est là un succès de notre organisation et une marque de confiance en notre C.G.T.U. et de confiance également dans le programme unitaire.

Les cheminots, dans la lutte revendicative en Algérie, collaborent avec les industries privées, avec le bâtiment, avec les chômeurs. Ils ont engagé différentes luttes. Même ils ont été les principaux animateurs des luttes revendicatives des chômeurs et des grèves du bâtiment.

Nous avons eu des grèves en Oranie, à Aïn-Témouchent, à Perregaux, à Alger, à Blidah, à Aïn-Salagin et dans différents autres centres d'Algérie. Nos luttes revendicatives ont été jointes à celles des industries privées. Les cheminots ont été les animateurs de ces luttes. Aussi la répression s'est-elle abattue sur eux ; les actes de répression se sont fait sentir ; les jours de prison se sont accumulés. Il y a eu des déplacements arbitraires, mais les cheminots n'ont pas lâché prise et lors-

qu'un militant tombait, dix se levaient pour le remplacer. (*Applaudissements.*)

Mais ces militants qui ont fait l'abandon de leur liberté ne se posent pas en victimes. Ils se sacrifient librement. Ils luttent pour leurs justes revendications. Ils luttent pour les revendications des cheminots et des travailleurs en général.

Parmi les indigènes, ils font aussi du travail. Ils essaient de pénétrer dans les douars, là-bas, au fond des montagnes, où, sous les guitounes, habitent de pauvres gens qui ne sont plus des hommes mais des loques humaines se promenant sous des chiffons invraisemblables et n'ayant plus que la peau et les os.

Comme le disait Fayet tout à l'heure, on ne peut se faire une idée de cette misère qui existe chez les indigènes. Comme l'a dit également à cette tribune notre camarade Abdallah, les indigènes meurent littéralement de faim. Les cheminots sont avec eux. Ils travaillent, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent et que je citerai tout à l'heure à cette tribune.

Ces difficultés, nous les rencontrons même parmi les militants, et surtout parmi l'élément européen.

Cet élément combat notre organisation. Il y a là-bas cet esprit de colonialisme qui existe toujours et qui veut considérer que l'indigène fait partie d'une race inférieure à la nôtre. Nous, militants, nous disons : « Non. Ils ne font pas partie d'une race inférieure à la nôtre. » Mais nous ne pouvons inculquer cette idée que l'indigène est un homme comme nous, que nous devons l'élever au niveau social qui est le nôtre. (*Applaudissements.*)

On a parlé du Front populaire. Le camarade Fayet a cité les difficultés qu'il y avait pour créer un Front populaire en Algérie, sur la même base qu'en France.

Je suis d'accord avec lui. Nos camarades sont entièrement d'accord avec lui : Nous rencontrons des difficultés énormes, qu'il vous a citées. Mais, étant donné l'ardeur que nous apportons à ce travail, nous arriverons, j'en suis certain, avec l'appui de tous les fonctionnaires, de tous les travailleurs européens et indigènes, avec l'appui des cheminots, à appuyer de façon irrésistible tous les mouvements revendicatifs.

Nous sommes ici délégués par les cheminots de l'Algérie, mais, en partant, le cri unanime a été : Rapportez-nous en revenant l'unité syndicale, cette unité vers laquelle tous les cœurs, tous les esprits sont tendus dans un même enthousiasme, dans une même attente.

Et là-bas, dans ce pays du soleil, sur cette terre d'Afrique, un même élan unit tous les cœurs. Tous se tournent vers Paris où se discute dans les deux congrès, confédéré et unitaire, cette unité. Ils sont dans l'attente d'un télégramme qui arriverait peut-être. Ils nous ont donné pour mission de ne pas revenir sans avoir cette unité syndicale que tous désirent.

Oui, camarades, nous rencontrons des difficultés aussi là-bas pour l'unité syndicale. Pourquoi ? Parce que tout le monde, tous nos militants ne comprennent pas leurs devoirs.

Nous, Algériens et délégués, nous avons confiance dans les militants qui nous dirigent. Nous faisons confiance à ceux qui dirigent la C.G.T.U., que notre Comité central a envoyés. Nous connaissons



leur probité, leur action de militants. On ne viendra pas critiquer des militants comme ceux que nous avons connus, comme Fayet, comme Delattre, qui n'ont pas hésité à se mettre à la tête des batailles. Nous leur faisons confiance. Nous, mandatés par les militants d'Algérie, nous faisons confiance à ces militants.

Oui, en arrivant en Algérie, nous ferons le rassemblement des travailleurs ; nous ferons le rassemblement des sections syndicales ; nous continuerons cette épuration qui a déjà été commencée ; nous continuerons cette épuration des policiers qui se sont infiltrés chez nous, et nous disons : Encore une fois, nous faisons confiance à nos militants. Nous dirons à nos camarades, là-bas : « Nous avons fait connaître votre point de vue. Nous revenons avec la véritable unité des travailleurs, avec l'unité syndicale telle que la C.G.T.U. la préconise ». (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu une résolution sur l'unité du Syndicat des ouvriers électriciens de Bordeaux et du Sud-Ouest ; une autre, adoptée par le Syndicat Unique des Cheminots d'Amiens-Longueau.

Les camarades graveurs et les camarades charpentiers en fer, pour ne pas encombrer la tribune, ont fait parvenir leur intervention par écrit en priant qu'elle soit transmise à l'analytique du Congrès. (Pas d'opposition. (*Adopté.*))

Nous avons également reçu un télégramme des camarades de la section du Bois, de Lyon. « Camarades envoient encouragement unité syndicale. »

Je donne la parole au camarade Boret.

## INTERVENTION DE BORET

BORET. — J'interviens à cette tribune au nom de la section syndicale Bloch-Aviation.

Bloch est un type qui fabriquait des meubles en bois et qui au cours de l'année célèbre de la politique des prototypes du gouvernement français a pu sortir un prototype qui fait 350 kilomètres à l'heure, transporte 2.000 kilos de bombes avec six mitrailleuses à bord.

Cet homme a acquis une importance dans le pays en fabriquant des avions de guerre.

Il fournit du travail à Renault, à Potez, à Bréguet, à Henriot, à Bourges.

Il a monté de grosses usines pour la Société Aérienne bordelaise, à Bordeaux.

Dans cette boîte, au début, nous n'avions pas énormément de syndiqués. Nous n'avions en 1933 que trois syndiqués unitaires, dont le camarade Coitout. Nous ne pouvions rien y faire, vu que nous étions seulement 75 copains travaillant à l'usine. Nous avons tout de même sorti un journal parce que les conditions de travail étaient déplorables. Le patron embauchait et débauchait à sa guise. Nous avons présenté les revendications suivantes : semaine anglaise, augmentation de salaires. Le patron n'a pas répondu et n'a pas même voulu recevoir les copains qui étaient montés en délégation.

Le journal syndical, dont il faut savoir se servir, a remis tout

cela au pas et les copains, voyant qu'ils se faisaient manœuvrer par le patron, se sont mis en boule. Ils ont débrayé pendant quatre heures et tant que le patron n'a pas été là ils n'ont rien voulu savoir.

Quand le patron est venu pour demander la reprise du travail, les délégués du patron ne pouvaient rien obtenir des camarades et le patron a donc dû céder. Il a cédé sur le point de la semaine anglaise, mais il restait encore beaucoup à faire.

La boîte prenant une grosse importance, il était clair que notre syndicat lui aussi devait prendre une grosse importance.

Chaque fois qu'il y avait un litige entre la direction et les ouvriers, toujours la délégation montante sonnait à la porte du concierge et l'arrêt était total pendant deux ou trois minutes, pour bien montrer au patron que les délégués étaient bien les représentants des ouvriers unanimes pour les revendications apportées à la direction.

Notre syndicat unitaire ne ralliant pas la majorité de tous les ouvriers dans son sein et voyant qu'il y avait différentes tendances, différents points de vue pour mener cette agitation pour notre amélioration de salaires, le syndicat unitaire, d'accord avec le Comité Pleyel-Amsterdam, a fait une assemblée d'information sur les syndicats fascistes en Italie et en Allemagne. Le professeur Prenant est venu. Nous attachons une grande importance au mouvement intellectuel. Il est venu avec notre camarade Langumier.

Prenant a traité la question de la situation des ouvriers enrégimentés dans les syndicats fascistes et allemands. Il a montré que si nous n'y prenions pas garde, en France nous serions dans le même cas. Langumier a dit : « Il n'y a qu'à faire l'unité. Faites une section unique », et nous l'avons commencée avec vingt-deux membres en 1933.

Nous avons imposé au patronat le salaire de garantie mais c'était insuffisant et notre Syndicat unique, par sa cohésion, a amélioré sa propagande et ses effectifs. Nous sommes passés, en 1935, à 450 membres, sur 600 ouvriers ou employés et 80 membres du Syndicat unitaire.

Nous avons demandé au patron un réfectoire, des w.-c., etc., il a mis des camarades à la porte, mais il nous a accordé un réfectoire où il a installé la T.S.F. et donné des hors-d'œuvre le mercredi.

Dans une dernière réclamation au sujet du contrat collectif nous avons obtenu le respect du droit syndical, le principe de délégués élus, l'abrogation des heures supplémentaires, huit jours de vacances payées au bout d'un an de travail, un acompte le samedi, 600 fr. de subvention aux jeunes ouvriers partant pour le régiment, ainsi que le non renvoi des ouvriers pour malfaçon sans qu'il y ait eu discussion avec les délégués ouvriers.

Un directeur a même dit qu'on ne pouvait plus nous mettre dehors, ce qui prouve que nous sommes forts.

Cela nous l'avons obtenu. Cependant, nous pensons que la Section technique de l'aviation a un grand travail encore à faire pour développer le contrat collectif, qui exige une vigilance constante.

Dans notre Syndicat unique, nous avons des membres de toutes les tendances : anarchistes, socialistes, communistes, mais nous avons leur confiance à tous. Nous avons même amené à une réunion des 350 ouvriers du syndicat un membre des Croix de Feu, qui a été un peu houspillé, mais à qui nous avons demandé de monter à la tribune.

Il était pâle comme un mort et il a dit : « Votre fédération est très bonne, je suis anticapitaliste et antifasciste. » Il continue, cependant, à manœuvrer, mais il reste isolé.

D'autre part, nous avons une presse, nous tirons un exemplaire une fois par mois à quatre pages avec croquis et nos camarades y attachent une grande importance.

En ce qui concerne la jeunesse, nous avons demandé aux jeunes de venir avec nous et nous avons lié leurs revendications aux nôtres, mais ils font du sport et il est difficile de les avoir. Un jour, ils se sont réunis sans nous prévenir, ils ont formé une délégation pour monter à la direction, mais, au dernier moment, ils se sont souvenus qu'il y avait des adultes dans la boîte et ils sont venus nous demander d'aller avec eux chez le patron.

Nous les avons reçus à bras ouverts et ceci montre qu'il faut avoir confiance et que les résultats finissent par arriver. Cette jeunesse, nous l'avons bien en mains, puisque nous répandons dans l'usine cent numéros de *Sport*, la *V.O.* et le *Front Mondial*.

En général, nous pensons faire un assez bon travail.

En ce qui concerne notre action extérieure, nous avons participé à la manifestation du 6 février avec les anciens combattants, à celle du 9 février, à celle du Parti communiste. Le 10, nous avons fait faire grève au patron et un camarade est monté sur son établi pour expliquer pourquoi nous observions une minute de silence en l'honneur des camarades tombés sous les balles de la police.

Nous avons participé à la grève du 12, nous sommes descendus à la manifestation des fonctionnaires d'avril 1934, place de l'Hôtel-de-Ville.

Nous avons aussi participé aux piquets de grève de chez Lioret-Ollivier, nous avons envoyé une délégation au Congrès d'Amsterdam-Pleyel du Cirque d'Hiver en 1934.

Nous avons aidé nos camarades grévistes d'Air-France, nous avons participé à toutes les manifestations de 1935 : le 10 février et le 1<sup>er</sup> Mai, et à la constitution d'un Comité d'unité nationale antifasciste à Courbevoie.

Pour agrandir nos résultats, nous avons engagé nos camarades de chez Sintilhac à constituer une section unique et ils ont obtenu quelques revendications.

Le plus tôt possible, quand l'unité syndicale sera faite, la caisse du Syndicat unique, qui contient 4.500 francs et la majorité de nos ouvriers entreront dans la Centrale Unique. (*Applaudissements.*)

**LE PRÉSIDENT.** — Nous avons le plaisir d'avoir dans cette salle une délégation de la Confédération mexicaine du travail, la plus forte organisation du pays, qui compte 250.000 adhérents. (*Applaudissements.*)

Cette organisation est indépendante, ses délégués viennent d'accomplir une enquête dans l'Union Soviétique et, à Paris, ils ont déposé devant le Congrès de la C.G.T. au Palais de la Mutualité, une adresse sur l'unité syndicale internationale qu'ils n'ont pu développer. Ils viennent ici remplir leur mandat. Nous leur donnons la parole.

(*Applaudissements.* Le Congrès, debout, chante l'*Internationale.*)

## INTERVENTION DU DELEGUE DU MEXIQUE

TOLEDANO, délégué du Mexique. — Au nom du prolétariat de mon pays, que représente la Confédération Générale des ouvriers et des paysans du Mexique, je salue fraternellement les représentants de la classe ouvrière de France.

Le mouvement ouvrier du Mexique a vécu jusqu'ici en marge de l'organisation internationale du prolétariat, mais il a l'intention d'unir ses efforts à ceux de nos frères de classe dans le reste du monde. Quoique les premiers syndicats mexicains soient nés avec le siècle, ils n'ont commencé à avoir une certaine importance dans la vie sociale du pays que vers l'année 1918.

De 1921 à 1929, les politiciens du Mexique ont stimulé le syndicalisme et l'intervention des classes ouvrières dans le gouvernement du pays, tout en recherchant dans les masses un appui pour obtenir le pouvoir et, plus tard, pour le conserver.

En très peu de temps, les syndicats se développèrent et ils formèrent ainsi une organisation indestructible en apparence : la Confédération régionale ouvrière du Mexique. (C.R.O.M.).

Le parti travailliste du Mexique est né sous les auspices de ce noyau syndical, et plusieurs lois du travail furent approuvées dans différentes régions de la République. La Révolution populaire qui, en 1910, détruisit la dictature du général Diaz, qui avait gouverné pendant plus de 35 ans, semblait avoir obtenu ainsi sa justification et sa récompense.

Mais le processus ascensionnel du prolétariat manquait de contenu. Les hommes qui détenaient le pouvoir et les chefs qui dirigeaient la C.R.O.M. ainsi que le parti travailliste, oublièrent de former la conscience de classe des masses ignorantes, et ils leur firent croire que leur émancipation pouvait découler de l'action de l'Etat et non de leur propre effort. Le résultat de cette attitude des chefs ne se fit pas attendre longtemps. Le premier choc entre le gouvernement et le parti travailliste (1929) eut comme conséquence le délabrement de la C.R.O.M.

Une profonde division s'établit alors au sein même de l'organisation ouvrière. L'un des groupes, celui des jeunes, tâche de faire respecter le principe de la lutte des classes, proclamé par le statut de la Confédération, mais que les leaders avaient oublié. Ceux-ci, par contre, s'obstinent à conserver l'ancienne tactique de collaboration avec l'Etat et avec la classe patronale, et ils consacrent toutes leurs énergies à procurer un nouvel accord avec les hommes du gouvernement. Le groupe de ceux qui ont en mains le pouvoir public préfère, malgré tout, la création d'une organisation prolétarienne qui pourrait lui être utile, dans un but électoral. Il se met à l'œuvre, il crée le Parti national révolutionnaire, et il tâche de former une Centrale des syndicats nationaux, capable de contrôler les associations existantes. Son échec est complet. La masse du prolétariat se rend compte de la réalité de ses conditions et de sa destinée historique. Elle forme une nouvelle organisation (octobre 1933) : la Confédération Générale des ouvriers et des paysans, qui réunit aujourd'hui plus de 1.000 syndicats et compte 250.000 membres.

Cette nouvelle confédération fait valoir le droit de grève, presque

oublié. Elle obtient des succès visibles dans sa lutte contre les patrons, et elle réussit à empêcher toute régression dans le domaine de la législation du travail. Seulement, comme elle comprend que les conquêtes économiques des masses dans un régime capitaliste sont toujours éphémères, elle poursuit ses efforts et, pour faire face à une récente menace du général P.-E. Calles, que l'on nommait depuis de longues années « le chef de la Révolution mexicaine », elle constitue le front unique du prolétariat (juin 1935), dont le Comité est en train d'étudier les bases d'un prochain congrès qui, nous l'espérons, se trouvera en mesure d'organiser la Centrale unique des syndicats du pays.

En somme, notre tâche a été celle d'unifier le mouvement du Mexique, tout en l'épurant. Mais elle n'est pas finie. Nous désirons l'unité internationale. Malgré la brièveté de son existence, le prolétariat du Mexique est parvenu à sa majorité d'âge. Nos luttes et celles des autres nous ont donné la trempe requise. De nombreuses défaites et de nombreuses vies sacrifiées nous ont prouvé que la cause essentielle — peut-être la seule — de la naissance et du développement du fascisme se trouve dans la division du prolétariat dans le monde, ainsi que dans le sein de chaque nation. Nous n'appartenons ni à la Fédération Syndicale internationale, ni à l'Internationale syndicale rouge. Il y a plusieurs organisations qui vivent, comme nous, en marge de ces deux institutions et qui voudraient sans doute qu'elles se missent d'accord pour adhérer à une organisation mondiale du prolétariat.

Nous croyons que l'union des deux Internationales ne serait pas une simple addition, mais bien une multiplication de leurs éléments. L'existence d'une seule Internationale suffirait pour que tous les syndicats autonomes s'y affilient. Les millions d'ouvriers libres qui existent encore dans le monde chercheraient, par ailleurs, la protection de sa force incontestable.

La Confédération Générale des ouvriers et des paysans du Mexique a le désir de coopérer pour l'unité internationale du prolétariat. Elle attend le moment d'être admise, la première, dans le sein de cette Internationale Unique et elle croit, heureusement, que son espoir ne se verra pas déçu, car le prolétariat de la France est déjà en marche vers cette unification et, en d'autres pays, on fait des efforts sérieux dans le même but.

Nous vivons, une fois de plus, dans une ambiance de guerre. Une nouvelle catastrophe, encore plus grave que la dernière, menace le monde. Ceux qui veulent la guerre ne l'empêcheront naturellement pas; ce sont ses possibles victimes qui l'éviteront. Notre responsabilité est, aujourd'hui, plus grande qu'en 1914. Entre les illusions prolétariennes d'il y a vingt ans et les nôtres, le fascisme est né, comme une réponse brutale pour ceux qui croient encore à la possibilité de défaire le régime bourgeois sans une action internationale du prolétariat.

Au nom de celui du Mexique, je me permets d'inviter les classes ouvrières de la France à l'unification nationale et à l'unification internationale des opprimés. En cette heure solennelle, nous devons tous répondre avec dignité du destin de la plus noble cause de notre histoire.

Je vais terminer, mais non sans avoir invité nos camarades de l'organisation ouvrière de France à se rendre au Mexique pour assister

au II<sup>e</sup> Congrès de la Confédération des ouvriers et des paysans du Mexique, qui se tiendra, à Mexico, le mois de décembre prochain. J'espère qu'au moins l'un de vous voudra bien assister à la représentation de ses camarades. Il pourrait ainsi nous être donné, pour la première fois, dans l'histoire du mouvement ouvrier du Mexique, de connaître directement et par l'un de vous les luttes du prolétariat de l'Europe.

Vive le Front Unique International du prolétariat ! (*Applaudissements.*)

## REPONSE DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, vous avez salué avec un enthousiasme fraternel les belles déclarations de notre camarade de la Confédération Générale des ouvriers et paysans du Mexique.

Au début de son intervention, notre camarade a dû constater, avec mélancolie, que l'accueil n'avait pas été le même dans les deux Congrès qui se tiennent, en ce moment en cette région. Nous pouvons dire que cela tient aux dernières difficultés secondaires que nous éprouvons pour réaliser l'unité syndicale. Mais nous avons la certitude que, lorsqu'au Congrès d'unité définitive, celui-là, des représentants d'organisations comme celle-ci, demanderont à assister aux débats, la masse des congressistes se lèvera pour les acclamer et leur ouvrir toutes grandes les portes de la salle des délibérations. (*Vifs applaudissements.*)

Ce qu'il y a de réconfortant dans les déclarations de nos amis du Mexique, c'est que l'internationalisme se développe maintenant à travers le monde avec une telle volonté, avec une telle force, que ce qui nous semblait, à nous qui avons déjà un peu de bouteille, extraordinaire en 1911-1912, est aujourd'hui dépassé de beaucoup par les événements.

Quand un secrétaire de la C.G.T. prenait jadis le train pour aller jusqu'à Bruxelles, il semblait qu'il accomplissait une mission lointaine; et quand il se rencontrait avec le secrétaire des syndicats d'Allemagne, cela devenait une chose historique. Et voici qu'aujourd'hui nos camarades du Mexique nous disent tout naturellement : Nous vous invitons à assister au mois de décembre prochain aux assises de notre organisation. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous pouvons dire qu'il n'y a rien d'impossible au mouvement syndical ouvrier, et que, d'une façon ou d'une autre, le salut des travailleurs français sera porté aux assises de la Confédération Générale du Travail mexicaine. (*Applaudissements.*)

Il vous a expliqué quel régime d'instabilité politique subissent les masses de ce pays. Il vous a expliqué comment, là aussi, chaque fois que l'on dévie de la ligne directe de la lutte des classes, on sert les intérêts du capitalisme et de ses représentants, qui usent, vous le savez, bien fréquemment de démagogie. Leur expérience nous est précieuse.

Vous êtes monté à la tribune, camarade, pour expliquer dans quelle misère atroce se débattent les masses travailleuses que vous représentez, mais vous souvenez-vous, lorsque nous parlions dans nos congrès d'une grève des mineurs aux Etats-Unis, c'étaient les travailleurs mexicains qui faisaient, dans ces luttes admirables, leur devoir

de prolétaires, et qui étaient frappés, non seulement par la police d'Etat des Etats-Unis, mais aussi victimes de l'incompréhension d'une partie du mouvement syndical, qui basait son opposition à la lutte sur la xénophobie, sous la défense de ses intérêts particuliers, et qui ne s'apercevait pas qu'en luttant contre les immigrés elle servait en réalité le capitalisme qui l'exploitait.

C'est dans ces grèves de mines que nous avons appris à connaître comment, hors de leur pays, et sous l'impulsion d'organisations comme celles dont le représentant vous parle en ce moment, les travailleurs du Mexique savaient pratiquer la défense de leurs revendications. Ils sont déjà des internationalistes par cette action qu'ils ont développée dans ce monde qu'on appelle nouveau ; ils nous apportent leur foi dans l'internationalisme ; ils nous apportent cette opinion de ceux qui les ont mandatés.

Travailleurs de France, réalisez votre unité syndicale, parce que votre unité syndicale, c'est l'annonce de temps nouveaux pour le mouvement prolétarien, c'est l'annonce de l'internationale syndicale unique. (*Applaudissements.*)

Je n'ai donc pas besoin de saluer nos camarades en votre nom ; vous les avez salués vous-mêmes, mais je tenais à les assurer devant tous les congressistes que, quelles que soient encore les faiblesses, vous entendez bien, que notre mouvement syndical français possède sur le terrain du véritable internationalisme, leur exemple nous aidera à triompher de ces faiblesses pour que, dans un avenir prochain, soit réalisée l'Internationale syndicale unique, à laquelle adhéreront alors des centrales, dont certains font fi, dans le moment présent, mais qui représentent — Frachon vous l'a dit — des forces prolétariennes qu'on ne peut laisser en dehors de la grande union internationale.

Et maintenant, saluons dans cette déclaration la volonté des travailleurs du monde entier de faire, après la C.G.T.U. en France, la C.G.T.U. en Espagne, en Grèce, une seule Internationale dans le monde : il n'y aura pas de Germains, ni de Latins, ni de Jaunes, ni de Rouges, ni de Noirs, mais un seul mouvement ouvrier, où les distinctions de culture, de couleur, de peau, de tendances, passeront au second plan et où la seule volonté d'abattre le capitalisme animera toutes les forces réunies. (*Vifs applaudissements.*)

Communications du Président.

La séance est levée à 19 heures.

# TROISIÈME JOURNÉE

Séance du 26 Septembre (matin)

Président : GOURDEAUX.

La séance est ouverte à 9 h. 30.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, plusieurs résolutions de fédérations sont parvenues au bureau en faveur de l'unité.

Nous avons reçu en outre de Saint-Nicolas-du-Port le télégramme suivant :

« Syndicat unique chimique région Nancy salue Congrès, demande salle Congrès hâter unité syndicale. — Pour bureau unique : LEFÈVRE. »

## INTERVENTION D'UN DELEGUE DES PAVEURS DE LA R. P.

UN DÉLÉGUÉ du syndicat des Paveurs et Aides de la région parisienne. — Camarades, notre syndicat, constitué en juin 1933, a eu à lutter contre les attaques patronales sous différentes formes, à la fois contre le travail à la tâche et la diminution des salaires.

Le travail à tâche est très déguisé dans notre corporation. Souvent il se produit, sur les chantiers, que des tâcherons exploitent les ouvriers, pour couvrir une telle forme de travail, interdite par l'article 3 du livre 1<sup>er</sup> du Code du travail.

Les magnats du pavage ont recours au paiement à la prime, accordée seulement à ceux qui réalisent des mètres supplémentaires. Il y a également certains chantiers où le travail est soi-disant collectif, et où le tâcheron fait le jeu constant du patron, en poussant les ouvriers à surproduire constamment, en supprimant les allocations familiales, le paiement des A. S., ce qui est la violation des droits ouvriers, d'après les lois sociales en France.

Des mouvements de grève ont été faits sur le domaine corporatif et intercorporatif, grâce auxquels des revendications ont été arrachées aux patrons. Pour la première fois, les paveurs et aides ont lutté en commun les 26 mars et 13 septembre, ce qui a permis aux trois corporations réunies de faire aboutir des revendications particulières et de réaliser un mouvement d'unité entre les confédérés et les unitaires,



dans la lutte qu'ils ont menée ces jours-là pour le maintien des us et coutumes corporatifs.

Notre organisation syndicale a réussi, malgré le peu de cadres existant à l'entreprise, à faire réagir les ouvriers contre les patrons, qui tentaient de violer les lois sociales en développant le travail à tâche.

D'autre part, nous devons signaler que la Confédération Générale du Travail a constitué une autre organisation des paveurs à côté de la nôtre. Ce n'est pas là un moyen de lutte unique contre le patronat, et nous regrettons une telle forme de travail syndical, contraire au mouvement ouvrier.

Notre organisation syndicale veut faire tout ce qui lui est possible pour réaliser l'unité organique dans notre corporation, dans le domaine de la lutte des classes, lutte qui permet à chaque ouvrier de faire l'auto-critique des mouvements que nous engageons journallement contre nos exploités communs.

### INTERVENTION DE RISSELIN

RISSELIN (Charpentiers en fer). — Camarades, notre syndicat unitaire des Charpentiers en fer de la Seine est entièrement d'accord avec le rapport du Bureau confédéral, qui a été développé par le camarade Frachon, aux assises de ce VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U.

Nous sommes d'accord pour les raisons suivantes :

Parce qu'ayant fait l'autocritique de notre activité depuis le dernier Congrès de notre C.G.T.U., il nous apparaît clairement que nous n'avons pas assez rapidement mis en application les directives de notre Confédération et, d'autre part, nous nous rendons compte des faiblesses, principalement pour le maintien dans nos rangs des camarades jetés hors de la production ; car, il faut le dire, nous avons eu de grandes difficultés à persuader nos adhérents à rester organisés, bien qu'ils fussent chômeurs. « *Nous coterons quand nous travaillerons* », disent-ils. Etant un petit noyau de camarades convaincus de la justesse de la tactique de notre centrale, nous avons bataillé pendant des années pour aboutir à faire accepter la délivrance de cartes et timbres chômeurs. Nous avons également lutté contre la tactique du tout ou rien, que manifestaient certains camarades quant à la conduite des mouvements

Notre action la plus dure fut celle relative à la conquête des inorganisés venus du Nord et de l'Est et travaillant à bas prix sur la place de Paris ; là aussi, il nous a été difficile de convaincre certains éléments de chez nous ; pourtant, nous savions que c'était la ligne juste pour notre mouvement. L'exemple du chantier Perrignon des H.B.M. de Drancy, etc., nous l'a prouvé.

Maintenant, les choses vont mieux dans notre organisation ; beaucoup de camarades comprennent la nécessité de s'occuper des ouvriers venus du Nord et de l'Est.

Nous pensons que notre syndicat, de « coterie » qu'il était, deviendra rapidement puissant, mais il nous reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la préparation des luttes, car il règne encore chez nous trop de confiance en la spontanéité des masses. « Malheureuse-

ment, ce n'est pas près de disparaître » nous porte journellement tort pour mener révolutionnairement notre lutte contre le patronat.

Ceci dit, nous voulons, comme les gros syndicats, aider notre mouvement à s'unifier. En face de nous, il n'y a pas de syndicat de notre industrie, mais nous pensons qu'il serait possible d'avancer quand même, et c'est pourquoi nous demandons que soient utilisés les petits syndicats dans le mouvement vers l'unité. Quand la fusion se réalisera et quand il nous faudra rentrer dans la C.G.T. unique, il nous paraît utile que soit examiné le regroupement des petits syndicats, « qui ont leurs luttes propres à mener » pour combattre plus efficacement le patronat, qui, lui, a su se regrouper et démolir les barrières intercorporatives qui, dans notre mouvement, malheureusement, existent encore.

Nous votons les rapports de notre C.G.T.U., nous demandons que le problème de la fusion pour les petits syndicats tel que le nôtre soit examiné par le Bureau confédéral, et nous sommes certains que l'éclaircissement que nous avons fait dans notre corporation, ainsi que la mise en application des expériences que nous avons entendu définir dans le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U., nous aideront fortement à renforcer notre syndicat, qui, comme par le passé, fera réfléchir nos exploités, compter avec notre force organisée.

Vive l'unité d'action ! Vive l'unité syndicale de classe !

### INTERVENTION DE PIRON :

PIRON (Fédération des Employés). — Camarades, au nom de la Fédération des Employés, nous attirons l'attention de tous les membres du Congrès sur l'importance du problème de l'organisation du mouvement syndical parmi les employés.

Dans son rapport, notre camarade Frachon indiquait que l'unité syndicale devait nous permettre d'attirer dans l'organisation syndicale la grande masse de tous les salariés du pays, qu'il chiffrait à 10 millions. Sur ces 10 millions de salariés, camarades, il y a dans tout le pays plus d'un million d'employés de toutes catégories, et cela montre l'intérêt qu'il y a à organiser d'une façon sérieuse tous ces employés de commerce, de bureau, ainsi que les voyageurs-représentants.

Les employés ont subi peut-être plus que toutes les autres corporations des attaques acharnées de la part du patronat : Les salaires ont été diminués dans des proportions considérables, les lois sociales sont à peu près inexistantes dans certaines corporations, tels que les voyageurs-représentants, et la loi de huit heures, dans les grands magasins, est violée systématiquement. Dans les banques et les assurances, alors que le chômage frappé ces corporations, on voit encore la pratique des heures supplémentaires établie comme une coutume.

Une chose encore, aussi importante, c'est le repos dominical. Après bien des luttes, après bien des actions, les employés ont pu arracher le repos dominical dans les grands magasins. Or, actuellement, on voit tous les grands patrons, tel que M. Cognacq, se mettre en tête d'une croisade contre le repos dominical et demander que des dérogations soient accordées en plus grand nombre.

Vous voyez par ces quelques faits précis que les attaques du patronat sur toutes les catégories des employés se sont faites très fortes, ces derniers temps. Et puis, nous avons aussi quelques cas particuliers

où les employés sont encore beaucoup plus exploités que dans la moyenne, dans tous les magasins à prix uniques, par exemple. C'est aussi dans les colonies, à Alger, à Tunis, où les salaires ne dépassent pas 500 francs par mois, où les heures supplémentaires et les dérogations au repos dominical sont encore plus nombreuses qu'en France. et, par conséquent, la misère des employés beaucoup plus grande.

A Strasbourg, on assiste aussi à une manœuvre du patronat, qu'il faut que nous dénoncions : Aux anciennes usines Mathis, qui se sont formées en consortium avec Ford, on a renvoyé tous les employés alsaciens pour les remplacer par des employés français, à qui on fait faire une besogne tout à fait nuisible au mouvement parmi nos camarades alsaciens. On a réussi, par ce moyen, en jetant des employés alsaciens au chômage, à les dresser contre leurs camarades français, et cela doit attirer l'attention de tous les militants d'Alsace-Lorraine.

En parallèle avec les attaques patronales contre les employés, nous assistons à quelque chose qui est intimement lié à celles-ci : c'est la propagande fasciste. Il n'est pas de grande maison, il n'est pas de banque importante, pas de grand magasin important, pas de bureau, de société ou de firme importante où le fascisme ne fasse une propagande forcenée. On fait passer dans tous les services des listes d'adhésion au mouvement Croix de Feu, Volontaires Nationaux ou J. P., en inscrivant en tête de ces listes : le patron, le directeur, le sous-directeur ou le chef de service, et on fait comprendre aux employés qu'ils doivent adhérer. On ne leur dit pas : On vous mettra à la porte si vous ne le faites pas, mais on leur dit : Un J. P. ou un Croix de Feu ne chôme jamais. Camarades, c'est pour cela que l'on voit beaucoup d'employés dans les organisations fascistes. Il faut que nous y portions une attention toute particulière. Le fascisme — il n'est pas utile de le répéter ici — a besoin de se créer une force de masse, qui lui manque peut-être encore, et il cherche à le faire dans une catégorie qu'il peut toucher plus facilement, d'abord par la pression des patrons, et puis aussi, je ne dirai pas par une certaine incompréhension, mais par un certain éloignement de la classe ouvrière.

C'est pourquoi le devoir du mouvement syndical — je dis bien « mouvement syndical », car demain il ne s'agira plus seulement de notre Fédération unitaire — est de se pencher vers les employés, de défendre pied à pied leurs revendications, de les soustraire ainsi à l'influence du fascisme dans leurs rangs.

Camarades, si nous voulons arriver à des résultats parmi les employés, il faut que nous examinions le problème d'une façon peut-être un peu différente que pour l'ensemble des travailleurs. Nous avons un million de salariés employés en France, parmi lesquels environ 60.000 ou 70.000 sont organisés en unitaires, confédérés et syndicats chrétiens ; ce qui veut dire que presque tout est encore à faire dans ce domaine.

Camarades, quand nous aurons réalisé l'unité syndicale, il faudra aller beaucoup plus avant pour le rassemblement toujours plus large des employés. C'est à cela que se sont appliqués nos syndicats de Paris et de Marseille, en particulier. Pour les voyageurs-représentants, nous avons devant nous toutes les organisations autonomes, qui groupent, l'une 30.000, l'autre 25.000, alors que nos syndicats confédérés et unitaires groupent environ 500 ou 600 adhérents.

Malgré cette disproportion entre les effectifs des organisations en présence, nous avons obtenu, pour une revendication essentielle, qui tenait à cœur tous les voyageurs-représentants — celle du statut professionnel légal — nous avons obtenu, dis-je, une unité d'action qui a déjà apporté des résultats appréciables. Les voyageurs-représentants, 150.000 à 200.000 environ en France, étaient jusqu'ici séparés du salariat, non pas simplement par une vie un peu différente, mais parce qu'ils n'avaient droit au bénéfice d'aucune des lois sociales actuellement existantes : loi sur les assurances sociales, loi sur les accidents du travail, etc. En réalité, le voyageur-représentant était, non pas un salarié, mais un travailleur complètement indépendant.

Les voyageurs-représentants qui, jusqu'en 1929-1930, étaient un peu favorisés en ce qui concerne leurs conditions d'existence par rapport aux autres travailleurs, ont maintenant subi, eux aussi; les effets de la crise et ont éprouvé la nécessité de s'organiser sérieusement et de lutter pour arracher des revendications essentielles, celles qui doivent leur permettre de vivre, et particulièrement ce statut qui leur reconnaît la qualité de salariés.

Nous avons pu arracher le statut légal à la Chambre des députés, parce que nous avons su exiger des associations puissantes une véritable action, non pas seulement celle qui consiste à aller faire des parlotes avec un ministre ou un député dans une antichambre, mais celle qui consiste à entraîner la masse des voyageurs-représentants derrière un mot d'ordre, qu'ils voulaient tous soutenir et défendre.

Pour les employés, c'est exactement la même chose. Si nous voulons gagner la grande masse des employés, il faut considérer que nous devons tenir compte de toutes les organisations syndicales qui existent dans la corporation. Nos camarades du syndicat de Paris ont fait une proposition à tous les syndicats d'employés de la région parisienne et il y a quinze jours un comité d'entente revendicatif a été constitué, qui groupe le syndicat unitaire, le syndicat chrétien et deux syndicats autonomes des commis de bourse et d'agents de change.

Nos camarades confédérés n'ont pas cru, jusqu'ici, devoir adhérer à un tel comité d'entente. Ils ont répondu à nos multiples propositions qu'ils ne pouvaient pas envisager de faire l'unité d'action, pas plus avec nous qu'avec d'autres, car cela était contraire aux décisions de leur Congrès.

Camarades, voyez-vous, il faudra que nous poussions plus loin, alors, le travail que nous avons fait auprès de nos camarades confédérés; il faudra que demain, lorsque nous aurons réalisé l'unité syndicale avec eux, nous leur fassions comprendre qu'il est difficile de faire le grignotage de telle ou telle organisation, lorsque le rapport des forces est tel que les organisations que l'on veut grignoter sont quatre ou cinq fois plus fortes que les nôtres, mais qu'il faudra — et ce sera le travail de nos syndicats, unitaires aujourd'hui, syndicats réunifiés demain — réaliser l'unité d'action pour le rassemblement le plus large de tous les employés de commerce, de tous les voyageurs-représentants, de toute la masse des employés.

Pour terminer, camarades, je veux ici attirer l'attention de nos camarades responsables des différentes régions de notre pays, et aussi de tous les camarades assistant à ce Congrès. J'ai essayé de vous montrer toute l'importance qu'il y avait à travailler parmi les employés,

tant du point de vue du nombre de travailleurs que l'on peut toucher que de celui de les soustraire à l'influence du fascisme, qui essaie de se développer davantage encore parmi eux. La Fédération ne pourrait pas, seule, suffire à ce travail, si elle n'était aidée par les camarades des différentes régions et localités. Il faudra tout mettre en œuvre pour attirer les employés qui sont encore séparés de la classe ouvrière ; il faudra grouper tous ceux qui, nombreux, sont dans le Front populaire ; il faudra les organiser, et ceci avec des revendications précises, revendications, si petites soient-elles, qui sont nombreuses dans les magasins et dans les bureaux.

Camarades, si nous faisons ce travail, demain, lorsque nous aurons réalisé l'unité syndicale, lorsque nous aurons des syndicats uniques d'employés dans toute la France, lorsque nous aurons notre Fédération unique des Employés pour diriger le travail, nous aurons encore besoin de toute l'aide des camarades de province, car nos effectifs, unitaires et confédérés réunis, ne suffiront pas encore pour dire que nous avons avec nous une grande partie des employés, et cela est très important.

En conclusion, il faut que tous les syndiqués comprennent l'importance qu'il y a à organiser le mouvement des employés. Il nous faut l'aide de tous les militants, à tous les échelons que ce soit de l'appareil syndical. Il faut aussi que nous comprenions qu'il faut poursuivre plus avant, qu'il faut laisser de côté les formules étriquées, que nous avons un million de salariés à gagner, et c'est à cela, camarades, que nous devons tendre tous nos efforts, pour, demain, enlever les employés à l'influence du fascisme et les entraîner avec les ouvriers dans le combat pour le bien-être et l'émancipation de la classe ouvrière, à laquelle ils appartiennent. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons 45 orateurs inscrits. Je propose au Congrès la clôture de la liste des orateurs.

(*Mise aux voix, cette proposition est adoptée.*)

## INTERVENTION DE MANGUINE

MANGUINE (Métaux de Lille). — Camarades, je veux ici, au nom de mon organisation syndicale à Lille, tracer brièvement le chemin que nous avons accompli dans la voie de l'unité d'action et de l'unité syndicale. Auparavant, camarades, permettez-moi de citer une série d'éléments qui montreront la force de nos organisations syndicales, en liaison avec le mouvement prolétarien de notre région lilloise.

Dans cette région vivent 25.000 à 30.000 ouvriers et ouvrières du textile, dont les conditions de salaires et de travail dans les usines sont chaque jour un peu plus misérables. Par exemple, une femme qui travaille 54 heures par semaine n'arrive à gagner qu'une somme de 75 francs. Il y a des centaines, et des centaines de jeunes dont les salaires horaires sont souvent aussi bas que 25 ou 40 centimes. Certainement, nos organisations syndicales unitaires ont, ces derniers mois, gagné une influence considérable parmi les ouvriers du textile, de la métallurgie, des produits chimiques et également parmi les fonctionnaires. Mais nous devons tenir compte aussi du fait que nous avons, dans notre région lilloise, un courant très important vers les organisations syndi-

cales. Examinons la proportion des ouvriers syndiqués : Sur 80.000 à 90.000, 17.000 ouvriers sont organisés dans les syndicats unitaires ou confédérés : 14.000 dans les syndicats confédérés et un peu plus de 2.500 dans les syndicats unitaires.

Je cite ces chiffres parce que je veux montrer ici que si les militants que nous sommes veulent travailler, non seulement dans les syndicats unitaires, mais avec les syndicats confédérés, avec les ouvriers confédérés, ils peuvent arriver à des résultats incontestables. Il y a quelques mois à peine, nous avons eu à Lille une grande grève des ouvriers et ouvrières de la confection, qui sont syndiqués à la presque unanimité dans un syndicat unique confédéré. Il est vrai qu'au début du déclenchement de ce mouvement contre la menace du patron de briser le contrat de travail, la tendance de l'organisation qui dirigeait ce mouvement, c'est-à-dire de l'organisation confédérée, était d'empêcher l'élargissement de la lutte et, par conséquent, de ne pas créer les conditions maxima pour la victoire des ouvriers. Nous sommes entrés en contact avec un groupe de militants confédérés ; nous avons préconisé par leur intermédiaire l'organisation de piquets de grève, avec la participation des chômeurs. Résultat : nous sommes parvenus à élargir le mouvement et le contrat de travail que voulait briser le patron n'a pas été brisé, parce que la population lilloise soutenait les ouvriers et ouvrières partis en lutte.

Autre exemple : Dans l'action contre les décrets-lois, nos syndicats unitaires, et ceux des Fonctionnaires en particulier, ont fait une série de propositions pour l'organisation immédiate de l'action contre les décrets-lois, l'organisation de meetings et la tenue de manifestations. Ces propositions, que notre cartel de cadres des fonctionnaires avait présentées au cartel confédéré des fonctionnaires et aux organisations d'anciens combattants, ont eu un résultat positif presque immédiat, si l'on tient compte que les fonctionnaires se sont rassemblés à plusieurs milliers, confédérés et unitaires, que les anciens combattants se sont rassemblés également à 5.000 ou 6.000 et que les cheminots ont tenu un grand meeting avec le cartel interfédéral des cheminots, qui rassemblait la presque totalité des cheminots de la région lilloise, c'est-à-dire 6.000 à 6.500.

Camarades, ces exemples d'action et de prise de contact avec les syndicats confédérés prouvent que dans l'action nous sommes arrivés à une meilleure liaison avec les camarades confédérés et que nous entrons ainsi dans la voie de la réalisation de l'unité syndicale.

En ce qui concerne le mouvement des chômeurs, nos organisations syndicales unitaires de la région ont porté particulièrement leur attention sur ce mouvement. Tous les camarades se souviennent de la grande marche des chômeurs sur Paris, fin 1933, qui a mobilisé tout le long du parcours des couches importantes d'ouvriers, de petits paysans, et qui a rassemblé, au moment de l'arrivée, 60.000 chômeurs. Tous les camarades ont encore présente à la mémoire la grande marche des chômeurs sur Lille, qui a mobilisé également, dans toutes les localités, paysans, petits commerçants, artisans, ouvriers, employés, et qui a fait que le Conseil général du Nord a été obligé de prendre en considération les revendications des chômeurs et à voter immédiatement deux millions en leur faveur.

Si, dans la marche des chômeurs sur Lille qui a eu lieu fin 1934,

nous n'avons pas pu réaliser le plein accord avec l'Union locale confédérée, je dois dire que 25.000 travailleurs de toutes tendances ont suivi les chômeurs et ont soutenu, par conséquent, le mouvement de revendication de ceux-ci.

Je veux ajouter encore un mot : Dans les luttes qui se font dans les usines, textile, métallurgie, etc., il y a incontestablement, dans la région du Nord comme dans toute la France, un courant puissant en faveur de l'unité syndicale. Quelques jours avant la tenue du Congrès, nous avons présenté la préparation de ces deux Congrès — C.G.T. et C.G.T.U. — comme devant amener l'unité syndicale pour les ouvriers. Les ouvriers ont acclamé les propositions que nous faisons en faveur de l'unité syndicale et ils ont pris la décision, immédiatement, de nous aider après le retour du Congrès, quand aura eu lieu l'assemblée commune des délégués confédérés et unitaires, en vue de réaliser l'unité syndicale avec les puissants syndicats ouvriers et d'obtenir de meilleures conditions de salaires et d'existence.

Camarades, nous devons réaliser l'unité syndicale et tous les délégués au Congrès de la C.G.T.U. en sont absolument convaincus. Mais nous devons aussi œuvrer dès maintenant pour réaliser, dans les localités importantes et pour les industries importantes, des contrats de travail qui ne soient pas de simples cahiers de revendications et qui situent bien les conditions de salaires et les conditions de vie des ouvriers.

En ce qui concerne notre région lilloise, à l'exemple du contrat de travail édité par la Fédération des Métaux, et avec nos camarades de la région parisienne, nous avons édité un contrat de travail, qui a été répandu parmi tous les ouvriers de la métallurgie, qui l'ont accueilli avec une grande sympathie. A peine ce contrat était-il popularisé que les 350 ouvriers d'une usine portaient en lutte contre la menace faite par le patronat de supprimer la semaine anglaise. Au bout d'une demi-journée de grève, les ouvriers ont obtenu satisfaction.

Actuellement, bien que ce soit un peu plus compliqué, étant donné les diverses catégories, nos camarades du textile sont en train d'élaborer et ont déjà commencé à populariser un contrat de travail prévoyant toutes les conditions de salaires, de vie et de travail des ouvriers et des ouvrières. C'est notre deuxième réalisation à ce point de vue. Nous envisageons également de réaliser à bref délai un contrat de travail pour les ouvriers et ouvrières des produits chimiques.

Je crois qu'il est utile d'insister sur les efforts que doivent faire les divers militants des syndicats pour réaliser ces contrats de travail, qui forment une base d'entraînement à l'action des ouvriers unitaires, confédérés et inorganisés.

Camarades, j'ai indiqué en quelques mots quels avaient été les buts poursuivis par les organisations syndicales à Lille. Il reste certainement encore beaucoup à faire, mais j'ai confiance, comme nous devons tous avoir confiance, en les décisions et en la volonté unanime des délégués qui interviennent dans les deux Congrès en faveur de l'unité syndicale, et j'espère que le 1<sup>er</sup> janvier 1936, dans la région du Nord comme dans toute la France, il n'y aura plus qu'un syndicat, que nous abattons le fascisme et que nous empêcherons la guerre impérialiste. *(Applaudissements.)*

## INTERVENTION DE SERVAL

**SERVAL (Lyon).** — Camarades, le syndicat des Cheminots de Lyon est en accord avec le rapport d'activité qui nous a été présenté par le camarade Frachon.

Je parle ici au nom de 2.500 cheminots syndiqués, dont 740 unifiés. Ces chiffres démontrent que par notre travail nous avons fait le maximum pour mettre en application les directives de notre C.G.T.U. ; nous nous sommes penchés attentivement sur les plus minimes revendications de nos camarades et, au travers de l'activité de nos sections techniques, que nous nous sommes efforcés de faire fonctionner, nous sommes arrivés à ce résultat que nous voyons tous les mois grossir nos effectifs par les adhésions que nous faisons dans les réunions des sections techniques.

Camarades, je pense qu'il est nécessaire de souligner devant vous certaines difficultés que nous rencontrons dans notre travail pour l'unité syndicale, ainsi que les résultats que nous obtenons. C'est ainsi que pour le congrès de notre union régionale, malgré une circulaire de l'Union départementale confédérée enjoignant à ses syndiqués de ne pas répondre à notre appel et de ne pas participer à notre congrès, nous avons eu le plaisir de voir nos camarades cheminots confédérés accepter d'être délégués à ce congrès et y participer.

Nous nous sommes efforcés, ayant réalisé notre unité chez les cheminots, de l'élargir le plus possible, d'apporter notre appui aux camarades des autres corporations, et nous sommes arrivés à un certain résultat. Nous avons constitué, par exemple, le Comité élargi des fonctionnaires, qui a organisé à Lyon manifestations et meetings. Là aussi nous avons enregistré avec satisfaction un autre point sur l'unité syndicale. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'avoir à nos manifestations, côte à côte, le secrétaire de l'Union régionale et le secrétaire de l'Union départementale confédérée, alors que ce dernier avait déclaré à maintes reprises que jamais il ne participerait à une manifestation quelconque organisée dans l'unité.

Mais si nous sommes arrivés à certains résultats, nous venons ici avec un mandat bien ferme de notre syndicat unifié des cheminots, parce que, si par hasard nous repartions sans ramener l'unité totale de la classe ouvrière, nous craignons qu'il n'y ait de gros dangers pour nous ; nous craignons la baisse des effectifs dans certaines corporations et plus particulièrement en ce qui nous concerne, nous, cheminots, un courant vers l'autonomie.

C'est pourquoi nous avons étudié attentivement la question de l'unité syndicale et les quelques différends qui existent entre les deux centrales, et c'est pourquoi aussi nous avons mandaté fermement nos délégués au Congrès confédéré et au Congrès unitaire pour demander :

- 1° La fixation du Congrès National de fusion à une date très rapprochée, c'est-à-dire, si possible, avant le 1<sup>er</sup> janvier ;
- 2° La désignation d'une commission mixte chargée d'organiser, de la base au sommet, la fusion et de trancher les différends qui pourraient se faire jour ainsi que la préparation du Congrès de fusion ;
- 3° Nous demandons que, pendant la période transitoire, la direc-



tion du mouvement ouvrier soit assurée par les directions des deux C.G.T. qui sortiront élues de ces deux congrès.

Au cours de nos congrès de fusion, les fédérations d'industrie éliront leurs responsables, leurs délégués au sein du Comité National confédéral, et nous pensons qu'il ne doit pas y avoir seulement des camarades responsables des fédérations, mais aussi qu'il doit y avoir des camarades en activité de service, des camarades de la base qui, eux, vivent mieux au contact de leurs camarades de travail.

Pendant les travaux du Congrès de fusion, les délégués élus au C.C.N. par les fédérations et les unions départementales qui constitueraient le Comité National, se réuniraient pour élire leur bureau et, par la suite, reviendraient devant le congrès pour ratification. Ces candidatures seraient présentées dans une séance plénière et le congrès, je le répète, serait souverain pour les ratifier ou pour les repousser.

Camarades, je pense qu'il est nécessaire que nous partions d'ici avec, en mains, tous les arguments possibles qui nous permettront de pouvoir revenir auprès de nos camarades de travail et de leur dire : Cette fois, c'est une chose accomplie : nous aurons le 1<sup>er</sup> janvier 1936 notre carte unique. Il faut que nous puissions en donner une preuve à nos camarades, par la tenue d'une assemblée générale des deux congrès. (*Applaudissements.*)

### Salut du Congrès aux mineurs grévistes américains

LE PRÉSIDENT. — Nous avons une résolution à vous présenter :

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. envoie son salut fraternel, ainsi que l'expression de sa solidarité aux 500.000 mineurs américains en grève contre leurs exploiters.*

*Le prolétariat de France ne saurait rester indifférent devant cette action courageuse des mineurs américains, qui de plus en plus se rendent compte que les promesses de Roosevelt se sont traduites par une aggravation de leurs misères.*

*Comme leurs frères mineurs français, ils sont las de travailler dans des conditions épouvantables dans les bagnes souterrains avec des salaires de famine.*

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. salue l'entrée en bataille de ces centaines de milliers de travailleurs des mines, qui, par la réalisation de leur unité de combat et avec l'appui des ouvriers du monde entier, peuvent et doivent vaincre leurs féroces exploiters, en arrachant l'augmentation de leurs salaires.*

*Vivent les 500.000 combattants américains !*

*Vive la solidarité internationale des travailleurs !*

(Mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous une délégation de la Fédération sportive unifiée de France. Je donne la parole au camarade Delaune. En votre nom à tous, j'adresse à cette délégation notre salut cordial et le plus fraternel. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE DELAUNE

DELAUNE. — Camarades, au nom de notre Fédération sportive unifiée de France, j'apporte le salut fraternel aux camarades de la C.G.T.U. qui, dans leur congrès, font le maximum d'efforts pour voir se réaliser l'unité syndicale ; et nous espérons que le 1<sup>er</sup> janvier 1936, en France, il n'y aura pas seulement une organisation unitaire, mais qu'il y aura deux organisations unifiées capables de barrer la route au fascisme.

Il y a un an, à cette même époque, les deux organisations sportives de France se réunissaient, elles aussi, pour examiner comment on pourrait réaliser l'unité sportive en France. Nous constituions, le 1<sup>er</sup> octobre, une commission paritaire chargée d'examiner cette question ; au mois de novembre, les deux Congrès des organisations sportives se réunissaient, l'un rue de la Grange-aux-Belles, l'autre au Palais de la Mutualité, et prenaient chacun la résolution d'organiser avant la fin de l'année 1934 un seul congrès des sportifs. Au mois de décembre 1934, la fusion était accomplie, une seule organisation était constituée et, depuis, notre mouvement marche de l'avant.

Nous avons éliminé les questions de personnalités, parce que nous considérons qu'il était nécessaire de grouper les forces du mouvement sportif ouvrier, qu'il était nécessaire d'arracher à la bourgeoisie l'immense majorité de la jeunesse qui se trouve dans les organisations officielles. Nous venons, camarades, avec des résultats positifs. Partis avec une organisation de 25.000 adhérents, après huit mois de travail nous venons aujourd'hui devant le Congrès de la C.G.T.U. avec 45.000 adhérents. (*Applaudissements.*)

Il est certain qu'au début nous avons eu des difficultés, mais, de part et d'autre, nous disions : Il faut absolument surmonter ces difficultés ; c'est ce que nous avons fait. Maintenant, nous venons au Congrès des deux C.G.T., parce que nous avons demandé à être entendus par elles ; nous venons donner notre expérience ; nous venons maintenant avec une direction, groupés, solides, ayant le même but : gagner la jeunesse ouvrière à la cause du mouvement ouvrier.

Oui, camarades, notre mouvement unifié de France pense — les deux Congrès et la réception qu'on a faite hier à la délégation de la C.G.T.U. le montrent — que partout il y a la volonté de regrouper les forces du mouvement ouvrier. Les sportifs ouvriers de France suivent attentivement les deux Congrès. Nous espérons que les délégués de province ne partiront pas de Paris sans avoir eu une réunion commune des délégués des deux Congrès, établissant l'unité syndicale de la classe ouvrière.

Je ne voudrais pas abuser, mais je pense que les camarades de la C.G.T.U. doivent faire le maximum d'efforts, non pas pour constituer dans leur propre région de petits groupes corporatifs, mais pour travailler à conquérir l'immense majorité des ouvriers sportifs. Nous espérons que la commission des jeunes syndiqués unifiés comprendra la nécessité d'entreprendre un large travail à l'intérieur du mouvement sportif adverse, pour conquérir l'immense majorité de la jeunesse.

Camarades, en terminant, je tiens à vous signaler que les sportifs ouvriers de France, demain comme aujourd'hui, feront le maximum d'efforts à l'intérieur de leurs organisations pour conquérir de nouveaux

éléments, de nouveaux ouvriers. Nous aussi, les sportifs, nous élargirons notre front populaire et nous travaillerons à l'intérieur du mouvement adverse. Nous devons dire que nous sommes en contact permanent avec l'ensemble des organisations sportives officielles.

Camarades, nous espérons qu'en 1936 une seule C.G.T. sera constituée en France et que l'unité totale de la classe ouvrière se réalisera. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je me fais votre interprète à tous, camarades, en assurant à notre camarade Delaune que les délégués au Congrès de la C.G.T.U., comme d'ailleurs déjà de nombreuses fédérations de syndicats l'ont fait, travailleront pour grouper la jeunesse dans des groupes sportifs unifiés. La Fédération Sportive du Travail a donné un grand exemple au monde des travailleurs dans ce pays, lorsque, l'année dernière, elle s'est constituée, unifiant les deux Fédérations qui, dans le passé, avaient été séparées. Notre devoir à tous est de travailler pour renforcer nos syndicats unifiés. Dès demain, notre devoir à tous sera de renforcer aussi cette Fédération Sportive du Travail, en rassemblant les éléments jeunes, qui sont pour l'avenir du prolétariat l'élément moteur qui fera la révolution et établira la dictature du prolétariat. (*Applaudissements.*)

Camarades, la Fédération Sportive unifiée, depuis cette unification, a doublé ses effectifs. Nous avons, nous, la conviction que lorsque notre Congrès de fusion interconfédéral aura lieu, nombreux seront les inorganisés, ces millions de travailleurs qui ont attendu l'unité pour rejoindre les rangs du mouvement syndical, qui viendront à nous. Nous pensons que lorsque la C.G.T. unique de classe sera réalisée, ce sont les millions de travailleurs de France qui se grouperont sous le drapeau révolutionnaire du syndicalisme français, imitant ainsi nos camarades sportifs, qui nous ont précédés dans l'unification. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE SANSIQUET

SANSIQUET (Métaux de Neuves-Maisons). — Camarades, au nom du syndicat unitaire des Métaux de Neuves-Maisons et de la région de l'Est, je ne voudrais pas rappeler les grèves que nous avons menées au début de l'année dans notre localité ; cela nous mènerait trop loin.

Depuis le dernier Congrès de la C.G.T.U., nos syndicats unitaires de la région de l'Est ont renforcé leurs effectifs. Il y a maintenant des groupes syndicaux dans les plus grandes usines du Comité des Forges. Dans certaines, il faut faire preuve de beaucoup de dévouement et nous n'en sommes encore qu'au stade de la propagande cachée, mais déjà nos tracts et nos journaux d'entreprises ont une grande portée et, sur des questions de détail, à la suite de nos dénonciations, nous avons pu obtenir quelques avantages.

Mais les résultats obtenus ne peuvent nous faire oublier que le pourcentage des ouvriers organisés dans les syndicats est très faible. C'est pourquoi la réalisation de l'unité syndicale aura une très grande signification pour nous. Elle signifiera le regroupement des forces ouvrières pour recréer dans notre région de l'Est un mouvement syndical proportionné à son importance industrielle.

Tout nous laisse croire que nous sommes sur le point de réussir, car nos rapports avec nos camarades confédérés se sont beaucoup améliorés. En plus de nos camarades cheminots, nous avons maintenant une sorte de syndicat unifié dans le secteur des produits chimiques de Dombasle-Varangeville-Saint-Nicolas.

Ailleurs, nous parlons dans les mêmes meetings et nous les organisons en commun dans beaucoup de localités. L'unité est déjà faite dans les esprits dans la majorité des centres de notre région.

Si l'on voulait expliquer l'état d'esprit général, on pourrait dire que l'unité des deux Congrès est attendue.

Même dans des usines comme la nôtre, à Neuves-Maisons, où nos relations avec nos camarades confédérés n'ont pas toujours été ce qu'elles auraient dû être, surtout à l'époque de la grande grève que nous avons menée au début de l'année, là aussi il y a une grande amélioration. Nous sommes depuis peu côte à côte dans le Front populaire. Nul doute que dans les luttes futures pour notre pain, cette amélioration ne manquera pas de se traduire par une attitude beaucoup plus conforme aux intérêts des ouvriers, que nous aurons un véritable comité de grève, que l'on ne tombera pas aussi facilement dans le panneau des manœuvres de la direction de l'usine et du préfet de Meurthe-et-Moselle, tout dévoué au Comité des Forges.

L'unité syndicale signifiera pour les milliers d'exploités de la métallurgie de l'Est, pour nos camarades mineurs de fer, dont la moitié sont accidentés du travail chaque année, si l'on en croit les statistiques officielles, pour nos camarades du textile des Vosges, l'espoir qu'il sera enfin mis une limite à leur misère.

Vive l'unité syndicale ! (*Applaudissements.*)

### INTERVENTION DE DESPIERRE

DESPIERRE (Métaux de Mâcon). — Camarades, je ne suis pas un orateur et demande toute votre indulgence.

Mandaté par mon syndicat, je dois, à cette tribune, apporter notre point de vue au sujet de l'unité syndicale et de notre regroupement.

Je vous apporte le salut fraternel du syndicat unitaire des Métaux de Mâcon, et j'ajoute immédiatement que nous sommes constitués en syndicat unique depuis le 17 octobre dernier. Pour cette raison, il est de mon devoir de vous dire que depuis que nous avons réalisé le comité local dans les métaux, nous n'avons pas seulement doublé nos effectifs, mais nous les avons presque quadruplés. C'est une preuve convaincante que, partout où s'est manifestée l'unité d'action, partout où se sont constitués des syndicats uniques, les effectifs ont considérablement augmenté.

Nous avons donc onze mois d'expérience, et nous nous sommes parfaitement rendu compte qu'il est possible de faire du bon travail syndical en commun. Notre syndicat unique est composé, comme tous les syndicats de ce genre, d'éléments distincts : sans parti, socialistes, communistes, etc. Chez nous règne une franche amitié et nous tenons à la conserver. Chez nous, l'indépendance syndicale existe, chacun se réservant de militer politiquement au sein de son parti respectif.

Au moment où le gouvernement met, par tous les moyens, des entraves à nos libertés syndicales, au moment où le fléau le plus terrible menace une fois de plus le monde entier, nous considérons que l'unité syndicale est non seulement nécessaire, mais indispensable. Nous devons nous efforcer aujourd'hui de faire disparaître toutes les difficultés qui surgissent au dernier moment. Aussi, nous, syndicat unique des Métaux de Mâcon, nous espérons que de ces deux Congrès confédéraux sortiront des directives pour l'unification totale de la classe ouvrière, des directives de base qui seront mises en application immédiatement après les Congrès, de façon qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1936 l'unité soit un fait accompli.

Nous espérons, en outre, que le Congrès de fusion, qui aura lieu vraisemblablement à la fin de l'année, sera une mise au point, une ratification de l'unité syndicale, enfin réalisée. (*Applaudissements.*)

### INTERVENTION DE CAPRE

CAPRÉ (Saint-Denis). — Camarades, la Section syndicale de Saint-Denis a mené la lutte et engagé des pourparlers pour la réalisation de l'unité syndicale ; d'autre part, nous avons eu par contre à subir des assauts et des tentatives de division de la part de militants qui sont encore membres de la C.G.T.U.

C'est au mois d'avril dernier que les amis de Doriot sont descendus chez les cheminots de la Plaine pour tenter la formation d'un comité d'unité. Je laisse à l'appréciation du Congrès le soin de déterminer l'utilité d'un Comité dans une entreprise où il n'existe comme chez nous que le Syndicat unitaire.

Au cours de la réunion, les cheminots ont montré à ceux qui voulaient les diviser qu'ils n'étaient pas décidés à servir les buts politiques d'intérêt personnel de celui qu'ils considèrent aujourd'hui comme un traître à la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

À la suite du meeting de rassemblement de Buffalo qui fut pour nous, comme pour tous les travailleurs, la démonstration éclatante que des hommes, appartenant à des groupements différents, à des organisations diamétralement opposées, pouvaient s'unir pour lutter en commun contre l'ennemi commun.

Nous avons pensé, à la suite de ce rassemblement, que nous pouvions faire la même opération. Et c'est pourquoi, sur l'initiative du Syndicat du Gaz, le 5 septembre dernier, à la Bourse du Travail de Saint-Denis, nous avons jeté les premières bases de la constitution d'un cartel des victimes des décrets-lois de Saint-Denis.

À ce cartel, l'Union des organisations de Saint-Denis, syndicales, politiques, ou simplement amicales, avait projeté un grand meeting pour le 18 septembre, manifestation qui devait être grandiose, puisque toutes les organisations de Saint-Denis, quelles qu'elles soient, devaient y participer. Mais le meeting n'a pas eu lieu, tout simplement parce que la municipalité de Saint-Denis nous a refusé l'accès du Théâtre municipal sans nous en donner le motif, ou tout au moins en alléguant une question de date pour nous refuser l'entrée de ce théâtre.

Mais, camarades, nous ne nous laissons pas intimider par de semblables vexations, et le rassemblement que nous avions projeté, aura

lieu quand même. Sans doute, Doriot nous refusera encore le Théâtre municipal de Saint-Denis, mais nous trouverons bien une autre salle. Les travailleurs de Saint-Denis se rassembleront, envers et contre la municipalité, et nous saurons ainsi démontrer aux ouvriers que nous sommes leurs véritables défenseurs, et, au moment où tant d'efforts sont déployés pour réaliser l'unité syndicale, les travailleurs jugeront comme il convient ceux qui cherchent à les diviser, au lieu de travailler à les unir. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE TANCREDE

TANCRÈDE (P.T.T.). — Camarades, au mois de septembre 1934, il y avait à la recette principale des P.T.T. de Paris, qui occupe 1.800 employés, et qui est un point stratégique pour notre corporation, cinq organisations syndicales. Depuis treize mois, il n'y a plus qu'une seule organisation : le Syndicat unique de la recette principale. (*Applaudissements.*)

Ce morceau d'unité s'avérait indispensable pour lutter avec succès contre les méthodes de rationalisation de l'administration.

Certes, pour réaliser cette unité, nous avons eu de nombreuses difficultés à vaincre et de nombreux obstacles à franchir.

Tout d'abord la résistance des secrétaires de la section confédérée qui hésitaient à entrer en conflit avec la direction de la Fédération Postale confédérée, qui est hostile, vous le savez, à l'unité d'action et au Syndicat unique.

Il y eut aussi à vaincre les manœuvres de division et d'intimidation de notre administration.

Enfin, il fallait intéresser immédiatement la masse des employés des bureaux.

Nous nous sommes mis immédiatement au travail. Notre premier souci a été de dresser immédiatement le cahier de revendications locales immédiates de tout le personnel des bureaux. Service par service nous avons d'abord étudié, puis couché sur le papier toutes ces petites revendications. La simple publication de ces revendications, leur simple diffusion, leur simple popularisation nous a permis d'arracher déjà quelques revendications immédiates.

Nous avons aussi pensé qu'il était absolument nécessaire d'éditer un journal d'entreprise. Treize numéros de ce journal ont déjà été publiés. Certes, dans ce journal, nous ne recopions pas les articles importants de nos grands journaux corporatifs, c'est sur les revendications immédiates que nous faisons porter tous nos efforts. Nous avons remarqué, en effet, que ce sont les revendications les plus terre à terre qui nous ont permis de gagner la confiance du personnel de la recette principale.

Nous avons aussi, par notre travail, engagé des actions partielles dans les services. Nous avons encore pris notre action service par service, nous avons lutté efficacement contre la diminution des effectifs. Nous avons dans certains services appliqué les règlements. Nous avons enfin, grâce à notre journal *l'Humanité*, lié les revendications du personnel à l'ensemble des revendications de la classe ouvrière et à l'ensemble des revendications formulées dans les autres administrations.

Certes, camarades de l'Enseignement, nous n'avons pas bavardé, nous n'avons pas perdu notre temps. Nous avons agi et c'est de cette façon-là que nous sommes arrivés à unir toutes nos forces.

Nous avons gagné la confiance de nos camarades, nous n'avons rien abandonné de nos revendications, elles restent toujours les mêmes.

Après avoir organisé le travail dans nos bureaux nous avons été visiter les bureaux de la Région parisienne. Nous avons fait part de nos résultats, et enfin nous avons facilité, avec l'aide (qu'il convient de souligner) de la direction de notre Fédération Postale, la constitution de plus de 23 syndicats uniques de postiers.

Enfin, pour coordonner nos efforts et pour établir la liaison indispensable entre ces syndicats uniques, nous avons organisé la Conférence des syndicats uniques. Le 24 mars, il y avait 75 délégués des postiers et 23 syndicats uniques y étaient représentés.

La liaison que nous avons ainsi établie nous a permis de développer le courant d'unité d'action. La Fédération Postale confédérée, réfractaire à l'unité d'action, a été contrainte plusieurs fois de répondre favorablement aux propositions renouvelées de la Fédération Postale unitaire.

Contre les décrets-lois, nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons organisé des réunions comme vous autres ; nous avons fait aussi quelque chose que nous demandait notre Fédération Postale unitaire : c'était, dans la mesure de nos moyens, d'organiser dans les bureaux une manifestation. Camarades, le 30 juillet, jour de la paie, nous avons préparé une manifestation dans les bureaux. Malheureusement, nous avons été immédiatement dénoncés, car vous le savez bien, Mandel est un homme qui est partout, et qui avait su mobiliser la police. Mais camarades, nous avons su déjouer la provocation. Nous avons retardé de quelques heures notre manifestation et, quand la police s'est retirée, quand nous nous sommes sentis bien sûrs de nos bureaux, les employés ont chanté « l'Internationale » dans les bureaux, dans les locaux administratifs et jusque dans la rue. (*Applaudissements.*)

Notre syndicat unitaire groupe maintenant plus de 800 syndiqués, il y a plus de 150 ex-inorganisés, puis l'ensemble des sections confédérées et autonomes.

J'ajoute qu'il n'y a pas dans notre centrale d'organisation fasciste. Il y a des individualités fascistes qui ont essayé de faire quelque chose ; mais, grâce à notre action, étant donné que nous nous sommes penchés sur les revendications des ouvriers, nous avons brisé tous les essais de pénétration dans nos bureaux.

Est-il besoin de souligner que nous avons agi sur les conseils éclairés de notre Fédération ? Nous avons suivi les directives de notre C.G.T.U. Il y a dans notre Syndicat unique, dans notre Fédération, de nombreux jeunes. Nous, les jeunes, qui n'avons pas vécu les moments de la scission, nous qui avons été conduits par les circonstances, par notre tempérament, dans les rangs de la C.G.T.U., nous sommes fiers d'appartenir à notre Centrale. Camarades, dans la C.G.T. unique de demain, nous tâcherons d'être à la hauteur de notre tâche, d'être les meilleurs. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE THIBAUD

THIBAUD (Union régionale de Saint-Etienne). — Camarades, dans notre région, nous avons réussi à réaliser le Front Populaire et nous devons vous indiquer immédiatement pourquoi le Front Populaire a été un des facteurs de la victoire partielle de nos camarades du Textile.

Nous avons attiré l'attention de notre population sur la misère des ouvrières et des ouvriers du Textile de la Région de Roanne. Nos syndicats unitaires ont alors déclenché une propagande intense, puis nous avons discuté avec les hommes politiques, et le point important pour nous est d'avoir rassemblé dans notre région une dizaine de maires, de conseillers généraux, de députés, autour de nos organisations ouvrières. Nous avons pu, grâce à notre action, provoquer le rassemblement de 7.000 travailleurs et organiser une manifestation.

Le Préfet de la Loire voulait bien entendu interdire cette manifestation de soutien aux ouvriers de Roanne, mais devant la volonté nettement exprimée, devant la ténacité des syndicats unitaires et du Comité du Front Populaire, le Préfet a dû céder au dernier moment.

Ainsi, dans la rue, plus de 7.000 manifestants ont montré la volonté de soutenir nos camarades grévistes. Ainsi le Front Populaire, dans la ville de Roanne, a été un facteur important pour le développement de la solidarité. Dans toute la France, mais dans notre région en particulier, la solidarité a été effective et importante. Le journal « La Tribune Républicaine » dont le propriétaire est un républicain socialiste, pendant plusieurs jours a lancé des appels à la solidarité, il a invité la population à participer aux démonstrations en faveur des grévistes. Ce journal tire à 120.000 exemplaires et il nous a apporté un appui important dans le Front Populaire.

Grâce au Front Populaire, nous avons pu réaliser une œuvre éminemment sociale : c'est ainsi que, dans un périmètre de 80 kilomètres autour de Roanne, les enfants des grévistes ont été hébergés pendant plus de deux mois par la population. Nous n'avons même pas pu donner satisfaction à toutes les demandes des ouvriers qui voulaient recevoir les enfants des grévistes. Le Front Populaire a été un élément du succès partiel de ce mouvement.

Hier, notre camarade de la Direction fédérale de l'Enseignement est venu déclarer que, dans le Front Populaire les syndicats se dissolvaient. Je ne sais pas si le camarade a travaillé avec le Front Populaire, mais ce que je puis dire c'est que, s'il avait été dans notre région, il n'aurait pas tenu un tel propos.

En effet, si je prends, par exemple, le syndicat du Bâtiment, je constate que, s'il a remporté un tel succès dans son recrutement, c'est grâce au Front Populaire. (*Applaudissements.*)

Hier, le secrétaire du Bâtiment a expliqué l'activité qui avait été faite sur les chantiers, et le recrutement important fait dans ce syndicat, nous pouvons dire que maintenant, grâce au travail du Front Populaire, il groupe dans notre région plus de 1.600 adhérents.

La première réunion qui avait été organisée par le syndicat, sous l'égide du Front Populaire, a rassemblé plusieurs centaines de travailleurs et aujourd'hui le Syndicat du Bâtiment ne s'est pas « noyé », il a même enregistré un succès important dans cette corporation, au point



de vue revendicatif et au point de vue du nombre des adhérents. (*Applaudissements.*)

Pour les fonctionnaires, dans notre région, je citerai en particulier la manifestation importante des fonctionnaires qui a été organisée avec l'appui du Front Populaire : il y a eu ce jour-là 10.000 manifestants, fonctionnaires, ouvriers et chômeurs qui avaient tenu à se solidariser pour la défense des revendications des travailleurs et pour protester contre l'application des décrets-lois.

Nous avons la chance d'avoir une municipalité du Front Populaire à Saint-Etienne, je vais vous donner une preuve de l'activité déployée par cette municipalité : le Préfet de la Loire avait interdit toute manifestation de fonctionnaires. Or, malgré l'interdiction du Préfet, et malgré les forces de police qui avaient été mobilisées, le maire, le premier adjoint, notre camarade Ramier, ainsi que leurs collègues, ont passé outre à cette interdiction, et ils se sont mis, malgré la police, en tête de cette manifestation. Voilà l'œuvre de notre municipalité. (*Applaudissements.*)

Je dois également vous dire quelques mots de notre activité au point de vue de la corporation des mineurs. Le syndicat des Mineurs avait dressé des revendications ; il avait exposé quelles étaient les principales des ces revendications qu'il importait de défendre et de faire prévaloir, il avait, en outre, fait appel au Front Populaire pour soutenir ces revendications.

Les camarades confédérés avaient prétendu qu'il y avait là une manœuvre électorale. Or, quelque temps après, au moment de la période électorale, les camarades confédérés des mineurs ont invité les travailleurs à voter pour le Front Populaire.

Mais le camarade Bard, de la Fédération Confédérée des Mineurs, est venu à Saint-Etienne et je dois d'ailleurs dire qu'à la suite de son intervention rien de tangible n'a été fait chez les mineurs.

Cependant, le Front Populaire a fait ses preuves dans notre région, il a tout mis en œuvre pour faire triompher les revendications ouvrières et pour organiser la lutte contre le fascisme et contre la guerre.

Notre Union Régionale est donc en plein accord avec le Syndicat Unitaire des Mineurs. Mais c'est à nous à faire notre travail de redressement dans l'intérêt de la corporation des mineurs.

Nous pouvons donc, en terminant, indiquer au Congrès que notre C.G.T.U. a très bien travaillé dans notre région. Nous continuerons à travailler demain avec encore plus d'ardeur dans le Front Populaire, parce que nous considérons que, plus que jamais, le Front Populaire sera d'une grande utilité pour le soutien de nos buts revendicatifs et pour l'organisation de la lutte contre le fascisme et contre la guerre. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE VALIERE

VALIÈRE (Enseignement). — Camarades, c'est au nom de la Fédération Unitaire de l'Enseignement, cette petite secte rageuse et impuissante, si l'on en croit Frachon, que j'interviendrai ici. Vous savez que nous sommes « minorité » dans la C.G.T.U. Aussi tenons-nous à faire entendre notre voix sur des questions importantes comme celles de

l'unité et de la lutte contre la guerre, et les sommations d'Hénaff étaient pour le moins superflues.

J'ai laissé à notre ami Margaillan le soin d'exposer à cette tribune notre conception de l'unité syndicale.

Notre déclaration sur la question de la guerre, que nous voulons très nette, sera aussi une réponse aux affirmations tendancieuses et même aux calomnies d'Hénaff et de Frachon.

C'est parce que nous nous sommes dressés contre le pacte franco-russe et la déclaration de Staline que la direction confédérale nous présente aujourd'hui comme des contre-révolutionnaires.

Nous protestons énergiquement contre une accusation aussi calomnieuse et nous nous croyons particulièrement qualifiés pour le faire, puisque notre organisation a toujours donné l'exemple de l'internationalisme prolétarien et du défaitisme révolutionnaire, et qu'elle est la seule qui, au cours des années 1914 à 1919, a osé, dans sa revue *l'Ecole Emancipée*, mener l'action énergique qui s'imposait contre la guerre, alors que Jouhaux et d'autres, qui prétendent aujourd'hui nous donner des leçons, se vaudraient dans le chauvinisme le plus sanglant.

Et notre position sur cette question de la guerre est si solide qu'on n'a pas osé, même ici, nous attaquer sur ce terrain, c'est-à-dire sur le fond même de la question.

La majorité confédérale (qui est minorité dans notre fédération) n'a eu d'autre argument, lorsque nous nous sommes insurgés contre la déclaration de Staline, que celui de nous accuser de sortir du cadre syndicaliste pour faire de la politique.

La majorité confédérale aurait-elle lancé la même accusation, si notre direction fédérale et notre congrès d'Angers avaient approuvé, au lieu de condamner, la déclaration de Staline ? Une telle approbation aurait pourtant été aussi de la politique.

Mais si ça été de la politique, nous sommes fiers d'être restés dans la tradition révolutionnaire de notre vieille fédération et si j'avais besoin de justifier notre attitude, je n'aurais qu'à rappeler qu'à tous nos congrès la question de la guerre a été posée et étudiée ; que de tous nos congrès sont sorties des résolutions approuvant notre conception de la lutte contre toutes les guerres impérialistes ; qu'au lendemain de la déclaration de Staline, en marquant notre indignation et notre volonté de lutter contre, nous n'avons fait que respecter les décisions de nos congrès souverains et je dirai même mieux : que nous conformer aux mots d'ordre antérieurs de la C.G.T.U., mots d'ordre que Monmousseau, parlant au nom de la C.G.T.U., faisait acclamer à notre congrès de Montpellier, au mois d'août 1934.

C'est lui qui, alors que nous manifestations, non pas notre méfiance vis-à-vis de l'U.R.S.S., mais devant la politique extérieure de ses gouvernants, a déclaré nettement et clairement devant ce congrès ceci :

*L'U.R.S.S. a-t-elle conclu, ou va-t-elle conclure, ou peut-elle conclure une alliance militaire avec un Etat capitaliste ?*

*Je ne parle pas de la France, je pose la question en général et je la poserai en particulier pour la France ensuite. Je réponds : Non !*

*Mais ce n'est pas tout, il faut prouver. Ne me demandez pas des textes par lesquels l'U.R.S.S. s'y refuse : on ne signe pas des textes de non-alliance. L'U.R.S.S. ne peut pas signer et ne signera jamais des traités d'alliance militaire avec un Etat capitaliste. Pourquoi ? Parce que l'U.R.S.S. est le pays du socialisme.*

*La deuxième raison : est-ce que l'U.R.S.S. peut signer une alliance militaire, et aux termes de l'alliance se joindre en cas de guerre à un groupe impérialiste contre l'autre ? — Elle ne le peut pas. Pourquoi ? — Parce que l'U.R.S.S. veut la paix.*

*Enfin, le dernier argument : si, ayant signé un pacte avec l'impérialisme français, nous qui ne pouvons pas et ne voulons pas détacher notre activité révolutionnaire de masse du destin du prolétariat révolutionnaire de ce pays, nous qui voulons défendre l'U.R.S.S. comme nos yeux (le sentiment n'a rien à faire ici), à quoi nous entraînerait une telle politique ? Les camarades avaient raison : en supposant la possibilité que nous adoptions, dans un cas ou dans l'autre, cette politique, nous aboutirions à prendre position aux côtés de notre impérialisme et à réaliser l'union sacrée. Mais, dites-moi, que mériteraient (je parle sérieusement) des militants qui auraient une telle pensée dans la cervelle, dans la période même où la guerre est proche de nous — vous le savez tous —, qui viendraient faire dans le pays une propagande pour l'unité d'action et pour l'unité syndicale avec la pensée que nous allons entraîner les masses derrière notre Etat impérialiste ? Je vous le dis : ce serait cent fois pire que la trahison de 1914, parce qu'elle serait concertée. En effet, alors que nous sommes convaincus que dans la trahison des chefs il y a deux parts, l'une de capitulation, l'autre d'erreur idéologique, celle-là ne pourrait absolument pas être excusée pour nous. Je veux vous laisser libres d'émettre le jugement que vous voudrez contre les militants qui oseraient présenter l'unité comme une telle trahison, qui en effet piétinerait tout ce que nous avons dit et fait contre la guerre, mais aussi tout ce qu'a dit Lénine et tout ce qu'a dit et répété l'Internationale, mais aussi tout ce qu'a dit et répété Staline. Ce serait répudier tout l'enseignement de la lutte des classes, à savoir que dans l'Etat capitaliste, quelle que soit la forme du pouvoir bourgeois, la guerre est un acte contre la classe ouvrière, et participer à la défense nationale, c'est trahir.*

(Extrait du sténogramme du Congrès de la Fédération Unitaire de l'Enseignement de 1934, à Montpellier).

Je ne vous ai pas apporté ici notre interprétation de la déclaration de Monmousseau mais le sténogramme même de celle-ci.

Voilà quelle était, en août 1934, c'est-à-dire il y a un an à peine, la pensée officielle de notre centrale avec laquelle — alors — nous étions complètement d'accord.

Depuis, et subitement, changement complet de la C.G.T.U.

Laval et Staline signent un pacte d'assistance mutuelle.

Staline « comprend » et approuve pleinement les mesures prises par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité.

Et, pour préparer les esprits, Gitton, parlant au nom de la C.G.T.U., ne se déclarerait-il pas partisan du « soutien inconditionné de l'U.R.S.S. ?

C'était donner ainsi un encouragement au gouvernement des décrets-lois de misère qui déposent odieusement les masses laborieuses au seul profit du budget de la guerre.

Eh bien, camarades, et nous avons le devoir de le déclarer nettement et publiquement, nous nous refusons *catégoriquement* à être les complices d'une telle politique.

Nous restons fidèles à notre attachement à la révolution d'octobre que notre Fédération fut la première à saluer dès sa naissance et à soutenir.

Nous restons fidèles au prolétariat et à la paysannerie russes.

Mais, pour nous, le soutien *inconditionné* de l'U.R.S.S. ne doit pas conduire à l'écrasement d'un autre prolétariat, en la circonstance : le prolétariat allemand.

Nous restons persuadés que — pour reprendre l'excellente formule de Monmousseau — « dans l'état capitaliste, quelle que soit la forme du pouvoir bourgeois, la guerre est un acte contre la classe ouvrière, et participer à la défense nationale, c'est trahir ».

Et pour nous, la moindre concession dans la lutte contre la guerre ne peut trouver justification et conduit fatalement à l'union sacrée qui se prépare sous le couvert du Front populaire.

Nous ne nous laissons pas illusionner par la formule du « Front populaire au pouvoir » parce qu'actuellement le Front populaire, tel qu'il nous est donné,

Avec les éléments qui le composent,

Avec les Daladier et Frot que l'on veut porter au pouvoir et qui restent les mêmes que ceux qui se dégonflèrent le 6 février,

Ne peut que nous amener à un gouvernement de la bourgeoisie de gauche qui a montré si souvent son impuissance, et à un nouvel effondrement d'un bloc des gauches élargi.

Ce Front populaire-là ne peut que préparer l'avènement du fascisme des masses lorsque le gouvernement qu'il aura porté au pouvoir sombrera dans l'impuissance et la faillite.

Certes, beaucoup d'entre nous militent dans le Front populaire. Ils y vont avec toute leur foi révolutionnaire et nous nous garderons de les condamner parce que partout où il y a des travailleurs, nous devons être. Mais non pour les duper, non pour entretenir leurs illusions ou même — comme actuellement — pour ressusciter la confiance qu'ils avaient perdue en les chefs radicaux. Mais pour dénoncer, au contraire, cette politique confusionniste et électoraliste.

Pour nous, la petite secte dont parlait dédaigneusement Frachon, le Front populaire que nous voulons,

Celui pour lequel nous luttons et que nous soutiendrons sans réserve,

C'est celui qui, se plaçant sur le terrain de la lutte de classe, entraînant les classes moyennes *derrière* la classe ouvrière : seule classe réellement révolutionnaire, et non la classe ouvrière derrière les classes moyennes, saura, par la pratique de l'action directe en vue de la grève générale, lutter efficacement :

*Contre* le fascisme ;

*Contre* les décrets-lois ;

*Contre* la guerre et l'union sacrée ;

Et *pour* la prise du pouvoir, pour un gouvernement ouvrier et paysan.

Le temps de parole m'étant limité, voici la résolution que nous déposons, résolution qui est présentée et défendue au Congrès de la C.G.T. et que nous vous demanderons d'adopter.

**Résolution adoptée par les minoritaires des deux C.G.T.  
le 23 septembre 1935**

*Au bout d'un an de vicissitudes, l'Unité syndicale désirée par les masses, étant sur le point de se réaliser, les camarades minoritaires de la C.G.T. et de la C.G.T.U., réunis à l'occasion des Congrès confédéraux de 1935, affirment leur accord complet sur les points suivants :*

*Ils se réjouissent de cette unité syndicale indispensable pour que les masses ouvrières prennent confiance en elles-mêmes et s'engagent sur le chemin de la victoire.*

*Ils feront tous leurs efforts pour que soient levées les dernières difficultés qui subsistent encore et que soit, enfin, menée l'action syndicale révolutionnaire, seule efficace actuellement.*

*Ils ne doivent pas se dissimuler, en effet, que l'Unité qui se prépare se fera dans l'abandon de la lutte de classes. La Direction de la C.G.T., qui ne fait pas un pas en avant et celle de la C.G.T.U. qui vient sur les positions réformistes de la C.G.T. — et ceci, en une période d'une gravité exceptionnelle pour l'avenir du prolétariat — scellant leur accord :*

*1° Pour adhérer à la politique de confusion du Front Populaire, tel qu'il est conçu actuellement ;*

*2° Pour préconiser un plan dit de rénovation économique dans le cadre de la société capitaliste, masquant ainsi au prolétariat la nécessité de s'emparer du pouvoir pour réaliser la transformation sociale ;*

*3° Pour soutenir la S.D.N. qui reste, comme par le passé, une « caverne de brigands impérialistes ».*

*4° Pour renoncer au droit de libre expression des tendances et de libre organisation.*

*Cette unité risque de consacrer la collaboration des classes et de préparer l'Union sacrée. Contre ce danger, les camarades minoritaires sont prêts à tendre toutes leurs énergies. Ils affirment indispensables à la vie d'un mouvement sain et fort :*

*L'indépendance organique du syndicalisme à l'égard des gouvernements et des partis politiques.*

*La liberté d'opinion, la liberté de tendance à l'intérieur du syndicat, la démocratie syndicale.*

*Ils s'engagent à combattre en commun dans la C.G.T. reconstituée pour un syndicalisme de masse, ouvert à tous les travailleurs, sans distinction d'opinions politiques ou philosophiques, se plaçant sur le terrain de la lutte de classes et œuvrant pour la libération du prolétariat, par la pratique de l'action directe, son moyen spécifique de lutte.*

*Ils invitent les syndicats à organiser les travailleurs occupés et en chômage, pour leur lutte efficace contre les bandes fascistes et en vue de la grève générale : contre les décrets-lois ; contre toute atteinte aux conditions de vie des classes laborieuses ; contre l'Union sacrée et le déclenchement de la guerre.*

**N. B. — Les camarades partisans de cette résolution sont convoqués à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, petite salle des Grèves, le mercredi 25, à 21 heures.**

## INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND (salué à la tribune par les applaudissements du Congrès). — Camarades, ce n'est pas pour répondre au camarade Valière que le Président m'a donné la parole : le camarade Frachon s'en chargera dans la réponse qu'il fera au nom de la Direction confédérale aux observations apportées au Rapport d'activité.

Il faut que nous organisions nos travaux. Je vais donc vous parler de notre plan de salut économique et de défense sociale. Frachon, après moi, répondra aux observations faites sur le rapport d'activité, et les orateurs qui sont inscrits pourront ensuite, dans les séances plénières ultérieures, développer les opinions qu'ils voulaient apporter à cette tribune, car, vous le savez, dans notre C.G.T.U., les interventions ne se séparent pas. Qu'il s'agisse du Rapport d'activité ou qu'il s'agisse des tâches qui nous attendent, notre activité est tellement unique, tellement unie, que quel que soit le moment où se placent les interventions elles sont accueillies avec autant de sympathie par le Congrès. (*Applaudissements.*)

La Commission Exécutive Confédérale a établi, pour le soumettre au Congrès un document qu'elle a intitulé : « Plan de salut économique et de défense sociale. » Vous avez le projet entre les mains et je suis chargé de développer devant vous les explications qui vous permettront d'en commencer rapidement la popularisation.

Sommes-nous contre l'idée du plan, sommes-nous des antiplanistes ? Je pense qu'aucun d'entre vous ne peut croire que la C.G.T.U. puisse être antiplaniste. Au contraire, elle a soutenu de toutes ses forces le premier plan proposé aux masses travailleuses, réalisé, celui-là, le plan quinquennal de l'Union des Républiques Soviétiques. (*Applaudissements.*) L'idée d'une économie planifiée n'a pas germé en premier lieu dans les cerveaux des économistes distingués de la bourgeoisie. Seul, d'ailleurs, le pouvoir ouvrier et paysan pouvait prendre une telle initiative et la mener à bien, car l'économie en U.R.S.S. n'est pas au pouvoir d'une classe, mais au service de toute la population. C'est pourquoi il est possible là-bas d'harmoniser la production et lui donner le développement qu'en attendent les masses travailleuses pour satisfaire leurs besoins. Ce premier plan quinquennal est apparu au monde capitaliste comme une nouveauté, certains gouvernants se sont imaginé qu'il suffisait d'imiter, au moins dans le titre, ce que l'Union des Républiques Soviétiques a fait pour que leurs difficultés disparaissent.

L'économie planifiée n'a pas donné dans les pays capitalistes, les Etats-Unis et la Belgique par exemple, ce que ses promoteurs prétendaient en attendre.

Au contraire, après le succès indiscutable du premier plan quinquennal réalisé en quatre ans, nos amis de l'Union des Républiques Soviétiques en ont mis un second sur chantier, dans lequel se développe maintenant, avec une rapidité accélérée, la production des matières indispensables à la large consommation des masses, assurant ainsi un progrès continu pour l'ensemble de la population.

La France capitaliste, aux prises avec les graves difficultés de la crise, ne devait pas échapper à cette maladie imitative des plans de l'Union des Républiques Soviétiques. Chez nous aussi, des hommes et des organisations, par dizaines, ont essayé de mettre debout, dans le cadre du régime, des plans divers de résurrection de l'économie nationale.

Parmi tous ces projets, celui qui nous intéresse le plus, c'est le plan dressé par la Confédération Générale du Travail, parce qu'il émane d'une organisation syndicale avec laquelle nous allons faire l'unité et que je devrai, au cours de mon exposé, marquer les différences sérieuses qui nous séparent.

Mais, direz-vous, la C.G.T.U. avait un programme ; ce programme ne suffisait-il pas ? Il contient toutes les revendications du prolétariat, il recherche l'alliance avec les paysans, avec les classes moyennes, il définit exactement les revendications des diverses catégories de travailleurs, c'est notre charte, c'est notre base d'activité, pourquoi veut-on concentrer dans un document, les revendications qui y sont déjà contenues, et y joindre quelques mots d'ordre, comme la nationalisation des industries de guerre, l'acceptation de certaines nationalisations d'industries-clefs, la transformation du régime de la Banque de France.

Pourquoi cela, camarades ? Parce que dans la période présente, si les masses travailleuses sont prêtes à défendre avec acharnement leurs revendications immédiates, elles comprennent qu'il faut aussi s'attaquer aux positions privilégiées des minorités impudentes qui exploitent le pays.

Quand vous parlez, camarades, à un paysan, à un artisan ou à un petit commerçant et même aux ouvriers, si vous leur demandez leur opinion sur la situation actuelle, ils vous répondent en général : cela ne va pas, il faut que cela change. C'est un leitmotiv, mais pour que cela change, il faut absolument porter des coups répétés aux positions que détiennent les oligarchies financières et industrielles. Ce ne seront pas encore les coups décisifs permettant de transformer le régime capitaliste en régime socialiste, mais ce sera un pas sérieux en avant. Voilà pourquoi la Commission exécutive a estimé qu'il était indispensable de lier dans ce document toutes les revendications immédiates, toutes les aspirations des classes moyennes et d'y joindre certaines propositions qui porteraient vraiment atteinte, dans la mesure où les masses en imposeraient l'application, aux positions des oligarchies.

Bien entendu, les revendications immédiates des travailleurs ont été inscrites dès le début du document. Il n'est pas utile que je développe devant vous très longuement le caractère de ces revendications ouvrières. La préoccupation principale du mouvement syndical, c'est la défense et le relèvement des salaires et traitements, la diminution du temps de travail et, en la période présente, l'abrogation des décrets-lois d'injustice et de misère. Il faut lutter pour le vote d'une loi portant application des 40 heures sans réduction du salaire hebdo-

madaire, pour l'amélioration des Assurances Sociales qui sont menacées, pour toutes les revendications des chômeurs.

Cela, camarades, n'a pas besoin d'être développé longuement devant le Congrès de la C.G.T.U. Nous savons tous que sur ce terrain, l'accord est réalisé depuis longtemps.

Mais outre ces revendications, ainsi exprimées, il peut y avoir des propositions pratiques d'une grande importance pour la réduction du chômage. Les grands travaux d'utilité populaire, par exemple, peuvent donner du travail à des dizaines de milliers de chômeurs.

Le plan de la C.G.T.U. est catégorique à ce sujet. Il préconise la construction d'écoles, d'hôpitaux, de sanatoria, de silos, l'électrification des campagnes, tous travaux qui paraissent les plus susceptibles de répondre aux besoins des masses travailleuses. Sur cela, tout le monde est d'accord. Le plan de la C.G.T. ne diffère pas du nôtre. Mais qui paiera ces grands travaux ? Voilà la question.

Si le financement en est encore opéré par un prélèvement sur les ressources des masses travailleuses, ce ne sera pas une amélioration à leurs conditions d'existence, ce sera, au contraire, une aggravation.

Au moment même d'ailleurs où les pourparlers s'activaient pour l'unité syndicale, nous discutons, en outre, du plan de la C.G.T. avec toutes les organisations que celle-ci avait convoquées à cet effet.

En ce qui concerne le financement des grands travaux, voici, en substance, comment s'exprimait le camarade Jouhaux :

« Le financement des grands travaux doit être assuré, d'après nous, par un prélèvement sur les bénéfices et les réserves des grandes sociétés industrielles ou financières, par un prélèvement sur la richesse acquise. Ce n'est pas notre avis, parce que nous pensons qu'il n'est pas possible de faire cela. La richesse acquise se dérobe trop facilement à ces sortes d'opérations et l'exécution de notre plan en serait rendue impossible ».

Il est certain que tant que le gouvernement sera le protecteur des oligarchies et tolérera l'armement de leurs bandes fascistes, il ne sera pas facile de faire rendre gorge à la richesse accumulée. (Applaudissements.)

La C.G.T. proposait le financement par des prélèvements sur les ressources budgétaires qui alimentent le budget, ce sont encore les masses travailleuses dans leur immense majorité qui en feraient les frais. Le prélèvement sur les ressources accumulées dans la Caisse des Dépôts et Consignations ! Mais qui alimente la Caisse des Dépôts et Consignations ? Les Caisses d'épargne qui sont alimentées, vous le savez bien, par les petits patrimoines économisés au prix de mille privations.

Et, enfin, on nous donnait encore une ressource : c'était l'utilisation des réserves des Assurances Sociales. Comme nous protestions, Léon Jouhaux nous a regardés avec un air paternel et un peu



méprisant à la fois en nous disant : « Seriez-vous contre l'utilisation des réserves des Assurances Sociales pour construire des hôpitaux, des sanatoria, pour donner aux travailleurs, avec l'argent de leurs caisses d'assurances, des meilleures conditions d'hygiène ? ».

Dans une telle réunion, la discussion étant limitée, nous n'avons pas répondu immédiatement, mais nous aurions pu dire à Jouhaux qu'il n'y aurait pas tant d'accumulation de réserve des Assurances Sociales si l'on donnait aux vieux travailleurs et aux assurés sociaux des retraites et des allocations suffisantes. (Applaudissements.)

Mais le coq avait-il chanté trois fois ? Voici que les déclarations de Jouhaux sont automatiquement contredites par le ministre du Travail lui-même, Ludovic-Oscar Frossard, qui n'est pas un inconnu pour notre mouvement syndical.

Dans un récent discours, celui-ci indique comment ont été utilisées, jusqu'ici, les réserves des Assurances Sociales. Sur 17 milliards de recettes en chiffres ronds, moins de 7 milliards ont été ristournés aux travailleurs assurés. Près de 11 milliards sont capitalisés et placés en rentes sur l'Etat, bons du Trésor, obligations de chemins de fer, prêts aux départements et communes.

Ainsi, les réserves des Assurances Sociales sur lesquelles Jouhaux faisait peser une partie de sa documentation péremptoire, sont déjà utilisées, c'est donc, par conséquent, dans les réserves à venir que la C.G.T. prétend trouver une partie du financement des grands travaux.

Eh bien, non ! camarades, nous ne pouvons pas être d'accord, nous ne pouvons réclamer à la classe ouvrière déjà saignée à blanc, des milliards pour les grands travaux.

Nous pensons, au contraire, qu'il est possible de faire restituer au grand capitalisme les dizaines de milliards qu'il a accumulés pendant et après la guerre sur la misère et dans le sang des masses travailleuses. (Applaudissements.)

Le plan de la C.G.T.U. contient également des propositions concernant le problème des finances et du crédit. La circulation de la monnaie, le sort du franc, sont entre les mains du grand capitalisme qui utilise cette position pour résoudre à son avantage les difficultés qu'il rencontre. Le salaire des travailleurs, les patrimoines modestes ne sont pas à l'abri des manœuvres de dévaluation et d'inflation dont les conséquences douloureuses se répercutent sur les conditions d'existence des masses.

Ainsi, la direction du crédit et des finances qui intéresse toute la population est entre les mains de quelques centaines de familles. J'entends parfois, dans nos réunions du Front Populaire, des orateurs éloquents rappeler comment, en 1789, on a, en renversant la Bastille, détruit les privilèges de la Noblesse. La Noblesse s'est reconstituée, avec des moyens mille fois plus dangereux que ceux qu'elle possédait avant la grande Révolution française. Les 200 familles qui dirigent les finances et la production de ce pays, qui le mettent en coupe réglée, qui gouvernent les gouvernements, voilà

la noblesse d'aujourd'hui ! C'est la noblesse dorée qu'il nous faut abattre, si nous voulons arriver à des résultats sérieux. (Applaudissements.)

Cette minorité règne, avant tout, sur la Banque de France. Frachon vous a expliqué ce qu'est la Banque de France. Elle est dirigée par un Conseil général où siègent les Duchemin, les Rothschild, les de Wendel et autres spécimens de la faune capitaliste, bien connus des travailleurs.

La C.G.T.U. réclame la déchéance de ce Conseil général de la Banque de France, Institut d'émission de la monnaie nationale, composé d'exploiteurs parmi les plus fameux que l'on trouve à la fois dans l'industrie et le commerce, et aussi au centre nerveux des finances du pays.

Certes, le gouvernement y délègue ses gouverneurs et ses sous-gouverneurs et, automatiquement, ces hommes qui devraient représenter le pouvoir populaire, sont mis en tutelle par la majorité de requins des finances qui dirigent la Banque. Lorsqu'ils ne sont plus possibles à ces postes de direction, ils finissent leurs jours dans de grasses sinécures.

Il faut en finir, il faut réclamer la déchéance du Conseil de la Banque de France et il faut que notre Institut d'émission, lui aussi, fasse retour à la collectivité.

C'est le moyen de garantir la monnaie française des soubresauts de la spéculation, de la soustraire à la manipulation des grands capitalistes, d'obliger les autres grandes banques à passer sous le contrôle populaire et, ainsi, de leur enlever le droit de drainer toutes les économies des travailleurs. (Applaudissements.)

Le Plan de salut économique et de défense sociale prévoit également le retour à la collectivité de certains grands services publics et industries importantes. Il ne s'agit pas, ici, camarades, d'une transformation du régime. La nationalisation en régime capitaliste n'a rien de commun avec la socialisation qui exige la prise du pouvoir par les masses travailleuses et la transformation radicale de la société.

Mais enfin, est-il possible d'arracher actuellement, aux oligarchies capitalistes, quelques-unes des positions qu'elles détiennent ? Est-ce que nos camarades cheminots n'accepteraient pas la nationalisation des chemins de fer, afin de les arracher à l'omnipotence de la haute finance et des requins de l'industrie ? Si ! Mais, camarades, est-ce que ces nationalisations doivent se faire par le rachat ? Nous disons non ! Les nationalisations ne doivent pas se faire par le rachat en indemnisant les gros capitalistes, aux frais des masses populaires. Ce serait garantir aux requins du capital financier la sécurité de leurs privilèges, menacés par les conséquences terribles de la crise économique qu'ils ont eux-mêmes provoquée ; on ne peut pas faire des nationalisations le sauvetage de l'oligarchie financière.

Si la crise économique sévit à travers le monde, si les grandes

industries sont parfois dans des situations difficiles, si les masses sont soumises au régime de la misère, c'est en raison de l'anarchie de la production capitaliste, et nous ne voudrions tout de même pas que les nationalisations permettent aux gros capitalistes d'espérer que, malgré leur exploitation forcenée, malgré le désordre de leur économie, ils continueront à profiter du travail des masses, ils continueront à profiter de la misère du prolétariat. (Applaudissements.)

Mais remarquez que dans nos propositions, nous tenons compte des intérêts de certaines catégories de laborieux.

Il y a une quantité de petits porteurs, de petites gens qui possèdent des actions ou des obligations de certaines industries, des chemins de fer par exemple ; je ne suis pas sûr qu'il n'y en a pas dans cette salle, je suis même persuadé qu'il y en a. On a quatre cents francs que la ménagère a économisés bien péniblement, il y a une affiche dans la gare P.-L.-M., on achète une obligation qui portera un intérêt modeste.

Eh bien, tous ceux-là ne doivent pas être les victimes du grand capitalisme et, vous l'avez vu, nous demandons que le fruit de leurs économies soit garanti.

Camarades, par conséquent, ici il s'agit par la force des masses populaires de déposséder le grand capitalisme des industries qui ne lui appartiennent pas, parce que les ouvriers les ont payées déjà cent fois par leur travail. (Vifs applaudissements.)

Mais une nationalisation possible, sans frais nouveaux et d'une importance exceptionnelle doit être réclamée sans délai. C'est celle des industries de guerre. Ici, camarades, soulignons un scandale. C'est que la révision des marchés de guerre votée et revotée par le Parlement, n'est encore pas réalisée et la plupart des grands requins, des grands forbans qui ont échafaudé dans la boue et le sang des fortunes colossales, espèrent bien qu'elle ne se fera pas.

Il faut qu'un gouvernement populaire, soutenu par les masses, procède à la révision des marchés de guerre et fasse rendre gorge à ces profiteurs. S'ils ont exporté patriotiquement leurs capitaux, les usines de guerre restent en France comme gage et doivent revenir automatiquement et simplement à la collectivité. Ce sera le moyen de contrôler la fabrication des armements, d'empêcher que circulent clandestinement les caisses de mitrailleuses, et d'obusiers, de canons de tranchées, destinées aux bandes fascistes pour leur besogne de guerre civile. (Applaudissements.)

Une dernière question, très importante, est celle du Conseil National Economique. Elle me permettra, en expliquant notre position, de rappeler et préciser les propositions de la C.G.T.U. pour soutenir les paysans et les petits commerçants. Vous allez me dire que la C.G.T.U. a critiqué le Conseil Economique dans sa constitution actuelle et qu'elle en propose maintenant la refonte. Mais pourquoi se rassemble-t-on le 14 juillet, pourquoi fait-on le Front

Populaire, pourquoi voit-on le radical s'unir au communiste, le néo-socialiste se frotter au socialiste unifié ? Pourquoi les drapeaux des deux C.G.T. flottant ensemble au-dessus des masses compactes de syndiqués déferlant sur le Cours de Vincennes ? Est-ce pour faire la révolution demain matin ? Non, cette unité de lutte concrétisée par le Front Populaire est issue du pays travailleur qui sentait ses libertés et ses conditions de vie menacées.

C'est là, pour nos camarades délégués des pays étrangers, un exemple qu'ils ne cessent d'admirer. En France, les masses populaires ne permettront pas que le fascisme avance et elles se mettront d'accord pour arracher aux oligarchies quelques-unes de leurs positions usurpées. (Approbation.)

Au Conseil National Economique, ce sont seulement les oligarchies qui détiennent les positions dominantes. Je sais bien qu'il comprend la représentation de la C.G.T. qui est, dit-on, l'organisation syndicale ouvrière la plus représentative. Demain, il y aurait au Conseil Economique, tel que le conçoit le plan unitaire, une représentation de la C.G.T. unique, mais ce que nous voulons, c'est que ce Conseil soit composé de telle façon, que les oligarchies y soient mises sur la défensive, qu'elles soient minorisées, qu'elles n'y tiennent que la place qu'elles méritent. Or, cette représentation dans un organisme économique ne peut être basée sur la richesse, sur le nombre de milliards accumulés.

Les deux cents familles qui mettent la production du pays en coupe réglée, ne sont qu'une minorité infime et la représentation logique veut que la masse des vrais producteurs : ouvriers, paysans, coopératives, artisans, petits commerçants y ait la grosse majorité.

Ici, j'ouvre une parenthèse. La Commission exécutive de la C.G.T.U. vous propose d'adopter les propositions de votre Comité Confédéral National et de décider que les Chambres d'agriculture ne soient plus la représentation exclusive des hobereaux et des professeurs d'agriculture, quand ceux-ci ont fait preuve de conformisme aux intérêts du grand capital, mais que les paysans-travailleurs y soient représentés selon leurs forces, que le statut des Chambres d'agriculture soit modifié de façon à ce que ce soit la petite paysannerie, l'énorme majorité, qui les dirige et non une minorité de gros agrariens.

Camarades de l'Enseignement, nous vous demandons, quand vous aurez formé ce beau syndicat national que vous allez renforcer après l'unité, de faire dans les masses paysannes de la propagande pour ces propositions. Chaque fois que nous les avons apportées devant les paysans, ils nous ont acclamés, parce qu'ils comprennent que nous proposons la possibilité pour eux de faire entendre leur voix autrement que par l'intermédiaire des gros capitalistes de la « Journée Industrielle » ou du Comité des Forges. (Redoublement d'applaudissements.)

De même, en ce qui concerne les artisans et les petits commerçants. Le Tribunal de Commerce, c'est une usine à condamner

le petit commerçant dont les affaires ne vont pas, parce que les grosses industries, les grands magasins, les gros trusteurs de l'Alimentation s'enrichissent sur la ruine des classes moyennes.

Quand un petit commerçant passe devant le Tribunal de Commerce, il a la tête coupée d'avance, il est condamné par ceux qui veulent faire disparaître les classes moyennes afin de mettre dans leurs propres mains toute l'économie du pays. Le statut des tribunaux et des chambres de commerce doit être remanié de telle façon que la représentation des petits et moyens commerçants y soit assurée. Le suffrage accordé actuellement n'est pas une garantie, en raison des moyens énormes de pression dont disposent les magnats du commerce et de l'industrie, possesseurs de la grande presse.

Si le Conseil National Economique doit admettre les délégués patronaux, nous prétendons qu'ils doivent être soumis à l'élection. On ne peut laisser, en effet, à une poignée d'accapareurs le droit de représenter à eux seuls tout le patronat, sous le prétexte qu'ils sont les dirigeants omnipotents et incontrôlés des Comités des forges, des houillères, de la laine ou des produits chimiques.

Il existe une quantité de petits industriels, de petits patrons qui, dans la période présente, sont en butte aux pires difficultés, et ceux-là doivent avoir le droit de dire ce qu'ils pensent. Or, nous avons la certitude qu'ils ne sont pas d'accord avec le Comité des forges. (Assentiment.)

Voici comment se présente le plan de la C.G.T.U. Est-ce un plan de révolution ? Change-t-il quelque chose dans l'appellation du régime ? Ce n'est pas la révolution. La C.G.T.U. n'abandonne pas la lutte pour la disparition du salariat et du patronat et l'instauration du pouvoir des ouvriers et des paysans, mais, dans la période actuelle, il faut faire quelque chose de concret qui rassemble toutes les masses travailleuses, en tenant compte de leurs volontés et de leurs possibilités. Il faut que nous nous présentions avec quelque chose de sérieux et de réalisable.

Une grande organisation syndicale comme la nôtre doit être capable d'apporter au Front Populaire, à l'ensemble des masses travailleuses, le fruit de ses délibérations.

Mais ce plan, bien qu'il ne soit pas la révolution, exige des masses ouvrières et paysannes et des classes moyennes une action directe indiscutable. Il exige qu'on ne s'en tienne pas à la collaboration de classe, à de simples pourparlers, mais qu'on se dresse contre les oligarchies, par une action de masse cohérente et continue.

Un tel plan doit rassembler contre le fascisme, contre les banques, contre la grosse industrie et ses dirigeants, leurs gouvernants et leurs bandes fascistes, tout le peuple travailleur de France qui veut changer la domination des oligarchies en pouvoir véritable des masses populaires représentées par leurs mandants.

Par un tel plan, nous resserrerons entre les paysans et nous, entre les classes moyennes et nous une alliance dans laquelle le pro-

létariat le mieux organisé, le plus combatif et le plus expérimenté jouera à plein son rôle de centre attractif et d'animateur.

Le moment venu (car nous ne sommes pas des amateurs de coups de main), nous en viendrons à la lutte finale, comme vous le chantez si souvent, mais la lutte finale avec le maximum de garanties, avec la certitude du succès.

C'est le but que poursuit votre C.G.T.U., et c'est pourquoi nous vous demandons d'approuver les conclusions de votre Commission Exécutive en ce qui concerne le plan de salut économique et de défense sociale qu'elle vous présente. (Nouveaux et vifs applaudissements.)

### INTERVENTION DE FRACHON

FRACHON. — Camarades, au cours des débats de ce magnifique Congrès, une préoccupation a dominé tous les esprits : *comment mieux faire encore pour servir les intérêts de la classe ouvrière ?* Les vieux militants, qui ne sont pas si rares dans notre Congrès et que nous sommes heureux de voir mêlés à toute cette jeunesse, sont venus expliquer ce qu'ils ont fait dans le passé et ont essayé de faire profiter de leur expérience leurs jeunes camarades, ils ont dit ce qu'ils pensaient dans le présent, ce qu'ils ont fait depuis treize ans dans notre C.G.T.U., et les luttes qu'ils ont eu à soutenir contre le capitalisme. Ils sont venus aussi dire leurs espoirs pour un avenir meilleur.

Les jeunes, que notre mouvement unitaire a rassemblés si nombreux dans ce pays, sont venus exprimer leur foi et leur enthousiasme, ils ont montré tout ce que l'élite de la jeunesse travailleuse était capable de faire dans le présent et de réaliser dans l'avenir.

Ceux des usines, qui ont à faire face à un patronat de combat, sont venus expliquer leurs difficultés et les moyens qu'ils avaient employés pour défendre victorieusement les intérêts de leurs camarades. Ils ont montré ce que la jeunesse métallurgiste, la jeunesse du bâtiment était capable de faire, de quels sacrifices elles étaient capables pour défendre des camarades de misère.

Ceux des champs sont venus indiquer comment notre mouvement unitaire avait su s'intéresser à la liaison indispensable entre l'ouvrier des villes et le travailleur de la campagne.

Avec enthousiasme, vous avez accueilli, hier, la belle intervention de Parsal, quand il venait montrer comment les dirigeants de notre C.G.T.U. se penchaient sur les plus petits problèmes intéressant la vie des paysans, comment ils apportaient une attention soutenue à la réalisation de cette alliance indispensable entre les travailleurs des champs et les millions de salariés des usines et des administrations.

Ceux des administrations sont venus également montrer quels progrès considérables le mouvement des fonctionnaires avait faits dans ce pays, comment ces fonctionnaires qu'on avait voulu détacher du reste des salariés avaient su, pendant ces treize dernières années, se rapprocher du mouvement ouvrier, renverser les barrières que le capitalisme essayait d'élever entre le salarié de l'usine et celui de l'administration.

Ces vieux qui sont venus et que je vois dans ce congrès, si leurs

cheveux ont blanchi, ont montré que le cœur des militants ne subissait pas les outrages des ans. Un militant ouvrier reste jeune et, si ce n'étaient les têtes blanchies, on ne saurait établir une différence entre ces jeunes gens qui portent en eux tant d'espérance et ces vieux qui ont tant d'années de lutte et qui sont prêts à donner encore beaucoup à la classe ouvrière. (*Chaleureux applaudissements.*)

Cette connaissance approfondie que vous avez du mouvement ouvrier, tout ce que vous avez donné à la C.G.T.U. pendant treize années, tout ce que vous avez fait pour la classe ouvrière pendant ces années, sous la direction de notre C.G.T.U., camarades, nous allons l'apporter bientôt dans la C.G.T. unique. Je répète ce que je disais avant-hier : ce ne sera pas le moindre cadeau que recevra la C.G.T. réunifiée.

Nous apporterons également à cette C.G.T. réunifiée notre volonté de défendre la paix, ce bien le plus précieux de l'humanité.

Dans ces derniers jours, l'horizon international s'est encore assombri : aux menaces que fait peser le fascisme italien sont venues s'ajouter de nouvelles provocations d'Hitler. L'Allemagne d'Hitler est toujours à l'affût de provocations internationales. En espérant que le conflit actuel à propos de l'Abyssinie évoluera vers la guerre, elle essaye de profiter de la situation pour développer ses visées impérialistes et ouvertement elle annonce ses intentions de s'emparer de Memel.

Avec un cynisme qui n'avait jamais encore été égalé, Hitler et ses lieutenants affirment leur volonté de provoquer la guerre pour essayer de détruire ce qui est pour eux un affront permanent : la culture et la civilisation socialistes opposées à leur barbarie. Ils ne peuvent oublier qu'il est, à l'est, un pays où tout est fait pour la culture, la civilisation et le bonheur des hommes. (*Approbation.*)

Le fascisme dans le monde montre ainsi qu'il est la barbarie dans tous les domaines de l'activité humaine et qu'il est un danger pour la paix.

Léon Blum avait parfaitement raison d'écrire, dimanche dernier, que le plus grand danger pour la civilisation, c'est actuellement Hitler.

Aujourd'hui, devant les menaces de l'Allemagne de Hitler, on peut mesurer l'erreur de ceux qui ne comprenaient pas qu'avant que le fascisme vint au pouvoir, il fallait réaliser l'unité de la classe ouvrière, l'unité des masses laborieuses d'Allemagne pour briser l'offensive fasciste et l'empêcher de venir au pouvoir, ceux qui considéraient que de telles propositions étaient une manœuvre de Moscou et des communistes. Ceux-là ont payé leur erreur par l'empoisonnement et quelquefois la mort et nous pouvons mesurer quelle fut l'importance de cette faute.

La division des masses travailleuses en Allemagne a, en effet, permis la venue au pouvoir du fascisme.

Heureusement, la leçon a profité aux travailleurs des autres pays. Heureusement, dans notre pays, l'unité s'est faite contre la menace fasciste. Toutes les petites histoires qu'on a sorties contre l'unité d'action ont été sans effet, tout ce qu'on a pu dire des manœuvres de Moscou ou des manœuvres communistes a été balayé par le bon sens des ouvriers français qui venaient de connaître l'expérience tragique de leurs frères d'Allemagne.

Cette unité n'est pas encore parfaite et nous regrettons de n'avoir

pu, dans les jours passés, encore réaliser l'unité d'action avec la C.G.T., contre la guerre. Nous regrettons qu'on n'ait pas accepté nos propositions et que le mouvement populaire contre la guerre, qui a déjà obligé le chef de notre gouvernement à modifier sa position, qui l'a empêché de poursuivre comme il le voulait ses desseins criminels, n'ait pas été plus vaste encore, comme il l'eût été si l'exemple que nous ont donné les dockers confédérés et unitaires de Marseille en refusant de charger un bateau de munitions à destination de l'Italie avait été suivi. Ces manifestations se seraient développées dans tout le pays et nous aurions assisté au refus du transport et de la fabrication des munitions commandées par l'impérialisme italien qui provoque la guerre, si la direction de la C.G.T. avait accepté nos offres. (*Applaudissements.*)

Le pacte de la Société des Nations, qui n'est pas la guerre contre la guerre, mais le moyen de défendre la paix, le pacte dont nous réclamons l'application intégrale ne peut nous empêcher de voir quelles sont les tâches du mouvement syndical pour la défense de cette paix.

Dans cette lutte pour la paix, les syndicats unitaires ont parfaitement raison de considérer l'Union des Républiques Soviétiques comme un des facteurs essentiels. Notre confiance en elle est justifiée par tout un passé où elle a réalisé toutes les promesses qu'elle avait faites. L'Union Soviétique, en apportant la libération aux ouvriers et aux paysans, leur avait promis plus de bien-être et cette promesse, elle est en train de la réaliser. L'Union Soviétique, depuis sa constitution, a promis au monde de lutter pour la paix et elle a lutté pour la paix.

Si l'Union Soviétique n'avait pas été un gouvernement d'ouvriers et de paysans, si elle n'avait pas eu un gouvernement qui estime que la paix est le plus grand des biens, après les provocations dont elle a été l'objet, on peut penser que, déjà, on aurait eu à regretter la guerre.

Je veux ne pas me contenter des affirmations que nous pouvons apporter nous-mêmes. Je veux vous lire un passage d'un article d'un journal qui n'est pas un journal révolutionnaire (*L'Ere Nouvelle*) dont chacun sait qu'il représente l'opinion de M. Herriot. Voici ce que *L'Ere Nouvelle* écrit, parlant de l'attitude de l'Union Soviétique à Genève, parlant de l'intervention de Litvinov. *L'Ere Nouvelle* écrit ce passage du discours de Litvinov :

« Je peux vous assurer que le pays que je représente ne le cédera à personne dans l'exécution loyale des obligations internationales qu'il a assumées et plus particulièrement dans la noble tâche d'assurer à toutes les nations cette paix que l'humanité n'a jamais tant appréciée qu'aujourd'hui, après les épreuves par lesquelles elle a passé. Nous ne voulons plus voir revenir de telles épreuves. »

Et le journal de M. Herriot ajoute :

« De telles paroles restent gravées dans toutes les mémoires et elles honorent celui qui les a prononcées à une heure aussi critique. En créant, en organisant l'armée rouge, la Russie a forgé un facteur nouveau qui n'est pas au service d'un impérialisme mais qui est prêt à défendre la cause de la paix. » (*Applaudissements.*)

Certains ont dit beaucoup de bêtises sur l'armée rouge. Nous



nous réjouissons que même dans des journaux bourgeois on dise des choses aussi raisonnables et aussi sensées.

Ce sont des bourgeois de notre pays qui sont obligés de relever les calomnies que certains, même dans le mouvement ouvrier, prononcent contre l'armée des ouvriers et des paysans. (*Applaudissements.*)

Cette armée rouge qui fait dresser les cheveux sur la tête à quelques-uns de nos camarades de la Fédération de l'Enseignement (*Rires*) fait aussi dresser les cheveux sur la tête d'Hitler. Et s'il n'y avait pas contre Hitler, contre la menace permanente qu'il représente pour la paix cette armée qui n'est pas une armée impérialiste, qui est l'armée des ouvriers et des paysans de Russie, s'il n'y avait pas cette armée qui est pénétrée de la foi révolutionnaire, qui se considère comme une armée internationale du prolétariat, sans doute aurions-nous déjà à déplorer des millions de morts victimes de la guerre. (*Applaudissements.*)

Il n'est point nécessaire d'insister longuement sur le sentiment qui a dominé tous les autres pendant ces deux journées de débats de notre congrès. Ce sentiment, c'est l'unité ; ce que chacun de vous attend avec impatience, c'est que nos camarades confédérés répondent favorablement au désir que nous avons manifesté.

D'abord, notre congrès a donné le plus magnifique exemple d'unité. Pas une note discordante dans ces débats. On peut bien dire « pas une note discordante ». Nous pouvons bien passer au compte Profits et Pertes les deux interventions de nos camarades de l'Enseignement et les quelques rares applaudissements qui les accueillaient. (*Applaudissements.*) Nous pouvons bien dire cela. Ils représentent si peu de chose dans le mouvement ouvrier et dans la classe ouvrière tout entière !...

UNE VOIX. — Comme en 1914.

...Nous pouvons bien dire que notre C.G.T.U. par son congrès a été la plus magnifique manifestation d'unité que l'on pouvait désirer à quelques mois du congrès d'unification des deux centrales syndicales. (*Applaudissements.*)

Mais s'il y a une telle unanimité dans notre congrès, ce n'est pas un simple hasard.

S'il y a une telle fraternité entre les délégués, s'il y a une telle communion d'idées entre les délégués de nos syndicats et la direction de la C.G.T.U., si l'on a effacé complètement les barrières entre les jeunes générations et ces vieux militants dont je vous parlais tout à l'heure, ce n'est pas un miracle : c'est que les uns et les autres nous sommes animés du même souci de défendre les intérêts des ouvriers. C'est que dans tous nos cœurs est née et vit cette pensée, ce désir : aimer l'humanité et la servir en servant mieux la partie la plus misérable : celle qu'écrasent les puissances financières.

C'est cela qui fait l'unanimité dans notre congrès. Les uns et les autres nous sommes parvenus à cette conviction que le danger qui menace le monde du travail ne pouvait être conjuré qu'en nous serrant les coudes contre la bourgeoisie.

S'il y a une telle unanimité, c'est que les uns et les autres nous sommes parvenus à cette conviction qu'il est impossible de concilier des intérêts irréconciliables. C'est que de nos organisations est défini-

tivement chassée cette illusion néfaste pour la classe ouvrière : la collaboration. C'est cela qui fait l'unité de notre C.G.T.U., c'est cela qui soudera l'unité entre tous les prolétaires.

Vous avez tous été de bons ouvriers de l'unité. Vous avez été à la tâche. Vous avez eu parfois des déceptions. Parfois on vous a écoutés d'une oreille distraite. Vos propositions, vos efforts n'ont pas toujours été accueillis comme ils le méritaient. Mais vous commencez à récolter les fruits de vos travaux.

Quand la délégation de la C.G.T. est venue ici avant-hier, vous l'avez accueillie avec enthousiasme. Bien sûr, c'étaient vos frères que vous accueilliez ainsi. Bien sûr, vous étiez contents de les voir parmi nous et de voir les barrières qui existaient entre nous s'écrouler.

Mais aussi chez vous il y avait le contentement d'ouvriers qui avaient bien accompli leur tâche. Il y avait la joie de ceux qui s'étaient donné un travail difficile, long, ardu, au cours duquel il fallait surmonter bien des obstacles, mais qui enfin voyaient le bout de leurs travaux.

Et vos chants d'enthousiasme étaient aussi des chants de joie et d'espoir.

Regardez ce qui se passe dans la C.G.T.

Elle est passée cette période douloureuse où nous n'étions pas compris, où l'on supposait que nous étions des Machiavels, où l'on pensait que nos propositions n'avaient pas d'autre objet que de détruire ce que nos camarades confédérés avaient construit ; où l'on nous soupçonnait, nous si attachés aux institutions syndicales, de vouloir détruire des organisations parce qu'elles n'adhéraient pas à la C.G.T.U.

Oui, camarades, ce temps est fini où nous étions les seuls à travailler pour l'unité.

Là-bas aussi, à la Mutualité, les cœurs battent pour l'unité, l'accueil qui a été fait à la délégation du Congrès de la C.G.T.U. montre assez quel chemin énorme l'unité a fait dans les esprits et les cœurs des ouvriers confédérés.

Je ne saurais parler de l'unité sans citer le sage discours que prononçait hier au Congrès de la C.G.T. le camarade Vivès.

C'est encore pour nous un sujet de contentement qu'un tel discours. Vous l'avez lu sans doute : vous suivez avec une grande attention les débats du Congrès de la C.G.T. Vous avez lu ce discours où le camarade Vivès veut chercher à tout prix le moyen de supprimer les quelques obstacles qui peuvent encore subsister. Vous avez lu cette partie de son discours où il dit :

« Des deux congrès actuels, il doit sortir une motion unique qui nous permette de dire en rentrant chez nous que l'unité est faite. Nos mandants ne nous pardonneraient point de n'avoir pas abouti à l'unité syndicale. Ils la veulent et la feraient malgré nous, en dehors de nous. »  
(*Applaudissements.*)

Et Vivès a raison de penser que l'unité ne doit se faire contre personne, sinon contre l'ennemi de classe.

Il a parfaitement compris son rôle de militant syndical, qui n'est pas de se traîner à la remorque des ouvriers, mais — lorsque ces ouvriers manifestent un sentiment aussi unanime, aussi impérieux, aussi

légitime — d'être à la tête d'un tel mouvement, de ne pas le freiner, mais de le faire avancer.

Quelle leçon pour les quelques camarades de l'Enseignement qui sont venus ici exhaler des haines et des rancœurs. (*Applaudissements.*) Vous les avez entendus ces soi-disant doctrinaires. Ils ont mis un livre de Marx à leur chevet. Et voilà qu'ils s'imaginent posséder la science infuse du marxisme. Ils ont cherché dans les livres admirables de Marx non pas ce qu'ils y pourraient trouver pour accomplir d'une façon satisfaisante leur tâche de militants ouvriers, mais ce qui pourrait être utilisé par eux contre le communisme et l'Union Soviétique. (*Applaudissements.*)

Ils n'ont oublié qu'une chose : c'est que le marxisme c'est la vie et, eux, ils sont en dehors de la vie. Ils sont dans leur petit cénacle quelques-uns à triturer les textes. Ils se réunissent à quelques dizaines et ils croient qu'ils sont le nombril du monde. (*Rires.*)

Ils font des discours entre eux et ils ne voient pas les millions d'hommes qui sur la terre s'agitent et luttent contre le capitalisme.

Ils ne se rendent pas compte, ceux qui viennent à cette tribune, dire : « Nous ferons ci et nous ferons ça... », ils ne se rendent pas compte que leur secte déjà si petite, si étroite, sera noyée dans l'unité reconstituée. (*Applaudissements.*)

Contre les faits, contre toutes les apparences, ils veulent rester quelqu'un. Ils sont effrayés devant l'unité qui va se réaliser. Ils sont effrayés de se trouver avec des hommes comme Vivès, comme Delmas, avec les nôtres, Barne, Bouthonnier et tant d'autres. (*Vifs applaudissements.*)

Ils sont effrayés de se trouver avec eux parce que ceux-là ont une idée plus haute, une compréhension plus nette du rôle du militant. (*Applaudissements.*)

Camarades, après ces deux journées de congrès, après ce qui s'est passé dans le nôtre, après ce que nous avons pu constater dans celui de la C.G.T., il nous semble que ceux qui voudraient trouver des raisons pour ne pas faire l'unité maintenant auraient beaucoup de mal et montreraient qu'ils en sont vraiment des adversaires irréductibles.

Nous, nous avons confiance. Vous aussi, camarades. Vous avez manifesté une confiance tranquille parce que vous connaissez les travailleurs confédérés et que vous ne pouvez pas croire et que vous ne voulez pas croire qu'ils consentiraient à se séparer sans avoir pris avec vous la décision commune de réaliser l'unité. (*Applaudissements.*)

Nous ne partageons pas l'inquiétude de ceux qui redoutent les lendemains de l'unité.

Certains craignent que l'unité soit mal faite, que les discussions qui se dérouleront demain dans nos organisations unifiées soient des prétextes à de nouvelles scissions. Je le répète, de telles inquiétudes, nous ne les connaissons pas. Les discussions qui auront lieu dans les organisations unifiées, ces discussions utiles, ne seront pas des disputes : elles seront la confrontation nécessaire de programmes et de méthodes.

Nous défendrons, nous, dans les syndicats, ce qui fut et ce qui restera l'honneur de notre C.G.T.U. Nous défendrons la conception de lutte de classes du mouvement ouvrier. (*Applaudissements.*)

Nous défendrons cela avec toute notre foi et avec toute notre ardeur. Nous confronterons nos méthodes, nos programmes, fraternellement. Nous n'aurons pas la volonté de battre nos frères des syndicats unifiés. Nous aurons le souci de les convaincre. Nous ne sommes pas des dictateurs, nous sommes des militants qui veulent convaincre des ouvriers, tous les ouvriers, que nous avons raison. Et cela ne peut provoquer des divisions. Cela ne peut qu'amener une plus grande confiance entre les ouvriers et fortifier nos organisations syndicales.

Puis, nous le répétons : nous sommes, nous resterons les défenseurs les plus convaincus de la démocratie syndicale. Mais quand on aime quelque chose, on la respecte : nous qui aimons la démocratie syndicale, nous la respecterons dans les organisations unifiées, comme nous l'avons respectée toujours dans notre C.G.T.U.

Comment peut-on craindre des divisions futures quand tant de choses montrent nos efforts unitaires ?

Nous n'avons pas travaillé seulement à l'unité syndicale. Nous avons tous travaillé à unifier toutes les masses travailleuses de notre pays. Nous avons été des artisans passionnés de ce front populaire qui effraie tant nos camarades de l'Enseignement, qu'ils traitent avec un certain mépris. Ces gens qui possèdent toutes les sciences, toutes les connaissances ne comprennent pas que nous, militants révolutionnaires, nous puissions nous allier à Daladier, à Herriot, à d'autres, pour défendre les libertés. Devant une telle incompréhension, nous sommes plus enclins à manifester pour eux de la pitié que de l'indignation.

Certains redoutent que dans cette organisation unifiée il y ait des éléments de discorde.

Nos camarades Racamond, Monmousseau pourraient venir ici vous faire l'historique de leurs travaux dans le rassemblement populaire. Ils vous diraient quelle attention ils ont apportée à écarter les sujets de division, quelle souplesse et quel esprit conciliant ils y ont déployés.

Nous avons été là comme partout et c'est notre fierté, un élément de rapprochement entre des forces diverses.

Puis, nous avons collaboré avec d'autres organisations.

Nous, les militants des syndicats unitaires, nous, la C.G.T.U., je vous l'ai dit dans le rapport, nous nous réjouissons de notre collaboration avec le Parti communiste. Elle a produit des effets réjouissants. Nous continuerons une telle collaboration, n'est-ce pas, camarades ? (*Applaudissements.*) Nous la continuerons.

Mais ce que nous voulons aussi, ce à quoi nous voulons parvenir, c'est que cette collaboration ne se limite pas seulement avec le Parti communiste. Le Parti communiste et le Parti socialiste nous donnent d'ailleurs l'exemple de la collaboration. Ils ont maintenant leurs comités de coordination. Eh bien, cette collaboration que nous avons réalisée avec le Parti socialiste, nous, dans les organisations unifiées, nous travaillerons à son élargissement au Parti socialiste. (*Applaudissements.*)

Puis, comment pourraient-ils redouter que nous apportions des éléments de discorde dans les discussions des syndicats unifiés ceux qui constatent aujourd'hui les bienfaits de notre travail unitaire ? Vous avez vu ce vote sur le rapport moral de la C.G.T. Jamais le bureau confédéré n'avait obtenu un chiffre de voix aussi élevé. Est-ce que vous pensez que c'est par hasard ? Nous ne sommes pas allés discuter dans les syndicats confédérés. Nous n'avons pas défendu le rapport

moral de la C.G.T. Mais, ce vote, croyez-vous qu'il n'exprime pas le grand courant unitaire qui existe dans les syndicats confédérés ? Ne sommes-nous pas pour quelque chose, nous, les militants de la C.G.T.U., dans ce sentiment, dans ce grand courant d'unité qui domine maintenant dans les syndicats confédérés comme chez nous et qui est à l'origine d'un tel vote sur le rapport moral de la C.G.T. ? (*Applaudissements.*)

Pas d'inquiétudes non plus sur les questions internationales qui se poseront.

Ceux qui craignent inutilement les conséquences des discussions à ce sujet expriment l'espoir que la situation restera ce qu'elle est.

D'abord, ce n'est pas possible. La situation, quelle est-elle aujourd'hui ?

Nous sommes adhérents à l'I.S.R. La C.G.T. est adhérente à la F.S.I. On ne peut conserver cela. Notre C.G.T. unifiée ne pourra pas adhérer à deux internationales. Par conséquent, on ne peut laisser les choses en l'état.

Sur ce point, c'est le congrès, par la voix normale de la démocratie, qui tranchera.

Mais, même si l'on envisage le problème de laisser les choses en état sous un autre aspect, nous ne nous en contenterons pas non plus.

Quel est l'aspect actuel de la situation ? Son aspect est ce qu'il était chez nous il y a quelques mois, ce qu'il est encore pour peu de temps : la scission syndicale. Il y a deux Internationales comme il y a encore chez nous deux C.G.T. Il y a des centrales syndicales de différents pays autonomes comme il y a chez nous des syndicats autonomes.

Il y a de par le monde des millions d'ouvriers qui ne sont adhérents nulle part à cause de la scission comme il y a dans notre pays des millions de salariés qui n'adhèrent ni à l'une ni à l'autre de nos deux C.G.T. Nous ne voulons pas accepter comme un fait définitif la scission internationale. Nous avons trop fait pour réaliser l'unité nationale pour que nous ne fassions pas un effort, le plus grand possible, pour réaliser l'unité internationale.

Comment pourrions-nous envisager ce grand acte que nous sommes en train d'accomplir sans voir que nos tâches ne sont pas limitées à notre pays, mais qu'elles sont aussi internationales ? Comment pourrions-nous limiter le champ de notre activité dans notre seul pays ? Comment pourrions-nous ne pas penser qu'il y a encore la scission dans le monde et qu'il faut faire une seule Internationale ? (*Applaudissements.*)

Cet après-midi, vous allez poursuivre vos travaux dans les commissions. Le travail que vous allez faire est des plus utiles. Vous le ferez avec ardeur. Vous aurez à cœur de faire mieux pour travailler mieux encore dans les syndicats unifiés. Notre ambition à nous est d'apporter dans la C.G.T. réunifiée, dans chaque syndicat, dans chaque section syndicale, le plus de connaissances possible ; d'être des guides les plus avertis et les plus prudents en même temps que les plus hardis. Et c'est pourquoi, dans vos commissions, cet après-midi, vous montrerez le même souci de dresser les perspectives de notre mouvement ouvrier.

C'est pour nous une grande joie de lire la presse bourgeoise pen-

nant cette période de congrès. Elle pousse des hurlements de haine contre le mouvement ouvrier. Ses pages sont remplies de la crainte qu'elle manifeste devant ce grand courant d'unité. Certains de leurs journaux déclarent : « Nous ne pouvions pas imaginer que le mouvement d'unité fût aussi puissant dans l'une et dans l'autre des deux C.G.T. ».

C'est, pour la bourgeoisie, la perspective de difficultés nouvelles. Mais, chez nous, ce sont des chants d'allégresse, des « Internationale » pleines d'espoir qui montent de nos deux congrès, celui de la C.G.T. et le nôtre. Cette espérance que nous portons en nous, cette confiance que la classe ouvrière nous accorde, nous en serons dignes. En avant pour l'unité ! En avant pour la défense quotidienne des revendications de la classe ouvrière ! En avant pour la défense des libertés et pour l'émancipation totale des travailleurs ! (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, un vin d'honneur sera offert tout à l'heure aux délégués de notre congrès par la municipalité d'Issy-les-Moulineaux. (*Applaudissements.*)

## LE SALUT DU MAIRE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

CRESSON, maire d'Issy-les-Moulineaux. — Camarades, au nom de notre municipalité ouvrière, au nom de notre population laborieuse, je salue le Congrès de notre C.G.T.U.

Il m'est difficile d'exprimer à cette tribune la joie et l'honneur qui nous est échu de pouvoir abriter les assises de notre grande centrale syndicale dans cette Maison du peuple, laquelle, il y a seulement quelques mois, était interdite aux organisations ouvrières, même locales.

En vous apportant notre salut fraternel et syndicaliste, mon intention n'est point d'intervenir dans vos débats. Je veux seulement vous dire qu'en tant qu'élu du Front Populaire, nous savons ce que représente d'espoir pour les masses ouvrières et paysannes l'unité syndicale.

J'ai suivi avec mes possibilités vos débats. Ils revêtent une volonte unanime de réaliser, je ne dirai pas demain mais tout de suite, l'armée de classe indispensable pour arrêter l'offensive du capital.

Je tremble à l'idée seulement qu'il puisse encore y avoir quelques questions de forme qui puissent encore la retarder, et en pensant à la désillusion que ce retard créerait dans les masses laborieuses, qui attendent avec impatience les décisions des deux congrès syndicaux qui se tiennent en même temps et en contact.

Camarades, pour terminer je fais mienne la déclaration de vos délégués : il faut tout faire pour réaliser une seule C.G.T. ! Les syndicalistes convaincus sont à leur place partout où les conditions de vie des travailleurs sont en jeu. Aucune manœuvre ne peut résister dans de telles épreuves. Pour le pain, la paix et la liberté, Vive l'Unité syndicale, prélude de l'unité totale ! (*Vifs applaudissements.*)

## REPONSE D'ARRACHARD

ARRACHARD. — Camarades, au nom de la Direction confédérale et au nom du Congrès de la C.G.T.U. tout entier, je tiens à assurer notre camarade Cresson, maire de la ville d'Issy-les-Moulineaux, de la recon-

naissance de notre organisation pour l'accueil que sa municipalité a bien voulu nous réserver. Nous voudrions, dans sa personne, non seulement remercier cette municipalité, mais les travailleurs de cette localité, et au-dessus d'eux, les travailleurs de la région parisienne comme ceux de tous les pays qui, au cours des mois derniers, ont montré, au moment des élections municipales, ce que pouvaient obtenir les victimes du capitalisme quand elles savaient s'unir. (*Applaudissements.*)

Dans la ville d'Issy-les-Moulineaux, que le Front populaire a permis de faire gérer par et pour seulement les travailleurs, nous avons l'occasion de tenir ce congrès qui restera historique dans les annales du mouvement ouvrier. Nous le faisons dans des conditions matérielles qui nous ont permis de travailler au mieux pour la réalisation des tâches qui nous ont été fixées. Nous le faisons entourés de cette chaude sympathie que nous sentons dans cette population qui suit aux portes de nos salles les travaux de notre Congrès. Et cela augmente encore le sentiment que nous voulons mettre dans le remerciement que nous adressons à notre camarade Cresson. Nous vous demandons, camarade Cresson, de dire à vos ouvriers, à tous les travailleurs d'Issy-les-Moulineaux, que toute la C.G.T.U., représentée par son 8<sup>e</sup> Congrès, n'oubliera jamais ce que vous avez fait pour elle. Allez leur dire que nous avons la conviction d'avoir bien mérité des efforts qu'ils ont faits pour nous, en qu'en leur donnant à eux, comme à toute la classe ouvrière, une C.G.T. unique, dont un des berceaux sera à Issy-les-Moulineaux, nous pourrons, en allant plus solidement encore dans l'élargissement du Front populaire au milieu duquel les syndicats unifiés devront jouer un rôle encore plus actif, nous acheminer vers de nouvelles victoires et vers de nouveaux triomphes. (*Vifs applaudissements.*)

## INTERVENTION DE LANGUMIER

LANGUMIER, au nom de la Commission de vérification des mandats. — Camarades, la Commission de vérification des mandats m'a chargé de rapporter devant vous le résultat de ses travaux qui ont été assez laborieux en raison des nombreux syndicats, unions régionales et fédérations qui ne suivent pas les indications qui leur sont données par la direction confédérale pour l'établissement des mandats et leur acheminement.

Je vais tout de suite vous donner les chiffres qui marquent les progrès de notre mouvement syndical révolutionnaire.

D'abord, il y a à ce Congrès 1.265 délégués dont 1.043 à titre délibératif et 202 à titre consultatif. Au Congrès de Magic-City, en 1931, nous avons seulement 842 délégués, et au Congrès du gymnase Huyghens en 1933, 879 délégués. Le nombre des délégués est donc à ce Congrès en progression très sérieuse. Les 1.043 délégués, à titre délibératif, représentent 1.013 syndicats avec 1.373 voix.

Au dernier Congrès, nous avons seulement 849 syndicats avec 1.170 voix. Là encore nous avons réalisé un progrès sérieux.

A titre de statistique, voici les détails de la représentation délibérative :

	SYNDICATS	VOIX	DÉLÉGUÉS
Agriculture .....	24	24	15
Alimentation .....	46	56	23
Bâtiment .....	132	147	112
Bijou .....	2	3	1
Bois .....	26	32	32
Céramique, Produits chimiques .....	18	20	15
Cheminots .....	293	427	250

Voici les détails sur les différents réseaux :

Ceinture .....	6	7
Nord .....	39	63
Etat .....	59	81
P.-O. ....	42	54
P.-L.-M. ....	59	95
Est .....	24	29
Midi .....	20	24
Algérie .....	13	23
A.-L. ....	31	51

	SYNDICATS	VOIX	DÉLÉGUÉS
Coiffeurs .....	17	19	11
Commerce et Finances .....	18	20	28
Cuir et Peaux .....	18	23	19
Enseignement .....	33	35	40
Etablissements de l'Etat .....	25	34	17
Livre-Papier .....	22	29	13
Marins-Pêcheurs .....	10	11	4
Métaux .....	72	102	109
Moyens de transport .....	34	54	38
Ports et Docks.....	12	17	12
P. T. T. ....	66	72	81
Services publics .....	39	86	112
Sous-Sol .....	32	57	39
Spectacle .....	5	6	8
Textile .....	49	73	39
Verriers .....	10	12	6
Vêtement .....	10	14	18
	<b>1.013</b>	<b>1.373</b>	<b>1.043</b>

Nous avons aussi au Congrès 202 délégués à titre consultatif. Ces délégués représentent :

28 Unions régionales ; 5 Unions départementales ; 38 Unions locales ; 19 Fédérations ; 2 Unions de réseaux unitaires ; 1 Bourse du Travail.

De plus, 53 organisations unifiées, autonomes, confédérées, ou autres, ayant désigné des délégations pour suivre les travaux du Congrès, parmi lesquelles :



- Syndicat autonome des préparateurs en pharmacie de la R. P.  
 Syndicat autonome des employés et contremaîtres des secteurs électriques de la R. P.  
 Syndicat autonome des opérateurs électriciens cinématographistes de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.  
 Syndicat autonome des artistes musiciens de la R. P.  
 Syndicat des travailleurs de la pierre de la R. P.  
 Fédération autonome des fonctionnaires.  
 Fédération unique des marchands forains étalagistes de France.  
 Fédération d'unité des tabacs, allumettes et feuilles de transit.  
 Syndicat confédéré des employés communaux de Grenoble.  
 Union départementale confédérée de l'Isère.  
 Syndicats d'unité des établissements militaires de Vincennes, de Puteaux, de Reuil.  
 Syndicats d'unité des tabacs et allumettes d'Aubervilliers, d'Issy-les-Moulineaux, de Reuil, de Saintines, de Lille.  
 Syndicat d'unité ouvrière des mineurs de la Talaudière (Loire).  
 Syndicat unique de la Recette principale des P.T.T. de Paris.  
 Syndicat unique des P.T.T. de Paris (19<sup>e</sup>).  
 Syndicat unifié de la base aérienne de Lyon-Bron.  
 Syndicat unique des P.T.T. de Paris (11<sup>e</sup>).  
 Syndicat professionnel du personnel des hôtels, cafés, restaurants de Paris.  
 L'Union des artistes de langue française.  
 Cartel autonome du bâtiment de Lyon comprenant 17 syndicats autonomes.  
 Cartel postal de Nancy comprenant le Syndicat National des Agents, le Syndicat des Ouvriers, le Syndicat du Cadre principal, le Syndicat des Techniciens.  
 Comité d'unité des P.T.T. de la Loire (une délégation de 2 confédérés, 1 autonome, 1 unitaire).  
 Secteur unifié des ouvriers agricoles du Gard.  
 Des délégations :  
 Du Central télégraphique de Paris.  
 Du Bureau central des P.T.T. de Paris (9<sup>e</sup>).  
 Association H.C.R.B. originaires du Massif Central.  
 Comités de chômeurs de Saint-Quentin.  
 Comités de chômeurs d'Issy-les-Moulineaux.  
 Comité central des chômeurs de la R. P.  
 La Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Cette énumération ne serait pas complète si je ne signalais qu'en dépit des bonnes dispositions de la Commission de vérification des mandats et de tous nos efforts pour aplanir les difficultés, nous avons été dans l'obligation de contester neuf mandats :

Ce sont ceux des syndicats du Bâtiment de Saint-Nazaire, de Saint-Chamond, d'Aix-en-Provence ; du Textile et des Agriculteurs du Morvan ; de l'Enseignement de l'Allier ; de l'Alimentation de Douai. Ce sept syndicats n'ayant pas payé leurs droits d'adhésion, il leur est possible encore de régulariser leur situation et de participer aux votes qui auront lieu dans ce congrès.

Nous avons également contesté les mandats des syndicats des Coiffeurs et de l'Alimentation d'Avignon, ces deux syndicats n'ayant pas

payé de timbres depuis plusieurs années à l'Union régionale et celle-ci ayant refusé, avec raison, l'apposition de son timbre humide. Si ces organisations veulent être représentées dans le Congrès elles devront se mettre à jour avec la trésorerie de leur Union régionale.

Camarades, en conclusion de ce bref rapport, qui montre que notre C.G.T.U. est en plein développement et que nous allons apporter à l'unité du mouvement syndical français un contingent important d'organisations, nous voudrions, au nom de la Commission des mandats, indiquer à nos camarades que, pour l'avenir, lorsque dans la Commission des mandats de la C.G.T. unifiée que nous aurons bientôt, il y aura certainement un peu plus de passion que dans celle qui a délibéré pour ce Congrès de la C.G.T.U., nous voudrions demander à nos camarades de vouloir bien mettre davantage d'ordre dans l'établissement de leurs mandats et de prendre un peu plus de précautions pour l'envoi de leurs délégations, c'est-à-dire envoyer plus rapidement leurs mandats, ne pas attendre le dernier moment, veiller à ce qu'il y ait bien le cachet du syndicat, de l'Union régionale, de la Fédération, de veiller à ce que le droit d'adhésion soit payé ; toutes choses que, malheureusement, nous négligeons encore trop dans notre mouvement unitaire.

Et, camarades, en espérant que c'est la dernière fois que nous donnons le compte rendu d'une commission de vérification des mandats pour la C.G.T. unitaire et que la prochaine fois ce rôle appartiendra à la C.G.T. unique, nous avons conscience d'avoir accompli notre tâche de notre mieux. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je pense que je serai l'interprète du Congrès pour remercier le rapporteur de la Commission des mandats et les camarades qui ont participé aux travaux de la Commission des mandats du travail très intéressant et très documenté qu'ils ont accompli. Je serai certainement votre interprète en leur adressant les remerciements et les félicitations du Congrès tout entier.

L'un de vous a-t-il des observations à présenter sur ce rapport ?

UN DÉLÉGUÉ. — Je voudrais demander pourquoi le Syndicat de Ceinture n'a pas été compris dans cette énumération ?

LE PRÉSIDENT. — Je vous demande pardon, notre camarade Langumier en a parlé.

THIBAUD. — Je demande qu'on veuille bien mentionner la représentation du syndicat des chômeurs de Saint-Etienne.

DELOBEL. — Je demande qu'on donne la liste exacte des délégués du Textile : il y a 39 délégués d'une part, et 52 délégués de l'autre.

LE DÉLÉGUÉ DE TOULON. — Je demande qu'on ajoute la Bourse du Travail de Toulon qui est représentée ici.

UN DÉLÉGUÉ DE LA JEUNESSE. — Je rappelle que la liste des délégués versant à la Fédération n'est pas de 11, mais de 17.

MARtha DESRUMEAUX. — C'est moi-même qui ai payé le mandat de l'Alimentation de Douai.

LE PRÉSIDENT. — Le compte rendu tiendra compte de toutes les rectifications, et la Commission des mandats se fera un plaisir de donner satisfaction aux délégués.

Sous le bénéfice de ces observations, je mets aux voix le rapport de la Commission des mandats.

(Le rapport de la Commission des mandats est adopté à l'unanimité).

### **Communication de Racamond sur le travail des commissions appelées à siéger dans le cours de l'après-midi**

**RACAMOND.** — La Commission juridique et la Commission des Assurances sociales n'en constitueront qu'une sous la responsabilité de Pauliac avec la participation des camarades conseillers juridiques et conseillers prud'hommes des diverses régions.

Cette Commission pourra pour son travail se subdiviser, une partie des camarades examinant les questions juridiques, l'autre les Assurances sociales.

Nous pensons qu'il est bon que les Bourses du Travail représentant les Maisons du Peuple se réunissent. Le camarade Bouly, de la Région parisienne, est responsable. Nous convoquons tous les secrétaires de Bourses et de Maisons du peuple et les militants que la gestion de ces organismes intéresse. Il y a certains secrétaires d'Unions locales qui sont en même temps les gérants de Maisons du peuple ou de Bourse du travail. Ils devront assister à cette commission.

Camarades, les commissions siègent cet après-midi, et la séance plénière s'ouvrira à 9 heures ce soir.

Vous allez maintenant voter pour ou contre la résolution qui vous est distribuée et qui comporte approbation ou refus du Rapport d'activité. Le vote sera terminé à 9 heures ce soir à l'ouverture de la séance plénière.

La Commission des mandats opérera le dépouillement. Les cartes rouges pour, les cartes vertes contre, les cartes blanches, abstention. Il ne faut qu'une carte par syndicat, la carte portant le nombre de voix.

Ce soir, nous allégerons une bonne partie de notre travail ; demain dans la matinée, suite des interventions et en particulier celles de nos camarades étrangers ayant assisté à nos travaux. Nous aurons certainement la réponse que la C.G.T. fera à nos propositions et qui se concrétisera, nous en sommes certains, par une réunion commune des deux délégations, et, espérons-le, par une réunion commune des deux Congrès. (*Applaudissements.*)

UN CAMARADE dans la salle propose la nomination d'une Commission de chômage.

**RACAMOND.** — On a raison de proposer une Commission de chômage. Nous pensons que notre camarade Hénaff qui était à la Commission féminine pourra convoquer la Commission de chômage avec le concours des Comités de chômeurs et des camarades des Unions locales ou départementales plus spécialement désignés pour s'occuper de cette question. Cette réunion pourrait se tenir dans un coin de la grande salle.

**LE PRÉSIDENT.** — Camarades, j'ai la résolution suivante à vous lire, proposée par le Secours Ouvrier International :

### Résolution présentée par le S.O.I.

*Les délégués des syndicats unitaires, réunis au VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U., saluent dans le Secours Ouvrier International, organisation de solidarité prolétarienne, un allié dont l'action permanente dans les luttes économiques, sur le plan social en général et particulièrement pour l'enfance ouvrière, doit être soutenu par tous les travailleurs et par tous les syndiqués.*

*Considérant, d'autre part, l'effort accompli par le S.O.I. dans sa gestion satisfaisante de l'orphelinat ouvrier « l'Avenir social », auquel sont attachés fermement la C.G.T.U. et les syndicats unitaires par le timbre triangulaire, les délégués s'engagent à développer leurs efforts, dans la C.G.T. unifiée, en faveur de l'Avenir social, première maison d'éducation prolétarienne en France.*

*Proposent que chaque Syndicat et Fédération inscrivent à l'ordre du jour des congrès et assemblées de fusion syndicale la question de l'Avenir social, œuvre de solidarité protectrice et éducatrice des orphelins de militants tombés dans la lutte des classes.*

*Vive l'unité syndicale de classe et la solidarité prolétarienne internationale, conditions essentielles pour le triomphe de l'émancipation définitive des peuples !*

*(Applaudissements.) (Adopté à l'unanimité.)*

### Protestation présentée par les syndicats des Cheminots de Paris-P.-O. et Paris-Sceaux pour être remise par une délégation au ministre de l'Intérieur

« Les délégués des travailleurs de France, réunis en leur VIII<sup>e</sup> Congrès confédéral ordinaire à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, élèvent une véhémement protestation contre l'inertie gouvernementale face à l'armement scandaleux des ligues fascistes, armement dénoncé publiquement par toute la presse.

« Les travailleurs manuels et intellectuels ne sauraient tolérer plus longtemps cette préparation ouverte à la guerre civile sans que le gouvernement ne prenne des mesures pour l'empêcher.

« Les délégués exigent le désarmement immédiat de ces ligues, l'arrestation des chefs, ainsi que des détenteurs d'armes et de munitions. Ils réclament également la dissolution immédiate de toutes les ligues fascistes, qui sont un danger permanent pour la paix de notre pays. »

Nos camarades demandent qu'une délégation se rende à la Présidence du Conseil pour remettre cette protestation.

Nous sommes complètement d'accord et nous proposons comme composition de la délégation notre camarade Midol, du Bureau confédéral, etc., et les deux signataires de la proposition.

*(Adopté à l'unanimité.)*

Nous avons encore des résolutions déposées qui seront soumises à l'assemblée demain matin à l'ouverture de la séance.

La séance est levée à 13 h. 15.

# TROISIÈME JOURNÉE

Séance du 26 Septembre (nuit)



La séance est ouverte, à 21 h. 30, sous la présidence du camarade GOURDEAUX.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons, cet après-midi, reçu une délégation du Congrès de la C.G.T., conduite par le camarade Lenoir, secrétaire adjoint de la C.G.T. Je vais donner la parole au camarade pour vous faire le compte rendu de cette entrevue. (*Applaudissements.* — Le Congrès, debout, chante *l'Internationale.*)

## INTERVENTION DE FRACHON

FRACHON. — Camarades, nous marquerons cette journée d'une pierre blanche. Comme vous l'a dit Gourdeaux, nous avons reçu une délégation de la C.G.T., qui venait nous transmettre le résultat des discussions qui s'étaient déroulées tant dans le Congrès que dans la Commission d'unité élue par lui. Elle nous apportait la résolution votée par ce Congrès, elle venait examiner avec nous les points sur lesquels l'accord pouvait se réaliser. Je dois vous dire tout de suite que l'entrevue a été des plus cordiales et que l'accord avec nos camarades de la C.G.T. a été rapidement réalisé. (*Nouveaux applaudissements.*)

Je vais vous donner d'abord lecture du texte de la résolution votée par le Congrès confédéré. Ensuite, je vous donnerai un aperçu des discussions qui ont eu lieu après son examen et du projet de résolution que nous vous soumettrons ensuite, après l'avoir soumis à nos camarades confédérés, qui ont conclu que le vote d'une telle résolution par le Congrès unitaire signifierait que demain l'unité serait considérée comme réalisée. (*Très bien !*)

Voici la résolution adoptée par le Congrès confédéré :

### Motion de la Commission d'Unité

— « Le Congrès approuve avec satisfaction les accords intervenus entre les délégations confédérales et enregistre que d'une façon formelle et catégorique les fractions et le travail des fractions dans le mouvement

syndical sont condamnés et que l'unité doit être reconstituée sur la base de l'indépendance totale du syndicalisme.

« Le Congrès prend acte du fait que l'état des pourparlers et des esprits permet d'enregistrer l'accord définitif entre les deux C.G.T. et la mise en marche prochaine du processus d'unité.

« Pour présider à la réalisation de cette unité, une commission mixte sera instituée, dont les membres seront nommés, en parties égales, par les deux C.G.T.

« Le Comité national confédéral, issu des fusions opérées dans les syndicats, les Fédérations et les Unions départementales de syndicats, se tiendra avant la fin de la présente année. Il aura à enregistrer la reconstitution de la vieille C.G.T., procéder à la désignation des organismes provisoires chargés d'assurer le fonctionnement de la C.G.T. pendant la période transitoire, décider la date la plus rapprochée possible du Congrès d'unité, qui ne saura se placer au delà du 31 janvier et à fixer l'ordre du jour dudit Congrès, en tenant compte des questions posées par l'unité syndicale reconstituée.

« Le Comité national qui suivra le Congrès d'unité nommera la commission administrative et le bureau de la vieille C.G.T. reconstituée.

« Cette procédure doit permettre de réaliser dès aujourd'hui l'accord entre les deux Congrès et d'assurer le fonctionnement de la C.G.T. reconstituée avec la carte et le timbre uniques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1936. »

FRACHON. — Camarades, votre commission a fait sur cette résolution les objections suivantes :

1° Il nous semble que, dans le premier passage, il faudrait approuver dans son entier le texte sur l'indépendance et les fractions dans les syndicats accepté par les deux commissions interconfédérales d'unité.

2° Nous aurions préféré, nous, unitaires, que la commission mixte soit considérée comme l'organisme de direction entre les Congrès actuels et le Congrès d'unité. Cependant, vous proposez, vous, la tenue d'un comité confédéral national, lorsque les fusions seront réalisées dans les fédérations, dans les unions et dans les syndicats et l'élection d'une direction provisoire. Nous ne voulons pas que ce soit un obstacle à l'unité, nous ne voulons pas en faire une condition. Nous demandons simplement que cette direction provisoire comprenne des membres des deux C.G.T.

3° Nous ne pouvons pas, dans une résolution de la C.G.T.U., accepter un texte dans lequel on dise que le Comité national qui suivra le Congrès d'unité nommera la Commission administrative et le bureau de la vieille C.G.T. Nous avons une autre conception de l'élection de la direction, nos statuts sont différents et nous pensons que c'est seulement le Congrès d'unité qui peut être juge de la façon dont sera élue la direction. (*Approbation.*)

4° La formule « sur l'ordre du jour du Congrès » nous paraît assez large et nous pouvons l'accepter. Cependant, pour qu'il n'y ait aucune équivoque, il faut que les questions posées par l'unité syndicale reconstituée soient précisées, que le programme et les méthodes d'action des syndicats, les statuts (puisque nous avons deux C.G.T. différentes) et

les questions internationales, puisque nous adhérons à deux Internationales différentes, soient tranchés par le Congrès.

Nous défendrons notre point de vue, nous nous efforcerons de le faire triompher, mais nous nous soumettrons à toutes les décisions du Congrès sur ces questions. (*Nouvelle approbation.*)

Nos camarades de la C.G.T. nous ont donné des explications sur la façon dont le rapport avait été présenté devant leur Congrès et, dans les explications données, il est apparu que toutes les questions que nous posions étaient, en fait, admises par le Congrès de la C.G.T. (*Applaudissements.*)

Camarades, dans ces conditions, nous avons voulu, au cours de cette réunion des deux délégations, parvenir à une entente et, comme je vous l'ai dit au début de mon intervention, cette entente a été facilement réalisée.

Cette résolution est une résolution du Congrès confédéré et nous avons suggéré à nos camarades de la C.G.T., en leur montrant que notre Congrès unitaire ne pouvait pas voter une telle résolution qui contenait des choses qui, tout en reflétant l'état d'esprit des ouvriers confédérés et conformes à la structure actuelle de la C.G.T., ne correspondaient pas à celle de la C.G.T.U., que, de notre côté, nous voterions une résolution, l'accord réalisé, contenant notre opinion sur les questions qui venaient d'être débattues.

Nous leur avons demandé si le vote de cette résolution pourrait être considéré par eux comme reflétant un état d'esprit permettant, au lendemain de nos Congrès, de réaliser l'unité et nos camarades de la C.G.T. ont accepté cette proposition.

Nous leur avons soumis le texte de la résolution que je vais vous lire et que votre Commission soumet à voire approbation :

*Le Congrès de la C.G.T.U., après avoir pris connaissance de la résolution votée par le Congrès de la C.G.T., ainsi que des explications données par la délégation confédérée, estime que les conditions pour la reconstitution immédiate de l'unité sont réalisées.*

*Le Congrès approuve entièrement la charte élaborée par la Commission mixte interconfédérale d'unité concernant l'indépendance du mouvement syndical et les fractions.*

*Le Congrès est d'accord pour que soit immédiatement constituée une Commission mixte nommée en parties égales par les deux C.G.T., pour présider à la réalisation de l'unité.*

*Le Comité national confédéral issu des fusions opérées dans les syndicats, les Fédérations et les Unions départementales de syndicats, se tiendra avant la fin de la présente année. Il aura à enregistrer la reconstitution de la vieille C.G.T., procéder à la désignation des organismes provisoires comprenant des représentants des deux C.G.T., chargés d'assurer le fonctionnement de la C.G.T. pendant la période transitoire, décider la date la plus rapprochée possible du Congrès d'unité qui ne saura se placer au delà du 31 janvier et à fixer l'ordre du jour dudit Congrès en tenant compte des questions posées par l'unité syndicale reconstituée.*

*Le Congrès enregistre qu'il ressort des explications de la C.G.T. que le Congrès d'unité sera qualifié pour décider des formes d'élection de la direction confédérale.*

*Ces mesures permettent de réaliser dès aujourd'hui l'accord entre*

*les deux Congrès et de commencer l'année 1936 avec la carte et le timbre uniques.*

Camarades, la délégation confédérée, à l'examen de laquelle nous avons soumis cette résolution, a manifesté son approbation et a estimé que le vote par le Congrès unitaire de ce texte pourrait être considéré comme permettant, dès demain, la réalisation de l'unité syndicale.

D'autre part, au cours de notre conversation, la délégation confédérée nous a fait part de la décision du Congrès confédéré de réaliser une réunion commune de tous les délégués, si l'accord était intervenu. Cette décision est prise : nous sommes informés que le Congrès confédéré a accepté et, demain, à 5 heures, nous aurons, au Palais de la Mutualité, une réunion commune avec la C.G.T. (Le Congrès, de nouveau, chante *l'Internationale*.)

Camarades, ainsi va se réaliser cette chose que nous attendons depuis des mois et des mois, cette chose que la classe ouvrière de notre pays appelle de tous ses vœux. Vous venez de chanter *l'Internationale*, de manifester votre joie. Or, je dois le dire, cette joie et cet enthousiasme ne sont pas le fait de notre seul Congrès : dans le Congrès confédéré, il y a eu le même entrain, le même enthousiasme, la même émotion et un des délégués confédérés nous expliquait que, lorsque la commission a rendu compte de son mandat et qu'il est apparu aux délégués confédérés que l'unité allait être chose acquise, on voyait des larmes perler dans les yeux. (*Nouveaux applaudissements.*)

Camarades, vous avez le droit d'être fiers et heureux, nous n'avons pas le droit ni les uns ni les autres de considérer notre tâche comme terminée. Les ouvriers de notre pays, qui avaient les yeux fixés sur nos deux Congrès, ont mis en nous beaucoup d'espoir, nous allons réaliser ce qu'ils demandaient, ce qu'ils exigeaient de nous. Mais s'ils veulent que nous réalisions l'unité syndicale, c'est pour faire encore autre chose, ce n'est pas pour faire un simple geste : ils veulent l'unité syndicale pour les avantages qu'elle comporte et tous les problèmes que nous avons examinés dans notre Congrès ne sont pas des problèmes superflus.

Il ne servirait à rien de se griser, de chanter *l'Internationale*, si nous n'avions pas dans nos pensées et dans nos cœurs le désir de faire de notre C.G.T. unique de demain une arme incomparable pour la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

Cette volonté, vous l'avez tous et, quand vous irez dans vos régions, vous pourrez dire : « J'étais à ce Congrès où l'on a réalisé l'unité syndicale. » Mais il faut que vous puissiez dire mieux encore : « *Nous avons fait de ces syndicats uniques, de cette C.G.T. unique, l'arme qui a battu définitivement le fascisme, l'arme avec laquelle nous avons défendu les revendications quotidiennes des ouvriers, avec laquelle nous avons mené triomphalement le prolétariat de notre pays à son émancipation définitive.* » (Le Congrès chante une fois encore *l'Internationale*.)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, vous avez entendu le compte rendu de l'entrevue que nous avons eue avec nos camarades confédérés. Franchon vous a lu la résolution de notre Congrès unitaire. L'accueil enthousiaste que vous lui avez réservé montre quel est votre sentiment et je vous demande de la voter.

(La résolution est adoptée à l'unanimité.)

La parole est à Racamond.



## INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — Camarades, en vous écoutant tout à l'heure chanter *l'Internationale*, ma pensée s'arrêtait sur ce passage : « *Du passé, faisons table rase !* » (*Applaudissements.*)

Je revois les heures angoissantes où, malgré tout notre effort, nous sentions que notre volonté unanime était incapable d'empêcher la cassure dans le mouvement syndical. Quand nous eûmes rassemblé nos forces et constitué la C.G.T.U., nous avons juré de n'avoir pas de cesse que l'unité syndicale fût reconstituée. En effet, nous pensions que ce qui pouvait nous diviser n'était que momentané, n'avait rien de définitif et qu'un jour ou l'autre les travailleurs sauraient se reconnaître et rebâtir une maison unique.

Nous sommes nombreux, dans cette salle, depuis ce moment, à avoir espéré la journée d'aujourd'hui ; nous sommes nombreux à n'avoir jamais cessé de faire confiance aux masses prolétariennes, plus qu'aux individus. (*Redoublement d'applaudissements.*)

Maintenant, voici que nous sommes arrivés au port. Je disais, il y a deux jours, que la bourgeoisie en ferait son deuil, que le Comité des Forges, le Comité des Houillères de France, le Comité des Grands réseaux, tous les grands patrons, toutes les banques en feraient leur deuil.

Dans ce pays, les masses peuvent parfois défendre des idées diverses, les militants peuvent, en certaines circonstances, en défendant avec ardeur leur point de vue, perdre parfois la mesure. C'est possible, mais ce qui est certain, c'est que, quand le danger menace, toutes ces difficultés disparaissent et que, d'un seul bloc, d'un seul jet, la classe ouvrière se trouve unie et donne l'exemple au reste de la population travailleuse. (*Applaudissements.*)

Quand j'écoutais *l'Internationale*, je me rappelais une phrase qu'un gouvernant (paix à ses cendres !) prononçait en 1914 : « La voici, l'heure bénie que nous attendions depuis 44 ans ! »

L'heure bénie de la bourgeoisie, c'était l'heure de cette guerre où des millions d'hommes allaient s'exterminer pour la défense de ses coffres-forts. L'heure bénie du prolétariat de notre pays, c'est l'heure où il rassemble ses forces et où il sent que son unité sera indestructible.

Nous aurons, demain, une réunion commune, mais il y a déjà des délégués confédérés dans cette salle ; les portes ont été grandes ouvertes et, quelle que soit la couleur de leur carte, nos amis ont été reçus fraternellement.

Mais déjà des unitaires sont allés au Palais de la Mutualité, déjà ils nous ont dit l'émotion qu'ils ont ressentie lorsqu'ils ont vu avec quelle faveur les délégués confédérés accueillaient le compte rendu de leur délégation.

Nous nous trouvions donc, en faisant notre première proposition, en présence d'un courant électrique qui s'était établi entre les deux salles.

Rien ne pouvait empêcher cela. Pendant que nous délibérions ici, les discours des militants confédérés faisaient écho à nos propres préoccupations et, au Palais de la Mutualité, débarrassé des tables des congressistes et, au Palais de la Mutualité, débarrassé des tables des congressistes (car il n'y aura pas besoin de prendre des notes sur cette réunion), chacun en emportera le souvenir inaltérable. (*Nouveaux applaudissements.*)

Demain, ce sera une réunion symbolique où les militants des deux organisations pourront, en effet, fraterniser dans la même tribune et où les délégués de tous les syndicats, côte à côte, non plus unitaires ni confédérés, mais membres de la C.G.T. unique tout court, seront rassemblés pour entendre, avant de se répandre dans le pays, les derniers appels des dirigeants des deux centrales syndicales. (*Approbatton renouvelée.*)

Certes, nous venons de vivre des journées historiques et, après Frachon, je veux répéter que chacun d'entre vous dira : « J'étais là ! » Il est des camarades qui collectionnent les cartes de congrès dans leurs archives de militants, mais la carte du Congrès d'Issy-les-Moulineaux et la carte du Congrès de la C.G.T., au Palais de la Mutualité, ce sont des cartes qu'on regardera, par la suite, avec une émotion qui ne s'apaisera pas.

Les vieux les montreront aux jeunes militants qui viendront après ceux d'aujourd'hui; chacun d'eux les montrera à son fils, à sa fille, aux jeunes militants qui viendront, à leur tour, mener les luttes du prolétariat.

Chaque délégué dira : « C'est nous qui avons forgé l'unité syndicale, elle ne sera plus jamais détruite ! »

Ce qui sera détruit, c'est le régime capitaliste. (*Applaudissements.*)

Demain, nous irons au Palais de la Mutualité et, s'il est possible, nous partirons ensemble d'ici. (*Très bien !*)

Nous entrerons là comme une fraction du mouvement syndical qui va rejoindre une autre fraction pour faire un tout.

Camarades de l'Enseignement, quand j'étais tout petit, je fréquentais l'école communale, à la campagne, et mon instituteur considérait que j'étais assez fort sur les problèmes de fractions. (*Sourires.*) Frachon vous a, tout à l'heure, parlé de l'indépendance du mouvement syndical et du fonctionnement des fractions : c'est demain que les deux fractions du mouvement syndical vont se réunir pour former un tout et cela, c'est une opération arithmétique que nos camarades de la Fédération de l'Enseignement n'avaient pas encore comprise. (*Approbatton.*)

Après l'opération arithmétique, il faudra donner à cette unité sa pleine valeur, faire du mouvement syndical l'arme incomparable pour la défense des revendications, pour la lutte contre le fascisme et contre la guerre ; et, pour cela, camarades, les ouvriers révolutionnaires, les militants révolutionnaires — et il n'y en a pas que dans la C.G.T.U., il y en a dans les deux Congrès (*applaudissements*) — les militants révolutionnaires iront dans la C.G.T. unique avec toute leur foi, avec toute leur volonté. Qu'ils soient aujourd'hui à la C.G.T.U., qu'ils soient à la C.G.T., leur unique souci, c'est de dresser solidement les travailleurs dans la lutte active contre le capitalisme.

Quand nous avons dit, hier, au Congrès de la C.G.T. : « On ne compose pas avec le capitalisme, on ne lui fait pas sa part, on ne lui ménage pas sa place, c'est la lutte permanente, celle qui doit rassembler toutes les forces, celle qui doit conquérir des positions toujours nouvelles, jusqu'à ce que l'ennemi de classe soit définitivement vaincu. » Les militants de la C.G.T. nous ont applaudis ; et quand nous serons dans la C.G.T. unique, le mouvement syndical français, qui est un mouvement de classe, retrouvera, avec ses forces unifiées, toute la puissance qui lui permettra de vaincre.

Eh ! bien, camarades, assez d'émotions. Vraiment, ce sont des journées que l'on ne vit pas souvent, mais qui nous récompensent tous, des efforts que nous avons fournis pendant des années et des années. Demain, présentons-nous, comme le demandent nos amis de la C.G.T., non pas en fils prodigues qui regagnent une maison qu'ils ont quittée — cela ne serait pas juste — mais en frères qui vont construire la maison nouvelle, où il y aura de l'air pour tout le monde, où tout le monde aura sa place, où la jeunesse pourra se développer, où la classe ouvrière augmentera sa puissance. Nous nous présenterons comme cela, et nous serons accueillis comme cela.

Je terminerai, camarades, en vous disant : Chacun, sa carte de délégué à la main, entrera dans la salle de la Mutualité ; chacun trouvera son frère qui aura sa carte de délégué à la main, lui aussi ; et ces cartes de délégués, qui ne sont pas de la même couleur, aujourd'hui, feront la carte d'une même couleur pour le 1<sup>er</sup> janvier 1936. (*Vifs applaudissements.*)

Notre unité, c'est l'annonce de l'unité syndicale internationale. Notre Internationale Syndicale Rouge, elle aussi, lutte pour l'unité, et son délégué est présent, quels que soient les vetos opposés par M. Laval. (*Applaudissements, huées.*) Aussi la voix de l'Internationale Syndicale Rouge va se faire entendre. (*Applaudissements.*) Camarades confédérés, camarades unitaires, elle nous apporte, elle aussi, la grande voix de l'unité internationale. Mais je dis à son délégué : Soutenus par l'Internationale Syndicale Rouge, appuyés de ses conseils, nous avons cependant la joie, bien légitime, d'être les premiers à reconstituer le mouvement syndical unique dans un pays capitaliste, et nous ayons la certitude qu'ayant ainsi montré la route, dans tous les pays, les prolétariats suivront notre exemple. Une seule Internationale, dans laquelle les vingt millions de travailleurs syndiqués de l'Union Soviétique, fraternellement unis aux dizaines de millions de travailleurs encore sous le régime capitaliste, prépareront ensemble l'émancipation définitive du prolétariat et monteront au pouvoir, dans le monde entier, les ouvriers et les paysans. (*Vifs applaudissements. Le Congrès, debout, chante l'Internationale.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons une délégation de la classe ouvrière d'Issy-les-Moulineaux, qui vient saluer le Congrès. Je donne la parole à un de ses délégués. (*Applaudissements prolongés.*)

Le délégué de la classe ouvrière d'Issy-les-Moulineaux remet une gerbe de fleurs à Racamond et à Frachon, au milieu des applaudissements prolongés de l'assistance.

### INTERVENTION DE VIEILLARD délégué de la classe ouvrière d'Issy-les-Moulineaux

VIEILLARD. — Camarades, nos organisations syndicales d'Issy-les-Moulineaux ont jugé utile de venir se présenter devant le Congrès, en offrant une gerbe à ceux d'entre vous qui ont tant travaillé pour la réalisation de l'unité.

Camarades, au nom des organisations syndicales de notre localité, nous voulons marquer notre grande joie, et notre légitime satisfaction,

de la décision prise par les deux grandes organisations syndicales de notre pays, décision qu'attendaient depuis longtemps les masses laborieuses de France, j'ajoute du monde entier.

L'allégresse que va soulever cette nouvelle va démontrer, mieux que nous ne pouvons l'exprimer, la justesse de la ligne syndicale poursuivie depuis longtemps par notre C.G.T. unitaire, afin de réaliser une seule C.G.T. Par là, nous serons capables, non seulement d'arrêter l'offensive du capital, mais nous pourrons passer nous-mêmes à l'offensive, en imposant notre volonté à la ploutocratie financière, productrice de misère et de guerre.

Nous sommes fiers que ce soit dans notre ville industrielle que l'unité syndicale ait été réalisée à la suite des différentes entrevues des deux C.G.T. et nous sommes certains que la division qui nous a séparés trop longtemps est bien finie.

L'unité syndicale, enfin réalisée, ralliera la majorité des ouvriers dans notre pays dans le sein de la grande C.G.T. unique.

En tant qu'élu du Front populaire d'Issy-les-Moulineaux, je prends l'engagement, en mon nom personnel, de proposer au prochain Conseil municipal, de dénommer cette salle la « Salle de l'Unité » (*Vifs applaudissements. L'assemblée, debout, chante l'Internationale.*)

Camarades, n'oubliez pas que cette salle avait déjà été débaptisée par nous. La municipalité bourgeoise, qui nous avait précédés, avait nommé l'ensemble de ce bâtiment la « Salle des Fêtes ». Nous l'avions dénommé la « Maison du Peuple ». Cette salle était restée la « Salle des Fêtes », mais à partir de la prochaine décision du Conseil municipal, elle deviendra la « Salle de l'Unité ». (*Applaudissements redoublés.*)

## INTERVENTION DE CROIZAT

CROIZAT. — Camarades, je crois être l'interprète de l'ensemble du Congrès pour remercier d'une façon chaleureuse la délégation ouvrière d'Issy-les-Moulineaux.

J'en profite également pour renouveler, au nom de la direction de ce Congrès, de toute la C.G.T.U., nos remerciements les plus complets à la municipalité du Front populaire d'Issy-les-Moulineaux pour l'aide qu'elle nous a apportée.

Je crois également être ici l'interprète fidèle de l'unanimité du Congrès pour saluer, d'une façon enthousiaste, l'initiative de cette municipalité ouvrière, qui nous a permis de tenir dans cette salle le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. et qui veut bien encore donner à cette salle la dénomination de « Salle de l'Unité ».

Nous espérons que les camarades de la municipalité ouvrière d'Issy-les-Moulineaux, comme l'ensemble du prolétariat de cette ville, lorsqu'ils auront connaissance — et déjà une grande partie de la population a eu connaissance — des décisions intervenues à l'issue de cette journée, nous espérons donc que le prolétariat de cette ville, l'ensemble de la classe ouvrière, ainsi que tout le prolétariat du pays, seront remplis de joie par l'acte qui vient d'être réalisé et qui consacre, on peut le dire, d'une manière définitive la réalisation de l'unité syndicale, c'est-à-dire la réalisation d'une seule C.G.T. unique.

Je termine donc en remerciant, d'une façon chaleureuse, la délégation des ouvriers d'Issy-les-Moulineaux et aussi en remerciant d'une façon particulière la municipalité du Front populaire, pour l'initiative qu'elle s'engage à prendre de donner à cette salle — qui deviendra désormais une salle historique — le nom de « Salle de l'Unité Syndicale. » (*Applaudissements.*)

### INTERVENTION D'ORIN

ORIN. — En cette fin de journée grandiose, qui emplit nos cœurs de joie et d'espérance, nous devons rendre hommage au Bureau confédéral tout entier de nous avoir conduits, nous, militants de la C.G.T.U., à réaliser en ce jour l'unité syndicale de classe ; mais nous devons, je crois, rendre un hommage plus particulier à celui qui, au sein du Bureau confédéral, a eu le courage et l'initiative de travailler si intelligemment et si vigoureusement à la réalisation de l'unité syndicale ; je veux parler de notre camarade Frachon. Je vous demande de pousser un triple hurra en l'honneur de notre camarade Frachon. (L'assemblée pousse un triple hurra en l'honneur du camarade Frachon.)

PRÉTÈCHE (Cheminots). — Je demande à associer à cet hommage le Bureau confédéral tout entier. (*Applaudissements unanimes.*)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à notre camarade Sapotowsky, délégué de l'I.S.R., au nom du Congrès tout entier. (Le Congrès, debout, acclame le délégué de l'I.S.R. au cri de : « Les Soviets partout ! »)

### INTERVENTION DU DELEGUE DE L'I.S.R.

SAPOTOWSKY (Traduction lue par Mauvais). — C'est pour moi une grande joie et un honneur de pouvoir saluer votre Congrès, au nom du Bureau exécutif de l'Internationale Syndicale Rouge et au nom de millions de travailleurs syndiqués sous le drapeau de l'I.S.R.

Vous avez décidé, ensemble avec le Congrès de la C.G.T., une question des plus importantes, qui est au centre des intérêts des travailleurs de tout le monde : celle de la reconstitution de l'unité.

L'unité syndicale est une espérance pour des millions de travailleurs syndiqués de tous les pays. J'exprime le désir spontané de millions de travailleurs partisans de l'unité ouvrière, sans différence de tendance, de nationalité, de race, qui souhaitent à votre Congrès et au Congrès de la C.G.T. les meilleurs résultats dans la reconstitution de l'unité syndicale.

Pourquoi le problème de la reconstitution de l'unité syndicale a une telle importance ? C'est que la classe ouvrière, dans les dernières années, a vécu des événements et a profité des expériences sérieuses qui ont eu une influence sur l'idéologie, sur la conception des masses laborieuses.

La politique révolutionnaire de classe a mené à la victoire du socialisme sur un sixième du globe. Les succès de la construction du socialisme, qui surprennent aujourd'hui tout le monde, ne peuvent plus être niés par personne.

L'instauration d'un pouvoir barbare de dictature fasciste en Allemagne, la suppression de toutes les libertés ouvrières, de tous droits politiques, la dissolution de toutes les organisations syndicales, la terreur sanglante, montrent à la classe ouvrière des pays capitalistes le moyen dont se sert la grande bourgeoisie pour conserver ses positions.

Le fascisme allemand menace aujourd'hui la paix du monde. C'est lui qui provoque le danger direct d'une guerre impérialiste.

En se référant au fascisme allemand, des réactionnaires des autres pays proclament un chauvinisme aussi bestial et marchent sur la voie de l'établissement d'un régime fasciste.

Contre cette offensive, contre le danger de guerre grandissant chaque jour de la part de l'Italie et de l'Allemagne, il faut opposer la plus grande résistance de la classe ouvrière. C'est pourquoi, nous, partisans de l'I.S.R., considérons comme notre première tâche pour cette résistance la reconstitution de l'unité syndicale.

L'idée de la nécessité de la lutte est devenue une réalité dans les masses travailleuses. Ce serait une faute inadmissible et impardonnable de laisser les forces ouvrières divisées. C'est le devoir suprême des défenseurs des travailleurs de faire tout, d'entreprendre tout pour l'unification de ces forces.

C'est pourquoi nous voulons l'unité à chaque échelon, dans les usines, dans les localités, dans les différentes branches d'industrie, dans les différents pays, dans le monde entier.

Nous avons pensé que ce n'était pas juste quand la F.S.I. a répondu à nos propositions de résoudre ce problème selon leur formule : « Adhèrez à notre organisation et l'unité est faite. »

Il ne s'agit pas d'une solution mécanique du problème, d'une superposition de deux organisations, il s'agit d'une véritable unité du mouvement syndical à l'échelle internationale, d'une Internationale syndicale unique et puissante, rassemblant les travailleurs de tous les pays.

Nous répétons : La question de l'unité syndicale n'est pas une manœuvre, ce n'est pas une question administrative ni de procédure, c'est la question d'un mouvement vivant, large, combatif, des masses travailleuses, à l'échelle internationale, dans la lutte contre l'ennemi commun, contre le fascisme, le danger de guerre impérialiste, contre l'offensive du capital.

Les Congrès des syndicats français ont une importance extraordinaire parce qu'ils décident de cette question brûlante pour la classe ouvrière : l'unité syndicale. Ils ont su, par une discussion fraternelle, par l'intermédiaire des délégations, solutionner pratiquement cette question de laquelle dépendent l'avenir et le sort de la classe ouvrière.

Cette liaison fraternelle, cette discussion mutuelle entre les deux Congrès doivent servir comme exemple pour aplanir les difficultés pouvant encore empêcher le rapprochement des deux Internationales syndicales.

Les masses travailleuses du monde entier suivent avec un vif intérêt les débats et décisions de vos deux Congrès. Elles apprendront avec une grande joie l'esprit fraternel et la décision qui ont uni les délégués des deux Congrès. Avec une joie encore plus grande, elles accepteraient la nouvelle qu'une telle rencontre fraternelle est réalisée par les représentants des deux Internationales syndicales.

Aux deux Congrès assistent des délégués des centrales syndicales des différents pays et des directions des deux Internationales. L'I.S.R. a maintes fois fait des propositions pour une discussion entre les deux Internationales, mais jusqu'à présent les propositions n'ont pas été acceptées. Cela ne veut pas dire que nous cessons les efforts dans ce sens-là. Sans esprit de prestige, nous voulons arriver à un rapprochement et à l'unité internationale.

En profitant de la tenue des deux Congrès des syndicats français, qui accomplissent une œuvre historique d'unité, nous déclarons :

Nous sommes disposés à nous réunir avec les délégués de la F.S.I. présents au Congrès de la C.G.T. Nous sommes disposés à discuter avec eux comment lutter ensemble contre le danger du fascisme, contre le danger de guerre. Nous sommes disposés à discuter les moyens de réaliser un rapprochement des deux Internationales syndicales pour déterminer les bases d'une unité d'action du mouvement syndical dans chaque pays, ainsi que pour examiner les méthodes et moyens permettant de reconstituer l'Internationale syndicale unique. Nous suivons en cela l'enseignement de notre grand maître Karl Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » (Applaudissements. Le Congrès, debout, chante l'Internationale.)

## REPONSE D'ARRACHARD

ARRACHARD monte à la tribune, salué par les applaudissements du Congrès.

Camarades, en votre nom à tous, je dois répondre à notre camarade Sapotowsky qui nous a apporté ici l'opinion de notre Internationale Syndicale Rouge.

Depuis les premières heures de son existence, notre Internationale Syndicale comme notre C.G.T.U. a inscrit sur son drapeau ce mot d'ordre central des prolétaires de tous les pays : Unité syndicale. Notre meilleure réponse au délégué de l'I.S.R., ce que nous pourrions apporter de mieux à notre Internationale syndicale, c'est ce que tout à l'heure vous avez applaudi, c'est ce qui réalise complètement les directives que, depuis des années, nous donnait et nous répétait notre Internationale : en France, l'Unité syndicale est un fait.

Mais, camarades, si pour nous cette tâche centrale est devenue une réalité, s'il ne s'agit plus pour nous que de savoir comment nous travaillerons dans une C.G.T. unique, il ne faut pas cesser de nous rappeler que nous avons appartenu pendant quinze ans à l'Internationale Syndicale Rouge qui, sous les plis de son drapeau, a groupé depuis l'Union soviétique jusqu'en Amérique et en Asie des millions et des millions de prolétaires qui pensent de la même façon.

Il est nécessaire de comprendre plus que jamais que nous n'avons pas pu, les uns et les autres, rester isolés dans le cadre de notre pays ; que nous avons dû chercher la liaison avec les ouvriers des autres pays et que la C.G.T.U. aux premières heures de son existence a trouvé dans l'Internationale Syndicale Rouge cette liaison pour laquelle d'ailleurs elle luttait depuis des mois et des mois.

Et nous sommes fiers, camarades, non seulement d'apporter le cadeau de notre Unité syndicale à notre Internationale syndicale, mais de nous rappeler que nous sommes membres de la même organisation

qui compte dans ses rangs des hommes dont le nom maintenant reste gravé dans l'histoire, des hommes qui, depuis des années et des années militent pour la même idée que nous, qui ont connu des heures difficiles, plus difficiles que les nôtres. Permettez-moi de n'en citer qu'un, par-dessus les autres : c'est notre camarade Dimitroff. (*Applaudissements.*)

Notre unité réalisée montre à l'I.S.R. que nous avons su tenir compte de tout ce qu'elle nous indiquait au cours des dernières années. Cela peut servir d'exemple aux travailleurs du monde entier, non parce que nous aurions maintenant la croyance que tout est bien chez nous, non pas parce que nous pourrions penser qu'il n'y a plus rien à faire chez nous que d'attendre l'heure de la transformation sociale.

Loin de nous ces pensées. Mais nous avons quand même le droit de dire à notre Internationale Syndicale Rouge tout entière que le travail réalisé en France mérite d'être examiné, d'être écouté, d'être suivi dans les autres pays, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les efforts déployés à l'intérieur de nos frontières aillent plus loin, beaucoup plus loin que notre pays. Nous ferons tout pour que dans les rangs des deux Internationales syndicales se répercute profondément l'écho des tâches que nous avons menées à bien.

Nous avons à prendre l'engagement et nous le prenons devant le délégué de l'Internationale Syndicale Rouge, de tout faire, de tout mettre en œuvre pour que les ouvriers de tous les pays connaissent comment et pourquoi nous avons réalisé notre unité, de façon à ce que, réconfortés de notre réalisation, ils s'en inspirent afin d'aboutir au plus vite au même résultat. Et ils sont nombreux ceux-là, ils sont dans tous les continents, en Chine, en Afrique, ils sont là-bas en Amérique, ils sont dans tous les pays du monde qui, éclairés de plus en plus par les réalisations magnifiques de l'Union soviétique, veulent s'engager dans une voie plus nette, plus claire, et pour cela veulent réaliser l'unité syndicale.

Et, camarades, pour aider nos frères des autres pays, pour leur permettre de profiter au maximum du travail que nous croyons bon non seulement pour nous, mais pour les autres peuples, pour pouvoir les aider, nous devons dans les rangs de la C.G.T. unique, dans les rangs de la C.G.T. tout court, rappeler demain, sans cesse, faire comprendre à nos camarades que nous avons pendant des années et des années travaillé non seulement pour nous, mais travaillé dans le sein d'une Internationale dont les efforts correspondaient aux nôtres.

Le délégué de notre Internationale nous a rappelé tout à l'heure les multiples propositions que celle-ci a faites dans le passé. Il faut nous souvenir, camarades, qu'il y a quelques semaines encore l'I.S.R. proposait à la F.S.I. d'entrer en contact pour discuter non seulement de l'action commune, mais aussi des méthodes et des moyens permettant de réaliser l'unité syndicale internationale. Depuis, notre I.S.R. a renouvelé ces propositions et le moment devient plus grave encore. Les dangers qui pèsent sur la classe ouvrière mondiale sont plus pressants, plus directs et obligent par conséquent à faire davantage dans la voie où nous avons marché. Et notre Internationale Syndicale Rouge, certainement et justement parce qu'en France on a trouvé le moyen de concilier tout ce qui pouvait encore gêner, trouvera des forces nouvelles, avec les travailleurs de tous les pays, avec, au centre et à



l'avant-garde, la C.G.T. de l'Union Soviétique, qui groupe 20 millions de syndiqués, pour refaire tous les efforts, si besoin est, afin de trouver avec la Fédération syndicale internationale la voie qui, dans le plus bref délai, complétera ce que nous avons fait ici et donnera aux travailleurs une seule Internationale syndicale. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION D'UN DÉLEGUE DU BATIMENT GENERAL

UN DÉLÉGUÉ DU BATIMENT GÉNÉRAL (R.P.) — Camarades, on indique dans le rapport d'activité qui nous a été présenté et cela est exact, qu'il n'y a pas eu ces dernières années de grèves importantes dans notre industrie du bâtiment, que nous n'avons pas su, à quelques exceptions près, élargir les mouvements.

Il y a à cela des raisons, plus particulièrement dans nos corporations du second œuvre où les travaux se raréfient et l'on peut, sans exagération, évaluer de 60 à 70 % le nombre d'ouvriers, peintres, électriciens, menuisiers, etc., présentement en chômage. Nous n'avons, de ce fait, dans les chantiers, la rationalisation aidant, que quelques ouvriers à la fois, car si l'on accélère la cadence, l'on diminue en même temps le personnel ; étant donné que, par exemple, les chantiers d'H.B.M. ne pressent pas, étant en voie d'achèvement.

De plus, le patronat a su, ces dernières années, employer d'autres méthodes que celles qui étaient en usage autrefois, l'on n'attaque plus une industrie entière, ni même une entreprise, on diminue les salaires chantier par chantier, et même il n'est pas rare de voir des ouvriers d'une même corporation travaillant sur un même chantier payés pour un même travail à des salaires différents.

Dans la situation économique présente, l'ouvrier qui est encore occupé, étant donné l'incertitude dans laquelle il se trouve de retrouver du travail, hésite parfois à engager l'action.

Seule la liaison intercorporative dans notre industrie du Bâtiment entre gros et second œuvre peut nous permettre de donner confiance aux ouvriers et permettre d'obtenir des actions plus larges. Nous avons déjà obtenu dans ce sens quelques résultats (hôpital Beaujon, porte Didot, etc.) qui doivent nous inciter à continuer dans cette voie si nous voulons mettre en échec le patronat du Bâtiment Parisien.

Malgré nos faiblesses, il est un fait à constater : c'est que depuis le début de l'année 1935 tous les mouvements que nous avons eus à diriger avaient un caractère nettement offensif ; ils furent tous victorieux, ce qui prouve bien que la combativité des gars du Bâtiment n'est en rien diminuée. Ces luttes nous ont d'ailleurs permis de consolider notre influence et de nous renforcer, puisque depuis le début de cette année 500 adhésions nouvelles ont été enregistrées.

En même temps que nous ne cessons de mener l'action pour les salaires et les conditions de travail (lutte contre le tâcheron et pour la sécurité), que nous organisons, oh ! avec des faiblesses, la lutte des chômeurs (puisque à l'heure actuelle notre groupe industriel du Bâtiment de Lobau n'existe plus), nous n'avons cessé de mener l'action pour l'ouverture des grands travaux dans notre région, personne n'en conteste la nécessité. Les ouvriers veulent du travail, mais, malheureusement, on ne sent pas toujours de la part de nos camarades militants un grand enthousiasme pour engager le travail en ce sens. Les plans du bluff

de la bourgeoisie Marquet, Jacquet, etc., n'ont rien apporté aux ouvriers. L'Exposition Internationale de 1937 ne prévoit aux frais de l'Etat qu'un volume de travaux très restreint, la plupart étant, paraît-il, laissés à la charge des exposants, mesure qui certainement réduirait d'une façon importante l'ensemble des travaux.

Après ce Congrès, notre XX<sup>e</sup> Union Régionale devra, à notre avis, épauler très sérieusement dans la région parisienne notre campagne en faveur de l'ouverture de grands travaux. En ce qui concerne l'unité syndicale, nous avons fait nous aussi des efforts. C'est seulement au travers des luttes que nous avons réussi à prendre contact avec certains syndicats confédérés dont les directions étaient quelque peu réfractaires, nous ne nous cachons pas les difficultés qui subsistent, surtout chez nous, où la plupart des dirigeants confédérés sont d'anciens membres de nos organisations unitaires. Nous avons confiance dans la réalisation de l'Unité syndicale, mais nous voulons que celle-ci se réalise pour l'action, nous voulons qu'elle nous permette d'obtenir de meilleurs salaires, de lutter efficacement contre le tâcheron, d'arracher des contrats collectifs, d'obtenir l'ouverture de grands travaux. Nous approuvons pleinement l'action menée par notre C.G.T.U. pour la réalisation de l'unité ; tous nous attendons beaucoup des deux congrès confédéraux, nos camarades des chantiers seraient profondément déçus si l'accord ne se réalisait pas, mais confiants dans la volonté d'unité qui anime ouvriers unitaires et confédérés, nous avons la certitude que les deux congrès ne se sépareront pas sans avoir, au cours d'une séance commune, pris l'engagement d'organiser rapidement les fusions pour que chacun n'ait plus au 1<sup>er</sup> janvier 1936 qu'une seule carte en poche.

### INTERVENTION DU DELEGUE ESPAGNOL

LE DÉLÉGUÉ ESPAGNOL. — Je veux que mes premières paroles soient pour adresser un salut fraternel au prolétariat de la France, au Congrès, de la C.G.T.U. et à ses meilleurs lutteurs, au nom du prolétariat et des paysans d'Espagne, au nom de la C.G.T.U. d'Espagne.

Ce Congrès, qui sera dans l'histoire une date inoubliable pour la classe ouvrière internationale, représente une aide extraordinaire dans la lutte pour l'unité menée par les masses travailleuses du monde entier. L'exemple de la C.G.T.U. de France constitue une expérience d'une immense valeur. Il constitue aussi une arme formidable de lutte contre la scission qui existe dans les rangs de la classe ouvrière. Particulièrement pour nous, pour les ouvriers espagnols, il suppose un grand avantage. Avec l'appui de l'unité syndicale réussie en France, nous allons renforcer le front de notre travail pour débarrasser le chemin de toutes sortes de difficultés qui sont opposées par les réformistes et les anarchistes.

Nous, en Espagne, après les batailles d'octobre, après l'insurrection armée aux Asturies, nous sommes parvenus à réaliser l'unité d'action avec l'U.G.T., et dans beaucoup d'endroits, dans les syndicats et dans les organisations locales, nous avons amplifié le front unique par le moyen des Alliances Ouvrières et Paysannes. Nous sommes parvenus dans les luttes économiques à réaliser un seul front contre le patronat, faisant ainsi que les ouvriers triomphent dans la majorité de ces luttes. Mais il ne nous a pas été possible de réaliser l'unité organique. Les

réformistes s'y refusent, sous prétexte de statuts, et les anarchistes avec leur sectarisme empêchent aussi sa prompte réalisation.

Malgré cela, la volonté de la classe ouvrière est d'unifier ses forces, parce qu'elle comprend le danger du fascisme monarchiste; parce qu'elle veut reconquérir toutes ses revendications et ses libertés qui lui ont été arrachées, parce qu'elle ressent le plus vif désir de triompher et elle comprend que c'est en unifiant ses forces qu'elle pourra vaincre. C'est pour ceci que la C.G.T.U. d'Espagne, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent, parviendra à réaliser l'unité syndicale avec l'U.G.T., la C.N.T. et les syndicats autonomes, etc. Notre travail est actuellement illégal. Le Gouvernement nous interdit toute propagande. Devant une telle situation nous avons proposé dernièrement à l'U.G.T. de faire un referendum pour que les masses puissent exprimer leur pensée sur notre proposition de créer une seule centrale syndicale lutte de classe en Espagne. A tout prix, malgré tous les inconvénients que nous trouvons sur notre route, nous réussirons à unifier dans un seul front les millions d'héroïques combattants de la révolution espagnole.

Nous avons hâte d'arriver à l'unité syndicale en Espagne. Plus encore : nous en avons l'ambition. La situation actuelle dans notre pays ne peut pas se prolonger. Elle doit se dessiner bientôt. Et nous, en réalisant l'unité, nous créerons une des meilleures conditions pour la faire pencher du côté de la classe ouvrière.

Les réformistes disent qu'il n'est pas possible d'arriver à l'unité dans une situation semblable parce qu'ils ne peuvent pas tenir leur congrès. C'est pour cela que nous leur proposons de faire une consultation des masses dans les lieux de travail. Nous voulons renverser tous les obstacles, passer par-dessus tout, sauvant naturellement les principes de la lutte de classe et de la démocratie syndicale dans les syndicats. Et ceci est encore renforcé par votre exemple qui représente un affaiblissement du réformisme international, parce que votre union, la constitution de la C.G.T. unique en France, va resserrer encore plus les liens entre les ouvriers des pays capitalistes.

De l'audace, beaucoup d'audace : voilà le chemin que nous allons suivre, parce que nous avons à arracher plus de 30.000 ouvriers révolutionnaires emprisonnés ou condamnés à la suite de la révolution d'octobre ; parce que nous avons à imposer le respect des contrats de travail et à lutter contre la vie chère ; parce qu'il nous faut conquérir du travail et du pain pour les chômeurs qui périssent de faim et lutter pour que soient réembauchés tous les licenciés par représailles, pour reprendre les terres qui ont été enlevées aux paysans, parce que nous avons à faire reculer le fascisme monarchiste qui tente d'imposer sa dictature militaire sanglante, parce que nous avons à empêcher que les diverses castes dominantes mettent l'Espagne au service de l'Angleterre ou de l'Italie dans l'affreuse boucherie qui nous menace, et enfin, camarades, nous avons aussi à conquérir toutes les libertés qui ont été arrachées à la population laborieuse et aux minorités opprimées d'Espagne. Dans une telle situation nous ne redouterons aucun effort et, par tous les moyens, nous tâcherons de réussir ce que vous êtes en train de réaliser ici : une seule centrale syndicale de lutte de classes, un seul front de prolétariat et des masses antifascistes. Et aussi pour cristalliser et développer le Bloc Populaire Antifasciste qui ne comprend pas encore la majorité des forces populaires d'Espagne.

Malgré la répression et la terreur, le bloc dominant radical-cédiste en Espagne n'a pas pu stabiliser la situation. Il y a eu trois crises de gouvernement après les événements d'octobre, des grèves importantes se sont produites aux Asturies, de mineurs, ouvriers du Bois et pêcheurs de Cuipuzcoa, bâtiment de Pamplona et Oviedo, qui ont fini par le triomphe des grévistes, la plupart du temps. Des millions de signatures ont été recueillies comme protestation contre la peine de mort et pour sauver les camarades de Turon. Dans tous les pays grandit l'ambiance antifasciste. Le prolétariat d'Espagne n'est pas vaincu. Il continue sa lutte implacable contre le fascisme et pour la révolution. C'est à cause de cela que les forces les plus noires de la réaction du fascisme monarchiste préparent la dictature militaire fasciste. Pour les derniers jours d'octobre, ils organisent une marche nationale sur Madrid, comme préparation pour la prise du pouvoir.

De notre part, nous organisons la lutte pour leur barrer la route. En front unique, les masses se mobiliseront pour commémorer la Révolution d'Octobre et contre la marche des fascistes. Mais moi, de cette tribune, au nom du prolétariat et des masses laborieuses d'Espagne, je m'adresse à vous en demandant votre aide dans la campagne internationale, afin de pouvoir écraser les hyènes fascistes qui luttent pour nous imposer les hontes des camps de concentration et les tortures et bestialités de son régime d'opprobre.

Nous luttons pour vaincre le fascisme. Notre lutte est très dure, mais avec l'aide du prolétariat international nous allons triompher.

Nous allons réaliser l'unité syndicale en Espagne car nous désirons un prochain Octobre victorieux.

En avant, camarades ! Levons plus haut encore le drapeau de l'unité syndicale !

Elevez-la jusqu'où il soit possible, camarades de la C.G.T.U. de France, pour que les ouvriers des autres pays capitalistes puissent la voir par-dessus les frontières et marcher par ce chemin.

En avant les vaillants champions de l'unité syndicale en France !

Vive l'unité syndicale du prolétariat de France, forgée dans la lutte contre les décrets-lois de Laval et contre les ligues fascistes des Croix de Feu !

Vive l'unité syndicale internationale !

Vive la victoire de la révolution espagnole ! (*Vifs applaudissements.*)

## REPONSE DE RAYNAUD

RAYNAUD. — Camarades, au nom de tout le Congrès, nous tenons à remercier chaleureusement notre camarade de la C.G.T.U. espagnole pour ses salutations et l'expression de toute sa fraternité internationale.

Nous saluons en lui un représentant de ce vaillant prolétariat d'Espagne qui, en octobre, s'est dressé, malgré les pires difficultés, pour barrer la route au fascisme. Nous saluons en lui un représentant de ces héros de la commune d'Oviedo qui nous ont donné un si magnifique exemple. (*Applaudissements.*) Nous saluons en lui un représentant de tous ces antifascistes qui, en Espagne, dans l'illégalité, au milieu de

difficultés aussi graves que multiples, continuent leur travail de masse, développent leur activité, unissent leurs efforts pour triompher enfin.

Camarades, nous savons que là-bas, en Espagne, les ouvriers, les paysans suivent avec la plus grande attention les efforts que nous accomplissons dans notre pays, à la fois pour donner aux ouvriers de France l'unité syndicale et pour assurer la victoire du front populaire. Les ouvriers espagnols comprennent que, dans la mesure où les travailleurs de France barreront la route aux Croix de Feu et autres fascistes, ils aideront les camarades espagnols à triompher des fascistes en Espagne.

Camarades, au moment où nous venons définitivement de jeter les bases de l'unité syndicale dans notre pays, nous voulons exprimer toute notre confiance dans l'issue victorieuse de l'activité que les révolutionnaires espagnols mènent à la base pour, malgré les difficultés subsistant encore, réaliser eux aussi dans leur pays, leur unité syndicale. Nous savons que l'écho de ce qui s'est fait aujourd'hui va retentir profondément dans les masses ouvrières espagnoles, va donner à nos camarades de la C.G.T.U. espagnole des armes nouvelles pour pouvoir triompher des difficultés que les réformistes et les anarchistes essaient encore là-bas de dresser sur le chemin de l'unité syndicale. Nous les assurons de toute notre solidarité ; nous leur déclarons que nous sommes avec eux pour lutter, pour sauver de la mort les 70 condamnés des Asturies, pour libérer les milliers et les milliers d'opprimés, et pour développer l'action antifasciste.

Nous sommes prêts à les aider, non seulement à barrer la route au fascisme en Espagne, mais à marcher résolument, par l'unité syndicale, vers l'émancipation et vers la révolution triomphante. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 23 h. 30.

# QUATRIÈME JOURNÉE

Séance du 27 Septembre (matin)

Président : GOURDEAUX.

La séance est ouverte à 9 h 45.

LANGUMIER. — Camarades, la Commission de vérification des mandats a procédé au dépouillement du vote sur le rapport d'activité.

1.305 voix ont été exprimées. Le rapport d'activité a été adopté par 1.286 suffrages, contre 17 et 2 abstentions. (*Applaudissements*), 61 syndicats n'ont pas pris part au vote.

Voici, à titre documentaire, les syndicats qui ont voté contre ou qui se sont abstenus :

Cheminots de Nevers .....	avec	2 voix,
Cheminots de Saint-Germain-des-Fossés.....		1 —
Enseignement de la Marne.....		1 —
— de l'Ardèche .....		2 —
— de Maine-et-Loire .....		1 —
— des Bouches-du-Rhône. ....		2 —
— de la Haute-Vienne .....		1 —
— de la Mayenne .....		1 —
— de l'Oise .....		1 —
— du Vaucluse .....		1 —
— de la Charente-Inférieure .....		1 —
— de la Sarthe .....		1 —
— de la Vendée .....		1 —
— de l'Ain (?) .....		1 —

Abstentions :

Enseignement du Rhône.....	1 voix.
Les Etablissements militaires de Lyon.....	1 —

Le rapport d'activité est donc voté à une écrasante majorité. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Manguine.

## INTERVENTION DE MANGUINE

MANGUINE. — Camarades, après les journées qui viennent de s'écouler, je crois être l'interprète de l'opinion générale en exprimant la satisfaction que les ouvriers ne manqueront pas de manifester de voir enfin réalisée l'unité syndicale.

Si nous sommes parvenus à cette unité syndicale, nous devons dire que c'est grâce à l'activité de tous les militants dans la voie révolutionnaire, et nous devons ajouter que l'organe de notre C.G.T.U., *la Vie Ouvrière*, a facilité grandement la tâche des militants en infusant parmi les masses ouvrières la foi révolutionnaire que nous a donnée l'expérience des luttes dans les diverses régions et qui a permis d'adapter à chaque situation les efforts que nous devons faire en vue de la réalisation de l'unité syndicale.

Camarades, *la Vie Ouvrière* a, par conséquent, joué dans toute la période passée un grand rôle révolutionnaire. Vous savez que, par décision du dernier Congrès confédéral, elle est devenue l'organe officiel de la C.G.T.U. et nous nous félicitons de la collaboration qu'ont apportée à ce journal nos camarades responsables du Bureau confédéral.

Je pense que *la V. O.* doit continuer son rôle d'animateur révolutionnaire chez tous les militants et je propose, en conséquence, que le Congrès confie au Bureau confédéral le soin de continuer à rédiger *la Vie Ouvrière* et à la faire parvenir à tous les militants. J'estime que c'est une arme qui doit nous aider à parfaire encore notre combativité révolutionnaire et la combativité des ouvriers, de façon à avoir une unité syndicale solide pour battre le fascisme et pour faire reculer la guerre. (Applaudissements.)

*(Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité.)*

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons reçu du Comité d'Allemagne le projet de résolution suivant :

### Projet de résolution

*Les délégués de la Confédération générale du Travail unitaire saluent la mémoire des militants syndicalistes d'Allemagne tombés sous le coup des fascistes hitlériens.*

*Ils assurent tous les syndicalistes et tous les oppositionnels à l'hitlérisme de leur solidarité, pour lesquels ils continueront à mener l'action en vue de leur libération.*

*Leur solidarité va à tous ceux qui sont emprisonnés pour leur combat contre le despotisme, pour la paix, pour la liberté, le progrès, le pain, comme Brandès, chef de la Fédération des ouvriers métallurgistes d'Allemagne; Mierendorf, président de la Bannière du Reich, député social-démocrate; Thaelmann, député communiste; Lubke, député du Centre; Ossietzky, l'écrivain pacifiste.*

*Que soient dénoncés les méfaits du fascisme pour en éviter l'horreur à notre pays !*

*Que la solidarité internationale sauve la vie et libère les antihitlériens emprisonnés !*

LE PRÉSIDENT. — La C.G.T. a voté à l'unanimité la même résolution. Je la soumets aux voix de votre Congrès. (Adoptée à l'unanimité.)

Le Comité pour la défense des libertés syndicales et de la presse en Syrie nous a envoyé la lettre suivante :

COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES ET DE LA PRESSE  
EN SYRIE

« Paris, 25 septembre 1935.  
« Au Congrès de la C. G. T. U.  
« Au Congrès de la C. G. T.

« Chers Camarades,

« Le Comité pour la défense des libertés syndicales et la presse en Syrie s'adresse au Congrès de la C.G.T.U., pour qu'il appuie son action en faveur des travailleurs syriens, représentés au B. I. T. par des agents du gouvernement français, alors qu'ils sont privés du droit élémentaire d'association et que les syndicats y sont illégaux.

« Le Comité forme le vœu que le Congrès, préoccupé de défendre les libertés démocratiques en France, voudra bien les étendre, non seulement à la Syrie, mais à l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Indochine.

« Convaincus que c'est dans la mesure où nous défendrons les libertés syndicales et de la presse en faveur des travailleurs des colonies, que nous réaliserons la solidarité de ceux-ci avec les travailleurs métropolitains et que nous ruinerons par là les influences des fascistes, qui essaient de les gagner.

« Nous souhaitons que votre Congrès soit la grande force qui se mettra résolument à l'avant-garde de l'Union de tous les travailleurs du monde. »

*Le Secrétariat :*

Francis JOURDAIN, M<sup>e</sup> Léo WANNER.

Signé : Léo WANNER.

*Comité de défense des libertés syndicales en Syrie.* Secrétaire : Léo Wanner, 3, rue Ernest-Gouïn, Paris (17<sup>e</sup>).

LE PRÉSIDENT. — Nous pensons être l'interprète du Congrès en assurant les camarades du Comité pour la défense des libertés syndicales et de la presse en Syrie, que la C.G.T.U... non, plus la C.G.T.U., mais que la C.G.T. unique fera demain tout le nécessaire pour la défense de tous les coloniaux, de tous les travailleurs du monde. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous allons donner la parole à un de nos camarades du Secrétariat confédéral, à qui notre I.S.R. a donné mandat d'être son secrétaire pour les pays européens.

Je n'ai pas l'intention de vous présenter notre camarade Monmousseau (*applaudissements*). Il n'est pas un militant, il n'est pas un ouvrier à la base, sur le lieu du travail, dans nos usines, dans nos chantiers, dans nos bureaux, au fond de la mine, qui ne connaisse ce militant des Cheminots qui a voué sa vie à tous les travailleurs, pour se consacrer à leur libération et à leur organisation.

Je donne la parole à notre camarade Monmousseau, en le saluant fraternellement, du vrai salut révolutionnaire. (*Applaudissements, Le Congrès, debout, chante l'Internationale.*)



## DISCOURS DE MONMOUSSEAU

Vous avez hier, dans une séance désormais historique, scellé les liens qui, maintenant, vont unir les travailleurs de la C.G.T.U. à leurs frères de la C.G.T., et à la classe ouvrière tout entière dans ce pays. Mon intervention a pour objet d'attirer votre attention sur l'heure grave qui sonne pour le mouvement ouvrier.

A notre joie de voir enfin se réaliser l'unité syndicale à laquelle nous avons consacré tant d'efforts, doit être lié le souci des responsabilités qui nous incombent : celles d'empêcher la guerre et de barrer la route au fascisme.

Dans son rapport et dans sa réponse, notre camarade et ami Frachon a souligné l'imminence du fléau qui menace à nouveau l'humanité. Il a montré combien, dans cette situation, l'union de toutes les forces de paix était nécessaire et urgente, et chacun de vous a compris que notre volonté d'unité syndicale s'appuie sur la notion de la défense du pain, de la défense de la liberté, et que ces deux éléments de notre vie sont subordonnés à la défense de la paix.

La guerre est à nos portes. Je crois qu'il n'est point besoin d'analyser dans les détails la situation, car toute la presse suffit à porter au premier plan de nos préoccupations ce fait primordial : demain peut-être le premier coup de canon de Mussolini sera tiré contre l'Éthiopie, contre ce peuple qui veut lutter pour son indépendance, malgré son état d'infériorité manifeste.

Ce n'est pas là seulement que le danger se précise. Dans le même moment, et par un enchaînement des événements, c'est Hitler qui prépare l'exécution de sa profession de foi : déchirer le Traité de Versailles par la force, par la violence. Déjà ses attaques contre la Lithuanie se répercutent dans le monde entier comme un cri d'alarme.

Il n'est pas impossible du reste que les attaques dirigées par Hitler à l'Est aient pour dessein de voiler une offensive sur d'autres frontières; il n'est pas impossible qu'un homme d'Etat comme Hitler, plutôt que de s'engager dans une aventure contre la plus grande force organisée de la paix, c'est-à-dire contre l'U.R.S.S., préfère, en définitive, s'attaquer d'abord au point le plus faible du front occidental et mettre en cause toute la question de la paix en Europe.

Aussi, camarades, personne ne peut maintenant méconnaître le grave danger qui menace la paix, qui menace l'humanité, qui menace nos libertés, la vie, le foyer des travailleurs, qui nous rappelle, en plus grand, en plus douloureux, les heures terribles de 1914 à 1918.

Ces éléments de guerre, représentés par Mussolini et par Hitler, trouvent — et nous en sommes heureux — toutes les organisations internationales d'accord : l'Internationale Ouvrière Socialiste, la F.S.I., l'Internationale Syndicale Rouge, l'Internationale Commu-

niste sont d'accord pour apprécier justement la menace de guerre et déceler les deux points de l'horizon d'où cette menace se précise de jour en jour.

En France et dans le monde entier, le mouvement syndical se trouve donc présentement à un tournant de l'histoire où il lui faut prendre, sans plus attendre, les mesures capables d'arrêter la guerre. Il faut, comme l'a souligné Frachon, dans son discours, faire l'impossible pour, dans ce moment tragique, rassembler toutes les forces de paix, quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent, il faut faire taire les petites choses secondaires de prestige, pour mettre au-dessus de tout l'intérêt de la liberté, l'intérêt de la paix, la sauvegarde de la civilisation et de l'humanité. (Applaudissements.)

Quant à nous, pour empêcher la guerre, nous ne négligerons aucun moyen. Nous les coordonnerons tous, si besoin est. Toutes les formes de lutte susceptibles de donner un résultat, si petit soit-il, seront examinées par nous et nous tâcherons de les faire pénétrer dans la pratique. Aucune démarche, quelle qu'elle soit, ne nous coûtera. Nous en avons déjà fait ; nous en ferons encore auprès de n'importe qui, auprès de n'importe quelle institution. Tous les moyens dont nous pourrions nous servir pour mobiliser l'opinion tout entière en faveur de la paix, pour la faire agir dans le sens de la paix, seront par nous employés contre les fauteurs de guerre, et contre certaines complaisances coupables à l'égard des fauteurs de guerre.

Nous qui, durant près des cinq années de la dernière guerre, luttâmes avec ténacité contre notre propre impérialisme et contre l'Union sacrée, alors que par millions nos frères tombaient dans les tranchées, nous voulons, nous, l'unité syndicale pour sauver les peuples d'un nouveau 1914, en sauvant le mouvement syndical d'une nouvelle faillite dont les conséquences seraient plus douloureuses, plus sanglantes, plus terribles que les précédentes.

En 1914, la guerre s'est déclenchée sur une équivoque, et cette équivoque, nous ne voudrions point la voir renaître, bien que la presse fasciste tente tous ses efforts pour atteindre ce but. Vous tous, les hommes, mes camarades de la génération de guerre, vous vous en souvenez de cette équivoque de 1914 ! Mais permettez-moi de la rappeler en quelques mots pour qu'elle puisse servir à la génération d'après-guerre.

En 1914, chaque gouvernement capitaliste a pu mobiliser la majorité du prolétariat autour de lui en le convainquant que l'agresseur était dans l'autre camp. C'est ainsi que, de part et d'autre, dans chaque pays, dominé par le capitalisme, les prolétaires ont marché à la guerre les uns contre les autres. La guerre ne pouvait trouver de frein que dans l'action des masses travailleuses, à l'intérieur de chaque pays contre leur propre impérialisme. Il devait en être ainsi tant qu'une force de paix indépendante du système capitaliste, étrangère à tous ses desseins de conquête, donc exclusivement organisée pour sa défense, n'existait pas.

Heureusement, maintenant, l'Union Soviétique, cette force de paix indépendante existe, et c'est grâce à elle que les prolétariats de chaque pays peuvent arriver à discerner l'agresseur au sein des régimes capitalistes.

C'est parce que cette force de paix existe et qu'elle agit dans le sens de la paix à l'intérieur, comme à l'extérieur de la Société des Nations, que l'équivoque de 1914 a pris fin. Elle a pris fin, même en Italie et en Allemagne hitlérienne, car Hitler comme Mussolini ont dû, sous la poussée de l'opinion mondiale, dévoiler leur but d'agression.

C'est parce que cette équivoque n'est plus possible que nous avons pu, Léon Jouhaux et moi, faire partie d'une même délégation du Front Populaire au nom de nos organisations. C'est parce que cette équivoque a disparu que nous avons pu nous trouver d'accord contre la politique même de M. Laval, que nous avons pu agir ensemble au nom du Front Populaire et faire une telle pression, que déjà existe un certain changement et que naissent certaines espérances de paix qui peuvent grandir de jour en jour. (Applaudissements.)

Or, de cette entrevue avec M. Laval, je veux tirer ces quelques enseignements qui fixent les responsabilités du Président du Conseil français, dans les événements si graves que nous vivons, et qui tracent en même temps notre devoir devant la guerre.

A aucun moment, M. Laval ne nous a caché la volonté de Mussolini de vouloir un jour battre l'Éthiopie.

Le pouvait-il, du reste, quand Mussolini lui-même est obligé d'en faire sa profession de foi ? M. Pierre Laval nous a déclaré vouloir négocier jusqu'au bout, jusqu'au premier coup de canon. Et, quand nous demandions ce qu'il comptait faire après ce premier coup de canon ? « Après, nous dit-il, eh bien, nous désignerons une commission d'enquête ! » (Exclamations.)

Camarades, le gouvernement anglais a déjà donné son avis sur cette fameuse commission d'enquête prévue par M. Pierre Laval. Il a déjà donné son avis en envoyant dans la Méditerranée ses forces maritimes ; comme il avait déjà répondu aux accords de Rome par lesquels M. Pierre Laval facilitait l'entreprise de Mussolini contre l'Éthiopie, en accordant à Hitler le droit d'augmenter ses armements.

Nous, les travailleurs du mouvement syndical français, qui avons dans cette situation le souci si compréhensible et la responsabilité si grande d'agir dans un pays où la question de la guerre doit se dénouer en raison de sa situation dans le monde, nous avons le devoir de mettre au clair la responsabilité de notre gouvernement, de dénoncer cette diplomatie appuyée par les fascistes français. (Applaudissements.)

Camarades, la voyez-vous la guerre, prête à embraser le monde à nouveau ? Elle est là, les tonneaux de poudre sont prêts déjà et déjà les instigateurs de guerre s'en approchent avec leurs torches allumées.

Ce péril est le fait de ceux qui ont fait fi de leurs engagements à l'égard du Pacte de la Société des Nations et qui ont encouragé Mussolini à dresser ses plans de bataille dans la Méditerranée.

Il faut, sans tarder, agir de toutes nos forces pour que la France reste fidèle à ses engagements, pour qu'elle serve de trait d'union entre l'Union des Soviets et la Grande-Bretagne ; pour que soit constituée, autour de ce bloc des grandes puissances qui veulent la paix, une force internationale de paix telle que les agresseurs soient obligés de reculer, ou bien, s'ils veulent avancer davantage, qu'ils soient battus.

Cela, il le faut à tout prix et au plus tôt, la paix peut encore être sauvée, si nous savons nous unir.

Peut-être pouvons-nous encore empêcher le premier coup de canon et intégrer les Etats disposés à l'agression dans le concert des puissances pacifistes, en les obligeant au respect du pacte ; nous pouvons, par la pression des masses, de l'intérieur et de l'extérieur, provoquant ou appuyant celle des gouvernements pacifistes, intégrer dans le Pacte de la Société des Nations les Etats réfractaires à la paix.

Mais il faut agir pour qu'il en soit ainsi. C'est pourquoi la première tâche du mouvement syndical est de bloquer ses forces organisées et unifiées contre le ou les agresseurs ; il faut tout faire pour empêcher l'incendie, et si cet incendie, malgré tout, est allumé, il ne faut pas qu'il puisse s'étendre. Et enfin, si les agresseurs persistent dans leur attaque, leur défaite doit être un exemple à tous en même temps qu'elle devra assurer le plus rapidement possible le retour de la paix menacée par eux.

C'est dans ce sens que chaque secteur national du mouvement syndical international doit agir dans son propre pays en mobilisant l'opinion, en exerçant la pression nécessaire sur chaque gouvernement de sorte que le bloc de toutes les forces pacifistes, d'où qu'elles viennent, quelles qu'elles soient, quels que soient les mobiles qui les fassent agir, s'organisent et agissent dans la même direction, dans tous les pays.

Aujourd'hui, camarades, nous devons provoquer une pression des masses contre la politique de M. Pierre Laval qui a permis l'audace de Mussolini et d'Adolphe Hitler ; mais demain, si, sur cette question de la défense, du maintien de la liberté ou de la paix, le mouvement syndical français peut être amené à soutenir les mesures prévues par le pacte de la Société des Nations nous devons, de la façon la plus sereine, envisager quelle sera notre attitude à l'égard d'un gouvernement qui serait résolu à assurer ces mesures.

Nous ferons, dans ce sens, tout ce qu'il faut pour assurer la paix, sans que cela puisse le moins du monde atténuer le caractère de classe de notre mouvement syndical, pour la conquête du pain et de la liberté.

Il va de soi que le concours que le mouvement syndical peut apporter à un tel gouvernement pour la sauvegarde de la paix, serait d'autant plus large que ce gouvernement lui-même serait décidé à

échapper à l'emprise des oligarchies financières et à appliquer à l'égard du peuple les mesures capables d'alléger le fardeau de la crise, c'est-à-dire décidé à appliquer les mesures susceptibles de faire payer les riches. (Applaudissements.)

Car si notre souci d'arrêter la guerre par l'organisation d'une véritable coopération internationale contre l'agresseur nous interdit de faire valoir les raisons particulières qui peuvent faire agir certains États capitalistes au sein de cette coopération et pour l'application du pacte, la tâche du mouvement syndical international et des sections nationales, c'est de veiller surtout à ce que cette coopération des États capitalistes contre les agresseurs éventuels ne dégénère pas ici ou là en une guerre de conquête d'ordre colonial ou autre.

Ainsi, le rôle du prolétariat n'est pas seulement de sauver la paix dans le moment présent, mais il doit multiplier ses efforts pour la sauver à chaque fois qu'elle sera menacée dans le développement des événements. Nous devons toujours considérer qu'à l'intérieur des différents pays soumis au régime capitaliste, des forces réactionnaires sont prêtes à utiliser les événements et à agir pour les faire dégénérer en des guerres de conquêtes. Cela, le mouvement syndical national et international ne doit pas le permettre.

C'est en ceci que la nécessité d'un mouvement syndical unique, nationale et internationalement, se fait d'autant plus sentir que la fureur guerrière des États fascistes menace le monde en faisant éclater des rivalités d'intérêts entre les États impérialistes. Nous voulons éviter, par tous les moyens, que ces rivalités déclenchent tôt ou tard le mécanisme d'une nouvelle guerre ; nous ne voulons plus de nouvelles guerres. Nous voulons la paix, nous voulons l'imposer, et par l'union nous saurons l'imposer. (Applaudissements.)

En vérité, il faut avant tout réaliser une organisation syndicale internationale puissante, basée sur l'intérêt solidaire des travailleurs, quelle que soit la position changeante des gouvernements capitalistes sur le problème de la paix.

Le pacte peut être une couverture pour certains États capitalistes. La question a déjà été soulevée dans une certaine presse, mais ce pacte est, pour les peuples, il est pour le prolétariat la suprême garantie actuelle de paix contre les agresseurs. Et le mouvement syndical international en s'unifiant pour agir sur une telle base est la suprême garantie pour les peuples que le pacte sera efficacement appliqué dans le sens de la paix.

Il s'agit concrètement, pour le mouvement syndical international, d'exercer un tel contrôle sur la fabrication et le transport des armes et des munitions, ainsi que sur le ravitaillement destiné aux armées, qu'un véritable blocus économique dirigé contre le ou les agresseurs, les oblige à reculer ou les accule à la défaite.

Il s'agit pour le mouvement syndical de prendre, dans chaque pays, pour la défense de la paix une position telle que par l'effet de l'action solidaire de tous les secteurs nationaux, l'influence ainsi conquise sur les masses puisse se retourner efficacement contre tout

gouvernement qui serait tenté d'utiliser sa situation à tel ou tel moment pour des buts intéressés d'hégémonie ou de conquête.

C'est en cela que l'histoire de 1914 ne doit pas se renouveler, et la solidarité internationale des travailleurs, guidée par l'esprit de classe, doit veiller à ce qu'elle ne recommence pas.

Pour pouvoir remplir une telle mission, qui correspond au désir de paix des masses, le mouvement syndical international doit s'unir sous le drapeau de l'unité syndicale de classe, si nous ne voulons point assister à une répétition de l'histoire lamentable de 1914, si nous ne voulons point voir les militants des organisations syndicales recommencer la guerre entre eux. Il faut donc voir tous ces problèmes sous l'angle du mouvement syndical international, éliminer de nos tâches, de nos conceptions, toute équivoque, afin de pouvoir maintenir malgré la tourmente possible, l'homogénéité du mouvement syndical international. (Applaudissements.)

Il faut que l'Internationale Syndicale Unique soit autre chose qu'une juxtaposition des différentes sections syndicales nationales, dont chacune suit malheureusement encore dans trop de pays, la politique particulière des divers gouvernements capitalistes.

Il faut que l'Internationale Syndicale soit une véritable Internationale dont les conceptions, dont les préoccupations, dont les objectifs soient dominés par les intérêts supérieurs de la paix et du prolétariat dans le monde entier. (Applaudissements.)

L'unification du mouvement syndical international doit, non seulement en parole, mais en fait, se réaliser d'après le mot d'ordre du Manifeste Communiste : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! »

C'est cela qu'il faut réaliser, si nous voulons éviter le châtement qui fut la rançon des erreurs de 1914 et qui a coûté si cher au prolétariat et à l'humanité.

C'est par l'action des masses contre les affameurs du peuple, contre les provocateurs guerriers, contre les organisations fascistes, contre tous les ennemis de la paix et de la liberté qu'on peut conquérir le pain, la paix, la liberté et non par des moyens de procédure. Pas plus que pour le mouvement syndical français, l'unité syndicale internationale ne peut donc être envisagée comme un simple problème de procédure.

Nous ne sommes pas hostiles à la procédure, quand elle peut servir la cause que nous défendons, mais la chose essentielle c'est de s'unir.

Et c'est pourquoi nous jugeons un peu trop simpliste, un peu trop légère et inconséquente, la réponse qui fut, jusqu'à ce jour, donnée aux militants responsables de l'I.S.R. qui demandaient à ceux de la F.S.I. de se rencontrer pour déterminer les données de l'unification du mouvement syndical international. Cette réponse se résume en effet à ceci : « Que les organisations adhérentes à l'I.S.R. rentrent dans la F.S.I. et dans les organisations adhérentes à celle-ci, et l'unité sera faite ».

Si l'unité, à l'échelle internationale se résume à cela, il est certes inutile d'engager des pourparlers. Un tel raisonnement a prévalu pendant trop d'années sans que l'unité fasse un seul pas en avant. L'unité syndicale a avancé en France lorsque servis par la volonté des masses, par le mouvement d'unification des organisations de base, et l'effort tenace des amis de l'unité, les pourparlers furent engagés et que, dès lors, il n'était plus possible ni de retourner en arrière, ni d'empêcher la marche en avant. (Applaudissements.)

Cet exemple, si clair à nos yeux, sur le terrain national, cet exemple qui fait que la classe ouvrière de ce pays peut déjà saisir l'unité entre ses fortes mains, doit servir pour l'unification du mouvement syndical international.

Ce qui s'est fait en France peut se réaliser dans tous les pays ; ce qui s'est fait entre dirigeants des organisations françaises peut se répéter ailleurs, et cependant chacun sait où nous en étions dans nos rapports ; nous en savons tous quelque chose, les uns et les autres, à quelque degré que nous soyons placés dans l'échelle de l'organisation internationale.

Nous avons fait le pas nécessaire, nous avons réalisé l'effort de compréhension nécessaire, nous avons appris à connaître ce que c'est qu'un travailleur confédéré, c'est-à-dire un camarade mû par les mêmes sentiments que ceux qui nous animent contre les capitalistes et par les sentiments que nous avons pour la paix et pour la liberté. (Applaudissements.)

Dans tous les pays capitalistes, les travailleurs qui sont organisés dans les centrales adhérentes à la F.S.I. ont le même désir de se débarrasser du poids de la crise contre le capitalisme ; ils ont le même désir de lutter pour la sauvegarde de leurs libertés ou pour la conquête de celles qu'ils ont perdues. (Applaudissements.)

Il n'y a pas de différence entre les aspirations et la conscience de classe des travailleurs ; qu'ils adhèrent à l'I.S.R., qu'ils adhèrent à l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

Nous voulons tout faire pour établir un rapprochement entre les travailleurs du monde entier ; nous voulons tout faire pour qu'un rapprochement s'opère entre les dirigeants des organisations internationales, quelles qu'elles soient, quelles que soient les différences qui ont pu les séparer et qui les séparent encore.

Nous le voulons, parce que nous voulons le triomphe de l'unité, parce que nous voulons le triomphe de la paix et de la liberté.

Et tout cela dépasse de loin les petites questions de prestige ou de boutique.

Le problème de l'unité syndicale internationale doit être vu par les militants responsables et aussi par les travailleurs de chaque pays, pratiquement et positivement.

Il s'agit de réaliser l'unité sur les bases de la démocratie syndicale et rien d'autre ; il ne s'agit pas de savoir comment l'Internationale unique s'appellera, de quelle couleur elle sera ; il s'agit de réaliser

l'unité syndicale internationale et nous y pousserons de toutes nos forces.

Il y a naturellement encore beaucoup de difficultés à vaincre ; il ne suffit pas, bien entendu, d'en parler pour les vaincre ; il faut aussi les voir, c'est un fait que nous ne pouvons pas nier, que l'unification du mouvement syndical international n'est pas seulement une question européenne. Qui dit : « Mouvement syndical international », dit « Mouvement qui englobe les travailleurs du monde entier et non pas seulement les travailleurs d'un secteur du monde ».

Et, malheureusement, l'Internationale Syndicale d'Amsterdam est surtout une Internationale d'Europe.

Durant longtemps, les dirigeants de la F.S.I. furent d'accord entre eux pour traiter les syndicats soviétiques, forts de près de 20 millions de membres, comme une quantité négligeable. Puis, les avis se sont partagés alternativement sur l'opportunité de prendre contact avec leurs militants. On a fini par déclarer que la F.S.I. ménageait une place dans son sein à la centrale soviétique, sans s'apercevoir du côté paradoxal d'une telle faveur que l'on semble accorder à la plus forte centrale du monde entier, dans un moment où, avec ses 20 millions de membres, elle dépasse de près de trois fois les 7 millions de membres de la F.S.I. tout entière. Et sans s'apercevoir non plus qu'elle apporte en plus un bilan formidable de construction socialiste en face du bilan de la F.S.I. sur lequel il est presque superflu d'insister. Mais on ne peut cependant passer sous silence le fait que le triomphe du socialisme en U.R.S.S. s'est réalisé non pas seulement sans le concours de la F.S.I., mais encore contre toute sa doctrine et sa tactique.

Ce n'est pas tout. Le problème de la solidarité internationale, qu'on ne doit pas confondre avec la philanthropie, doit s'étendre moralement, organiquement et pratiquement à tous les exploités sans distinction de situation, de pays, de race et de couleur.

Peut-on contester que le capitalisme se sert de la main-d'œuvre indigène pour concurrencer la main-d'œuvre métropolitaine et que le régime souvent féroce auquel cette main-d'œuvre indigène est soumise sert de base pour transporter dans la métropole les pratiques de la dictature au sein des entreprises ? Défendre le prolétariat colonial, c'est se défendre soi-même.

Or, le domaine colonial des Etats capitalistes englobe des millions d'indigènes soumis à la plus dure des exploitations.

L'Internationale Syndicale Rouge, justement parce qu'elle est établie sur les principes d'une réelle solidarité internationale de classe, a conquis une influence considérable sur ce prolétariat ; et elle a réussi à l'organiser en maintes circonstances en dépit des difficultés sur lesquelles je crois inutile d'insister.

Une véritable Internationale Syndicale doit étendre son influence, son organisation et son activité sur le monde entier.

Or, des pays immenses comme la Chine soviétique comptant à l'heure actuelle des millions d'hommes ; l'Amérique du Nord, l'Amé-



rique Centrale, l'Amérique du Sud, le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, sont hors de l'influence de la F.S.I. mais sont par contre influencés par l'I.S.R.

Une véritable Internationale unifiée, basée sur la démocratie aurait un rayonnement immense, une puissance accrue dans des proportions inappréciables.

Non loin de nous, en Espagne, le mouvement syndical est en voie d'unification. Comment se fera l'affiliation internationale quand on sait qu'en face des adhérents de la F.S.I. se trouvent la centrale anarchiste et la centrale unitaire adhérente à l'I.S.R. ?

Est-ce si simple de décréter que l'unité se fera au sein de la F. S. I. ?

Evidemment non. Ce qui est plus simple, c'est de considérer que dans tous les pays d'Europe existent des partisans et adhérents de la F.S.I. ainsi qu'il existe des adhérents et partisans de l'I.S.R. et il faut rechercher les moyens de réaliser l'unité syndicale internationale en tenant compte de cette situation, en cessant de vouloir imposer l'impossible à ceux avec qui l'on doit s'unir pour lutter en commun.

Cela semble un travail gigantesque. Cela est cependant possible et peut être rapide. Il suffit de vouloir ; il suffit de cesser la politique de prestige génératrice de polémiques ; il suffit de prendre note des leçons que nous inflige l'expérience et de mettre au-dessus des intérêts étroitement particuliers, l'intérêt commun des travailleurs du monde entier, en vue de les préserver des deux fléaux qui menacent le monde : le fascisme et la guerre.

L'unité sur le terrain international demande qu'aucune exclusive ne soit jetée contre une tendance du mouvement ouvrier, notamment contre ceux auxquels personne ne peut nier qu'ils ont prouvé leur dévouement à la cause de la Révolution et dans de nombreux cas au sacrifice de leur liberté et de leur vie.

Qui donc oserait jeter l'exclusive sur notre vaillant Thaelmann, sur notre cher et valeureux Dimitroff ? Qui donc oserait porter une main sacrilège sur leurs droits de travailleurs syndiqués ?

Qui donc oserait, en discutant l'unité internationale, disputer à autrui une parcelle de son droit syndical quand le sang des militants de l'I.S.R. et de la F.S.I., de l'I.C. et de la II<sup>e</sup> Internationale, s'est confondu sous la hache des bourreaux fascistes et sous le feu des pelotons de la contre-révolution, comme en Allemagne, comme en Autriche, comme en Espagne ?

C'est parce qu'ils ne veulent plus laisser continuer ce cours tragique de l'histoire, que les travailleurs du monde entier, veulent l'unité.

Ils demandent non seulement l'unité syndicale à l'échelle nationale et internationale, mais aussi le rassemblement des grandes forces politiques et syndicales, pour une action déterminée, de telle sorte que le maximum de succès soit assuré. Aussi approuvons-nous les accords qui règnent entre la F.S.I. et l'I.O.S., leur permettant des réunions en commun en vue d'une action d'ensemble.

Une telle réunion eut lieu tout récemment à Genève, au moment où la question de la guerre se discutait à la S.D.N.

Mais qu'on nous permette, à ce propos, de faire une remarque d'importance. N'y a-t-il pas au monde d'autres forces que celles de la F.S.I. et de l'I.O.S. qui puissent concourir au rassemblement maximum des forces mondiales contre le fascisme et la guerre ?

Pourquoi la demande formulée par l'I.S.R. d'une part, et par l'I.C. d'autre part, de participer à la réunion de Genève, fut-elle repoussée par les dirigeants de la F.S.I. et de l'I.O.S. ?

La question pourrait être posée pour le principe, à savoir qu'une entente entre organisations syndicales et politiques qui exclut d'autres organisations qualifiées, manque son but et crée au sein même des syndicats — qui doivent être ouverts aux socialistes comme aux communistes — un mécontentement légitime.

En soi, de telles exclusives ne vont pas dans le sens de l'unité. Elles vont en même temps, et c'est ce qui est grave, contre le bon sens qui veut qu'en face d'une situation aussi tragique que celle de la guerre, on fasse taire toutes les mesquines préventions de chapelle pour unir toutes les forces en un bloc de combat.

Il faut savoir faire taire ses préférences personnelles si l'on veut sauver la paix. Nous essaierons pour en arriver là, à faire encore des prodiges de compréhension et de souplesse. La moindre parcelle d'unité syndicale, le moindre pas vers l'unité syndicale internationale valent bien que l'on fasse encore des sacrifices d'amour-propre et nous les ferons volontiers. (Applaudissements.)

Mais il ne faut pas, comme le ministre démocrate danois Schaunig, se flatter, dans une conférence de la F.S.I. de vouloir faire un barrage au fascisme et au bolchevisme par l'union de la F.S.I. et de l'I.O.S., et nous pensons que de telles affirmations sont réprochées par les travailleurs de la F.S.I.

L'unité exige qu'on cesse cette guérilla qui s'engage sous des épigrammes, qui continuent par des professions de foi telles que celle de Schaunig, pour finir sous la botte d'Hitler.

Nous voulons tout faire pour que de meilleurs rapports s'établissent entre les militants responsables des organisations internationales, il faut que des contacts aient lieu et qu'au cours de ces contacts les bases d'une conférence entre militants de la F.S.I. et militants de l'I.S.R. soient jetées. Nous n'aurons de cesse, nous, militants de la C.G.T.U., tant que les premiers pas n'auront pas été faits dans cette voie ; et quand ils auront été faits, nous n'aurons de cesse que lorsque le dernier sera franchi, que lorsque nous verrons le mouvement syndical international actuellement divisé, uni dans une seule et même Internationale. (Applaudissements.)

Cela, il le faut pour l'amour de la paix. Nous entendons parfois certaines plaintes à l'adresse de la S.D.N. des gouvernements et surtout des peuples et des prolétariats dont on se complaît trop à souligner l'impuissance. Mais c'est la division des forces ouvrières et syndicales qui fait naître et entretient dans les masses ce sentiment

d'impuissance. C'est l'union des forces ouvrières et syndicales qui fait naître et développe au maximum le sentiment de la conscience et de l'activité.

C'est la confusion dans le rôle des Etats impérialistes et dans les rapports du mouvement syndical avec ceux-ci qui fait naître et entretient les désaccords entre les militants d'une même organisation.

Unissons-nous sur la route claire de la défense des intérêts ouvriers et les masses qui veulent la paix sauront la sauver.

Camarades des différents pays qui êtes venus assister à notre Congrès, qui êtes témoins d'événements historiques dont on ne peut encore mesurer la portée, allez dire à nos frères d'Angleterre, de Tchécoslovaquie, de partout, que nous avons trouvé la voie qui mène à la victoire. (Renouvement d'applaudissements.)

Frères de nos camarades adhérents à la F.S.I., nous, travailleurs français, allons vers l'unité syndicale, nous y allons la pensée et le cœur pleins des sublimes expériences de nos amis de l'Union Soviétique, dont les représentants, hélas, ne sont pas dans cette salle. Mais nous leur disons : « Avec vous, avec tous les prolétariats du monde, nous voulons sauver la paix ».

Demain, chers camarades, vous vous trouverez avec nous, coude à coude, avec nos frères confédérés. Tous, nous la défendrons cette paix, des dents et des ongles, contre tous ses ennemis. Et malheur à ceux qui oseraient un jour porter contre elle, une main sacrilège. (Applaudissements redoublés. Le Congrès, debout, chante « l'Internationale ».)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons parmi nous des camarades délégués de l'étranger qui sont venus saluer notre Congrès. Nous allons entendre, d'abord, les orateurs de la délégation anglaise, notre camarade Alexandre Gossip, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'Ameublement, et le camarade Harper, des Ouvriers Imprimeurs.

En votre nom, je leur adresse notre salut fraternel et nous souhaitons que de plus en plus des liens, par-dessus les frontières, s'établissent ou se resserrent entre les travailleurs français et nos camarades anglais. Je les salue révolutionnairement et je donne, tout de suite, la parole au camarade Alexandre Gossip. (Applaudissements. Le Congrès chante de nouveau l'Internationale).

Alexandre GOSSIP (Fédération britannique de l'Ameublement) fait son discours en anglais.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Mohn, de Strasbourg.

## INTERVENTION DE MOHN

MOHN (Strasbourg). — Au nom de la délégation d'Alsace-Lorraine, je tiens à dire à ce Congrès quelques mots sur la situation particulière de notre région et les problèmes qui se posent devant nous.

En application des décisions du VII<sup>e</sup> Congrès, nous nous sommes mis au travail pour unir également les travailleurs de notre région en

face des attaques toujours plus brutales des de Wendel et consortis. Malgré la résistance de quelques chefs confédérés, nous avons, dans le passé, réalisé une unité d'action des prolétaires d'Alsace-Lorraine dans de multiples grèves contre la diminution des salaires et la rationalisation. La grande grève de 1933 est la meilleure preuve que, également, les ouvriers veulent s'unir et lutter contre leurs exploiters et oppresseurs.

Depuis, la situation s'est aggravée considérablement. Le chômage s'accroît. A cause de la politique impérialiste de la grande bourgeoisie française vis-à-vis de notre pays, l'industrie textile se trouve dans une situation désastreuse. De grandes entreprises, comme la « Tannerie de France » qui était, avant la guerre, dans la production du cuir, une entreprise ayant une renommée universelle, s'écroulent à la suite d'une politique de spoliation des impérialistes français.

Pour bien prouver leur reconnaissance au peuple travailleur de notre région, les gouvernants l'ont, jusqu'à présent, pour ainsi dire ignoré dans leurs grands plans de travaux publics. Le rénégat Frossard nous a donné le bon conseil, pour réparer cet oubli, de spolier également nos caisses d'assurances sociales comme il l'a fait avec celles de l'intérieur de la France. Déjà, le délégué de la Fédération des employés privés a cité à cette tribune le scandale du remplacement des employés de l'Entreprise Mathis par d'autres de l'intérieur du pays. Ces employés se sont vus privés de leur travail parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment le français. Voilà un exemple typique entre des milliers d'autres, qui montre à quelle conséquence scandaleuse mène l'oppression de notre langue maternelle par la politique d'assimilation de l'impérialisme français.

Si le gouvernement Laval attaque en ce moment notre journal de langue allemande *l'Humanité de Strasbourg*, c'est justement parce qu'il dénonce ces scandales et défend énergiquement les revendications de ce peuple opprimé.

Dans ces graves circonstances, le prolétariat d'Alsace-Lorraine n'a qu'un seul désir, celui de s'unir pour l'action et de voir réaliser l'unité syndicale. Les toutes récentes manifestations grandioses dans le cadre de notre région contre les décrets-lois ont été un écho vivant de ces aspirations. Il faut dire ici que les fonctionnaires, cheminots, ouvriers d'Etat, ont subi une diminution de 14 % et non de 10 %, comme ceux de l'intérieur, et cela malgré que le coût de la vie et les impôts soient beaucoup plus élevés que dans les autres régions.

Nous, comme militants de la C.G.T.U., nous avons tout fait pour réaliser l'unité et garantir ainsi la victoire des revendications légitimes des travailleurs. Si nous avons aujourd'hui l'Union unifiée des cheminots d'Alsace-Lorraine, qui englobe non seulement les camarades confédérés, mais aussi les professionnels et les agents des échelles 5 à 10, c'est grâce à notre travail tenace et parce que les unitaires sont l'organisation la plus forte sur le réseau. Nous pouvons dire la même chose du Syndicat unique du personnel du Gaz de Strasbourg. Enfin, il y a quinze jours, les ouvriers textiles de l'entreprise Haussmann, de Colmar, ont obligé leurs exploiters à renoncer à une diminution des salaires, grâce à la réalisation du front unique sous l'impulsion des unitaires.

Les ouvriers d'Alsace-Lorraine ne comprennent pas les agissements

de quelques chefs confédérés, qui, au moins jusqu'à ce congrès, ont tout fait pour approfondir la division des exploités. En effet, on ne peut pas interpréter autrement la résolution adoptée par l'Union départementale confédérée du Bas-Rhin, il y a quelques jours, dans laquelle on dit :

*En ce qui concerne la situation particulière du Bas-Rhin (celle des départements du Haut-Rhin et de la Moselle est analogue), les délégués déclarent expressément et formellement que l'unité ne sera pas possible et réalisable dans le département du Bas-Rhin que sur la base relatée ci-dessus. Jamais ils ne reconnaîtront les prétentions de la C.G.T.U., qui tendent à l'institution d'un nouveau plébiscite allant jusqu'à exiger la séparation du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Si les syndicats unitaires ne reviennent pas entièrement leurs exigences, s'ils ne déclarent pas formellement et publiquement renoncer définitivement à leur prétention séparatiste, l'unité syndicale ne sera pas possible dans le département du Bas-Rhin.*

Cette résolution nécessite tout d'abord une constatation concernant l'interprétation fautive du droit de la libre disposition. Il n'est pas un seul ouvrier, dans toute l'Alsace-Lorraine, qui veuille se séparer du peuple travailleur de France. Bien au contraire, tous admirent la lutte héroïque des fils de la Commune et ils veulent s'unir encore plus intimement pour battre ceux qui tirent les ficelles du mouvement fasciste en France et qui sont également les exploiters féroces des richesses de leur propre pays en même temps que leurs oppresseurs.

Nous, unitaires, nous refusons de condamner la lutte pour le droit de libre disposition du peuple d'Alsace-Lorraine, qui est le drapeau d'une grande masse de travailleurs les plus combattifs et nous disons : L'accord qui est survenu entre les deux C.G.T. nous suffit, nous sommes pour la démocratie syndicale et pour le respect de toutes les opinions dans les syndicats.

Nous nous réjouissons de plein cœur que l'unité syndicale soit maintenant un fait accompli, grâce aux efforts constants de la C.G.T.U. et nous espérons qu'elle nous aidera à vaincre la double exploitation que subit le peuple laborieux d'Alsace-Lorraine et de marcher à grands pas vers sa libération.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons le plaisir d'avoir pour traducteur d'anglais le camarade Zac, un des délégués au Congrès des Trade-Unions. Je lui donne la parole en le saluant ici en votre nom. (Applaudissements.)

### Traduction du discours de Gossip

ZAC donne la traduction du discours de Gossip :

Camarades, je suis très heureux, au nom de la délégation anglaise, d'apporter à ce Congrès de la C.G.T.U. l'expression de notre solidarité avec votre mouvement syndical dans sa lutte contre le capitalisme et ses produits jumeaux : la guerre et le fascisme.

L'intérêt que les Trade-Unionistes anglais attachent aux événements qui se déroulent en France et surtout à la réalisation de l'unité syndicale est exprimé par le fait même de notre présence à votre Congrès. L'invitation que vous nous avez envoyée a reçu l'attention d'un grand

nombre d'organisations syndicales de Londres et à une conférence avec 172 délégués représentant les comités exécutifs nationaux de deux Trade-Unions de trois Comités régionaux, de huit Unions de syndicats et de 106 branches (sections) syndicales a élu une délégation de dix camarades présents à votre Congrès et qui nous a chargés de vous apporter leurs salutations fraternelles.

Plus de 60.000 Trade-Unionistes sont représentés par notre délégation et les Trade-Unionistes ont souscrit les 70 livres (plus de 5.000 fr.) nécessaires pour assurer notre présence à votre Congrès. Ceci, nous croyons, prouve le grand intérêt pris en Grande-Bretagne dans la question de l'unité syndicale en France.

Notre Conférence a adopté le message suivant de salutations à votre Congrès :

« Cette Conférence de délégués de branches de Trade-Unions, de Comités régionaux et de Comités d'usines de Londres envoie ses salutations révolutionnaires les plus chaleureuses aux Trade-Unionistes de France.

« Nous avons suivi attentivement votre lutte contre le fascisme et la guerre et contre les attaques des patrons et votre gouvernement, contre vos conditions de vie. Nous saluons la lutte magnifique que vous avez et que vous continuez à mener contre ces attaques, ainsi que le grand pas que vous avez fait vers l'unité complète de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier de France.

« Votre front unique nous a déjà inspiré dans notre pays à serrer les rangs dans la lutte pour le maintien de la paix contre le fascisme et pour avancer vers le socialisme.

« Nous espérons que votre Congrès de la C.G.T.U. sera un grand succès et que vos efforts pour unir votre mouvement avec la C.G.T. en tant que premier pas vers la réalisation complète de l'unité syndicale dans tous les pays, seront couronnés de succès.

« Nous élisons une délégation pour vous apporter notre solidarité avec votre Congrès et pour nous donner un compte rendu de vos débats. »

Le Comité de mon Association : le Syndicat national des Travailleurs de l'Ameublement (National Amalgamated Furnishing Trades Association) en me déléguant en ma qualité de secrétaire général, désire que je vous apporte leurs salutations fraternelles. Notre Association s'est toujours considérée comme une amie de toutes les tendances révolutionnaires du mouvement syndical et m'a toujours permis d'aider le travail en faveur de l'Internationale Syndicale Rouge.

Mon Syndicat a été un pionnier dans la cause des relations fraternelles avec les syndicats soviétiques; nous avons depuis plusieurs années signé un pacte d'assistance mutuelle avec le Syndicat des travailleurs du Bois soviétique.

Le Congrès des Trade-Unions britanniques a eu lieu récemment à Margate. Ses débats ont montré que nous pouvons espérer l'unité du mouvement syndical dans un avenir assez proche. Un télégramme a été reçu apportant au Congrès les salutations fraternelles des syndicats de l'U.R.S.S. Ceci est le premier pas depuis la rupture des relations du Comité d'unité anglo-russe en 1927. Unanimement, notre Congrès des Trade-Unions a décidé de répondre au télégramme de Moscou en expri-

mant sa solidarité fraternelle et sa détermination de résister au fascisme et à la guerre.

Les relations fraternelles entre les syndicats soviétiques et le mouvement syndical de Grande-Bretagne aideront beaucoup dans la lutte du prolétariat international pour la paix et contre le fascisme. En fait, c'est le mouvement syndical qui peut prendre l'action la plus décisive contre ceux qui organisent la guerre et qui préparent l'agression des bandes armées du fascisme contre le prolétariat dans les pays où la démocratie existe encore. Les syndicats ont la possibilité d'appeler la classe ouvrière à l'action pour empêcher le transport des munitions, pour empêcher le transport des troupes et des bandes fascistes et arrêter le mécanisme de la guerre impérialiste. L'unité internationale syndicale peut aider très grandement la puissance du prolétariat de l'Ouest à aider le prolétariat des pays où le fascisme est au pouvoir. L'unité syndicale internationale donnerait plus de puissance aux forces du prolétariat pour obtenir la liberté immédiate de Thaelmann, Ossiensky et Mierendorf et toutes les autres victimes du fascisme, et pour aider pratiquement la possibilité de défense du peuple éthiopien et des autres pays menacés de guerre fasciste.

Surtout, l'unité internationale syndicale redoublerait la puissance de la classe ouvrière dans la défense du pays du socialisme, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. La classe ouvrière de Grande-Bretagne a suivi avec enthousiasme le progrès triomphal de nos camarades soviétiques et salue avec la plus grande joie la victoire finale du Socialisme dans l'Union Soviétique. Nous savons aussi que les réactionnaires et les fascistes de tous les pays conspirent sans cesse, augmentent leurs armements pour attaquer notre patrie socialiste.

La politique de paix de l'Union Soviétique a été un des facteurs de la plus grande importance pour empêcher ceux qui conspirent à sa destruction. L'unité syndicale internationale établirait la plus grande barrière pour la défense de l'U.R.S.S. et donnerait la possibilité au mouvement ouvrier de tous les pays de lutter plus efficacement pour la préservation de la paix.

L'échange de salutations entre les syndicats soviétiques et britanniques marque un grand pas sur la route de l'unité internationale. L'établissement de l'unité syndicale en France, maintenant accompli, grâce à vos efforts, est encore un plus grand pas vers cette unité internationale. Les ouvriers anglais continueront leur lutte pour l'unité internationale inspirée par le fait que l'unité syndicale est maintenant réalisée en France.

Vive la C.G.T. unique de France !

A bas la guerre !

A bas le fascisme !

(Applaudissements prolongés.)

## INTERVENTION D'UN OUVRIER ANGLAIS

HARPER (Délégation anglaise, ouvrier imprimeur) :

Camarades, je salue le Congrès de la C.G.T.U. au nom de la délégation anglaise et des 60.000 Trade-Unionistes que la délégation représente. Avec deux autres camarades, je fus élu pour cette délégation par

les ouvriers de l'imprimerie de Odham's Press, de Londres, les imprimeurs du grand journal quotidien du Parti travailliste et du Congrès des Trade-Unions, le *Daily Herald*, qui a un tirage de 2 millions de numéros par jour.

Le point central d'intérêt pour les ouvriers de notre entreprise, en nous envoyant à ce Congrès, est celui de l'unité syndicale. Nos camarades trade-unionistes voient dans l'unité la possibilité d'avancer les intérêts de la classe ouvrière dans la lutte contre le capitalisme.

Dans notre entreprise, nous avons établi un système complet de représentation syndicale pour pouvoir négocier sur toutes les revendications des ouvriers. Ce système a été imposé à la direction de l'imprimerie. Nos salaires et conditions sont assez élevés en comparaison de ceux d'autres ouvriers et ont été maintenus, malgré la crise, par notre organisation syndicale et notre activité militante.

Aurions-nous pu achever ceci, si nos rangs avaient été divisés ? Non. C'est par notre unité et notre action militante que nous avons pu maintenir cette position. Nous voulons voir cette même unité et action militante, non seulement sur une échelle nationale, mais aussi dans le mouvement syndical sur une échelle internationale.

Les membres de base (rank and file) des Trade-Unions dans notre entreprise comprennent que la lutte de classe est internationale.

Depuis plusieurs mois, nous avons organisé des échanges et des expériences avec les ouvriers d'une grande imprimerie allemande et nous leur avons envoyé 50 livres (plus de 3.500 francs) pour les aider dans leur lutte antifasciste. Nos membres ont initié un mouvement antifasciste dans notre industrie, qui a joué un rôle très important dans la lutte contre le fascisme.

Nous étions dans l'avant-garde de la grande démonstration de 150.000 ouvriers londoniens contre le fasciste Mosley et ses chemises noires. Nous avons fait tout notre possible et nous continuerons à lutter pour la libération de Thaelmann.

Nous déclarons notre solidarité avec les ouvriers et les paysans d'Italie dans leur lutte antifasciste contre Mussolini.

Les membres de base de nos syndicats sont décidés à ne pas permettre au Gouvernement national britannique d'entraîner la classe ouvrière de Grande-Bretagne à la remorque et dans l'intérêt de l'impérialisme britannique. Nous voyons, dans le gouvernement national d'Angleterre, un ennemi de notre classe et aussi un ennemi de la classe ouvrière dans les autres pays.

Nous faisons tout ce qui est possible pour obtenir la défaite de ce gouvernement dans les élections qui auront lieu dans un avenir proche, et nous croyons que cette défaite sera un grand pas en avant pour la paix et contre le fascisme. Les membres des syndicats de notre pays sont en désaccord complet avec la politique du gouvernement national, qui, depuis bien longtemps, a assisté Hitler et Mussolini. Nous voyons dans le fascisme allemand et italien le plus grand danger contre l'Union Soviétique. Nous croyons que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour arrêter le premier coup d'une guerre fasciste contre l'Éthiopie.

Les membres de base de nos syndicats ont salué la déclaration de notre Congrès des Trade-Unions en acceptant le pacte de paix franco-soviétique. Nous voulons voir la force tout entière des syndicats de



Grande-Bretagne se jeter sans réserve dans la lutte pour la défaite de notre gouvernement et pour allier le peuple anglais avec le peuple de France, pour ériger une barrière insurmontable contre les forces de guerre et de fascisme.

Nous voulons aussi voir le mouvement syndical de Grande-Bretagne usant de toute sa force et de sa position dans l'Internationale syndicale d'Amsterdam pour aider au rétablissement de l'unité syndicale dans tous les pays et sur une échelle internationale.

La situation internationale, en ce moment, est telle qu'il est du devoir de toute organisation ouvrière d'agir en prenant en considération leur situation existante et avec toute leur force, pour l'établissement de l'unité, qui sera notre défense contre la guerre et le fascisme et pour la préparation de la prise du pouvoir par notre classe dans tous les pays. Nulle autre action ne peut vraiment servir les intérêts de la classe ouvrière en ce moment. Nous espérons que l'échange de télégrammes entre les syndicats de Grande-Bretagne et ceux de l'Union Soviétique et l'unification du mouvement syndical en France seront suivis par de semblables actions dans les autres pays. Il y a des centaines de branches des Trade-Unions, dans notre pays, puissantes et militantes, qui désirent que les représentants de l'Internationale syndicale d'Amsterdam fassent tout ce qui est possible en vue d'unifier le mouvement syndical international. Étant nous-mêmes unis, ayant nous-mêmes un mouvement syndical unifié avec un centre syndical national, il est du devoir de nos représentants dans le mouvement international de donner leur appui à toutes propositions pour avancer l'établissement d'une unité semblable partout.

Les voix de puissants leaders de nos Trade-Unions ont déjà donné l'expression du désir de notre classe ouvrière pour l'unité. Après l'échange de télégrammes entre le Congrès des Trade-Unions et les syndicats de l'Union Soviétique, certains leaders ont parlé en faveur de l'unité. Entre autres, John Bromley et Machbanks, des Cheminots, Lawther, des Mineurs, Elvin, Hill et autres. Après ceci, est-ce trop d'espérer que la délégation britannique à l'Internationale syndicale d'Amsterdam ne s'opposera plus à l'unité internationale, mais appuiera sa réalisation ?

Je crois que la grande masse des membres des Trade-Unions saluera avec enthousiasme un tel développement dans l'Internationale syndicale d'Amsterdam. De retour à Londres, nous pourrions donner le compte rendu de ce Congrès magnifique de la C.G.T.U. auquel nous avons assisté

Vous nous avez donné la possibilité de rapporter la décision que la classe ouvrière tout entière attend et qui donnera du courage et une nouvelle force à la lutte pour la paix et le socialisme dans tous les pays, une décision mettra la peur au cœur de nos ennemis, la décision que dès ce jour, il y aura une C.G.T. unique en France.

Vive la C.G.T. unique de France ! En avant pour l'unité syndicale internationale ! (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons ici parmi nous le représentant des syndicats libres d'Allemagne notre camarade Rudolf.

Nous songeons en ce moment-ci à Thaelmann et à ceux qui sont dans les geôles d'Hitler; nous pensons que l'arme que nous venons de

forger, l'unité syndicale française, aidera à les arracher à leurs bourreaux.

*(Le Congrès debout, chante l'Internationale.)*

RUDOLF parle en allemand.

### Traduction du discours de Rudolf

Camarades,

Au nom des groupes des syndicats libres d'Allemagne, j'apporte au 5<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. et à toute la classe ouvrière de France les salutations de lutte chaleureuses et fraternelles:

Nos meilleurs vœux pour la réalisation et le développement futur de l'unité syndicale, pour la défense victorieuse des intérêts vitaux des travailleurs de France!

C'est avec fierté et avec joie que la classe ouvrière allemande suit vos efforts sérieux et vos succès dans la réalisation de l'unité syndicale et aussi parce que ce sont là les enseignements fixés des expériences que des milliers d'ouvriers allemands ont dû payer par leur sang et leur vie. Dans des centaines de localités, vous avez déjà réalisé l'unité syndicale et l'unification de tout le mouvement syndical de France est proche.

Ces succès et l'unité n'apportent pas seulement de nouvelles forces à la classe ouvrière de France, mais ils donnent aussi un élan à la volonté d'unité et de lutte des ouvriers allemands dans les entreprises. Qu'y a-t-il de nouveau dans les entreprises allemandes dans la lutte contre le fascisme? Le mécontentement avec le cruel régime fasciste de terreur, avec la spoliation des masses populaires, avec la cherté croissante et la disette croissante des vivres, avec la spoliation des droits et libertés, avec les formidables préparatifs de guerre, avec la militarisation des entreprises, avec les provocations de guerre inouïes et les menaces de Hitler au Congrès du Parti à Nuremberg, ce mécontentement augmente et se transforme en résistance active. Les ouvriers dans les entreprises se groupent et reconstituent en commun leurs vieux et à la fois nouveaux syndicats libres.

Le résultat des élections des conseils de confiance du printemps de cette année en sont une expression claire. Elles montrent l'importance de la lutte des masses ouvrières pour les libertés démocratiques, les droits du peuple et la paix.

Cela est aussi exprimé par le rassemblement syndical de plus en plus ferme, surtout des anciens camarades des syndicats libres, dans le Front du travail. Ces camarades des syndicats qui mettent en jeu toutes leurs forces, même leur vie, pour reconstituer les groupes des syndicats libres, ce sont eux la force qui est opposée à la politique guerrière de Hitler et qui lutte contre le fascisme.

Fraternellement unis à nos camarades de classe de France et de tous les pays, nous luttons pour la défense de la paix mondiale.

C'est pourquoi, il s'agit de soutenir par toutes les forces la reconstitution des groupes de syndicats libres, cette force antifasciste et force de paix de la classe ouvrière allemande.

La politique brutale d'oppression et de spoliation du fascisme par la diminution des salaires, l'augmentation du rendement et l'introduction du « salaire de rendement », etc., est camouflée habilement par une forte

démagogie sociale des nazis. Pour cela, il est nécessaire que nos camarades des syndicats emploient des méthodes de lutte intelligentes et habiles, adaptées à la situation difficile, en vue d'éveiller la résistance contre la classe capitaliste d'exploiteurs, contre le fascisme, par la défense des plus petites revendications immédiates des ouvriers dans les entreprises et d'arriver ainsi à des actions et luttes plus importantes.

Malgré le système raffiné de la Gestapo, des succès peuvent être enregistrés dans toutes les parties de l'Allemagne, en ce qui concerne la reconstitution des groupes des syndicats libres. Les ouvriers, incités et dirigés par les groupes des syndicats libres, commencent déjà à savoir utiliser, par des méthodes multiples, les promesses démagogiques de Hitler, Goebbels, Ley et consorts, leurs phraséologies telles que : « Maintenant aux salaires ! », « Embellissement des lieux de travail ! », « Armement du peuple ! », etc., pour développer ainsi une activité syndicale. Les groupes des syndicats libres s'efforcent d'utiliser le Front du travail, de le pousser sur la voie du combat syndical pour que cette organisation ne puisse plus être utilisée comme instrument de lutte contre la classe ouvrière (ce qui était dans l'intention des fascistes, et ils s'efforcent d'élargir et de consolider les groupes des syndicats libres, et de défendre les intérêts des travailleurs. Pour cela, il faut aussi utiliser toutes les possibilités légales à l'intérieur du Front du travail et de l'organisation « La force par la joie » en tâchant d'obtenir des fonctions comme homme de confiance, etc.).

Malheureusement, la direction du parti social-démocrate à Prague a, jusqu'à présent, eu une attitude négative envers la réalisation de l'unité. Cependant l'importance de la tâche, la situation difficile rendent un tel rassemblement de toutes les forces antifascistes — et cela surtout dans le mouvement syndical — absolument nécessaire. Cette unité doit être réalisée en Allemagne et elle le sera.

Là où des ouvriers social-démocrates, communistes et sans-parti collaborent fraternellement à la reconstitution des groupes des syndicats libres, là nous avons les plus grands succès. Cela nous montre que l'unité ne signifie pas seulement une addition, mais signifie une multiplication des forces de la classe ouvrière. Ainsi nous avons réussi à déclencher la résistance des ouvriers dans un grand nombre d'entreprises contre les diminutions de salaires prévues par les fascistes, résistance allant de l'élaboration des revendications à l'envoi de délégations aux patrons et au Front du travail, jusqu'à la résistance passive et des grèves partielles.

Vous avez pu lire dans *l'Humanité* comment la misère grandit en Allemagne, comment au Weeding, le plus grand quartier ouvrier de Berlin, des hommes et des femmes de la classe ouvrière ont fait une démonstration de la faim. Le jour suivant, des dizaines d'ouvriers ont manqué dans les entreprises. Ils avaient été arrêtés par la Gestapo. Cet exemple ne montre pas seulement la misère croissante. Il montre aussi la croissance de la résistance de la classe ouvrière malgré la terreur, malgré la menace des camps de concentration et de la prison.

Le fascisme essaie d'exterminer physiquement les cadres des fonctionnaires des groupes des syndicats libres. Il veut étouffer dans l'œuf la résistance de la classe ouvrière, il veut la rendre incapable de lutter. Enorme est la liste des victimes de la classe ouvrière, parmi eux de

nombreux syndiqués connus comme Fritz Husemann, l'ancien président de l'Internationale des Mineurs d'Amsterdam ; Alwin Brandes, l'ancien président de la Fédération des Métaux d'Allemagne ; Max Maddalena, un militant connu des métallurgistes ; Heinrich Schmidt, ancien conseiller d'entreprise de l'entreprise importante des produits chimiques « Leuna » ; les héros August Lutgens, Fiete Schulz, connus par les travailleurs internationaux, et des centaines d'autres militants syndicaux.

Nous nous souvenons tous du jugement de terreur contre Albert Kayser, ancien président du conseil ouvrier de la Compagnie des Transports de Berlin, militant connu, qui n'a été condamné à mort — de même que le camarade Klaus — que pour son opinion politique. Ça, ce sont les préparatifs pour le procès Thaelmann. Le procès qui a lieu actuellement à Berlin contre les ouvriers de Neukoellen sert de prétexte au *Voelkische Beobachter* pour déclarer : « Quand ces ouvriers seront jugés, il ne restera qu'à juger le coupable principal, Ernst Thaelmann ! »

Depuis plus de deux ans et demi Thaelmann est en prison. Depuis longtemps, Thaelmann, syndiqué depuis plus de 25 ans, est devenu le drapeau, le symbole du prolétariat international dans la lutte contre le fascisme.

Comme syndiqué, Thaelmann a organisé la lutte contre les décrets-lois, pour la paix et la liberté, pour du travail et du pain.

Il était le meilleur artisan de la solidarité prolétarienne internationale. En 1932, à Paris, Thaelmann a montré aux ouvriers de France les liens indissolubles et la solidarité, la lutte unie des ouvriers allemands et français contre les capitalistes et les fascistes, pour la défense de la paix, contre le chauvinisme et la guerre. Maintenant sa vie est en danger, les fascistes veulent sa tête. Le mot d'ordre de tous les syndicats (et aussi des congrès de la C.G.T.U. et de la C.G.T.) doit être : Plaçons la vie d'Ernst Thaelmann et de tous les militants syndicaux sous la protection de tous les syndicats !

La terreur fasciste se dresse contre les syndiqués de toute tendance. En Allemagne, on les met en prison, on les torture et on les assassine.

La classe ouvrière allemande, et en particulier les syndiqués, remercient fraternellement et chaleureusement la classe ouvrière française pour le grand soutien moral et financier et pour la lutte menée avec toutes les forces pour le soutien de la classe ouvrière d'Allemagne et pour la libération des emprisonnés politiques. Nous venons justement d'apprendre que les ouvriers du Nord ont collecté dans les derniers deux mois 17.000 francs pour la lutte contre Hitler.

Nous, qui avons fait l'expérience cruelle et sanglante du régime fasciste, nous nous réjouissons et nous remercions en même temps la classe ouvrière française d'avoir à temps et avec succès, par la réalisation de l'unité d'action, mené la lutte contre le fascisme.

Il ne faut pas que cette lutte faiblisse. Elle doit encore être renforcée.

La réalisation de l'unité des syndicats de France, que la classe ouvrière d'Allemagne salue chaleureusement, donnera de nouvelles forces et du courage non seulement à la classe ouvrière de France, mais aux travailleurs d'autres pays et, avant tout, ceux d'Allemagne tireront des enseignements de la grande expérience de leurs frères français et mul-

tiplieront leurs efforts pour la réalisation de l'unité et pour la reconstitution de syndicats libres, unis, en Allemagne, pour abattre le fascisme hitlérien et pour créer l'Allemagne libre, l'Allemagne du socialisme.

La réalisation de l'unité syndicale en France doit être suivie par la réalisation de l'unité syndicale internationale. C'est sur cela qu'il faut concentrer toutes les forces. Ce sera un pas important en avant dans la lutte et vers la victoire sur le fascisme et vers la victoire du socialisme dans le monde entier.

LE PRÉSIDENT. — En raison de l'heure avancée, nous ne donnerons pas maintenant à la tribune la traduction des discours qui ont été prononcés par nos camarades étrangers. Ils paraîtront dans la presse, dans notre *Humanité*.

Notre C.G.T.U. avait invité des représentants des deux partis prolétariens de ce pays — le Parti socialiste et le Parti communiste — à assister à nos débats. Nous donnerons la parole aux représentants de ces Partis.

Nous avons la joie d'avoir parmi nous notre camarade Maurice Thorez, secrétaire du Parti communiste. (*Applaudissements.*) Je lui adresse, au nom de notre Congrès, un salut fraternel, et je lui donne la parole.

(*Cris unanimes : « Les Soviets partout ! »*)

(*Le Congrès, debout, chante l'Internationale.*)

## DISCOURS DE MAURICE THOREZ

MAURICE THOREZ. — C'est pour moi un très grand honneur que d'être appelé à suppléer à cette tribune mon vieux camarade Marcel Cachin. C'est lui qui avait jusqu'alors salué chacun des congrès de la C.G.T.U. Mais la maladie l'a retenu loin de vos travaux et l'a mis dans l'impossibilité d'apporter lui-même, lui, le plus autorisé parmi les militants de notre Parti communiste, l'expression de nos sentiments d'affection et de fierté à nous, communistes, envers les militants de la C.G.T.U. qui vient de couronner quinze années de batailles, de luttes, en apportant à la classe ouvrière une unité syndicale reconstituée. (*Applaudissements.*)

J'étais encore à Moscou, il y a trente heures à peine, lorsqu'arrivaient les premiers télégrammes relatant les débuts des séances de ce Congrès et du Congrès de nos frères confédérés. Nous avons eu alors l'assurance que les deux Congrès ne se sépareraient pas avant d'avoir, dans une séance commune, mis au point les mesures pratiques qui doivent permettre à tous les ouvriers syndiqués, aux anciens unitaires, aux anciens confédérés, aux anciens autonomes et aux centaines de milliers et aux millions qui n'étaient pas syndiqués mais qui le seront désormais, la possibilité d'avoir en poche une même carte au 1<sup>er</sup> janvier de l'an prochain.

Le Comité central du Parti communiste salue tout particulièrement les militants de la C.G.T.U. avec qui il fut lié étroitement et fraternellement dans une collaboration de classe et de luttes pendant plus de quinze années. Ensemble, liés statutairement dans nos comités de coordination, dans nos comités d'unité d'action. Ensemble nous avons mené de grandes batailles dans l'intérêt des travailleurs de France.

Ensemble nous avons mené les grandes luttes contre l'offensive du capital, pour la défense des revendications de la classe ouvrière, pour la défense de la liberté et de la paix ; ensemble nous avons souffert de la répression à de grandes périodes qui furent autant d'étapes dans le développement du mouvement ouvrier révolutionnaire de notre pays.

Ensemble nous étions dans la bataille de la Ruhr. Ensemble dans la lutte contre la guerre du Maroc.

Ensemble, en 1929, au moment de la grande attaque contre le mouvement ouvrier de notre pays.

Ensemble nous avons été les initiateurs de la grande bataille contre le fascisme, en février 1934.

Ensemble nous avons consacré toutes nos forces à la lutte commune, selon cette formule que l'Internationale Communiste avait lancée il y a près de trois années : Une seule classe, un seul syndicat, une seule C.G.T. ! Et vous ne m'en voudrez pas si j'ajoute la dernière partie de cette formule, car nous avons l'espoir de la réaliser également : Un seul parti pour la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

C'est l'œuvre des ouvriers unitaires, c'est l'œuvre de tous les travailleurs confédérés, c'est l'œuvre de tous les militants de la classe ouvrière.

Nous avons lu — et tous les travailleurs auront lu dans le pays et dans les autres pays — avec une grande émotion ce qui s'est passé ici et à la salle de la Mutualité. Ce n'était qu'un désir, qu'une volonté, qu'un seul cœur : Nous voulons une seule C.G.T. !

Je salue la décision de nos frères, les ouvriers confédérés. Je salue les résolutions prises par le Congrès de la C.G.T. Une telle décision unitaire, une telle ardeur dans les deux Congrès peut donner désormais à la classe ouvrière toutes les possibilités, toutes les chances dans la bataille contre l'ennemi.

Il suffit de constater la déception et les cris de rage de l'ennemi capitaliste et fasciste pour savoir que vous avez bien travaillé et que les camarades confédérés ont bien travaillé.

Une grande tâche attend désormais ceux qui furent les Unitaires. Ils ont à se montrer les plus compréhensifs, les plus positifs, les meilleurs dans l'œuvre des syndicats, les meilleurs dans la bataille de classes, les meilleurs dans la défense de toutes les revendications de la classe ouvrière, dans la défense du pain, de la liberté et de la paix.

Les communistes, nous vous en donnons l'assurance — et vous savez qu'une parole de communiste c'est un acte sacré (*applaudissements*) — ne manqueront pas, comme ils l'ont fait dans le passé, de travailler avec l'ardeur que vous leur connaissez, dans l'esprit de Lénine et de Staline. Au septième Congrès de l'Internationale Communiste, celui qui fut le héros du procès de Leipzig, notre secrétaire général Dimitrov (*applaudissements*), Dimitrov, qui fut pendant dix-sept années le secrétaire de la C.G.T. bulgare, nous a dit : « La tâche capitale à l'étape historique actuelle pour le mouvement ouvrier, c'est l'unité ». Et, se tournant vers nous, il nous disait : « Vous, communistes de France, qui avez déjà donné aux communistes des autres pays les exemples de la façon dont il faut s'y prendre pour réaliser le front unique de la classe ouvrière ; vous qui, avec vos frères socialistes, vous êtes montrés les dignes continuateurs

des communards de 1871, vous avez maintenant une grande tâche : l'unité syndicale ».

Les camarades de l'Internationale Communiste se réjouissent de l'unité syndicale réalisée désormais en France ; ils penseront, comme nous le pensons tous, que l'unité syndicale réalisée en France ne peut être que le prélude à l'unité syndicale internationale. (*Vifs applaudissements.*)

En ce moment, surtout, pensons à tous les dangers de guerre qui nous menacent ; aux préparatifs du fascisme italien contre les peuples d'Abyssinie.

Si une guerre éclate sur un point quelconque du monde, ce sera la guerre sur le globe tout entier. Aucun pays ne restera étranger à la guerre. Tout ce que nous avons connu pendant quatre ans et demi, de 1914 à 1918, ne sera rien à côté du cataclysme qui ensanglanterait le monde. Ce seraient alors des dizaines de millions de morts ; ce serait vraiment la fin de l'humanité.

C'est contre cela que nous devons lutter de toutes nos forces. C'est pourquoi nous nous sommes adressés hier encore à l'Internationale Ouvrière Socialiste. Nous avons reçu un premier télégramme. Nous espérons que la décision sera rapide. Nous espérons pouvoir remarquer, là aussi, vers le front unique international, vers l'unité totale. (*Vifs applaudissements.*)

Au nom du Comité central du Parti communiste de France, je dis à votre Congrès : Toujours plus loin dans la voie de l'unité ; toujours plus ardents, plus courageux, plus audacieux dans la lutte, dans le combat. C'est ainsi que nous trouverons la victoire ; c'est ainsi que nous arriverons à une société du travail et du bonheur, à l'exemple de nos frères de l'Union soviétique.

Vive l'unité de la classe ouvrière en France et à travers le monde !  
Vive la C.G.T. unique ! Vive la seule Fédération Internationale Syndicale !

(*Le Congrès, debout, entonne l'Internationale.*)

## REPONSE DE RACAMOND

RACAMOND monte à la tribune au milieu des applaudissements.

Camarades, je suis persuadé d'être l'interprète des congressistes en assurant le Comité central du Parti communiste et son représentant, notre camarade Maurice Thorez, de la solidarité unissant les délégués des syndicats unitaires et tous les syndiqués révolutionnaires au Parti communiste qui a donné dans notre pays tant de preuves de son énergie dans la lutte impitoyable contre le capitalisme. (*Applaudissements.*)

Mais je veux adresser en votre nom au camarade Marcel Cachin (*applaudissements*) l'expression, je ne dirai pas seulement de notre solidarité ou de notre admiration, mais même de notre amour pour sa grande et noble figure. (*Applaudissements.*)

Nous faisons des vœux pour son rétablissement rapide qui sera facilité, nous le savons bien, par sa volonté indomptable de servir la cause pour laquelle il a dévoué son existence. (*Applaudissements.*)

Camarades, il y a un peu plus d'un an, si je ne me trompe, nous célébrions dans une grande fête fraternelle le 65<sup>e</sup> anniversaire de Marcel

Cachin. Appelé à lui présenter, au nom des syndicats unitaires, toute la solidarité, tout le respect, toute l'amitié qui les lie à ce militant, je disais à Cachin : « Ce que nous pouvons vous promettre de meilleur, ce qui correspond le mieux à tout ce que vous avez enseigné, à tout ce que vous nous recommandez chaque jour, c'est de prendre l'engagement ici qu'avant longtemps nous vous donnerons cette joie : la réalisation de l'unité syndicale ».

Cachin avait les larmes aux yeux quand il écoutait ces déclarations, faites au nom des syndiqués unitaires, et je suis persuadé que, quand il a pris connaissance du résultat de vos travaux, il aura pensé que, comme le disait tout à l'heure Thorez des communistes, quand les unitaires font une promesse c'est déjà un acte, qui est aujourd'hui réalisé. (*Applaudissements.*)

Il n'y a, camarades, ni gêne, ni équivoque dans la collaboration du Parti communiste et de la C.G.T.U. Notre organisation garde — et vous le savez mieux que personne — sa pleine souveraineté et la maîtrise de ses destinées. Il n'y a rien qui puisse nous gêner les uns les autres ; il n'y a rien qui ne puisse être accepté demain par la C.G.T. unique, car il faut que toutes les forces du prolétariat, qu'elles se placent sur le terrain économique ou qu'elles se placent sur le terrain politique, sachent faire leur union pour faire face à l'ennemi commun. (*Applaudissements.*)

La Commission exécutive avait invité le Parti socialiste unifié à déléguer ici l'un de ses représentants. Oui, camarades, nous estimons que le Parti socialiste unifié, comme le Parti communiste, peuvent travailler en collaboration avec le mouvement syndical organisé, puisqu'ils surent unir eux-mêmes leurs forces dans un pacte qui s'avère indestructible ; comme la voie vers l'unité politique ; nous estimons donc que nos amis socialistes avaient aussi leur place à ces assises et pouvaient y apporter leur salut, sans aucune espèce de mainmise d'une organisation sur l'autre — j'insiste sur ce point — sans aucune espèce d'équivoque pour la lutte commune.

Camarade Thorez, vous avez salué les résultats acquis par la C.G.T.U. et aussi par la C.G.T. tout court, puisque demain ces deux forces n'en feront plus qu'une. (*Applaudissements.*)

Je veux me placer ici au-dessus de mes sentiments de membre d'un parti auquel je suis fier d'appartenir, et je vous dis : Ce n'est pas le membre du Parti communiste qui vous parle, c'est le secrétaire de l'organisation syndicale, c'est le représentant des 300.000 adhérents de la C.G.T.U., dont la grosse majorité n'est pas adhérente au Parti communiste.

Je veux vous dire, camarade Thorez, que nous remercions le Parti communiste, nous, les syndiqués unitaires, de nous avoir donné des militants aussi énergiques dans la lutte pour l'unité syndicale. (*Applaudissements.*)

Demain, une seule C.G.T. en perspective, une seule Internationale syndicale. Au nom du Parti communiste Thorez a fait ce vœu qui répond au sentiment de tous, au nom des syndicats ouvriers groupés dans la C.G.T.U. et, j'en ai la certitude, au nom de tous les travailleurs syndiqués, de toutes les organisations syndicales, je veux saluer, après votre intervention, la certitude que les ouvriers de France et les travailleurs de tous les pays sauront réaliser leur union politique.



Oui, camarades, nous avons, nous, la certitude qu'à travers la lutte contre la bourgeoisie, l'unité politique se fera, un seul parti du prolétariat, une seule Internationale politique du prolétariat, une seule Confédération générale dans chaque pays, une seule Internationale syndicale à travers le monde. Cela, camarades, sonnera le glas du capitalisme, et cela sonnera l'avènement définitif du régime des ouvriers et des paysans sur le monde entier. (*Applaudissements.*)

Je salue également, au nom de notre Congrès, l'Internationale communiste et notre camarade Dimitrov, vieux militant dans le mouvement syndical, lui aussi. (*Applaudissements.*)

Je veux ajouter — et le Congrès, j'en suis sûr, sera d'accord avec moi — le salut au Parti bolchevik russe, le salut aux travailleurs de l'Union Soviétique, qui construisent le socialisme, et aussi, camarades, le salut à leur chef incontesté, notre camarade Staline. (*Vifs applaudissements.*)

### COMMUNICATION DE RAYNAUD

RAYNAUD. — Le syndicat des Biscuitiers de la Seine, en accord avec la direction de la coopération de production de la Biscuiterie « l'Idéal », 46, rue Auguste-Blanqui, à Gentilly, invite fraternellement les délégués au Congrès de la C.G.T.U. à venir visiter l'usine samedi matin à 9 heures, rendez-vous à la porte d'Orléans, à 8 h. 30, pour prendre l'autobus numéro 125.

Nous pensons, camarades, que beaucoup d'entre vous comprendront l'intérêt qu'il y a à visiter cette si importante coopérative de production d'alimentation, et que vous viendrez nombreux au rendez-vous samedi matin, à 8 heures et demie, à la Porte d'Orléans.

Le Comité du rassemblement populaire du 14 juillet a fait de gros efforts pour donner un film, une production la plus vivante, la plus impressionnante possible de notre grandiose manifestation du 14 juillet. Ce film est très bien fait, sonore, il donne la vue la plus complète et l'impression la plus grandiose de cette belle manifestation.

Le film dure environ 30 minutes, il va être donné dans l'après-midi de demain, à Magic-City, à 15 h. 30 et, le soir, à 20 h. 30.

Ce film n'ayant pas encore le visa de la censure, la production ne peut en être faite qu'au cours de séances privées. Cela signifie que tous nos camarades qui voudront assister à ce film devront prendre l'après-midi les cartes qui leur seront proposées.

Ce film sera d'ailleurs agrémenté de quelques-uns des plus beaux films de l'année : *L'Age de pierre*, *le Gardien du Phare* et *Coucou malade*.

Je demande à tous nos camarades d'aller voir ce film du 14 juillet, non seulement pour se documenter eux-mêmes, mais pour se rendre compte de l'utilité que pourra avoir ce film quand il sera mis ultérieurement à la disposition des organisations ouvrières et du Front populaire de province, afin de faire connaître à tout le pays le caractère vraiment grandiose de cette inoubliable manifestation du 14 juillet. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à midi 45.

# QUATRIÈME JOURNÉE

Séance du 27 Septembre (après-midi)



Président : CROIZAT.

La séance est ouverte à 14 h. 45.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au délégué de la C.G.T. italienne.

## INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA C.G.T. ITALIENNE

LE REPRÉSENTANT DE LA C.G.T. ITALIENNE. — Camarades, au nom de la C.G.T. italienne, j'apporte à votre grand Congrès le salut fraternel du prolétariat d'Italie.

Subissant depuis treize années la sanglante dictature du fascisme, jeté dans les plus épouvantables conditions de misère, le prolétariat italien suit avec la plus grande sympathie et avec beaucoup d'espoir la lutte courageuse du prolétariat français à la tête du Front populaire contre le fascisme, que le grand capital essaie d'installer dans votre pays.

Les travailleurs qui souffrent et luttent dans l'Italie fasciste suivent avec un intérêt passionné les efforts incessants de votre C.G.T.U. pour la réalisation immédiate de l'unité syndicale en France.

Votre unité marquera un grand pas vers la réalisation de l'unité syndicale internationale, qui est le but principal de notre I.S.R.

Nous voulons réaliser immédiatement l'unité syndicale dans notre pays même, nous désirons qu'elle se réalise dans chaque pays et à l'échelle internationale, parce que nous sommes convaincus que l'unité syndicale sera un levier puissant pour le développement de la lutte victorieuse de la classe ouvrière contre l'offensive du capital, contre le fascisme et contre la nouvelle guerre catastrophique dont l'humanité tout entière est aujourd'hui menacée.

Camarades, vous savez que le fascisme italien, après avoir imposé au peuple un régime effroyable d'oppression et de misère, veut lui imposer maintenant une guerre odieuse de rapine coloniale, qui est une véritable catastrophe pour le peuple italien et qui ne manquerait pas de provoquer une nouvelle guerre mondiale.

Mussolini prétend effrontément que l'agression de la dictature fasciste contre le peuple éthiopien, serait voulue par le peuple italien et aurait comme but d'assurer du travail et du pain aux travailleurs italiens. Rien n'est plus faux, camarades.

La guerre du fascisme contre l'Abyssinie n'a que le but précis :

1° Permettre aux quelques centaines de grands capitalistes italiens, qui sont les seuls tenants de la dictature fasciste, de voler et piller les terres et les biens du peuple éthiopien et de le soumettre au pire esclavage ;

2° Pour satisfaire les besoins intérieurs de la dictature fasciste, qui cherche dans une victoire militaire sanglante le moyen de raffermir son pouvoir, ébranlé par la résistance héroïque des masses travailleuses et par la faillite éclatante de toutes les promesses de bien-être que le fascisme avait faites.

Le prolétariat et l'écrasante majorité du peuple italien sont contre la guerre odieuse du fascisme au peuple abyssin et luttent avec tous les moyens contre la guerre et le fascisme.

Pour sauver le peuple italien de la catastrophe où le conduit le fascisme, pour sauver la paix du monde, nous demandons la solidarité agissante du prolétariat français et de tous les pays contre le fascisme agresseur de la guerre et ennemi du peuple.

La presse réactionnaire payée par Mussolini prétend que nous autres, antifascistes, nous voudrions la guerre, dans l'espoir qu'elle puisse nous permettre de battre le fascisme. C'est faux, camarades ! Nous savons que la guerre fasciste ne serait pas faite ni par les chefs fascistes, ni par les grands capitalistes, mais seulement par les travailleurs, qui en seraient les seules victimes.

Nous voulons la paix. En s'inspirant de l'exemple de l'Union Soviétique, champion de la paix, le peuple italien veut empêcher la guerre avec l'aide de tous les peuples et par tous les moyens véritablement efficaces. Mais, si, malgré l'inébranlable volonté des peuples, le fascisme déchaîne quand même la guerre, tous les efforts du peuple italien viseront un but précis : Déterminer par tous les moyens la défaite du fascisme en transformant la guerre de brigandage en Révolution libératrice.

Vive la lutte unie et victorieuse du prolétariat du monde entier contre la guerre et le fascisme ! (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je vais maintenant donner la parole au représentant de la Confédération générale du travail unitaire de Tchécoslovaquie. (*Applaudissements. Le Congrès, debout, chante l'Internationale.*)

### INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA C.G.T.U. TCHÉCOSLOVAQUE

LE REPRÉSENTANT DE LA C.G.T.U. TCHÉCOSLOVAQUE. — Camarades congressistes, au nom des 100.000 membres des syndicats rouges et des milliers d'ouvriers-partisans de l'unité syndicale, je salue votre Congrès, dont l'importance est si grande, pour forger à nouveau l'unité du mouvement syndical en France et à l'échelle internationale.

La C.G.T.U. tchèque suit avec un immense intérêt les débats et les résultats de votre Congrès. Nous sommes heureux que la réalisation de l'unité syndicale ait été faite en France. Elle aidera la classe ouvrière entière de notre pays, la classe ouvrière du monde entier, à grouper ses forces, à forger cette unité de combat, condition indispensable pour abattre le fascisme, pour mener à bien la lutte pour la libération de la classe ouvrière.

Le fascisme barbare menace les droits et les libertés fondamentales de la classe ouvrière. On sent rôder la menace de nouvelles attaques contre le niveau de vie, la menace de guerres impérialistes fomentées par le fascisme, poussant de plus en plus les travailleurs dans l'esclavage, opprimant les libertés des petites nations.

En Tchécoslovaquie aussi, le danger d'une attaque du fascisme hitlérien, les efforts de la bourgeoisie tchèque pour accélérer la concentration des forces fascistes dans le pays, l'expérience de la classe ouvrière des pays où le fascisme triomphe passagèrement, l'augmentation de la misère des travailleurs résultant des attaques du capital et des mesures prises par le gouvernement, dans lequel les partis socialistes collaborent avec la bourgeoisie, tout cela accélère aussi, en Tchécoslovaquie, le processus de différenciation et conduit d'importants détachements d'ouvriers des syndicats confédérés sur le chemin de la lutte de classe.

L'automne approchant, la bourgeoisie prévoit une série de mesures qui auraient pour effet de déclencher une nouvelle attaque contre les travailleurs sur une base d'inflation et de déflation.

Les chefs des partis socialistes portent la responsabilité de cette politique de catastrophe économique et sociale, à cause de la collaboration de classes et de leur participation au gouvernement de coalition. C'est pour cela qu'ils mettent tous les obstacles possibles à l'union des travailleurs dans la lutte.

Mais des masses toujours plus larges d'ouvriers qui, il y a peu de temps encore, avaient des illusions en ce qui concerne la collaboration de classes deviennent conscientes, du fait que le rétablissement de lutte de tous les travailleurs contre l'offensive du capital et contre le fascisme pour la paix et la liberté des peuples est la tâche essentielle de toute la classe ouvrière. L'avance victorieuse de la construction du socialisme, l'assaut furieux du fascisme international, le passage des masses ouvrières à des positions de lutte de classe, tout pousse à une rupture historique, à un choc historique de deux mondes. La politique de la classe ouvrière se trouve de nouveau à un carrefour historique. Continuera-t-elle à suivre le chemin de la collaboration avec la bourgeoisie, ce qui équivaut à se jeter dans les bras du fascisme barbare, ou bien prendra-t-elle le chemin de l'unité de lutte prolétarienne vers l'avenir socialiste ?

Les syndicats révolutionnaires de Tchécoslovaquie, qui sont nés de l'effort pour trouver la voie de la lutte de classe — contre la voie de la collaboration de classes, — de la lutte pour l'unité sur une base de classe, ces syndicats savent que le temps est venu où s'accomplit leur mission et où leur existence acquiert tout son sens.

Luttant contre toutes les forces qui, dans l'intérêt du capital, repoussent la réalisation de l'unité dans un lointain avenir, les syndicats rouges mettent à l'ordre du jour le problème de l'unité comme tâche la plus

urgente du moment présent. Ils sont pour la convocation d'un congrès de fusion, duquel sortirait une seule centrale unie embrassant toutes les organisations syndicales ouvrières.

Elles sont pour la réunion de toutes les fédérations dans chaque branche d'industrie ; les fédérations grouperaient les ouvriers de toutes les nationalités de Tchécoslovaquie, afin de les unir fraternellement, aussi bien dans la lutte contre la bourgeoisie tchèque régnante que dans la lutte contre la bourgeoisie des minorités nationales.

Dans l'intérêt de l'élargissement de la base de lutte pour l'unité totale, les syndicats révolutionnaires sont également pour une union partielle avec une partie de chaque fédération, c'est-à-dire l'union entre syndicats locaux.

Ils veulent l'union d'égal à égal, sans aucune capitulation, sur la base de la lutte contre le capitalisme et sur la base de la démocratie syndicale intérieure. Sur cette base, ils s'adressent à nouveau aux organes dirigeants des autres Centrales, leur proposant d'entamer des pourparlers sur l'unité. Mais ils savent, en même temps, que la lutte pour l'unité, qui rencontre beaucoup de difficultés et qui a encore des ennemis parmi les chefs syndicaux, doit être menée, à la base, dans les usines et les localités, ainsi que l'ont, d'ailleurs, montré les expériences de la classe ouvrière de France. Ils savent aussi que le Congrès de fusion des Centrales se réalisera d'autant plus vite que l'unité des masses des syndiqués et des organisations sera plus forte et plus large.

C'est pour cette raison que les syndicats révolutionnaires concentrent tous les efforts pour la réalisation de l'unité syndicale contre le capital et le fascisme. Ils liquident dans leurs rangs toutes les tendances à gagner des membres isolés de syndicats confédérés et à faire une lutte de concurrence. Ils savent que, pour gagner des organisations entières à la lutte de classe, à l'unité, il ne suffit pas de collaborer avec les éléments les plus conscients, dans les syndicats, mais qu'il faut s'adresser à toute l'organisation, à des fédérations entières. L'unité doit être au centre de toute la politique des syndicats révolutionnaires.

La lutte pour l'unité multipliera la force des syndicats, elle créera une nouvelle base pour développer de grandes luttes contre la menace d'une catastrophe économique et sociale du peuple travailleur. En réalisant le mot d'ordre : « Faites payer les riches ! », les syndicats déclenchent une offensive pour le relèvement du niveau de vie, l'augmentation des salaires, pour du travail payé convenablement et pour des allocations de chômage suffisantes. Ils corrigeront dans leur expérience journalière les faiblesses et les erreurs qui ont empêché de réaliser l'unité syndicale.

Dans la situation modifiée d'aujourd'hui, alors que les masses d'ouvriers organisés dans les syndicats confédérés passent, malgré tous les obstacles, à la lutte de classe, à cause du danger fasciste qui menace, et détruisent l'union des trois, représentée auparavant par l'appareil d'Etat, les patrons et les syndicats confédérés, il est nécessaire, en premier lieu, de poser autrement et d'une façon nouvelle la tactique de la direction des luttes économiques. Partant de la constatation qu'aujourd'hui la défense commune de l'existence ouvrière contre le fascisme est décisive, les syndicats révolutionnaires détruisent, chez eux, la tendance à ignorer, à négliger les syndicats confédérés. Les syndicats révolutionnaires saluent avec joie toute initiative pour créer le Front unique, du

sommet à la base, avec les syndicats confédérés, afin de mener avec ceux-ci une lutte décisive contre ceux des chefs confédérés qui s'opposent à la réalisation de l'unité d'action et de l'unité organique. Les syndicats révolutionnaires ne veulent pas mettre, aujourd'hui, les comités de lutte, organes de front unique de la classe ouvrière, en opposition avec les organisations syndicales, mais leurs efforts tendent, au contraire, à ce que le front unique et les organes de lutte de la classe ouvrière, élus sur la base de la plus large démocratie, soient renforcés par une action commune et par l'accord de toutes les organisations ouvrières représentées dans ces comités. Cela ne signifie toutefois pas que les ouvriers conscients se trouvant dans ces comités doivent renoncer à critiquer et à combattre ceux parmi les chefs qui n'accomplissent pas la volonté des masses, qui brisent les luttes et les sabotent.

Aujourd'hui, où le fascisme aspire à diminuer et à détruire toutes les conquêtes ouvrières, les syndicats révolutionnaires posent aussi d'une façon nouvelle la question des contrats politiques. La grande majorité des contrats collectifs ne correspondant à la combativité des masses et ils auraient pu être beaucoup plus avantageux si les chefs réformistes ne capitulaient pas devant les patrons. Aujourd'hui même, ces contrats forment l'objet d'attaques fascistes systématiques de la part des employeurs. Dans ces circonstances, les syndicats révolutionnaires se placent sur le terrain des contrats de travail actuels, afin de les faire respecter et d'empêcher qu'on les attaque, et, en même temps, afin d'organiser la lutte commune pour leur amélioration.

Réaliser une action conjuguée, pour la défense des contrats de travail sur la base de la lutte de classe, cela rapprochera les syndicats ouvriers dans le domaine le plus important de leur activité et par là tendra à renforcer les conditions de la réalisation de l'unité syndicale.

La lutte pour l'amélioration des contrats collectifs et leur défense contre les attaques du capital est en premier lieu une question d'être prêt à la lutte et d'avoir réalisé l'unité ouvrière dans les usines. C'est pourquoi les syndicats révolutionnaires tendent à ce que, lors des élections aux conseils d'usines, — qui, en Tchécoslovaquie, existent légalement, — les organisations syndicales agissent en commun. Ils montrent aux ouvriers qu'un comité d'usine élu sur la base d'un programme d'action établi en commun par les organisations syndicales et les ouvriers, est la garantie la plus solide pour le maintien des contrats collectifs dans l'usine, que l'unité créée ainsi constitue une barrière à l'infiltration des organisations fascistes dans l'usine et formera une base pour liquider les organisations fascistes et patronales qui existent aujourd'hui dans l'usine.

La Tchécoslovaquie est un des pays où, après la guerre, les patrons ont été forcés de faire certaines concessions en face de la combativité et des luttes de la classe ouvrière. Mais les chefs réformistes utilisèrent ces concessions pour enchaîner l'activité révolutionnaire du prolétariat. Aujourd'hui même, ces petites réalisations de la politique sociale sont l'objet d'attaques violentes de la part du capital. La partie réactionnaire des chefs confédérés est prête à livrer au fascisme les restes de conquêtes sociales des ouvriers. Les syndicats révolutionnaires défendront ces conquêtes sociales, en commun avec toute la classe ouvrière, contre toute attaque.

La lutte pour l'unité syndicale ne signifie pas capitulation devant

le réformisme, mais, au contraire, offensive contre la politique de trêve de classe, qui ne peut conduire qu'à la victoire du fascisme. La lutte pour l'unité syndicale est menée par les syndicats révolutionnaires sur la base de la certitude inébranlable que lutter contre le capital signifie, en premier lieu, porter le coup principal au fascisme. C'est pour cette raison qu'ils orientent toute leur activité vers l'établissement du contact le plus étroit avec les masses et des organisations syndicales entières, afin de réveiller en elles l'esprit de lutte des classes et de multiplier, sur la base de l'unité, les forces des travailleurs contre le capital et le fascisme.

L'idée de l'unité remplit de larges masses d'un grand enthousiasme et d'initiative. Même les plus petites unités des syndicats révolutionnaires deviennent, par leur orientation ferme vers l'unité syndicale, un facteur important de l'organisation de larges masses, en vue de la lutte pour les revendications économiques contre le capital et le fascisme. Cette poussée de l'activité, l'affirmation d'une initiative hardie et le travail systématique de chaque membre et de sections entières des syndicats révolutionnaires raccourcira, dans une mesure importante, le processus de la lutte pour l'unité syndicale. Cette unité sera l'étape décisive sur la voie de la réalisation de l'unité d'action de la classe ouvrière et du front populaire de tous les travailleurs.

Nous sommes persuadés que, sur cette base, nous empêcherons en Tchécoslovaquie la victoire du fascisme, ainsi que la fermeture du cercle des pays fascistes contre l'U.R.S.S. Nous savons que ce n'est en aucun cas la bourgeoisie tchèque, mais que ce sont les masses travailleuses qui sont les garantes et les défenseurs du pacte qui a été signé entre la Tchécoslovaquie et la France, d'une part, et l'Union Soviétique, le pays du socialisme triomphant, le rempart de la paix d'autre part. Nous savons qu'empêcher la victoire du fascisme signifie la meilleure aide aux héroïques lutteurs antifascistes en Allemagne et dans les autres pays qui souffrent sous le joug de la barbarie fasciste.

C'est pourquoi nous entreprendrons tout pour que notre pays réalise au plus vite l'unité de lutte de la classe ouvrière, afin que l'unité syndicale atteigne son point culminant par la convocation d'un Congrès unique de l'Internationale syndicale d'Amsterdam et de l'Internationale syndicale rouge, qui incarnerait tous les principes, tout le noble idéal de la solidarité internationale de la classe ouvrière de tous les pays, de toutes les races et nations contre le capitalisme et le fascisme barbares.

La classe ouvrière, qui se trouve aujourd'hui à un carrefour historique et qui a devant les yeux d'un côté les résultats de la collaboration avec le capital, de l'autre les résultats de la lutte révolutionnaire contre le capital en U.R.S.S., ne peut guère faire autrement que de choisir le chemin de l'unité de lutte des syndicats et de toute la classe ouvrière. Elle le fera pleinement consciente du fait que ce chemin la protège, non seulement des horreurs du fascisme, mais mènera en même temps à la libération définitive des chaînes de l'esclavage capitaliste et la réalisation du socialisme, dont la bannière flotte déjà victorieuse sur un sixième du monde, en Union Soviétique.

Vive l'Unité syndicale en France !

Vive l'organisation syndicale unique dans chaque pays !

Vive l'Internationale Syndicale Unique du monde entier !

## INTERVENTION DE RACAMOND

RACAMOND. — Les syndicats ont reçu le compte rendu financier de la trésorerie confédérale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1933 au 1<sup>er</sup> juillet 1935.

Il aurait été bon que nous puissions développer devant le Congrès et d'une façon générale, bien entendu, les difficultés qu'a rencontrées notre Centrale pour assurer toutes les tâches qui lui incombent, tant sur le terrain de la propagande que sur celui du soutien aux grèves ou tous autres besoins matériels d'une très grande organisation comme la nôtre.

Si vous examinez ce rapport, vous constatez qu'il ne s'agit pas d'un compte rendu d'administrateur étroitement attaché à l'argent pour lui-même. Il s'agit de l'utilisation la plus rationnelle possible des cotisations versées par les syndiqués. Il s'agit aussi de soulager les syndiqués qui se trouvent dans une situation difficile, qu'ils soient chômeurs complets ou partiels. Il a fallu tenir compte des difficultés de nos camarades d'Alsace-Lorraine, qui ne peuvent utiliser notre matériel édité en France, et qui ont besoin de rédiger et d'éditer leur propre matériel en deux langues : la langue française et la langue allemande.

Il a fallu tenir compte aussi des difficultés de certaines fédérations d'industrie qui, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent facilement faire face aux charges qui leur incombent, parce que, dans notre mouvement unitaire, on ne réduit pas le travail que l'on veut faire aux possibilités financières, on prétend accomplir toutes les tâches et en cela nous pensons que les organisations syndicales n'ont pas tort. Il ne faut pas, sous prétexte de budgets un peu étroits, gêner notre travail syndical.

Il y a eu, pendant cette période, un moment un peu difficile pour l'alimentation de la trésorerie, comme dirait M. Régnier. Des fédérations ont engagé des dépenses assez élevées, comme la Fédération des Services publics, par exemple, mais dont l'utilité est incontestable. Si j'ai manifesté quelque mauvaise humeur auprès de nos amis des Services publics, parce qu'ils étaient gênés dans leurs versements à la trésorerie confédérale, quand j'ai visité l'œuvre magnifique qu'ils ont réalisée, j'ai dit : « Eh bien, patientons quelque temps, parce que, pour des dizaines de milliers de travailleurs, on a fait quelque chose d'utile ». (*Applaudissements.*)

Par la suite, la situation s'est améliorée. Vous pouvez remarquer qu'en ce qui concerne le premier semestre de 1935, une augmentation intéressante des ressources s'est manifestée et, depuis, nous pouvons dire que l'aisance est revenue à notre trésorerie, ainsi que vous l'indiquera le rapporteur de la commission de contrôle.

Il y a eu quelques menus incidents, dans cette vie financière : par exemple l'impossibilité, pendant quelques jours, en raison des rentrées qui ne s'étaient pas effectuées à temps, de remettre automatiquement à l'Orphelinat de l'Avenir Social les sommes qui lui étaient régulièrement dues. La commission de contrôle de cet organisme a cependant approuvé la gestion de la trésorerie confédérale, mais elle a constaté que, malgré les engagements pris, toutes les fédérations qui devaient apporter un nombre de timbres de l'Orphelinat équivalant au nombre de leurs adhérents n'avaient pas rempli leurs promesses.

Je veux attirer votre attention sur ce fait que, dans la C.G.T. unique,



il faudra continuer à soutenir l'Orphelinat de l'Avenir Social et que cela devra être pour nous une émulation, parce que, peut-être, nous ne pourrions pas voir admettre par l'ensemble de la C.G.T. unique, la faveur dont jouit avec raison cette œuvre éminemment profitable à la création de cadres ouvriers et au soutien des orphelins laissés par les militants disparus sur la brèche. (*Applaudissements.*)

Vous savez comment fonctionne la trésorerie confédérale. Le secrétariat confédéral tout entier est responsable. Il n'y a pas un trésorier au sens étroit du mot. Il y a, par contre, une comptabilité parfaitement à jour, ce que la commission de contrôle a constaté.

Je veux maintenant vous indiquer, avant de quitter cette tribune, que la situation, malgré ce que je viens de dire, est meilleure qu'en 1933. Il y a une augmentation de l'encaisse, malgré toutes les tâches que nous avons accomplies. La commission de contrôle donnera les chiffres, ce n'est pas mon rôle, puisque ces camarades délégués des unions locales, réunis il y a quelques jours, ont constaté la bonne tenue des livres et la sincérité des opérations.

Ce que je veux vous dire, au moment où nous préparons la C.G.T. unique, c'est que la carte unique partira du 1<sup>er</sup> janvier 1936 et que, par conséquent, toutes les cotisations de 1935 doivent être versées à la C.G.T.U. pour qu'elle les apporte en bloc à la C.G.T. unique. (*Applaudissements.*)

À côté du rapport financier qui, comme vous le voyez, n'est pas long, je veux souligner que nous apportons dans l'unité syndicale une organisation en pleine force. Et nous nous inspirons de la vérité des chiffres, en constatant l'augmentation de la prise de timbres ; ainsi, au 1<sup>er</sup> septembre 1934, il y avait 1.453.000 timbres en chiffres ronds. Au 1<sup>er</sup> septembre 1935, il y en avait 1.516.000, c'est-à-dire plus de 60.000 en plus, ce qui revient à dire que la C.G.T.U. ne dépérit pas, mais que la flancée est belle et qu'elle parvient à l'unité en parfaite croissance. (*Applaudissements.*)

Je ne veux pas en dire plus long. Nous avons bien l'espoir qu'au prochain Congrès de la C.G.T. unique, au premier congrès ordinaire, nous vous présenterons, ou plutôt le trésorier vous présentera une situation financière qui démontrera la puissance de notre mouvement. Mais je dois remercier ici tous les camarades qui ont su, comme par le passé, remplir leurs obligations, encore que, bien entendu, nous puissions signaler quelques faiblesses.

En tous les cas, sur le terrain financier, notre Confédération générale du Travail unitaire se présente, j'y insiste, en parfaite santé. (*Applaudissements.*)

### Résolution adoptée par la Commission de contrôle

MAUGUINE. — La commission de contrôle, composée des camarades Chatout (Nevers), Letard (Tours), Jordeny (Monceau-les-Mines), Mauguine (Lille) a fonctionné le lundi 23 septembre, toute la journée, pour vérifier les comptes de la trésorerie confédérale.

Après vérification des livres, après vérification de l'encaisse, la commission de contrôle, à l'unanimité, a adopté une résolution que je vais soumettre à votre approbation.

« Les membres de la commission de contrôle confédérale, réunis le

23 septembre 1935, à Paris, après avoir contrôlé jour par jour les livres comptables et pièces justificatives des recettes et des dépenses, comptes arrêtés au 23 septembre 1935;

« Après avoir pris connaissance de l'avoir en espèces en portefeuille, dépôts divers, actions, obligations, coopérative, chèques postaux;

« La commission de contrôle a constaté la parfaite tenue des livres comptables permettant le contrôle des livres débit et crédit, ainsi que les bordereaux recettes et dépenses.

« La commission de contrôle, après examen minutieux desdits comptes, affirme la parfaite régularité des écritures, la sincérité des chiffres présentés dans le rapport financier, établi par le trésorier confédéral.

« Aucune erreur n'a été relevée. »

L'avoir de la C.G.T.U. s'élève au 23 septembre 1935, à la somme de. ....Fr. 533.971 09

se décomposant comme suit :

Livret Maison des Syndicats.....	62.849 40
Livret Belleilloise .....	83.148 15
B. O. P. à vue.....	2.287 »
— à terme .....	29.020 »
— actions. ....	10.250 »
— pouvoir .....	60 »
Obligations <i>Humanité</i> . ....	5.000 »
Avances à l'I. S. R. ....	61.988 10
— diverses. ....	19.645 50
Espèces .....	126.285 63
Chèque postal ..	133.437 31

Ce qui fait bien un total de.....Fr. 533.971 09

La Commission de contrôle confédérale insiste auprès des diverses fédérations qui ont des dettes envers la C.G.T.U. pour qu'elles prennent des dispositions pour les amortir.

Les contrôleurs présents signent ce rapport pour attester la sincérité des chiffres et approuver sans réserves la bonne gestion financière du trésorier confédéral. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Avant de passer au vote, y a-t-il des camarades qui désirent présenter une observation ?

NOTE. — J'aurais voulu que le camarade chargé de la commission de contrôle ne soit pas en même temps juge et partie. Il est venu à différentes reprises à la tribune affirmer sa parfaite conformité de vues avec le rapport moral. Il aurait mieux valu que ce fût un autre camarade que lui qui fût chargé du rapport sur la commission de contrôle. (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Y a-t-il d'autres observations ? Non ? Je mets aux voix le rapport de la commission de contrôle. (*Adopté à l'unanimité.*)

## Rapport de la Commission des Candidatures

### INTERVENTION DE BECKER

BECKER. — Je suis chargé de soumettre au Congrès la liste des candidatures à la commission exécutive de la C.G.T.U., liste proposée par plusieurs syndicats. Cette commission exécutive fonctionnera jusqu'au Congrès de la C.G.T. unique. Voici les noms et les corporations des camarades proposés :

Arrachard (Bâtiment).	Frachon (Métaux).
Barne (Enseignement).	Gitton (Bâtiment).
Becker Henri (Bois).	Gourdeaux (P. T. T.).
Becker Louis (6 <sup>e</sup> U. R., Lyon).	Hénaff (Bâtiment).
Leclaire (Transports).	Maury (Services publics).
Le Gall (Bâtiment).	Mauvais (Services publics).
F. Magnin (Coiffeurs).	Midol (Cheminots).
Maurin (Métaux).	Mohn (4 <sup>e</sup> U. R., Strasbourg).
Bouthonnier (Enseignement).	Monmousseau (Cheminots).
Bourneton (1 <sup>re</sup> U. R., Lille).	Nédelec (8 <sup>e</sup> U. R., Marseille).
G. Bodineau (Vêtement).	Paul Marcel (Services publics).
Brout (Bâtiment).	Parsal (Agriculture).
Costes (Métaux).	Piron (Employés).
Coisne (Textile).	Poulmarch (Jeunes syndiqués).
Croizat (Métaux).	Quinet (Sous-Sol).
Dadot (Établissements de l'État).	Racamond (Alimentation).
Decraenne (Livre).	Raynaud (P. T. T.).
Delobelle (Textile).	Roth (3 <sup>e</sup> U. R., Nancy).
Demusois (Cheminots).	Semard (Cheminots).
M. Desrumeaux (1 <sup>re</sup> U. R., Lille).	Simonin (Alimentation).
Finck (Produits chimiques).	Tillon (Ports et Docks).

Voici la liste des candidatures présentées au Congrès. De plus, nous pensons que le Congrès doit prolonger le mandat du bureau confédéral jusqu'à la réalisation de l'unité syndicale. (*Applaudissements.*) Nous vous demandons de voter ces propositions par acclamation, dans un de ces mouvements d'enthousiasme comme vous en avez eus pendant le cours de ce Congrès.

LE PRÉSIDENT. — Y a-t-il des observations à présenter ?

UN DÉLÉGUÉ. — Nous voudrions savoir à quelle corporation appartient le camarade Poulmach, jeune syndiqué.

VOIX DIVERSES. — Cheminot.

(UN DÉLÉGUÉ fait une observation que la sténographe n'entend pas en ce qui concerne la candidature du camarade Gitton).

LE PRÉSIDENT. — Camarade de Versailles, nous vous demandons de préciser votre intervention.

## INTERVENTION D'UN DELEGUE DE VERSAILLES

UN DÉLÉGUÉ DE VERSAILLES. — Je ne pensais pas qu'une telle réserve du Syndicat de Versailles aurait pu entraîner une explication aussi longue. Nous n'avons aucune animosité personnelle contre le camarade Gitton, qui est membre de notre Syndicat.

L'ensemble des syndicats ne peuvent qu'accorder leur confiance au camarade Gitton. Néanmoins, au syndicat de Versailles, nous avons subi l'influence d'appréciations, de discussions, peut-être malsaines. Nous avons estimé qu'au moment où nous allions vers l'unité syndicale, nous avons à regarder un peu devant nous. Il ne faut pas se contenter de regarder sous l'angle local et c'est peut-être ce que nous avons fait pour la position du camarade Gitton.

Il est incontestable que notre camarade Gitton a une position extraordinairement marquée au sein du mouvement politique. (*Bruit.*) C'est pourquoi nous avons fait des réserves.

J'ajoute que si, au sein de notre Syndicat, nous avons eu de ces conversations malsaines, il ne s'agira peut-être pas, pour la direction de la Confédération générale, de venir critiquer un syndicat de base. Mais les membres du syndicat même peuvent apporter des critiques susceptibles d'améliorer la marche de l'organisation.

## INTERVENTION DE DADOT

DADOT. — Camarades, à la suite de l'intervention du délégué du Syndicat de Rueil (Bâtiment), il est vrai que le camarade est venu dans ce Congrès s'attribuer les mérites du travail fourni par le travail syndical. (*Applaudissements.*) Il est vrai qu'il y a un syndicat de Rueil qui compte 500 membres, mais pourrait-il dire que c'est lui qui l'a formé ? Le Syndicat de la C.P.D.E. pourrait dire, si c'est avec Dadot ou avec les camarades qu'il s'est fait.

Et il y a encore ceci : C'est qu'à Puteaux il y a un Syndicat d'unité qui compte 300 membres et qui est prêt à rentrer à la C.G.T. unique. Inutile donc d'épiloguer à ce sujet. (*Applaudissements.*)

UN MEMBRE DANS LA SALLE. — Nous faisons tous confiance au camarade Dadot.

LE PRÉSIDENT. — Nous estimons ici que les réserves faites par le camarade du Syndicat de Versailles ont abouti pour l'ensemble du Congrès à démontrer que même les camarades de Versailles, comme tout le Congrès, font entièrement confiance au camarade Gitton (*Applaudissements.*)

Il importe de préciser que peut-être, après le Congrès, nous aurons l'occasion de discuter fraternellement avec les camarades de Versailles et leur faire comprendre la nécessité de la présence de notre camarade Gitton dans la direction confédérale. (*Applaudissements.*)

Ces observations étant faites, je demande aux camarades, d'accord avec les propositions de candidatures, d'accord également pour prolonger le mandat du Bureau confédéral jusqu'à la réalisation de l'unité de bien vouloir le manifester en levant la main.

(Adopté à l'unanimité.) (*Applaudissements.*)

Etant arrivés au terme de ce Congrès, je donne immédiatement la parole à notre camarade Gitton, pour le discours de clôture. (*Applaudissements.*)

Le Congrès, debout, chante l'*Internationale*.

## DISCOURS DE CLOTURE DE GITTON

GITTON. — Camarades, je suis d'autant plus heureux de prononcer ce discours de clôture qu'avec la fin de nos travaux se termine la scission dans le mouvement syndical français. Dans quelques instants, nous serons réunis avec nos frères confédérés, et, dans l'enthousiasme, nous jurerons les uns et les autres de ne plus jamais être séparés. (*Applaudissements.*) Cet acte remplira de joie et d'espoir toute la classe ouvrière, tous ceux qui luttent pour le bien-être, pour la paix et la liberté.

Et c'est pour nous une grande fierté de pouvoir nous considérer comme les pionniers de cette réconciliation syndicale, initiatrice de la vraie réconciliation française, qui réunira tout le peuple laborieux de notre pays.

Nous avons assisté à des travaux d'une haute tenue qui ont montré l'influence croissante de la C.G.T.U. parmi la classe ouvrière. Les espoirs placés en elle par les victimes du chômage, des diminutions de salaires et des décrets-lois ne seront pas déçus.

Chacun de nous a pu remarquer une parfaite cohésion, jamais égalée dans le mouvement syndical, et qui prouve que lorsqu'on est animé du souci exclusif de défendre les intérêts de la classe ouvrière, il est possible d'avoir une organisation syndicale à la fois puissante et unanime.

Chers camarades, ne vous le dissimulez pas, nous entrons dans une nouvelle et grave période. Jamais la situation ne fut aussi critique. Les progrès du fascisme ne sont pas encore définitivement enrayés et le nouveau partage du monde est déjà commencé en Extrême-Orient. L'incendie propagé par la torche fasciste risque d'enflammer l'univers.

Mais, au même moment, les forces de la classe ouvrière se rassemblent et nous donnons ici l'exemple en réalisant l'unité syndicale.

Cette réalisation pose devant nous une tâche nouvelle : nous allons travailler dans une organisation commune, dans une C.G.T. unique, avec nos camarades confédérés. Nous y resterons ce que nous sommes, des défenseurs acharnés des intérêts ouvriers, des révolutionnaires convaincus et conséquents, des adversaires résolus de la collaboration avec les oppresseurs du peuple, et nous entendons continuer dans la C.G.T. unique les meilleures traditions du mouvement syndical français.

Il y a pas mal de choses que nous pouvons parfaitement faire nôtres : sans doute, nous repoussons les conceptions anarchistes qui nient la valeur de l'action revendicative et conduisent au syndicalisme de secte, mais nous approuvons Pelloutier lorsqu'il déclare, parlant des Bourses du Travail, que, « *confidentes des souffrances et des plaintes du prolétariat, elles savent que le travailleur aspire à donner à chacun la satisfaction qu'exigent ses besoins* et qu'avec tous les socialistes elles veulent substituer au régime actuel et à son effroyable cortège de misère une démocratie libre sur la terre libre ».

Les vieux militants qui ont participé à l'action de la C.G.T. d'avant-guerre considèrent avec raison, comme la gloire du mouvement ouvrier

français, l'action qu'elle mena pour les salaires et la journée de huit heures, pour le « Sou du Soldat » et contre la loi de trois ans, pour la défense des libertés syndicales.

La C.G.T.U. est restée fidèle à ce passé. Elle y est restée fidèle parce qu'elle reste sur le terrain de la lutte des classes, parce qu'elle sait où elle va, parce qu'elle sait ce qu'elle veut. Ce qu'elle veut, c'est la défense des revendications, c'est la lutte contre la misère et l'exploitation forcée du capitalisme; c'est la défense des libertés du peuple, l'obtention du désarmement et la dissolution des ligues fascistes qui s'organisent et s'entraînent pour la guerre civile. Ce qu'elle veut, dans les moments troubles que nous vivons, c'est sauver la paix.

Notre but est clair aux yeux de tous : Rendre la vie plus belle et plus humaine, faire disparaître de la terre l'exploitation de l'homme par l'homme.

C'est en regard de tout cela que nous avons notre conception du mouvement syndical : Nous considérons qu'il n'est pas détaché de la vie et des choses, qu'il doit tenir compte de ce qui l'entoure, des conditions dans lesquelles il se meut.

Il y a, autour du mouvement syndical, des camarades, des amis, des alliés désirables ou possibles et aussi des ennemis. Nous appelons l'union de toutes les bonnes volontés pour l'action commune en faveur d'objectifs communs.

Pour nous, unitaires, l'indépendance du mouvement syndical signifie l'indépendance absolue des deux cents familles qui pillent notre pays et qui, après y avoir semé la misère, le conduisent à la ruine et manigancent avec les plus grands ennemis de la paix, Hitler et Mussolini. (*Applaudissements.*)

Mais nous estimons utile et indispensable, sans que la personnalité du mouvement syndical s'en trouve altérée, le rapprochement avec toutes les organisations, avec tous ceux qui luttent pour les intérêts du peuple, car le mouvement syndical ne saurait séparer les intérêts du prolétariat de ceux du pays.

Nous entendons rénover ce pays, et si les syndicats ne groupent que les ouvriers, nous ne saurions, dans notre action quotidienne, oublier les paysans, les petits commerçants et artisans, les classes moyennes en général. Avec tous ceux-là l'alliance du mouvement syndical est nécessaire et c'est dans cet ordre d'idées que nous nous prononçons pour la collaboration de la C.G.T. unique avec le Parti socialiste et le Parti communiste. Nous souhaitons même qu'ils prennent exemple sur les deux C.G.T., pour réaliser l'unité politique. (*Vifs applaudissements.*)

Ce qui nous unit nous est profitable et renforce notre lutte ; notre union est une source de faiblesse pour la bourgeoisie.

Sans doute, il y a d'autres conceptions dans le mouvement syndical. Il en est même qui parlent de substitution des syndicats aux partis politiques et de l'accession des syndicats au gouvernement. Nous ne faisons pas nôtres ces idées, mais nous voulons y discerner une certaine évolution favorable à ce que nous avons toujours préconisé, à savoir que le mouvement syndical, s'il doit conserver sa personnalité et, comme le disait Racamond ce matin, la maîtrise de ses destinées, il ne peut considérer comme ne pouvant pas susciter son attention l'activité politique de toutes les organisations qui l'entourent. Et nous espérons que, dans un avenir prochain, à la lumière des événements, devant les nécessités

de l'action, beaucoup de ceux qui, hier, ont combattu nos conceptions s'y rallieront, parce que nous avons conscience qu'elles sont seules conformes aux intérêts et aux aspirations du prolétariat. (*Applaudissements.*)

Ces conceptions, nous essaierons de les faire prévaloir en observant les règles de la démocratie syndicale. Mais nous entendons respecter l'opinion d'autrui. Nous ne saurions lutter pour la liberté, et, par ailleurs, imposer notre opinion à ceux dont c'est le droit de ne pas penser comme nous. Les unitaires veulent une collaboration confiante et fraternelle avec leurs camarades confédérés, dans les syndicats unifiés et jusqu'au sommet de la Confédération unique. Quoi de plus beau, au lendemain de notre unité, que cette pléiade d'hommes collaborant ensemble : Jouhaux, Frachon, Delmas, Racamond, Monmousseau. Nous souhaitons que cette collaboration, confiante et fraternelle, apporte au prolétariat ce qu'il attend de l'unité syndicale et lui permette rapidement non seulement de compter dans ses rangs les syndiqués unitaires et confédérés d'aujourd'hui, mais avec eux les millions de travailleurs qui n'ont pas encore de carte syndicale dans leur poche. (*Applaudissements.*)

Les unitaires s'emploieront à être les meilleurs et à mériter par leur travail la confiance de tous. Leur souci : défendre les revendications, administrer au mieux les syndicats, recruter en masse parmi les travailleurs non syndiqués ; développer les bases multiples de l'organisation et son effort de solidarité. Leur seule ambition : servir la cause commune de leurs frères de misère.

Chers camarades unitaires, nous allons aux fusions syndicales. Qu'allons-nous faire ? Demain, unitaires et confédérés vont se réunir dans des assemblées générales communes. Ils y discuteront fraternellement. Les syndiqués unitaires y apporteront leurs conceptions. Et lorsqu'il s'agira d'élire la direction du syndicat, ils agiront en hommes soucieux du développement de l'organisation et de son homogénéité. Ils reprendront ce que nous avons défendu et ce que nous espérons faire admettre par le Congrès confédéral d'unité : la représentation proportionnelle des tendances essentielles qui se dégagent dans le mouvement ouvrier au sein des directions, et cela à tous les échelons. (*Applaudissements.*)

Nous observerons cette attitude à l'échelle fédérale, à l'échelle des unions départementales, au Congrès d'unité. Nous sommes sûrs qu'au Congrès confédéral d'unité, le bon sens et la clairvoyance prévaudront. Il sortira de nos assises communes une tactique conforme aux intérêts de la classe ouvrière, un programme clair et précis, un plan de salut économique et de défense sociale correspondant aux transformations qu'il convient d'apporter rapidement dans la vie économique et politique du pays.

Tout en assurant aux organisations la composant le plein épanouissement de leurs initiatives, la C.G.T. unique ne peut se soustraire à son rôle de direction générale du mouvement. Elle doit aider, conseiller, impulser les organisations qui sont de son ressort, et garantir l'expression de la solidarité de tous les travailleurs. Elle créera l'union des travailleurs de l'industrie privée et des fonctionnaires, — que le gouvernement Laval poursuit de sa haine.

La C.G.T. unique ne sera pas seulement l'addition des unitaires et

des confédérés. Sa force d'organisation ira grandissante jusqu'à l'union complète des dix millions de salariés que compte notre pays.

Les unitaires vont à la C.G.T. unique avec tout leur cœur, sans la moindre arrière-pensée. Comment en serait-il autrement ? Ce qui s'organise, c'est notre œuvre. Nous l'avons voulu avec passion. C'est notre fierté et nous sommes heureux, infiniment heureux, de toucher au but.

Nous apporterons à la C.G.T. unique une masse d'hommes et de femmes, de jeunes et d'adultes aguerris dans la lutte quotidienne contre le patronat; ceux qui comptent parmi les plus dévoués, qui sont à la fois audacieux et prudents, qui ont une grande expérience de la lutte de classes et de la direction des mouvements revendicatifs; ceux qui savent juger une situation et, si complexe soit-elle, lui apporter une solution.

Nos camarades confédérés, eux aussi, apporteront beaucoup. Ils ont le sens de l'organisation syndicale; ils ont montré leur fidélité à l'organisation, leurs qualités d'administrateurs avertis. L'expérience de chacun servira à tous. Nous apprendrons mutuellement. Et, ensemble, nous nous perfectionnerons, nous ferons en sorte que cette expérience, ces qualités d'une richesse incomparable deviennent le patrimoine commun de toute la classe ouvrière. Les uns et les autres, nous en sommes sûrs, sauront élever le débat dans le Congrès d'unité au-dessus des questions de personnes. Quand nous en viendrons à l'élection de la direction de la C.G.T. unique, une seule préoccupation nous guidera : y placer les meilleurs, ceux qui peuvent, en raison de leurs aptitudes, rendre le plus de services aux travailleurs avec le désintéressement et le dévouement qui sont les qualités premières du militant. (*Applaudissements.*)

Toutes les autres questions sont secondaires.

Et, maintenant, à vous, camarades confédérés, avec qui nous fraterniserons tout à l'heure, permettez-nous de vous dire notre confiance en vous, notre volonté ardente d'édifier avec vous la grande maison commune, solide et hospitalière, qui nous abritera des maux que nous apporte le capitalisme et qui nous permettra de conquérir un monde nouveau, sans crise, sans chômage, à l'exemple de nos précurseurs, les travailleurs de l'Union Soviétique. (*Applaudissements.*)

À vous, ouvriers non syndiqués, nous nous adressons. Vous avez aussi un devoir à remplir, envers vous-mêmes et envers votre classe : c'est de rallier, sans tarder, le syndicat. Vous êtes des millions. Votre dispersion, votre inorganisation fait la force de vos exploitateurs et entraîne l'avisement de vos conditions d'existence.

Comme le dit un chant célèbre : « Frères, venez à nous ». Et nos forces disciplinées et volontaires s'imposeront au capitalisme.

Pelloutier avait raison de dire : *Le jour où le prolétariat aura constitué une gigantesque association, consciente de ses intérêts et du moyen d'en assurer le triomphe, ce jour-là, il n'y aura plus de capital, plus de misère, plus de classe, plus de haine, et la Révolution sociale sera accomplie.*

Travailleurs de France, mettez en pratique la maxime de Marx et Engels, et qui sera la conclusion de ce discours de clôture du huitième et dernier Congrès de la C.G.T.U. :

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

(Le Congrès, debout, chante l'*Internationale.*)



LE PRÉSIDENT. — Camarades, le VIII<sup>e</sup> Congrès est terminé. J'ai un certain nombre d'indications à vous donner :

Je dois indiquer au Congrès que les billets pour le rassemblement du 14 juillet seront en vente demain toute la journée à la Grange-aux-Belles.

Demain samedi, salle Pelloutier, Bourse du Travail, conférence industrielle des produits chimiques.

Tous les délégués du Textile sont priés d'être présents demain matin, à 8 h. 30, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

Enfin, camarades, je dois vous faire part d'une communication qui nous est transmise par la délégation des Métallurgistes et qui est ainsi conçue, car il faut évidemment se séparer sur une impression de gaieté :

« Nous avons l'immense douleur de vous faire part de la mort de la Scission syndicale, survenue à l'âge de seize ans, à Issy-les-Moulineaux. Les funérailles auront lieu vendredi 27 septembre 1935, à la Mutualité, à 17 heures.

« Devant ce grand chagrin, Messieurs les capitalistes et leurs dévoués serviteurs Laval, Mercier, Doumergue et Cie ne pourront assister à cet enterrement de première classe. » (*Rires et applaudissements.*)

RAYNAUD donne au Congrès des indications sur le transport des délégués à la Mutualité, et ajoute :

Camarades, nous vous demandons de considérer que nous allons à la Mutualité faire une manifestation d'unité d'une importance considérable et qu'il faut absolument que rien ne vienne entacher la beauté et la grandeur de cette manifestation. Nous vous demandons de monter dans les autocars et dans les taxis en vous abstenant de tout cri, de tout chant, de tout désordre de quelque nature qu'ils soient; vous saurez ainsi montrer que vous êtes des hommes conscients et responsables. (*Applaudissements.*)

Le VIII<sup>e</sup> Congrès est levé au chant de l'*Internationale*.

(La séance est levée à 16 heures.)

# Compte Rendu Sténographique

Salle de la Mutualité  
le 27 Septembre 1935

## de la Séance Commune des deux Congrès Confédéraux

La séance commune des Congrès de la C.G.T.U. et de la C.G.T. est présidée par Chevalme, secrétaire de la Fédération confédérée des Métaux.

Au bureau prennent place les membres des bureaux des deux Confédérations.

A l'installation du bureau, les délégués se lèvent et chantent *l'Internationale*.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, en ouvrant cette séance, nous adjoignons au bureau de notre Congrès le bureau de la Confédération Générale Unitaire.

Au nom de notre Congrès, nous souhaitons la bienvenue aux camarades unitaires. Nos deux Congrès ont pris une décision commune relative à la réalisation possible de l'unité syndicale. Nous formons le vœu à l'ouverture de cette réunion commune, symbolique en elle-même, qu'elle porte les meilleurs échos dans l'ensemble du pays et que demain les espérances que nous marquons aujourd'hui se réalisent. Je souhaite, et nous souhaitons, que l'unité que nous désirons tous voir réaliser le plus promptement possible, le soit dès demain.

Cette réunion commune marque déjà, par l'atmosphère de cette salle, qu'il est possible d'avoir les plus grandes espérances. Nous pensons qu'à l'issue de cette réunion les uns et les autres accomplissant franchement, loyalement, les engagements que nous avons pris les uns envers les autres, nous rallierons à la C.G.T. la grande masse des travailleurs et que la C.G.T., demain, poursuivant son action, arrivera à réaliser l'émancipation du travail.

Je me bornerai simplement, en tant que président, à cette simple allocution de bienvenue et je donnerai immédiatement la parole à notre

camarade Racamond, parlant au nom de la C.G.T.U. (*Applaudissements prolongés, les délégués se lèvent et chantent l'Internationale.*)

RACAMOND. — Camarades, en une minute aussi émouvante que celle-ci, je ne sais comment exprimer l'émotion que je ressens en voyant rassemblés dans cette salle, comme nous le demandions, il y a deux ou trois jours, fraternellement unis, les délégués des syndicats confédérés et unitaires ayant enfin surmonté les difficultés qui les retenaient depuis si longtemps éloignés les uns des autres, alors qu'ils se sentent cependant frères de lutte contre le capitalisme. (*Applaudissements.*)

Je répondrai aux vœux du président en disant que notre Congrès, que nos syndicats, que tous nos syndiqués sans exception, se réjouissent du plus profond de leur cœur, de voir que nous allons reconstituer l'unité syndicale et que nous allons faire de la maison commune une forteresse puissante et aussi le camp du prolétariat d'où partiront contre les oligarchies qui mettent le pays en coupe réglée, les attaques les plus disciplinées, les plus vigoureuses, mais aussi les plus irrésistibles. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous n'espérons plus l'unité syndicale, nous disons : « L'unité syndicale, elle est réalisée ». (*Applaudissements.*) Je ne parle plus au nom de la C.G.T.U. seulement, comme le camarade qui parlera au nom de votre Congrès ne parlera plus seulement au nom de la C.G.T. d'hier, je parle, j'en ai la certitude, je le sens et je le vois dans vos yeux, au nom de notre mouvement syndical tout entier. (*Applaudissements.*)

L'unité syndicale ! Elle est réalisée ! Les modalités pratiques de fusion, elles nous sont communes, et demain, même s'il subsistait encore en quelques îlots des difficultés bien secondaires, nous avons l'absolue certitude qu'ils ne résisteront pas une minute devant l'unanimité qui vous fait vous dresser tous ensemble. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous voulons travailler ensemble avec une absolue loyauté, respectant les uns et les autres, nos convictions. Nous voulons que dans notre organisation unique chacun puisse défendre sa pensée avec le maximum de libertés compatibles avec aussi la préservation de l'unité syndicale. (*Applaudissements.*)

La plus large démocratie, j'en ai la certitude, et vous le voulez, présidera à nos discussions fraternelles. Et même, s'il nous arrive de ne pas avoir la même opinion sur un sujet, nous ne nous considérerons pas moins les uns et les autres comme des frères, comme des hommes de la même famille qui, lorsqu'ils ont pris la

décision, l'appliquent avec la discipline la plus parfaite, parce que c'est cette discipline qui est l'arme la plus formidable contre l'adversaire qui est discipliné.

Séance symbolique, mais camarades, séance qui sonne le glas des espérances de la grande bourgeoisie. Ah ! pendant ces quelques jours, on a dépensé beaucoup d'ingéniosité du côté de nos adversaires communs pour essayer encore de maintenir pendant quelque temps l'espace qui nous séparait et qui se rétrécissait chaque jour. On a essayé, dans certains journaux, de lancer contre les uns et contre les autres des accusations, des insinuations. La C.G.T. par-ci, la C.G.T. par-là, les communistes par-ci, les socialistes par-là, les manœuvres, l'absorption ! Camarades, félicitons-nous pour une fois qu'aucun de nous n'ait prêté l'oreille à cette campagne intéressée et que nous ayons su déceler à travers tout cela, la route directe qui nous amène où nous sommes aujourd'hui.

Camarades, voyez-vous, nous savions depuis le 12 février 1934 que rien n'arrêterait plus la marche de l'unité syndicale, parce que dans la rue, dans les manifestations qui se sont succédé, les unitaires, les confédérés et les autonomes étaient au coude à coude et entraînaient derrière eux la masse des travailleurs inorganisés (*applaudissements*) et les pourparlers se sont engagés, camarades, comme il se devait entre militants. Les discussions ont été sérieuses, elles n'ont jamais perdu le caractère qui convient aux débats qui réunissent des hommes portant la responsabilité d'organisations dans lesquelles les travailleurs sont groupés. Oui, nous avons discuté passionnément, nous discuterons peut-être encore, les uns et les autres, passionnément. Est-ce que ce n'est pas parce que l'on a un caractère que l'on est un militant ? Camarades, est-ce que ce n'est pas parce que l'on est passionné dans la défense de ce que l'on croit être la vérité, que l'on est un militant ? Si, camarades, c'est pour cela que l'on est un militant, et je me souviens de ces réunions avec Lenoir, avec notre camarade Bard, avec notre camarade Frachon, un bon pionnier de l'unité syndicale, avec tous ceux qui y participaient, où parfois même les accrochages étaient sévères et où, chaque fois que nous nous séparions, nous disions : « Nous venons de faire un pas vers l'unité syndicale ». (*Applaudissements*.)

Voyez-vous, camarades, tous ces efforts des militants n'étaient rien à côté des efforts de la masse organisée. Tous ces efforts des directions confédérales, des directions fédérales, des directions départementales, ne représentaient qu'une bien petite partie de ce

qui se passait à l'intérieur de nos organisations respectives. Oui, camarades, saluons les syndiqués unitaires, confédérés qui ont préparé cette belle journée, au même titre que leurs militants, vous entendez bien. (*Applaudissements.*)

Sa'uons-les, ils nous ont montré la bonne route.

Et, nous voici au terme des travaux de nos deux Congrès, voici maintenant que nous allons retourner, non plus déjà dans nos organisations respectives, mais dans notre organisation unique, dont il s'agit maintenant d'établir le statut, qu'il s'agit maintenant de bâtir avec une volonté absolue d'aboutir.

Oui, camarades, nous allons retourner chacun chez nous. Camarades des syndicats de la région parisienne, je vois déjà le patrimoine que vous allez rassembler dans votre Union départementale unique, je vois déjà cette force formidable que plus de 200.000 syndiqués, qui seront rejoints par des dizaines de milliers d'autres, vont représenter dans cette capitale dont le prolétariat est si combatif.

Mais je vois aussi ces Unions départementales solides dans la plupart des grandes régions industrielles et je vois se prolonger dans la campagne auprès des paysans dont il faut faire les alliés de la classe ouvrière (*applaudissements*), le rayonnement d'un prolétariat uni et qui sait ce qu'il veut. Je vois ces Fédérations d'industries qui étaient, il faut bien le dire, réduites dans leurs moyens d'action, dont la puissance ne correspondait pas aux grandes tâches qui leur incombent. Je les vois maintenant rassemblant toutes leurs forces en travailleurs organisés, en militants, et je sens qu'à travers le pays chaque industrie saura défendre les revendications des travailleurs qu'elle représente. Et je vois, vivant en harmonie, ces organisations sur la base de la région ou de la localité, donnant au mouvement ouvrier français une structure incomparable et lui permettant de remplir les tâches qui l'attendent.

Je ne veux pas abuser de cette tribune, camarades, excusez ces explications décousues, elles viennent, soyez-en persuadés, non pas d'un militant, mais de tout le Congrès de la C.G.T.U. qui fait passer son émotion et sa joie de nous voir enfin réunis même avant la structure rationnelle d'un discours.

Camarades, nous voici donc rassemblés. L'organisation syndicale sera la première puissance du pays, vous entendez bien, Ah ! les journaux de la bourgeoisie disaient ce matin : « C'est bien plus sérieux que bien d'autres propositions qui sont faites ». Oui,

camarades, le mouvement syndical uni, c'est beaucoup plus sérieux que du vent, c'est quelque chose de solide et de concret et dans le Front Populaire qui a rassemblé, vous le savez, le 14 Juillet, des centaines de milliers de travailleurs, les spectateurs ont pu avoir un avant-goût de ce qu'est le mouvement syndical quand il est uni.

Derrière les bannières de la C.G.T. et de la C.G.T.U. on voyait s'avancer en rangs serrés les gars du Bâtiment, de la Métallurgie, des Fonctionnaires, les Travailleurs des Services publics, tous, tous, camarades, c'était un spectacle inoubliable. Eh ! bien, demain, quand il faudra aller à la bataille, les rangs serrés seront grossis de centaines de milliers d'adhérents nouveaux. Il n'y aura plus que la bannière de la C.G.T., de la Confédération Générale du Travail. (*Applaudissements.*)

Nous apporterons dans notre maison commune notre volonté d'action, notre camaraderie, notre fraternité, notre esprit de discipline aux décisions prises (*applaudissements*) et nous voulons que le mouvement syndical soit dans le pays l'animateur et l'organisateur des luttes du peuple contre le fascisme pour la défense de la paix. (*Applaudissements.*)

Camarades, la victoire que vient de remporter le prolétariat sur lui-même, c'est l'annonciatrice de victoires rapides et futures. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous allons défendre notre pain, nous allons défendre la paix, et pour réaliser ces tâches, la C.G.T. aura la puissance nécessaire et saura conduire le prolétariat aux destinées glorieuses qui l'attendent. (*Vifs applaudissements et chant de l'Internationale.*)

LE PRÉSIDENT. — Après les déclarations de notre camarade Racamond, je donne la parole à notre camarade Jouhaux.

(*Le Congrès, debout, entonne l'Internationale.*)

JOUHAUX. — Camarades, je n'ai pas besoin de déclarer quelle émotion nous étreint tous. Elle étreint ceux qui étaient, ceux qui sont venus, elle étreint plus encore ceux qui ont vécu. Je veux saluer la première heure de la reconstitution de la vieille Confédération Générale du Travail. Il me semble que, supprimant le temps, la tradition vient de se renouer et que se sont effacées les années mauvaises que nous avons vécues. Aujourd'hui, revivent en nous les bonnes années de lutte, de passion, de combativité, de sacrifices que le prolétariat français a connues jusqu'en 1914. (*Applaudissements.*) Aujourd'hui passe au-dessus de nous le souvenir de

ceux qui ne sont plus, mais qui ont été les artisans de notre mouvement syndical, qui lui ont donné sa personnalité, qui lui ont donné sa conscience. (*Applaudissements.*) Et que dans le souvenir de ceux-là, le serment que nous faisons aujourd'hui soit un serment que nous respecterons.

Oui, dans la diversité des formes, dans la diversité des tempéraments, dans la diversité même des idées, l'unité peut être réalisée et maintenue. L'unité, c'est une grande force cosmique. Elle dirige la nature, elle la dirige dans la diversité des continents, dans la diversité des flots, dans la diversité des faunes, dans la diversité des mers, dans la diversité des races ; mais la nature la recherche pour réaliser la grande paix humaine. (*Applaudissements.*)

Nous l'avons reconnue, cette grande loi, nous nous sommes inclinés devant elle. Aujourd'hui, pour la défense de nos libertés, pour la défense de notre émancipation, qui doit être l'émancipation humaine, pour le développement de la justice sur la terre, jurons d'y être fidèles. (*Vifs applaudissements. Les congressistes, debout, entonnent à nouveau l'Internationale.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, après les déclarations de Racamond et de Jouhaux, je dois vous donner communication d'une lettre de la Fédération autonome des Syndicats de Fonctionnaires parvenue à ce bureau. (*Applaudissements.*)

*Chers camarades,*

*A l'heure où la réunion commune des deux congrès confédéraux va se tenir, nous vous demandons de communiquer à cette assemblée la déclaration suivante de notre Fédération autonome.*

*La Fédération autonome des Syndicats de Fonctionnaires salue avec la plus grande joie l'accord intervenu entre les Congrès confédéraux sur la question de l'unité syndicale. Cet accord, consacré par une manifestation commune, à laquelle la F.A. s'associe de tout cœur, va permettre la réalisation très prochaine de l'unité chez les fonctionnaires. La fusion entre la Fédération générale des Fonctionnaires et la Fédération autonome est désormais rendue possible. La F.A. la réalisera dans l'enthousiasme, persuadée d'aider ainsi les salariés des services administratifs à forger l'arme qui leur permettra, au cours des luttes à venir contre la politique gouvernementale de déflation, les décrets-lois, le fascisme et la guerre, d'arracher finalement la victoire en servant avec fruit la cause des travailleurs.*

*Nous vous exprimons, chers camarades, ainsi qu'aux délégués fraternellement unis à la Mutualité, nos sentiments syndicalistes les meilleurs et les plus cordiaux.*

Pour la C.E. de la F.A. :

BOURSIOT.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je ne crois pas nécessaire, à la suite des deux déclarations autorisées qui viennent d'être faites ici à cette tribune, d'insister longuement en tant que président de cette réunion. L'atmosphère de cette salle nous démontre que la fraternité peut exister entre les uns et les autres (*Applaudissements.*) Les engagements pris, affirmés solennellement ici à cette tribune, nous en sommes convaincus, seront respectés. (*Applaudissements.*) Simplement, laissez-moi vous dire que cette réunion commune qui est le symbole de la réalisation possible de l'unité...

DES DÉLÉGUÉS. — Elle est faite !

LE PRÉSIDENT. — Je vous en prie, laissez-moi continuer. Cette réunion commune, qui est le symbole de la réalisation possible de l'unité (*brouhaha*), je ne voudrais pas insister, et si j'ai fait allusion au symbole de cette réunion, c'est que maintenant il va falloir œuvrer à la réalisation pratique de l'unité. (*Applaudissements.*) Et c'est pourquoi, voulant tirer du symbole de cette réunion de grandes espérances, je veux penser qu'en œuvrant dans la fraternité, dans la loyauté, ainsi que nous nous y sommes engagés, nous pourrons donner à notre mouvement syndical la puissance et la force qui lui permettront, dans son action réalisatrice, de faire face aux forces de réaction sociale, aux oligarchies économiques, industrielles et financières qui dominent le monde du travail et qui empêchent l'évolution sociale.

Camarades, je ne crois pas nécessaire, en raison des engagements que nous avons pris les uns et les autres, de prolonger cette séance. Nous devons partir réconfortés. Retournant chacun dans nos milieux, partons-y, là encore, avec la même foi et, demain, nous pourrons nous réunir à nouveau pour consacrer, définitivement cette fois, la reconstitution de la vieille Confédération Générale du Travail.

(*Vifs applaudissements, les délégués se séparent au chant de l'Internationale.*)





# DEUXIÈME PARTIE

## Tableau des votes par mandat sur le Rapport d'activité



### ABRÉVIATIONS :

**P** Pour — **C** Contre — **A** Abstention

**X** N'a pas pris part au vote — **P\*** Pour avec réserve



NOMS  
DES DÉLÉGUÉS

SYNDICATS  
REPRÉSENTÉS

NOMBRE  
DE VOIX

VOTE  
ÉMIS

### FEDÉRATION DE L'AGRICULTURE

NICOT .....	Agricoles de la Beauce.....	1	P
ROCA Edmond..	Ouvriers Agricoles de Bessan.....	1	P
RIUS M.....	Agricoles de Canches.....	1	P
PARSAL .....	Agricoles de Capestang.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons de La Chapelle-Hugon.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons de Decize.....	1	P
MEYZE L.....	Syndicat Régional des Feuillardiers.....	1	P
RIUS .....	Agricoles de Florensac.....	1	P
RIUS .....	Agricoles de Fontes.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons de Germigny-l'Exempt.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons de La Machine.....	1	P
GROS .....	Agricoles de Marseillan.....	1	P
GROS .....	Agricoles de Maureilhan.....	1	P
RIUS .....	Agricoles de Maureillas.....	1	P
GAUTIER R.....	Agricoles de Mitry-Mory.....	1	P
RASTONIL .....	Agricoles de Narbonne.....	1	P
RIUS .....	Agricoles de Nissan.....	1	P
DUPARQUE Ch..	Horticoles de Paris.....	1	P
ROCA Ed.....	Ouvriers Agricoles de Saint-Gilles.....	1	P
HUGON E.....	Ouvriers agric. de St-Laurent-d'Aigouze.	1	P
DELCAMBRE P..	Agricoles de Saint-Léger-des-Vignes.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons de Torteron.....	1	P
PARSAL .....	Bûcherons Centre de Trois-Vesvres.....	1	P
GLAY A.....	Agricoles d'Avesnes-les-Aubert.....	1	X

### FEDÉRATION DE L'ALIMENTATION

GRESANT H.....	Boulangers de l'Aisne.....	1	P
OLLIVIER L.....	Alimentation d'Angers .....	1	P
RATINAUD A.....	Boulangers d'Angoulême .....	1	P
LIONS L.....	Boulangers d'Annecy .....	1	P
LABAT A.....	Boulangers de Bordeaux.....	1	P
MARRO V.....	Boulangers de Cannes.....	1	P
DUSSEAUX E....	Alimentation de Caudry.....	2	P
BORGET M.....	Alimentation de Châteauroux.....	1	P
CANON M.....	Alimentation de Denain .....	1	P
MORIVAL .....	Alimentation de Douai.....	1	P
DERENS Ch.....	Alimentation d'Halluin .....	1	P
HOUGLAND .....	Alimentation de Lyon.....	1	P
DUFOUR Al.....	Boulangers de Lyon.....	1	P
BECKER L.....	Pâtisseries de Lyon.....	1	P
ROUZIER A.....	Syndicat de la Viande de Marseille.....	1	P
GARDEBOIS .....	H.C.R.B. Marseille .....	1	P
GARDEBOIS .....	Alimentation de Marseille.....	1	P
GARDEBOIS .....	Pâtisseries de Marseille.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
MOROTTI F.....	Raffineries de sucre de Marseille.....	1	P
CONQUET.....	Alimentation de Montluçon.....	1	P
CLANNE N.....	Alimentation de Montigny-en-Gohelle....	1	P
JEAN Georges...	Boulangers de Montauban.....	1	P
SALGE A.....	Manutentionnaires en vin de Nice.....	1	P
BOIVERT.....	H.C.R.B. de Nice.....	1	P
CATALA.....	Cuisiniers de Paris.....	1	P
CLAUDE.....	Pâtisseries de Paris.....	1	P
CABANIE R.....	Boulangers de la Région Parisienne....	1	P
ROGER H.....	Garçons de Cuisine de Paris.....	1	P
CHAUSSÉ J.....	Alimentation de Périgueux.....	1	P
BADIOU G.....	Alimentation de Saint-Etienne.....	2	P
KEYSER A.....	Alimentation de Saint-Florent.....	1	P
GAILLARD G.....	Alimentation de Saint-Junien.....	1	P
GRAUX R.....	Alimentation de Saint-Quentin.....	1	P
FOUASSIER.....	Ouvriers des Moulins de la Sarthe.....	1	P
JACQUET.....	H.C.R.B. de la Seine.....	3	P
XERIDAT.....	Alimentation de la Seine.....	2	P
CHAPELAIN L....	Biscuitiers de la Seine.....	2	P
MERIAUX E.....	Alimentation de Solesmes.....	1	P
MERIAUX E.....	Alimentation de Somain.....	1	P
BIRCK.....	Alimentation de Strasbourg.....	3	P
SORGUS A.....	Alimentation de Strasbourg.....	3	P
MERIAUX E.....	Alimentation de Valenciennes.....	1	P
GRANDJEAN.....	Alimentation de Vierzon.....	1	P
DESOMBRE M....	Alimentation d'Amiens.....	1	X
GALERA P.....	Boulangers d'Oran.....	1	P
DOUSSAINT O....	Boulangers de Tours.....	1	X

### FEDERATION DU BATIMENT

DELMAS.....	Bâtiment d'Agen.....	1	P
MATHÉLY.....	Bâtiment d'Aix-en-Provence.....	1	P
MAS J.-B.....	Bâtiment de Ain-Témouchent.....	1	P
MAS J.-B.....	Bâtiment d'Alger.....	1	P
VARLET E.....	Bâtiment d'Aulnay.....	1	P
KAYSER A.....	Bâtiment d'Alsace.....	3	P
MORISSETTI J....	Bâtiment d'Ambérieu.....	1	P
MORAND G.....	Bâtiment d'Angers.....	1	P
LEPETIT Léonard	Bâtiment d'Ambazac.....	1	P
RATINAUD A....	Bâtiment d'Angoulême.....	1	P
BROUT.....	Bâtiment d'Amiens.....	1	P
ROSSIAUD H....	Bâtiment d'Annemasse.....	1	P
FUESSINGEN J....	Bâtiment d'Arles.....	1	P
CAYZELE D.....	Bâtiment d'Armentières.....	1	P
BORDE.....	Bâtiment d'Argenteuil.....	1	P
VALVERT M.....	Bâtiment d'Aubagne.....	1	P
MOTHES.....	Bâtiment d'Avignon.....	1	P
QUERRY R.....	Bâtiment de Belfort.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
BONNEFOND .....	Bâtiment de Besançon .....	1	P
PONTFORD J.....	Bâtiment de Béthune .....	1	P
LAHOUSSE .....	Bâtiment de Bordeaux.....	1	P
BOSSUS .....	Tailleurs de pierre de Bouvier-le-Breuil..	1	P
COVELET .....	Bâtiment de Bordeaux.....	1	P
COBRONS L.....	Bâtiment de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
GOUDOUX M.....	Bâtiment de Brive.....	1	P
BOYER .....	Bâtiment de Brunoy.....	1	P
FÉLIX Jean.....	Bâtiment de Caen.....	1	P
NOËL .....	Bâtiment de Calais.....	1	P
COURMONT A.....	Bâtiment de Cambrai.....	1	P
MARRO V.....	Bâtiment de Cannés.....	1	P
THOMIÈRES F.....	Bâtiment de Castres.....	1	P
CHABAS L.....	Bâtiment de Chambéry .....	1	P
PAILLOUX A.....	Bâtiment de Châteauroux.....	1	P
DORIOU Marcel.....	Bâtiment de Charleville.....	1	P
CHAUVEUR R.....	Bâtiment de Châtellerauld .....	1	P
LALLEMAND .....	Bâtiment de Chelles.....	1	P
TOUDIC .....	Bâtiment de Corneilles-en-Parisjs.....	1	P
MORIN V.....	Bâtiment de Cours.....	1	P
PILLET .....	Bâtiment de Clermont-Ferrand.....	1	P
PHILIPPE .....	Bâtiment de Conflans.....	1	P
MADY J.....	Bâtiment de Cherbourg.....	1	P
BUCKEL F.....	Bâtiment de Colmar.....	3	P
DAMICHEL .....	Bâtiment de Chalon-sur-Saône.....	1	P
FAURE P.....	Bâtiment de Cusset.....	1	P
CHENAUD .....	Bâtiment de Dijon.....	1	P
FÉLIX J.....	Bâtiment de Dives-Cabourg.....	1	P
MORIVAL .....	Bâtiment de Douai.....	1	P
DAVERTON R.....	Bâtiment d'Elbeuf .....	1	P
PICHON .....	Bâtiment d'Épernay .....	1	P
MENTEC A.....	Bâtiment et Granitiers de Fougères....	1	P
LAGRUE A.....	Bâtiment de Gonesse.....	1	P
CHABAS L.....	Bâtiment de Grenoble.....	1	P
CASAZZA E.....	Peintres de Grenoble.....	1	P
FASSNACHT F.....	Bâtiment de Guebwiller .....	1	P
DAMIENS A.....	Bâtiment de Guise.....	1	P
DEVRIESE P.....	Bâtiment d'Halluin .....	1	P
EDOUARD D.....	Bâtiment du Havre.....	1	P
DUPRENOY .....	Bâtiment de Laval.....	1	P
GAULTIER A.....	Bâtiment du Mans.....	1	P
GOURMONT A.....	Bâtiment de Lille.....	1	P
RATIER A.....	Bâtiment de Limoges.....	1	P
HAVEZ .....	Bâtiment de Lorient.....	1	P
NOCAUDIE .....	Bâtiment de Lunéville.....	1	P
LAFONT .....	Fumistes Industriels de Lyon.....	1	P
PASTRE R.....	Menuisiers de Lyon.....	1	P
CABRERA J.....	Maçons de Lyon.....	1	P
MOUCHET .....	Charpentiers en Bois de Lyon.....	1	P
BRESSAND .....	Terrassiers de Lyon.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
BERTHIER R....	Peintres Unitaires de Lyon.....	1	P
MANSOT .....	Bâtiment de Mâcon.....	1	P
TOUDIC .....	Bâtiment de Mantes.....	1	P
DOMINICI P....	Bâtiment de Marseille.....	1	P
DRUON E.....	Bâtiment de Miramas.....	1	P
AGENOS L.....	Bâtiment de Montauban.....	1	P
CONQUET .....	Bâtiment de Montluçon.....	1	P
ANDRÉ Pierre..	Bâtiment de Moulins.....	1	P
RUBLY A.....	Bâtiment de Mulhouse.....	1	P
ROTH Ch.....	Bâtiment de Nancy.....	1	P
DUTHIN .....	Bâtiment Général de Nantes.....	1	P
FORTUNE .....	Marbriers de Nice.....	1	P
FORTUNE .....	Bâtiment de Nice.....	1	P
MORISSETTI J..	Bâtiment d'Oyonnax .....	1	P
MERLET L.....	Sculpture de Paris.....	1	P
LEFEVRE M....	Terrassiers de la R.P.....	1	P
JUILLE .....	Ciment et Maçonnerie de la R.P.....	5	P
VONET .....	Bâtiment Général de la R.P.....	3	P
TAILLEBOUT G..	Paveurs et Aides de la R.P.....	1	P
TOUDIC .....	Ornemanistes de la R.P.....	1	P
PERCHAUD G....	Stucateurs de la R.P.....	1	P
BARROUMES ...	Bâtiment de Pau.....	1	P
CAVOLINO C....	Bâtiment de Port-Saint-Louis-du-Rhône.	1	P
BALZER .....	Bâtiment de Périgueux.....	1	P
SALVAT P.....	Bâtiment de Perpignan.....	1	P
RABEAU R.....	Bâtiment de Poitiers.....	1	P
PICHON .....	Bâtiment de Reims.....	1	P
JOLY .....	Bâtiment de Remiremont.....	1	P
BELLIER R.....	Bâtiment de Rennes.....	1	P
BABOT L.....	Bâtiment de Romilly.....	1	P
COUDRAY .....	Bâtiment de Rouen.....	1	P
FEYDOT .....	Bâtiment de Rueil.....	1	P
MANGEOLLE L..	Bâtiment de Saint-Dié.....	1	P
GARNIER .....	Bâtiment de Saint-Etienne.....	1	P
COUDERT G....	Bâtiment de Sainte-Geneviève-des-Bois..	3	P
MAHE A.....	Bâtiment de Saint-Nazaire.....	1	P
BERLAND A....	Bâtiment de Saint-Junien.....	1	P
FERRY R.....	Bâtiment de Saint-Quentin.....	1	P
LAVNIEL .....	Bâtiment de Sedan.....	1	P
NOCAUDIE .....	Dessinateurs et Commis Dessinat. (Seine)	1	P
COSQUER .....	Piqueurs de Grès de la Seine.....	1	P
RISSELIN .....	Charpentiers en Fer de la Seine.....	1	P
LE PROVOST F..	Bâtiment de Sèvres-Chaville.....	1	P
FREY .....	Bâtiment de Strasbourg.....	3	P
ZIGLIANI J....	Bâtiment de Toulon.....	1	P
JEAN Georges..	Bâtiment de Toulouse.....	1	P
CASIER G.....	Bâtiment de Tourcoing.....	1	P
BABOT L.....	Bâtiment de Troyes.....	1	P
COTE J.....	Bâtiment de Valence.....	1	P
DELENCRE R....	Bâtiment de Valenciennes.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
FAURE P.	Bâtiment de Vichy	1	P
COURMONT A.	Bâtiment de Wardrecques	1	P
LAUTHIER	Bâtiment d'Hyères	1	X
MORIN V.	Bâtiment de Tours	1	X
MENTEC A.	Granitiers de Saint-Hilaire-des-Landes	1	P
PILLET M.	Carriers d'Avallon	1	P
MARIAUD P.	Plafonneurs-Calorifugeurs de la Seine	1	X
JANNE Ch.	Bâtiment du Vert-Galant	1	X
CHÉRON	Bâtiment de Versailles	1	X
DEBERNARDY	Bâtiment de Maisons-Laffitte	1	X
SANZ J.	Bâtiment de Juvisy	1	X
THIÉBAUT	Bâtiment d'Eaubonne	1	X
MALANDAIN	Carriers de Boutigny	1	P
LECLERC	Marbriers de la Seine	1	X

## FEDERATION DES CHEMINOTS

### Réseau d'Alsace-Lorraine

THOMASSIN	Cheminots d'Audun-le-Tiche	1	P
THOMASSIN	Cheminots d'Anzeling	1	P
BISSINGER	Cheminots de Bâle	1	P
WODLI	Cheminots de Barr	1	P
THOMASSIN	Cheminots de Benestroff	1	P
THOMASSIN	Cheminots de Benning	1	P
ERB Albert	Cheminots de Bischwiller	1	P
ERB Albert	Cheminots de Bischheim	4	P
BISSINGER	Cheminots de Bollwiller	1	P
BISSINGER	Cheminots de Colmar	3	P
WODLI	Cheminots d'Erstein	3	P
THOMASSIN	Cheminots d'Hagondange	1	P
ERB Albert	Cheminots d'Hagueneau	1	P
ERB Albert	Cheminots d'Hansbergen	3	P
THOMASSIN	Cheminots d'Hargarten	1	P
THOMASSIN	Cheminots de Metz	3	P
WODLI	Cheminots de Molsheim	1	P
THOMASSIN	Cheminots de Montigny	3	P
BISSINGER	Cheminots de Mulhouse	5	P
ERB Albert	Cheminots d'Obermodern	1	P
WODLI	Cheminots de Saales	1	P
BISSINGER	Cheminots de Saint-Louis	1	P
THOMASSIN	Cheminots de Sarralbe	1	P
WODLI	Cheminots de Sarrebourg	1	P
WODLI	Cheminots de Sarreguemines	2	P
ERB Albert	Cheminots de Saverne	1	P
ERB Albert	Cheminots de Sélestat	1	P
WODLI	Cheminots de Strasbourg	3	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
BISSINGER .....	Cheminots de Thann-Cernay.....	1	P
THOMASSIN .....	Cheminots de Thionville-Basse-Yutz.....	3	P
ERB Albert.....	Cheminots de Wissembourg.....	1	P

## Réseau du P.-L.-M.

PILAVOINE .....	Cheminots d'Aix-en-Provence .....	1	P
BEAUD Henri...	Cheminots d'Alès .....	1	P
LACROIX .....	Cheminots d'Annemasse .....	2	P
BARBÉ Marcel—	Cheminots d'Arles .....	1	P
WINBERG Louis.	Cheminots d'Arvant .....	1	P
FOURRÉ .....	Cheminots d'Auxerre .....	1	P
SARRAZIN .....	Cheminots d'Autun .....	1	P
PERREL Louis...	Cheminots d'Avignon .....	3	P
CATHERIN Jean..	Cheminots d'Ambérieu .....	2	X
WINBERG Louis.	Cheminots de Bellegarde.....	1	P
ROCHEGUDE .....	Cheminots de Bourg .....	1	P
CHAMBON Ed....	Cheminots de Bourgoin.....	1	P
FRANCECCHI .....	Cheminots de Cannes.....	1	P
FREY .....	Cheminots de Carnoules.....	1	X
LONGEIRET .....	Cheminots de Cavailion .....	1	P
CHARBONNIER A.	Cheminots de Chagny.....	1	P
DUTRUC Pierre..	Cheminots de Chalon-sur-Saône.....	2	P
ROCHE Emile...	Cheminots de Chambéry.....	2	P
PILAVOINE .....	Cheminots de Clamecy.....	1	P
WINBERG Louis.	Cheminots de Clermont-Ferrand.....	2	P
WINBERG Louis.	Cheminots de Corbeil.....	1	P
GUYON René ...	Cheminots de Digne.....	1	P
HEINIMANN .....	Cheminots de Dijon.....	3	P
ROCHE Emile...	Cheminots de Grenoble.....	2	P
DOREMUS Lucien	Cheminots de Laroche-Migennes.....	2	P
HEINIMANN .....	Cheminots des Laumes.....	1	P
BOISSON Hilaire.	Cheminots de Lons-le-Saunier.....	1	P
GAGET Joseph...	Cheminots de Lyon.....	4	P
MANSOT .....	Cheminots de Mâcon.....	1	P
GARCIN Abel...	Cheminots de Marseille.....	4	P
MARIGNANE A....	Cheminots de Miramas.....	2	P
GANIGNET G.....	Cheminots de Melun.....	2	X
SARRAZIN F.....	Cheminots de Montceau-les-Mines.....	2	P
BERGNON .....	Cheminots de Montargis.....	1	X
BURTIN Maurice	Cheminots de Montchanin.....	2	P
WINBERG Louis.	Cheminots de Montereau.....	1	P
MOUREAU Louis.	Cheminots de Montpellier.....	1	P
LAUPRÊTRE Jean	Cheminots de Moret-les-Sablons.....	1	P
VIVIER Louis....	Cheminots de Moulins.....	2	P
MAZET .....	Cheminots de Nevers.....	3	C
CONSALVI Marcel	Cheminots de Nice.....	2	P
VOLPELLIÈRE P..	Cheminots de Nîmes.....	2	P
MACHIZAUD Jos..	Cheminots d'Oullins .....	2	P



NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
LAUPRÊTRE Jean	Cheminots de Paris-P.-L.-M.....	4	P
SUAU Louis.....	Cheminots de Pontarlier.....	1	P
COTE Jean.....	Cheminots de Port-les-Valence.....	1	P
DEBARD Marius.	Cheminots de Saint-Etienne.....	3	P
JOUX .....	Cheminots de Saiñcaize.....	1	X
PILAVOINE .....	Cheminots de Saint-Germain-des-Fossés.....	1	C
PILAVOINE .....	Cheminots de Saint-Germain-Mont-d'Or.....	1	P
LONGEIRET .....	Cheminots de Saint-Rambert-d'Albon...	1	P
BARAILLER Jean.	Cheminots de La Seyne.....	1	P
LONGEIRET .....	Cheminots de Le Teil.....	2	P
FREY .....	Cheminots de Tarare.....	1	X
ALBERT Marcel.	Cheminots de Valence.....	1	P
ROUDIL .....	Cheminots de Vénissieux.....	1	P
ROCHE Emile...	Cheminots de Veynes.....	2	P
SEMARD .....	Cheminots de Vichy.....	1	P
ROBIN Georges.	Cheminots de Villeneuve-Saint-Georges..	3	P

## Réseau Ceinture

PEGOT .....	Cheminots de Paris-Ceinture.....	2	P
LANGLAIS .....	Cheminots de Saint-Cyr-Ceinture.....	1	P
PEGOT .....	Cheminots de Stains-Ceinture.....	1	P
PEGOT .....	Cheminots de Versailles-Ceinture.....	1	P
BORDIER Marcel	Cheminots de Bobigny-Ceinture.....	1	P
GEORGES .....	Cheminots du Contrôle Commun.....	1	X

## Réseau de l'Est

BRIQUET .....	Cheminots de Blainville.....	1	P
CAMETTI Marcel.	Cheminots de Belfort.....	1	X
LEROY Robert..	Cheminots de Bondy-Gargan.....	1	P
BINET Robert...	Cheminots de Châlons-sur-Marne.....	1	P
FRAISON .....	Cheminots de Charleville.....	1	P
RENARD Adrien.	Cheminots de Château-Thierry.....	1	P
GOURLIN M.....	Cheminots de Chaumont.....	1	P
CRAPPIER .....	Cheminots de Conflans-Jarny.....	1	X
BENOIT .....	Cheminots d'Epervay .....	1	P
KREMER .....			
JACQUOT .....	Cheminots d'Epinal .....	1	P
BRIQUET .....			
CRAPPIER .....	Cheminots de Jussey.....	1	X
THOMAS .....	Cheminots de Lunéville.....	1	P
FRAISON .....	Cheminots de Mohon.....	1	P
FERRARI Auguste	Cheminots de Nancy.....	1	P
BRICHE .....	Cheminots de Noisy-le-Sec.....	2	P
DEVIENNE .....			
DENIS .....	Cheminots de Nogent-le-Perreux.....	1	X
PAYET Michel...	Cheminots de Pantin.....	1	P
PATTE René....	Cheminots de Paris-Est.....	3	P
PORTEBOIS .....	Cheminots de Reims.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
CAYN Théodule.	Cheminots de Romilly-sur-Seine.....	1	P
BANCELIN Marcel	Cheminots de Saint-Dizier.....	1	P
LEGROS Louis...	Cheminots de Troyes.....	1	P
DONNETTE .....	Cheminots de Vaires-Triages.....	1	P
VINCENT .....	Cheminots de Vincennes.....	2	P

### Réseau d'Algérie

HENNECART .....	Cheminots d'Alger-Etat .....	1	P
ROSSE Eugène..	Cheminots d'Alger-P.-L.-M, .....	2	P
SEISS Fernand..	Cheminots d'Alger-C.F.R.A. ....	3	X
PARGUIL Louis..	Cheminots de Blida.....	2	P
ABDALLAH .....	Cheminots de Bône.....	2	P
RAVASCO J.-B...	Cheminots de Mostaganem.....	1	P
GARCIA François	Cheminots de Menerville.....	1	P
MARTINEZ M...	Cheminots de Perregaux.....	2	P
OLIVIER Vincent	Cheminots de Philippeville.....	2	P
OLIVIER Vincent	Cheminots de Constantine.....	2	P
LADOIRE Pierre.	Cheminots de Sidi-Bel-Abbès.....	3	P
BEAUVINEAU A..	Cheminots de Tébessa.....	1	P
MILAN .....	Cheminots de Guelma.....	1	P

### Réseau du Midi

LAURENSAN G...	Cheminots de Bayonne.....	1	P
FERRET Henri..	Cheminots de Béziers.....	2	P
LABROUSSE R...	Cheminots de Biarritz-Négresse.....	1	P
LACROIX .....	Cheminots de Bordeaux (Midi).....	3	P
BONNEMAISON L..	Cheminots de Carcassonne.....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Castelnaudary (Midi)....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Castres (Midi).....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Dax (Midi).....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Foix.....	1	P
ALLÈGRE .....	Cheminots de Montauban.....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Montrejeau (Midi).....	1	P
FERRET Henri..	Cheminots de Narbonne.....	1	P
BARROUMES .....	Cheminots de Pau.....	1	P
BERGÉ Marcel..	Cheminots de Paulhan (Midi).....	1	P
TOLZA .....	Cheminots de Perpignan.....	1	X
JEAN Georges...	Cheminots de Saint-Girons.....	1	P
AZÉMA André...	Cheminots de Sète (Midi).....	1	P
LARRIERU .....	Cheminots de Tarbes.....	1	P
CABRIT Michel..	Cheminots de Toulouse.....	2	P
RIUS .....	Cheminots de Villefranche-Conflent.....	1	P

### Réseau du P.-O.

MORAND .....	Cheminots d'Angers .....	1	P
COTIER .....	Cheminots d'Auneau.....	1	X
ROSARDE .....	Cheminots d'Aurillac .....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS		SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
LAMOUSSE	.....	Cheminots de Bergerac.....	1	P
KEYSER	.....	Cheminots de Blanc.....	1	P
NICOT	.....	Cheminots de Blois.....	1	P
CALLÉN	.....	Cheminots de Bordeaux.....	1	P
BONVOISIN	.....	Cheminots de Bourges.....	1	P
GAUMAT	.....	Cheminots de Brétigny.....	1	P
SIMIN Jean	.....	Cheminots de Brive.....	1	P
BELAYGUE	.....	Cheminots de Cahors.....	1	P
HOT	.....	Cheminots de Capdenac.....	1	P
DUPUY	.....	Cheminots de Châteaurenault.....	1	P
GARRE	.....	Cheminots de Châteauroux.....	1	P
CALLÉN	.....	Cheminots de Coutras.....	1	P
GAUMAT	.....	Cheminots d'Etampes.....	1	P
ROCHE	.....	Cheminots d'Eygurandes-Merlines.....	1	P
DUMEY	.....	Cheminots d'Issoudun.....	1	P
AUBERGER	.....	Cheminots de Juvisy.....	2	P
THOMAS	.....	Cheminots de la Flèche.....	1	P
LAMOUSSE	.....	Cheminots du Buisson.....	1	P
LAMOUSSE	.....	Cheminots de Libos.....	1	P
ROCHE	.....	Cheminots de Limoges.....	3	P
BERGERON	.....	Cheminots de Montargis.....	1	P
VIGOUROUX	.....	Cheminots de Montluçon.....	2	P
DAVID	.....	Cheminots de Nantes.....	1	P
PORTAL	.....	Cheminots d'Orléans.....	2	P
LEGUYADER	.....	Cheminots de Paris-Sceaux.....	2	P
BRILLAUD	.....	Cheminots de Paris-P.-O.....	3	P
LAMOUSSE	.....	Cheminots de Penne.....	1	P
SOUDEY	.....	Cheminots de Périgueux.....	2	P
QUINTARD	.....	Cheminots de Poitiers.....	1	P
ROCHE	.....	Cheminots de Saint-Dizier.....	1	P
ÉVAIN	.....	Cheminots de Saint-Nazaire.....	1	P
DUPUY	.....	Cheminots de Saint-Sulpice.....	1	P
DUPUY	.....	Cheminots de Toulouse.....	1	P
BONIN	.....	Cheminots de Tours.....	3	P
CHIÈZE	.....	Cheminots de Tulle.....	1	P
COURNÈDE	.....	Cheminots d'Ussel.....	1	P
CHENILLE	.....	Cheminots de Vierzon.....	2	P
VIALETTE	.....	Cheminots de Vitry-sur-Seine.....	1	P
FERRET	.....	Cheminots d'Enveitg.....	1	X

## Réseau du Nord

TOURNEMAINE	...	Cheminots d'Abancourt.....	1	P
CRESSON	.....	Cheminots d'Abbeville.....	1	P
POIDEVIN	.....	Cheminots d'Amiens.....	4	P
DENIMAL	.....	Cheminots d'Anzin.....	1	P
TOURNEMAINE	...	Cheminots d'Arras.....	2	P
RINGEVAL	.....	Cheminots d'Aulnoye.....	2	P
BEQUET	.....	Cheminots de Beauvais.....	1	P
GUFFROY	.....	Cheminots de Béthune.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
TOURNEMAINE ...	Cheminots de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
PERRIOT .....	Cheminots du Bourget.....	2	P
SOUFFLET .....	Cheminots de Busigny.....	1	P
NOEL .....	Cheminots de Calais.....	1	P
RODON .....	Cheminots de Cambrai.....	2	P
GAMBIER .....	Cheminots de Chambly.....	1	P
HERRMANN .....	Cheminots de Chaulnes.....	1	P
BRUNET .....	Cheminots de Compiègne.....	1	P
VERET .....	Cheminots de Creil.....	2	P
BULTEZ .....	Cheminots de Douai.....	2	P
DELOISON .....	Cheminots de Dunkerque.....	1	P
COURTIN .....	Cheminots d'Ermont.....	1	P
HEDDEBAUT .....	Cheminots d'Hellemmes.....	3	P
SOUFFLET .....	Cheminots d'Hirson.....	1	P
PLAYE .....	Cheminots de Jeumont.....	1	P
DECAUX .....	Cheminots de Laon.....	1	P
DELOISON .....	Cheminots de Lens.....	3	P
BOURNETON .....	Cheminots de Lille.....	2	P
QUILLE .....	Cheminots Lille-Délivrance.....	2	P
SOUFFLET .....	Cheminots de Maubeuge.....	1	P
SANDRAS .....	Cheminots de Mitry-Sevran.....	1	P
PERIA .....	Cheminots de Paris-Nord.....	4	P
PITEL .....	Cheminots de Rouen.....	1	P
BLANCHET .....	Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise....	2	P
PREUX .....	Cheminots de Saint-Quentin.....	1	P
STIEVENARD .....	Cheminots de Somain.....	3	P
CAILLE .....	Cheminots de Tergnier.....	2	P
DAVID .....	Cheminots de Tourcoing.....	1	P
DUCROQ .....	Cheminots du Tréport.....	1	P
PATOU .....	Cheminots de Valenciennes.....	2	P
QUILLEVERE ...	Cheminots de Serqueux.....	1	P

## Réseau de l'Etat

GRANDHOMME ...	Cheminots d'Achères .....	2	P
MERCIER Marcel	Cheminots d'Alençon .....	1	X
BLIN .....	Cheminots d'Argentan .....	1	P
DUCLAUD .....	Cheminots d'Argenteuil .....	2	P
LEROY Charles..	Cheminots d'Auray .....	1	P
LUTGEN .....	Cheminots de Bécon-les-Bruyères.....	3	P
DUCHÈNE .....	Cheminots de Bordeaux (Etat).....	1	P
LUTGEN .....	Cheminots de Bréauté-Bolbec.....	1	P
MATHÉ Edouard.	Cheminots de Bressuire.....	1	P
LE MIGNON.....	Cheminots de Brest.....	1	P
MAIRIE Pierre..	Cheminots de Caen.....	1	P
LEFEUVRE .....	Cheminots de Château-Gontier.....	1	P
FAURE .....	Cheminots de Château-du-Loir.....	1	P
MONS .....	Cheminots de Cherbourg.....	1	P
DUBOIS Célestin.	Cheminots de Cholet.....	1	P
SORIN .....	Cheminots de Dol-de-Bretagne.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
SORIN .....	Cheminots de Dinan.....	1	P
MENOCHET R.....	Cheminots d'Elbeuf .....	1	P
LEGAGNEUX .....	Cheminots d'Evreux .....	1	P
CUDENNEC .....	Cheminots de Fécamp.....	1	P
MENTEC .....	Cheminots de Fougères.....	1	P
LEGAGNEUX .....	Cheminots de Gisors.....	1	P
JOUSSELIN .....	Cheminots de Gournay-Ferrières.....	1	P
LEROY Charles..	Cheminots de Guingamp.....	1	P
LE CAIGNARD....	Cheminots de La Garenne.....	1	P
NORMANDIN .....	Cheminots de La Pallice.....	1	P
NORMANDIN .....	Cheminots de La Rochelle.....	2	P
MAUMONT .....	Cheminots de La Roche-sur-Yon.....	1	P
PAVARD .....	Cheminots de Laval.....	1	P
LERICHE Léon..	Cheminots du Havre.....	2	P
APOLINAIRE .....	Cheminots du Mans.....	2	P
HARD Germain..	Cheminots de Lisieux.....	1	P
ETIENNE Armand	Cheminots de Lison.....	1	P
MAINGOT .....	Cheminots de Loudun.....	1	P
GREFFIER Paul..	Cheminots de Mantes (Etat).....	2	P
LE MIGNON.....	Cheminots de Morlaix.....	1	P
CHAUMONT .....	Cheminots de Nantes (Etat).....	1	P
AIRAUD .....	Cheminots de Paris-Etat Rive Droite....	4	P
LERAY Gustave..	Cheminots de Paris-Etat Rive Gauche...	3	P
HAVEZ .....	Cheminots de Quimper.....	1	P
SEVESTRE Marcel	Cheminots de Rennes.....	3	P
RATINAUD André	Cheminots de Rochefort.....	1	P
QUILLEVERE .....	Cheminots de Rouen.....	1	P
DOUSSAINT O....	Cheminots de Sablé.....	1	P
DORMIO .....	Cheminots de Saint-Brieuc.....	2	P
BIGOT .....	Cheminots de Saint-Cloud.....	1	P
LEMARCHAND .....	Cheminots de Saint-Cyr (Etat) .....	1	P
BLIN .....	Cheminots de Sainte-Gauburge.....	1	P
CHAVAGNAC .....	Cheminots de Saint-Germain-en-Laye...	1	P
LEROY Charles..	Cheminots de Saint-Malo.....	1	P
LUTGEN .....	Cheminots de Saint-Yzan-de-Soudiac....	3	P
GARNIER René..	Cheminots de Saintes.....	1	P
DUBOIS Célestin	Cheminots de Saumur.....	1	P
LEFEUVRE .....	Cheminots de Sillé-le-Guillaume.....	1	P
GRELET Roger..	Cheminots de Sotteville.....	3	P
FAURE .....	Cheminots de Tours (Etat).....	1	P
FOURCASSA .....	Cheminots de Trappes.....	2	P
LEVILLAIN .....	Cheminots de Vernon.....	1	P
HARD Germain..	Cheminots de Versailles.....	2	P

### FEDERATION DU BIJOU

SANCIER .....	Horlogers de Morteau.....	1	P
SANCIER .....	Bijou de Paris.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
<b>FEDERATION DU BOIS</b>			
POULLEAU M.....	Ebénistes et similaires d'Autun.....	1	P
FOURRE .....	Bois d'Auxerre .....	1	P
BOISNARD .....	Ameublement de Bordeaux.....	1	P
SALESKY .....	Galochiers de Brive.....	1	P
TERMANINI .....	Ameublement de Dijon.....	1	P
LEGAGNEUX .....	Peignes d'Ezy .....	1	P
RUNG A.....	Ouvriers du Bois du Haut-Rhin.....	1	P
CRISPEL L.....	Tonneliers et similaires de la Gironde...	1	P
SANDRA G.....	Ameublement de Grenoble.....	1	P
DETAVERNIER P..	Bois d'Halluin .....	2	P
CORDON H.....	Bois de Liffol-le-Grand.....	1	P
BECKER L.....	Bois de Lyon.....	1	P
BECKER L.....	Ameublement de Marseille.....	1	P
LANGLOIS M.....	Caissiers-scieurs de Marseille.....	1	P
FERRY .....	Luthiers de Mirecourt.....	1	P
CORDON H.....	Bois de Le Muy.....	1	P
CONQUET .....	Ameublement de Montluçon.....	1	P
PIN G.....	Ouvriers en peignes d'Oyonnax.....	1	P
FILLION P.....	Menuisiers en siège de la R.P.....	1	P
BECKER H.....	Biseauteurs de glaces de Paris.....	1	P
QUINAUT .....	Tapissiers de Paris.....	2	P
CHEVAUCHE R...	Bois de la Région parisienne.....	3	P
DENNIER L.....	Emballeurs de Paris.....	1	P
ANESSANT .....	Bois et Ameublement de Saint-Quentin..	1	P
HEILIGENSTEIN ..	Bois de Strasbourg.....	3	P
MERLET L.....	Sculpture de Paris.....	1	X

### FEDERATION DE LA CERAMIQUE ET DES PRODUITS CHIMIQUES

HENRY .....	Caoutchoutiers de Clermont-Ferrand....	1	P
LEROUGE Ch.....	Tordeurs d'Huiles de Dunkerque.....	1	P
TERMINET G.....	Céramique de Foëcy.....	1	P
VIZIOZ H.....	Produits Chimiques de Grenoble.....	1	P
DUBOIS E.....	Produits Chimiques d'Halluin.....	1	P
LEROUGE Ch....	Produits Chimiques de Lille.....	1	P
BREUILH E.....	Céramique de Limoges.....	1	P
LAZAR Antoine..	Produits Chimiques de Marseille.....	1	P
TERMINET G.....	Céramique de Mehun-sur-Yèvres.....	1	P
GUIBOISEAU ....	Produits Chimiques de Nancy.....	1	P
GUIBOISEAU ....	Produits Chimiques de la R.P.....	3	P
CARRIÈRE L.....	Produits Chim. de Port-St-Louis-du-Rhône	1	P
LEGAGNEUX .....	Produits Chimiques de Rouen.....	1	P
MUSMEAU A.....	Faïenciers de Saint-Amand-les-Eaux.....	1	P
DOUCET .....	Céramique de Saint-Uze.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
TERMINET G.....	Céramique de Vierzon.....	1	P
BIDRON R.....	Céramique de Saint-Genou.....	1	X
GAVET .....	Photographie et Cinéma de la R.P.....	1	P

### FEDERATION DES COIFFEURS

JOYEUX .....	Coiffeurs de Bordeaux.....	1	P
PRADINAS P.....	Coiffeurs de Brive.....	1	P
MARRO V.....	Coiffeurs de Cannes.....	1	P
CLAUZADE L.....	Coiffeurs de Clermont-Ferrand.....	1	P
MANION .....	Coiffeurs de Lyon.....	1	P
MAGNIEN J.....	Coiffeurs de Marseille.....	1	P
ROGER .....	Coiffeurs de Nancy.....	1	P
GELLY .....	Coiffeurs de Nîmes.....	1	P
MAGNIEN F.....	Coiffeurs de Paris.....	3	P
BARROUMES .....	Coiffeurs de Pau.....	1	P
PAGANO J.....	Coiffeurs de Toulon.....	1	P
DELANOUE P.....	Coiffeurs de Tours.....	1	P
PETIT A.....	Coiffeurs de Châtellerault.....	1	P
RAMOND M.....	Coiffeurs de Toulouse.....	1	X
LABAUME C.....	Coiffeurs de Saint-Etienne.....	1	X
COLLET E.....	Coiffeurs de Grenoble.....	1	X
DIJON G.....	Coiffeurs d'Avignon .....	1	X

### FEDERATION DES EMPLOYES DE COMMERCE ET FINANCES

VIGNE A.....	Employés de Commerce d'Alès.....	1	P
FAYET S.....	Employés d'Alger .....	1	P
DIJON G.....	Employés d'Avignon .....	1	P
KEYSER A.....	Employés de Bourges.....	1	P
DEVRIESE P.....	Employés d'Halluin .....	1	P
GUIRAUD F.....	Employés de Limoges.....	1	P
PIRON .....	Employés de Lyon.....	1	P
DUISABOU .....	Employés et Voyageurs de Marseille....	1	P
PIRON .....	Voyageurs de Paris.....	1	P
BOURGEON .....	Comptables et Employés de la R.P.....	3	P
ILLCH .....	Voyageurs de Rouen.....	1	P
MOREAU .....	Employés de Saint-Junien .....	1	P
KOPPEL E.....	Employés de Strasbourg.....	1	P
JEAN G.....	Voyageurs de Commerce de Toulouse....	1	P
DOUSSAINT O.....	Employés de Tours.....	1	P
REISSER L.....	Employés de Troyes.....	1	P
RENÉ .....	Employés de Tunis.....	1	P
DOUCET .....	Employés de Valence.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
<b>FEDERATION DES CUIRS ET PEAUX</b>			
MICHEL .....	Cuir et Peaux d'Annonay.....	1	P
DELFIN G.....	Chaussure d'Arpajon .....	1	P
MICHEL .....	Cuir et Peaux de Barjols.....	1	P
MENTEC A.....	Chaussure de Fougères.....	1	P
AZAM .....	Cuir et Peaux de Graulhet.....	1	P
SANDRA .....	Gantiers de Grenoble.....	1	P
LINÉ .....	Cuir et Peaux de Limoges.....	1	P
PRATESI A.....	Cuir et Peaux de Marseille.....	1	P
RAYNAL M.....	Cuir et Peaux de Millau.....	1	P
MICHEL .....	Cuir et Peaux de Paris.....	3	P
BALZER G.....	Cuir et Peaux de Périgueux.....	1	P
MICHEL .....	Cuir et Peaux de Saint-Maxence.....	1	P
SUDRE J.....	Cuir et Peaux de Romans.....	1	P
MANEIX J.....	Cuir et Peaux de Saint-Junien.....	3	P
JEAN G.....	Cuir et Peaux de Toulouse.....	1	P
BESSY .....	Cuir et Peaux de Lyon.....	1	X
SALESKY R.....	Galochiers de Brive.....	1	X
FASSNACHT F....	Cuir et Peaux de Strasbourg.....	2	P

### FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT

VALAX .....	Enseignement de l'Ariège.....	1	P
BASSET Fernande	Enseignement de l'Ardèche.....	2	C
REGIS MESSAC...	Enseignement de l'Ain.....	1	C
ANGELINI .....	Enseignement des Bouches-du-Rhône...	2	C
DEVILLENEUVE ..	Enseignement de la Côte-d'Or.....	1	P
VALIÈRE Marcel.	Enseignement de la Charente-Inférieure.	1	C
AUBRY Louis....	Enseignement du Cantal.....	1	P
EGRETAUD M....	Enseignement du Finistère.....	1	P
FABRE Etienne..	Enseignement de l'Hérault.....	1	P
ANGELINI .....	Enseignement de la Haute-Vienne.....	1	C
CADIEU Marcel..	Enseignement de l'Ille-et-Vilaine.....	1	P
DELANOVE Paul..	Enseignement de l'Indre-et-Loire.....	1	P
SANDRA .....	Enseignement de l'Isère.....	1	P
LOBIN .....	Enseignement du Jura.....	1	P
BARNE .....	Enseignement du Lot-et-Garonne.....	1	P
JALLON .....	Enseignement du Loir-et-Cher.....	1	P
BUARD Claudius	Enseignement de la Loire.....	1	P
VOYANT Laure..	Enseignement de la Mayenne.....	1	C
SALDUCCI .....	Enseignement de la Marne.....	1	C
BOUET Louis....	Enseignement du Maine-et-Loire.....	1	C
MARGAILLAN ...	Enseignement de l'Oise.....	1	C
MATAGRIN .....	Enseignement du Rhône.....	1	A
DEVILLENEUVE ..	Enseignement de Seine-et-Marne.....	1	P
BARNE .....	Enseignement de la Seine.....	1	P



NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
VALIÈRE Marcel.	Enseignement de la Sarthe.....	1	C
MESSEAU .....	Enseignement de Saône-et-Loire.....	1	P
VALIÈRE Marcel.	Enseignement de la Vendée.....	1	C
VALIÈRE Marcel.	Enseignement du Vaucluse.....	1	C
VALIGNAT .....	Enseignement de l'Allier.....	1	X
BAILLY .....	Enseignement de l'Yonne.....	1	X
MAYOUX Jehan..	Enseignement du Nord.....	1	X
BONIN .....	Enseignement de l'Eure-et-Loir.....	1	X
LAUROUA Jean..	Enseignement des Deux-Sèvres.....	1	X

### FEDERATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ETAT

MINARD F.....	Syndicats d'Avord .....	1	P
DADOT P.....	Personnel Civil des Ets Etat Bordeaux..	1	P
MINARD F.....	Etablissements Militaires de Bourges....	3	P
MIRY E.....	Arsenal de Brest.....	1	P
REVARDEAU H..	Personnel Civil Annexe du Génie de Cercy-la-Tour .....	1	X
BRION Ch.....	Personnel Civil Aviation de Châteauroux	1	X
DADOT P.....	Arsenal Marine Cherbourg .....	1	P
MUSCARDINI P..	Port Militaire de Bizerte.....	2	P
TORT Lucien...	Forges de La Chaussade.....	2	P
LEBLAN .....	Etablissements Militaires de Lille.....	1	P
LE GOFF .....	Travailleurs Réunis Port Lorient.....	1	X
MONTEILLE .....	Etablissements Militaires de Lyon.....	2	P
TOMASINI .....	Etablissements Militaires de Marseille..	1	P
DADOT P.....	Personnel Civil de la Guerre de Nîmes..	1	P
DESBRASSES .....	Monnaies et Médailles Paris.....	1	P
LETENNEUR .....	Etablissements de l'Etat de la R.P.....	2	P
CHAUMONT E...	Atelier de Construction de Roanne.....	3	P
RATINAUD A....	Fonderie de Ruelle .....	1	P
MONTET .....	Poudrerie Nationale de Saint-Chamas...	1	P
LASSABLIÈRE .....	Manufacture Nationale de Saint-Etienne.	2	P
LARRIERE .....	Etablissements Etat de Tarbes.....	1	P
REVEST .....	Parc d'Artillerie de Toulon.....	1	P
REVEST .....	Arsenal de Toulon.....	1	P
JEAN G.....	Etablissements Militaires de Toulouse....	1	P
CHIÈZE .....	Manufacture d'Armes de Tulle.....	1	P

### FEDERATION DU LIVRE-PAPIER

LIONS L.....	Livre-Papier d'Annecy .....	1	P
FAYET P.....	Livre-Papier d'Alger .....	1	P
ANGLADE R.....	Livre-Papier de Bourges .....	1	P
PILLIAS R.....	Livre-Papier de Corbeil .....	1	P
SANDRA G.....	Livre de Grenoble .....	1	P
BOSTOEN E.....	Livre-Papier d'Halain .....	1	P
TESSIER G.....	Livre-Papier du Havre .....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
NEDELEC C.....	Livre-Papier de Marseille .....	1	P
JORDERY G.....	Livre de Montceau-les-Mines .....	1	P
TESSIER G.....	Livre-Papier de Nice .....	1	P
PIN G.....	Livre-Papier d'Oyonnax .....	1	P
COURRÈGE R....	Livre-Papier de la R.P. ....	7	P
LIVET L.....	Typos Unitaires de Paris.....	2	P
LAURENT A.....	Crieurs de Journaux .....	1	P
CHAUSSE .....	Livre de Périgueux .....	1	P
TESSIER G.....	Livre-Papier de Reims .....	1	P
WEISS R.....	Livre-Papier de Roubaix .....	1	P
LEGAGNEUX .....	Livre de Rouen.....	1	P
GAILLARD G.....	Livre-Papier de Saint-Junien.....	1	P
DELANOUE M....	Travailleurs de l'Imprimerie de Tours..	1	P
GENNEVOIS A....	Livre de Troyes .....	1	P
MERCIER .....	Papier d'Alençon .....	1	X

### FEDERATION DES MARINS

LE MINTER.....	Marins de Bordeaux.....	1	P
LE MINTER.....	Pêcheurs de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
HAVEZ .....	Marins-Pêcheurs de Douarnenez.....	1	P
LE MINTER.....	Pêcheurs du Lavandou.....	1	P
GRUNALS .....	Marins et A.D.S.G. du Havre.....	1	P
HAVEZ .....	Marins-Pêcheurs de Lesconil.....	1	P
TRETOUT .....	Marins de Marseille.....	2	P
CARRIÈRE L....	Marins et Pêcheurs de Port-Saint-Louis- du-Rhône .....	1	P
LE MINTER.....	Marins de Rouen.....	1	P
JACQUET G.....	Pêcheurs de Saint-Nazaire.....	1	P

### FEDERATION DES METAUX

MATHELY .....	Métaux d'Aix-en-Provence .....	1	P
DURAND .....	Métaux d'Albert .....	1	P
VIGNE .....	Métaux d'Alès .....	1	P
OLLIVIER .....	Métaux d'Angers .....	2	P
LOFFEL .....	Métaux d'Argenteuil-Bezons .....	2	P
MUSMEAUX .....	Métaux d'Arras .....	1	P
SEMAT .....	Métaux d'Audincourt .....	1	P
CRAMMES .....	Métaux de Béthune.....	1	P
LESCALLE .....	Métaux de Bordeaux.....	1	P
BARROUMES .....	Métaux du Boucau.....	1	P
CROIZAT .....	Métaux de Bourges.....	1	P
LETELLIER .....	Métaux de Caen.....	2	P
COLIN .....	Métaux de Chalon-sur-Saône.....	1	P
LYAUDET .....	Métaux de Chambéry.....	1	P
CATTANÉO .....	Métaux de Champagne-sur-Seine.....	1	P
TAILLARD .....	Métaux de Charleville.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
PETIT .....	Métaux de Châtellerault.....	1	P
SCHICKLER .....	Métaux de Colmar.....	1	P
PAUL .....	Métaux de Corbeil.....	1	P
JOLIS .....	Métaux de Denain.....	1	P
PIERLOT .....	Métaux de Deville.....	1	P
MOCQUOT .....	Métaux de Dijon.....	1	P
LOFIN .....	Métaux de Dôle.....	1	P
MANGUINE .....	Métaux de Dunkerque.....	1	P
LETELLIER .....	Métaux de Flers.....	1	X
HABLITZEL .....	Métaux d'Alsace-Graffenstaden .....	1	P
LYAUDET .....	Métaux de Grenoble.....	2	P
SCHISKLER .....	Métaux de Guebwiller.....	1	P
DEPREUX .....	Métaux de Guise.....	1	P
DUBOIS .....	Métaux d'Halluin .....	1	P
CASANOVA .....	Métaux de La Seyne-sur-Mer.....	1	P
LOISEL .....	Métaux du Havre.....	1	P
GAULTIER .....	Métaux du Mans.....	1	P
VASSEUR .....	Métaux de Lille.....	1	P
SENSIQUET .....	Métaux de Lunéville.....	1	P
DUMAS .....	Métaux de Lyon.....	2	P
DESPIERRE .....	Métaux de Mâcon.....	1	P
ENJALBERT .....	Métaux de Marseille.....	2	P
VÉDRINES .....	Métaux de Montluçon.....	1	P
RABATÉ .....	Métaux de Morez.....	1	X
SEMAT .....	Métaux de la Moselle.....	3	X
CHABRIDON .....	Métaux de Moulins.....	1	X
ASCHLEACHER .....	Métaux de Mulhouse.....	3	P
ROTH .....	Métaux de Nancy.....	1	P
CAUDRÉE .....	Métaux de Nantes.....	1	P
CHATOUT .....	Métaux de Nevers.....	2	P
SENSIQUET .....	Métaux de Neuves-Maisons.....	2	P
FUZELIER .....	Métaux de Nouzonville.....	1	P
NICOT .....	Métaux d'Orléans .....	1	P
COSTES .....	Métaux de la R.P.....	6	P
LAPORTE .....	Métaux de Rennes.....	1	P
JULIEN .....	Métaux de Rive-de-Gier.....	1	P
VANDERPLANCHE .....	Métaux de Roubaix.....	3	P
LEMARCHAND .....	Métaux de Rouen.....	1	P
THOMAS .....	Métaux de Saint-Dizier.....	1	P
RAMIER .....	Métaux de Saint-Etienne.....	2	P
KEYSER .....	Métaux de Saint-Florent.....	1	P
MAHÉ .....	Métaux de Saint-Nazaire.....	1	P
DEHAINAULT .....	Métaux de Saint-Quentin.....	1	P
SEMAT .....	Métaux de Saint-Tropez.....	1	P
BRICHOT .....	Métaux du Bassin Sambre.....	3	P
GILG .....	Métaux de Strasbourg.....	5	P
CASIER .....	Métaux de Tourcoing.....	1	P
SCHIMINSKI .....	Métaux de Tours.....	1	P
MOUEON .....	Métaux de Troyes.....	1	P
LYAUDET .....	Métaux d'Ugines.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
LONGEIRET .....	Métaux de Valence.....	1	P
MUSMEAUX .....	Métaux de Valenciennes.....	3	P
DERAET .....	Métaux de Vichy.....	1	P
GRANDJEAN .....	Métaux de Vierzon.....	1	P
RATINET .....	Métaux de Villefranche.....	1	P
VILFROY .....	Métaux de Vimeu.....	3	P

### FEDERATION DES MOYENS DE TRANSPORT

FOUCHANE A.....	Transports C.F.R.A. Alger.....	3	P
LECLAIRE P.....	Conducteurs de Taxi d'Alger.....	1	P
LECLAIRE P.....	Transports d'Amiens.....	1	P
BARROUMES .....	Agents et Employés V.F.D.M. Anglet....	1	P
LECLAIRE P.....	Transports de Caen.....	1	P
RATINAUD A.....	Cheminots Secondaires E.C. Charentes..	2	P
BOSTEN E.....	Transports d'Halluin.....	1	P
TRIVELLA .....	Transports de l'Isère.....	1	P
THIBAUD E.....	Transports de Lille.....	1	P
LAPEYRE P.....	Camionneurs de Limoges.....	1	P
CHAMBEON E.....	Moyens de Transport de Lyon.....	1	P
LECLAIRE P.....	Tramways de Lyon à Neuville.....	1	P
FANUCCI E.....	Chauffeurs de Taxi de Marseille.....	1	P
BOIVERT .....	Transports de Nice.....	1	P
LECLAIRE P.....	Chemin de Fer économique de la Nièvre..	1	P
DEPOLLIER .....	Chambre Syndicale des Cochers-Chauffeurs de la Seine.....	7	P
DEPOLLIER .....	Laveurs de Voitures de Paris.....	1	P
ROUX .....	Métro de Paris.....	4	P
LOCHARD .....	T. C. R. P.....	7	P
REVEST .....	Cheminots de Provence.....	1	P
KEYSER A.....	Petits Cheminots (lignes secondaires) de Saint-Amand.....	1	P
LIQUIER C.....	Transports Routiers de Saint-Etienne....	1	P
GAMBY A.....	Taxis de Saint-Etienne.....	1	P
MURAT .....	Chauffeurs-Camionneurs de la Seine....	2	P
LECLAIRE P.....	Chemins de Fer Economiques de Seine-et-Marne.....	1	P
SORGUS A.....	Transports de Strasbourg.....	2	P
GENNEVOIS A....	Tramways de Troyes.....	1	P
MOUCHANAT .....	C.F.V. de Lons-le-Saulnier.....	1	X
CAMOINS .....	Chauffeurs d'Autocars de Marseille....	1	X
DENIMAL E.....	Cheminots d'Anzin-Somain.....	1	X
DELAVAL R.....	Transports de Roubaix.....	1	X
LAFFITE E.....	Chauffeurs de Brignoles.....	1	X
GARCIA .....	Transports d'Argenteuil.....	1	X
AMPHOUX L.....	Cheminots de la Camargue.....	1	X

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
<b>FEDERATION DES DOCKERS</b>			
BREILLAC F.....	Dockers de Bordeaux.....	1	P
LETELLIER R.....	Dockers de Caen.....	1	P
DUTAS M.....	Dockers de Dunkerque.....	3	P
GAGNAIRE V.....	Dockers de Marseille.....	2	P
TABARD .....	Transports et Manutention de Paris.....	1	P
PARAVY L.....	Marine Fluviale de la R.P.....	1	P
OLIVIER Vincent.	Dockers de Philippeville .....	1	P
CARRIÈRE L.....	Dockers de Port-Saint-Louis-du-Rhône....	3	P
JEANNÉ M.....	Dockers de Rouen.....	1	P
TILLON C.....	Dockers de Saint-Tropez.....	1	P
CASIER G.....	Ports et Docks de Tourcoing.....	1	P
LE QUEMENT....	Dockers de Vannes.....	1	P

### FEDERATION DES P.T.T.

DELMAS .....	P.T.T. d'Agen .....	1	P
BONTEMS R.....	P.T.T. d'Alès .....	1	P
POUCHOULIN P..	P.T.T. d'Alger .....	2	P
GAUCHER J.....	P.T.T. d'Angers .....	1	P
LIONS L.....	P.T.T. d'Annecy .....	1	P
MERCIER P.....	P.T.T. d'Argentan .....	1	P
MOTHES .....	P.T.T. d'Avignon .....	1	P
MICHENET G.....	P.T.T. de Bayonne.....	1	P
MICHENET G.....	P.T.T. de Bordeaux.....	1	P
KEYSER A.....	P.T.T. de Bourges.....	1	P
RIOU-KERANGAL .	P.T.T. de Brest.....	1	P
LAFFITTE E.....	P.T.T. de Brignoles.....	1	P
MERCIER M.....	P.T.T. de Caen.....	1	P
DROMARD G.....	P.T.T. de Châlons-sur-Marne .....	1	P
MARTINAT L.....	P.T.T. de Châteauroux .....	2	P
BOUTREAU R.....	P.T.T. de Châtelleraut.....	1	P
VILLENEUVE .....	P.T.T. de Dijon.....	1	P
GIGUET .....	P.T.T. d'Épernay .....	1	P
SALVAN .....	P.T.T. de Foix.....	1	P
BENIELLI .....	P.T.T. de Gap.....	1	P
LE DERFF.....	P.T.T. d'Indre-et-Loire .....	1	P
THORIN M.....	P.T.T. de Laon .....	1	P
MAUMONT .....	P.T.T. de La Roche-sur-Yon .....	1	P
LAPORTE .....	P.T.T. de Laval .....	1	P
GOSSELIN G.....	P.T.T. du Havre.....	1	P
BRUNEL K.....	P.T.T. de Lille.....	1	P
LECLERC .....	P.T.T. de Limoges.....	1	P
RAYNAL .....	P.T.T. de la Loire.....	1	P
MILLE .....	P.T.T. de Lyon.....	1	P
MANSOT .....	P.T.T. de Mâcon.....	1	P
MICHENET G.....	P.T.T. de Marmande.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
BENIELLI .....	P.T.T. de Marseille.....	1	P
PILLAULT V.....	P.T.T. de Melun.....	1	P
AURIN L.....	P.T.T. de Montauban.....	1	P
LE QUEMENT .....	P.T.T. du Morbihan.....	1	P
JACQUET G.....	P.T.T. de Nantes.....	1	P
GOURDEAUX .....	P.T.T. de Nevers.....	1	P
ROBINI .....	P.T.T. de Nice.....	1	P
LAMOUCHE .....	P.T.T. d'Orléans .....	1	P
FLEURY .....	P.T.T. de la Région Parisienne.....	5	P
MICHENET G.....	P.T.T. de Pau.....	1	P
DAUPHIN .....	P.T.T. de Périgueux.....	1	P
ATHIEL M.....	P.T.T. de Perpignan.....	1	P
BRUNET D.....	P.T.T. de Poitiers.....	1	P
COEFFIC .....	P.T.T. de Privas-Annonay.....	1	P
LAPORTE .....	P.T.T. de Rennes.....	1	P
FLOQUET .....	P.T.T. de Roanne.....	1	P
HUTT F.....	P.T.T. de Rouen.....	1	P
DONNIO .....	P.T.T. de Saint-Brieuc.....	1	P
THORIN M.....	P.T.T. de Saint-Quentin.....	1	P
VILLENEUVE .....	P.T.T. de Sens.....	1	P
GIGUET .....	P.T.T. de Sézanne.....	1	P
GONTIER .....	P.T.T. de Toulon-sur-Mer.....	1	P
SALVAN .....	P.T.T. de Toulouse.....	1	P
GENNEVOIS A.....	P.T.T. de Troyes.....	1	P
CHIEZE .....	P.T.T. de Tulle.....	1	P
BRUNEL K.....	P.T.T. de Valenciennes.....	1	P
DOUCET .....	P.T.T. de Valence .....	1	P
FOURRE .....	P.T.T. de l'Yonne.....	1	P
GUYON R.....	P.T.T. de Digne.....	1	P
TRESSÈDRE E.....	P.T.T. de Nîmes.....	1	X
DOUCET P.....	P.T.T. de Cahors.....	1	X
DOUCET P.....	P.T.T. de Figeac.....	1	X
DOUCET P.....	P.T.T. de Souillac.....	1	X
LARRIEU C.....	P.T.T. de Tarbes.....	1	P
SUAU L.....	P.T.T. du Doubs.....	1	P

### FEDERATION DES SERVICES PUBLICS

BRÈS .....	Municipaux d'Alès .....	1	P
CALAIS Adrien..	Municipaux d'Arles .....	1	P
BUSSIÈRE .....	Gaz-Electricité de Belfort.....	1	P
LEPETIT Marcel.	Gaz-Electricité de Caen.....	1	P
HUGLIN Jules...	Services Publics de Colmar.....	2	P
LESTERLIN .....	Gaz d'Elbeuf .....	1	P
PELLÉ Edmond.	Municipaux de Guise.....	1	P
DERENS Henri...	Municipaux d'Halluin .....	1	P
LESTERLIN .....	Gaz du Havre.....	1	P
VIC .....	Municipaux de Lyon.....	3	P
CADENEL .....	Municipaux, Hospices de Marseille.....	3	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
HUGLIN Jules...	Municipaux, Hospices de Marseille.....	3	P
HUGLIN Jules...	Services Publics de Mulhouse.....	1	P
GIRARD Georges.	Gaz-Electricité de Nevers.....	1	P
SALGE Augustin.	Gaz de Nice.....	2	P
TANETTE Joseph.	Eaux de Nice.....	2	P
MILLET André..	Municipaux d'Oyonnax .....	1	P
POMMIER .....	Municipaux de la Région Parisienne....	14	P
DUFLOT .....	Gaz de Paris.....	7	P
DENGREMONT .....	Communaux de la Région Parisienne....	5	P
GUIDICI .....	C.P.D.E. ....	2	P
BAUDOUIIN .....	Producteurs Electricité de la R.P.....	6	P
ATGER .....	Régie des Eaux.....	6	P
DAUPHIN .....	Municipaux de Périgueux.....	1	P
ROYER François.	Gaz de Roanne.....	1	P
MAURY .....	Municipaux de Romans.....	1	P
LESTERLIN .....	Gaz de Rouen.....	1	P
FABRE .....	Gaz de Saint-Etienne.....	2	P
BONNET Pierre..	Municipaux de Saint-Etienne.....	1	P
GUIRAUD Ferdin.	Services Publics de Saint-Junien.....	1	P
MOHN .....	Services Publics de Schiltigheim.....	1	P
THOMOUX Paul..	As.les de la Seine.....	5	P
LITCHTLÉ .....	Gaz Unifié de Strasbourg.....	1	P
MOHN .....	Services Publics de Strasbourg.....	3	P
THINET Pierre...	Municipaux de Tarare.....	1	P
LÉTARD Louis...	Municipaux de Tours.....	1	P
GENNEVOIS Ad...	Gaz-Electricité de Troyes.....	1	P
GENNEVOIS Ad...	Communaux de Troyes.....	1	P
BRUNARD Raoul.	Municipaux de Villeurbanne.....	1	P

### FEDERATION DU SOUS-SOL

LAYRE E.....	Mineurs d'Alès et Saint-Martin.....	2	P
RAUX L.....	Mineurs d'Anzin .....	5	P
FAVREL .....	Mineurs de l'Aveyron.....	1	P
TOURNIER .....			
QUINET C.....	Mineurs d'Autun .....	1	P
GUYON L.....	Mineurs de Bessèges.....	1	P
LAFITTE E.....	Mineurs de Brignoles.....	1	P
CHABRIDON G....	Mineurs de Buxières-les-Mines.....	1	P
PICARD G.....	Mineurs de Chaligny.....	1	P
BEQUET .....	Mineurs de Courrières-Drocourt.....	3	P
DARRAS H.....	Mineurs de Dourges-Carvin-Ostréicourt..	3	P
JACQUET G.....	Mineurs de Faymoreau.....	1	P
ALBINET M.....	Mineurs de Graissessac.....	1	P
LAUPIE J.....	Mineurs de La Grand'Combe.....	1	P
NÉDÉLEC C.....	Mineurs de Gréasque.....	1	P
WALLISER J.....	Mineurs du Haut-Rhin.....	1	P
SANDRA .....	Mineurs de La Mure.....	1	P
HACHIN P.....	Mineurs de Lens-Meurchin.....	3	P
HÉNON A.....	Mineurs de Liévin.....	3	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
GUIGNAND J.....	Mineurs de la Loire.....	2	P
MASSET E.....	Mineurs de Marles-Bruay-Clarence.....	3	P
GUIBAUD A.....	Mineurs de Martinet.....	2	P
MICHAUD A.....	Mineurs de Montceau-les-Mines.....	1	P
KIRSCH M.....	Mineurs de la Moselle.....	3	P
KIRSCH M.....	Mineurs de Fer de la Moselle.....	1	P
QUINET C.....	Mineurs de Nœux.....	3	P
MORIVAL M.....	Mineurs du Nord.....	5	P
CHABRIDON G.....	Mineurs de Noyant (Allier).....	1	P
QUINET C.....	Mineurs de Saint-Maime-Dauphin.....	1	P
GUILLLOUX L.....	Ardoisiers de Renazé.....	1	P
GUILLLOUX.....	Ardoisiers de Trélazé.....	1	P
NÉDÉLEC C.....	Mineurs de Valdonne.....	1	P
VAUDOURIC H.....	Mineurs de Vernarède.....	1	P

### FEDERATION DU SPECTACLE

TELOT L.....	Peintres-Décorateurs de Théâtre.....	1	P
TYRIEL.....	Music-Hall et Cirque.....	1	P
AMBLART.....	Machinistes de Théâtres.....	2	P
SOLARI P.....	Spectacle de Nice.....	1	P
GRAGLIA L.....	Choristes de Toulon.....	1	P

### FEDERATION DU TEXTILE

DESOMBRE M.....	Textile d'Ailly-sur-Somme.....	1	P
DESOMBRE M.....	Teinturiers d'Amiens.....	1	P
DESOMBRE M.....	Textile d'Amiens.....	1	P
SUE.....	Textile d'Anor.....	1	P
MOUZON A.....	Textile d'Arcis-sur-Aube.....	1	P
GAUCHER J.....	Textile d'Angers.....	2	P
GLAY A.....	Tisseurs d'Avesnes-les-Aubert.....	3	P
WEISS R.....	Textile d'Armentières.....	3	P
M. DESRUMAUX..	Textile de Bailleul.....	1	P
DEPIERRE.....	Textile de Bourg-de-Thizy.....	1	P
SAUTIÈRE L.....	Préparateurs de Caudry.....	1	P
BENDER E.....	Textile de Cernay.....	3	P
ROGER F.....	Textile de Charlieu.....	1	P
HENRIST J.....	Textile de Colmar.....	3	P
PEYFROET R.....	Textile de Comines.....	2	P
CHAMBON E.....	Textile de Cours.....	1	P
DAVERTON R.....	Textile d'Elbeuf.....	1	P
MATON.....	Textile de Fourmies.....	1	P
BEAUVOIS A.....	Textile de Glageon.....	1	P
BOSTOEN E.....	Textile d'Halluin.....	4	P
MOHN.....	Textile d'Hilsenheim.....	1	P
M. DESRUMAUX..	Textile de Lannoy.....	1	P
JEAN G.....	Textile de Levalanet-Laroque.....	1	P
M. DESRUMAUX..	Textile de Lille.....	1	P
AUBERT.....	Textile-Teint-Apprêts-Impres. de Lyon..	1	P



NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTE ÉMIS
WALLISER J....	Textile de Mulhouse.....	2	P
LOUIS .....	Textile de la R.P.....	2	P
DAVANNE .....	Chiffonniers de la R.P.....	2	P
MOHN .....	Textile de Rosheim.....	1	P
ROYER F.....	Apprêt de Roanne.....	1	P
ROYER F.....	Textile de Roanne.....	1	P
FÈVRE J.....	Textile de Romilly.....	1	P
NICOT .....	Textile de Romorantin.....	1	P
DUQUESNE A.....	Textile de Roncq.....	5	P
COLBAERT E.....	Textile de Roubaix.....	2	P
ROSSIGNOL F.....	Textile de Saint-Chamond-Izieux.....	1	P
HINAUX C.....	Textile de Saint-Quentin (Aisne).....	1	P
B. CATTANÉO.....	Textile de Seclin.....	1	P
THINET P.....	Textile de Tarare.....	1	P
CHAMBON E.....	Textile de Thizy.....	1	P
CASIER G.....	Textile de Tourcoing.....	3	P
FÈVRE J.....	Textile de Troyes.....	2	P
J. LEGRAND.....	Textile de la Vallée du Cailly.....	1	P
LENGLET H.....	Textile de la Vallée de la Nièvre.....	1	P
M. DELOBELLE.....	Textile de Voiron.....	1	P
DENIS J.....	Textile de Watten.....	1	P
SCHVARD .....	Textile de Béthoncourt.....	1	P
SANDRA .....	Textile de Moirans.....	1	P
JOLY .....	Textile de Remiremont.....	1	X

### FEDERATION DU VERRE

SCHMIDT E.....	Verriers d'Aniche .....	2	P
HERMANN J.....	Verriers de Bagneaux-sur-Loing.....	1	P
RIVOLLIER .....	Verriers de Lyon.....	1	P
RIVOLLIER .....	Verriers de Saint-Etienne.....	1	P
BESSET P.....	Verriers de Saint-Yorre.....	1	P
HERMANN J.....	Verriers de Souvigny-sur-Allier.....	1	P
JOFFROY H.....	Souffleurs au Chalumeau de Paris.....	1	P
EVARD G.....	Tailleurs de Cristaux de la Seine.....	1	P
EVARD G.....	Boucheurs à l'Emeri de la Seine.....	1	P
EVARD G.....	Verriers de la Seine.....	2	P

### FEDERATION DU VETEMENT

H. PEYNICHOU...	Vêtements Imperméables de Bordeaux..	1	P
COTE J.....	Chapeliens de Bourg-de-Péage.....	1	P
SANDRA .....	Habillement de Chambéry.....	1	P
HOSPITAL J.....	Chapeliens de Chazelles.....	3	P
EDOUARD D.....	Habillement du Havre.....	1	P
G. NOGUES.....	Vêtement de Lyon .....	1	P
G. BODINEAU.....	Vêtement de Nancy.....	1	P
SALGE .....	Vêtement de Nice.....	1	P
MATLINE .....	Casquettiers de la R.P.....	1	P
BERTRAND .....	Syndicat Général de l'Habillem. Seine..	3	P

## TABLEAU DES VOTES

# Tableau des votes sur le Rapport, activité au Congrès de la C.G.T.U.

FEDERATIONS	NOMBRE de SYNDICATS	NOMBRE de Voix	POUR		CONTRE		ABSTENTIONS		SYNDICATS REPRÉSENTÉS n'ayant pas pris part au vote	
			SYNDICATS	VOIX	SYNDICATS	VOIX	SYNDICATS	VOIX	SYNDICATS	VOIX
Agriculture .....	24	24	23	23					1	1
Alimentation .....	46	56	44	54	»	»	»	»	2	2
Bâtiment .....	132	147	123	138	»	»	»	»	9	9
Bijou .....	2	3	2	3	»	»	»	»	»	»
Bois .....	26	32	25	31	»	»	»	»	1	1
Céramique et Prod. chim.	18	20	17	19	»	»	»	»	1	1
Cheminots :					»	»	»	»		
Algérie .....	13	23	12	20					1	3
Ceinture .....	6	7	5	6	»	»	»	»	1	1
Est .....	24	29	20	25	»	»	»	»	4	4
Etat .....	59	81	58	80	»	»	»	»	1	1
Midi .....	20	24	19	23	»	»	»	»	1	1
Nord .....	39	63	39	63	»	»	»	»	»	»
P.-L.-M. ....	59	95	51	83	»	»	»	»	6	8
P.-O. ....	42	54	40	52	2	4	»	»	2	2
Alsace-Lorraine .....	31	51	31	51	»	»	»	»	»	»
Coiffeurs .....	17	19	13	15	»	»	»	»	4	4
Commerce et Finance....	18	20	18	20	»	»	»	»	»	»
Cuir et Peaux.....	18	23	16	21	»	»	»	»	2	2
Enseignement .....	33	35	14	14	»	»	»	»	5	5
Établissements de l'Etat.	25	34	22	31	12	14	1	1	3	3
Livre-Papier .....	22	29	21	28	»	»	»	»	1	1
Marins-Pêcheurs .....	10	11	10	11	»	»	»	»	»	»
Métaux .....	72	102	68	96	»	»	»	»	4	6
Moyens de Transport....	34	54	27	47	»	»	»	»	7	7
Ports et Docks.....	12	17	12	17	»	»	»	»	»	»
P. T. T. ....	66	72	62	68	»	»	»	»	4	4
Services publics .....	39	86	39	86	»	»	»	»	»	»
Sous-Sol .....	32	57	32	57	»	»	»	»	»	»
Spectacle .....	5	6	5	6	»	»	»	»	»	»
Tabacs-Allumettes .....					»	»	»	»	»	»
Textile .....	49	73	48	72	»	»	»	»	1	1
Verriers .....	10	12	10	12	»	»	»	»	»	»
Vêtement .....	10	14	10	14	»	»	»	»	»	»
<b>TOTAUX .....</b>	<b>1.013</b>	<b>1.373</b>	<b>936</b>	<b>1.286</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>61</b>	<b>67</b>



## Annexe à la première partie

# PLAN DE SALUT ÉCONOMIQUE ET DE DÉFENSE SOCIALE

adopté au VIII<sup>e</sup> Congrès de la C. G. T. U.

### PREAMBULE

*Depuis 1914, le tribut de misère et de sang payé par les peuples au grand capitalisme moderne augmente à un rythme sans cesse accéléré. La guerre « du droit et de la liberté » a coûté la vie à un million et demi de Français, tous travailleurs des villes et des champs, œuvrant par leur labour au bien-être général. D'autres, par millions, sont revenus blessés, gazés, mutilés dans leur chair, diminués pour toujours dans leur force de travail.*

\*  
\*\*

*Et pendant que les laborieux s'entre-tuaient sur les champs de carnage, les oligarchies financières et industrielles entassaient les profits par centaines de milliards. La paix précaire, qui consacra la victoire militaire d'un groupe impérialiste sur l'autre, n'a supprimé ni diminué leurs antagonismes. La lutte continue et s'exaspère pour les matières premières et les marchés, pour la conquête et le partage d'empires coloniaux.*

*L'anarchie de la production capitaliste, qui dresse face à face tous les forbans de la finance, du négoce, de l'industrie, a provoqué la crise économique la plus effroyable et réduit au chômage, aux affres de la faim, à la mort lente, des dizaines de millions d'enfants, de femmes et d'hommes sur tous les points du globe.*

*Seule, l'Union des Républiques Soviétiques, où le peuple ouvrier et paysan a arraché le pouvoir au capitalisme omnipotent, fait exception à la règle générale. Le chômage y est vaincu, les conditions de travail et d'existence s'améliorent chaque jour.*

\*  
\*\*

*Les impérialismes exercent, chacun pour leur compte, sur les masses travailleuses une exploitation renforcée dont ils attendent qu'elle les favorise dans la concurrence effrénée qu'ils se livrent. En France, comme dans tous les pays capitalistes, le grand patronat, ses gouvernements dits d'Union nationale, ont amputé les salaires, les traitements, les indemnités, les retraites. Plus de 80 milliards ont été ainsi volés aux salariés.*

*Les patrimoines modestes des laborieux se sont évanouis sous les*

*coups répétés de la dévaluation du franc, de la conversion des rentes, des escroqueries de la haute finance à l'égard des petits épargnants. Les cultivateurs pauvres et moyens, 40 % de la population, obtiennent sur les marchés des prix dérisoires de leur production pendant que les gros agrariens et les spéculateurs s'enrichissent, que la vie reste chère pour les populations des villes et des campagnes.*

*La minorité dorée, qui possède l'argent, l'outillage, la grande presse, qui exerce sa dictature sur le peuple, use, tour à tour, de la violence et de l'objurgation pour briser la colère des masses, pour obtenir leur consentement à ses desseins.*

*Ses bandes armées et son appareil de répression frappent les ouvriers, les fonctionnaires, les artisans, commerçants et paysans qui se révoltent.*

*Son gouvernement, sa presse aux gages, ses propagandistes, ses chefs des groupes fascistes appellent à de nouveaux sacrifices la population travailleuse, et tout cela au nom du redressement d'une situation catastrophique de l'économie nationale.*

\*  
\*\*

*La C.G.T.U., en accord certain avec les travailleurs de toutes catégories, manuels et intellectuels, ouvriers et paysans, laborieux des classes moyennes, déclare que c'en est assez !*

*La France du travail ne veut plus payer pour que les oligarchies s'engraissent et prospèrent sur ses misères !*

*Elle est prête à la lutte pour surmonter les difficultés présentes ; elle sait qu'il y a en elle pour cela assez de volonté et de force mais elle comprend que cette résurrection de sa puissance doit s'obtenir en arrachant au grand capitalisme tentaculaire les réserves accumulées par son labeur et dont elle entend diriger l'utilisation. Elle marchera ainsi vers la transformation sociale, le but suprême que s'assignent le prolétariat, ses organisations, et que poursuit l'humanité travailleuse tout entière.*

\*  
\*\*

*Mais pour que cette action collective soit efficace, il faut un programme sérieux, un véritable plan revendicatif et constructif, qui n'aboutisse pas au renforcement des positions du grand capital, mais qui les sappe au contraire sous les coups répétés des multitudes opprimées.*

*Tel est le plan d'action adopté par le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U.*

## **LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES**

La préoccupation première des syndicats ouvriers, c'est la défense des conditions d'existence des travailleurs. C'est pourquoi elle inscrit d'abord dans son programme, l'action :

**Pour la revalorisation des salaires et traitements, l'augmentation de la capacité d'achat et de consommation des masses laborieuses ;**

**Contre toute diminution de traitements, salaires, retraites et pensions, contre les licenciements des fonctionnaires ;**

**Abrogation des décrets-lois d'injustice et de misère ;**

**Le vote d'une loi portant application de la semaine de 40 heures sans réduction des salaires ;**

**La généralisation des conventions collectives de travail dans toutes les corporations, portant garantie du salaire, des conditions de travail, d'hygiène, de sécurité ;**

**L'assurance-chômage, amélioration de la loi sur les assurances sociales.**

## LES GRANDS TRAVAUX

La C.G.T.U. est persuadée que le chômage peut être considérablement réduit par l'ouverture de grands travaux d'utilité publique, tels que constructions d'écoles, de sanatoria, d'hôpitaux, d'autodromes, de routes, de silos, l'électrification des campagnes, l'aménagement de voies fluviales ou le reboisement des pentes dénudées. Elle estime que la nature des travaux à entreprendre doit être déterminée dans chaque région en accord avec les populations intéressées.

Les conditions de salaires et de travail pour les ouvriers employés dans ces travaux doivent être garanties par l'application des conventions collectives.

## FINANCEMENT

Le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. estime que le financement des grands travaux destinés à diminuer le chômage ne doit pas être supporté comme charges nouvelles par les masses travailleuses, ni être recherché dans les sommes arbitrairement accumulées et prélevées sur leur labeur au titre des assurances sociales.

Il préconise le financement direct par le prélèvement sur les bénéfices des grandes entreprises capitalistes avoués ou dissimulés sous la rubrique « Réserves », et le prélèvement direct et progressif sur les grosses fortunes. Il est prêt à discuter, sur ce point comme sur les autres questions contenues dans le plan d'action, toutes les propositions pratiques de financement basées sur l'intérêt des travailleurs. Il ne saurait admettre que les grands travaux publics destinés à combattre le chômage fournissent une fois de plus aux forbans de la finance et de l'industrie le prétexte de réaliser de nouvelles spéculations.

## LA SITUATION DES PAYSANS

La population ouvrière des villes paie à des taux exorbitants les denrées que les paysans vendent à des prix dérisoires. Leurs revendications s'épaulent et se complètent, le coût de la vie pouvant baisser en même temps que se relèveraient les prix agricoles à la production. Entre le consommateur et le paysan producteur se dresse

la barrière du système capitaliste spéculateur et profiteur. La C.G.T.U. doit œuvrer pour l'alliance des paysans et des ouvriers, c'est pourquoi elle inscrit dans son plan d'action :

**Soutien des paysans-travailleurs.** Modification de la structure et des attributions des chambres d'agriculture permettant à la grande masse des paysans-travailleurs de se débarrasser de l'influence et de la tutelle des gros agrariens, représentants du grand capital, d'atténuer leurs charges (hypothèques, loyers, impôts, etc.), et pratique d'une large politique d'attribution de crédits de crise sans intérêts.

## ARTISANS ET PETITS COMMERÇANTS

Il en est de même des artisans et petits commerçants, les premiers réduits au chômage, les seconds accablés de frais et d'impôts, subissant la concurrence des grands magasins tentaculaires. Membres des classes moyennes frappés par la grande bourgeoisie qui les écrase pour surmonter sa crise, ils uniront leurs forces à celles des ouvriers et paysans. Afin de soutenir leur lutte, la C.G.T.U. recommande les mots d'ordre suivants qui correspondent à leurs intérêts immédiats :

**Appui aux petits commerçants et artisans, diminution de leurs impôts, modification de la structure et des attributions des chambres et tribunaux de commerce assurant une représentation composée en majorité de petits commerçants et leur octroyant le droit de reviser les impôts, le prix des baux et des billets de fonds, accorder des crédits de crise sans intérêts au moyen d'un fonds constitué par un prélèvement sur les bénéfices des grands magasins.**

## SUR LE PROBLEME DES FINANCES ET DU CREDIT

Le Congrès de la C.G.T.U. réclame l'adoption de mesures donnant à la collectivité des possibilités de contrôle sur la circulation de l'argent et du crédit. Il dénonce à cet égard l'intolérable dictature de la Banque de France, institut national d'émission, dictature qui s'exerce même sur les gouvernements quand ils ne s'inclinent pas devant les ordres de la haute finance.

Le Conseil général de la Banque de France, s'il est dirigé par un gouverneur nommé par le gouvernement, est composé de régents tous grands exploiters de la finance et de l'industrie, tels le baron Edouard de Rothschild, René Duchemin, François de Wendel, etc., bien connus des cheminots, des métallurgistes et des prolétaires du textile.

L'assemblée générale est formée par les deux cents plus forts actionnaires français et le capital de cet organisme formidable qui



régente le crédit, les finances et, partant, l'économie du pays, s'élève à 182 millions de francs, déjà mille fois récupérés par les actionnaires.

Les délégués des syndicats unitaires réclament la déchéance pure et simple du Conseil général de régence et le retour de la Banque de France à la collectivité sans indemnisation ni rachat, et l'établissement d'un nouveau régime de l'Institut national d'émission qui garantisse les droits et les intérêts du peuple travailleur.

Ainsi, la distribution et l'orientation du crédit, la défense de l'épargne et de la monnaie, l'aisance des finances publiques seraient assurées, le mur d'argent mis dans l'impossibilité de peser à son profit sur l'économie et la politique du pays.

## SUR LES NATIONALISATIONS

La C.G.T.U. considère comme possible le retour à la collectivité, même en régime capitaliste, de certains grands services publics ou des industries importantes. Mais elle estime que les entreprises et l'outillage, les capitaux entassés sont le fruit du labeur des masses exploitées. C'est pourquoi elle s'élève contre les projets dits de « Nationalisation » qui comportent le rachat aux frais du peuple de richesses qu'il a lui-même créées, et qui garantissent ainsi de la déchéance qui les menace dans l'anarchie de leur régime, les capitalistes accapareurs. Ceci dit, le VIII<sup>e</sup> Congrès fait observer qu'il est indispensable de faire une discrimination entre ces requins de la finance et l'industrie et les petits épargnants, dont le patrimoine doit être garanti, qui, trop souvent, alimentent du fruit de leurs économies les opérations de leurs pires ennemis. Pour les grands capitalistes, on ne peut admettre de leur part aucune prétention qui leur confère une situation privilégiée. Ils doivent être simplement assurés dans l'état actuel du pays et des finances de pouvoir vivre décemment. Dans la mesure où des propositions de nationalisation contiennent un intérêt marqué pour les travailleurs et menacent réellement les positions des oligarchies, la C.G.T.U. appuiera de tels projets.

## SUR LES INDUSTRIES DE GUERRE

Il est une catégorie d'entreprises pour lesquelles la C.G.T.U. demande le retour immédiat à la collectivité, ce sont celles des « industries de guerre », fabriquant les armements, les équipements, les munitions. La C.G.T.U. propose que ces entreprises soient restituées à l'Etat, au moyen d'un financement assuré par la révision des marchés de guerre. Elle voit dans sa suggestion un moyen d'en finir avec le scandale permanent des grands spéculateurs refusant de rendre les milliards perçus en une époque où leur chantage pouvait s'exercer en toute impunité envers l'Etat. S'ils excipent

de la dispersion de ces profits colossaux, dissimulés ou patriotiquement passés à l'étranger, les entreprises demeurent et doivent devenir la propriété du pays tout entier. Cette nationalisation permettrait en outre le contrôle de la fabrication des armements.

## SUR LE CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE

Le Plan revendicatif d'action que la C.G.T.U. soumet aux masses travailleuses répond à leurs préoccupations immédiates, dans le cadre de la situation actuelle.

Toutes les solutions qu'il propose sont empreintes du même souci : « La défense des intérêts particuliers du peuple laborieux contre l'hégémonie des oligarchies. »

Pour faire aboutir ces revendications, les masses populaires doivent agir par tous les moyens en leur pouvoir, sur le double terrain économique et politique. Qu'il s'agisse des démonstrations, des mouvements grévistes, des élections politiques, tous les efforts convergent vers ce but : « Battre le grand capitalisme fauteur de crise, de misère et de guerre. »

La C.G.T.U. conçoit nettement qu'il peut être utile, pour renforcer cette action générale, de participer aux organismes économiques, créés ou à créer, tel le Conseil Economique National.

Mais elle ne saurait admettre que le rôle et la composition de ces organismes consacre la pérennité des positions de la grande bourgeoisie. On aboutirait ainsi à la consolidation du régime capitaliste, en modifiant apparemment sa structure.

La C.G.T.U. propose, en conséquence, que le Conseil Economique National représente toutes les forces productrices du pays, en tenant compte de leur importance dans la population :

- 1° Les salariés représentés par leurs délégués élus par les soins de toutes leurs organisations syndicales ;
- 2° Les consommateurs représentés par les délégués élus par les soins de toutes les organisations coopératives et les autres associations qui les groupent ;
- 3° Les paysans-travailleurs représentés par les délégués élus par les soins des chambres d'agriculture et des associations qui les groupent ;
- 4° Les artisans et les petits commerçants élisant également leurs représentants par les soins de leurs groupements professionnels et leurs chambres de commerce transformées ;
- 5° Les syndicats patronaux assurant l'élection des délégués du patronat ;
- 6° Enfin, les représentants du gouvernement.

Dans tous ces organismes, les syndicats ouvriers défendent les intérêts particuliers des masses travailleuses et conservent leur indépendance envers la grande bourgeoisie et ses gouvernements.

## CONCLUSIONS

*En adoptant ce plan revendicatif et d'action, le VIII<sup>e</sup> Congrès rappelle qu'il ne contient pas toutes les questions inscrites au programme général de la C.G.T.U.*

*Il est réalisable dans la période présente et dans le cadre même du régime capitaliste, mais il n'entrave en rien la lutte permanente des syndicats pour la suppression du salariat et du patronat à laquelle, selon les meilleures traditions du mouvement syndical, la C.G.T.U. demeure fidèlement attachée.*

\*  
\*\*

*En outre, les revendications particulières des chômeurs, des femmes travailleuses, des jeunes ouvriers, des immigrés et coloniaux, ratifiées par le VIII<sup>e</sup> Congrès, devront en toutes circonstances être défendues et garanties.*

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès est convaincu que ces propositions correspondent aux intérêts des masses travailleuses.*

*Elles peuvent unir dans une action générale et convergente toutes les forces du peuple laborieux décidées à changer la situation intolérable où les plonge la dictature du grand capital. Déjà, dans la lutte pour la défense des libertés, contre le fascisme et la guerre, des foules innombrables se sont rassemblées. Le Front Populaire auquel, depuis le début, la C.G.T.U. a participé avec toutes ses forces expérimentées dans la lutte revendicative, est l'expression la plus vivante et la plus large de cette volonté du pays.*

\*  
\*\*

*Pour abattre la ploutocratie insolente, pour donner aux populations actives la maîtrise de leur labour, de leur production, de leurs destinées, il faut des bases solides sur lesquelles organiser et engager l'action.*

*Le plan revendicatif et d'action proposé par la C.G.T.U. répond à cette nécessité impérieuse.*

*Le Congrès national des syndicats unitaires, en adoptant ces propositions, donne la preuve, face au désordre, à l'insécurité et à la dictature capitaliste, que les ouvriers de France veulent l'ordre par le travail, la paix, par la fraternité des peuples et l'union de tous contre les ennemis des travailleurs.*



## Adresse des syndicats chinois au VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U.

*Camarades, Amis,*

*Au nom de la Fédération du Travail panchinoise et de la masse des syndiqués dirigés par elle, au nom de plus de 300.000 membres des organisations syndicales des régions soviétiques de Chine, au nom de tous les partisans de l'I.S.R. et de toutes les masses travailleuses de Chine, je transmets à votre congrès, au prolétariat français et au peuple de France qui lutte contre le fascisme, contre la guerre, pour la paix et la liberté, un chaleureux et fraternel salut.*

*Camarades, la lutte héroïque et la puissante démonstration du prolétariat et des masses travailleuses de France qui se sont déroulées au mois de février 1934 et au mois de juillet dernier et qui sont d'une énorme importance historique mondiale ont non seulement porté un coup foudroyant à l'ennemi du prolétariat et du peuple français, le fascisme français, mais elles ont encore animé et renforcé la volonté et la fermeté de l'ensemble du prolétariat mondial dans sa lutte contre le fascisme et la guerre.*

*Par sa lutte héroïque et son action courageuse le prolétariat français a montré aux peuples opprimés et à tous ceux qui haïssent la guerre et le fascisme, que c'est seulement par la voie du front unique de lutte prolétarienne et du front populaire qu'on peut empêcher le développement du mouvement fasciste et supprimer le danger de guerre.*

*Camarades, jamais encore la menace de guerre impérialiste et de la suppression de la culture n'a été aussi forte qu'aujourd'hui. Le fascisme allemand fait tuer le prolétariat allemand et oblige le peuple d'Allemagne à renforcer les préparatifs de guerre contre-révolutionnaire qui menacent la paix du monde entier et qui détruisent la culture et l'humanité.*

*Les fascistes italiens préparent fébrilement une attaque armée et une guerre chimique pour l'occupation de l'Abyssinie. Les brigands japonais ont occupé par la force armée le territoire chinois, la Mandchourie et une grande partie de la Mongolie intérieure, et développe énergiquement les opérations militaires en vue de l'occupation violente de nouvelles provinces de la Chine du Nord et centrale.*

*L'impérialisme nippon tendant à asservir le grand peuple chinois par ses mesures barbares, réprime le mouvement national révolutionnaire en Chine, fait tuer des milliers et des centaines de milliers d'ouvriers, paysans et d'intellectuels en Mandchourie et dans la Chine du Nord, qui luttent pour l'indépendance nationale, en détruisant par le feu et le fer des villes et des villages chinois, en fusillant des milliers d'ouvriers en grève, mis aux fers, en les enterrant tout vivants, en violant nos femmes et nos filles.*

*Camarades, les actions de brigandage et d'impérialisme nippon sur le territoire chinois ont pour but non seulement l'occupation de la Chine*

*et l'asservissement de la grande nation chinoise mais aussi de faire de la Chine une base du pillage militaire de tout l'Orient, une place d'armes de la guerre contre la patrie du prolétariat mondial, le rempart de la paix et l'ami des peuples opprimés du monde entier, l'U.R.S.S. Les larbins des impérialistes, le gouvernement de Nankin et de Tchang-Kai-Chek, en écrasant pendant des années tout mouvement antimpérialiste, mènent une guerre militariste contre le mouvement soviétique en Chine. Ils écrasent par la force armée les organisations syndicales révolutionnaires, ils ont organisé avec le concours des contingents des syndicats jaunes, afin de scinder les rangs de la classe ouvrière de Chine et de briser l'unité du prolétariat chinois. Par la terreur féroce inouïe, ils répriment tout mouvement d'émancipation nationale, les Kuomintang et Chang-Kai-Chek, non seulement ne peuvent mais ne veulent défendre l'intégrité de la Chine, mais pour s'unir avec les impérialistes, ils capitulent honteusement devant l'impérialisme nippon en frayant le chemin aux impérialistes en vue du partage de la Chine.*

*Camarades, la Fédération du Travail panchinoise lutte dans des conditions barbares et infernales de la domination de l'impérialisme et du Kuomintang. Malgré la terreur blanche la plus féroce et les sacrifices les plus terribles, elle rassemble sous le drapeau antimpérialiste, sous la direction de l'Internationale Syndicale Rouge et avec le concours du prolétariat international sous le signe de lutte pour la grande cause de l'émancipation nationale et sociale, les larges masses d'ouvriers, de paysans, la population pauvre des villes, les soldats révolutionnaires et les intellectuels, tous ceux qui ne veulent pas être des esclaves coloniaux des impérialistes et de leurs « propres » militaristes. Les syndicats appellent les masses à l'héroïque grande guerre sacrée contre leur ennemi mortel, l'impérialisme nippon et son agent Tchang-Kai-Chek.*

*Le prolétariat chinois dirige la lutte des masses travailleuses de Chine pour l'émancipation nationale et sociale non seulement dans la Chine du Kuomintang, mais il organise le mouvement contre le Japon et contre le Kuomintang en Mandchourie et dans la Chine du Nord ; il organise et dirige les détachements de partisans ouvriers et paysans contre le Japon qui mènent une guerre héroïque révolutionnaire nationale contre l'impérialisme nippon ; il anime tout le peuple chinois pour la lutte acharnée contre l'impérialisme nippon et pour le sauvetage de la patrie. Le front populaire révolutionnaire antimpérialiste de Chine, dirigé par le prolétariat et par son avant-garde, a créé sur d'immenses territoires couvrant des centaines de milliers de kilomètres carrés, l'unique véritable pouvoir populaire, le pouvoir des soviets, et l'unique véritable armée populaire, forte de plus de 500.000 hommes, l'armée rouge ouvrière et paysanne régulière et a organisé plus d'un million de combattants dans les détachements de partisans.*

*Le gouvernement soviétique de Chine est l'unique et véritable gouvernement populaire en Chine. Dans les régions du Kuomintang une poignée de parasites, les impérialistes et leurs agents, les militaristes du Kuomintang et les fonctionnaires qui pompent le sang du peuple laborieux, oppriment et exploitent des millions d'hommes et des centaines de milliers de travailleurs chinois meurent de faim, de froid et d'épidémies. Par contre le gouvernement soviétique populaire distribue de la terre aux paysans, du riz aux affamés, des habitations à ceux qui n'ont ni feu ni*

*lieu ; il donne du travail aux chômeurs, des vêtements aux pauvres. Les larges masses travailleuses des régions soviétiques jouissent des libertés démocratiques, elles ont la possibilité d'apprendre, de mener une vie digne de l'homme. Sous le régime soviétique les ouvriers ont le droit d'organiser librement les syndicats. Près de 90 % des ouvriers des régions soviétiques sont groupés dans leurs organisations syndicales de classe. Dans les régions soviétiques les ouvriers, les paysans, les soldats révolutionnaires et les intellectuels sont maîtres de leur pays.*

*Il convient de souligner que le gouvernement soviétique de Chine est l'unique gouvernement qui lutte contre l'impérialisme nippon et les autres impérialismes, pour le sauvetage du pays. Le gouvernement soviétique chinois a maintes fois proposé à l'armée de Nankin de signer un accord militaire en vue de mener une lutte armée contre l'impérialisme nippon et les autres impérialismes, pour la défense de la liberté nationale. Cet accord n'est possible qu'à condition que le gouvernement de Nankin lutte contre l'impérialisme nippon et les autres impérialismes, pour la défense de la liberté nationale. Cet accord n'est possible qu'à condition que le gouvernement de Nankin cesse la lutte contre les régions soviétiques et mène réellement une lutte armée contre l'impérialisme nippon et ses agents. Le gouvernement soviétique chinois appelle sincèrement tous ceux qui ne veulent pas être des esclaves opprimés, tous les partis et organisations désireux de lutter contre l'impérialisme nippon, pour le sauvetage du pays, à la lutte en commun avec le gouvernement soviétique de Chine, à l'organisation d'un gouvernement de défense nationale, à l'organisation en commun avec l'armée rouge d'une armée unifiée contre le Japon. C'est justement grâce au fait que le gouvernement central des régions soviétiques a donné de la terre aux paysans, du travail aux ouvriers, du pain aux affamés, que le gouvernement soviétique appelle tout le peuple chinois à mener une guerre révolutionnaire nationale sacrée pour l'émancipation nationale de la Chine, pour l'intégrité du territoire, contre les spoliateurs nippons, c'est pour cette raison que les impérialistes, le Kuomintang et Tchang-Kai-Chek calomnient l'Armée rouge en la traitant de « bande » et en menant sans cesse une offensive contre-révolutionnaire sanglante contre les régions soviétiques.*

*Camarades, sous les coups du poing de fer de l'armée rouge, les militaristes du Kuomintang ont à maintes reprises essuyé des défaites. Qui fournit aux militaristes les nombreuses armes et munitions ? Ce sont les impérialistes anglais, américains, japonais, italiens, allemands et autres.*

*Camarades, amis ! Tout récemment les avions français bombar- daient les régions soviétiques Lon-Choui, la province Huang-Si. Des troupes françaises et la marine de guerre ont été envoyées à Canton dans le bassin du Yank-Tsé-Kiang pour aider le Kuomintang dans sa lutte contre les soviets de l'armée rouge de Chine.*

*Camarades, amis, les impérialistes fournissent au Kuomintang et à Tchang-Kai-Chek des armes, leur donnant des moyens financiers obtenus par votre exploitation non pour la lutte contre l'impérialisme nippon, mais pour combattre le peuple chinois qui lutte pour son émancipation nationale et sociale. Les impérialistes aident le Kuomintang et Tchang-Kai-Chek à tuer et à exterminer les ouvriers révolutionnaires de Chine, vos frères de classe.*

*Les ennemis que combattent les soviets chinois, l'armée rouge de Chine, le prolétariat chinois et tout le peuple chinois héroïque sont le Kuomintang, Tchang-Kaï-Chek et les impérialistes qui préparent et mènent une guerre de rapine pour l'asservissement des groupes coloniaux et pour le partage du monde. En même temps ces impérialistes boivent le sang des prolétaires de leurs pays. C'est pourquoi nos ennemis qui nous tuent sont aussi vos ennemis, car ils vous exploitent. C'est pourquoi nos victoires sont aussi vos victoires, nos défaites sont vos défaites.*

*Au nom du prolétariat chinois, je vous appelle à unir vos efforts pour renforcer la lutte de masse héroïque contre le fascisme et la guerre, contre l'intervention armée des impérialistes contre la Chine soviétique.*

*Contre le partage de la Chine par les impérialistes, contre le massacre des travailleurs chinois par les impérialistes à l'aide de gaz, d'avions et de mitrailleuses ! Contre le transport de matériel de guerre en Chine ! Réclamez le retrait immédiat des conseillers de guerre, des aviateurs et du personnel technique qui travaillent pour le Kuomintang ! Réclamez immédiatement le retrait de toutes les troupes impérialistes de terre et de mer de Chine.*

*Camarades, dans sa lutte révolutionnaire pleine d'abnégation contre le fascisme et la guerre impérialiste, le prolétariat français a fait preuve d'héroïsme ; il a fourni aux travailleurs du monde entier un glorieux exemple d'internationalisme prolétarien. Nous avons la ferme conviction que le prolétariat français et les masses travailleuses qui luttent pour la paix redoubleront d'énergie pour soutenir avec plus d'héroïsme les travailleurs chinois et indochinois, leurs frères et amis de lutte.*

*Camarades, le pouvoir soviétique et l'armée rouge de Chine constituent non seulement une force invincible dans la lutte pour l'émancipation nationale en Chine, mais aussi un important facteur mettant obstacle à la guerre impérialiste.*

*Camarades, les syndicats chinois, qui sont nés après la guerre et qui groupent les ouvriers du plus grand pays colonial, saluent ardemment la proposition de l'I.S.R. à la Fédération Syndicale Internationale concernant la création d'une Internationale Syndicale Unique. Nous, ouvriers de Chine, nous luttons avec acharnement et lutterons pour l'union des travailleurs de toutes les nations et de toutes les races pour l'unification dans une seule Internationale des syndicats d'Angleterre, de France, du Japon, de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, de Chine, des Indes, d'Allemagne, du Brésil, d'Argentine, du Mexique et de tous les autres pays. Une telle union mondiale des syndicats constituera une puissante arme dans la lutte contre le fascisme, contre la guerre et pour l'émancipation nationale et sociale des classes exploitées et des peuples opprimés.*

*Vivent la lutte et la victoire du front unique du prolétariat de France !*

*Vivent la lutte et le triomphe du front unique international de lutte contre le fascisme et la guerre impérialiste, pour la paix et la liberté !*

*Vive le mouvement pour l'émancipation nationale du monde colonial tout entier !*

*Vivent les Soviets en Chine !*

*Vive l'Internationale syndicale unique groupant les ouvriers de toutes les nations, de toutes les races et de tous les continents !*



## Résolution du VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. sur le rapport d'activité

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès des Syndicats Unitaires de France, après avoir discuté du programme immédiat de l'unité syndicale et du Front Populaire des masses laborieuses pour les revendications, contre le fascisme et pour la paix, se réjouit de constater que l'action incessante de la C.G.T. Unitaire, durant treize années, va permettre à la classe ouvrière de posséder bientôt une C.G.T. unique à l'abri de toute nouvelle scission.*

*La C.G.T.U. a ainsi conscience d'être restée fidèle aux principes qui ont présidé à sa constitution et qui fut déterminée par la regrettable et douloureuse scission de 1921, qui mit en dehors de la C.G.T. 1.500 syndicats.*

*Les travailleurs de France ont toujours trouvé dans la C.G.T.U. l'organisation syndicale dévouée à leurs intérêts. Elle s'est appliquée à sauvegarder le pouvoir d'achat des salaires contre les conséquences de l'inflation provoquant une vague de vie chère. Elle s'est employée à conjurer les méfaits de la rationalisation conçue dans l'intérêt exclusif des magnats de l'industrie. Cette rationalisation, à la fois outrancière et sans méthode, puisqu'elle était motivée par les lois de la concurrence et du profit qui sont à la base du régime capitaliste, a permis une exploitation sans limite de la classe ouvrière et a contribué à donner à la crise économique que nous traversons son caractère de gravité et de durée.*

\*  
\*\*

*La C.G.T.U. a combattu et combat le versement ouvrier aux Assurances sociales, forme de diminution des salaires, alors que le gouvernement dispose, sans le moindre contrôle des travailleurs, des milliards ainsi versés et que nombre de patrons ne remplissent pas leurs obligations.*

*Chaque mouvement revendicatif a été l'occasion, pour les syndiqués unitaires, de manifester leur dévouement à toute épreuve à la cause ouvrière.*

*La C.G.T.U. est fière de grouper dans ses rangs ceux qui comptent parmi les meilleurs fils de la classe ouvrière, dont l'esprit de sacrifice est admirable et auxquels la bourgeoisie a voué une haine féroce. Ils ont subi la dure répression gouvernementale. Même quand les forces de la classe ouvrière étaient insuffisantes pour assurer la victoire des revendications, ils ne se sont jamais laissés abattre et ils ont conservé intacte leur confiance en l'avenir.*

*Ces qualités de combattants fidèles et aguerris seront la meilleure garantie des destinées glorieuses de la C.G.T. unique.*

*La C.G.T.U., profondément attachée aux libertés syndicales et démocratiques si nécessaires à l'action du prolétariat, s'est résolument dressée contre la tentative des ligues factieuses, soudoyées par les exploités du peuple, lors du 6 février 1934.*

*Malgré le refus opposé par la C.G.T. à la réalisation de l'unité d'action, les syndicats unitaires qui ont participé, aux côtés du Parti communiste, à la riposte antifasciste du 9 février, n'ont ménagé aucun effort pour le succès de la grève générale du 12 février qui restera une des plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier français.*

\*  
\*\*

*La C.G.T.U. n'a jamais séparé la défense des revendications immédiates de l'action indispensable contre les menaces de guerre.*

*De même qu'elle s'est élevée contre la guerre du Maroc en 1925, elle s'élève contre l'aventure mussolinienne en Abyssinie qui risque de faire éclater les contradictions entre les Etats capitalistes et de dégénérer en guerre mondiale.*

*Elle s'associe à toutes les forces de paix en France et dans le monde pour écarter le pire fléau de l'humanité. Elle veut épargner à notre pays les horreurs d'une nouvelle guerre dont il est difficile de mesurer l'étendue redoutable.*

*La C.G.T.U. se félicite de sa collaboration confiante et fraternelle avec le Parti communiste, qui, loin de porter atteinte à l'indépendance du mouvement syndical, a été en tous points profitable aux travailleurs de France. D'ailleurs, l'indépendance du mouvement syndical ne saurait signifier l'absence de collaboration et de contacts avec les organisations qui mènent une action parallèle à celle des syndicats. Il faut, au contraire, surtout dans le moment présent, rechercher toutes les alliances qui peuvent favoriser la défense des revendications ouvrières, de la liberté et de la paix. La C.G.T. elle-même a rendu sa liaison permanente avec le Parti socialiste sur le plan national et avec l'I.O.S. sur le plan international. Demain, la C.G.T. Unique aura tout à gagner en facilitant l'action coordonnée de toutes les forces de la classe ouvrière.*

\*  
\*\*

*Les syndicats unitaires, à l'heure où l'unité syndicale est en voie de devenir réalité, proclament leur attachement aux principes qui ont toujours guidé l'action de la C.G.T.U. L'expérience est suffisamment concluante pour condamner toute politique qui voudrait substituer à la défense des intérêts particuliers du prolétariat, qui se confondent avec ceux du pays, une politique dite d'intérêt général qui soumet en fait la classe ouvrière à la domination du capitalisme.*

*Il est avéré que les puissances industrielles et financières qui tiennent la France en tutelle n'entendent point composer avec les travailleurs, mais au contraire les soumettre à leur absolutisme au moyen de la dictature fasciste et n'hésitent pas à préparer à la fois la guerre civile et la guerre étrangère.*

*Dans le moment où tant de malheurs frappent les ouvriers, les paysans, les petits commerçants et toutes les classes moyennes, il est urgent de se préoccuper du rassemblement de toutes les forces populaires autour d'un plan dépourvu de toute démagogie, réalisable immédiatement, dans le cadre de la société présente, et susceptible d'apporter le soulagement qui s'impose à la misère du peuple.*

*C'est animé de ce souci que le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. approuve le plan de salut économique et de défense sociale qui lui est soumis par la Commission exécutive confédérale. Ce plan met à juste raison en relief certaines revendications urgentes telles que l'amélioration des salaires, l'abolition des décrets-lois frappant les traitements et les retraites, l'application de la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, l'amélioration de la loi sur les Assurances sociales et leur fonctionnement démocratique sous le contrôle des intéressés ; la constitution d'un fonds national de chômage.*

*Ce plan se préoccupe légitimement du financement de grands travaux et il prévoit le retour justifié à la nation de la Banque de France et de l'industrie de guerre.*

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès réprovoque les décrets-lois de misère et constate la carence du gouvernement quant à l'application de ceux qui prévoient entre autres la diminution des loyers de 10 %, la révision des baux commerciaux et la diminution du prix du gaz et de l'électricité.*

*La politique de déflation à sens unique poursuivie par le gouvernement ne peut qu'avoir des conséquences funestes pour le pays dont la dévaluation du franc qui entraînerait la vie chère, la spoliation des petits rentiers, une détresse plus grande pour les paysans qui ne parviennent pas à vendre leurs produits à des prix rémunérateurs. En vérité, la politique du gouvernement aggrave le chaos économique et conduit la France à la catastrophe que, seule, l'union de toutes les victimes de la crise peut éviter en imposant une politique mieux conforme aux intérêts de la population laborieuse. Aussi, le VIII<sup>e</sup> Congrès approuve pleinement la C.G.T.U., qui a su concourir efficacement à la réalisation du Front Populaire.*

*Il mandate la Commission exécutive confédérale pour soumettre à la discussion des organisations composant le Front Populaire, le plan de la C.G.T.U. en même temps qu'il lui demande de poursuivre ses efforts pour l'unité d'action des deux Centrales syndicales et de la Confédération Nationale des Anciens Combattants en vue d'aboutir à l'abrogation des décrets-lois qui portent atteinte au niveau de vie des masses laborieuses et aux droits imprescriptibles des anciens combattants.*

\*  
\*\*

*Au seuil de la réalisation de l'unité syndicale, le VIII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. adresse son salut fraternel à tous les camarades confédérés. Il est convaincu que, à l'exemple des syndicats unifiés, notamment sur les réseaux de chemins de fer, une collaboration confiante, comme elle doit exister entre frères de classe visant aux mêmes aspirations, s'établira à demeure dans la C.G.T. Unique.*

*Les syndicats unitaires appellent la classe ouvrière à rejoindre ses organisations corporatives pour créer une C.G.T. unique puissante et invincible qui deviendra ainsi l'arme de la victoire et qui lui permettra de réaliser le but que s'est assigné le syndicalisme : la disparition du salariat et du patronat.*

## Résolution concernant la main-d'œuvre féminine

(Adoptée à la Conférence de la Main-d'Œuvre féminine  
au VIII<sup>e</sup> Congrès de la C. G. T. U.)

*Le capitalisme, dans son développement, a intégré de plus en plus la femme dans la production. Cette occupation de la main-d'œuvre féminine comparativement à celle de la main-d'œuvre masculine, ne correspond pas à une rémunération équivalente, créant ainsi une concurrence toujours dangereuse entre les travailleurs des deux sexes, ainsi qu'une plus grande dépendance de la femme en faveur du patronat.*

*Les conditions de vie actuelle et l'avenir social de la femme doivent être envisagés sous l'aspect de la pleine liberté de celle-ci, dans la production. La conception bourgeoise « du retour de la femme au foyer » ne correspond aucunement à sa libération des servitudes de toutes sortes qui l'accablent.*

*En participant aux premiers rangs, dans les batailles pour leurs revendications corporatives, et en luttant contre la guerre et le fascisme, les femmes démontrent qu'elles ne veulent pas être vouées au seul rôle de la maternité et de ménagères. Elles expriment en outre leur volonté de conquérir tous leurs droits politiques, juridiques, économiques.*

*La C.G.T.U. appuiera toutes actions pour la conquête de ces droits devant contribuer à l'émancipation des femmes.*

\*  
\*\*

*Le VIII<sup>e</sup> Congrès demande aux sections syndicales d'entreprises, aux syndicats, unions des syndicats, locales, départementales, régionales, et aux fédérations, et cela en application des résolutions prises aux précédents congrès, de faire une large place aux femmes dans les directions et postes responsables à tous les échelons de l'organisation syndicale.*

*Les Commissions de travail composées d'hommes et de femmes ou à défaut de ces dernières par les hommes eux-mêmes, devront se réunir régulièrement, sous la responsabilité des bureaux dirigeants des organisations syndicales.*

*La faiblesse des effectifs féminins syndiqués et le manque de cadres de femmes dans les responsabilités syndicales ne sauraient être les prétextes de la méconnaissance des revendications des travailleuses d'une corporation.*

*Ainsi donc partout où la main-d'œuvre féminine existe, le cahier de revendications doit être établi et tous les efforts doivent être faits pour que, au même titre que les hommes syndiqués unitaires, les femmes puissent participer à la direction des luttes et de l'organisation syndicale.*

*Les organisations syndicales doivent, par des œuvres sociales, éducatives, récréatives, conférences, attirer à elles et éduquer toutes les travailleuses salariées ou non et leurs enfants.*

*Pour intéresser également à notre activité syndicale toutes les femmes ménagères, nos syndicats doivent participer aux luttes contre*

*la vie chère et les taux élevés des loyers, revendications de tous les travailleurs.*

*Indépendamment des revendications corporatives immédiates afférentes à chaque profession et catégories professionnelles, le Congrès invite toutes les organisations syndicales unitaires à mener la lutte en faveur des revendications intéressant toutes les femmes exploitées.*

## REVENDEICATIONS

Reconnaissance de tous droits légaux aux femmes, au même titre qu'aux hommes. Mêmes droits aux femmes travailleuses immigrées originaires de tous les pays y compris les colonies ;

A travail égal, salaire égal ;

Droits comme aux chefs de famille et célibataires hommes en état de chômage, pour les femmes chômeuses et veuves de chômeurs ;

Relèvement général des salaires féminins avec des tarifs normaux reconnus par des contrats collectifs ;

Garantie d'emploi et des salaires des travailleuses dans les services publics et administrations de l'Etat ;

Maintien du salaire acquis à toute femme fonctionnaire mariée ou non ;

Revision de la législation concernant les travaux insalubres et dangereux ainsi que celle concernant les travaux exécutés à domicile à la ville ou dans les campagnes ;

Relèvement des indemnités aux femmes et compagnes des soldats et réservistes ;

Congé obligatoire payé à salaire entier, huit semaines avant et huit semaines après les couches à toutes les mères sans distinction de nationalité.

Relèvement des primes d'allaitement ;

Application du décret concernant l'arrêt du travail pour l'allaitement de l'enfant ;

Ouverture obligatoire de crèches dans les entreprises occupant plus de cent femmes, et par groupes d'entreprises occupant un nombre inférieur de travailleuses ;

Prolongation de la scolarité et sa gratuité totale ainsi que de tout matériel scolaire ;

Indemnité de l'Etat pour chaque enfant jusqu'à la terminaison de l'apprentissage.

## Résolution sur le problème de la jeunesse

### I

*Depuis le VII<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. le sort de la jeunesse laborieuse de France n'a fait que s'aggraver : diminutions successives des salaires et traitements, aggravation des conditions de travail, augmentation de la cadence, violation des lois sur la protection du travail, sup-*

*pression d'un véritable apprentissage, extension du chômage parmi la jeune génération, et tentatives multiples de militarisation.*

*Mais l'offensive du capital qui tente de faire supporter à l'ensemble des travailleurs le poids de la crise, trouve à qui parler.*

*Les ouvriers et employés ripostent par la grève aux attaques contre leurs conditions de vie. Partout, les jeunes sont à leur place de combat, pleins d'ardeur et d'enthousiasme et conscients de défendre leur pain.*

*A Roanne, à Saint-Omer, à Lyon-Villeurbanne, à Héricourt et à Béthoncourt, dans le textile,*

*A Millau dans les cuirs et peaux,*

*A Paris parmi les midinettes,*

*A Trith-Saint-Léger, à Louvroil, à Neuves-Maisons et à Paris, dans les Métaux, dans le Livre, le Bâtiment, les P.T.T. les jeunes travailleurs pour la défense de leurs revendications et l'amélioration de leur sort ont fait grève aux côtés des adultes.*

## II

*Mais si la Jeunesse Ouvrière de France, tourmentée par la crise, se dresse contre sa misère et lutte ardemment pour assurer son droit à la vie, nous constatons qu'elle est encore trop peu nombreuse dans les syndicats et les sections de jeunes.*

*C'est pourquoi la C.G.T.U., qui ne sous-estime pas l'importance et le rôle de la jeunesse et qui proclame sa volonté de gagner aux syndicats les millions de jeunes exploités par le patronat, tient à préciser les tâches de tout le mouvement syndical pour réaliser cet objectif.*

*En premier lieu, les militants syndicaux, jeunes et adultes, doivent se préoccuper des revendications spécifiques de la jeunesse ouvrière.*

*Ces revendications doivent être adaptées à la situation particulière de la corporation, de l'entreprise et de la localité.*

*La jeunesse veut vivre dans la paix et la liberté. Elle réclame du travail, du pain, un métier et la satisfaction de ses besoins culturels.*

*C'est pourquoi les syndicats doivent se pencher sur la situation des apprentis et lutter pour l'application des contrats collectifs d'apprentissage, engager l'action pour le salaire de base, l'amélioration des conditions de travail et le respect du code réglementant l'emploi des jeunes dans les différentes industries, soutenir les revendications de la jeunesse en chômage, en particulier faire échec aux tentatives de travail forcé; défendre les droits des sportifs, œuvrer à la création de clubs et foyers de la jeunesse, enfin soutenir les revendications des fils de la classe ouvrière à l'armée.*

## III

*Tout doit être mis en œuvre pour organiser la jeunesse dans les syndicats. Les formes d'organisation les plus diverses et les plus audacieuses doivent être résolument employées, en tenant compte toutefois des particularités corporatives et régionales.*

*Sans retomber dans les erreurs du passé (Jeunesses syndicalistes), il faut donner à la jeunesse plus de liberté, plus d'initiative, plus d'esprit de responsabilité dans le mouvement syndical. De leur côté, les militants adultes doivent aider, conseiller et diriger les jeunes, discuter avec eux de leurs revendications particulières et développer les bases multiples (foyers de la jeunesse, clubs sportifs, corporatifs, caisse du Sou du Soldat, etc.).*

*Dans la mesure où le mouvement syndical sait comprendre et tenir compte du caractère et des aspirations des jeunes, dans la mesure où il défend ses revendications, il recrute, intéresse et conserve la jeunesse au syndical.*

## IV

*Au moment où le fascisme et la bourgeoisie font les efforts les plus grands pour gagner la jeunesse, le mouvement syndical, conscient de son rôle et de ses responsabilités, mettra tout en œuvre pour étendre son influence sur la jeunesse laborieuse de France et pour l'entraîner dans les batailles victorieuses, pour le Pain, la Paix et la Liberté.*

## Résolution sur la main-d'œuvre immigrée

*La situation de la classe ouvrière de France a subi au cours des deux dernières années une profonde aggravation. Les ouvriers immigrés ont été particulièrement frappés et livrés au régime de l'arbitraire. Cela a permis au patronat de développer sa politique de division et dans certains cas de se servir des ouvriers immigrés pour réduire habilement le niveau de vie des ouvriers français.*

*A la suite de l'assaut fasciste du 6 février 1934 les courants nationalistes et xénophobes ont joué un rôle considérable. Mais cette vague que le grand capital pensait utiliser pour mieux faire admettre sa politique de misère dirigée contre les masses laborieuses a été brisée grâce à la haute conscience de classe du prolétariat français avec le concours actif de la C.G.T.U.*

*Le développement de l'unité d'action, de l'unité syndicale et du front populaire a influencé considérablement la masse des travailleurs immigrés et il a permis de lier plus étroitement les ouvriers français aux ouvriers immigrés dans les luttes revendicatives. Dans certains cas, les ouvriers immigrés ont joué un rôle des plus actifs comme à Leforest, dans les grèves de l'Habillement de Paris et de Nancy, les vigneron du Midi.*

*Les uns et les autres ont pu bénéficier de cette entente et des avantages importants ont été arrachés au patronat.*

*Grâce aux conseils, aux démarches et à l'action des syndicats unitaires, de nombreux ouvriers immigrés ont pu obtenir le renouvellement de leur carte d'identité qu'on voulait leur enlever d'une façon arbitraire.*

*Malgré l'agitation des organisations fascistes étrangères qui s'ap-*

puient sur les consulats dans le but de dresser leurs ressortissants contre le peuple travailleur de France, les ouvriers immigrés dont nous n'avons pu empêcher le refoulement, ont quitté notre pays en clamant leur solidarité avec les ouvriers français.

Ainsi la fraternité des travailleurs a été jusqu'à présent plus forte que la haine entretenue par les fascistes et les fauteurs de guerre.

Cependant, il faut prévoir un redoublement des tentatives de division entre ouvriers français et immigrés dans le but d'utiliser les uns contre les autres pour leur faire admettre à tous la politique de misère du capital.

Voilà pourquoi il convient d'apporter plus que jamais une grande attention à la question de l'organisation des travailleurs immigrés et à leur entraînement d'une façon fraternelle dans les rangs des syndicats pour la défense de leurs intérêts particuliers et de leurs intérêts communs avec les ouvriers français.

A cet égard, la C.G.T.U. enregistre les initiatives de certaines Unions Régionales et Locales (Marseille, Grenoble, Saint-Etienne, Toulouse, Nord, etc.) dans la défense des ouvriers immigrés comme une démonstration que les travailleurs français comprennent de plus en plus que la défense de leurs frères immigrés constituent en fait leur propre défense.

La C.G.T.U., tout en rappelant aux organisations unitaires la nécessité d'appliquer intégralement les résolutions et programmes revendicatifs adoptés dans les congrès précédents leur demande de concentrer leurs efforts pour assurer la légalité des immigrés et pour empêcher les refoulements et expulsions arbitraires.

Pour sauvegarder à la fois les intérêts de la main-d'œuvre nationale et ceux des travailleurs de toutes nationalités résidant dans le pays, il faut en finir avec le régime de l'arbitraire administratif qui a abouti à instaurer, pour une partie de la classe ouvrière, un régime d'esclavage. Dans ce but, la C.G.T.U. considère que la tâche immédiate essentielle consiste à faire aboutir le vote par les Chambres d'un statut des travailleurs immigrés qui leur garantisse, avec le droit de résidence, les mêmes conditions de travail, de salaire et les mêmes lois sociales qu'aux ouvriers français.

La C.G.T.U. se prononce également pour un statut équitable et démocratique en faveur des réfugiés politiques et réclame la révision — sous le contrôle des organisations ouvrières — de toutes les mesures administratives prises jusqu'ici contre les ouvriers immigrés à la suite de leur activité syndicale et pour leurs opinions antifascistes.

La C.G.T.U. réclame aussi la constitution des Commissions paritaires de la M.-O.E. auprès de l'Office National du Travail et des Offices départementaux, chargées de veiller à ce que les ressortissants étrangers, dès leur entrée en France, bénéficient des lois sociales et des tarifs en vigueur indépendamment des conditions prévues et stipulées dans des contrats signés en dehors de tout contrôle des organisations syndicales.



## Résolution sur la main-d'œuvre coloniale

*La Conférence coloniale du Congrès de la C.G.T.U. enregistre avec une grande joie le pas en avant fait pour la réalisation de l'unité syndicale.*

*Les délégués de l'Afrique du Nord reconnaissent et approuvent la grande activité de la Centrale unitaire dans la défense des travailleurs, le renforcement de nos organisations et le développement de notre action et s'engagent à poursuivre un tel travail dans les syndicats, unions uniques, qui existeront en Algérie comme dans la métropole.*

*Les résultats passés auraient été encore plus concrets si l'action des militants n'avait pas été entravée par des positions tactiques et persistantes de certains qui ont gêné le travail des militants d'Algérie et plus particulièrement les délégués de la C.G.T.U. La conférence, en signalant ces défauts, est convaincue que dorénavant un travail fécond rassemblera les efforts de tous.*

*Parce que la misère s'accroît rapidement, parce que l'attaque contre les conditions de vie et de travail se fait toujours plus vive, la Conférence coloniale demande instamment aux militants d'œuvrer toujours davantage pour la défense des droits des travailleurs, et malgré les difficultés défendre les intérêts des masses indigènes spoliées par les capitalistes européens.*

*Devant les grands efforts des partis fascistes qui tentent par tous les moyens de grouper les paysans et travailleurs indigènes, l'action syndicale doit s'efforcer de traduire les aspirations des masses indigènes et de les arracher à l'influence de la réaction coloniale et métropolitaine.*

*Il est indispensable pour cela d'ajouter aux revendications adoptées par le congrès :*

*La liberté syndicale, le droit de presse, le droit de réunion, le droit de grève, les huit heures, contre l'application particulièrement dure des décrets-lois, pour la suppression du travail forcé, la liberté de voyage, les assurances sociales, l'assurance chômage, pour l'égalité des salaires avec l'égalité de travail, l'égalité du service militaire des coloniaux et des Français, la suppression de toutes les lois d'exception (code de l'indigénat, décrets Régnier) et cours criminelles, indépendance des colonies qui doivent appartenir aux masses laborieuses.*

*La conférence coloniale est persuadée que l'unité syndicale reconstituée avec le renforcement des Unions Régionales permettra à tous les travailleurs d'Algérie d'obtenir de tels résultats et d'obtenir la victoire par les revendications des masses travailleuses opprimées par l'impérialisme français.*



# TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS.....	3
-------------------------------	---

## PREMIERE PARTIE

### PREMIÈRE JOURNÉE (Séance du matin)

Désignation du Bureau du Congrès.....	5
Désignation du Président de Séance.....	6
Allocution du Président.....	6
Désignation de la Commission des Mandats.....	9
Communication du Comité d'organisation.....	9
Lecture et vote de résolutions.....	10
Intervention de Racamond.....	12
Exposé de Frachon.....	15

### PREMIÈRE JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Motions et Communications.....	50
Intervention de Boivert .....	53
Intervention de Seiss .....	54
Intervention de Bothereau .....	61
Intervention de Racamond .....	61
Intervention de Garnier .....	63
Intervention de Doucet .....	66
Intervention de Mansour .....	68
Intervention de Ferret .....	71
Intervention de Semard .....	73
Déclaration de la Délégation Soviétique.....	73
Réponse du Président.....	79
Intervention de Gouthier .....	80
Intervention de Nédelec .....	82
Intervention de Bressan .....	86
Intervention de Racamond .....	89
Communications du Président .....	91

## DEUXIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Intervention de Beverragi .....	92
Déclaration de Pilatre .....	95
Déclaration de Hermecait .....	96
Proposition de Racamond .....	98
Déclaration de Vigne .....	99
Déclaration de Periot .....	101
Proposition de Racamond .....	103
Intervention de Parsal .....	104
Intervention de Teilhac .....	110
Intervention de Demusois .....	112
Intervention de Doury .....	116
Communications diverses .....	118
Intervention de Le Minter .....	118
Intervention de Hénaff .....	120

## DEUXIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Intervention de Racamond .....	128
Intervention de Chéron .....	129
Résolution adressée aux deux C.G.T. et aux deux Fédérations des S. P. ....	133
Intervention de Feydeau .....	135
Résolution du Syndicat Unifié de Bône.....	137
Intervention de Jacquet .....	137
Intervention de Fayet .....	140
Intervention de Racamond .....	145
Intervention d'une délégation du Comité Populaire d'aide aux victimes du Fascisme en Espagne.....	146
Ordre du jour .....	147
Intervention de Dupuy .....	148
Intervention de Margailan .....	150
Le salut d'un ancien combattant de la Commune .....	154
Intervention du délégué de l'usine Bloch.....	154
Intervention de Rius .....	155
Intervention de Brichot .....	158
Intervention de Royer .....	160
Intervention de la camarade Oger.....	165
Intervention de Bauvineau .....	166
Intervention de Boret .....	168
Intervention du délégué du Mexique.....	171
Réponse de Racamond.....	173

## TROISIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Intervention d'un délégué des Paveurs de la R.P. ....	175
Intervention de Risselin .....	176
Intervention de Piron .....	177
Intervention de Manguine .....	180
Intervention de Serval .....	183
Salut du Congrès aux mineurs grévistes américains.....	184
Intervention de Delaune .....	185
Intervention de Sansiquet .....	186
Intervention de Despierre .....	187
Intervention de Capré .....	188
Intervention de Tancrede .....	189
Intervention de Thibaud .....	191
Intervention de Valière .....	192
Résolution adoptée par les minoritaires des deux C.G.T. le 23 sep- tembre 1935 .....	196
Intervention de Racamond .....	197
Intervention de Frachon .....	205
Le salut du maire d'Issy-les-Moulineaux.....	213
Intervention de Langumier .....	214
Communication de Racamond sur le travail des Commissions... ..	218
Résolution présentée par le S.O.I. ....	219
Protestation présentée par le Syndicat des Cheminots de Paris- P.-O. et Paris-Sceaux pour être remise au Ministre de l'Inté- rieur .....	219

## TROISIÈME JOURNÉE (Séance de nuit)

Intervention de Frachon .....	220
Motion de la Commission d'Unité.....	220
Intervention de Racamond .....	224
Intervention de Vieillard .....	226
Intervention de Croizat .....	227
Intervention d'Orin .....	228
Intervention du délégué de l'I.S.R. ....	228
Réponse d'Arrachard .....	230
Intervention d'un délégué du Bâtiment général.....	232
Intervention du délégué espagnol .....	233
Réponse de Raynaud .....	235

## QUATRIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Intervention de Manguine .....	238
Projet de résolution .....	238
Discours de Monmousseau .....	240
Intervention de Mohn .....	250

Traduction du discours de Gossip .....	252
Intervention d'un ouvrier anglais .....	254
Traduction du discours de Rudolf .....	257
Discours de Maurice Thorez .....	260
Réponse de Racamond .....	262
Communication de Raynaud .....	264

#### QUATRIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Intervention du représentant de la C.G.T. italienne.....	265
Intervention du représentant de la C.G.T.U. tchécoslo- vaque .....	266
Intervention de Racamond .....	271
Résolution adoptée par la Commission de contrôle.....	272
<i>Rapport de la Commission des candidatures.....</i>	274
Intervention de Becker .....	274
Intervention d'un délégué de Versailles .....	275
Intervention de Dadot .....	275
Discours de clôture de Gitton.....	276

<i>Compte rendu sténographique de la Séance commune des deux Congrès confédéraux .....</i>	281
--	-----

#### DEUXIÈME PARTIE

Tableau des votes par mandat sur le Rapport d'activité.....	289
---	-----

#### ANNEXE A LA PREMIÈRE PARTIE

<i>Plan de Salut économique et de Défense sociale.....</i>	317
Adresse des Syndicats chinois au VIII <sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U.....	325
<i>Résolutions :</i>	
Résolution du VIII <sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.U. sur le rapport d'activité.	329
Résolution concernant la main-d'œuvre féminine.....	332
Résolution sur le problème de la jeunesse.....	333
Résolution sur la main-d'œuvre immigrée.....	335
Résolution sur la main-d'œuvre coloniale.....	337





**MAISON DES SYNDICATS**

**SERVICE DE L'IMPRIMERIE**

**33, Rue Grange-aux-Belles, 33**

**PARIS (X')**

